

REMARQUES
SUR LES POÉSIES DE MALHERBE

ÉDITION CRITIQUE

NIORT. IMPRIMERIE NOUVELLE, G. CLOUZOT.



URBAIN CHEVREAU (1613-1701)

La seule estampe que l'on connaisse, d'après Petitot

REMARQUES

SUR LES POÉSIES DE MALHERBE

PAR

URBAIN CHEVREAU

ÉDITION CRITIQUE

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE NIORT

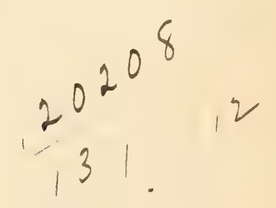
PAR

GUSTAVE BOISSIÈRE

Professeur de Seconde au Lycée de Niort, Agrégé de l'Université
Docteur ès lettres

> « Jamais homme n'a plus aimé que moi la critique et, sans cette partie essentielle de la Grammaire, je ne crois pas que l'on puisse appuyer avec fermeté sur la moindre chose. Mais je veux du moins qu'elle soit honnête et que l'on n'y fasse point entrer d'aigreur, ni de calomnie, et que l'on reprenne sans outrager. » (*Chevræana*, II, 298.)





NIORT

G. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22, RUE VICTOR HUGO, 22

—

1909


LIBRARY
MAY 11 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

I. — Introduction

II. — Manuscrit de Chevreau

REMARQUES DE CHEVREAU
SUR
LES POÉSIES DE MALHERBE

INTRODUCTION

I

Considérations générales sur Malherbe

L'Influence de Malherbe a été très considérable au XVII[e] siècle, mais aussi très contestée. « Parmi les écrivains célèbres de notre langue, écrit Lalanne[1], il en est peu dont on ait dit plus de bien à la fois et plus de mal que de Malherbe ». Ses théories et ses œuvres, à peine publiées, ont été, de la part des gens de lettres qui s'occupaient de poésie, l'objet de bien des jugements, dont quelques-uns ne lui ont pas été favorables. Il a été traité parfois comme il avait traité les autres, c'est-à-dire avec rigueur, et ses défauts ou ses fautes ont été mis impitoyablement en lumière par une critique sévère et pointilleuse ; dans certains cas, étroite et même injuste[2].

Certes, son œuvre ne finit pas avec lui. Il avait laissé trop de personnes imbues de son enseignement et engagées par conviction ou par amour-propre à ne pas la laisser périr, pour qu'il n'en restât rien. Du reste ses vues et ses doctrines correspondaient à l'état

1. Malherbe. *Lexique*, v. Hachette 1869 (éd. des grands écrivains de la France, sous la direction de M. Regnier). Préface, IV.

2. M. Dejob a fait dans la Revue internationale de l'Enseignement, 15 mai 1892, un curieux article *De l'antipathie contre Malherbe.*

d'esprit général de la société. Toutefois son autorité ne fut universellement reconnue qu'après Boileau, son héritier direct, qui célèbre en lui la beauté de la forme, sinon l'originalité des idées ; les qualités du versificateur et du grammairien, plutôt que celles du vrai poète et de l'écrivain de génie[1]. Beaucoup éprouvèrent contre sa royauté une sorte de répugnance instinctive, qui tenait surtout au caractère « fâcheux » de l'homme et à sa rudesse réelle ou feinte, compliquée d'une flatterie servile, d'un orgueil excessif. Ajoutez à cela une âme froide, qui ne s'échauffait guère que contre les mauvais vers[2] et goûtait peu les faiseurs de poésies.

Il avait voulu être avant tout réformateur. A ce rôle, qu'il s'était imposé, il avait apporté une âpreté impitoyable. Soumettant les mots, la langue, la versification, à une discipline autoritaire et exclusive ; ennemi de toute liberté et de toute faiblesse, il avait créé une poésie raisonnable, intellectuelle, oratoire, pleine de vigueur et de nerf, de clarté et de précision, mais pauvre en couleur, un peu sèche et guindée, développant des idées au lieu de chanter des sensations, des émotions et des sentiments. « Malherbe, écrit Ferdinand Brunetière[3], est venu substituer le premier aux qualités intérieures de sensibilité, de fantaisie, d'imagination, qui faisaient l'essence de la poésie, selon Ronsard et ses disciples, les qualités extérieures ou formelles d'ordre, de clarté, de logique, de précision, de régularité, de mesure, qui allaient devenir, pour un siècle ou deux, non pas toutes les qualités, mais les qualités les plus apparentes et, comme telles, les plus universelles de notre littérature. Et, disons encore quelque chose de plus : en enlevant au poète le droit de se montrer ou de s'étaler dans son œuvre, Malherbe allait tarir les sources du lyrisme ; et c'est pour cela que, dans l'histoire de notre poésie, sa place est petite ; mais, d'autre part, en donnant pour objet à la littérature l'expression de ce qu'il y a de plus général et de plus permanent, il annonçait la littérature du XVIIe siècle, et c'est pour cela que sa place est considérable dans l'histoire de la critique ». On ne saurait mieux apprécier Malherbe. Comme l'a dit un spirituel

1. Il trouve en effet que « Malherbe, dans ses furies, marche à pas trop concentrés ».

2. Maucroix l'accuse de manquer de douceur et de tendresse.

3. L'*Évolution des genres*, I, p. 64.

critique, M. Stendhal[1] : « La poésie en France, déçue à plusieurs reprises dans le choix de ses amants, a fini par conclure avec Malherbe un mariage de raison ».

Les leçons qu'il avait professées dans les petites « conférences » de sa modeste « chambre garnie », aux « sept ou huit chaises de paille », furent acceptées de Racan, de Maynard, de Colomby et de Touvant, « ses écoliers » ; elles furent repoussées par M[lle] de Gournay, Théophile de Viau, Regnier, les Indépendants et les Précieux, pour qui la mollesse abondante et diffuse, la fantaisie, les négligences ou la recherche étaient des preuves de génie. M[lle] de Gournay trouvait que ses stances étaient « une prose rimée et la plus mince et superficielle de toutes les proses[2]. Chapelain affirmait que Malherbe avait « ignoré la poésie de la sorte que tous les maîtres des bons âges l'ont connue[3] ». Tout en rendant hommage à ce qu'avait d'excellent et d'incomparable son élocution, il ajoutait : « Ces parties, toutefois, ne sont guère plus poétiques qu'oratoires et ceux-là ne lui ont guère fait de tort qui ont dit de luy que ses vers étaient de fort belle prose rimée[4] ». Balzac l'appelait, dans son *Socrate chrétien*, vieux démagogue de cour, tyran des mots et des syllabes » et Sorel se moquait de lui dans son *Francion*[5].

En outre, comme *le Maître* avait exercé son impérieux et inflexible bon sens sur la langue, cet instrument de la pensée et du style, se préoccupant avant tout de la justesse de l'expression et de la régularité des tours, c'est sur ce terrain de la recherche des détails, qui nous semble aujourd'hui un peu vétilleuse, et avec ce soin scrupuleux, qui nous paraît maintenant excessif, d'arrêter

1. Voir de Broglie : *Malherbe*, pp. 198-199.

2. *Ombres*, 642.

3. *Lettres*, I, 19.

4. *Lettres*, I, 637. Le lyrisme de Malherbe est en effet essentiellement oratoire ; L'auteur soumet l'imagination et la sensibilité à la raison, exprime autant les sentiments des autres que les siens, construit ses poèmes comme des discours et cherche plutôt à convaincre par la force de ses arguments qu'à toucher par la sincérité de ses confidences personnelles.

5. Nous ne parlons pas des traits lancés par Regnier, ce neveu de Desportes, qui tenait à venger l'injure faite à son oncle, dont le bouillon avait été plus goûté par Malherbe que les vers (Cf. pour le *lyrisme de Malherbe*, le paragraphe IX du chapitre premier, première partie de l'*Evolution du vers français au XVII[e] siècle* par M. Maurice Souriau, pp. 71-95).

les moindres mots, pour en peser la valeur exacte avant d'en permettre l'emploi, que se maintint la critique littéraire pendant la plus grande partie du XVIIe siècle. C'est sous cet aspect qu'on va la trouver dans Chevreau, comme dans Vaugelas, Ménage et le père Bouhours.

« La fidélité à suivre les préceptes de Malherbe, dit M. de Broglie[1], alla même quelquefois chez ses imitateurs, successeurs ou disciples, jusqu'à les affranchir d'un respect trop superstitieux pour sa mémoire ». L'Académie française qui, à son exemple, avait pris l'usage pour souverain arbitre en fait de langage, ne trouva, d'après Pellisson, qu'une stance à l'abri de la critique dans la fameuse ode *à Henri IV partant pour le Limousin*[2].

Non seulement on le plaisantait sur la lenteur de sa composition, qui lui faisait consoler d'un veuvage le président de Verdun déjà remarié et gâter « une demi rame de papier[3] », pour mettre au point une stance ; mais encore on insistait parfois d'une façon désobligeante sur la faiblesse de son inspiration poétique, et, comme nous l'avons déjà noté, sur le caractère oratoire autant que poétique de ses vers.

Artisan de style, il avait couvert de notes critiques un exemplaire des Œuvres de Desportes. Il avait préconisé une manière de parler simple et noble à la fois ; proscrit les mots savants, tirés du grec ou du latin ; combattu l'érudition, dont il usait cependant ; rejeté les diminutifs trop gracieux, les vocables pleins de prétention ou d'emphase et aussi les mots vulgaires, les expressions « plébées ». Il avait réclamé, pour les termes, un sens fixe et précis ; pour la phrase, une construction naturelle et régulière ; pour la versification, des rimes riches « rares et stériles », sans chevilles ou « bourres », sans élision, rejet ni enjambement.

Chevreau, érudit et poète à la fois, ne pouvait manquer d'être attiré par cette figure singulière et de s'y arrêter avec complaisance. Aussi a-t-il consacré aux *Poésies de Malherbe* une série de *Remarques* fort curieuses et fort intéressantes. Ces Remarques sont

1. *Malherbe*, p. 179.

2. C'est celle qui commence par ces mots :

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes (II, 1).

3. V. Balzac, *Lettres*, 25 juin 1651.

contenues dans une édition imprimée en 1660, reproduite intégralement en 1723, avec d'autres *Remarques extraites des Œuvres mêlées* et du *Chevraeana*, dus également à la plume féconde de Chevreau, et dans un manuscrit non signé, que possède la Bibliothèque publique de Niort. Les éditions publiées en 1660 et en 1723 ont été examinées par nous avec les autres ouvrages de Chevreau [1], nous allons nous occuper du manuscrit.

II

De qui est le manuscrit. — Sa Description

Une question préjudicielle se pose tout d'abord : Le manuscrit est-il bien de Chevreau ?

Voici comment M. Doinel, bibliothécaire archiviste à Niort en 1873, qui le premier découvrit et signala le manuscrit [2], fut conduit à l'attribuer définitivement à notre auteur.

« Plusieurs ouvrages de cette bibliothèque, écrit-il, ont appartenu à Urbain Chevreau. Tous ou presque tous sont ornés de sentences, de dédicaces, de réflexions autographes du personnage célèbre dont il s'agit. Son écriture est facile à reconnaître et cela sans qu'il soit nécessaire de l'étudier longtemps, tellement elle est caractéristique et uniforme. Je la connaissais donc de manière à pouvoir la retrouver à l'occasion et sans la moindre difficulté. Or, en feuilletant le manuscrit nº 1057, il me fut impossible de ne pas m'écrier, après un premier et rapide examen : *Voici qui est de la main de Chevreau.* Je comparai pour plus de sûreté : c'était bien cela.

« Il ne me restait qu'une chose à faire : collationner ce manuscrit des *Remarques* avec l'édition de 1660 ou celle de 1723, qui est sa reproduction : c'est ce que je fis. L'édition de 1660 in-4º, donnée à Saumur, chez Jean Lesnier, par Tanneguy Le Fèvre (Tanaquilus Faber), ami de Chevreau, me manquait. Heureusement j'avais sous la main l'édition en trois volumes in-12, publiée en 1723, à

1. Voir notre ouvrage intitulé Urbain Chevreau, *sa vie, ses œuvres.*

2. Voir le *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Serres*, Niort, Clouzot, 1874, p. 549-553.

Paris, chez Barbou, sur le modèle de la précédente. Cette dernière édition renferme, dans son premier volume, de la page 217 à la page 441, les *Remarques sur Malherbe* de notre auteur. »

Plus heureux que M. Doinel, nous avons pu consulter l'édition de 1660, la plus ancienne des *Remarques* de Chevreau ; car, si le Privilège est daté de Saint-Germain-en-Laye, 10 mai 1656, l'Achevé d'imprimer pour la première fois est du 5 août 1660 et la lettre où Chapelain en fait l'éloge a été écrite seulement le 14 septembre[1]. A la suite de notre étude comparée nous sommes arrivé aux mêmes conclusions que M. Doinel. Certes les *Remarques* sont loin d'être les mêmes dans les éditions et dans le manuscrit et nous aurons à signaler entre celui-ci et celles-là des différences notables ; mais on y retrouve un air de famille et un certain nombre de passages se ressemblent si bien, qu'ils ne laissent aucune incertitude sur leur origine commune. Ainsi donc, pour nous, il n'y a pas de doute : le manuscrit est de Chevreau ; l'écriture et la rédaction en font foi.

Examinons maintenant sa constitution matérielle, son aspect extérieur.

Il est de format in-4 et relié en veau avec cinq nervures. Entre la deuxième et la troisième nervures, à partir du haut, sur un octogone de papier jaune, est inscrit le numéro d'ordre 110, avec mention *manuscrits* ; au bas de la cinquième, se lit le numéro de placement 1057, sur un octogone de papier gris. On compte 205 pages numérotées, dont 195 employées à l'étude du texte de Malherbe et 19, séparées des précédentes par une feuille en blanc, consacrées à deux *Tables des matières*. Les numéros pairs des pages sont à gauche, les numéros impairs sont à droite. Un feuillet non paginé a été intercalé, sans numéro, entre les pages 36 et 37.

Avant les pages numérotées se trouvent quatre feuilles blanches, plus une cinquième portant au verso, dans son milieu, une citation ainsi disposée :

> Numquam volui populo placere, nam
> quae ego scio non probat populus ; quae
> probat populus ego nescio.
> Seneca. Epist. 29.

1. Il avait reçu l'ouvrage de la Ménardière, son ennemi pourtant (Cf. *Lettres de Jean Chapelain* de l'Académie française par Philippe Tamizey de Larroque. Imprimerie nationale. 1880-1883. 2 vol. pp. 96 et 97 du 2e vol.).

Sur la page suivante, qui est en réalité la première, quoique sans numéro[1], on lit, en haut et à gauche, *M. le pr. Cousin*, c'est à dire *Monsieur le président Cousin*, et en bas, à gauche, *C Lineto*[2].

Le manuscrit est intitulé REMARQUES SUR LES POÉSIES DE MALHERBE.

Il est, en somme, bien conservé, malgré quelques déchirures et quelques taches produites par un liquide, qui parfois a sali en même temps le côté opposé. En beaucoup d'endroits il y a des ratures. Là où l'on n'en voit pas, des mots ont été effacés ou grattés, pour être remplacés par d'autres. Aucune page, ou à peu près aucune, n'est complètement indemne de correction ou de retouche. Ainsi les pages 13 et 14, 35 et 36, 65 et 66, 113 et 114 ont été recollées. Aux pages 23, 31, 38, 45, 133 et 177 des notes ont été écrites sur des morceaux de papier. Le feuillet non paginé, mis après coup entre les pages 36 et 37 est surchargé d'une note collée d'un bout à l'autre. Les pages 65 et 66 ont été également insérées par la suite ; les marges en ont été coupées à la hâte et irrégulièrement comme avec des ciseaux. Les pages 179 et 180 sont entièrement rayées ; les pages 84, 136, 137, 174, 177 et 178 le sont en très grande partie. Cent pages seulement sur cent quatre-vingt-cinq sont exemptes de ratures, mais non, ainsi que nous l'avons vu, de grattages et d'additions.

A la page 133, outre la feuille collée et la note, il y a une bande de papier blanc, totalement collée, avec titre : *Sonnet*. Une autre bande, collée également d'un bout jusqu'à l'autre, a été posée à la page 177. Quarante-sept pages contiennent ou des renvois ou des mots à la marge. Les pages 57 et 58, 87 et 88, 147 et 148, 163 et 164, 183 et 184 sont percées d'un trou. Les pages 119 et 120 ont une déchirure dans le bas.

Les *Tables des matières*, complètes et assez claires, malgré quelques oublis, renferment elles aussi des corrections, des ratures et des surcharges, moins toutefois dans la seconde que dans la

1. On distingue cependant, sous les deux cachets blanc et bleu de la Bibliothèque de Niort, un trait à l'encre, qui pourrait bien être un 1 fortement incliné vers la gauche comme le montre le fac simile 1.

2. M. Doinel ne tient pas compte d'un petit *a* placé entre les branches du *c* et de l'*o* mis après le *t*. Il lit *C. Linet*.

première. Elles sont écrites sur deux colonnes et par lettre alphabétique. L'écriture en est belle, nette et déliée ; les chiffres sont bien faits. Après les Tables on a laissé six feuillets blancs.

L'ouvrage comprend *six livres*, correspondant aux six livres des Poésies de Malherbe examinées.

Le premier livre va de la page 1, où il n'est pas annoncé, à la page 36 numérotée[1]. Le deuxième va de la page 37 numérotée à la page 81 ; le troisième, de la page 82 à la page 103 ; le quatrième de la page 104 à la page 119 ; le cinquième, de la page 120 à la page 156 ; le sixième, de la page 157 à la page 185, où on lit *Fin*. Après chaque poésie de Malherbe étudiée il y a un trait horizontal. Après chaque livre est tracé un paraphe. Le mot *Fin* précède le dernier paraphe.

Tous les passages des diverses poésies de Malherbe, qui font l'objet d'une remarque spéciale, sont écrits à la file en capitales, sans aucune séparation entre les vers différents, ni non plus entre les vers et les premiers mots de la *Remarque* suivante qui est placée, aussitôt après sans aucun intervalle.

Des deux tables des matières, la première contient les noms « *des auteurs allegués dans ces Remarques* » ; elle va de la page 187 à la page 192, la page 186 restant en blanc. La seconde va de la page 193 à la page 205 et porte en titre : « *Tables des principales matieres contenues dans ces Remarques* ».

Au bas des pages paires sont inscrits les premiers mots de la page impaire suivante qui, elle, ne porte à la fin aucune indication, celle-ci étant utile dans le premier cas, où il s'agit de deux feuilles distinctes, inutile dans le second, où la feuille ne change pas.

Un cachet bleu, ovale, portant en exergue *Bibliothèque de la ville de Niort, Deux-Sèvres*, avec les armes de la cité, est apposé sur la première feuille. Sur cette même feuille, sur la suivante et sur le recto de la précédente, est un cachet blanc ovale portant *Bibliothèque de Niort, Deux-Sèvres* ; un cachet bleu semblable, avec l'inscription *Bibliothèque publique, Niort, Deux-Sèvres*, est au verso de la page 205.

1. Exactement à la page 36 *ter*, une feuille sans numéro ayant été intercalée plus tard, comme nous l'avons dit.

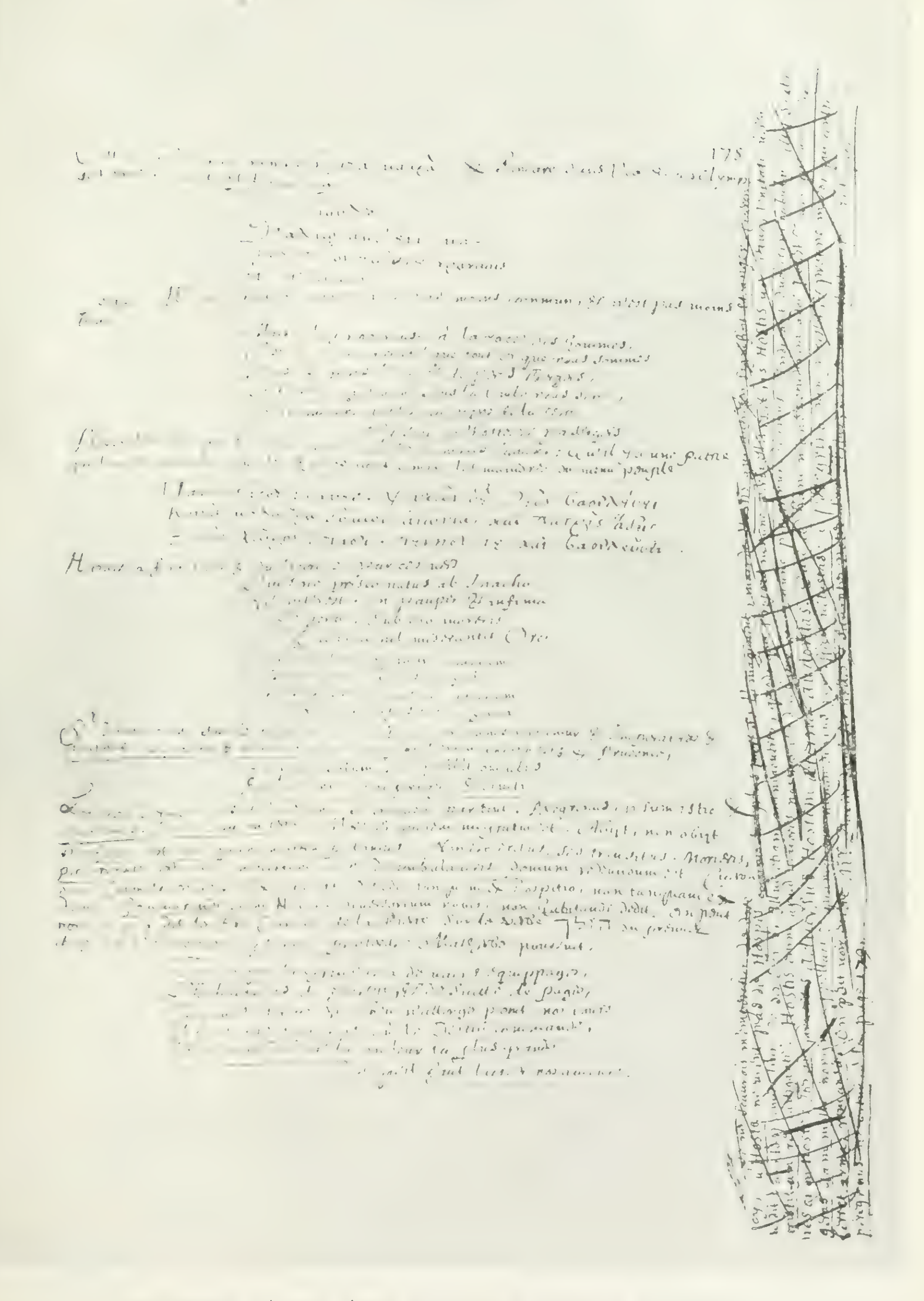
174

Sur le Fragment
Aux Ombres de Damon.

L'ORNE ... AUTREFOIS NOUS REVERRAIT ENCORE RAVI... CES ... EGARER A L'ECART NOS PAS ...

... Columelle ...

FAC-SIMILE REDUIT D'UNE PAGE DU MANUSCRIT DE NIORT



FAC-SIMILE RÉDUIT D'UNE PAGE DU MANUSCRIT DE NIORT

Voici maintenant ce qui concerne l'ORTHOGRAPHE, l'ACCENTUATION, la PONCTUATION et l'ÉCRITURE adoptées dans le manuscrit.

L'ORTHOGRAPHE du XVIe et du XVIIe siècle est, par rapport à celle du Moyen Age, une nouveauté bizarre, compliquée, pédantesque. D'abord *phonétique*, c'est-à-dire calquée sur la prononciation, elle devint surtout par la suite *étymologique* c'est-à-dire conforme à l'origine des mots, mais en se surchargeant, dans bien des cas, de lettres étrangères. L'Académie l'adopta pour sa première édition du Dictionnaire en 1694, en l'allégeant un peu.

L'orthographe de Chevreau constitue un mélange confus de l'orthographe phonétique et de l'orthographe étymologique. L'auteur conserve et supprime arbitrairement les lettres mortes, ou non prononcées. Obéissant au caprice, qui souvent faisait seul la loi en dehors de quelques règles générales, il ne se rattache à aucune école et n'offre, dans ses contradictions multiples, rien de caractéristique et de net. On trouve chez lui, dans la même page, la même ligne et, parfois, la même phrase, un même mot écrit de deux ou trois manières différentes. Voici néanmoins, d'une façon générale, la pratique adoptée par lui.

Souvent *y* est mis pour *i*, en particulier à la fin et au milieu des mots : *luy*, *aujourd'huy*, *celui cy*, *voicy*, *croiois*, *voy*, etc. On lit pourtant *stile* (p. 19), *effroiables* (p. 31)[1]. *C* est employé pour *s* : *offence deffence*, *eu* pour *u* : *beu*, *creu*, *deu*, *veu*.

Les consonnes se redoublent ou sont supprimées, contrairement à ce qui se fait de nos jours : *galoppent*, *apas* ; sont remplacées par d'autres : *paragrafe*, ou mises inutilement : *Malthe*.

L'*s* étymologique est maintenue : *deshonté*, *feste*, *tesmoin*, *estre*. On le trouve même avec l'accent circonflexe qui le remplace régulièrement : *eûst* (p. 180). On rencontre également le *c* qui n'a rien d'étymologique dans *nuict*, *sçay*, etc. Il ne disparaîtra qu'en 1740, à la 3e édition du Dictionnaire de l'Académie.

X est écrit pour *s* : *loix*, et *z* pour *s* : *antiquitez*.

Ay remplace *ai* au présent, au parfait défini et au futur, 1re personne du singulier : *J'ay*, *je sçay*, *j'aimay*, *je diray*. *Ois*

1. Nous ne renvoyons aux pages du manuscrit que pour les cas rares et les exceptions. Pour ce qui se présente à chaque instant, nous avons jugé les références inutiles.

remplace *ais* à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent : *Je disois, tu ajouterois, il etoit. Ois* ne cèdera la place à *ais* qu'en 1835 (6e édition du dictionnaire de l'Académie) et après les instantes réclamations de Lesclache (1668), de l'avocat Bérain (1675) et de Voltaire (XVIIIe siècle).

Œ est toujours écrit pour *Æ*, en latin, excepté dans les lettres majuscules : *Æquora, quædam, patriæ* et peut-être à la page 6, où la finale de *magnæ* est peu lisible.

Presque partout on lit *lors que, puis que, quoi que* ou *quoy que, bon-heur, mal-heur, mal-heureux, vrai-semblablement*, en deux mots.

Pié est mis pour *pied, pseaume* pour *psaume, condanner* pour *condamner*.

Pas de *t* au pluriel des noms, adjectifs et participes présents en *ant* ou *ent, médisans, contentemens, suivans*, à part deux ou trois exceptions. Ce *t* supprimé par l'Académie dans l'édition de 1740 (la 3e) reparut dans l'édition de 1835 (la 6e).

L'ACCENTUATION est aussi fantaisiste que l'orthographe ; car, si Chevreau, en général, néglige les *accents*, hormis ceux qui se placent sur un e final non muet, il ne suit pas de règle fixe.

Ame, age n'ont jamais d'*accent circonflexe* ; en revanche *notre, votre* en ont le plus souvent, même comme adjectifs : *Nôtre* auteur. On le rencontre même là où il n'a que faire : *Il n'a pas crû même devoir...* (p. 34) *ont pû* (p. 23).

L'ACCENT AIGU est mis pour l'ACCENT GRAVE dans *Manassés* (p. 136), *Agnés* (p. 137), *Verrés* (p. 185) et inversement l'accent grave pour l'aigu ou le circonflexe et l'accent circonflexe pour l'aigu et le grave : *laissèes, enluminèes, deuxiême, êpoux*.

On trouve *être, estres, etre ; eté, été ; êtes, estes ; troisieme, troisième, troisiême ; meme, mesme, mesmes, même ; Eneide, Enëide, Enéide ; comme* et *cōme ; grammairien* et *gramairien ; commentaire* et *cōmentaire*, voire même *signification*, sans aucun point (p. 46). En grec les majuscules ont l'esprit en haut et à droite, non en haut et à gauche.

Le TRÉMA se met particulièrement sur l'*e* : *Enëide* et sur l'*u* : *Reüssi, loüer, joüissance, dépoüille*, quand ces voyelles se détachent de la précédente ou de la suivante dans la prononciation et même avant l'e muet : *Proëe* (p. 47) ou une consonne : *Baÿf*

(p. 35). Cependant on écrit sans tréma : *Beu, creu, veu,* pour *bu, cru, vu.*

La Cédille est en général supprimée sous le *c* devant o : *commenca, francois,* mais on la place quelquefois devant un e seul ou suivi d'un u : *courçe, reçeu, plaçe, noçe.*

Chevreau use de l'Apostrophe comme nous ; seul le mot *aujourdhuy* n'en a pas, contrairement à l'usage actuel.

Rarement on trouve le Trait d'union entre les deux parties d'un mot composé : *Quelques uns, c'est à dire.*

Cependant il se rencontre ordinairement dans l'abverbe composé *peut-être* et dans *sous-entend, sous-entendu* (p. 181).

La Ponctuation est à son tour d'une bizarrerie déconcertante. Aussi n'avons-nous pas essayé de la reproduire. C'eût été plutôt une cause d'obscurité. Nous ne l'avons suivie qu'aux endroits où elle était d'accord avec l'usage moderne, en conservant uniquement le point d'interrogation couché (·: qui, dans le manuscrit, est d'usage constant.

Chevreau n'a employé que deux fois la Parenthèse (p. 131, 179), et une fois les Crochets (p. 135).

Quand aux Guillemets, ils manquent totalement, comme d'ailleurs dans les *Editions* de notre auteur imprimées précédemment et dans les *Observations* de Ménage. D'ailleurs ils ne s'employaient guère à cette époque. Inventés par un certain Guillemet ou Guillaumet du xvie siècle, ils ne serviront communément que plus tard dans les citations.

Si l'ÉCRITURE de Chevreau reste la même en général, elle offre parfois à la vue un spectacle étrange. On y distingue des caractères de toute grosseur et de toute forme, et alors il n'est pas toujours aisé de reconnaître et d'indiquer pourquoi il a usé à telle place de tel ou tel caractère.

On y peut faire en particulier les constatations suivantes : Les Lettres Majuscules sont prodiguées pour les noms, adjectifs, pronoms, verbes, etc., sans qu'on puisse toujours découvrir le motif de leur emploi ou de leur omission. Il arrive, par exemple, que deux mots soient opposés : l'un avec ; l'autre, sans majuscule. Le même mot parfois, l'a et ne l'a pas dans la même phrase ou le même paragraphe.

Cette étrangeté se retrouve dans le soulignement des mots.

Tantôt les noms d'auteurs ou les titres d'ouvrages sont soulignés, tantôt ils ne le sont pas ; quelquefois il est tiré un trait sur une moitié de phrase ou d'expression et pas sur l'autre moitié.

La nature et les dimensions des lettres elles-mêmes sont très variables. En général, les mots importants, le commencement de chaque livre, la nature de la poésie, le nom de la personne à laquelle elle est adressée sont en *grosses capitales*, les passages de Malherbe, occasion d'une Remarque en *capitales moyennes* ; les lettres ou les termes dignes d'attirer l'attention, en *petites capitales*. Les mots de moindre importance et les citations françaises, latines ou italiennes, sont signalés, afin d'être imprimés en *italiques*.

Telle est, dans son ensemble, la manière dont le manuscrit se présente aux yeux. Mais il arrive très souvent que Chevreau ne s'astreint pas à cette règle. Il écrit alors plus ou moins gros et, quelquefois, la différence de grosseur des lettres est difficile à saisir, encore plus à expliquer. Nous y reviendrons.

III

Composition du manuscrit. — Les éditions imprimées

Après avoir exposé de quelle façon se présente à nous le manuscrit dans sa forme extérieure, étudions-le au point de vue de sa composition.

C'est autorisé par l'auteur, d'après un « ordre » et avec des « ornements[1] » hâtivement choisis par lui, que son ami *Tanneguy Le Fèvre*, hôte également du marquis de Chandenier, avait fait paraître à Saumur, chez Jean Lesnier, les « *Remarques sur les œuvres poétiques de Monsieur de Malherbe par M. Chevreau* », in-quarto, 1660.

Désireux de perfectionner son œuvre trop promptement écrite et dont il n'était pas sans doute entièrement satisfait, Chevreau se mit immédiatement à rédiger de nouvelles *Remarques sur les Poésies de Malherbe*. Mais il le fit avec plus d'attention et

1. Ce sont les propres termes de Le Fèvre dans son *Avertissement au lecteur*.

de calme, ayant autour de lui et à la portée de sa main tous les renseignements nécessaires; prenant d'ailleurs son temps, autant toutefois que le lui permettaient son impatience naturelle et la rapidité ordinaire de son travail. Ainsi vit le jour et se développa d'année en année, avec l'intention, au moins tout d'abord, de la part de l'auteur, de le publier plus tard[1], le manuscrit que nous possédons.

Il n'est pas d'une lecture attrayante et facile, mais il a l'avantage incontestable de l'ordre théorique. En effet, au lieu d'établir, comme pour l'édition imprimée, un plan légèrement confus et une succession un peu capricieuse de Remarques, Chevreau, nous l'avons signalé déjà, passe successivement en revue les six livres que comportent les Poésies de Malherbe. Dans chaque livre, il étudie la plupart des pièces et formule, à propos de certains passages de chacune d'elles, les observations qu'il juge opportunes, en suivant son auteur pas à pas, selon le procédé employé dès 1666 par Ménage et que celui-ci devait peut-être à Chevreau lui-même, dont il avait détenu quelque temps une œuvre manuscrite sur le même sujet, ou plutôt aux éditions précédentes des œuvres de Malherbe, qui toutes avaient adopté cette division en six livres.

Du reste, en plaçant ses Remarques sans ordre et à mesure qu'elles étaient amenées par la suite des poésies, Chevreau appliquait à Malherbe la méthode que celui-ci avait employée déjà dans son *Commentaire sur Desportes* et celle dont s'était servie l'Académie française à l'occasion de l'*Examen du Cid* de Corneille; celle enfin, que nous suivons encore aujourd'hui, pour éclaircir et discuter les grands auteurs. Elle est certainement plus commode pour le commentateur et le critique, mais reste trop morcelée et trop vague, si elle n'est pas précédée de considérations générales qui l'éclairent et l'annoncent, ou suivie d'un résumé substantiel qui la condense et la termine.

Chevreau a eu soin de prendre ses précautions.

1. Cette intention est formellement indiquée à la page 158 du manuscrit où, à propos de *Pasquin*, Chevreau s'adresse au *Lecteur*. Peut-être ce passage est-il seulement un reste de l'ancien manuscrit pillé par Ménage, introduit là, sans la modification que nécessitait le changement d'idée de Chevreau, après le larcin dont il avait eu à souffrir.

Sa conclusion est fort courte ; mais, au début, avant de commencer son étude analytique et critique, il ne néglige pas d'adresser à Malherbe des éloges pour son exquise délicatesse. Rejetant sur la faiblesse humaine ses obscurités, ses négligences, ses imperfections et ses fautes, il les trouve excusables en un temps si peu scrupuleux, au milieu d'autres occupations plus absorbantes et dans une hâte si nuisible à la correction. Quant à ses *Imitations*, il les déclare légitimes lorsqu'elles sont faites utilement, avec tact et sobriété. Il court ensuite au devant du reproche qu'on pourrait lui faire de s'être arrêté à des bagatelles, sans voir « que ces bagatelles font la délicatesse et la netteté de l'expression ». En terminant, il accepte qu'on l'accuse « d'avoir chargé de trop de passages » ses observations, si toutefois on réussit à lui persuader « qu'il n'est ni agréable, ni utile d'alléguer tant d'auteurs anciens et tant de modernes sur une même pensée, pour faire connaître la différence de leur caractère et de leur génie ; que, dans les ouvrages de cette nature et partout ailleurs, l'abondance et la diversité ne servent de rien ».

Certes l'abondance ne fait pas ici défaut : elle est peut-être excessive ; mais la diversité n'y empêche pas l'uniformité et la froideur, imputables en grande partie au plan adopté.

En revanche, il manque un *Avis au Lecteur*, semblable à celui des éditions imprimées et contenant, entre autres choses, quelques indications sur le but visé, la route suivie et les moyens mis en usage. Chevreau se proposait sans doute de l'ajouter plus tard, au moment de livrer au public le fruit de son patient labeur, s'il s'était enfin décidé à le faire imprimer. L'œuvre manuscrite n'en avait pas besoin, tant qu'elle restait entre les mains de son auteur, et maintenant encore nous pouvons aisément obvier à ce léger défaut.

Mais, si Chevreau semble, par le procédé qu'il a choisi, avoir voulu éviter l'ennuyeuse obligation de découvrir et de tracer un plan bien ordonné, il ne faut pas croire pour cela qu'il marche, pour ainsi dire, à la remorque de son sujet, automatiquement et sans réflexion, inscrivant au fur et à mesure de ses lectures, les appréciations et les souvenirs qu'elles lui suggèrent. On lit en effet, çà et là. « *Je ferai ailleurs une observation sur* DÉPLORABLE... (page 14). *Nous verrons dans une autre observation* DES LANTERNES

SOURDES, DES OREILLES BÈGUES... (page 18). *J'en parlerai dans la suite de mes Remarques...* (page 24). *J'achèverai cette observation en un autre endroit...* (page 44). *Je ferai ailleurs une remarque sur* AVANT... (page 60). *Nous en parlerons ailleurs...* (page 65). *Pour peu que l'on examine l'observation que j'ai faite sur ces vers...* (page 104). *J'ai déjà fait voir...* (page 122). *Je parlerai de* MERCY *en quelque endroit...* (page 138). *Je parlerai de* SI *et* AUSSI, TANT *et* AUTANT *sur ces deux vers du 6e livre...* (page 139). *Nous verrons plus bas...* (page 171), etc.[1]

On peut conclure de là que, tout en adoptant l'ordre des Poésies de Malherbe, sans chercher à grouper ses observations en catégories distinctes suivant leur nature, de manière à émettre à la fin un jugement d'ensemble logiquement déduit, Chevreau s'est gardé de tomber dans les redites fâcheuses et que, possédant à fond son sujet, il a su renvoyer à un endroit unique ses appréciations définitives.

Cela ne l'empêche pas de revenir de temps en temps sur des passages déjà étudiés ; mais c'est généralement pour ajouter de nouvelles remarques, à lui inspirées par un autre texte, qui se rapproche plus ou moins du premier. C'est ainsi par exemple qu'au début du livre sixième[2] le mot « *digne* » lui rappelle une remarque faite précédemment et lui fournit l'occasion de la compléter par une autre plus détaillée.

On est étonné par le nombre des CITATIONS dont l'auteur accompagne ses critiques. On en rencontre partout et à tout propos. C'est que l'érudition de Chevreau était immense et sa mémoire prodigieuse[3]. Qu'on en juge.

« *Je me souviens,* écrit-il (page 87), *du verset onzieme du pseaume 31* ». « *Fulvio Testi a dit, dans la 17e stance d'une ode qu'il a faite contre Rome et qui peut-être n'est point imprimée...* (page 89). » « *On peut voir la correction de Rutgersius sur ces deux vers, à la page 385 et 412* (pages 124-125). » « *C'est ce qui me fait souvenir de la pensée du Tasson, qui a dit, sur ces deux vers du*

1. Voir aussi aux pages 81, 82, 100, 110, 111.

2. P. 157.

3. D'après son ami Le Fèvre (édition de 1660, *Avertissement au lecteur*) il avait la mémoire « fort heureuse » et, avant de faire ses Remarques « il avait employé près de quatre années à lire, avec une assiduité incroyable, tout ce que nous avons de beau des Anciens et Modernes ».

166e sonnet de Petrarque... (page 127). » « *Seneque dans l'epitre 58, si je ne me trompe* (page 173). *Seneque dans l'epitre 107...* (page 173), etc., etc. [1]

On pourrait multiplier les exemples.

Toutefois, malgré toute l'étendue de sa science et la ténacité de son souvenir, Chevreau n'aurait jamais pu entasser, comme il l'a fait, les rapprochements et les références, surtout avec la précision et la rigueur qu'il y apporte [2], s'il n'avait eu à sa disposition et sous la main quelques-uns des ouvrages dont il présentait des extraits. C'est par eux seulement qu'on peut expliquer la longueur de certains passages, tels que la correction de Rutgersius mentionnée plus haut et l'exactitude vraiment stupéfiante de ses citations multipliées. Le manuscrit tout entier pourrait en fournir la preuve irrécusable [3]. Presque partout le livre, le chapitre et même la page sont marqués, moins rigoureusement toutefois que dans les éditions, où elles ont peut-être été insérées par Le Fèvre [4].

L'existence auprès de lui de cette aide permanente et sûre apparaît encore davantage dans les corrections, ratures et additions, qui pullulent durant tout le cours de son étude, concuremment avec les feuilles grattées, collées ou intercalées.

Toutes ces modifications, opérées dans le texte primitif, attestent une révision minutieuse et soignée, en vue d'éliminer ce qui était de trop, de remplacer ce qu'il y avait de moins ou d'inexact, de former un tout harmonieux et complet. Elles témoignent d'un goût sévère et d'un solide jugement.

Quant aux endroits supprimés ou raturés, il l'ont été, nous allons le voir bientôt, parce qu'au lieu d'être des remarques lexicologiques et grammaticales, des appréciations de mots et de phrases, c'étaient de véritables dissertations, de longs développements

1. Il déclare pourtant quelque part avoir oublié le commencement de deux vers.

2. Néanmoins il renvoie à tort, pour une citation, au livre 5 au lieu du livre 15 de l'Iliade ; indique l'ode 5 du livre I et l'ode 9 du livre II, pour l'ode 10 et l'ode 8 de ces deux livres (p. 16); écrit Enéide I pour Enéide VI (p. 86); met *candidior* pour *splendidior* et *Blandusiæ* pour *Bandusiæ* (p. 113), etc.

3. Voir notamment aux pages 6, 9, 12, 36, 42, 46, 58, 62, 64, 66, 72, 75, 76, 79, 82, 86, 101, 112, 133, 158.

Chevreau devait même avoir un Répertoire des matières déjà traitées par lui, pour se reconnaître dans ses explications, et un ouvrage où étaient enregistrés les mots et les tours autorisés ou interdits (V. p. 58 du ms).

4. Ces indications en effet ont été mises en marge, probablement après coup.

à propos du texte de Malherbe, mais sans grand rapport avec lui, quelquefois même inutiles, purs hors d'œuvre, faisant double emploi, peu justes ou mal placés[1].

Ici nouvelle question embarrassante : quel est l'auteur de tous ces changements introduits dans la première rédaction du manuscrit ? Nous allons tâcher d'y répondre.

Au début, ainsi que nous l'avons signalé, se lisent les noms du *président Cousin* et de *G. Linet*₀. Nous ne savons rien de ce dernier et nous le mettons hors de cause, persuadé qu'il n'a rien changé au manuscrit. Sur l'autre, voici quelques renseignements :

Né au mois d'août 1627, mort en février 1707, Cousin Louis avait acheté, en 1659, une charge de président à la cour des monnaies. Il entra à l'Académie Française en 1697[2], ayant déjà publié, d'après des originaux grecs, une *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire* (1672) ; une *Histoire de l'Eglise* (1675-1676) ; une *Histoire romaine* (1678) ; et, d'après Eginhard, Luitprand, Nithard, etc. ; une *Histoire de l'Empire d'Occident depuis Charlemagne* (1684). Il fit encore d'autres ouvrages de moindre importance et, de 1687 à 1702, rédigea le *Journal des savants*. Il laissait en mourant, à l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, sa bibliothèque, avec un fonds de 20.000 livres, dont le revenu devait servir à l'entretenir et à l'augmenter. C'est probablement un volume de cette bibliothèque qui sera tombé entre les mains d'un nommé Linet₀ et aura passé ensuite, on ne sait quand ni comment, à la bibliothèque de Niort.

De quelle manière et à quel titre le président Cousin est-il venu en possession du précieux manuscrit ?

M. Doinel suppose que l'auteur le lui avait soumis comme à une sorte d'aristarque du genre de Patru, dont tout le monde prisait fort les jugements et que les ratures sont peut-être de lui[3]. Cette hypothèse ne nous satisfait pas entièrement. Pour nous, ou bien Chevreau, convaincu de la compétence du président Cousin et connaissant surtout son ressentiment contre Ménage, qui accusait le traducteur de Procope[4], de n'avoir pu, après son mariage,

1. Nous nous occuperons de chacun deux en particulier dans le manuscrit.
2. Il y remplaça Paul Philippe de Chaumont (20ᵉ fauteuil).
3. Voir ouvrage cité, p. 553.
4. C'est-à-dire le président Cousin lui-même. Procope est un historien grec du VIᵉ siècle qui, sous le nom d'*Histoires*, a laissé, en 8 livres, le récit des guerres contre

« traduire une fille en femme », lui avait envoyé son manuscrit, pour lui permettre de le comparer avec l'ouvrage de son rival sur le même sujet ; ou bien le président Cousin l'avait acquis, soit directement soit indirectement, à la vente de la bibliothèque de Chevreau. Nous inclinerions en faveur de cette dernière hypothèse. Mais les ratures, nous les croyons de Chevreau, désireux de ne laisser dans son œuvre que des observations originales et neuves sur la langue, quitte à introduire, dans ses *Œuvres mêlées* et son *Chevraeana*, ce qui, dans les endroits rayés, lui paraîtrait digne d'être conservé et communiqué au public.

Que traitaient en effet les onze passages zébrés de traits dans le manuscrit ? Le premier (p. 76) est un compte-rendu analytique du *Sonnet au Roy*, non une appréciation des termes employés. Dans le deuxième (même page), il n'est presque pas question des vers cités. Le troisième (p. 84) est une dissertation sur les épithètes accolées au mot *front*. On n'y rencontre aucune opinion sur le texte et l'auteur renvoie du reste aux *Lettres critiques*, qu'il avait expédiées sur ce sujet à ses amis. Le quatrième (p. 111) contient uniquement un reproche adressé à Racan, pour avoir fait « entrer en comparaison le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu tout puissant, dont il décrit si bien les merveilles après David, avec l'Hymen, qui est une personne fabuleuse et poétique, qui ne peut au plus que contribuer à la magnificence d'un mariage ». Le cinquième (p. 114) n'aboutissant à aucune conclusion ferme, ne pouvait être maintenu. Le sixième n'étant qu'un extrait du Billet, envoyé par Chevreau à La Ménardière, devait disparaître comme

les Perses, les Vandales et les Goths ; puis, sous le nom d'*Histoires secrètes*, une violente satire de Justinien et de l'impératrice Théodora. Voici l'épigramme écrite contre lui par Ménage :

Le grand traducteur de Procope
Faillit à tomber en syncope,
Au moment qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage.
Ah ! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné !
Moi qui fais de belle harangues,
Moi qui traduis en toutes langues,
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque partout on me diffame,
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme ?

Pour se venger, le Président fit, après la mort de Ménage, son éloge ironique dans le *Journal des Savants* (11 août 1692).

le troisième et pour la même raison (p. 136-137). Dans le septième, on rappelait seulement une précédente dissertation sur les *Fleurs* nommées *Etoiles* et les *Etoiles* prises pour des *Fleurs* (p. 174). Au huitième (p. 175), après avoir mentionné que *hoste* venait de *hostis*, non de *hospes*, on renvoyait aux savantes notes de M. Dacier sur Festus, sans pousser plus loin la démonstration. Si le neuvième passage a été rayé, c'est qu'il était reproduit intégralement avec un autre, sur un morceau de papier collé à la feuille (p. 177). Le dixième renfermait contre les femmes une longue et fastidieuse critique, déjà couverte de ratures et de grattages (p. 177-178). Le onzième roulait sur l'expression *faire la preuve* (p. 178-180) et sur les diverses épithètes dont les poètes ont accompagné le mot *robbe* synonyme de *parure*. Ces points avaient déjà été traités par Chevreau dans sa Correspondance et ne contenaient pas de commentaires. Ajoutons à ces onze passages trois citations (p. 27, 32, 133), que Chevreau a considérées avec raison comme inutiles.

S'il peut y avoir doute pour certains au sujet de l'auteur des RATURES et des SUPPRESSIONS, qui n'offrent rien de caractéristique, ni de distinctif, nous ne pensons pas qu'il puisse y en avoir sur l'auteur des CORRECTIONS et des ADDITIONS, car elles nous paraissent de la même écriture que le texte primitif et aucune particularité ne permet de les en distinguer, par suite de les attribuer à un autre [1]. Leur but était assurément d'améliorer et de compléter l'œuvre primitive.

D'un autre côté est-il possible de marquer, pour ainsi dire, les diverses étapes par lesquelles est passé le manuscrit et de fixer, au moins approximativement, le temps où il fut composé ? Nous ne le croyons pas.

Il a dû être commencé aussitôt après la première édition des *Remarques sur les Poésies de Malherbe* par notre auteur, c'est à dire en 1660, puis continué au jour le jour, jusqu'à une époque qu'il est impossible de déterminer nettement. On y mentionne, en effet, page 9, la *Minerve* de Sanctius, d'après l'édition de 1664 ; page 64, l'*Othon* de Corneille, pièce représentée également en 1664 ;

1. Au contraire, les noms des présidents Cousin et de Linet., placés à la première page, sont d'une écriture différente ; la seconde plus grosse et plus nette que la première. Aucune ne ressemble à celle du manuscrit lui-même.

page 124, les *Lettres critiques* de M. Le Fèvre publiées pour la première partie en 1658, mais, pour la seconde, en 1665 ; page 156, *le trépas de Loret* survenu en 1665 ; page 35, la *Vie d'Henri V d'Angleterre* par André du Chesne, d'après l'édition de 1666 ; page 151, un passage du troisième volume de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, volume imprimé à Rome seulement en 1666 ; enfin, page 131, il est question des *Pensées* de Pascal dont la première édition parut en 1670 [1]. C'est la date la plus reculée que nous lisions dans le manuscrit ; mais, comme bien d'autres, cette note a été introduite après coup dans le texte et ne peut nous fournir une indication précise. Voilà tout ce qu'il est permis d'annoncer sur ce point : ce n'est pas bien probant.

Quelques-uns se demandent sans doute quelle est la valeur du manuscrit par rapport aux éditions imprimées.

Si l'on compare le manuscrit de Niort à l'édition de 1660 qui l'a précédé ou à celle de 1723 qui l'a suivi et qui ne diffère de la première que par quelques *Additions* extraites des *Œuvres mêlées* et du *Chevraeana* de notre auteur, on arrive aux conclusions suivantes [2] :

Les vers sont parfois différents, notamment pour les expressions peu nobles et les vers négligés [3].

Les éditions renferment quelques remarques absentes ou moins développées dans le manuscrit et des vers plus nombreux [4], des citations plus complètes. Ajoutons cependant que les vers donnés en plus n'offrent, au point de vue des Remarques, aucun intérêt et n'ont d'autre but que de terminer convenablement la phrase commencée. Aussi négligerons-nous le plus souvent d'indiquer ces additions, inutiles au but que nous poursuivons.

En revanche, le manuscrit contient un plus grand nombre d'articles, beaucoup plus développés que dans les éditions, sur

1. Publiée par Périer son beau-frère, le duc de Roannez et M. de Brienne.

2. Pour donner une idée concrète et visible de la différence du manuscrit et des éditions nous reproduisons simultanément en appendice le début des unes et de l'autre.

3. Voir, par exemple, p. 242-268 de d'édition de 1723, et comparer avec les passages similaires du manuscrit. Nous signalerons ces différences avec les remarques absentes ou moins développées dans le manuscrit.

4. Voir notamment p. 248, 249, 265, 278, 282, 286, 294, 295, etc. de l'édition de 1723 des œuvres de Malherbe que nous suivons.

parler une langue et écrire du fer (p. 10-14) ; *offencer* et *nud de glaire et de courage* (p. 15-19) ; *cracher, romir, lavement, regorger* (p. 21-24) ; *spatium, espace,* pour *locus* ou *tempus, lieu* ou *temps* (p. 25-28) ; *hyperbole* (p. 30-31) ; *genre et nombre de quelques noms* (p. 34-36) ; *ignorer le soleil* (p. 44-48) ; *lieux communs* (p. 44-49) ; *trouver de l'eternité en quelque chose* (p. 56-57) ; *la main de cet esprit farouche* (p. 61 62) ; *deplorable* pour *execrable* (p. 67) ; *le dieu de Seine* (p. 67) ; *effroyable* pour *redoutable* et *merveilleux* (p. 72-73) ; *doubler* (p. 75) ; *Ruer* et la lettre *R, Briare* pour *Briarée,* etc. (p. 78-80) ; *bander l'ire* (p. 91) ; *ouvrages possibles, immortelles mains, dignes de vous louer* (p. 102) ; *l'altruy* (p. 110) ; *tout ce qui me demeure* (p. 122) ; *flus* et *reflus* (p. 148) ; *autant* et *aussi, tant* et *si* (p. 162) ; *injurieux ami* (p. 170), etc.

Certains passages même ne sont l'objet d'une remarque que dans le manuscrit. Donnons-les au hasard :

Change (p. 59-60) ; *vergogne* (p. 28-29) ; *bailler* (p. 107-108) ; *vitupère* (p. 49) ; *caut* (p. 161) ; *Cependant que, pendant que* (p. 28) ; *pas* et *point* (p. 128) ; *dessous, dessus, dedans* pour *sous, sur, dans* (p. 126)[1] ; *sortir de son sens et de soy* (p. 25-26) ; *trop de silence* (p. 108) ; *cachettes* (p. 42) ; *ne voir goutte* (p. 52) ; *sourde oreille* (p. 153) ; *tout incontinant* (p. 87) : *et d'un bien qui s'envole un qui n'a pas de bout* (p. 25) ; *remise* (p. 104) ; *rancœur, outrageuse licence, ocieux* (p. 56-57) ; *emerveillable* (p. 62) ; *frappé non moins que de charmes* (p. 52) ; *quantes fois, quants et quels* (p. 84-85). *Titgre, favere linguis* (p. 100-102) ; *heur* (p. 82) ; *prosopopée d'Ostende* (p. 115) ; *Urbanités, patois, baragouin, barbare* (p. 28-30). *Le sujet des poèmes sont les mœurs* (p. 133, feuille collée) ; *synonime* (p. 12) ; etc.

Il est même des poésies, dont les imprimés ne citent rien et qui sont l'objet de remarques dans le manuscrit.

Livre II. — *Au roi Henry le Grand sur la prise de Marseille* (p. 68-70) ; *sur le sonnet au Roy* et sur le sonnet : *Muses je suis confus,* le premier sonnet rayé il est vrai partiellement, ainsi que le second (p. 76) ;

Livre IV. — Sur le sonnet à *Mgr le cardinal de Richelieu* (p. 106-107) ; sur le sonnet pour *Mr le marquis de la Vieuville*

1. Et aussi page 28.

(p. 115); sur le sonnet à *Mr de Fleurance* (p. 116); sur la *prophetie du dieu de Seine* (p. 118);

Livre V. — Sur les stances pour *Mgr le comte de Soissons* (p. 120); sur les stances : *Quoi donc ma lascheté sera si criminelle* (p. 121); sur la chanson : *C'est faussement qu'on estime* (p. 121-122); sur le sonnet : *C'est fait, belle Caliste, il n'y faut plus penser* (p. 128); sur le sonnet : *Caliste en cet exil, j'ai l'ame si geinée* (p. 133-134); sur les stances : *Dure contrainte de partir* (p. 135);

Livre VI. — Sur le ballet de la reine : *Pleines de langues et de voix* (p. 157-159); sur les stances : *Pour les dieux marins conduits par Neptune* (p. 160); sur l'épitaphe : *Pour un gentilhomme de ses amis, qui mourut agé de cent ans* (p. 171); sur le sonnet : *celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée* (p. 171-172); sur l'épigramme pour une fontaine : *Vois-tu, passant, couler cette onde ?* (p. 172-173); sur le fragment à M. le cardinal de Richelieu : *Grand et grand prince de l'Eglise* (p. 173).

Enfin, dans le manuscrit, on rencontre des étymologies hébraïques; elles manquent totalement dans les éditions, probablement faute d'ouvrage sous la main, où Chevreau pût les prendre.

En somme, le manuscrit est plus complet que les éditions, même avec les Extraits ajoutés à la dernière[1]. Les explications y sont plus détaillées; les jugements plus précis, appuyés sur des considérations plus logiques, des exemples plus nombreux, des démonstrations plus rigoureuses. Par conséquent l'ensemble est beaucoup plus satisfaisant. On reconnaît que, depuis la première édition, Chevreau a revu consciencieusement et sans cesse son œuvre, en s'efforçant de la rendre moins imparfaite, plus digne à la fois de Malherbe et de lui.

Toutefois on ne saurait y voir un travail achevé ni la regarder comme la véritable expression du sens critique et du goût littéraire de son auteur; c'est une ébauche fort avancée, à

1. Dans l'édition de 1723 les *Remarques* occupent 115 pages (I[er] vol. p. 221-336) et, avec les extraits des *Œuvres mêlées* et du *Chevraeana*, 220 (*id.* p. 221-441). Mais les extraits se trouvent en partie dans le manuscrit de Niort. Nous signalerons au fur et à mesure les différences notables entre le manuscrit et les éditions.

laquelle il fallait la dernière retouche, qu'aurait faite certainement Chevreau, s'il se fût décidé à l'imprimer.

IV

Etude générale et synthéthique du manuscrit [1]

Chevreau a mis en tête de ses *Remarques* la phrase suivante de Sénèque que nous avons déjà signalée : « NUNQUAM VOLUI POPULO PLACERE ; NAM QUÆ EGO SCIO NON PROBAT POPULUS ; QUÆ PROBAT POPULUS EGO NESCIO [2]. » Par cette phrase, notre auteur déclare nettement que son but réel n'a pas été, dans ce travail, comme dans toute sa vie, de plaire au peuple, dont l'approbation et les connaissances ne répondent pas aux siennes ; et, par suite, qu'il a songé uniquement à satisfaire les hommes de goût, les esprits délicats, capables de le comprendre et de l'apprécier. C'est bien nous annoncer, dès le début de son étude, qu'il a désapprouvé par la suite ce qui charme la populace et réservé ses éloges à ce qu'estiment les « honnêtes gens », à ce qui lui a paru marqué au coin du bon ton et d'une sage mesure. De fait, comme nous le constaterons, c'est bien cela. Ici apparaît également l'intention de l'auteur de publier son manuscrit, intention qui ressort, du reste, de tout l'ensemble de l'ouvrage [3].

Après cette franche profession de foi et avant d'entreprendre son examen détaillé, Chevreau rend hommage à Malherbe. Il le fait même avec une certaine exagération, propre à flatter les partisans du maître ; mais injuste au fond, puisqu'il soutient que personne jusqu'ici n'a tourné les vers avec plus de délicatesse ni de grâce [4]. Toutefois, à côté de ses poésies « admirables », de son

1. Pour la critique détaillée, nous renvoyons au texte même du manuscrit, où les jugements de Chevreau seront exposés et appréciés successivement.

2. Sénèque, *Epitres*, 29. En général la littérature au XVIIe siècle ne vise pas à frapper la multitude : elle préfère les suffrages d'un public restreint, mais choisi : pour avoir ceux de tout le monde, il faudrait peut-être trop s'abaisser. Aussi, même quand ils ont été composés pour le vulgaire, les ouvrages sont-ils ordinairement lus et appréciés dans les salons, circulent à l'état de manuscrit, avant d'être imprimés.

3. Nous avons déjà signalé qu'à la page 158, Chevreau s'adresse au *Lecteur*.

4. Il oublie Charles d'Orléans, Villon, Marot et les poètes de la Pléiade, pour ne citer que les plus connus. Son jugement est, par avance, celui de Boileau (Art poétique I, 131-142), trop dédaigneux des premiers poètes français.

« industrie merveilleuse » et de son « bonheur extraordinaire », il constate des faiblesses et des négligences ; mais il pense qu'avec « plus de repos et de loisir » l'auteur les aurait corrigées. Nous savons[1] que ses Imitations, il les prétend légitimées par les exemples des Anciens, pourvu qu'elles soient faites sobrement. On voit que notre auteur était un homme habile, sachant ménager les susceptibilités des puissants et conserver malgré cela son libre arbitre.

Les *Remarques de Chevreau sur les Poésies de Malherbe* sont fort nombreuses et de nature assez variée. On peut les ramener cependant à trois chefs principaux : le **Vocabulaire,** la **Syntaxe** et les **Conformités.**

I. Le Vocabulaire. — Chevreau signale ici les TERMES VIEUX OU BAS ; les EXPRESSIONS MAUVAISES, HORS D'USAGE, NÉGLIGÉES, IMPROPRES OU OBSCURES. Il dit également un mot de la PRONONCIATION et de l'ORTHOGRAPHE. Enfin, pour mieux étayer son opinion et peut-être aussi pour montrer sa science, il discute quelques ÉTYMOLOGIES.

1° TERMES VIEUX : *Parentage* (p. 9) ; *Vergogne et Vergongnieux* (p. 29) ; *Ebatement, Piteux, Dédagne, Chétif, Amiable, Meffait, Ores, Rebailler, Empirée* (p. 33) ; *Envieillir* (p. 42) ; *Ocieux* (p. 58) ; *Change* (p. 59) ; *Emerveillable* (p. 63) ; *Ramenteroir* (p. 67) ; *Remord* (p. 80) ; *Orgueillir, Face, Front* (p. 84) ; *Dam* (p. 88) ; *Flux* (p. 90) ; *Tancer* (p. 103) ; *Alleger, Bailler, Rebailler* (p. 107) ; *Avantureux, Valeureux* (p. 111) ; *Orra* (p. 116) ; *Départie, Partement* (p. 134) ; *Change* (p. 149) ; *Accoustrement, Accoustrer* (p. 161) ; *Caut* (p. 161) ; *Débatre* (p. 162) ; *Face* (p. 181). Comme on voit, certains termes sont mentionnés deux fois, tels que *change* et *face*. Il les indique simplement. Pour d'autres, il ajoute quelques considérations.

« *Clore* est vieux et n'est plus reçu dans le bel usage » (p. 4). « *Bassement* n'est plus en usage et il a meme une autre signification » (p. 5). Le mot *Angoisses* « est, à mon avis, devenu vieux, quoiqu'il soit très significatif » (p. 8 et 9). « *Noise*, qui n'etoit pas moins significatif qu'*Angoisse*, n'est pas mieux receu dans le bel usage » (p. 9). « *Couard* n'est plus beau que dans Marot » (p. 15). « *Cachette* est vieux, bas et du menu peuple » (p. 42). « *Vitupère* est vieux et n'est ni de la belle poésie, ni du bel usage » (p. 49).

1. Voir l'article précédent.

« *Mérites* au pluriel n'est plus en usage » (p. 81). « Je *bous*, tu *bous*, il *bout* sont devenus vieux », l'on ne se sert que de *boüillir*, *boüilli*, *boüilloit*, *boüillant*, etc. » (p. 81). « *Heur* n'est plus en usage, à moins que l'on y joigne *bon* ou *mal* » (p. 83). « *Quantefois*, qui est admirable dans la grande poësie est depuis peu, malheureusement, perdu... comme *quants et quels* dont Marot s'est servi » (p. 84). « *Aboutir* est vieux et mêmes bas » (p. 103). « *Giron* est vieux et les délicats le peuvent laisser ou aux curés de village ou à leurs vicaires, qui croient parler fort elegamment, quand ils disent rentrer au giron de l'Eglise » (p. 111).

2° TERMES BAS : *Tout incontinant* (p. 6), *Cracher* (p. 21), *Vomir* (p. 22), *Lavemens* (p. 23), *Regorger*, *Degorger* (p. 24), *Assaillons* (p. 61), *Caver* (p. 68), *Convenable* (p. 75), *Bride*, *Deferrer*, *Ferrer* (p. 87), *Cadarres*, *Carcasses* (p. 89), *Avorton* (p. 91), *Depité* (p. 134), *Souvenance* (p. 142), *Incontinant* (p. 170), *Permanent* (p. 172).

A propos de *Cracher du latin*, *Vomir des blasphemes* (p. 21), Chevreau, tout en répudiant ces mots comme bas et vilains, reconnaît que le Vieux et le Nouveau Testament les ont employés, mais, qu'en cette rencontre, il fallait les traduire différemment; car « la version d'un passage, qui fait connoître le sens et l'intention de l'auteur dans son étendue, sans lui rien ôter, vaut bien mieux que celle qui s'arreste scrupuleusement aux mots, quand ces mots, qui sont tirés de quelque similitude, remplissent l'imagination d'une sale idée » (p. 23).

Aussi conseille-t-il à Mrs de la Religion P. R. (Prétendue Réformée) de changer le mot *lavement*, comme *regorger* et *dégorger*. Il explique ses scrupules par ce fait « que les prophètes se sont servis dans le sens figuré de certains mots de cette nature, dont notre langue ne peut soutenir la force et qu'on a traduits dans le sens propre, pour s'accommoder à notre foiblesse ». Cette raison n'est pas pour nous convaincre. La meilleure, et même la seule, réside dans la différence du génie des langues en présence, en même temps que dans la délicatesse spéciale à chaque nation et à chaque époque.

3° Les EXPRESSIONS que Chevreau trouve MAUVAISES, NÉGLIGÉES, IMPROPRES OU OBSCURES sont en quantité trop considérable pour que nous entreprenions d'en dresser la liste. Voici les principales avec une partie des notes qui les accompagnent.

Obtenir *mieux* pour davantage « ne vaut rien ». (p. 4). « *Offencer le repos* ne se dit pas » ; *affliger le repos, fascher le repos,* non plus (p. 5). On ne dit encore point *faire un assaut* (p. 8) ; *dorer un siecle de fer ; parler ou ecrire du fer et des pierres* (p. 10 et 11) ; *Visage d'une age, age ferrée* (p. 14). « A peine la parole *avoit quitté sa bouche* est une parole qui ne vaut rien » (p. 15). « *Des sermens qui jurent* sont en vérité des sermens étranges » (p. 20). On peut en déclarer autant des *langages qui se taisent, des discours qui recitent des avantures* (p. 20) ; des *pas qui passent* (p. 31), d'une *voix aveugle* (p. 45), etc.

Si « *Offencer* ne dit pas assez pour des enragés qui ont l'epée à la main », *nud d'epée et de courage, veuf de carquois, de feuilles de pilotes* sont étranges (p. 15), autant que *courage d'acier, foy de rocher* ou *acier de courage, roche de foy* (p. 20). Certains mots, certains qualificatifs, tels que les *Epines des feux* (p. 49), *Marcher* (p. 49), *Eternellement* (p. 57), *Reliques* (p. 57), *Faute* (p. 63), *Allure* (p. 63), *Deplorable* (p. 67), *Effroyable et Terrible* (p. 70), *Braves* (p. 108), *Obliger* (p. 109), *Honorer* (p. 115), *Dure* (p. 134), *Divertie* (p. 134), *Filer et Eclairer* (p. 134), etc., s'appliquent mal à l'objet désigné, sont impropres ou trop faibles.

« *Ton allure n'a ni affection ni connaissance* est ce que l'on nomme galimatias » (p. 63). « *Ecumer sa rage* ne se dit pas » (p. 66). *Au deça de la vérité, au dela de la mort* sont des manieres de parler « monstrueuses » (p. 85). On peut en dire autant de « *Je vois des cerveaux dont la fortune est la meilleure* » (p. 100) ; « *outre ses bords* » (p. 114) ; « *vos yeux sont des objets de grandeur et de gloire* » (p. 120). « Une nuit *qui a le destin de cheminer* est une mauvaise nuit » (p. 125), etc.

Méprisant le conseil de *revenir à soy* « est une manière de parler que l'on n'entend point » (p. 6). *Les ondes que j'epans d'une eternelle veine*... « est un galimatias tout pur » (p. 8.) « *Ma honte m'avertit de me taire* est une expression tellement obscure qu'il n'y a personne qui la puisse entendre » (p. 32). « *La reine satisfait l'oracle au sein du roy*, n'est ni pur, ni net, ni intelligible » (p. 75). On pourrait multiplier les exemples : ceux-là suffisent amplement.

4° Deux remarques seulement portent sur la Prononciation et l'Orthographe. La première est ainsi conçue. « On ne dit ni

arrousée, ni *rousée*, mais *rosée* et *arroser*, et ceux qui disent *pourtrait* et *pourmener* pour *portrait* et *promener*, *pourfit* pour *profit*, *chouse* pour *chose*, ne parlent pas mieux » (p. 34). Dans la seconde, Chevreau déclare seulement, en passant, qu'il éviterait toujours d'écrire « *avecque* pour *avec* » (p. 103), bien que cette paragoge soit assez fréquente ; puis il explique pourquoi on écrit *cour* (p. 110).

5° Parmi les mots dont il donne l'ÉTYMOLOGIE, d'une façon assez détaillée et complète, citons *Angoisse* (p. 9), *Noise* (p. 9), *Issir* (p. 9), *Eviter* (p. 47), *Tragédie* (p. 54), *Olor* (p. 55), *Rancœur* (p. 58), *Change* (p. 59), *Ambubayes* (p. 60), *Titans* (p. 69), *Mactare et Immolare* (p. 77), *Ruer et Rhotacisme* (p. 79), *Vidua* (p. 86), *Funérailles* (p. 86), *Titgre et Satyres* (p. 100 et 101), *Mystères* (p. 101), *Farere* (p. 101), *Eson* (p. 106), *Parer* (p. 109), *Cire* (p. 182), *Barbarisme et Urbanité*, *Patois et Baragouin* (p. 30), *Geinée* (p. 133), etc.

II. La Grammaire. — Dans le domaine grammatical, Chevreau observe le GENRE *et le* NOMBRE DES SUBSTANTIFS, la NATURE DES VERBES, les GROUPEMENTS DES MOTS, les CONSTRUCTIONS DES PHRASES, l'emploi des FIGURES et des diverses PARTIES DU DISCOURS.

Pour les GENRES, il signale que Malherbe a fait *navire*, *poison*, *doute* du féminin ; puis il ajoute « Il y en a encore qui disent *un rencontre* et *une carosse* pour *une rencontre* et *un carosse* ; mais ils parlent comme ceux qui disent *la navire*, *la poison*, *la doute* et parlent fort mal » (p. 19). Pour les NOMBRES, il ne mentionne guère de Malherbe que *courroux* et *merites*, employés à tort au pluriel (p. 34 et 81). A propos du premier, il dresse une longue liste de noms qui n'ont pas de singulier ou de pluriel ; qui sont du masculin, du féminin ou des deux genres « en deux significations différentes » (p. 36 et 36 bis et ter). Pour les VERBES, le GROUPEMENT DES MOTS, la CONSTRUCTION DES PHRASES, etc., voici ses plus importantes remarques.

« Cet *homme n'esperoit point une chose que rien finît sa foy que la meme mort* est une expression fort embarrassée et elle n'est ni pure, ni nette » (p. 115). « Il faut dire si *dure que* » et non *si dure comme* (p. 24)[1] « *J'ay peur dans le danger* est incomparablement plus pur et plus net que *j'ay peur au danger* » (p. 24-25).

1. Il reprend souvent cet emploi condamnable de *comme* pour *que*.

Dans *Mais toy que plus que tous j'aimay parfaittement* « la transposition est insupportable » (p. 25). « *Dessus, Dessous, Dedans,* ne doivent pas s'employer comme prepositions ce sont des adverbes » (p. 42). « Il falloit écrire *de l'enfer* », non *d'enfer* ; « *ignorer ce que c'est que le fer* », non ignorer *que c'est que le fer* (p. 43)[1], *se calmer, non calmer* (p. 6), *retarder, accroistre, redoubler, non tarder, croistre, doubler* (p. 75) ; *se glisse, lorsque,* non *glisse* (p. 41), ni *alors que* ; car « *alors* est adverbe » (p. 55). *Bien* ne se met pas devant un nom dans une exclamation (p. 59). *Où,* adverbe de lieu « ne doit point être mis pour le pronom relatif *qui, lequel,* ou *laquelle,* quand il s'agit de personnes » (p. 62). On ne peut dire des *bords de Loire* et des *bords de Garonne,* « parce que les noms de rivieres veulent un article » (p. 67) ; ni *davantage de palmes* (p. 88), *l'aultry* (p. 110), *auparavant que* (p. 181), *que rien qu'elle fasse* (p. 182), *combien que* (p. 33), etc.

En fait de Figures, il ne parle guère que de *l'Ellipse ou Aposiopèse* (p. 181), de la *Métaphore* (p. 155), de *l'Allusion* (p. 117), et de *l'Hyperbole* surtout, qu'il n'aime point, mais qu'il n'ose point condamner absolument parce que, si elle est « la favorite des jeunes gens », elle « a eté sanctifiée par le Saint-Esprit » (p. 31). Il repousse les figures qui font toujours dans l'esprit un mauvais effet comme « *ces peuples sans bride* » (p. 87) ; celles qui sont tirées de trop loin et mal continuées, comme dans *Marguerite, Giroflée* et autres noms de fleurs donnés à des personnes (p. 117). Pour la *Prosopopée* d'Ostende, il se contente de trouver meilleur l'original latin de Grotius (p. 114). Il ne dit rien de la figure elle-même.

III. Conformités. — Chevreau donne ce nom aux *Imitations* de Malherbe ou plus exactement aux endroits où l'analogie est frappante entre notre poète et ses prédécesseurs ou ses contemporains. C'est dans cette partie principalement que se déploie à l'aise sa vaste érudition ; que s'étale librement sa connaissance merveilleuse des Anciens et des Modernes, des Grecs comme des Latins, des Italiens comme des Espagnols, des Hébreux comme des Français. A l'occasion du texte de Malherbe, il rapproche,

1. Il critique aussi *plaint* pour *se plaint* (p. 124), *semble* pour *il semble* (p. 126), *vaut mieux* pour *il vaut mieux* (p. 126) et avertit que « *Rendre* est une espece d'ecueil contre lequel il est aisé de heurter, si l'on n'y prend garde » p. 38.

compare, oppose les passages similaires qu'il connaît [1] ; distribue impartialement l'éloge ou le blâme, expose en toute franchise son opinion personnelle ; indique ses doutes, ses improbations, ses préférences [2] et prononce un jugement, non seulement sur les mots et les phrases, mais sur les idées et les sentiments, jugeant le fond aussi bien que la forme et redressant ses propres erreurs, non moins que celles des autres, signalant par contre et vantant les beaux passages [3], sans animosité ni flatterie.

Les Citations, les Digressions, les Développements abondent. Impossible de cataloguer les Citations et d'en fournir une idée concrète en raccourci : elles sont beaucoup trop nombreuses. Contentons-nous de noter brièvement quelques-uns des endroits, où se sont particulièrement manifestés la science profonde de notre critique, sa mémoire prodigieuse, rarement en défaut, son goût sévère et fin.

Au sujet des expressions : *Parler de pierres, paroles emmiellées, dire des roses, age ferrée, nud d'épée et de courage, veuf de carquois, de feuilles, de pilotes*, il insiste sur ce fait qu'il existe en hébreu, grec, latin, italien et espagnol des façons de parler nullement autorisées en français et que, s'il est bon d'en introduire quelques-unes pour enrichir notre idiome, « il ne faut pas se servir indéfiniment de ce privilège » ; car « nous devons en toutes choses consulter l'usage [4] » Il revient assez souvent sur cette idée que l'Usage est l'arbitre souverain en fait de langage et que, le génie différent des divers peuples n'admettant pas les mêmes tournures, les mêmes manières de rendre la pensée, ce serait une faute grossière de vouloir les assimiler et les faire entrer d'une langue dans une autre. D'ailleurs les « *lieux communs* ou idées générales, thèmes identiques exploités par un grand nombre d'écrivains, fourniraient à Chevreau la matière d'un « juste volume [5] ». En attendant de l'écrire, il affirme qu'ils

1. Quelquefois ces rapprochements (comparaisons ou oppositions) constituent à eux seuls toute la Remarque, par exemple dans l'épigramme : *Jeanne*... p. 119.

2. Voir par exemple page 171 sur *Etancher des larmes*.

3. Que ces passages soient d'ailleurs de Malherbe, de Racan, de Maynard ou d'autres. Voir notamment p. 27, 49, 81, 85, 106, 126, 166-168.

4. Page 19. Cf., pp. 43, 48 et passim.

5. Page 48.

ne manquent pas chez nous « et que celui qui voudrait les tourner en sa langue se piquerait d'une fidélité ridicule[1] ».

Les questions d'**Etymologie** sont pour Chevreau l'occasion de longs développements ; *L'Hyperbole* (p. 30), *la lettre R* (p. 78), *l'Ode* (p. 49), les *Pleiades* (p. 99), *le cap Malée* (p. 98), le fleuve *Alphée* (p. 111), l'épithète de *Sacrée* attribuée aux rivières par les Anciens (p. 113), l'orthographe de *Cour* (p. 110), le verbe *Prendre* et son équivalent latin *Capere* (p. 126-127), les mots *Superbe* (p. 130), *Geine* (p. 133-134), *Nécessité* (p. 135), *Neige* (p. 137), *Vers* pour *envers* (p. 140), *Revenez*, *Revenir* (p. 147), *Erreur* (p. 148), *Caut* (p. 161) lui inspirent également des articles plus ou moins considérables. Il disserte aussi copieusement sur *Contemptible et Meprisable* (p. 145), sur le *Paon* et la *Prairie de plumes* que forme sa queue (p. 147), sur *Flux et Reflux*, *Erreur* et *Metempsychose* (p. 148), sur *le Flatter* et en général l'*Infinitif* employé substantivement (p. 100), sur *Tant* et *Autant*, *Si* et *Aussi* (p. 162), sur la *Mort*, à laquelle tous sont soumis et le *Rivage blesme* qu'on n'aborde qu'une fois (p. 167), etc.

Ce qui concerne la **Versification** est peu de chose. Chevreau s'est borné en général à traiter de « pitoyables »[2] les vers qui ne le satisfaisaient pas au point de vue du rythme, de l'harmonie ou de l'expression. Parfois il a refait le passage, remplacé une épithète, retranché un mot, rendu convenables des tours prosaïques ou sonnant mal. Mais de Remarque véritablement technique, on n'en trouve guère qu'aux pages 9 et 134, où il signale les Rimes normandes *Quitter* et *Jupiter* ; *Philosopher* et *Enfer* et à la page 122, où il blâme Malherbe d'avoir risqué une Rime provençale, en faisant rimer *route* et *doute*, une longue avec une brève. Il note aussi à propos des syllabes *oye*, *ouye*, le bâillement ou Hiatus à éviter (p. 49) ; prétend que la Rime « ne saurait être trop juste (p. 9) ; signale le Repos qui manque au troisième vers de la stance : « La foy qui fut au cœur » etc. (p. 162) et déclare que les vers monosyllabiques n'ont rien de plus rudes que les autres (p. 162).

Dans son désir de clarté, de noblesse, d'exactitude et de précision, Chevreau est allé quelquefois trop loin ; il a condamné des

1. Page 48.
2. Voir par cet exemple pages 33 et 34, 61, 127, 161, 182.

façons de s'exprimer que nous admettons encore aujourd'hui et et qui même étaient d'usage courant à son époque. En voici quelques-unes.

« *La fortune me fait son serviteur* » (p. 7)[1]. « *Il parle bien le latin, le grec, etc.* » (p. 10). « *La guerre a moins d'enseignements que tu n'as de vertu* » (p. 15). « *Des bouches qui racontent des exploits, des oreilles qui oyent dire des merveilles* » (p. 20). « *Ignorer la vie* » (p. 45). « *Il ne voit goutte* » p. 52. « *Faire la sourde oreille* » (p. 153). « *Demander mercy* » (p. 159). « *Ambitieux de donner* » (p. 160). « *Homme mal appris* » (p. 160). « *Prendre un reconfort* » (p. 163). « *Endurer votre colere* » (p. 168). « *Piper le dé* » (p. 183), etc. « *Chacun le sien n'est pas trop* » lui semble « une construction monstrueuse » (p. 100). Nous y reviendrons dans les notes du manuscrit.

Comme on l'a vu, par les exemples que nous avons fournis et dont il eût été facile de doubler le nombre, Chevreau ne laisse rien de côté. Il passe au crible et les mots et les tours. Son attention avertie se porte sur les termes et les expressions, les phrases et les figures, les lieux communs et la versification. Partout il fait preuve du même esprit méticuleux, disons le mot, étroit, qui était en grande partie celui de la critique de son temps.

D'après M. Arnould (*Quelques poètes*, p. 19) la critique, avant le XIXe siècle, « se contentait de juger et de confronter chaque œuvre avec les règles esthétiques qui, dogmatiquement, s'imposaient au genre correspondant ». Depuis un siècle seulement elle se propose le plus souvent « de remonter aux sources naturelles de chaque écrit, en un mot d'expliquer avant de juger », ce qui lui permet « de juger, après ce long travail préalable, beaucoup plus équitablement l'originalité de l'écrivain ». Ce travail *d'explication* manque chez notre auteur comme chez tous ses contemporains.

Il y a chez lui un incontestable excès de sévérité et de purisme. Mais il faut reconnaître que cet excès est causé par un respect profond du lecteur et par la ferme intention de ne pas

1. Nous avons signalé déjà *clore la bouche, les paupières* et *obtenir mieux* pour *davantage* (p. 4), *paroles mielleuses ou emmiellees* (p. 12), etc.

laisser fausser l'instrument délicat de la pensée française. Nous reviendrons ailleurs sur ce point spécial[1].

V

Plagiat de Ménage

Occupons-nous maintenant de l'accusation formelle lancée par Chevreau contre Ménage. Voici, à ce sujet, les parties importantes de la lettre que notre auteur adressa de Loudun, le 17 juillet 1687, à Monsieur de Benserade et qui se lit aux pages 103-107 des *Œuvres mêlées*[2].

« Il est vrai, Monsieur, que La Ménardière, après avoir lu mes dernières observations *sur les Poésies de Malherbe*, me sollicita de les lui laisser pour quelque temps ; que pour obtenir l'instante prière qu'il m'en faisait, il eut recours à l'autorité de Monsieur de Chandenier qui a un pouvoir absolu sur moi. Il garda ces observations à Paris plus de quatre mois et, pour les ravoir, je fus obligé de me servir de tout le crédit qu'avait sur lui une demoiselle de ces quartiers qu'il aimait et dont il n'était nullement aimé, parce qu'il y avait une trop grande distance entre elle et lui du côté de l'âge et de la fortune. A sa prière et à ses reproches, il me renvoya mon manuscrit assez mal en ordre pour me faire croire qu'il avait dû passer par les mains de tous les cuistres de la rue Saint-Jacques. Je sus depuis qu'il l'avait prêté à Monsieur Ménage contre la promesse qu'il m'avait faite de ne les montrer à qui que ce fût et, pour les *Observations de M. Ménage* sur les mêmes poésies de Malherbe, je reconnus l'infidélité de mon ami. Cependant M. Ménage dit dans sa *Préface : « Je remarque toutes ces dates, afin qu'on « voie l'engagement où je me suis trouvé de publier ces observations « sur les Poésies de Malherbe et qu'on ne croie pas que j'aie voulu « entreprendre sur Mr. Chevreau, qui a publié depuis peu*[3] *un*

1. Chap. VI. *Chevreau grammairien et critique.*

2. *La Monnoye* (page 4 du *Segraisiana*, note b) fait remarquer que « cette plainte de Chevreau, quoique datée de 1687 n'a paru qu'en 1697, cinq ans après la mort de Ménage » Cela est vrai, mais la protestation de Chevreau, n'en date pas moins d'une époque assez antérieure, Benserade étant mort en 1691. Ménage vivait encore, il n'est mort que le 23 juillet 1692.

3. Il y avait déjà près de six ans.

« *commentaire sur les mêmes poésies. Je ne doute point que ce* « *commentaire ne soit rempli de plusieurs choses curieuses et très* « *dignes d'être lues. Cependant je me suis privé du plaisir de* « *lire toutes ces choses, afin qu'on ne m'accusât point d'avoir* « *volé Mr. Chevreau, si je n'étais pas de son avis.* » Ce n'est pas de mes Observations qui sont imprimées que je me plains, puisqu'elles étaient déjà publiques et que tout le monde les pouvait lire ; c'est de la révision de ces Remarques et du manuscrit où j'avais entrepris un commentaire général sur toutes les poésies de Malherbe, que j'avais confié à La Mesnardière[1], qui le lui prêta, sans réfléchir sur ma bonne foi, ni sur sa parole. Quoique celui-ci[2] assure fort, comme je viens de le remarquer, *qu'il s'est privé de lire toutes ces choses*.... il n'a pas été sincère dans cette rencontre et j'en appelle à sa conscience. Il y a longtemps qu'on l'a fait passer pour le *parasite* de tous les livres ; qu'on le soupçonne de larcins pour peu qu'il se pare et Boileau, dans son *Avis à M. Ménage*, prouve et condamne la longue habitude qu'il s'est faite d'être plagiaire...

Quoi qu'il en soit, il lui a plu de s'approprier mes plus curieuses Observations sur Malherbe, que je ne ferai jamais imprimer, après avoir lu les siennes, *afin qu'on ne m'accuse point de l'avoir volé*. On en verra pourtant quelques-unes dans mes *Lettres critiques* à *Monsieur Le Fèvre* et, pour les autres, je les abandonne à qui les a prises. Voilà, Monsieur, ce que vous avez eu la curiosité de savoir de moi et je vous proteste qu'il n'entre ni mépris, ni haine, ni déguisement dans ma réponse... » Ces derniers mots conviennent bien à la noblesse, au désintéressement et à la franchise ordinaires de notre auteur.

De son côté, Ménage, dans la *Préface* de son édition des *Poésies de Malherbe*, déclare qu'à vingt ans, il se mit à commenter ce poète, communiqua ces réflexions, « entre autres personnes, à M. Costar et à M. de Vaugelas », qui s'en sont servis : le premier dans ses *Lettres à M. de Lavardin* ; le second dans ses *Remarques sur la*

1. D'après cela, Chevreau considérait ses remarques, improvisées à Chandenier et publiées en 1660, comme une appréciation sommaire et hâtive ; tandis qu'il s'était proposé, dans son manuscrit, de faire une étude complète des œuvres de Malherbe.

2. Ce pronom se rapporte à Ménage, bien que grammaticalement il se rapporte à La Mesnardière.

langue française et que M. Conrart l'engagea, dans la suite, à reprendre son dessein. Nous n'avons pas ici à vérifier l'exactitude et la sincérité de ses assertions.

D'ailleurs, si Ménage prétend dans sa *Dédicace à Colbert*, que son ouvrage est rempli d'une infinité « d'Observations poétiques assez curieuses et de beaucoup de choses historiques peu connues, qui expliquent plusieurs endroits des vers de Malherbe », il est plus modeste dans sa Préface. Il y traite ses *Observations* de « petites questions de grammaire », s'attendant aux railleries du *Journal des Savants*, s'il reparaît comme on dit ; de quelques gazettes et de « petits envieux », qui l'attaquent sans cesse. Il termine ainsi : « Comme je les ai composées avec beaucoup de précipitation[1] et qu'on les imprimait à mesure que je les composais, j'y ai omis beaucoup de choses que je souhaiterais qui y fussent et j'y en ai mis aussi quelques-unes que je souhaiterais qui n'y fussent pas. Je me suis expliqué de toutes ces choses dans *les Additions et les Changements*, qui sont à la fin de ce livre. Si quelque jour on les réimprimait, en mon absence ou après ma mort, je supplie très humblement ceux qui prendront le soin de cette édition, de faire insérer dans leur lieu ces *Additions* et ces *Changements*[2] ».

A propos de ces *Additions et Changements* Chevreau renouvelle son accusation de plagiat contre Ménage. C'est dans son *Chevræana* (II, p. 122-124). Il s'exprime de la façon suivante :

« J'ay été le premier a reprendre dans Malherbe le commencement de l'Ode *Pour la Reine Mère du Roy, pendant sa Régence* :

Si quelque avorton de l'Envie
Ose encore lever les yeux,
Je veux bander contre sa vie
L'Ire de la Terre et des Cieux.

1. Cependant, comme le fait remarquer M. Arnould (*Racan*, pièce justificative, 27, p. 594), il déclare, dans sa préface, qu'il avait commencé son édition dès 1653. Il y dit même qu'il n'avait guère plus de vingt ans, quand il voulut se mettre à son commentaire. Détourné par d'illustres amis, il s'y remit, à la prière de Conrart, plus de douze ans avant de le publier. Il eut donc le loisir de soigner son œuvre, pour laquelle il fut d'ailleurs aidé par les *Mémoires* que Racan avait rédigés pour lui sur son maître Malherbe, en 1651. En somme, il est difficile de se reconnaitre dans les assertions contradictoires de Ménage et d'en tirer une conclusion sur son originalité.

2. L'édition des *Poesies de Malherbe avec observations de Ménage*, qui parut en 1666, avec *Additions et Changements* et une *Addition aux Additions*, fut publiée à Paris, chez Thomas Jolli. Elle comptait 388 pages, précédées d'une *Epitre dédicatoire* à

M. Ménage qui avait lu ma remarque a dit, à la page 388 de ses Observations sur le même auteur, sans m'avoir nommé, qu'il fallait avoir l'imagination bien gâtée pour trouver dans les Auteurs de semblables ordures ; et je répondis : Qu'il faut être aveugle pour ne pas voir ces sortes de choses et que, quand on ne s'apperçoit pas de ces ordures, c'est un témoignage que l'on y est fort accoutumé. Mais, dans ces *Additions et Changements* à la fin de ces *Observations sur Malherbe*, à la page 581, il a été contraint de changer de ton et il a écrit : Ceux qui trouvent quelque obscénité dans *si quelque avorton de l'envie*, etc., ont encore plus de raison que ceux qui en trouvent dans Térence, *arrige aures* et dans Salluste, *arrigere animos*, le mot *aures* et *animos* ôtant toute équivoque. Ce n'est rien dire, parce que *bander l'ire* fait le même effet et que c'est le verbe que je condamne et que la figure ne vaut pas mieux. »

Comme on voit, tout en y mettant moins de vivacité, Chevreau constate encore ici que Ménage s'est servi de ses *Remarques* et, ce qu'il y a de pire, sans le nommer.

Galland et la Monnoye[1], auteurs du *Segraisiana* (1721), prétendent que Chevreau n'a pas raison de se plaindre; car M. Ménage lui a rendu service, en supprimant des notes qui ne valaient rien, puisqu'elles attribuaient aux vers de Malherbe un sens contraire à celui que leur donnait l'auteur. Mais ils ne s'expliquent pas clairement sur la nature de ces notes et leur qualité de rééditeurs du *Ménagiana* les rend suspects. D'ailleurs ils ne font par cet aveu que confirmer l'accusation, sous une forme différente.

Mgr Colbert, contrôleur général des finances, grand trésorier de l'ordre et ministre d'Etat ; d'une *Préface* ; du *discours de M. Godeau*, évêque de Vence, sur les œuvres de M. de Malherbe et d'un *Extrait du Privilège du roi*, daté du 8e jour de mai 1650 et signé Conrart. Il faut noter que ce privilège est une simple permission accordée à « M. Ménage, conseiller et aumônier de sa Majesté, de faire imprimer, vendre et débiter tous ses opuscules latins et français, tant de vers que de prose, par tel imprimeur et libraire que bon lui semblera, durant l'espace de dix ans, à compter du jour que chaque pièce ou volume sera achevé d'imprimer pour la première fois ». L'achevé d'imprimer pour la première fois est du « 19e jour de janvier 1666 ».

1. Antoine Galland (1646-1715) est surtout connu pour sa traduction des *Mille et une nuits*, contes arabes.

Bernard de la Monnoye (1641-1728) a fait des *Poésies*, des *Noëls bourguignons*, des *Remarques sur les Jugements des savants*, par Baillet, des vers grecs et latins, enfin un *Ménagiana* corrigé et augmenté.

Certes Ménage n'était pas un sot[1], bien qu'il ait probablement servi de modèle à Molière pour le *Vadius* des Femmes savantes. Cet avocat, entré dans les ordres pour obtenir un bénéfice, s'occupait surtout de littérature. Sachant le grec, le latin, l'italien, il fut précepteur de Mlle de La Vergne, plus tard, de Mme de la Fayette et de Mme de Sévigné. On reconnaît pourtant qu'il avait surtout l'esprit des autres, qu'il excellait à piller les auteurs anciens et nouveaux. On pouvait souvent lui dire :

> Va, va restituer tous les honteux larcins,
> Que réclament sur toi les Grecs et les Latins[2].

Conrart le jugeait digne d'être marqué de la fleur de lis, au pied du Parnasse. Comme il avait traduit le nom de Mlle de La Vergne par *Laverna*, déesse des voleurs chez les Romains, on fit contre lui cette épigramme latine, où l'on raillait en même temps ses plagiats :

> Lesbia nulla tibi, nulla est dicta Corinna,
> Carmine laudatur Cinthia nulla tuo ;
> Sed, cum doctorum compiles scrinia vatum,
> Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

Malgré ses connaissances étendues, qui l'ont fait surnommer « le Varron de son siècle », ses erreurs d'étymologie le rendirent ridicule. Il possédait une mémoire extraordinaire et la plupart de

1. Né à Angers le 15 août 1613, la même année que Chevreau, il mourut le 23 juillet 1692. Mazarin, puis Colbert le chargèrent de dresser la liste des gens de lettres dignes d'être récompensés par le roi. Son penchant à la raillerie le brouilla avec le cardinal de Retz et lui valut des démêlés fameux avec d'Aubignac, Cotin, Boileau, le P. Bouhours et même Chapelain qui avait favorisé ses débuts. Ses propos légers sur Julie d'Angennes lui attirèrent les remontrances de l'Hôtel de Rambouillet et sa *Requête des dictionnaires* lui ferma la porte de l'Académie française. En revanche, il appartint à l'Académie de la Crasca, à Florence et vit tout Paris se presser à ses réunions du mercredi ou *mercuriales ;* puis à celles qu'il tint tout les jours, lorsqu'une chute l'eut empêché de sortir. Il entretint correspondance avec tous les savants de l'Europe. La reine Christine de Suède l'invita à venir la voir et alla à sa rencontre. Aussi sa vanité était-elle insupportable. Balzac le traite de charlatan et Tallemant des Réaux soutient qu' « il est de ceux qui perdraient plutôt un ami qu'un bon mot ». La Mothe Le Vayer l'a introduit dans son *Hexameron rustique ou les six journées passées à la campagne avec des personnes studieuses.* Il le met sous le nom de Ménalque, en compagnie d'Egisthe (Chevreau), de Marulle (l'abbé de Marolles), de Racémius (Bautru), de Simonidès (l'abbé le Camus) de Tubertus Ocella (Le Vayer lui-même). et lui fait employer la cinquième journée à critiquer l'éloquence de Balzac, ce dont Ménalque se plaignit d'ailleurs,

2. Acte III, scène 3, vers 1019-1020.

ses traits d'esprit ne sont que des réminiscences. Son originalité était nulle et son érudition mal digérée. Ses bons mots manquaient parfois d'esprit. Mme de Sévigné le traitait comme un homme sans conséquence ; Mme de Cressy et Mme de La Fayette le bernaient.

Chevreau, au contraire, était estimé et honoré de tout le monde pour son aménité, sa modestie et son savoir vivre. S'il n'est guère plus original que Ménage ; s'il excelle particulièrement en souvenirs érudits, il ne revendique jamais ce qui n'est pas à lui et, bien loin de vouloir se parer, à l'insu de tous, des dépouilles d'un autre, il a soin de proclamer ses emprunts, de multiplier les témoignages, pour donner plus de poids à ses propres assertions et mieux convaincre ses lecteurs.

Toutefois, en ce qui concerne la question qui nous occupe actuellement, est-il possible de décider d'une façon absolue ?

Pour nous, Ménage a certainement beaucoup emprunté, non seulement à Racan, dont les *Mémoires* servent le plus souvent de prélude à l'appréciation des poésies de Malherbe[1], mais encore au travail de notre auteur. Autrement celui-ci l'eût-il accusé aussi nettement et avec une telle insistance ? De fait, nous aurons souvent l'occasion de signaler, à côté de différences considérables, des ressemblances frappantes de rédaction et de jugements entre les Observations de Ménage et les Remarques tant imprimées que manuscrites de Chevreau sur les poésies de Malherbe. Mais il nous est impossible de formuler une accusation précise et formelle. Voici pourquoi.

La Mesnardiere, dont l'indiscrétion avait causé le larcin relevé par Chevreau, est mort le 4 juin 1663 ; le manuscrit pillé était donc antérieur à cettte date. De plus, nous avons de notre auteur une lettre à Mgr de la Trémoille, ainsi conçue pour la partie qui nous intéresse.

« Monseigneur,

« ...je vous avertis qu'au premier jour on imprimera mes
« *Remarques sur Malherbe* avec un grand nombre d'additions
« qui n'ont pas déplu aux maîtres et, pourvu que je n'en sois

1. Elles indiquent généralement l'occasion, le lieu de la composition et le destinataire de la poésie étudiée.

« pas la dupe, je vous enverrai quelque chose de plus supportable « que les emportements de ma jeunesse. Je fais moins de chemin « que je n'en faisais ; mais je me trompe, si mes pas ne sont plus « reglés et si mes démarches d'aujourd'hui ne valent mieux que « mes courses du temps passé... »

Cette lettre n'est pas datée ; mais elle porte le numéro 160 dans la Correspondance du duc de la Trémoille, publiée en 1866 par M. Imbert[1]. Or deux lettres datées, qu'on lit un peu avant et immédiatement après celle-ci, sont du 10 février et du 9 mars 1661 ; il semble donc légitime de la placer entre ces deux époques, Chevreau ayant repris, du reste, presque aussitôt, ses pérégrinations un moment interrompues, à travers l'Europe[2]. C'est donc vers la fin de 1661 qu'auraient dû paraître la révision des premières Remarques et le Commentaire général sur toutes les Poésies de Malherbe entrepris par Chevreau, sans le plagiat de Ménage qui en empêcha la publication[3].

Quant au manuscrit de Niort, il cite des ouvrages de 1664, 1665, 1666, même 1670[4]. Si quelques-unes de ces mentions ont été ajoutées après coup, celle qui comporte deux vers empruntés à l'*Othon* de Corneille, tragédie parue en 1664, appartient sûrement à la première rédaction, car elle y occupe une place normale[5]. Par contre, elle ne saurait avoir figuré dans le manuscrit précédent.

D'où provient donc le manuscrit de Niort ?

A notre avis c'est un remaniement, une sorte de rédaction nouvelle de l'œuvre utilisée par Ménage. Ecœuré du procédé peu délicat et de la dénégation effrontée de celui-ci, Chevreau aurait, sinon détruit, au moins gardé pour lui seul ou expédié au duc de la Trémoille, son premier travail, puis rédigé de nouvelles Remarques ou revu les anciennes. De là serait né le manuscrit de Niort, ensuite accru par des additions successives ; amélioré par de judicieux remaniements, au fur et à mesure des lectures et des

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome XXXI, p. 192.

2. On a de lui un billet du 2 janvier 1663, adressé de Cassel à Madame la comtesse de Chalais, depuis duchesse d'Arasciano (V. *Œuvres melées*, p. 80-83).

3. Notons cependant que, dans sa reproduction de la *Correspondance de La Trémoille*, M. Imbert a respecté l'ordre établi par Leblanc, le secrétaire du duc, ordre qui correspond *à peu près* seulement à l'ordre chronologique. Si donc nos indications sont *probablement* vraies, elles ne le sont pas *absolument*.

4. Voir plus haut p. XX.

5. Voir p. 64.

réflexions de l'auteur, avec allongements considérable de la partie de pure érudition, où celui-ci ne pouvait craindre la concurrence déloyale de son rival.

En effet, la science de Ménage est plus apparente que réelle. Elle lui procurait des succès dans les salons, mais elle fait assez piètre figure dans les livres. Ses *Observations* se composent spécialement d'anecdotes, de curiosités, mythologiques ou autres, puisées un peu partout. Il nous renseigne avec exactitude, grâce surtout à Racan, sur les personnes à qui ont été dédiées les différentes poésies de Malherbe ; sur l'à propos, les circonstances et le but de chacune d'elles. Il traite, d'après Nublé, des stances, des odes, du sonnet, des règles de la versification ; mais la partie grammaticale et les questions de goût sont assez brièvement discutées et résolues avec une désinvolture, une décision, qui tiennent à la fois au désir de briller et au pédantisme vaniteux de l'auteur. Les rapprochements sont rares et les citations empruntées de préférence au français : il n'y a pas d'hébreu.

Chevreau, au contraire, s'intéresse à peu près uniquement aux questions de goût, de langue et de vocabulaire. Ce qu'il cherche et réclame sans cesse c'est la noblesse de l'expression, la justesse du terme. Il répudie les archaïsmes et les néologismes, facilement admis par Ménage et respecte encore plus que lui la souveraineté de l'usage. Enfin sa personnalité apparaît davantage, à travers ces multiples citations, dans les arrêts qu'il prononce sans ambages pour ou contre un mot, une tournure, un vers, et les conclusions qu'il tire de ses rapprochements.

Ajoutons que l'édition de 1666 contient 680 *Observations* de Ménage sans les *Additions et Changements*. Il y a 703 Observations dans l'édition de 1689. Quant aux *Remarques* manuscrites de Chevreau, elles sont au nombre de 348. Enfin, si les éditions dont se sont servis les deux critiques comptaient 109 Poésies de Malherbe, Ménage en a négligé 11 et Chevreau 35.

Il ne faut pas cependant se laisser prendre à ces différences, recherchées peut-être par Chevreau lui-même, dans le manuscrit de Niort, pour éviter d'être accusé à son tour d'avoir dérobé son rival et d'avoir mis à profit ses meilleures indications. Si Ménage doit à Racan, à Costar, à Godeau, à Nublé, à Balzac, la meilleure partie de ses renseignements et de ses historiettes, il doit plusieurs

de ses appréciations critiques à Chevreau, comme celui-ci le démontre lui-même pour un cas particulier[1] et comme il sera aisé de s'en rendre compte par la suite. Certes le manuscrit de Niort est distinct de celui qui fut imprudemment confié à La Mesnardière; il suffit néanmoins pour donner une idée des emprunts plus ou moins déguisés faits à ce dernier par Ménage et c'est pour cela que nous avons si longuement insisté.

Nous conclurons donc, étant donné l'accusation formelle de Chevreau, les habitudes bien connues de Ménage et les exemples tirés du manuscrit de Niort, que « le parasite de tous les livres » s'est une fois de plus montré « plagiaire », en s'appropriant sans scrupule « les plus curieuses »[2] des *Remarques* qu'on avait eu le tort de lui communiquer. Il a eu entre les mains un manuscrit postérieur à l'apparition des Remarques de 1660; manuscrit déjà bien amélioré par rapport à l'édition imprimée à Saumur, mais différant beaucoup de celui de Niort. A ce manuscrit, maladroitement prêté par La Mesnardière, il a emprunté un certain nombre de jugements parus dans ses Observations de 1666 et, par suite, Chevreau a eu raison de se plaindre de lui et de lui reprocher son larcin, bien que la preuve n'en puisse se faire péremptoirement.

VI

Chevreau grammairien et critique

Au commencement du XVIIe siècle, grammairien et critique littéraire c'est tout un. Les premiers Académiciens sont presque tous des grammairiens et, dans les *Examens* de Corneille, comme dans les *Préfaces* de Racine, dans la *Correspondance* de Mme de Sévigné, comme dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Pensées* de Pascal et les *Caractères* de La Bruyère, on rencontre des discussions approfondies ou passagères, des vues ingénieuses ou de savantes dissertations sur des questions de toutes sortes. Ainsi

1. Voir *Chevraeana*, II, p. 122-123. Nous l'avons cité un peu plus haut dans le même article.

2. Toutes ces expressions sont de Chevreau (*Œuvres mêlées*, p. 105-107).

cette tendance générale du début se retrouve durant tout le cours de notre grande époque. La critique littéraire n'y est pas une profession exclusive, absorbante ; mais une occupation momentanée, à laquelle s'adonnent, pour leur agrément personnel, certains lettrés délicats et qui leur fournit une page ou un chapitre, parfois même une œuvre entière et distincte.

Un grand défaut de la critique au XVIe siècle avait été le manque absolu de courtoisie. Erasme, Scaliger, Galland, etc., s'étaient attaqués avec la dernière violence, la pire grossièreté. Par compensation, si l'on exagérait l'invective, on ne ménageait pas non plus les louanges les plus hyperboliques et les plus enthousiastes. Quelques gens de goût avaient bien essayé de mettre fin à ces brutalités et à ces panégyriques ; de prècher la tolérance et la modération ; mais ils avaient été peu écoutés. L'exagération dans les deux sens était vite reparue. Elle ne devait disparaître, du moins en ce qui concerne le blâme, qu'un peu plus tard, sans devenir toujours très douce et très indulgente, malgré l'heureuse influence, en ce sens, de l'Hôtel de Rambouillet. Pour l'éloge, il devint au contraire plus recherché encore et plus emphatique.

Ce n'est nullement par dépit rancuneux, basse jalousie ou honteuse vengeance que Chevreau a composé ses *Remarques* imprimées ou manuscrites *sur les Poésies de Malherbe*. C'est, d'abord, pour faire plaisir au marquis de Chandenier, son hôte ; puis, afin d'employer utilement son temps et de satisfaire son besoin d'activité intellectuelle, tout en améliorant sa première ébauche un peu rapide. Il n'a pas eu l'intention de prendre à partie un écrivain qui n'avait pas ménagé les autres, Ronsard et Desportes notamment ; ni de se montrer malveillant à l'égard d'un homme mort depuis plus de cinquante années. Il sait admirer, ce qui est rare chez les critiques et, quand il reprend, c'est avec le plus grand respect. On voit qu'il n'est animé d'aucune mauvaise humeur et que c'est uniquement la cause du bon goût et du bon usage qu'il soutient, lorsqu'il signale des points défectueux. Aussi lui pardonnons-nous aisément la fatigue qu'il peut nous imposer quelquefois, en considération de la bonne foi et de la conscience, de la délicatesse et de l'extrême modération, dont il fait preuve et qu'il unit si bien à la rigueur et à la gravité du vrai savant.

On peut reprocher certes à la prodigue érudition de Chevreau,

un certain pédantisme, en même temps que signaler dans ses *Remarques* des traces de subtilité, avec un secret désir de mettre en valeur, de faire pleinement éclater l'étendue de ses connaissances et la pureté de son goût. C'était alors un vice fort commun dont il n'a pas été exempt.

Comme Patru, il n'a pas d'idées générales ; comme Ménage, il ne distingue pas entre les époques ; comme Vaugelas et son élève Bouhours, il reconnaît l'usage et le goût pour les seuls guides à suivre. Mais cet usage et ce goût qu'il préconise ont quelque chose de fixe, de durable, de fondé en raison et ne dépendent pas d'une mode essentiellement éphémère, mobile et bizarre. Car, plus encore que Vaugelas, Chapelain, Conrart, Ménage, d'Ablancourt, Patru, Serizay et Bouhours, il était en état de discuter scientifiquement sur la signification véritable d'un mot, la valeur réelle d'une tournure, la portée exacte d'une expression. Le plus souvent il est d'accord avec Vaugelas, l'arbitre en son temps de la langue et du goût. Il le cite même quelquefois d'une façon si exacte, qu'il devait avoir à côté de lui, en écrivant, ses *Remarques sur la langue française*. Mais quelquefois aussi, il est d'une opinion différente, ce qui prouve en faveur de son indépendance et de l'éclectisme de son esprit. De même, il appuie fréquemment ses opinions sur celles de Balzac et de Malherbe même, mais ne craint pas à l'occasion, de se séparer nettement d'eux ou de renchérir sur leurs affirmations.

Que veut-il, en somme ? Ce que voulait Malherbe ; ce que voulait Vaugelas ; ce que voulait Balzac ; mais avec plus de rigueur encore. Epris de logique et rempli de bon sens, il demande que la raison soit associée à l'imagination et réclame la pureté, la clarté, la précision du style ; la sobriété dans les ornements soigneusement choisis ; la vigueur et la noblesse dans les mots usités et éloignés du parler vulgaire, sans sortir du naturel et de la vérité et, selon l'expression de Ronsard [1], faisant « batterie aux vers ». Aussi répudie-t-il les *archaïsmes* [2], qui rendent bientôt un auteur intelligible aux seuls érudits ; les *mots sales* et *bas*, faits pour choquer les âmes délicates ; les *termes insolites*, *négligés*,

1. *Préface de la Franciade.* Œuvres III, 31.

2. Il déplore cependant la perte de *quantefois* (p. 84-85).

impropres ou *obscurs*, qui ne rendent pas la pensée avec toute la justesse et toute la netteté désirables ; la confusion des mots dits *synonymes*, qui affaiblit et parfois dénature le sentiment exprimé ; enfin l'abus des *importations étrangères*, qui ne tient pas un compte suffisant du génie différent des diverses langues.

Sévère pour l'emploi des *termes*, il ne l'est pas moins pour la *régularité grammaticale*. Il s'occupe des diverses parties du discours (articles, noms, adjectifs, pronoms, verbes, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections), et aussi de l'ordre des mots et de la construction des phrases. Partout et toujours il repousse ce qui est incorrect, difficile à comprendre ou forcé.

Il n'hésite pas non plus à se lancer dans des considérations savantes, d'esquisser de véritables *dissertations*, qui atténuent, dans une certaine mesure, ce que les remarques purement lexicologiques pouvaient avoir d'ennuyeux et de froid dans leur continuité. Ses considérations sur l'origine de plusieurs mots, sont, à ce point de vue, particulièrement intéressantes.

Chevreau traite, non seulement de la pensée et du style, mais aussi de la *Versification*. Il note en passant les vers rudes, prosaïques, à l'allure pénible et embarrassée ; les rimes normandes et provençales, l'accumulation des mots d'une syllabe dans une même phrase poétique. Ici, comme en grammaire, il se montre d'un goût raffiné et souvent trop austère, tout en restant trop bref et insuffisant.

Car, nous l'avons remarqué, toutes les condamnations de Chevreau ne sont pas légitimes, ni tous ses jugements indiscutables. Il a condamné des mots, des expressions et des tours ; jugé mauvais des stances et des vers, que nous estimons parfaitement acceptables. Beaucoup de ses critiques sont exagérées. S'il ne dit pas avec Malherbe : « Règle infaillible, règle sans réplique », il emploie trop souvent le mot « galimatias », l'épithète de « pitoyable ». Appliquant à Malherbe sa propre méthode, il regarde son texte « avec des lunettes » et signale sans ambages, mais parfois avec trop d'étroitesse et de rigueur, ce qui lui semble répréhensible ou mauvais.

Tout ceci, nous l'avons signalé dans notre étude générale et synthétique du manuscrit [1], mais nous y revenons brièvement pour bien caractériser l'œuvre de Chevreau.

1. Chapitre IV, p. XXIII-XXXII.

Il ne dit presque rien de l'*Orthographe* et de la *Prononciation* alors incertaines. Ce qui, avec le vocabulaire et la langue, en partie fixés, le préoccupe le plus, ce sont les *Conformités*, *Imitations* ou *Lieux communs*, qui lui semblent offrir plus d'intérêt. On sait qu'il entend par ces mots les idées générales qui ont servi de thème commun à plusieurs écrivains et que l'on retrouve dans toutes les littératures, exprimées sous la forme particulière au génie de chaque nation. Nous avons déjà traités ces divers points.

Versé dans la connaissance du grec et du latin, de l'italien, de l'espagnol et même de l'hébreu [1], Chevreau établit par des citations multiples des rapprochements entre ces langues et la nôtre, pour éclairer, varier et animer ses observations critiques. Il en traduit quelques-unes, parfois en vers : c'est l'exception.

Dans ces citations, où les Italiens tiennent la plus grande place avec les Latins, les ouvrages français figurent souvent. A côté des passages empruntés à des pièces différentes de Malherbe, Chevreau cite des extraits de Racan et de Maynard, les disciples du poète normand [2] ; de Malleville, de Chapelain, des poètes du Moyen Age ou du XVI[e] siècle, Villon, Marot, Octavien de Saint-Gelais, Théodore de Bèze, etc., voire même de prosateurs tels que Rabelais, Montaigne, Balzac et Voiture, pour ne parler que des plus importants. Ces exemples accumulés lui servent à mettre en relief les fautes identiques commises ailleurs, ou à faire ressortir au contraire l'habileté avec laquelle, en d'autres circonstances, on a su éviter le même défaut.

Nous avons prévenu qu'il ne faut pas chercher dans les *Remarques* une critique large, dominant une œuvre tout entière ; qu'elle est pénétrante, mais un peu minutieuse et tatillonne ; s'arrêtant, comme celle de Malherbe, à un mot, à une phrase, au plus à une pièce ; s'attachant, selon la pratique du XVII[e] siècle, à la propriété des termes plutôt qu'à la justesse des idées. Voilà pourquoi l'on y trouve tant de finesse et de science, si peu d'élévation et de

1. Nous ne parlons pas ici de l'allemand, que devait également connaître Chevreau, qui a longtemps résidé en Allemagne. On ne trouve dans le manuscrit aucune citation en cette langue.

2. Nous employons intentionnellement cette périphrase, car, affectant d'être plus « Parisien » que Malherbe, Chevreau accuse quelque part ce dernier de *Normanisme*, lui reprochant son parler provincial. Pour les auteurs cités, consulter la *Table des auteurs allegues* (p. 187-192 du manuscrit).

largeur. Toutefois, comme le but de Chevreau n'a pas été, il le dit lui-même, de rabaisser Malherbe, en critiquant ses fautes et en signalant ses emprunts peut-être inconscients, en dehors de ce qu'il a noté, il déclare tout merveilleux en lui. S'il a été trop pointilleux, il n'a été ni grossier, ni méprisant.

En définitive, malgré une certaine monotonie un peu froide et une sévérité excessive, Chevreau a fait là une œuvre d'érudition profonde et de haute sincérité. Il a, sans parti pris et sans détour, avec une entière impartialité, distribué, en grammairien scrupuleux et en critique documenté, la louange et le blâme, à Malherbe, comme à ses imitateurs, aux Français comme aux Italiens, aux Anciens comme aux Modernes. Sa critique, plus littérale que littéraire, le rend peu attrayant à la lecture, mais ses *Remarques sur les Poésies de Malherbe* resteront néanmoins un de ses meilleurs ouvrages. Elles ressemblent au *Commentaire de Malherbe sur Desportes*, avec moins de dureté et d'exclusivisme, mais autant de délicatesse et de rigidité.

Notons en outre qu'elles sont le premier commentaire suivi, embrassant dans une étude successive et détaillée la plupart des Poésies du Maître. C'est même le seul, avec celui de Ménage, au XVIIe siècle [1].

Avant Chevreau, Mlle de Gournay, Regnier et plusieurs autres avaient émis, sur le compte de Malherbe, des appréciations générales ; mais aucun d'eux ne s'était avisé de préciser, par une série de jugements particuliers et distincts, en quoi consistaient ses qualités et ses défauts. De plus, on avait surtout envisagé ce qu'il interdisait et discuté la valeur de ses condamnations, mais on n'avait pas encore osé s'en prendre à son œuvre et lui faire subir cette analyse parcellaire qu'il avait imposée aux autres. Chevreau ne craignit pas de le faire avant tous et de signaler, sans aucune dissimulation, ce qui lui paraissait défectueux.

Pour cela il ne jugea pas à propos de donner une nouvelle édition des Poésies de Malherbe. L'édition de 1630 des œuvres de cet auteur, suivie par toutes les éditions postérieures jusqu'en 1723, lui suffit, et M. Blanchemain a eu tort de le citer parmi les

1. C'est en 1757 seulement que Lefebvre de Saint-Marc donna la 1re édition critique des Poésies de Malherbe, reproduite en 1764, par Meusnier de Querlon. En 1842, dans l'édition de MM. de Latour, parut un commentaire inédit d'André Chénier.

éditeurs de Malherbe[1]. Si les éditions de 1722 et de 1723 contiennent ses *Remarques* avec les *Observations* de Ménage, il n'a été pour rien dans ces publications, parues bien après sa mort arrivée en 1701. On trouvera d'ailleurs à la suite de cette Introduction, un *Index bibliographique*, qui édifiera complètement à ce sujet.

VII

Quelques mots sur cette édition

C'est en parcourant les catalogues de la Bibliothèque de Niort, pour y chercher des documents sur la vie et les œuvres d'Urbain Chevreau, que nous sommes tombé sur le manuscrit que nous éditons.

Composé, ainsi que nous l'avons dit, sur un plan différent de celui qui avait été suivi pour l'édition de 1660, il nous a paru devoir fournir au lecteur un double élément d'intérêt. Il permet en effet d'établir une instructive comparaison avec l'œuvre hâtive, prématurément livrée au public par le zèle d'un ami, et aussi de faire un rapprochement curieux avec l'étude similaire, entreprise par un rival sans scrupule. Grâce à cette publication, il devient facile de se rendre un compte exact des changements que le temps et l'expérience, les lectures et la réflexion ont suggéré à l'auteur ; de prononcer laquelle vaut le mieux de sa première ou de sa deuxième manière, et enfin de choisir, avec connaissance de cause, pièces en main, entre les *Observations de Ménage* et les *Remarques de Chevreau* traitant, d'après un plan identique, le même sujet.

Telles sont les considérations qui nous ont finalement décidé à faire paraître aujourd'hui un ouvrage abandonné depuis plus de deux siècles dans le rayon le plus obscur de la Bibliothèque de Niort et à enfreindre peut-être la volonté de nôtre écrivain, en produisant au grand jour de la publicité un travail qu'il réservait jalousement pour lui et pour un petit nombre de privilégiés.

Voici maintenant notre façon de procéder dans l'étude et la reproduction du manuscrit.

1. Collection Jouaust, *Librairie des Bibliophiles*, p. x.

Nous avons adopté deux modes de pagination. Les numéros placés à l'intérieur de la feuille, correspondent à ceux du manuscrit de Niort ; les numéros extérieurs, aux pages que comporte la présente édition.

Chevreau avait souligné toutes les expressions, à part celles qui étaient tirées du grec et de l'hébreu. Nous avons fait disparaître ces traits qui, fort nombreux, noircissaient énormément les pages et avaient été tracés un peu arbitrairement par l'auteur, avec des omissions assez fréquentes. Par contre, nous avons reproduit ces expressions en italiques, façon ordinaire d'ailleurs d'imprimer les passages soulignés.

En note, nous avons mentionné les passages raturés, lorsqu'ils étaient illisibles ou remplacés par d'autres ; mais nous avons rétabli ceux qu'on pouvait encore lire et qui n'étaient remplacés par rien. Ainsi apparaîtra, pris sur le vif, le travail de composition et de correction accompli par Chevreau. Ces passages, nous les avons mis en note, mais négligés dans les Tables, car ils y avaient été introduits par erreur ou laissés à tort après la suppression du passage indiqué. Par contre, nous avons totalement réintégré dans le texte les renvois à la marge, ou ceux qui étaient écrits sur un morceau de papier collé à la feuille normale, en ayant soin chaque fois de marquer la réintégration.

Les grattages, les déchirures et les taches se rencontrent sans cesse, les premiers surtout. On les a signalés toutes les fois qu'ils offraient un élément utile d'information.

Tout en respectant l'Orthographe un peu fantaisiste du modèle, nous avons distingué, en dehors des Tables, l'*i* du *j*, l'*u* du *v*, pour éviter des confusions. Nous avons, en outre, mis ou corrigé la Ponctuation, les Accents, et les Esprits grecs souvent absents ou défectueux ; adopté les caractères d'imprimerie qui nous semblaient le mieux correspondre à l'Ecriture du modèle ; reproduit enfin le manuscrit fidèlement dans ses parties essentielles et constitutives.

En général, nous ne disons rien des éditions imprimées, lorsqu'elles renferment simplement des exemples sans remarque ou lorsque le manuscrit les reproduit à peu près littéralement. Comme nous ne donnons pas ici la réédition d'un ouvrage paru, mais une étude nouvelle, exécutée d'après un plan tout autre, la comparaison ne s'imposait pas dans les menus détails. Nous

marquons surtout les différences notables de rédaction et les modifications de quelque importance.

De même, nous ne relatons les *Observations* de Ménage qu'autant qu'elles ont trait à un passage mentionné dans le manuscrit et sollicitent la comparaison ou présentent un réel intérêt. C'est en effet du manuscrit spécialement que nous nous occupons ici et c'est à propos des *Remarques* contenues dans celui-ci que nous étudions les *Poésies de Malherbe*. Les endroits qui ne présentent à ce point vue particulier aucune valeur documentaire ou critique nous ont paru devoir être omis.

Nous avons utilisé, pour les *Observations*, l'édition de 1686, la seule visée par Chevreau dans le reproche de plagiat qu'il adresse à Ménage ; mais en tenant compte, bien entendu, des *Additions et Changements*, faits un peu plus tard par cet auteur et placés à la suite de cette édition. Celle de 1689 ne nous a servi que rarement et pour compléter certaines indications trop vagues ailleurs.

Quand les passages des Poésies de Malherbe, auxquels s'appliquent les *Remarques* de Chevreau et les *Observations* de Ménage, rapprochées, sont différents, nous avons eu le soin de l'indiquer.

Toutes les citations grecques, latines, espagnoles, italiennes et françaises ont été vérifiées. Nous avons même complété la référence, y compris le numéro des vers, en ce qui concerne Homère, Virgile et Horace, les poètes classiques par excellence. Pour l'Hébreu et l'Arabe nous avons eu recours à des personnes qui connaissaient ces deux langues et nous tenons à les remercier ici avec tous nos collaborateurs grands et petits. Nos remerciements vont en même temps et surtout à M. Laumonier qui a été chargé par la Faculté de Poitiers d'examiner notre travail et qui, par ses sages avis, l'a grandement amélioré à tous les points de vue.

En somme, bien que respectant, dans ses parties essentielles et caractéristiques, le manuscrit de Niort, nous en avons légèrement modifié l'aspect, quand il nous a paru nécessaire de faciliter au lecteur la compréhension du texte, un peu confus dans l'Original. Exactitude et clarté, voilà ce que nous avons

recherché. L'Orthographe, l'Accentuation et l'Ecriture ont été l'objet de nos plus constantes préoccupations. Chevreau ayant adopté une pratique générale, mais non un système déterminé, il nous a fallu suivre lettre à lettre son manuscrit, pour le reproduire fidèlement. Dans ce travail de transcription, il a pu se glisser quelques inexactitudes, nous en demandons humblement pardon, avec l'espoir de l'obtenir d'autant plus facilement, qu'en nous écartant parfois du modèle, nous n'altérons en rien la physionomie de l'ensemble.

Voici maintenant les principes qui nous ont guidé pour l'établissement de l'*Appareil critique* et de l'*Appel de notes*[1].

Il reste de Chevreau, sur les *Poésies de Malherbe*, deux sortes de *Remarques* : les unes, imprimées en 1660 par l'entremise de son ami Le Fèvre, puis rééditées plus tard (1722-1723) avec quelques Extraits des *Œuvres mêlées* et du *Chevraeana* de notre auteur ; les autres, contenues dans un manuscrit de la Bibliothèque de Niort.

De son côté Ménage, comme nous le savons, a fait paraître en 1666, sur le même sujet, des *Observations*, que Chevreau l'a accusé de lui avoir dérobées.

Si nous donnions une édition comparée des réflexions de Chevreau et de Ménage sur les œuvres poétiques de Malherbe, il serait naturel d'opposer aux *Remarques* manuscrites ou imprimées de l'un les *Observations* de l'autre[2]. Il en serait de même, avec, en plus, les appréciations des critiques postérieurs, si nous rééditions les Poésies de celui que Gombaud appelait au XVIIe siècle « *l'Apollon de nos jours* ». Tel n'est pas notre but. Nous voulons simplement, comme nous l'avons dit et le répétons à dessein, publier les *Remarques*, jusqu'ici manuscrites de Chevreau et, à cette occasion, établir quand il y a lieu, un parallèle instructif entre ces dernières, les Remarques imprimées de notre auteur et les passages saillants de l'ouvrage similaire de son contrefacteur. Mais ce rapprochement, loin de s'imposer, n'offre pour nous que l'intérêt de pure curiosité, qui s'attache à une

1. Nous avons suivi sur ce point les conseils éclairés de l'éminent professeur M. Laumonier.

2. Comme M. Chassang l'a fait, par exemple, dans son édition des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas.

composition ayant le même objet que celle dont nous avons entrepris l'examen, puisque notre manuscrit n'est pas celui qui a été plagié et que le larcin ne saurait par lui être prouvé.

Aussi nous a-t-il semblé logique d'insérer les *Observations* de Ménage avec nos propres appréciations et les éclaircissements de toute espèce nécessités par notre étude. Mais nous avons groupé à part, sous le titre de *Notes critiques*, ce qui était sorti de la plume de Chevreau, c'est-à-dire le *manuscrit de Niort* avec ses corrections, additions et ratures ainsi que les *Remarques imprimées*, y compris les Extraits des *Œuvres mêlées* et du *Chevraeana* insérés à la suite de l'édition de 1723 par nous consultée. On peut y voir en effet, sinon des « variantes », du moins des « variations » successives de forme et de doctrine chez un même auteur, à propos du même ouvrage. On ne saurait leur assimiler le travail de son vaniteux copiste : il en est absolument distinct, malgré quelques ressemblances de détail [1].

Les *Notes critiques*, imprimées à part et à la file, sont désignées par la suite des chiffres arabes 1, 2, 3, 4, etc. Les autres notes, mises un peu plus bas et sur deux colonnes, sont indiquées par les lettres de l'alphabet français a, b, c, d, etc.

En outre, les passages ayant trait au manuscrit de Niort ou aux éditions de 1660 et de 1723 sont précédés, suivant le cas, des initiales *Ms.* ou *Ed.* De cette façon notre travail se présentera, du moins nous l'espérons, sous un aspect à la fois agréable et scientifique.

VIII

Bibliographie des ouvrages de Malherbe

M. Ludovic Lalanne a inséré dans son *Malherbe* [2] une *Notice bibliographique* très considérable. Nous lui avons emprunté les renseignements suivants, qui ont trait aux différentes éditions

1. C'est aussi pour cela que nous n'avons pas jugé à propos de relever (p. 230 et 347), deux erreurs de Ménage ; la première, donnant 1628 comme date du *Sonnet à Mgr le Frere du roi*, qui est probablement de 1623, et la seconde fixant à 1621 ou 1622, 3 ans après la mort de sa première femme, la *Consolation à M[r] le 1[er] Président de Verdun*, quand en réalité la mort de sa première femme est de 1626 et la sienne du 17 mars 1627.

2. Collection des *Grands écrivains de France* publiée sous la direction de M. Ad. Regnier. Hachette 1862-1866, tome I, p. LXXXIX-CXV.

parues durant le XVIIe et le XVIIIe siècles, tant des *Œuvres complètes de Malherbe* que de ses *Poésies*. Les autres éditions, imprimées plus tard, n'offrant, au point de vue de notre travail, aucune utilité particulière, nous mentionneront uniquement les principales.

Les œuvres de Malherbe n'ont pas été réunies de son vivant. La première édition, publiée deux ans après sa mort, est de 1630 [1]. Jusque-là, quelques écrits seulement de cet auteur avaient paru séparément dans des recueils de l'époque. Le texte de 1630 fut reproduit fidèlement dans les vingt-sept réimpressions entières ou partielles que l'on fit avant celle de 1723. Les Poésies y sont divisées en six livres. Lorsque Ménage donna des Poésies une édition (1666), il l'accompagna de commentaires curieux, mais pédants et prolixes, conservant le texte et la division en six livres de l'édition de 1630, mais ajoutant quelques vers qui n'avaient pas encore été recueillis. Son travail fut réimprimé pour la sixième et dernière fois en 1723. C'est dans cette édition et dans les deux qui avaient été publiées à Paris en 1722, chez Coustelier et chez les frères Barbou, que se trouvent les *Remarques de Cherreau sur les Poésies de Malherbe*.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I

Œuvres de Malherbe

1° *Les œuvres de Mr François de Malherbe*, gentil-homme ordinaire de la chambre du Roy. A Paris, chez Charles Chappelain M. DC. XXX avec privilege du Roy, in-4°.

2° *Les œuvres de Mr François de Malherbe*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. Seconde édition. Paris, Chappelain, avec privilege du Roy, 1631, in-4°.

3° *Les œuvres de Messire François de Malherbe*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. Troisiesme édition. Imprimé à

1 L'Achevé d'imprimer est du 22 décembre 1629, mais l'ouvrage n'avait pas encore paru le 16 juin 1630. (Cs la lettre de ce jour de Peiresc à Dupuy. *Bibl. N^{le}*, Ms. Dupuy, n° 717 f° 97).

Troyes et se vendent (*sic*) à Paris, chez Jean Bromé, au coin de la rue Dauphine. M. DC. XXXV, in 8°.

4° *Les œuvres de Messire François de Malherbe*, etc. Troisiesme édition. A Troyes chez Jacques Baldue, M. DC. XXXV, in-8°.

5° *Les œuvres de Messire François de Malherbe*, etc. Paris, Est. Hébert, 1635, in-8°.

6° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, etc. Troisiesme édition. A Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. XXX VIII, avec privilege du Roy, in-4°.

7° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, gentilhomme, etc. Troisiesme édition. Paris, chez Henault, 1641, in-8°.

8° *Les œuvres de Mr François de Malherbe*, gentilhomme, etc. A Paris, Antoine de Sommaville, M. DC. XLII. in-12, avec privilège du Roy.

9° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, gentil-homme, etc. Troisième édition. A Troyes, chez Nicolas Oudot, M. DC. XLVII, in 8°.

10° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, gentilhomme, etc. Troisième édition, à Paris, chez Mathurin Henault, M. DC. XLVII, in-8°.

11° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, gentilhomme, etc. Imprimé à Orléans, et se vend à Paris, chez Claude Barbin, M. DC. LIX. in-12.

12° *Les œuvres de Mre François de Malherbe*, gentilhomme, etc. Imprimé à Orléans et se vend à Paris, chez Guillaume de Luyne, M. DC. LIX, in-12.

13° *Les œuvres de François de Malherbe*, avec les observations de Mr Ménage, et les remarques de Mr Chevreau sur les poésies. Paris, Coustelier, 1722, 3 vol. in-12 (avec approbation et privilege du Roy).

14° *Les œuvres de François de Malherbe*, avec les observations de Mr Ménage et les remarques de Mr Chevreau sur les Poésies. Paris, chez les frères Barbou, M. DCC. XXII, avec Privilège du Roy, 3 vol. in-12.

15° *Les mêmes*, Paris, chez les frères Barbou. M. DCC. XXIII, avec privilège du Roy, 3 vol. in-12.

II

Poésies de Malherbe

1° *Les Poésies de Mr François de Malherbe*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. Imprimé à Orléans et se vend à Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. LX, in-12.

2° *Les Poésies de Mr de Malherbe*, avec les observations de Monsieur Ménage. A Paris chez Thomas Jolli. M. DC. LXVI, avec privilège du Roy, in-8°.

3° *Les Poésies de Malherbe*, avec les observations de Ménage. A Paris, chez Claude Barbin, ML. DC. LXXXIX avec privilège du Roy (il y a des exemplaires avec portraits, suivant Brunet).

4° *Les mêmes*, avec les observations de Ménage. Paris, Brunet, 1698, in-12 (introuvable).

5° *Poésies de Malherbe*, rangées par ordre chronologique avec un discours sur les obligations que la langue et la poésie françoise ont à Malherbe, et quelques remarques historiques et critiques. A Paris, de l'Imprimerie Joseph Barbou, M. DCC. LVII, in-8°, port. [1].

6° *Poésies de Malherbe*, rangées par ordre chronologique, avec la vie de l'auteur et de courtes notes. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. A Paris, chez J. Barbou, M. DCC. LXIV, in-8° (avec un portrait gravé par L. J. Cathelin, daté de 1762 et portant cette indication fautive : N. D. Moustier pinxit).

7° *Les mêmes*, Paris, Barbou, M. DCC. LXXVI, in-8°.

8° *Poésies de Malherbe*, rangées par ordre chronologique. A Genève, M. DCC. LXXVII (Edit. Cazin), in-12.

9° *Poésies de Malherbe*. A Paris, imprimé au Louvre par Didot l'aîné, an V, M. DCC. XCVII, in-4°, papier vélin, tiré à 250 exemplaires [2].

1. Dans cette édition due à *Lefebvre de Saint-Marc* les Poésies sont divisées en 4 livres et rangées pour la première fois dans l'ordre chronologique ; c'est en même temps la première édition critique. Elle contient les variantes, les imitations et la liste des recueils consultés.

2. Les Poésies y sont divisées en 5 livres contenant : 1° les *Odes* ; 2° les *Stances* ; 3° les *Chansons* ; 4° les *Sonnets* ; 5° les *Epigrammes*. Après la notice biographique du commencement est une *Table des pièces par ordre alphabetique*.

10° *Choix des Poésies de Malherbe*, avec des remarques par Jullien Letertre. A Caen, de l'Imprimerie de F. Poisson, 1815, petit in-18.

11° *Poésies de Malherbe*, revues avec soin sur toutes les éditions de ce poète, par P. R. Auguis, précédées d'une notice biographique et suivies de la lettre de Malherbe à Louis XIII. Paris, Froment, 1822, in-18.

12° *Poésies de Malherbe*, suivies d'un choix de ses lettres. Edition nouvelle avec des variantes et des notes. Paris, Janet et Cotelle, 1822, in-8° (avec portrait gravé par Dequevauville).

13° *Poésies de Malherbe*, ornées de son portrait et d'un facsimile de son écriture. Nouvelle édition, dédiée à la ville de Caen. A Paris, J. J. Blaise, M. DCCC. XXII, in-8° portrait.

14. *Poésies de Malherbe*, suivies d'un choix de ses lettres, avec un essai historique sur sa vie et ses ouvrages, par M. Léon Thiessé. Paris, Baudouin frères, M. DCCC. XXVIII, in-8° (collection des meilleurs ouvrages de la langue française, en prose et en vers).

15° *Poésies de François Malherbe*, avec un commentaire inédit, par André Chénier, précédées d'une notice sur la vie de Malherbe, et d'une lettre sur le commentaire. Seule édition complète publiée par MM. de Latour. Paris, Charpentier, 1842, in-18.

REMARQUES

SUR LES POÉSIES

DE

MALHERBE

NUNQUAM VOLUI POPULO PLACERE, NAM QUÆ EGO SCIO, NON PROBAT POPULUS: QUÆ PROBAT POPULUS EGO NESCIO.

SENECA, EPIST. 29.



Mr Le pr. Cousin

REMARQUES

SUR

LES POÉSIES DE MALHERBE

Nous avons eu plusieurs Poëtes en France, mais nous n'en avons point eu qui ayent tourné plus delicatement les vers que les a tournés M. de Malherbe : et il s'est fait, par avance, la justice que luy rendra la Posterité, quand il a dit :

> Les ouvrages communs vivent quelques années,
> Ce que Malherbe ecrit dure eternellement.

Il a eté le premier qui a reconcilié les Grâces avec les Muses, et qui en a fait cette agreable assemblée, dont il est parlé dans Euripide :

> Οὐ παύσομαι τὰς χάριτας Μούσαις συγκαταμιγνὺς,
> Ἡδίσταν συζυγίαν[a].

Il n'a reçeu même, daus cette illustre et fameuse compagnie, que les Grâces toutes *Celestes* ; ou, s'il s'y en est rencontré de *Populaires*, il leur a donné la place qu'il n'etoit pas en son pouvoir de leur refuser et peut-etre celle que les autres ne pouvoient remplir. Confessons pourtant qu'il est arrivé à notre auteur ce qui arrive ordinairement à ceux qui font de grandes et de belles assemblées ; qui, malgré leur soin et leur diligence, ne peuvent presque jamais empêcher que, dans la foule et dans le tumulte, il ne s'y glisse quelque etranger, quelqu'un de la lie du peuple. Quelque peine qu'il se soit donnée, il n'a pas été possible qu'il prît garde à tout ;

a. Euripide, *Hippolyte*, v. 673-674.

et, de quelques lumieres qu'il fût eclairé, il n'a pas pû voir de petites choses que d'autres ont veües, quoiqu'ils n'eussent ni ses yeux, ni ses lumieres. Il etoit homme et, par consequent, sujet à faillir. Mais, comme ceux qui publioient les foiblesses et les imperfections des Empereurs, au milieu même de leurs triomphes, n'empèchoient point que ceux dont ils decouvroient hautement les vices ne reçûssent les louanges et l'encens, dont ils avoient eté jugés dignes, les defauts, qui ont esté deja remarqués[1] dans les ouvrages de nòtre auteur, ne diminuent rien de sa reputation et de son merite. L'Or a sa terre : le Soleil a ses eclypses : cependant, l'un ne laisse pas d'etre le plus precieux de tous les metaux ; l'autre est la source de la lumiere.

Il faut avoüer que les Poësies de M. de Malherbe sont admirables : pour le nier, il faudroit ètre ennemi du sens cōmun et de la Raison. Mais il y auroit de l'ignorance et de l'opiniatreté à soutenir qu'elles sont toutes egalement pures, egalement fortes, egalement belles. Il n'a pas toujours eté inspiré de son bon Genie, et les Graces ont eté quelquefois chez luy en mauvaise intelligence avec les Muses [1-2]. Comme les Poëtes qui l'ont devancé luy avoient laissé à cultiver un champ fort ingrat, il n'a pû en òter toutes les pierres, ni en arracher toutes les epines. Il est pourtant vray qu'il a cultivé ce champ avec une industrie merveilleuse et avec un bon-heur extraordinaire : que nous luy devons ce que l'on y trouve de plus agreable et de plus riche. Ajoutons encore que ce que l'on voit de plus delicat, de plus pur et de plus net dans ses poësies est de luy : que ce qu'il y a d'etranger, de bas et de rude, est un vilain reste du siecle passé. Peut-etre memes qu'apres la chaleur de la composition, il a reconnu dans ses ouvrages des fautes qu'il n'eût pas manqué de corriger, s'il eût eu plus de repos et plus de loisir qu'il n'en avoit : ou qu'il a negligé les petites choses, pour conserver les plus importantes et les plus grandes. Mais, comme il ecrivoit en un tems qui n'etoit pas si scrupuleux[2] que le nòtre et que les Langues vivantes n'ont rien d'arrèté, parce qu'elles dependent de l'Usage, qui change toujours, rejettons et

NC. — 1. *Ms.* — Les mots « *qui ont esté deja remarqués* », remplacent l'expression « *que quelques-uns ont deja remarqués* », qui a été rayée.

2. *Ms.* — « *Scrupuleux* » sur un grattage.

sur son tems et sur cet usage ce que l'on trouve de plus vicieux dans ses ecrits. S'il y a quelque maniere de parler obscure et basse, ou quelque chose de moins excusable, disons que nous n'avons eu que ses premieres idées; que c'est en passant qu'il a fait aux Muses la cour qu'il etoit obligé de faire pour son interrest à des Rois et à des Reines, dont les faveurs sont plus solides que celles des Muses. Quand il auroit fait des fautes considerables comme il en a fait un assez grand nombre, souvenons nous de ces paroles de Quintilien : *Neque id statim legenti persuasum sit, omnia, quæ magni authores dixerint, utique esse perfecta : nam et labuntur aliquando et cum Ciceroni dormitare interdum Demosthenes, Horatio vero etiam Homerus ipse videatur : summi enim sunt, homines tamen, acciditque iis qui quicquid apud illos repererunt, dicendi legem putent, ut deteriora imitentur, id enim est facilius, ac se abunde similes putent si vitia magnorum consequantur*[a]. Il a eté Homme, comme je l'ay dit; mais si grand homme, que je ne crains point de dire de luy ce que le même Quintilien a dit de Seneque[b] : *Foret optandum pares, aut saltem proximos illi viro fieri.*

Au reste, il ne peut être blamé de personne pour avoir imité les anciens en plusieurs endroits : et quoi que il y ait beaucoup plus de gloire à donner un bon exemple qu'à le suivre, il est toujours beau d'en profiter et de s'en servir. Cette opinion n'a pas depleu à Virgile, qui a suivi, non seulement Nœvius, Ennius, Pacuvius, Lucilius, Furius Bibaculus et Lucrece, mais qui a encore imité Theocrite, dans ses Eglogues : Hesiode, Nicandre et Magon, dans ses Georgiques : Apollonius, dans le quatrieme livre de l'Eneide, et Homere, dans tout le reste de son ouvrage. Les Guides memes que Virgile a pris en ont eu d'autres qui les ont conduits[1], et,

NC. — 1. *Ms.* — Les mots « *en ont eu d'autres qui les ont conduits* », remplacent « *ont eu besoin de quelque conduite* », mis auparavant.

a. *Institution oratoire*, x, 1. Chevreau n'a donné qu'une partie de la citation. Il a supprimé, apres *aliquando et* les mots suivants : « *oneri cedunt et indulgent ingeniorum suorum voluptati ; nec semper intendunt animum, nonnunquam fatigantur,* » sans marquer la suppression. De plus, le premier *putent* doit être remplacé par *putant*.

Quintilien (vers 35-95) fut professeur d'éloquence à Rome. Son *Institution oratoire* compte 12 livres.

b. Même ouvrage, même livre, même chapitre que précédemment.

comme les Latins se sont enrichis de la dépoüille des Grecs, les Espagnols, les Italiens et les François se sont parés des richesses [2-3] des uns et des autres. Il est vrai qu'il faut distinguer, en cette rencontre, les Pirates d'avec les Marchands, et ceux qui empruntent ou qui trafiquent d'avec les autres, qui veulent paroitre et qui n'ont d'esprit que pour derober[a]. Mais il est tems de voir notre auteur : et si quelques uns trouvent etrange que je m'attache, en certains endroits, à ce qu'ils nomment ordinairement une bagatelle, qu'ils se souviennent que ces bagatelles font la delicatesse et la netteté de l'expression et que les mots de saint Jerome à Lœta peuvent etre icy fort bien appliqués : *Non sunt contemnenda quasi parva, sine quibus magna constare non possunt.* Peut-etre encore qu'ils m'accuseront d'avoir chargé de trop de passages mes observations et je m'en tiendray de bonne foy à leur sentiment. Ce ne sera pourtant, s'il leur plaît, que quand ils m'auront bien persuadé qu'il n'est ni agreable ni utile d'alleguer tant d'auteurs anciens et tant de modernes sur une meme pensée, pour faire connoitre la difference de leur caractere et de leur genie : que dans les ouvrages de cette nature et par tout ailleurs, l'abondance et la diversité ne servent de rien.

SUR LA PARAPHRASE
du Pseaume VIII[b]

MAIS LA NAÏVETÉ, DONT MEMES AU BERCEAU LES ENFANTS TE CONFESSENT[c], CLOST-ELLE PAS LA BOUCHE A LEUR IMPIETÉ ? — Ailleurs :

a. On dirait une allusion au plagiat de Ménage.

b. Alors que Chevreau commence immédiatement son étude, Ménage déclare (p. 241) que, n'ayant rien à ajouter aux « très doctes et très curieuses » *Remarques de théologie et de morale* faites par M. Costar, il s'est contenté de rédiger, sur les Paraphrases de Psaumes, des *Observations de grammaire et de critique*. On pourra lire les Remarques de Costar « dans une de ses lettres à Mme la marquise de Lavardin, qui est la 158e du premier volume. » Sans en rien dire, notre auteur agit peut-être de même.

c. A propos de *mesmes au berceau*, Ménage fait une longue dissertation sur le mot *mesme*, « tantôt pronom et tantôt adverbe » (p. 241-246). Il fait dériver le premier de l'italien *medesimo*, tiré lui-même de *met ipsissimus*, formé, par renversement, de *ipsissimus met*. Le second viendrait du latin *maxime*. On a autorisé l'emploi de l'un pour l'autre, afin de permettre aux poëtes

S'il m'avient quelquefois de CLORRE les paupières...

Ces beaux yeux souverains qui traversent la terre
Mieux que les yeux mortels ne traversent le verre,
Et qui n'ont rien de CLOS à leur juste courroux.

Qu'un indigne trépas ait CLOS ta destinée.

Quand déjà demi-CLOS sous la vague profonde...

Un chef-d'œuvre de la Nature,
Au lieu du monde le plus beau,
Tient ma liberté si bien CLOSE...

Aussi, quoi que l'on me propose
Que l'espérance m'en est CLOSE...

La naïveté dont je vous confesse, CLOST *la bouche à l'impiété. Ses yeux n'ont rien de* CLOS *à leur courroux. Le trépas* CLOST *ma destinée. Je suis demi*-CLOS *sous la vague. L'espérance de cela m'est* CLOSE, sont des manières de parler qui ne doivent point être imitées : et CLORRE *la bouche*, CLORRE *les* [3-4] *paupières*, pour *fermer les paupières et la bouche*, ne vaut rien. *Clorre* est vieux et n'est plus reçeu dans le bel usage[1]. On dit encore un *Enclos*[a]. *Confesser Dieu* pour *reconnoitre qu'il y a un Dieu*, n'est pas plus françois.

ET NOS SENS CORROMPUS N'ONT GOUST QU'A DES ORDURES. — Il dit ailleurs :

Toute la cour fait cas du séjour où je suis,
Et, pour y prendre GOUST, je fais ce que je puis.

Mon GOUST cherche l'empeschement.

NC. — 1. *Ed.* (p. 230). — « Il semble qu'il ait affecté le verbe *clorre* et qu'il l'ait préféré à *fermer.* »

d'allonger ou de raccourcir les mots, selon la nécessité. Il en est ainsi de *guère*, *donc*, *jusque*, *encor*, *avec*, quoique Vaugelas ait décidé que *avecques* ne valait rien.

Aujourd'hui, nous distinguons *même*, adjectif et variable, se rapportant à un nom ou à un pronom, de *même*, adverbe et invariable, modifiant un verbe ou un adjectif, et nous les faisons venir tous les deux du latin *metipsimum*, contraction de *metipsissimum*.

a. Ménage (p. 266) déclare, lui aussi, que « Malherbe aime fort ce mot de *clore*. » Nous l'employons encore aujourd'hui.

Mon goust cherche l'empeschement, pour *la difficulté me plaît ; nos sens n'ont goust qu'à des ordures : prendre goust à un séjour*, sont des manières de parler qui sont empruntées des Italiens, mais qui sont pour nous un peu trop hardies, et je ne croy pas que ceux qui ont le goust bon s'en servent. Il employe ailleurs goust pour *regret, deplaisir, affliction*, et il l'employe mal. C'est dans une lettre à madame la princesse de Conti, sur la mort de monsieur le chevalier de Guise, son frère. *Je vous ai fait voir les lettres que M. du Vair et M. de La Ceppede m'en ont écrittes, où l'expression du regret qu'ils en ont est si claire, que l'on ne peut douter de leur affection. Et d'ailleurs, l'un étant premier Président au Parlement et l'autre ayant la meme charge dans la Chambre des Comptes, vous pouvez bien juger que ce* GOUST *leur est commun avec une infinité de serviteurs du roy*. Un peu plus bas, en un autre sens : *Je vous laisse à penser, Madame, comme Dieu peut trouver bon que nous le soumettions à notre censure. Vous avez toujours eu peur de lui déplaire ; ne soyez point dissemblable à vous-même en cette occasion. S'il fait des choses contre nôtre* GOUST, *il n'en fait point qui ne soient pour notre bien*. Il s'en est servi plus heureusement dans une lettre écritte à madame de Termes : *On se promet force balets à ce caresme-prenant*,[a] *mais, Madame, vous n'y serez point et, par conséquent, la Bourgogne aura quelque chose de plus que la cour, au jugement de tous ceux qui* ONT LE GOUST *bon*. C'est ainsi qu'il s'en est servi ailleurs, dans un sonnet pour M. le marquis de la Vieuville, surintendant des Finances :

Il est vray, La Vieuville, et quiconque le nie
Condamne impudemment le BON GOUST de mon Roy,

Mais il en corrompt la signification en d'autres endroits, comme je viens de le remarquer, et il imite trop exactement les Italiens sur le mot GUSTO[b], ce que l'on peut voir dans le *Memoriale* de Pergamino et dans le Vocabulaire des Académiciens de la Crusca[c].

a. On désignait ainsi les trois jours gras avant le mercredi des Cendres et notamment le mardi.

b. Ménage signale aussi (p. 247) que « les Italiens usent de *gusto* en la même signification. »

c. L'*Académie de la Crusca* est la plus célèbre des sociétés savantes d'I-

Et pour obtenir MIEUX quel souhait peut-il faire ? — Icy, *mieux* pour *davantage* ne vaut rien, et il ne s'en est point corrigé ailleurs.

Et, sans flatter, ne sers-tu pas les Dieux
Assez pour avoir MIEUX.

Mons[r] de Voiture est imprudemment tombé dans la même faute [a] [4].

[5] Fais-moy raison de l'inhumaine,
Qui retient mon âme à la gesne,
Sans espérance d'avoir MIEUX.

On ne dit point, *quoy que je sois mal traitté de cette personne, j'ay espérance d'en avoir mieux*, et il faut tourner la chose d'une autre manière. *Vous servez assez bien les Dieux pour en obtenir de plus grandes grâces, de nouvelles grâces, etc.* Un pareil abus s'était déjà introduit du tems de Henry Etienne, qui s'en est plaint dans la préface de son Traité *de la Conformité du Langage François avec le Grec*, et il en rapporte les deux exemples suivans : *Je prie à Dieu de nous faire parvenir au comble de nôtre mieux. Item, auquel j'ay mis toute l'espérance de mon mieux.* C'est peut-être de cette manière de parler, condamnée par Henry Etienne, qu'est venue celle dont l'on se sert encore aujourd'huy : *Je feray cela de mon mieux.*

Si tost que le besoin excite son désir. — Il a mieux écrit dans la Paraphrase du Pseaume 128 :

On la voit sèche et morte AUSSI TÔT qu'elle est née ;

dans l'ode pour la Reine mère du Roy, pendant sa Régence,

AUSSI TÔT que le coup tragique
Dont nous fûmes presque abatus.

talie. Son siège est à Florence. Sa devise : *Il più bel fior ne coglie, il en cueille la plus belle fleur,* indique son but d'opérer un triage dans les mots. Elle fut fondée au XVI[e] s. Ses membres prirent tous des noms empruntés aux métiers de meunier et de boulanger. Les sièges imitaient la hotte de pain, les dossiers la pelle à blé ; les coussins ressemblaient à des sacs. Napoléon I[er] la reconstitua en 1811 avec des statuts nouveaux. Elle ressemble beaucoup à notre Académie française. Son principal ouvrage a été un *Dictionnaire critique de la langue italienne,* fort lentement composé, comme le nôtre.

a. Chevreau eût pu citer encore Corneille (*Horace*, II, V, 598, et IV, VII, 1360), et Fléchier, *Oraison funèbre du duc de Montausier*. Cette locution n'est même pas condamnée aujourd'hui.

Comme on ne dit point dans la proposition négative : *Il ne viendra pas* AUSSI TOT *que vous le pensez*, mais SI TOT *que vous le pensez. Cela n'est pas* AUSSI TOT *fait*, mais *cela n'est pas* SI TOT *fait*, etc. Dans l'affirmative, il faut dire, par la même [1] raison, AUSSI TOT *qu'il aura fait cela. On la voit sèche et morte* AUSSI TOT *qu'elle est née* ; et l'on pourra lire ma Remarque sur *si* et *aussi*, qui est le fondement de cette règle [a]. C'est dans les stances du sixième livre, qui ont pour titre : *Vers funèbres sur la mort de Henry le Grand.*

Que rappeller mon ame et dire bassement [b]. — Et ailleurs :

Quelque discord murmurant bassement.

Ceci est meilleur :

Voulant faire beaucoup, il ne put davantage
Que soupirer tout bas...

quoi que *tout bas* ne me plaise point dans la poësie Héroïque. *Bassement* n'est plus en usage, et il a meme une autre signification.

SUR LA PARAPHRASE
du Pseaume 128 [c]

Les funestes complots des ames forcenées..... Ont d'un commun accord [d] mon repos offencé. On ne dit point *offencer le repos* ; outre qu'*offencer le repos* ne dit pas assez pour des

NC. — 1. *Ms.* — « *Même* », d'abord rayé, a été écrit de nouveau à côté. Il y a, en outre, un autre « *même* » rayé après « *raison* ».

a. On voit que Chevreau s'était tracé un plan dans la composition de ses Remarques. Nous suivons encore la règle qu'il vient d'indiquer.

b. « Nous dirions aujourd'hui : *que de rappeler mon âme* », écrit Ménage, p. 559. *Additions.*

c. « J'ai appris, dit Ménage (p. 248), de M. de Racan, l'ami particulier et le disciple favori de Malherbe, que ces vers avaient été faits au sujet de la première guerre des princes. »

d. Le texte de Malherbe porte *assaut* au lieu d'*accord*.

ames *forcenées*. *Affliger le repos*, comme il l'a écrit en beaucoup d'endroits, n'est pas meilleur :

> Laisse-moi, Raison importune,
> Cesse d'affliger mon repos ;

ni *fâcher le repos*, comme il l'a dit dans les Larmes de Saint Pierre :

> Que faites-vous pour eux si vous les regrettez,
> Vous fâchez leur repos...

On dit *troubler le repos de quelqu'un* [5].

[6] J'ÉTOIS DANS LEURS FILETS ; C'ÉTOIT FAIT DE MA VIE ; LEUR FUNESTE RIGUEUR QUI L'AVOIT POURSUIVIE, MÉPRISOIT LE CONSEIL DE REVENIR A SOY. *Vôtre rigueur, qui a poursuivi ma vie, meprise le conseil de revenir à soy*, c'est une manière de parler que l'on n'entend point. Encore que l'on puisse dire : *sa raison est revenue, son esprit luy est revenu*, comme je pourray le faire voir vers la fin de ce premier livre, on ne dit point : *sa cruauté, sa rigueur est revenue à soy, ou à elle.*

MAIS TOUT INCONTINANT LEUR BON-HEUR SE RETIRE. Cet adverbe *tout incontinant* est bas et indigne de la grande poësie [a].

SUR LA PARAPHRASE
du Pseaume 145 [b]

SA LUMIÈRE EST UN VERRE, ET SA FAVEUR, UNE ONDE, QUE TOUJOURS QUELQUE VENT EMPESCHE DE CALMER. Cette paraphrase

a. Il a été employé cependant par Corneille *(Examen de Pompée)* ; Bossuet (*Hist. universelle*, I, 7), et Voltaire *(Hist. de Charles XII*, 4), sans compter Molière (*Prologue de la Princesse d'Elide)*.

b. Ménage nous dit (p. 250-251) que M. Lancelot louait fort ces quatre stances, et que Malherbe, désespérant de bien rendre la fin du Psaume, ne l'a pas traduite. Ses remarques sur ce psaume sont plus nombreuses que celles de Chevreau, mais consistent surtout dans la reproduction de jugements émis par Vaugelas, Costar, Chapelain, et dans la citation des vers que Corneille a empruntés, sans le savoir, à Godeau, évêque de Vence, au sujet de la Fortune (*Polyeucte*, acte IV, scène II, vers 1113-1114) :

> Et, comme elle a l'éclat du verre,
> Elle en a la fragilité.

est admirable. Mais, par mal-heur, CALMER est un verbe actif, et l'on ne dit point *l'eau calme* pour *se calme* : *le vent empesche la mer de calmer*, mais *de se calmer, empesche que la mer ne soit calme*[a]. Il a mieux écrit dans l'ode au roy Henry le Grand, sur l'heureux succès du voyage de Sedan :

> Voyez comme en son courage,
> Quand on se range au devoir,
> La pitié calme l'orage
> Que l'ire a fait émouvoir.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière, etc. Ménandre a dit dans les vers suivans, dont le premier et le dernier ont été corrigés par Rutgertius, dans le premier livre de ses Diverses Leçons, à la page 405[1] :

> Ὅταν εἰδέναι θέλῃς σεαυτὸν ὅστις εἶ,
> Ἔμβλεψον εἰς τὰ μνήμαθ᾽ ὡς ὁδοιπορεῖς.
> Ἐνθαῦτ᾽ ἔνεστιν ὀστέα[b] καὶ κύφη κόνις
> Ἀνδρῶν βασιλέων, καὶ τυράννων, καὶ σοφῶν.
> Καὶ μέγα φρονούντων ἐπὶ γένει, καὶ χρήμασιν
> Αὐτῶντε δόξῃ, καὶ καλῷ τῶν σωμάτων, etc...

c'est-à-dire :

> Passant, quand tu vois ces tombeaux
> De rois, d'hommes savans, d'hommes riches et beaux ;
> Voy ce que tu dois être à ton heure dernière.
> Des biens qu'ils possédoient ils flattoient leur orgueil,
> Et ce qui reste d'eux n'est qu'un peu de poussière,
> Qu'enferme leur cercüeil[c].

NC. — 1. *Ed.* — Tout ce qui suit jusqu'à la poésie suivante de Malherbe se trouve à peu près textuellement dans les éditions. (V. p. 325-326.)

a. Ménage (p. 251) blâme l'expression *que toujours quelque vent empêche de calmer*, rapportée à *onde*, et *calmer*, mis pour *se calmer*, comme plus loin, *glisser* pour *se glisser; plaindre*, pour *se plaindre ; évanouir*, pour *s'évanouir ; renfermer*, pour *se renfermer*, tout en signalant que « Malherbe aime fort ces omissions de pronoms possessifs ».

b. Chevreau emploie les formes ioniennes ἐνθαῦτ᾽ et ὀστέα pour ἐνταῦθ᾽ et ὀστᾶ. A la place de καὶ καλῷ, au dernier vers, les textes portent généralement κἀπὶ κάλλει. Κύφη, enfin, a été mis par erreur pour κούφη.

c. Vers de Chevreau, sans doute.

Sardanapale a dit la même chose dans son épitaphe, qui est de Chœrilus [a] :

Καὶ γὰρ ἐγὼ σποδός εἰμι, Νίνου μεγάλης βασιλεύσας.

Ipse, Nini magnæ modo Rex, nil sum nisi pulvis.
Je fus Roy de Ninive, et ne suis plus que poudre.

Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ; Et tombent avec eux, d'une chutte commune, Tous ceux que la fortune faisoit leurs serviteurs. — Ces vers sont beaux, naturels et forts et [6-7] valent autant que ces autres vers de Stésichore et d'Euripide :

Θανόντος ἀνδρὸς πᾶσ' ἀπόλλυται χάρις.
Τύμβῳ γὰρ οὐδεὶς πιστὸς ἀνθρώπων φίλος.

c'est-à-dire, avec une fausse rime :

Celui-là voit mourir foy, gratitude, zèle,
Aussi tôt que la mort cruelle
De ses jours éteint le flambeau,
Et son ami le plus fidèle
Ne le suit point dans le tombeau [b].

Je n'aime pourtant point cette expression dans nôtre Malherbe : *Sa fortune me fait son serviteur.*

SUR LES LARMES DE SAINT PIERRE

Le nom de *Tansille* est un nom connu [c], et il y a un sonnet sur son portrait, dans la Galerie du Marin. Voicy le sonnet, par lequel

a. Ce Chœrilus est, non le tragique grec mort vers 464, av. J.-C., ou le plat panégyriste d'Alexandre, du IVe s., av. J.-C., mais l'esclave de Samos, initié à la poésie par Hérodote et auteur d'un poème *sur la guerre médique.*

b. Vers sans doute de Chevreau.

c. Né à Venosa en 1510, mort en 1568, Luigi Tansillo a fait *Il Vindemmiatore,* le Vendangeur, un poème licencieux, traduit en français par Mercier, sous le titre de *Jardin d'Amour,* en 1798. Il se fit pardonner cette œuvre par *Li Lagrime di S. Pietro,* les *Larmes de s. Pierre,* poème en 13 chants ou plaintes (pianto) et 911 octaves, dont Malherbe traduisit librement un certain nombre de strophes extraites des chants 1, 2, 5, qu'il dédia en 1587 à Henri III. On a encore de Tansillo deux courts

il est aisé de juger que les premiers vers de ce poëte n'étoient pas des vers de dévotion :

LUIGI TANSILLO.

Se già per me di Bacco espose in prima
Lo sfrondator de l'uve, lieti canti,
Ecco per me de l'alma i mesti pianti
Il Vicario di Christo hor spiega[1] in rima.
Ei mi detta le note, e vuol ch' esprima
Dopo scherzi profani, affetti santi,
Già sento al cor per quel ch' io scrissi avanti
Del pentimento suo l'acuta lima.
E ben convien, che di profondi, e gravi
Sospir l'aure riempia, e sia ben dritto
Che di lagrime amare il sen mi lavi.
Io più ingrato al mio Dio, che 'l Vecchio afflitto,
Hebbi[2] de 'cori, egli del Ciel le chiavi,
Da lui negato fù, da me trafitto.

L'ouvrage dont il est parlé dans le sonnet du Marin, devoit être vraisemblablement fort libre, quoique dans un petit livre qui a pour titre *La Libraria del Doni*, cet auteur, sur *Luigi Tansillo* ait dit seulement *Ha fatto molte Stanze di coltura, de gl' orti delle Donne, Stanze*[3] *bellissime, argute e dolci, e l' ha intitolate* Il Vendemmiatore. Au reste, cette pièce des Larmes de Saint Pierre, que nôtre Malherbe a imitée, a eu des admirateurs en Italie ; et je l'ay leüe en espagnol de la version de *Maestro Fray*

NC. — 1. *Ed.* — « *Spiaga.* » (Cf. Remarques extraites des *Œuvres mêlées*, p. 374. *9e Billet à M. Le Fèvre*, p. 511), a été mis à tort pour *spiega*.

2. *Ed.* — « *Hebbe.* » (Remarques extraites des *Œuvres mêlées*, p. 375. *9e Billet à M. Le Fèvre*, p. 512.)

3. *Ed.* — « *Stance* » ; ici et à la ligne précédente. (Cf. Remarques extraites des *Œuvres mêlées*, p. 375. *9e Billet à M. Le Fèvre*, p. 512.)

poèmes, la *Propriété champêtre* et la *Nourrice* : des *comédies*, un drame, *Eglé* ; des *chansons*, des *sonnets*, etc.
Ménage (p. 257-258) donne quelques détails sur les démêlés du Tansille avec le pape Paul IV, à cause de son libertinage, sur sa famille et sur la traduction faite par Malherbe (p. 22-23).

Damian Alvarez de la Orden de la provincia de España. Elle[1] a encore été traduitte par Joan Sedeño[2]. Cependant, quoi qu'elle ait eté un des coups d'essay de notre [7-8] auteur, et qu'il l'ait en suitte desavoüée comme une chose indigne de luy, cette raison n'empeschera pas que je ne l'examine en certains endroits, parce que je feray quelques découvertes, qui pourront bien devenir utiles à ceux qui auront la curiosité de les voir.

Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée... Fait de tous les assauts que la rage peut faire Une fidele preuve a l'infidelité[a]. On dit *livrer*, *donner*, et non pas *faire un assaut*, si ce n'est chez les Maitres d'armes, quoy que Joachin du Bellay ait dit, dans les Stances *contre les Petrarchistes* :

Si je ne voy les miens dessus le front,
Et les assauts que vos beautez me font.

Malherbe a ecrit plus purement :

Non, non, quelques assauts que me donne l'Envie,

quoy qu'il retombe, en un autre endroit, dans la meme faute que j'ay marquée :

Et quelque assaut que te fasse
L'Oubly par qui tout s'efface.

Mais si quelqu'un ne m'explique sa pensée, j'avoue que je ne l'entendray jamais ; car que veut dire ceci : *Ariane, apres avoir perdu son honneur, abandonnée par un parjure au milieu d'une solitude, fait à l'Infidelité une preuve fidele de tous les assauts que peut faire le Désespoir.* Sa pensée est, si je ne me trompe, *qu'Ariane sent, éprouve*, etc... *tout ce que le désespoir peut faire sentir*. Mais il faut deviner que *faire une preuve* n'est autre chose que *faire une experience*, et tout le monde ne peut pas etre Devin, quoi que les Italiens se servent de *prova* ou *pruova* dans le meme sens qu'il s'en est servi. On n'a qu'à voir, sur le mot *prova*, le

NC. — 1. *Ms.* — Cette dernière phrase est à la marge en renvoi.

2. *Ed.* — « *Sedenno.* » (Remarques extraites des *Œuvres mélées*, p. 375, 9e *Billet à M. Le Fèvre*, p. 512). Le sonnet s'y trouve également.

a. « Notre poète aime fort ces oppositions », dit Ménage, à l'occasion des derniers mots (p 258).

Vocabulaire des Academiciens de la Crusca et le Memoriale de Pergamin. Nous disons bien : *Il a eté receu à faire les preuves de sa noblesse*, et non pas les *Experiences. Il m'a donné des preuves*, et non pas *des Experiences de son amitié*, et chacun scait ce que signifie *prouver* et *éprouver*.

Les Ondes que j'epans d'une eternelle veine, etc. *Ces ondes ependues d'une veine eternelle, qui ont leur fonteine sainte dans un courage Saint ; où le soin de la chair ouvre la porte aux pensées fragiles : où une amour plus belle le fait repentir aussi tôt que pecher, est un galimatias tout pur. Pecher* et *chair* riment aussi peu que *Mer* et *consumer* [a], qui se trouvent dans les vers suivans :

En ces propos mouvans ses complaintes se meurent :
Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent,
Pour le faire en langueur à jamais consumer.
Tandis, la nuit s'en va, ses lumieres s'eteignent,
Et deja devant luy les campagnes se peignent
Du saffran que le jour apporte de la mer.

Ie n'aime ni *complaintes*, ni *mes complaintes*, ou *mes plaintes se meurent. Le jour apporte de la mer du saffran dont se peignent les campagnes* est une figure que je ne voudrois pas imiter [b], et il seroit inutile d'alleguer le vers du premier livre des Georgiques et du quatrieme de l'Eneide :

Tithoni croceum linquens Aurora cubile [c],

et le κροκόπεπλος ἠώς d'Homere [d]. SES ANGOISSES. Ce mot est
[8-9] à mon avis, devenu vieux, quoiqu'il soit tres significatif, aussi bien que l'*Angina* des Latins. L'origine en est Hebraïque, selon quelques uns ; ce que l'on pourra voir dans Beeman, sur

a. Ménage (p. 259) est de cet avis, quoique plusieurs bons poètes aient employé ces rimes, dites normandes, dont nous allons parler bientôt. Il y revient au livre III, p. 371, à propos de *vanter* et *Jupiter*.

b. Ménage : « On ne s'en sert plus présentement si ce n'est au Palais, où l'on dit, non seulement *complainte*, mais *complaignant* », p. 285. « *Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent*, mauvaise transposition.» *Id.* Vaugelas a décidé que *tandis* devait toujours être suivi de *que*. Catulle a dit *abit dies*, et les Grecs ont donné eux aussi à l'Aurore des habillements de safran (p. 286).

c. *Géorgiques*, I, 447, et *Enéide* IV, § 85.

d. *Iliade*, VIII, vers 1.

Argentum : dans le *Lexicon sanctum* de Gregorius Gregorii, et les Italiens ont pris leur *angoscia* et *angoscioso* des *Trouadours* ou *Trombadours*[a] de Provence. Il en est parlé dans les Dialogues de Benoît Varchi, *Quesito settimo*, et sur le mot *Angoscioso*, du quatorzieme sonnet de Petrarque :

Piovonmi[1] amare lagrime dal viso
Con un vento angoscioso di sospiri.

La voce angoscioso, dit le Tassone, *è della Provencale, derivata da* ANGOR,

E à dolor angoissosa,

disse il Ventadorno. NOISE, qui n'etoit pas moins significatif qu'Angoisse, n'est pas mieux receu dans le bel usage et l'origine en est encore Hebraïque. Gregorius, que j'ay allegué, veut qu'il vienne de נצה *quod in Niphal*, dit-il, sur יהצה *Jahatza*, qui est le nom d'une ville qui est[2] de la tribu de Ruben, significat *contendere, rixari, involare : qui enim contendit, in alterum involat. Galli hinc habent* NOISE et *Græci* νοσέω, *i. e. seditionem vel litem moveo. Latinis* NOXIA *est jurgium. Sic Ausonius :*

Sæpe in conjugiis fit noxia, si nimia est dos.

On peut voir Sanctius dans sa *Minerve*, l. 4, p. 295 de l'edition de Hollande, 1664[3]. *Jupiter* et *quitter*, dont il s'est servi dans le Balet de la Reine, Pour la Renommée au Roy Henry le Grand, ne riment pas mieux que *mer* et *consumer*.

L'Orient, qui de leurs Ayeux[4]
Scait les titres ambitieux,
Donne à leur sang un avantage
Qu'on ne leur peut faire quitter,
Sans ètre issu du parentage
Ou de vous ou de Jupiter.

NC. — 1. *Ms.* — « *n* » sur grattage, comme « *o* » de *Quesito*.
2. *Ms.* — Les deux derniers mots sont rayés comme inutiles et lourds.
3. *Ms.* — Cette phrase a été mise dans l'interligne et écrite sans doute après coup.
4. *Ed.* — « L'Orient qui de leurs *beaux yeux* » (p. 229). — Un peu plus loin, à propos des *rimes normandes*, elles citent trois exemples.

a. C'est *Trombadour* qu'a voulu mettre Chevreau.

L'Orient scait les titres ambitieux de leurs ayeux n'exprime qu'imparfaittement ce qu'il veut dire. PARENTAGE est vieux [a] et ceci est mal : *Il est issu du parentage de vous ou de Jupiter* [b]. L'origine d'*Issir* est Hébraïque et l'on n'a qu'à voir Gregorius Gregorii sur [illegible] *Titzi*, c'est à la page 580 [c]. Il a fait la meme faute sur *Alger* et *decharger*, dans un fragment :

Tantòt nos navires braves
De la dépoüille d'Alger
Viendront les Mores esclaves
A Marseille decharger [d].

Ces rimes ne peuvent etre souffertes qu'en Normandie, qui est le païs de notre auteur, parce que l'on y prononce l'*e* fermé comme l'*e* ouvert, et c'est la raison pour laquelle il rime encore *philosopher* et *enfer* :

Mais, sans etre savant et sans philosopher,
Amour en soit loüé, je n'en suis point en peine ;
Où Calisté n'est point, c'est là qu'est mon Enfer.

Cette dureté doit etre evitée et la rime, qui flatte l'oreille aussi agreablement que la mesure, ne scauroit etre trop juste [e] [9].

[10] HENRY DE QUI LES YEUX ET L'IMAGE SACRÉE, FONT UN

a. Ménage dit (p. 415) : « Ce mot, quoique vieux, ne laisse pas d'être beau et il est bien plus poétique que celui de *parenté*. » Boileau l'a employé (Ep. VI, 46), ainsi que La Fontaine (Fables, IV, 1, et IV, 3).

b. Toutes ces *rimes normandes* sont « vicieuses », dit Ménage ; on ne doit jamais les employer, si ce n'est pour ne pas perdre quelque belle pensée », et il en fournit des exemples de Gombaud, de Voiture et du P. de la Barre (pp. 259, 371, 412, 579).

D'apres M. Thurot (*De la prononciation française depuis le commencement du XVI*e *s.*, t. I, p. 55 et suiv.), l'*r* n'était jamais muette au XVIe s. ; puis, au XVIIe, l'habitude prévalut « de prononcer l'*e* fermé quand l'*r* était muette et l'*e* ouvert quand elle se faisait entendre ». L'*r* fut toujours prononcée dans les mots où *er* provient d'*e* en position, comme fer, enfer. On attribue généralement la prononciation avec un *e* fermé aux Normands, et pourtant, Vaugelas prétend qu'en Normandie on prononce *aller* avec l'*e* ouvert, *comme pour rimer richement avec l'air*. (*Rem.*, II, 163.) Quoi qu'il en soit, la rime normande est condamnée.

c. Cette précision dans les références indique bien que Chevreau avait sous la main la plupart des livres dont il parle.

d. Le classement de la rime *Alger* et *decharger* parmi les rimes normandes et, par suite, sa condamnation, nous paraissent injustes, ces deux mots se prononçant partout, et non pas seulement en Normandie, de la même façon.

e. On voit que Chevreau en est pour la rime la plus riche possible.

VISAGE D'OR A CETTE AGE FERRÉE[a]. — Il a mieux ecrit dans un autre endroit :

Et nòtre age est INGRAT qui voit tant de tresors[1].

Mons[r] de Balzac, après avoir dit dans ses Entretiens : « *Ce fut Mecenas qui dora un siècle de fer* », ajoute plus bas : « *Ses amis etoient contraints de luy dire : c'est assez, et les marques de leur satieté et de sa profusion se voyent encore dans les ecrits de* CET AGE-LA. » J'ay remarqué dans les rimes Heroïques du Marin ceci de M[r] de Balzac : *Dorer un siecle de fer.*

...Ecco giocondo
Riede Saturno : ecco s' indora homai
L' età del ferro et fassi d'oro il mondo.

Licinius a dit d'un certain Attilius, qui avoit traduit l'Electre de Sophocle : *Ferreum scriptorem opinor, verum scriptorem tamen ut legendus sit.* Quelque autre a donné la meme epithete à Tertullien ; mais je ne voudrois pas traduire *que ce sont des ecrivains ferrés*, ni dire, apres M[r] de Balzac, *que cet Afriquain parle des pierres et du fer, tant son stile est raboteux et dur*, parce que *parler* est un verbe neutre aussi bien que *discourir*, quoique le bon Amadis Jamyn ait fini un sonnet par le vers suivant :

Et qui peut discourir ce qui est raisonnable,

et que Charles de l'Ecluse ait ecrit, dans sa version de la vie d'Hannibal, qui a été ajoutée, avec quelques autres, aus Vies de Plutarque : *A la fin, comme il balançoit d'un còté et d'autre,* DISCOURANT *en son esprit plusieurs choses et incertain à quoi principalement il se devoit résoudre.* Je scay bien qu'on dit *parler une langue ; parler Grec, Alleman, Latin, Francois*, etc. ; mais icy *parler Grec, Latin, etc,*, est mis adverbialement ; *Græce*,

NC. — 1. *Ed.* — Les Remarques imprimées renfermenf (p. 252-256) le résumé du manuscrit sur *visage d'or, âge ferrée, parler des pierres, grec, latin,* etc.

a. « *Faire un visage d'or à une âge ferrée* ne me semble pas trop bien dit, » déclare Ménage (p. 259). D'ailleurs, il ne condamne ni *âge ferrée* ni *siècle doré ;* il remarque seulement que le mot *âge* est masculin et féminin (p. 260). Dans l'édition de 1689, il ajoute (p. 25) que *âge* « n'est plus que féminin ».

Latine, et je m'assure que les delicats ne diront jamais : *Il parle bien* le *Latin*, le *Grec*, le *François*, l'*Arabe*, *ou* l'*Hebreu*, encore que, quand on demande : *entend-il l'Hebreu* ? on repond fort bien : *il* le *parle*, ce qui fait voir la bizarrerie de notre langue[a]. Je doute meme si les scrupuleux ecriroient : *Parler ruelles ; parler cercles, cabinets, primitive Eglise, conciles œcuméniques*, comme l'a ecrit Mr de Balzac en plusieurs endroits, quoi que les Hébreux disent : *Parler les paroles des princes*, ce que l'on peut voir dans le dixieme verset du huitieme chapitre des Proverbes ; que Martial, Plaute et Lucrece aient ecrit : *Parler Théatres et Ordonnances, bagatelles, resveries ; parler monstres et prodiges*, et qu'il y ait dans Horace[b] :

Non ante vulgatas per artes
Verba loquor socianda chordis.

Le Bernia, dans le quatrième chant du premier livre de l'*Orlando innamorato*, a ecrit dans le burlesque : *Parler des paroles*[1] :

E crede senza dubbio ch' egli stia,
E sia venuto quivi per guardala,
Comincia à dirgli ingiuria e villania
Alle prime parole che gli parla.

Les Latins employoient *loqui* pour *dicere*, *narrare* et luy donnoient le meme regime. Jules Capitolin a eté assez hardi pour écrire : *Male Pertinacem loquèbantur*, pour *ils parloient mal de Pertinax*, et l'on pourra voir, sur ces trois mots, les observations de Casaubon, de Saumaise et de Gruter[c] [10-11]. Nous ne disons

NC. — 1. *Ms.* — Chevreau avait d'abord écrit : « *Parler des paroles dans le Burlesque* ». Il a craint l'amphibologie.

a. Aujourd'hui, on se montre moins sévère et l'on admet fort bien les expressions *parler* le *latin*, *parler bien* sa *langue*, etc. Certaines phrases, citées par Chevreau comme peu correctes, sont également employées de nos jours : *parler théâtre, prodiges*, etc.

b. Odes, IV, IX, 3-4.

c. Le grammairien Saumaise (Claude de) est fort connu (1588-1658), et nous en parlerons ailleurs. On peut en dire autant pour Casaubon Isaac (1559-1614) et pour son fils Casaubon Méric (1599-1671), savants génevois, qui vécurent longtemps en Angleterre et ont laissé, le premier surtout, des ouvrages de critique fort estimés.

Quant à Jean ou Janus Gruter (1560-1627), il enseigna avec éclat à Wittemberg, puis à Heidelberg, et laissa un très grand nombre d'ouvrages, entre autres *Historiæ Augustæ scriptores*, où se trouve l'observation qu'on rappelle ici, Julius Capitolinus étant l'un

point, par la raison que j'ay remarquée, *parler une chose*, còme l'a dit Plaute :

> Eo nunc ego secreto te huc foras eduxi,
> Ut tuam rem ego tecum hic loquerer familiarem [a],

et quatorze vers plus bas [b] :

> Quid ita? Meg. quia mihi misero cerebrum excutiunt
> Tua dicta, soror : lapides loqueris.

Ce n'est pourtant pas dans le même sens que l'a dit notre Orateur [c] : « *Cet Afriquain parle des pierres et du fer, tant son style est raboteux et dur.* » C'est comme si nous disions à quelqu'un : *Vous me dites des choses dures et fâcheuses*, ou, dans le stile comique : *J'aimerois autant que vous me jettassiez des pierres*. Drusius, sur le 22 verset du 40 chapitre de Job, *An multiplicabit ad te deprecationes, si loquetur ad te mollia*, dit : *Mollia* [illegible] *et intelligitur* [illegible] *verba* aut [illegible] *molles sermones aut tale quid. Adjectivum sine Substantivo. Sic* [illegible] *dura loqui hoc est duriter, proprie dura verba*. M. Hérauld, sur ces paroles du premier livre d'Arnobe [d], *vulneratis accipiunt auribus*, a dit : *Quæcunque ingrata et injucunda auribus accidunt, ea dicuntur offendere et proprio verbo* VULNERARE. Virgil 8 Aeneid [e].

> ...gravior ne nuntius aures
> Vulneret.

Lactantius lib. VII, c. 1. Vulnerant aures eorum præcepta continentiæ. Hinc scribebat Artemidorus nuntium significari injucundum, quando quis aures sibi verberari somniat. Il allègue le

des auteurs de l'Histoire Auguste d'Adrien à Numérien (117-284), avec Spartien, Vulcacius Gallicanus, Trébellius Pollion, Lampride et Vopiscus.

a. Acte II, scène I, v. 14-15 de l'*Aululaire*.

b. Acte II, scène I, v. 28-29 de l'*Aululaire*

c. C'est Balzac dont il s'agit, comme il est indiqué plus bas.

d. Arnobe et son disciple Lactance sont deux apologistes chrétiens de la fin du IIIe siècle. Le premier a fait un *Traité contre les païens (adversus nationes)*, en 7 livres ; le deuxième, beaucoup plus fécond, a laissé une œuvre capitale : *Les Institutions divines*. Grand admirateur de Cicéron, qu'il imite heureusement dans son style, il a été surnommé le *Cicéron chrétien*. Ainsi que son maître Arnobe, il avait été, avant sa conversion, brillant professeur de rhétorique ; on le reconnaît à ses écrits. Quant à Hérauld Didier (1579-1649), il est célèbre comme philologue et jurisconsulte.

e. Virgile, *Enéide*, VIII, v. 582 et 583.

Grec du xxv chap d'Artémidore et achève son observation par le *lapides loqueris* de Plaute. Avec tout cela, Pierre Mathieu[a] a écrit, dans son traité des prospérités mal-heureuses : *Les femmes pour animer les maris à leur commune défence, leur présentent leurs enfans...* NE PARLENT QUE CAILLOUX *et ne cessent d'en porter sur la muraille.*

Mr de Balzac ne s'est pas contenté de cette phrase étrangère : *parler des pierres* et *parler du fer*, il a dit encore, dans une lettre au Père du Creux, qui est la cinquième du troisième livre de la première partie de ses Lettres choisies[b] : « *Ils écrivent du fer et des pierres, comme eux-mêmes le confessent, pour ne pas dire de la boüe et du fumier, comme quelques-uns le leur reprochent.* » Un Italien, c'est Jovianus Pontanus[c], dans l'épigramme *in Utricellum*, a écrit quelque chose de plus hardi et de plus vilain :

...nec unquam
Scribit carmina, sed cacationes.

Mais, quoi que nous disions : *écrire des douceurs et des fleurettes*, j'ay peine à croire que nôtre langue puisse souffrir *écrire du fer, écrire des pierres, de la boüe et du fumier*, parce que cette manière de parler est de celles que les Grecs nomment παρακεκινδυνευμένας, *Insolentes*, violentes, forcées et contre l'usage.

On m'opposera qu'*écrire du fumier et de la boüe* est une manière de parler qui n'est pas mauvaise, puisqu'*écrire des douceurs et des fleurettes* est en usage. Je réponds qu'il y a bien de la différence entre marquer une chose en particulier ou, comme parlent quelques-uns, dans l'*espèce* et dans le *genre*, et que l'on descend rarement de l'un à l'autre. Mais il ne nous est point encore arrivé de dire : *Il a écrit des roses, des lys, des jonquilles et des ané-*

a. Pierre Mathieu, poète et historien français (1563-1621), a fait des tragédies et des quatrains moraux habilement versifiés, mais diffus, ainsi que des ouvrages historiques, plus remarquables par les renseignements que par la composition.

b. 1re partie, 3e livre 5e lettre au Père du Creux.

c. Jean Jovien Pontano, dit Pontanus, philosophe, poète, orateur et historien italien (1426-1503), ministre d'Alphonse Ier, d'Alphonse II et de Ferdinand II, qu'il trahit en livrant Naples à Charles VIII, fonda l'Académie napolitaine et découvrit les écrits de Donat et de Rh. Palémon. Il a fait en latin beaucoup d'ouvrages imprimés à Naples, en 1505-1512, et à Bâle, en 1556.

mones, quoiqu'il y ait dans Lucien ἀνεμῶναι τῶν λόγων, Charles Paschal[a], dans le chapitre onzieme du troisieme livre de son Traitté *des Couronnes*, a[1] traduit *ces anemones* [11-12] *de mots ou de discours* par des *mots ampoulés*. Budée[b] (sic) et mons[r] Le Fevre l'expliquent par des *bagatelles*, parce que les Anciens faisoient peu d'etat de l'anemone.

Nous condamnons meme les inclinations de nos peres, qui aimoient les paroles *mielleuses* et *emmiellées*; qui se souvenoient de ce mot de Salomon dans l'onzieme chapitre du premier Traitté de la Rhetorique de Glassius[c], à la page 1273 de l'edition de Francfort[2]. Ils savoient encore le vers[3] du premier idylle de Theocrite :

Πλῆρές τοι μέλιτος τὸ καλὸν στόμα θύρσι γένοιτο·

ce que Nonnus[d] a dit de Beroé :

εἴποτε κούρη
Λαροτέρην σίμβλοιο μελίρρυτον ἤπυε φωνήν,

et avoient apris de Tryphiodore[e] que Minerve avoit frotté d'un miel doux come le nectar la bouche d'Ulysse. Ils n'ignoroient

NC. — 1. *Ms.* — « *a* » est au-dessus de « *ait* » rayé.

2. *Ms.* — On a d'abord effacé « *Francf.* » à la fin de la ligne, pour reporter ensuite à la ligne suivante le mot entier, qui ne pouvait tenir dans celle-ci.

3. *Ms.* — « *Vers du* » a été mis en partie au-dessus de « *la premier* » (pour *première*). *Θύρσι* est ici un nom propre, vocatif de *Θυρσις*. (V. Théocrite, I, 19), bien qu'il n'y ait pas de Majuscule au commencement.

a. Charles Paschal, de Coni en Piémont, mort près d'Abbeville en 1625, fut ambassadeur en Pologne, en Angleterre, puis chez les Grisons. Outre son traité *de Coronis*, il a fait un *Legatus*, une *Vie de Pibrac*, son ami, et d'autres ouvrages estimés.

b. Guillaume Budé (1467-1540) obtint de François I[er], avec Jean du Bellay, l'érection de trois chaires libres d'hébreu, de grec et de haute latinité germe du Collège de France. Son principal ouvrage est son traité *de Asse* sur les monnaies romaines. Erasme, qui avait nommé l'auteur *le prodige de la France*, en fut jaloux.

c. Ici encore une indication précise, qui dénote l'aide d'un memento ou de l'ouvrage lui-même. Quant à Glassius Salomon, c'est un théologien luthérien, qui a laissé plusieurs ouvrages.

d. Nonnos est un poète grec de Panopolis, en Egypte, auteur de *Dionysiaques*, en 48 livres, et d'une *paraphrase de l'Evangile selon S. Jean*, en hexamètres. Il vivait au IV[e] ou au V[e] siècle.

e. Tryphiodore, grammairien et poète grec, vivait à la même époque que Nonnos, son compatriote. Il ne nous reste de lui qu'un poème médiocre, en 691 vers, sur *la Destruction de Troie*.

pas le mot de Symmaque[a] : *Tu quoque ita paginam melle eruditissimi oblinieras :* ni cet autre du meme auteur : *Literæ adfluebant multo melle facundiæ :* ni le *mellitos verborum globulos*, de Petrone. Ils s'en tenoient au goût des Anciens, qui appelloient *mellitum* ce qui etoit doux et agreable, jusques là meme que Catulle donne à des yeux qui devoient luy plaire la meme epithete :

Mellitos oculos tuos, Juvenci,
Si quis me sinat usque basiare,

Mais, comme nous sommes ou trop degoûtés ou trop delicats, cette éloquence et ces paroles *emmiellées* ne nous touchent point et des *yeux de miel* feroient mal aux nôtres. Les paroles de soye, que la reine Parysatis vouloit que l'on emploiât quand on traittoit avec les Rois, ont plus duré que celles de miel et nous ne sommes pas assez hardis pour dire, après les Hebreux, *des paroles de beurre*, מחמאות *verba mollia, blanda* ; ni pour imiter les Espagnols, qui trouvent beau *ecrire ambroisie* et *parler nectar*, comme l'a dit don Loüis de Gongora[b] dans le 24 de ses Sonnets Heroïques :

Pues de laurel ceñido y saçra Oliva,
Hazeis à cada lengua, à cada pluma,
Que hable Nectar y que Ambrosia escriva.

Politien[c] et quelques autres, sur ce vers de Perse :

Cantare credas Pegaseium melos

ont substitué[1] *Nectar* à *Melos* et l'on s'est moqué de leur preten-

1. *Ms.* — Ici le grattage d'un mot après « *ont* » et d'une lettre après l' « *é* » de « *substitué* ».

a. Symmaque, orateur romain, préfet de Rome en 384, consul en 391, après J.-C. ; plaida sans cesse pour le rétablissement, dans la salle du Sénat, de la statue et de l'autel de la Victoire qu'on en avait enlevés et fut même, pour son insistance, disgracié par Théodose. Outre ses *discours*, on a de lui des *lettres* et des *rapports* aux empereurs. Son style est affecté et précieux.

b. Luis de Gongora y Argote, poète espagnol (1561-1627). Voyant que ses premières poésies, simples et naturelles, n'obtenaient pas le succès qu'elles méritaient, il imagina le *stilo culto* ou style tourmenté qui, de son nom, fut appelé *gongorisme*. On l'a surnommé le *Prince des poètes espagnols*.

c. Littérateur et poète italien, Angelo Ambrogini, dit Politien (1454-1494), fut précepteur des deux enfants de Laurent de Médicis, dont l'un fut pape sous le nom de Léon X, et jouit d'une très grande réputation comme professeur de latin et de grec à Florence. Il a écrit beaucoup d'ouvrages en prose et en vers.

düe correction; car, que signifie : *chanter nectar* ? On peut voir pourtant la Préface de Monsr[1] de Saumaise sur le livre de *Homonymis Hyles Iatricæ*, à la page 16, quoi qu'il soit très vrai que Perse a fait longue la première[2] syllabe de *Mélos*, à l'imitation des Eoliens qui disaient μέλλος pour μέλος,[3] etc.

Je soutiens de plus qu'il y a des mots qui signifient la même chose et qui ne laissent pas d'avoir leurs places et leurs applications différentes, selon que l'Usage en a ordonné dans toutes les langues : *Habere orationem dicimus, non facere ; verba facere, non agere : agere gratias, non facere. Fer opem dicimus, da opem non dicimus : dare verba usitatum est, tradere seu præbere verba inauditum.* Ce sont[4] les paroles de Sanctius dans sa Minerve. Ainsi *désir* et *souhait* signifient à peu près la même chose, aussi bien que *peine* et *soin*, *peur* et *crainte*, *effigie* et *portrait*, *chef* et *teste*. Nous ne disons pourtant point faire *un désir*, mais *un souhait ; cela me fait du soin*, mais *de la peine ; il m'a fait crainte*, mais *peur : il a eu la teste tranchée en portrait*, mais *en effigie ; faire chef à quelqu'un*, mais *teste : c'est la teste du conseil*, mais *le chef : il est au chef du régiment*, mais *à la teste*, et ceux qui écrivent *ils s'en allèrent aux ennemis* [12-13], *chef baissé*, côme l'a écrit M. Des Marets[a] dans son Clovis[5], écrivent moins bien que ceux qui écrivent *teste baissée ;* quoy que *chef*, comme l'a remarqué Henri Etienne[b], soit comme *Ceph*, de κεφαλή, qui signifie *teste*[c]. Cette différence n'est pas seulement dans les synonimes (sic).

NC. — 1. *Ms.* — Renvoi à la marge jusqu'à la fin du paragraphe.
2. *Ms.* — Entre « *première* » et « *syllabe* », on a raturé « *de Melos* ».
3. *Ms.* — Ce dernier mot avait été d'abord écrit, puis on l'a rayé.
4. *Ms.* — Entre « *ce sont* » et « *les paroles* », il y a un espace rayé et gratté.
5. *Ms.* — Membre de phrase ajouté après coup au-dessus de la ligne, en haut de la page 13.

a. Desmarets de Saint-Sorlin (Jean), auteur de tragédies, *les Visionnaires*, entre autres, qui eurent du succès malgré leur médiocrité ; d'un poème épique, *Clovis*, en 26, puis en 20 chants ; des vers sur le *lis* et la *violette*, dans la *Guirlande de Julie*, et de quelques œuvres peu remarquables en prose.

b. Famille illustre d'imprimeurs du xvie s., qui contribua beaucoup à la diffusion des œuvres grecques et latines. Les plus célèbres d'entre eux sont Robert Ier et Henri II Estienne, le dernier surtout qui, outre ses traductions et impressions, a laissé des traités originaux et un *thesaurus græcæ linguæ*.

c. *Chef* vient du latin vulgaire *capum*, qui a donné *capo* en italien, *cabo* en espagnol et en portugais, *cap* en provençal, d'après W. Fœrster.

Elle se trouve dans un même mot et je me contenteray d'un seul exemple. On dit : *se rendre à la discrétion de quelqu'un* et ceux qui se piqueront de bien parler ne diront jamais qu'*une ville s'est rendue à la discrétion d'un tel général*, mais *à un tel général, à discrétion*, ce qui fait voir la bizarrerie de l'Usage qui est l'arbitre de toutes les langues[a]. L'auteur de la *Joüissance imparfaitte* ne connaissoit pas trop bien cet usage, quoi que je l'en eusse averti, dans ces quatre vers :

> Incomparable affliction !
> Une ville, après cent batailles,
> Se rend à ma discrétion
> Et je meurs au pié des murailles.

Il falloit écrire :

> s'est rendue à discrétion

et parler d'*assauts* où il a parlé de *batailles*.

Au reste, Aristophane a dit ῥόδα μ' εἴρηκας, *vous me dites des roses*, et Taubman, dans ses Observations sur Plaute, oppose le ῥόδα μ' εἴρηκας au *lapides loqueris* que j'ay allégué[b]. Mais il n'y avoit point d'aparence de soutenir que nôtre manière de parler *dire des fleurettes* fût venüe d'Aristophane. Pour celle-ci : *dire des douceurs*, elle peut être venue du pays latin, aussi bien que nôtre *Enjoüé* de leur *Lœtaster*. Ovide est rempli de ces douceurs.

> Dulcibus est verbis mollis alendus Amor[c].
> Quas mihi blanditias ! quam dulcia verba parabat[d] !

Publius Syrus a dit ce qu'a dit Ovide dans le premier vers que j'ay marqué :

> Blanditia, non imperio, fit dulcis Venus.

Nos anciens poëtes s'en servoient encore dans le même sens. Alain Chartier, dans le Livre *Des quatre Dames*, a écrit[e] :

a. Si volet usus,
dit Horace (Art poétique, v. 71 et 72),
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

b. Tout le monde connaît les comiques Aristophane (448 ?-380 ?) et Plaute (254 ?-284 ?) ainsi que le poète élégiaque Ovide (43-17 ou 18 après J.-C.). Quant à Publilius Syrus (mort vers 41 av. J.-C.), c'est un remarquable auteur de *Mimes*. La citation d'Aristophane est tirée de sa pièce les *Nuées*, v, 910.

c. *De Arte amandi*, I, 2.

d. *Amor*, II, Elég. 10, v. 7.

e. Alain Chartier (1390-1449), secrétaire de Charles VII, a fait des vers et

Hélas ! mon cœur a tant oüy
D'eux les paroles,
Et leurs grandes vanteries foles,
Leurs décevans blandices moles,
Moult ay déprisé tels frivoles.

et un peu plus bas [1] :

Quand souvenir
Me fait en pensée tenir
Com' il souloit vers moi venir,
Et son gracieux maintenir,
Et les doux mots
Qu'il me disoit à tous propos,
Car de bien dire il avoit loz.

Ce *dire loz*, pour *flatter par des loüanges, attirer par des flatteries et par des douceurs*, est le *lozengier* de nos vieux romans, comme l'a remarqué Henry Etienne, dans son livre *De la Précellence du langage françois*, où l'on trouve losenge pour *blandimentum* [a], et c'est d'où les Italiens ont fait leur *lusingar* et *lusinghe* [13-14], et les Espagnols leur *lisongeur* et *lisongero*. Le *Blandiloquus* ou *blandiloquentulus* de Plaute n'est memes que nôtre *doucereux* d'aujourd'huy.

Mais je me suis arrêté un peu plus longtems que je ne me l'étois proposé d'abord sur l'expression de Mr de Balzac, *parler du fer et des pierres, parler de la boue et du fumier*. Il faut revenir à nôtre Malherbe.

Font un visage d'or à cette âge ferrée.

Il me semble que *le visage d'un âge* ne vaut guères mieux qu'*une*

NC. — 1. *Ed.* — « *Un peu plus haut* » (p. 255).

de la prose, entre autres un *Quadriloge invectif*, dialogue entre la *France*, le *Peuple*, la *Chevalerie* et le *Clergé*, sur les malheurs de la guerre de Cent Ans et le *Curial*, peinture de la vie du courtisan. Dans son poème intitulé *Livre des quatre Dames*, chacune de celles-ci déplore la perte à Azincourt d'un ami, tué, prisonnier, en fuite ou disparu, et se déclare la plus malheureuse des quatre.

a. Nous n'interpréterions pas ce dernier vers comme le fait Chevreau. Pour nous, il signifie : « *Car il avait la gloire de bien dire, la réputation de bien parler.* » Le reste de la remarque nous semble assez juste.

âge ferrée. Quelques uns ont dit l'*âge doré* et Malherbe meme s'en est servi :

Et, surmontant toute espérance [1],
Remettrez [2] en telle assûrance
Leur salut qui fut déploré.
Que vivre au siècle de Marie,
Sans mensonge et sans flatterie,
Sera vivre au siècle doré.

Il falloit écrire : *ce sera vivre au siècle doré* ou, pour mieux parler, *dans le siècle doré*. Ce vers *sans mensonge et sans flatterie* n'est pas trop bon et n'est meme icy que pour la ryme [a]. Un *salut déploré*, pour *désespéré*, ne vaut rien absolument. Je feroy ailleurs une observation sur *déplorable* qu'il employe fort mal. Pour *cet age doré*, je ne voudrois pas le condanner, soit que nous y ayons accoutumé déja nôtre oreille, soit que cette manière de s'exprimer ait quelque chose de moins rude que la première [3]. De Serres a écrit dans la Vie de Charles 7e : *Ainsi Charles, aiant sur les bras une infinité d'ennemis, avoit fait peu d'amis ausquels il se put fier et, qui est pire en ce* SIÈCLE DORÉ, *si peu de moiens*, etc. Mr Maynard a dit, dans un sonnet à la Reine :

Ne parlons ni de paix ni de siècle doré.

Mais, selon moy, il a mieux parlé quand il a dit, dans un sonnet à Mr le Chancellier :

Mon esprit satisfait ne demande plus rien.
Tu me portes si haut et me traittes si bien,
Qu'aujourdhuy mon bon-heur passe mon espérance.

Que ta belle Chimie étonne l'Univers !
De cet age de fer qui méprise les vers,
Tu fais un age d'or aux Virgiles de France [4].

NC. — 1. *Ed.* — « *Leur espérance* » (p. 255).
2. *Ed.* — « *Remettras* » (p. 255).
3. *Ms.* — La phrase, renfermée entre les mots « *De Serres* » et « *Maynard* », se trouve en marge par suite d'un renvoi (p. 14).
4. *Ms. Ed.* — Entre le 3e et le 4e vers, il y a l'intervalle d'une ligne dans le manuscrit ; il y en a pas dans les éditions.

a. Ménage (id., III, p. 383), dit : « Cette façon de parler, dont il (Malherbe) se sert encore en d'autres lieux, n'est pas noble !... Pétrarque a dit de même

Il est pourtant vrai que cette *pensée chimique*, pour etre etrangere, n'en est pas plus belle.

D' un' angelica man proprio e' l lavoro
E chimico divin può il vostro ingegno
Far d' un' anno di ferro un' anno d' oro.

Le Guarini avoit ecrit, dans le Prologue du Pastor fido, avant le comte Fulvio Testi :

In quel angolo Sol del ferreo mondo
Cred' io che ricourasse il secol doro.

J'aimerois mieux le distique ancien qui a servi à l'un et à l'autre :

Aurea mutasti Saturni sœcula, Cœsar ;
Incolumi nam te, ferrea semper erunt [a].

Mais je ne voudrois pas sechement traduire :

Tibere du siecle doré
En a fait un siecle ferré,

et il me semble que

Cesar du siecle d'or en a fait un de fer.

seroit meilleur sans comparaison. Mr de l'Etoile a dit la meme chose d'une autre maniere dans la derniere des stances [1] à Mgr le cardinal de Richelieu, qui commencent *Astre de gloire et de bon-heur* [14] :

[15] Vous charmez les plus beaux Esprits ;
Le vôtre qui n'a point de prix,
Change en or le fer de cet age,

NC. — 1. *Ms.* — « *Des Stances* », a été écrit après coup au-dessus de la ligne.

Quando io dirò senza mentire », ajoute-t il dans les *Additions* (p. 581).

a. Le Guarini (Battista) est un célèbre poète italien (1537-1612) qui revit la *Jérusalem* et les *Rimes* du Tasse, son ami, et, sur le modèle de son *Aminta*, composa le *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale en cinq actes, mêlés de chœurs et de danses, dont le succès fut immense.

Fulvio Testi (1593-1646), secrétaire d'Alphonse III, de Ferrare, fut mis en prison pour sa correspondance secrète avec Mazarin. Il laissait des *Poésies*, où l'on retrouve l'influence de l'emphatique Marini.

La foy qui fut au cœur, etc. Je laisse à part *les enseignemens de la guerre* et le repos qui manque au troisieme vers de cette Stance. On ne doit jamais ecrire : *Je voy vôtre dessin, et que vous etes prest de l'executer,* quoi qu'on puisse dire, pour sauver Malherbe, que l'on sous-entend, ET VOY *que vous etes prest de l'executer.* Mais on ne scauroit parler purement, si l'on ne dit : *Je vois votre dessein, et vois, ou scais, encore, que vous etes prest de l'executer. Tes ennemis ont connu ta fortune,* et ont veu, éprouvé, connu, etc... *que la Guerre a moins d'enseignemens que tu n'as de vertus.* On peut juger qu'*enseignement* n'est point icy en sa place [a].

Ce miracle d'amour, etc., Qvi n'esperoit jamais une chose possible, Que rien finit sa foy qve le meme trepas. *Cet homme n'esperoit point une chose possible, que rien finît sa foy que la meme mort,* est une expression fort embarrassée et elle n'est ni pure ni nette.

De vaillant fait covard. *Coüard* n'est plus beau que dans Marot [b], qui a dit, dans l'épitre *A celuy qui l'injuria et n'oza murmurer* [c] :

Et quand je t'aurois fait offence,
Es-tu de si peu de defence,
Si coüard et si baboüyn ?

A peine la parole avoit quitté sa bouche. *Une parole qui quitte la bouche* est une parole qui ne vaut rien, quoy qu'Homere ait dit :

φύγεν ἕρκος ὀδόντων

dans le cinquieme livre de l'Iliade [d].

D'un homme qui, tout nud de glaive et de courage, Voit de ses ennemis la menace et la rage, Qui, le fer a la main, le viennent offencer. *Offencer* ne dit pas assez pour des enragés qui ont l'epée à la main, et il y a une chose qui me semble etrange dans le quatrieme vers de cette Stance, *nu de courage, nu*

a. Ménage (p. 260) rappelle ici la lettre 160 de M. Costar à Mme la marquise de Lavardin, qu'il a déjà « alléguée ».

b. « Ce mot n'est plus de la belle poésie », assure Ménage (p. 261).

c. Le titre exact, dans Marot, est : *A celuy qui l'injuria par escript et ne s'osa nommer.*

d Indication inexacte. Les mots cités sont tirés du livre IV de l'Iliade, vers 350.

d'épée, pour *dénué de courage*, etc.[a]; car *dénué* se dit encore, comme il l'a écrit dans la Consolation à Mr du Périer sur la mort de sa fille :

Priam, qui vid ses fils abatus par Achille,
Dénüé de support
Et hors de tout espoir du salut de la ville,
Receut du réconfort.

et dans la Consolation à Mr le Premier Président de Verdun :

Pluton est seul entre les dieux
Dénué d'oreilles et d'yeux
A quiconque le sollicite.

Si l'on pouvoit dire *nu d'épée et de courage*, pour *n'avoir ni courage ni épée*, on pourroit dire aussi *nu d'yeux et d'oreilles*, ce qui ne peut être soutenu, outre que ce seroit encore mal dit : *Je suis dénué d'yeux et d'oreilles* A LUY[b]; car il faudroit écrire *pour luy*, et, par conséquent, *dénué d'yeux et d'oreilles*, POUR *quiconque* le *sollicite*[1].

Mr Mainard n'a pas craint de suivre Mr de Malherbe dans une épigramme :

Ce bruit ne me chatoüille guères.
Mes ouvrages sont trop vulgaires
Et trop nuds de science et d'art.

Génébrard[c], dans sa version de Joseph, commence ainsi le titre

NC. — 1. *Ed.* — « Ce qui suit, jusqu'à la citation d'Alain Chartier, et, après cette citation, n'est pas dans les éditions. En revanche, elles donnent (p. 257) un passage de Fulvio Testi, qui ne se trouve pas dans le manuscrit.

a. Ménage (p. 265) se contente d'expliquer que *nud de glaire et de courage* signifie *dénué tout à fait de glaire et de courage :* puis il cite un exemple de du Bartas et un de Maynard.

b. Ménage trouve (p, 265) que « cette expression n'est pas agréable ». Il renvoie à l'*Ode à Mr du Périer*, mais se contente d'y citer les trois vers de la *Consolation au 1er président de Verdun* et d'en donner une imitation de Voiture en 18 vers à Mr le Prince.

c. Gilbert Génébrard (1537-1597) fut professeur d'hébreu au collège royal, archevêque d'Aix, puis condamné à une retraite au prieuré de Semur, pour avoir écrit contre les prérogatives royales son livre *De sacrarum electionum jure*. Il a écrit des ouvrages savants en latin et en français, notamment sur les Hébreux et la Chronologie sacrée.

du dix-septième chapitre du treizième livre des Antiquités judaïques : *Hyrcanus conduit son armée* [15-16] *en Syrie pensant trouver le pays nud d'armes et de combatans*, et nos derniers Poètes étoient encore bien plus hardis, puisqu'ils disoient *veuf de quelque chose*, comme l'a dit Joachin du Bellay, dans un sonnet, qui commence : *Souvant nous faisons tort.*

Et puis nous nous plaignons de voir nôtre labeur
Veuf d'applaudissement, de grâce et de faveur,
Et de ce que chacun à son œuvre souhaitte.

Ces deux façons de parler sont étrangères et je ne voudrois pas dire, apres Cicéron, une *république nue de magistrats*, « *tam inops autem ego ab amicis aut tam nuda Resp a magistratibus* », ni écrire, après Plutarque, ὀρφανὰς τῶν πραγμάτων χέσεις[1] ; ni suivre Horace à la lettre, *Veuf d'un carquois, veuf de feüilles*, comme il l'a dit dans l'ode *6* du premier livre et dans le 9 du livre 2 :

Voce dum terret, viduus pharetra
Risit Apollo[a].

Et foliis viduantur orni.

Je suis trop timide pour nommer *veuve*, après les Hébreux, l'ame qui est séparée du corps נֶפֶשׁ אַלְמָנָה ; pour écrire *des vaisseaux veufs de pilotes*, comme l'a dit Stace[b], dans le dixième livre de sa Thébaïde,

viduœ moderantibus alni,

et le lecteur peut voir, en passant, la première partie d'Angelico Aprosio[c], ou Sapricio Saprici, sur ce vers de la 26 stance du septième chant de l'Adone :

XC — 1. *Ms.* — De « *ni* » à « *Χέσεις* » inclus, la fin de la phrase est en marge avec renvoi.

a. Chevreau se trompe : ces deux vers se trouvent dans l'*ode 10* du livre I, vers 11 et 12 : l'autre est le 8e du livre II, ode 9. Par suite d'une négligence, le manuscrit porte *le* 9 (pour *la* 9e ode) du livre II.

b. P. Papinius Statius (vers 40-vers 96 de J.-C.) est un brillant improvisateur latin. Il a fait une *Thébaïde,* poème épique sur la rivalité d'Etéocle et de Polynice, deux frères, se disputant le trône de Thèbes ; une *Achilléide*, œuvre incomplète sur Achille, et des *Silves*, poésies de circonstance, qui nous font connaître la société contemporaine.

c. Angelico-Aprosio, critique et bibliophile italien (1607-1681), plein de violence et de passion. Son ouvrage le plus estimé est intitulé *Farsa poëtica di Sapricio Saprici*.

Orfano tronco in siecca piaggia aprica;

les observations de Denys Lambin[a]; le chapitre huitième du livre de Michel Piccart, qui a pour titre : *Pericula critica*, sur le *viduus pharetra* d'Horace, contre la remarque de Servius, sur cet autre vers du livre 8 de l'Enéide :

Tam multis viduasset civibus urbem.

Luigi Alamanni, dans un sonnet qui commence *Lieta vaga*, etc., a employé à peu près le meme mot de *veuf*, comme l'emploioient nos vieux Poëtes :

Humil ti prega ogn' hor che Cynthia preghi
Ch' al nido antico suo ritorno faccia,
Ne più tenga di se vedovo il cielo.

Les Italiens ont écrit comme Mainard. Le Tasse, dans la stance 36[b] du 3 chant de sa Jérusalem Delivrée :

La città dentro ha loghi, in cui si serba
L'acqua che piove, e laghi, e fonti vivi ;
Ma fuor la terra intorno è nuda d' herba,

et nos vieux Poëtes ont dit aussi *nu de quelque chose.* Alain Chartier, dans le livre des quatre Dames[1] :

NC. — 1. *Ms.* — Ici trois ratures superposées dans la marge et une au côté gauche des vers d'Alain Chartier. Ces ratures couvrent les mots suivants peu lisibles : « *Comme Jean Villon a dit, dans une balade* » (rature du côté). Sous les trois ratures de la marge, il y a « *balade* » répétée : nous n'avons pu déchiffrer le reste.

a. Denis Lambin, philologue français (1516-1572), était d'une érudition remarquable pour l'époque, mais aussi d'une lenteur qui a donné naissance au mot *lambiner*. Michel Picart, savant écrivain de Nuremberg (1574-1620), ami de Casaubon, a laissé des *Commentaires sur Aristote*, des *Disputes*, des *Harangues*, des *Essais* de critique, une *Traduction* latine d'Oppien et d'autres ouvrages. Servius Maurus Honoratus est un grammairien latin du IVe s., qui a fait, entre autres œuvres, un *Commentaire de Virgile* fort précieux. Le vers cité est le 571e. Luigi Alamanni (1495-1556) poète italien, souvent employé par François Ier comme ambassadeur auprès de Charles-Quint, a laissé des vers nombreux dans tous les genres. Le Tasse (Torquato Tasso). (1544-1595), et Dante Alighieri (1265-1321), ont composé deux poèmes épiques, la *Jérusalem délivrée* et la *Divine Comédie*, justement célèbres.

b. Il faut lire 56.

Ains mourray quand mourir devray
De joye nue,
Sans etre à Fortune tenue.

Nous ne l'ecrivons plus apres eux, moins encore apres Bernardo Cappello :

L' aer di luce è cieco ;

ou, apres le Dante, comme il l'a ecrit dans le cinquieme chant de l'Enfer :

Io venni in luogo d' ogni luce muto ;

et il pouvoit bien se contenter d'imiter Virgile [16-17] :

...Ego Ditis opacos
Cogor adire lacus viduos a lumine Phœbi [a].

Dante, dit Scipion Gentil dans l'Observation sur la stance 63 du chant 16 de la Jerusalem Delivrée : *Motto fuor dell'uso commune si serve del nome* MUTO et il allegue le vers du Dante : *Perche vuol dire* PRIVO *d'ogni luce. Mà gl'é concesso à poeti di usare*[1] *vocaboli di un senso, per i vocaboli d'un altro, etc., perche io non penso che Dante per rispetto della rima usi vocaboli nuovi, o trasformati, o improprii.* Mr de Balzac employe bien mieux les mots *viduus*, *vacuus* : *Son ame*, dit-il, dans ses Avis des Ministres et du Ministère, *etant* VIDE *de petits soins, se remplira toute de ceux du public*, et, dans la quinzieme lettre du premier volume de ses lettres choisies : *Il ne faut ni un esprit d'esclave ni un esprit d'ennemi. Il faut une ame remplie de lumiere et vide de passion.*

L'observation Italienne est pourtant fort juste : « *Gl' é concesso a poeti di usare i vocaboli d'un senso per i vocaboli d'un altro.* » C'est ainsi que le Dante a ecrit *dogni luce muto*, et, dans le troisieme chant de l'Enfer :

Si com' io scerno per lo fioco lume.

C'est comme si nous disions : une lumière enroüée, *lumen raucum, lux rauca, lume manchevole, abbacinato, in comparazion*

NC. — 1. *Ms* — Ici une tache, couvrant peut-être le mot « *i* ».

a. Ces deux vers sont empruntés au *Culex* qu'on attribuait à Virgile, mais qui n'est pas de lui, du moins celui que nous possédons (v. 370-371).

della voce ch' è fioca e piana e imperfecta. C'est de la sorte que les Académiciens della Crusca l'ont expliqué et ils ont écrit sur le mot ABBACINATO, *obcœcatus, excœcatus*, etc., *per simil. si dice* ARIA, SOLE, SPECCHIO, *abbacinato, cioè senza luce e senza splendore*, etc., l'*Ariosto in simil proposito* :

Con gli occhi abbacinati e senza mente.

Le Marin a dit, dans la stance 121 du chant 6 de son Adone :

Con mille odori abbagliano le nari.

Abbagliare est *éblouir*. « *Metafora ardita*, dit *Tomaso Stigliani*, dans l'Occhiale[a], *per lo trapassa da un senso ad un altro. Pero fù biasimato Dante dicendo* DOGNI LUCE MUTO. Ne merita lode quell' altro autor, che dice in uno Idillio :

La rosa, il giglio, il gelsonnino, e' l croco
Formavano odorifera armonia,

Cive facevano concordevole mistura di odori. » Ce Stigliani, qui a condanné ces deux derniers vers, en est l'auteur. Mais Girolamo Aleandri[b], qui a répondu à l'Occhiale, a fait assez voir que les lunettes du Stigliani n'étoient pas trop bonnes en cette rencontre, quoi qu'il se contente de quelques exemples, comme de *voce chiara, voce fosca, odore acuto, vin aspro*, et des deux mots de Pétrarque, *dolce, amara vista.* Sapricio Saprici, dans son *Veratro*, le pousse plus loin et, parmi beaucoup d'autoritez qu'il allegue, il n'oublie pas celle de Marco Antonio Flaminio[c], qui, dans une élégie du quatrieme livre de ses Œuvres poétiques, a dit :

Carmina sic avida candidus aure bibit.

Je me souviens d'avoir leu dans Tite-Live[d] : *Tum enim vero*

a. Arioste (Ariosto Lodovico) est l'auteur du *Roland furieux*, poème heroï-comique (1474-1533).

Tomaseo Stigliani (1545-1625) est un poète italien qui eut des démêlés retentissants avec Aprosio, Davila, Marini, etc., et composa, entre autres ouvrages, *Dell' Occhiale, opera defensiva* (Venise, 1627, in-12, inachevé).

b. Girolamo Aleandre le Jeune, petit-neveu du lexicographe, archevêque et cardinal de ce nom, qui vécut de 1480 à 1542, a laissé plusieurs ouvrages critiques sur les *Institutes de Caius*, sur plusieurs anciens, avec des poésies italiennes et latines insérées dans le recueil des Amalthée, dont il était le parent (1574-1629).

c. Marc-Antonio Flaminio (1498-1550) a fait des poésies italiennes et latines, publiées avec celles de son père Antonio-Giovanni Flaminio et de son frère Gabriel.

d. Voir Tite-Live, XXVII, 51, 1.

omnis ætas currere obvii primusque oculis auribusque haurire tantum gaudium cupientes : dans Virgile, où il parle de Didon[a],

...Longum bibebat amorem ;

dans Horace[b],

...Sed magis
Pugnas et exactos tyrannos
Densum humeris bibit aure vulgus.

Les Hebreux ont dit *bibere perversitatem, subsannationem*, comme on le peut voir [17-18] dans le 15 et dans le 34 chapitre de Job : *bibere violentiam*, comme l'a dit Salomon dans le 6 verset du chap. 26 des Proverbes. Nous disons aussi *boire un affront*, dans le style familier : *s'il a fait la faute, il faut qu'il la boive.* Les Grecs ont dit, apres les Hebreux, φάγειν ῥήματα, τὰ λεγόμενα καταπίνειν ; les Latins, *sermonem bibere, gustare : dicta devorare*, et l'on n'a qu'à lire la remarque de Taubman sur le premier vers de la sixieme scène du 3 acte de l'*Aulularia :*

Nimium libenter edi sermonem tuum.

Il y a dans l'Epigramme 10 du livre 9 de Martial :

Inspexit molles pueros oculisque comedit[1].

dans la troisieme scène du second acte du *Curculion : Lippiunt fauces ;* dans la sixieme satire de Perse :

...Nec spirent cinnama surdum ;

dans la huitieme du 2 livre d'Horace :

Fervida quod subtile exsurdant vina Palatum[c].

et le lecteur peut voir Casaubon sur le vers de Perse. Virgile a écrit dans le douziemé de l'*Enéide*[d] *:*

Inclusas ut quum latebroso in pumice pastor
Vestigavit apes fumoque implevit amaro...,
Volvitur ater odor testis, tum murmure cœco
Intus saxa sonant.

1. — « *Oc* » de *oculis* sur un grattage.

a. Virgile, *Enéide*, I, 749.
b. Horace, *Odes*, II, XIII, 30-32.
c. Horace. Satires. II, VIII, v. 38.
d. Vers 587-592, avec omission des vers 589 et 590.

Tria nova simul, dit Scaliger[a], *fumus amarus, oculis scilicet*, murmure *cœco*, *quia clausæ apes. Ater odor*, *quia in fumo odor*. »

Cette liberté n'a pas été seulement donnée aux Poètes ; les Historiens s'en servent fort bien, comme on l'a pû voir par le passage de Tite-Live, et Pline a dit[b] *une couleur sourde*. C'est dans le chap. 2 du livre 22 de son Histoire : *Interim fortius agetur, auctoritasque quanta debeatur etiam* SURDIS, *hoc est ignobilibus herbis perhibebitur*, et dans le 15 chap. du livre 13 : *Ita vocatur materia surda et indigesta simplicitas*, pour une matière *sans éclat, sans ornement*. Dans le chap. 6 du livre 37, il y a des pierres qui, pour ne jetter point de feu, sont nommés *aveugles*. *Sardonyches olim... talesque esse Indicas tradunt Ismenias, Demostratus, Zenodemis, Sotacus : hi quidem duo reliquas omnes quæ non transluceant* CŒCAS *appellantes*. Nos joüaillers les appellent *sourdes :* et les peintres ne nomment-ils pas le degré de couleur, par rapport au clair obscur, un *ton de couleur*. Nous verrons, dans une autre observation, des *lanternes sourdes*, des *oreilles bègues*. Rabbi Moses Maimonides[c], dans son *More Nebochim*, dans le 46 chap. de la première partie, a écrit à peu près la même chose que Scipion Gentili, et il en rapporte quelques exemples tirés de l'Exode, de la Genèse et de Jérémie, ausquels on pourroit bien ajouter le 18 verset du 34 chapitre de la Genèse. Là il est dit : « *Leurs paroles furent trouvées* BONNES *aux yeux de Hémor et de Sichem*. » Il n'y a rien de plus cômun dans l'Ecriture et, sur ce passage de l'Ecclésiaste : *Suavis est lux et bonum oculis videre*[1] *solem*. » Drusius[d] a dit : « מָתוֹק, *dulcis*, γλυκὺ i. e.

NC. — 1. *Ms.* — Ici un mot effacé d'un trait à la plume.

a. Isaac Casaubon (1559-1614) et son fils Méric Casaubon (1599-1671) ; Jules-César Scaliger (1484-1558) et son fils Joseph-Juste Scaliger (1540-1609), sont de célèbres philologues : les deux premiers, Génevois ; le troisième, Italien ; le quatrième, Français. Ils ont laissé des commentaires très estimés sur les auteurs grecs et latins.

b. L'*Histoire romaine de Tite-Live* (59 av. J.-C., 16 ap. J.-C.), et l'*Histoire naturelle de Pline l'Ancien* (23-79 ap. J.-C.) sont connues.

c. Moïse Ben Maïmoun, dit *Maïmonide*, célèbre rabbin de Cordoue (1136-1204), a écrit en arabe beaucoup d'ouvrages sur la médecine, la philosophie et la religion. Dans son *Guide des Egarés*, il a expliqué à sa façon les passages obscurs de la Bible. C'est ce traité qui est intitulé par l'auteur *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire *le Docteur de ceux qui chancellent*. Ses interprétations, vivement contestées, tout d'abord, sont généralement adoptées aujourd'hui.

d. Drusius ou Driesches Jean (1550-1616) est un savant théologien protes-

jucunda et grata, nam visu percipitur non gustu aut palato. Solitum Ebræis ita sensus permutare. » Sur le passage du 9 chap. de *Zacharie ;* « *Videbit Ascalon et timebit* », le même Drusius a encore dit : « VIDEBIT *positum videtur pro* AUDIET *ut ibi et populus videbat voces Sic Genes* 42. 1. *et vidit Jacob alimentum esse in Ægypto. Augustinus alibi scribit :* VIDERE *omnium sensuum esse ; nam dicimus. inquit,* VIDE QUID SONET, QUID OLEAT, QUID SAPIAT. QUID VALEAT. *Aut* VIDEBIT, *intelliget rumore nuncio vel ex litteris aliorum.* » En effet, les [18-19] propriétez de la veue et de l'oüye sont confondues dans les meilleurs auteurs de l'Antiquité et. pour en voir d'autres exemples assez remarquables, on n'a qu'à lire le chap. 38 de la Dissertation de Gataker [a] : *Du stile du Nouveau Testament.* Nous disons, comme les Grecs et les Latins. *dévorer quelqu'un des yeux, dévorer un livre, boire l'amour. boire le feu et le poison par les yeux.*

Ce feu plaît à son cœur ; il le boit par les yeux.

Il beuvoit par les yeux ce funeste poison.

Mais il ne faut pas se servir indifféremment de ce privilège et nous devons en toutes choses consulter l'usage. »

Car aux flots de la peur sa navire qvi tremble. *Navire* est aujourd'hui masculin [b] et il est tombé dans la même faute, sur *poison.*

D'où s'est coulée en moi cette lâche poison.

Il est vray qu'on le disoit autrefois de la même sorte que l'a dit Malherbe. Il y a dans la 18 élégie de Marot,

A l'un pour moy l'autre n'est pas égal ;
L'un est bon fruit, et l'autre réagal,
Poison mortelle.

Baÿff a dit *de la contrepoison* dans le premier livre de ses Amours,

tant, né à Oudenarde et fort versé dans la langue hébraïque, dont il a composé une grammaire et des commentaires.

A la suite d'un oubli sans doute, *visu percipitur non gustu aut palato* ne sont pas soulignés dans le manuscrit. Nous les avons soulignés comme le reste de la citation.

a. Thomas Gataker, un des plus habiles critiques et théologiens anglais du XVIIe s. (1574-1654), a laissé beaucoup d'ouvrages.

b. Ménage (p. 268) admet *navire* du féminin, malgré Vaugelas.

Le médecin, par la contrepoison,
A la poison donne bien guérison.

Nôtre auteur fait encore *doute* féminin,

Au repos où je suis tout ce qui me travaille,
C'est la doute que j'ay qu'un malheur ne m'assaille.

Et ailleurs,

Il n'est ennui si grand que celui que j'endure,
Et la seule raison qui m'empesche la mort,
C'est la doute que j'ay que ce dernier effort
Ne fût mal employé pour une âme si dure[a].

On ne dit point, *c'est une raison qui m'empesche la vie, la mort, le repos*, etc., pour *une raison qui m'empesche de vivre, de mourir, de manger*. Il a même écrit dans le 2 livre de ses Lettres : « *Je l'ay tiré d'icy pour la* DOUTE *que j'avois que ses parties ne luy tendissent quelque piege.* » Il y en a encore qui disent, *un rencontre*, et *une carosse*, pour *une rencontre* et *un carosse ;* mais ils parlent comme ceux qui disent *la navire*, *la poison*, *la doute*, et parlent fort mal.

ET BIEN, OU MAINTENANT EST CE BRAVE LANGAGE ? CETTE ROCHE DE FOY ? CET ACIER DE COURAGE ?[1]

Brave langage ne sçauroit être jamais excusé et par tout ailleurs il n'employe pas fort heureusement cette épithète :

NC. — 1. *Ed.* — Les éditions portent en outre (p. 258) :

Qu'est le feu de ton zèle au besoin devenu ?
Où sont tant de serments qui juraient *une fable ?*

Elles terminent sur ce point leurs remarques, en partie semblables à celles du manuscrit, par ces mots : « Ajoutez que *des serments qui jurent* sont des serments bien nouveaux et bien étranges », p. 259.

a. Ménage (voir p. 451-452) écrit : « M. de Vaugelas a décidé en deux endroits de ses Remarques que *poison* est masculin, ce qui est véritable. Mais, du temps de Malherbe et au-dessus de son temps, il était plus ordinairement féminin et, selon l'étymologie, il doit être féminin. Mais... l'usage moderne l'a fait masculin... L'usage moderne a fait de même, contre l'étymologie, le mot de *navire* masculin qui était féminin. » Ménage note que Malherbe a toujours fait *doute* du féminin ainsi que Coëffeteau, Gombaud et les Espagnols, qui ont tiré *la duda* du latin barbare *dubita*. Du reste, il y a eu de nombreuses indécisions pour le genre des noms et Vaugelas en témoigne dans ses Remarques sur *automne*, *épigramme*, *épitaphe*, *épithète*, *horoscope*, *mensonge*, *pourpre*, etc. De nos jours même, nous avons des noms à double genre, *aigle*, *amour*, etc.

Que sa façon est brave et sa mine assurée !

Tantôt nos navires braves
De la dépouille d'Alger.

et dans la suitte de ces Remarques nous verrons une *brave épée* et des *Muses braves*. Ariane a écrit[1] à son amant infidèle, pour luy reprocher la dureté de son cœur ; *que le taureau qu'il a combattu ne luy a pù nuire*,

Non poterant figi præcordia ferrea cornu[a].

Il y a, dans le deuxième livre des *Géorgiques*, de Virgile, des *loix dures*, qu'il [19-20] nomme *jura ferrea :*

...Nec ferrea jura[b]
Insanumque forum aut populi tabularia vidit.

Tite-Live a dit, dans le 9 livre de sa quatrième Décade, où il parle de Marc Caton, que c'étoit un homme *ferrei corporis et animi*, et je connois un grand amateur de quolibets, qui a traduit que *Marc Caton avoit un corps de bonne trempe et un esprit ferré à glace*. Dans les deux vers que l'on attribue à l'empereur Claude, il y a *des soins de fer :*

At nos congeries obnubit turbida rerum
Ferratœ que premunt milleno milite curœ.

Les poëtes et les Orateurs écrivoient autrefois : *un front d'airain, un cœur de fer, d'acier*, et l'on n'aura pas oublié ceci de la première scène du premier acte du Pastor fido :

...E non dirò, che' il core
Habbi di fera, anzi di ferro il petto.

J'ai veu le מצח נחושה du quatrième verset du chap. 48 d'Isaïe ; le χάλκεον ἢ σιδήρεον μέτωπων[c], dont il est parlé dans Artémidore ; le σιδηρέη κραδίη et le χάλκεον ἦτορ d'Hésiode ; le γένος σιδήρεον, du meme poëte, et le *ferrea progenies*, de Virgile. Je me souviens de

NC. — 1. *Ms.* — « *a* » se trouve entre « *Ariane* » et « *écrit* », mais au-dessus de ces deux mots.

a. Ovide *Epître d'Ariane à Thésée.* Héroïdes, 10, v. 105.

b. *Géorgiques*, II, v. 501.

c. Il faut μέτωπον.

la remarque d'Eustathius sur le troisième livre de l'Iliade : ἡ σιδήρῳ γονῇ δ' αὐτῇ θρασεῖα τὸ οἰκεῖον ὄνομα φορεῖ ; du *frons ferrea*, *cervix ferrea*, et du *pectus aeneum* des Latins. Mais nous ne sommes plus aujourdhuy pour ce *courage d'acier*, ni pour cet *acier de courage*, pour cette *foy de rocher*, ni pour cette *roche de foy*[a], et nos oreilles sont devenues si délicates qu'elles ne peuvent souffrir cette dureté.

Ou sont tant de sermens qui juroient une fable ∽ *Des sermens qui jurent* sont, en vérité, des sermens étranges. Les Italiens disent *giurar l'ufficio : giurar credenza. Et scoperse tutto 'l secreto*, dit Boccace dans le septième livre de son Philocope, *et contratto fatto, et detto*, etc..., *commando il loro consiglo, e fece giurar*[1] *credenza*. Dans le même traitté, « *et giurata in sull' altare credenza* pour *giurar di tener secreto.* » Nous disons encore *jurer une chose, jurer une fidélité inviolable, la paix, la guerre*, quoi que nous ne disions pas *jurer des loix, jurer des cōmandements*, comme l'a dit Cornelius Nepos, dans le chap. 63 : « *Aqua et igni interdexit ei qui leges suas non jurasset* », et nous disons aussi peu *jurer des fables*. Mais si l'on trouve dans nôtre Malherbe *des sermens qui jurent*, on y trouve encore *des langages qui se taisent*,

Taisez-vous, funestes langages,
Qui jamais ne faites présages,
Où quelque mal-heur ne soit point.

des discours qui recitent des avantures,

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite des avantures
De nos abominables jours ∽

des bouches qui racontent des exploits,

NC. — 1. *Ms.* — L'auteur avait écrit une première fois, puis rayé, « *giurare*, » au lieu de « *giurar*. »

a. Ménage (p. 268) admet *courage d'acier*, *foy de roche*, avec Costar : mais, avec lui aussi, il trouve que *acier de courage* et *roche de foy* sont une façon de parler « bien rare et bien figurée ».

Jusqu'icy nos faits glorieux
Peuvent avoir des envieux ;
Mais quelles âmes si farouches
Ozeront douter de ma foy,
Quand on verra leurs belles bouches
Les raconter avecque moi ~

des oreilles qui oyent dire des merveilles [20].

[21] Et la présence des merveilles
Qu'en oyoient dire nos oreilles.

Je scay que l'on dit, *je l'ay veu de mes propres yeux :* je l'*ay entendu de mes oreilles*, et il y a *des bouches et des voix qui parlent*. Nous disons souvant : *J'entendis une voix qui me parloit* et *la bouche parle de la plénitude du cœur*, dans le verset 45 du 6 chapitre de Saint Luc. Les *bouches qui parlent* sont assez communes dans l'Ecriture ; et il ne faut qu'avoir leu les Pseaumes pour avoir veu, *ma bouche annoncera vôtre loüange ; ma bouche racontera vôtre justice*. Mais je n'aime ni assez le Grec, ni assez l'Hebreu pour dire : *Sa bouche m'a dit une telle chose ; sa bouche m'a parlé de cette affaire ; aux bouches racontera vos exploits*. Je ne voudrois pas encore dire, *Mes oreilles ont ouy dire vos actions :* et je ne croy pas que le reste puisse être excusé : *Taisez vous langage ; mon langage se tut ; c'est un langage qui fait un présage sinistre : un vrai discours m'a recité cette avanture.*

Le mepris effronté qve ces bourreaux me crachent. Ce vers m'a fait souvenir de celui de Furius Bibaculus dont se mòque Horace :

Jupiter hibernas cana nive conspuit Alpes [a].

et, si l'on me demandoit lequel des deux vers j'estime le plus, je répondrois quoi que Gifanius en ait pû dire dans son *Index Lucretinus*, que je n'estime ni l'un, ni l'autre. *Cracher du latin, des injures, des sentences*, comme l'a remarqué M[r] de Balzac dans ses *Entretiens*, est bas et vilain [b]. Il faut laisser aux valets et aux

a. Satires, II, 5, 41. Horace y répète Furius Bibaculus, mais en mettant *conspuet*, au lieu de *conspuit*. Quintilien est de l'avis d'Horace, condamnant l'expression de Furius. (Cf. *Institution oratoire*, VIII, 6.)

b. Ménage (p. 269) ne trouve pas *cracher un mépris* plus extraordinaire que l'expression de Ronsard, *moquer un mal*, pour *se moquer d'un mal*, et *cracher un baiser*, de Théocrite, et de l'auteur du *Pastor fido*.

servantes cette figure, et Plaute s'en est agreablement servi dans la première scène du premier acte de son *Pseudolus*[a] :

> ...Pumiceos oculos habeo, non queo
> Lacrumam exorare ut expirant unam modo,

Vossius a dit, dans le chapitre 19 du livre 4 de ses *Institutions Oratoires*, en parlant de la lecture de Plaute : *Tantum judicium in delectu desidero, primum in archaïsmis*, etc. ; *deinde in iis quæ comicus ille finxit ad risum captandum Multa enim ad eum decore dicuntur a servo aut lenone, quæ, si orationi nostræ inserantur, reddamus eam protritam et plebeiam ; quale est cum servus ait* expuere lacrimam. *Sunt que apud eum complura hujus generis, quæ extra scenam non habent locum, nisi forte cum familiari amico, sermone vel epistola visum erit paullulum nugari.* Après Plaute, Térence a fait dire à un Parasite, dans la première scène du troisième acte de l'*Eunuque*[b] *:*

> ...Scio
> Quasi ubi illam expueret miseriam ex animo.

Je scay que l'on trouve dans les meilleurs auteurs de l'antiquité *despuere, respuere secures, offensas, mandata, omen, mores, imperium et respuere aliquem auribus*, pour ne vouloir point écouter quelqu'un, le mépriser quand il parle et se môquer de tout ce qu'il dit. Les Italiens disent en ce même sens *crollare, scrollare la testa, scuotere il capo ;* et, parmi nous, ceux qui écoutent quelqu'un avec mépris, ont accoutumé de branler la tête. Ainsi, nous lisons dans le 27 chap. de saint *Mathieu :* Οἱ δὲ παραπορευόμενοι ἐβλασφήμουν αὐτόν, κινοῦντες τὰς κεφαλὰς αὐτῶν, *et ceux qui passaient par là le blasphémaient en branlant la tête.* Les Hébreux se servent de cette manière de parler. *Ego quoque sum opprobrium eis*, dit David dans le pseaume 109, quum vident me יְנִיעוּן רֹאשָׁם *movent caput suum :* dans le pseaume 22 : *omnes videntes me subsannant me, emittunt per labium* יָנִיעוּ ראשׁ *movent caput ; gestus est illudentium et subsannantium,* dit Pagnin, dans son Trésor de la langue Sainte sur le verbe נוּעַ, et l'on peut encore voir le *lexicon*

a. Vers 73 et 74.

b. Vers 15 et 16.

pentaglotton, de Schindler, sur le même verbe : Drusius, sur le quatrième verset du 16 chap. de Job : *moverem super vos caput meum*, et dans ses Fragments des vieux Interprètes, sur tout l'Ancien Testament, à la page 806.

Mais, pour revenir à notre sujet, quelque chose que les Gramairiens puissent alleguer sur *respuere* et *despuere*, nous sommes en ceci plus retenus [21-22] et plus délicats que les meilleurs auteurs de l'Antiquite, et nous n'envions, ni cette expression à Lucrèce[a], quoi qu'elle représente assez bien la chose :

> Præterea lumen per cornua transit ; ac imber,
> Respuitur ;

ni celle ci à Pisidas, quand il parle de la mer,

> Καὶ πολλὰ κράζει τ' ἀφρὸν ἐκπτύει,

ni cette autre à Diogene, qui appellait les richesses des *Vomissements de la Fortune*. Ce dernier mot est si peu honneste qu'Apollinaris Sidonius[1b] s'en est servi dans l'épitre 3 du livre huitième pour exprimer, selon quelques uns, l'impureté même : *Duæ quæpiam anus Gethides, quibus nihil unquam litigiosius, bibacius, vomacius erat.*

Vomir des injures et des blasphèmes n'est donc pas moins sale que *cracher des mépris* ou *des sentences*, quoi qu'il soit beau de voir des montagnes qui *vomissent de la cendre, du feu ou des pierres*, et nous devons être de quelque façon plus scrupuleux que les Latins, qui par *vomere* exprimoient une multitude de personnes. Virgile dit, dans le 2 livre des *Géorgiques*[c] :

> Mane salutantum totis vomit œdibus undam.

NC. — 1. *Ms.* — « *Qu'Apollinaris Sidonius* » a été mis à la place de : « *que Sidonius Apollinaris* » rayé. « *Qu'Apollinaris* » a été écrit au-dessus de la ligne.

a. Lucrèce (II, 388-389). Titus Lucresius Carus (95-51? av. J.-C.) a exposé avec force dans son *De natura rerum*, l'origine, la formation du monde, les phénomènes physiques, d'après les principes de la philosophie d'Epicure.

b. Sidoine Apollinaire (430?-488 ap. J.-C.) chef du Sénat, préfet de Rome, puis évêque de Clermont, a laissé des *Poèmes* et des *Panégyriques* d'empereurs, avec des *Lettres* fort intéressantes.

c. Vers 462.

Il y a dans un hymne de Prudentius :

Urbs augusta suos vomit offunditque Quirites,

et, dans une épitre à saint Jérome, *fores quæ salutantium turbas vomebant, nunc a miseris obsidentur*. Sur ce vers : *Mane salutantum*, etc., que *Virgile*[a] a pris du quatorzieme livre de Lucilius, Macrobe a dit, dans le quatrieme chapitre du sixieme livre des Saturnales : « *Pulchre vomit undam et antique, nam Ennius ait :*

Et Tiberis flumen vomit in mare salsum,

unde et nunc VOMITORIA *in spectaculis dicimus, unde homines glomeratim ingredientes in sedilia se fundunt :* et cet *unda salutantum* pourra servir à l'explication du vers de la quatrième satire de Juvénal[b] :

Ante tamen veniet : non properantibus obstat
Unda prior.

Je suis encore persuadé que peu de gens s'écrieroient[1] *pulchre* avec Macrobe, si nous faisions *vomir des mots* à quelqu'un, comme on[c] en a fait vomir à deux poètes de l'Antiquité.

Attonitusque leges terrai frugiferai
Actius et quidquid Pacuviusque vomunt.

Mons[r] de Marolles, abbé de Villeloin, qui, dans le stile comique, se pouvoit servir de cette manière de parler du menu peuple, *faire rendre gorge à quelqu'un*, pour *faire rendre à quelqu'un*[2] *ce qu'il a pris*, a évité judicieusement cette figure vilaine dans un passage de la troisieme scène du cinquieme acte du Curculion de Plaute :

Sta, sis, ilico
Atque argentum propere propera vomere,

NC. — 1. *Ms.* — Dans le manuscrit, il y a « *s'écriroient* » sans « *e* » muet après l'« *i* ».

2. *Ms.* — Les mots « ... de cette manière de parler du menu peuple, *faire rendre gorge à quelqu'un*, pour *faire rendre à quelqu'un...* », sont écrits sur un grattage.

a. Géorgiques, II, 462.

b. Chevreau s'est trompé. Les deux vers de Juvénal sont tirés non de la quatrième, mais de la troisième satire, vers 243-244.

c. C'est Martial qui fait cela *(Epigrammes*, XI, 90, 5 et 6) pour désigner plaisamment Ennius, auteur de l'expresion *Terraï frugiferaï*.

qu'il a traduit : *ne passez pas outre et dépêchez-vous de me rendre icy mon argent*[a].

En effet, le mot *vomir* est si vilain, quand il s'agit des personnes, que je ne traduirois jamais par ce mot celui du *Vieux Testament* קָאָה ou קִיא, ni du Nouveau celui de ἐμέσαι, qui est dans l'Apocalypse[b] οὕτως ὅτι χλιαρὸς εἶ, κἂν οὐ ζεστὸς οὔτε ψυχρὸς, μέλλω σε ἐμέσαι ἐκ τοῦ στόματός μου : *mais, parce que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prest de vous vomir de ma bouche*. Ce n'est pas que tout ce qui est dans le Vieux et dans le Nouveau Testament[1] ne soit pur et sain et l'on n'en scauroit juger autrement sans être impie. Rabbi Moses Maimomidès a écrit[2], à la fin du 29 chapitre de la troisième partie de son[3] *More Nebochim*, qu'il n'y a pas un mot dans la Langue Sainte qui ne soit honneste, de quoi pourtant il est contredit par Moses Bar Nachman, dans son Comentaire sur la Loy, témoin שָׁגַל, qui est le mot propre de l'action que les Latins nomment de *Venus* et [illegible], qui exprime une certaine partie que je m'empescheray bien de nommer. Mais, comme les mots [22-23] qui étaient alors honnestes, ont pû changer ou par l'usage ou par la corruption de l'esprit de l'homme[4] qui empoisonne les meilleures choses, il est toujours bon de s'acommoder au temps, et il me semble qu'en cette rencontre la version d'un passage qui fait connaître le sens et l'intention de l'auteur dans son étendue, sans luy rien ôter, vaut bien mieux que celle qui s'arrête scrupuleusement aux mots, quand ces mots, qui sont tirés de quelque similitude, remplissent l'Imagination d'une sale idée.

Sur ce principe, je ne craindray point de conseiller à M[rs] de la

NC. — 1. *Ms.* — Ici on a tiré des traits sur les mots « *et dans le Nouveau* » qui suivaient et constituaient une répétition.

2. *Ms.* — « *a écrit* » est au-dessus de la ligne.

3. *Ms.* — « *son* », d'abord rayé, a été rétabli au-dessus.

4. *Ms.* — Les mots « *par l'usage ou par la* » sont écrits au-dessus de la ligne ; les mots « *par la* » sont rayés au-dessous.

a. Michel de Marolles, abbé de Villeloin, né en Touraine le 22 juillet 1600, mort à Paris le 6 mars 1681, est l'un des plus infatigables traducteurs du XVII[e] s. et l'un des premiers collectionneurs d'estampes. Ses *Mémoires* sont tout à fait intéressants, mais ses vers très nombreux (133, 124, d'après lui-même), sont pitoyables. Son principal adversaire fut chapelain. Il accompagna, dans ses voyages, la princesse Marie de Gonzague, future reine de Pologne.

b. III, 16.

Religion P. R.[a] de changer les mots suivans dans leur forme d'administrer le Baptesme : *Puis donc qu'ainsi est que ces deux choses sont accomplies en nous par la grace de Jésus-Christ, il s'ensuit que la vertu et substance du Baptesme est en nous comprise. Et, de fait, nous n'avons point d'*AUTRE LAVEMENT QUE SON SANG. Dans le 5 verset du 3 chap. de l'Epitre de Saint Paul à Tite, ils ont quelque chose de semblable : *Non point par les œuvres de justice que nous eussions faittes, mais selon sa miséricorde par le* LAVEMENT DE SON SANG. L'auteur de la version du Nouveau Testament imprimé à Mons a traduit saint Paul plus honnestement. *Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faittes, mais à cause de sa miséricorde par l'eau de* RENAISSANCE *et par le renouvellement du saint Esprit.* » J'aurois mieux aimé le mot de RÉGÉNÉRATION, qui a été consacré par un long usage[1] que celui de RENAISSANCE, qui est nouveau et qui ne dit pas ce que dit l'autre. Le Père Bernardin Surius, qui n'est pas dans nôtre langue un fort bon auteur, a écrit avec assez de naiveté, dans le chapitre 46 du premier livre de son *Pieux Pélerin*, en parlant de Mahomet. *Or, remarquez comme il attira dans ses rets les Juifs. Pour les gratifier, il nia avec eux la Sainte et adorable Trinité et la divinité du Messie, il approuva la circoncision, qu'il vouloit être exactement observée et défendoit l'usage des viandes interdittes par la Loy de Moyse, ordonna qu'on observât ponctuellement les* LAVEMENS DU VIEUX TESTAMENT. M[r] d'Espagne[b], qui a été ministre[2] en Hollande et en Angleterre, n'y a pas entendu plus de finesse, quand il a écrit, dans le dernier aphorisme de son Abrégé De la Manducation du corps du Christ. *Sous l'Ancien Testament,*

NC. — 1. *Ms.* — Chevreau a effacé : « J'aurois mieux aimé le mot de « *régénération* », qui a été consacré par un long usage, que celui de « *renaissance* », qui est nouveau et qui ne dit pas ce que dit l'autre. »

2. *Ms.* — Ce qui vient après, jusqu'au paragraphe suivant, est écrit sur une bande de papier de six lignes et demie, collée par un bout au milieu de la page 23.

a. Prétendue réformée.

b. Jean d'Espagne était un savant ministre de l'église française de Londres au XVII[e] siècle. Parmi ses œuvres, publiées en 1670, il faut citer les *Erreurs populaires sur les points généraux qui concernent l'intelligence de la Religion.*

il n'y avait que deux autres choses sainctes, car elles luy estoient exhibées ou en Lavement ou en Nourriture. Dans ses Nouvelles observations sur le Symbole de la Foy, il a dit encore : *On sait que les lavemens d'eau étaient fort fréquens sous la Loy.*

Ceux qui s'étonneront[1] de tous mes scrupules auront la bonté de considérer que les prophètes se sont servis dans le sens figuré de certains mots de cette nature, dont nòtre Langue ne peut soutenir la force et qu'on a traduits dans le sens propre pour s'accommoder à notre faiblesse. On n'a point traduit à la lettre, par cette raison, le verbe רחש *eructavit* du pseaume 44 ou 45. Selon les Hebreux, רחש לבי דבר טוב, *eructavit cor meum verbum bonum*, c'est-à-dire *effudit*, etc.[2] : selon Cocceius, qui n'a pas voulu conserver ce mot, *viviscit cor meum verbo bono*. Il a été mieux traduit par Buxtorf. *Ebullit cor meum vim bonam*, et par Mrs de Port-Royal, *mon âme a poussé au dehors une bonne parole*. Bieman a dit, apres Jules-César Scaliger, *puto* ERUCTO *fuisse simplex* non compositum. *Est vero frequentativum : a primori erugo, quod est apud Festum* ἐρεύγω : *postea, per ablationem : Rugo, ructo, ructus, nisi potior sit hebræa* ירק *Jarak, arak, eructavit, excreavit.* Item רחש. Ἐρεύγω et ῥεύγω *est idem quod* evomo, vomo. *Itidem natione Græcum ab* ἐμῶ, *Unde vomer* ex *Varrone. Quippe terram* vomit, *id est eruit*. Après cela, il me semble que le verbe *vomir*, qui est dans le sixieme verset du troisieme chapitre de l'Apocalypse et dans le Pseaume 44 de David, peut estre adouci dans notre Langue[3]. Si ce n'étoit point aller trop loin, je pourrois montrer que les Hébreux, en plusieurs endroits de l'Ecriture, ont changé, à la marge, des mots pour d'autres qui ont la meme signification et qui

NC. — 1. *Ms.* — Sur la bande susnommée, il y avait « *Ceux qui s'étonneront,* etc. »

2. *Ms.* — « *etc.* » est au-dessus de la ligne.

3. *Ms.* — La fin de la phrase, depuis « *David* », a été écrite au-dessus de mots effacés et difficiles à lire. Cependant, il semble qu'il y ait eu : « *ne peut pas avoir été ni plus beau ni plus honneste dans la bouche de Dieu que dans celle de David, si l'on regarde au moins nôtre langue* ».

L'auteur a effacé une fois « *adouci* » et « *notre* », pour les remettre ensuite.

Enfin « *et dans le Pseaume 44 de* » se trouve dans les marges de droite et de gauche.

leur ont semblé plus honnestes. Il ne faut que lire les Dictionnaires de la Langue Sainte ; Hakspan, dans la première partie de ses Remarques philologiques et théologiques sur le sixième chapitre des Rois ; Glassius, dans sa Philologie Sainte à l'objection 2 de la Section 8 du traité 3 du premier livre ; Sixtinus Amama, dans son *Anti-Barbarus Biblicus*, dans le commentaire de *Keri et Chétib*, à la Section 20 ; Ditter, dans sa *Cabbala Judaica*, article 96 ; Jean Lensden, dans la Dissertation 23 de son *Philologus hebræus ;* Hottniger, dans le chapitre 3 du premier livre de son[1] *Trésor philologique*, à la Section 4 : *De Masora* et *Masorethis*, à la page 417. Monsieur de Sassi (sic) en[2] sera d'accord avec les auteurs que j'ay allegués, puis que [23-24], dans la version qu'il nous a donnée du Nouveau[3] Testament, il a traduit pour *abominables* les ἀρσενοκοῖται du verset 10 du chap. 6 de la première Epitre aux Corinthiens et du verset 10 du premier chapitre à Timothée, quoi que les impies, les scélérats, les homicides, les parricides, etc., sans etre ἀρσενοκοῖται ne laissent pas d'être *abominables*.

REGORGER n'est pas plus honneste que CRACHER, que VOMIR, etc., quand il s'agit des personnes, et je ne puis assez m'étonner que nôtre auteur ait employé un si vilain mot dans les Stances du troisième livre, *A la Reine mère du Roy pendant sa Régence :*

De tous côtez, nous regorgeons de biens,
Et qui voit l'aise où tu nous tiens... etc.

Il s'en est servi plus heureusement peut-être en un autre endroit, quand il a écrit :

Tant de fois, le Rhin et la Meuse,
Par nos redoutables efforts,
Auront veu leur onde écumeuse
Regorger de sang et de morts.

Il y a dans le Pseaume 18 : *Dies diei eructat verbum et nox nocti indicat scientiam*, selon la Vulgate et Cocceius, qui a eu égard au

NC. — 1. *Ms.* — « *son* », rayé au commencement de la ligne a été rayé et remplacé par « *son* » mis à la ligne précédente sur un grattage.

2. *Ms.* — « *en* » est au-dessus de la ligne.

3. *Ms.* — « *nouveau* » est sur un grattage.

verbe יַבִּיעַ a traduit : *Dies diei scaturiens-effundit dictum et nox nocti indicat scientiam.* Mrs de Port-Royal, sans regarder scrupuleusement l'*Eructat* de la Vulgate, ni l'Hebreu יַבִּיעַ ont traduit fort bien et simplement : *Le jour annonce sa parole au jour et la nuit instruit la nuit : chaque jour annonce sa grandeur au jour qui le suit et chaque nuit apprend à le loüer à la nuit suivante.* Mr d'Espagne que j'ay cité [1] n'a pas été plus retenu que notre Malherbe, quand il a traduit dans sa préface de l'Harmonie des Tems : *Un jour* DÉGORGE *propos à l'autre jour et la nuit enseigne science à l'autre nuit.* Mr de Racan n'a pas été plus superstitieux que Mr d'Espagne, lorsque, dans une Ode à Mr le duc de Bellegarde, qui commence : *Amour à qui je dois les chansons immortelles,* il a écrit :

> En vain lors ses esprits, envieux de sa gloire,
> Dégorgèrent le fiel de leur malice noire.

et Mr Mainard l'était moins encore, quand il disoit [2] à Henry le Grand, dans l'ode qu'il a commencée par ces vers : *Henry, la gloire des hommes.*

> L'abondance sur nos tables,
> Fait regorger à foison
> Des festins [3] si délectables,
> Qu'ils font sans comparaison.

Notre Balzac, qui a condamné le mot *Excrément* [a] dans un autre vers de Mr de Malherbe [b], et qui, par mal-heur, s'en est servi dans quelque endroit de son Socrate chrétien, si je ne me trompe [c],

NC. — 1. *Ms.* — *Que j'ay cité* est mis ici à la place de « *qui a été ministre en Hollande et en Angleterre* » rayé (p. 241). « *J'ay cité* » est en marge.

2. *Ms.* — Ici deux ratures pour effacer les mots « *dans une Ode* ».

3. *Ms.* — « *fe* » de *festins* est sur un grattage.

a. Ménage cite tout au long le passage de Balzac où ce mot est condamné (IV, p. 430-432), et le condamne à son tour comme assez vilain et d'assez mauvaise odeur, et qui ne peut guère « signifier que les rats, les mouches, les vermisseaux et autres créatures imparfaites, qui se forment de la corruption de la terre ».

b. IV, 14, *Prophétie du Dieu de Seine*, Stances, vers 1.

La Fontaine a dit également (*Fables*, II, 9, 1. *Le lion et le moucheron)* :

> Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre !

c. Ce mot se trouve, en effet, dans le *Socrate chrétien*.

n'eût pas excusé tous ces vilains mots que j'ay marqués. Si quelqu'un est d'un autre sentiment, il trouvera belle l'expression d'Eupolis, qui est dans le quatrieme livre d'Athénée :

> Ὃς χαρίτων μὲν ὀμιχεῖ, καλλαβίδας δὲ βαίνει,
> σησαμίδας δὲ χέζει, μῆλα δὲ χρέμπτεται.
>
> Gratias ille meijt ; callabidas saltat ambulans :
> Sesamidas cacat, mala excreat[a].

Mais, comme je suis d'un autre goût, je laisse ces *Sesamides* à qui les voudra.

NE ME SONT UNE PREUVE[b] AUX ENTRAILLES SI DURE, COMME LE SOUVENIR, etc... Il faut dire *si dure que,* et j'en parleray dans la suitte de mes remarques.

JE SCAY BIEN QU'AU DANGER LES AUTRES DE MA SUITTE ONT EU PEUR DE LA MORT. *J'ay peur dans le danger* est incomparablement plus pur et [24-25] plus net que *j'ay peur au danger :* et Girolamo Aleandri, dans la Défence de l'*Adone*, a repris le Stigliani de la même faute, pour avoir écrit : *Havesti* al *regno tuo. Uccise* al *tempio. E fè cadersi* all' acque. *Entrar* a *un altro corpo. Il nome in bocca, e la memoria* al *core.* Nous le disons pourtant en quelques rencontres ; et memes si bien, que nous ne pouvons le dire autrement sans parler mal, parce que l'Usage le veut ainsi.

MAIS TOY QUE PLUS QUE TOUS J'AIMAY PARFAITTEMENT. Cette maniere de parler m'est inconnue. *Je vous aime parfaittement plus que tous*, ou *Je vous aime plus que tous parfaittement*[c]. Il vouloit dire : *Toy que j'aimay plus parfaittement que je n'aimay tous les autres*, quoi que parfaittement ne signifie rien en cet endroit. Mais la transposition est insupportable.

a. Ces vers font songer à Rabelais, parlant des *contenances de Quaresme prenant* (IV, 32). *Meijt* est pour *Meit* ou *Mejit*.

b. Dans le texte véritable, il y a une *pointe*.

c. Ménage (p. 269-270) écrit : « Une chose parfaite est une chose accomplie et à laquelle il ne manque rien, et ainsi, à la rigueur des termes, ce mot de *parfaitement* ne peut être mis avec un comparatif comme l'a employé Malherbe et moins encore avec un superlatif, comme l'emploient ceux qui finissent leurs lettres par ces mots : *Je suis parfaitement votre très humble serviteur.* Cette faute est très ordinaire à tous les faiseurs de lettres et même au grand épistolier, M. de Balzac. J'en ai fait une remarque à M. de Vaugelas, dans ses *Remarques de la langue française.* »

SA VIE AUPARAVANT SI CHEREMENT GARDÉE, LUI SEMBLE TROP LONGTEMPS ICI BAS RETARDÉE. C'EST ELLE QUI LE FASCHE ET LE FAIT CONSUMER, etc. ET TOUJOURS SE PLAIGNANT QUE SA FAUTE VIENT D'ELLE[1] On dit bien *retarder la mort de quelqu'un*, mais on ne dit point *retarder la vie*, outre que *ma vie me fait consumer*[a] ne vaut pas mieux que *ma vie me fasche : ma faute vient de ma vie*. Dans les Stances de Mr de Racan, qui commencent *Quel Dieu cruel tient mon sort en sa main*, il y a une expression qui n'est pas meilleure :

> Bien que mes cris soient par tout entendus ;
> Bien que mes pleurs soient par tout épendus ;
> Bien que ma vie éteigne sa lumière.

VA LAISSE MOY, DIT-IL, VA DELOYALE VIE, SI DE TE RETENIR AUTREFOIS J'EUS ENVIE ET SI J'AY DÉSIRÉ QUE TU FUSSES CHEZ MOY[2]. Tout cela est mal, car on ne dit point : *Va, ma vie. Ma vie, laisse moy. J'ay désiré que la vie fût chez moy. J'ai dessein de retenir la vie*, quoi que Cicéron ait écrit à Quintus, son frère, *Ego vitam, quoad putabo tua interesse, aut ad spem servandam esse, retinebo.*

ME DOIT AVOIR APPRIS A ME TENIR DEBOUT ET SCAVOIR DISCERNER, etc. Pour la netteté, il falloit mettre un *à* où il a mis un *et*, A SCAVOIR DISCERNER. On dit *il m'a appris à écrire*, mais non pas *à savoir écrire*.

ET D'UN BIEN QUI S'ENVOLE UN QUI N'A POINT DE BOUT. *Un bien* qui n'a point *de bout*, pour un bien qui n'a point *de fin*, qui

NC. — 1. *Ed.* — (P. 255) Exemples de *mauvaises expressions* empruntés aux *Larmes de S. Pierre*, mais sans remarque en dehors de celles du manuscrit.

2. *Ed.* — (P. 243) Six exemples de Malherbe où se trouvent de mauvaises expressions : *fâchez leur repos, avint-il, deçà delà, avenu, dommage, si peu de cas.* Tous sont tirés des *Larmes de S. Pierre*, le plus faible ouvrage de Malherbe.

a. Ménage admet *consommer* pour *consumer* (p. 272), malgré Vaugelas, qui autorise « *consumer* en la signification d'anéantir, et *consommer* en la signification d'achever et perfectionner ».

est *éternel*, ne peut pas etre excusé[a]. Il a dit encore dans l'Ode au Roy Henry le Grand sur l'heureux succès du voyage de Sedan :

> Mon Roy, connois ta puissance :
> Elle est capable de tout ;
> Tes desseins n'ont pas naissance,
> Qu'on en voit déjà le bout.

Quoi qu'on puisse dire *il est venu à bout de son dessein*, et qu'on le puisse dire fort bien, je ne croy pas que l'on doive dire *j'ai veu le bout de mon dessein*. Par cette raison, il est impossible d'excuser Mainard, qui a écrit, dans le Balet où il fait parler les Sibylles à la Reine mère du Roy,

> Quoi qu'on augure et qu'on menace,
> Assure-toy que ta bonace
> Ne peut jamais avoir de bout.

Et sortant promptement de mon sens et de moy[1]. Nous disons après les Latins : *Revenir à soy, rentrer en soy-même. Tandem reprime iracundiam et ad te redi.* Dans l'Andria du même poëte : *Sed pauculum sine ad me redeam*[2]. Dans Pétrone : *Ut primum ad se rediit*, et dans Saint Luc εἰς ἑαυτὸν ἐλθών, εἶπε, *cum ad se rediret, dixit*. Horace l'a écrit comme Terence[c] :

> His ubi cognatorum opibus curisque refectus,
> Expulit elleboro morbum, bilemque meraco,
> Ut redit ad sese[d] [25].

NC. — 1. *Ed.* — Dans les éditions, cet exemple est précédé (p. 243) des deux vers suivants :

> *Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage*
> *Et le trop que je vy ne me fait que dommage.*
> (*Les Larmes de S. Pierre*, I, 36e str., v. 211-212.)

2. *Ms.* — Chevreau a oublié de nommer Térence auparavant.

a. Ménage (p. 275) trouve le mot *bas* et déclare qu'on ne s'en sert plus dans la belle poésie.

b. La citation est tirée de l'acte V, scène III, vers 8 de l'*Andrienne*.

c. Pétrone, souvent identifié avec le courtisan de Néron, a fait un curieux roman, le *Satiricon*, en prose mêlée de vers, peinture réaliste des mœurs de son temps. Térence (164 ?-159 av. J.-C.) a laissé 6 comédies préférées par quelques-uns à celles de Plaute. Quant à Horace, il est universellement connu pour ses *Epodes*, ses *Satires*, ses *Odes* et ses *Epitres*.

d. Epîtres, II, 2, v. 136-138.

[26] Les Italiens l'écrivent comme les Grecs et les Latins. L'Arioste, dans le chant septieme de son Roland,

Comme Ruggier in se fù rivenuto.

Boccace ne parle point d'une autre manière. *Poi ch' in se fù ritornato. Percioche 'l fanciullo è gia tutto ritornato in se. Apri dunque l'animo alle mie parole et in te ritorna. Ma poi in me rivenuta. Il quale rivenne in se.* Nous disons *etre à soy*, dans le meme sens que les Italiens disent *essere in se, esser in buon senno* ; que les Grecs disent ἐν ἑαυτῷ εἶναι et les Latins *esse apud se*, quoi que nous ne disions point, apres ces derniers, *ètre chez soy* dans la meme signification. *Verum enim fatendum est*, ex qua hora injuriam accepit apud se non est, et Terence l'avoit ecrit avant Petrone : *Præ iracundia, Menedeme, non sum apud me*[a]. Comme on a dit *revenir à soy* et que[1] Mr de Malherbe l'a écrit dans la paraphrase du pseaume 128,

Méprisoit le conseil de revenir à soy,

on a dit *sortir de soy* et *hors de soy*. *Ego quoque sinum meum saxis onerabo, ut quotiescunque cœperis a te exire, sanguinem tibi a capite mittam*, et les meilleurs auteurs italiens l'ont écrit de meme. Et ella per lo dolore del subito accidente che 'l suo *amante tolto havea, quasi di se uscita. Io uscii di me. Sono uscito di me stesso* ; et[2] le Bernia[b] *Mai di noi stessi uscir non vogliam fuore.* Nous disons encore *l'esprit luy revient ; l'esprit luy est revenu*, après les Anciens. *Ante omnia scire oportet*, dit Celsus, dans le 18 chap. du troisième livre, *interdum in accessione ægros desipere et loqui aliena, etc. levatoque accessionis impetu, protinus mens redit*, et, à la fin du même chap. : *Illa communia sunt : insanientes vehementer exerceri debere etc. mutare debet regiones et si mens redit.* C'est ce que les Italiens appellent *ritornar in buon*

NC. — 1. *Ms.* — Par le fait d'une erreur, « *que* » est à la suite et au-dessus de « *Mr* ».

2. *Ms.* — *Le Bernia* et la citation italienne suivante sont en marge par renvoi.

a. *Héautontimoruménos*, V, 1, 48.

b. Berni, Bernia ou Le Bernia (1490-1536) a fait des *Rimes burlesques*, des *Poésies latines* et refait l'*Orlando inamorato*, poème comique de Boiardo.

senno, rivenir in meglior senno, et, pour voir que cette maniere de parler vient de plus loin, on n'a qu'à lire les Dictionnaires Hébraïques sur le verbe שב. Jusques ici tout cela va bien; mais je ne diray point apres Bernardo Cappello : il est hors de son jugement et de luy meme.

Chi te vide, e di te non s'inamora
Alma Città,
E di giuditio e di se stesso fuora,

ni après le Bernia : *Sortir de la raison.*

Ben ti confesso ch' io son tanto accesa,
Che potrei forze uscir della ragione,

ni apres Malherbe : *sortir de son sens et de soy*[a]. Outre que ces deux locutions meslées ensemble : *sortir de son sens* et *sortir de soy* font à mon avis un mauvais effet : je doute même que l'Usage approuve : *sortir de son jugement, sortir de son sens*, quoi que nous disions fort bien avec cet usage : *sortir de son bon sens, sortir de soy* ou plutôt *sortir hors de soy*. Publius Syrus a dit quelque chose de plus hardi, quand il a écrit *qu'un homme en colere est hors de son corps.*

Homo extra corpus est suum, quum irascitur,

et je ne voudrois pas imiter dans nôtre langue cette hardiesse, ni écrire, après Guido Cavalcanti : *être hors de la vie,*

Io fò come colui ch' è fuor di vita.

C'est dans un sonnet qui commence : *Tu m'hai si piena di dolor la mente*, quoi que l'on puisse traduire fort bien le vers de Publius Syrus : *l'homme qui est en colere est hors de luy meme.* En effet, comme les Hébreux et les Grecs ont dit *ame* pour *personne*, les Latins, aussi bien que ces derniers, ont dit *corps* pour signifier la même chose. Ceux qui voudront en voir des exemples n'auront qu'à lire le trente-quatrieme et le quatre-vingt quinzieme

a. On dit pourtant encore aujourd'hui *sortir de soi*, il est *sorti de lui-même*.

b. Julius Celsus, érudit du VIIe siècle, a revisé les *Commentaires* de César.

Paragraphe de la Dissertation de Sébastien Pfoken[a] : *De la Pureté de la Langue Grecque du Noueau Testament* et le dixieme chapitre de la Dissertation de Thomas Gataker. *Du stile du Noueau Testament* [26-27], qui est une réponse à Pfoken. C'est ce que Sulpice Sévère a dit d'une autre façon, dans le troisième de ses dialogues : Ad hæc Postumianus : *Audiat inquit, istud exemplum noster iste de proximis, qui, cum sit sapiens, immemor præsentium, immemor futurorum, si fuerit offensus, insanit, in sua se non habens potestate.* Cicéron l'avoit expliqué assez nettement dans le quatrième livre de ses Tusculanes : *Iratos proprie dicimus exisse* de *potestate, id est de consilio, de ratione, de mente : horum enim potestas in totum animum esse debet*[1].

Je veux ajouter une observation à celle cy, quoi qu'elle n'ait rien de commun avec les autres ; mais elle ne sera peut-être pas inutile à ceux qui aiment cette sorte de littérature. Les Grecs ont dit : *Sortir de quelqu'un*, pour *Sortir de la maison de quelqu'un*, ce que l'on peut voir dans le trente cinquieme verset du cinquieme chapitre de Saint-Marc : ἔτι αὐτοῦ λαλοῦντος, ἔρχονται ἀπὸ τοῦ ἀρχισυναγώγου, λέγοντες, etc. : *quelques-uns viennent de la maison du Prince de la Synagogue*. J'ay leu la même chose dans les Diverses Histoires d'Elien : ἐν Διονυσίου, pour *chez Denys*, c'est à dire, par[2] l'ellipse qu'il faut sous-entendre, *dans la maison de Denys*. Terence a ecrit, dans la troisieme scene du cinquieme acte de son Hécyre,

Sed quid Bacchidem,
Ab nostro affine exeuntem video..

NC. — 1. *Ms.* — Dans la marge, occupant près de la moitié de la page 27, et en partie sur un grattage, est une note raturée ainsi conçue : « C'est ce que disent les Latins, *discedere ab aliquo*, et Cornelius Nepos a dit, au commencement de la vie de Miltiade : « *Erat enim inter eos dignitate regia, quamvis carebat nomine, neque id magis imperio quam justitia consecutus. Neque eo secius Atheniensibus, a quibus erat profectus, officia præstabat.* Et, dans l'Andrienne de Térence : « *Mysis ab ea egreditur,* Mysis sort de chez elle. » Il n'y a pas dans le texte de renvoi correspondant à cette note qui, par suite, a dû, à peine écrite, être considérée comme inutile par l'auteur.

2. *Ms.* — Les mots « *c'est à dire par* » sont écrits au-dessus des mots « *ou par* » raturés.

a. Sébastien Pfoken et Thomas Gataker, savants du XVI[e] siècle, se sont particulièrement occupés de controverses religieuses et de dissertations grammaticales.

et dans la premiere scene du cinquieme acte du Phormion.

Nam quæ hæc est anus exanimata a fratre quæ egressa est meo...

J'ay remarqué memes cette maniere de parler dans une lettre ecritte du tems de Charles Huitieme au premier President de Grenoble : *Monsieur le President, Je me recommande à vous de bon cœur.* QUAND JE PARTIS DU ROY, *il me chargea de faire essayer si on pourroit monter,* etc. Cette lettre est à la page 124 des Œuvres de Mons[r] Silvain de Boissieu, de l'édition de Lyon, 1661[a] :

QUE JE PORTE D'ENVIE A LA TROUPE INNOCENTE DE CEUX QUI MASSACRÉS D'UNE MAIN VIOLENTE, etc. Les premiers vers sont beaux et le sens memes de toute la Stance est admirable. *J'envie le bon-heur de ces Innocents qui furent cruellement massacrés quand ils ne commencoient qu'à naitre et qui tirerent de leur mort cet avantage que, s'ils n'eurent pas le tems de bien faire, ils n'eurent pas aussi le tems de pecher*[1]. Mais ces vers :

Le fer qui les tua leur donna cette grâce
Que, si de faire bien ils n'eurent pas l'espace,
Ils n'eurent pas le tems de faire mal aussi.

Ces vers, dis-je, ne me plaisent pas, et je ne voudrois pas ecrire : Vôtre épée qui *l'a tué lui a donné cette grâce qu'il n'a pû faire une telle chose.* Je ne scay pas meme si avoir *l'espace de faire une chose* est bien Francois, quoiqu'il soit Latin[b]. Terence a dit, dans la scène 5 du 3. acte de l'*Andria :*

Cur non habeo spatium ut de te sumam supplicium ut volo !
Namque hoc tempus præcavere mihi me, haut te ulcisci sinit,

XC. — 1. *Ms.* — En travers de la marge on lit, malgré la rature, « Plaute, dans son Epidique : *Nunquam hominem conveni unde abierim subditius.* » Cette note n'a, pas plus que la précédente, de renvoi dans le texte ; comme l'autre, elle a dû, à peine écrite, être jugée inutile.

a. Cette date prouve que le manuscrit de Niort a été écrit après cette époque.

Boissieu (Denys de Salvaing, seigneur de), premier président de la Chambre des comptes de Dauphiné, était un savant. Son *Traité sur l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux dans le Dauphiné* est estimé. Il mourut vers 1679.

b. Déclaration de Ménage : « *Espace* » se dit, non seulement du lieu, mais aussi du temps. Ronsard, sonnet 3 du livre I de ses Amours :

Si j'espérais après un long *espace*, etc...

Il s'en sert encore en l'ode quatrième du livre troisième. Je veux dire Ronsard (p. 277).

apres Pacuvius[a]. *Dii me etsi perdunt tamen esse adjutum*[1], *expetunt, cum, priusquam intereo, spatium ulciscendi*[2] *dabunt.*

On trouve memes *tunc locorum* pour *tunc temporis*, et Octavien de Saint-Gelais[b], dans son Sejour d'honneur, s'est servi d'espace pour *tems :*

Avançons-nous donc, il est heure ;
En peu d'espace Dieu labeure[3]

Les Italiens s'en servent encore : *Non era molto di spazio sonata nona. In si corto spazio di tempo.* Le comte Balthazar Castiglione[c], dans la preface de son courtizant, a dit : *Fui Stimolato da quella maniera à scrivere questi libri del Cortegiano... ma la Fortuna gia molt' anni ma sempre tenuto oppresso in cosi continui travagli, che io non ho mai potuto* PIGLIAR SPAZIO *di ridur gli a termine, che il mio debil giuditio ne restasse contento.* En ceci je n'ay pas [27-28] la hardiesse de les imiter. Les Latins se servent encore de *Spatium* en un autre sens et Weitzius[d] *Spicilegio ad Moretum* a fait sur ce mot SPACIOSA, *prodiga planta* du 35. vers la suivante observation apres un autre. *Spacium pro crassitudine usurpatur vel magnitudine. Solinus*[e] *in Polyhisto*, cap. 52. *Pomaria ficus habent, quarum codices in orbem sexaginta passuum extuberantur. Hinc apud Juvenalem*

Spacium admirabile rhombi,

NC. — 1 *Ms.* — Tout ceci, jusqu'à la fin du paragraphe et au passage à la ligne, se lit en renvoi à la marge. Nonius (*Pacuvius* 104, 7) dit « *adjutam* ».

2. *Ms.* — Après ce mot, il y en a un de rayé, illisible, peut-être « *simul* ».

3. *Ed.* – Entre les deux vers, les éditions en citent deux autres (p. 261) du même auteur que le manuscrit a négligés :

Le séjour n'est ores duisant ;
Ici faisons longue demeure,

mais ne mettent après aucune remarque.

a. Pacuvius est un tragique latin, neveu d'Ennius. Il mourut en 132 av. J.-C.

b. Octavien de Saint-Gelais (1466-1502), évêque d'Angoulême, a laissé en vers de froides allégories dans le goût des temps, avec quelques détails gracieux et un accent mélancolique.

c. Baltazar Castiglione, écrivain italien (1478-1529), joua un rôle important dans les rapports du Saint-Siège et de l'Empire sous les papes Léon X et Clément VII. *Le Courtisan*, modèle de l'homme de cour (*Il Cortegiano*), est une œuvre pleine de finesse et de grâce, traduite par Colin d'Auxerre, en 1578.

d. Weitzius Jean est un habile philologue du XVII[e] siècle, mort en 1642, auteur de *Commentaires* sur Térence, Ovide, Verrius Flaccus, Prudence, etc.

e. Solinus Caius Julius, compilateur latin du III[e] s. apr. J.-C., a laissé, sous

de amplissimo Rhombo. Sic apud eundem LATERIS SPACIUM, *lateris est modulus. Spacium serpentis apud Ovidium in Metamorph. libr. 3. articles 56 et 95 de Serpente Thebano, quem Cadmus occidit.* Idem de Remedio amorum SPACIOSUM TAURUM *dixit pro magno*

Parva necat morsu Spaciosum vipera Taurum

et in re amatoria SPACIOSAM ANDROMACHEN

Omnibus Andromache visa est SPACIOSOR æquo ;
Unus qui modicam diceret, Hector erat.

Ita hic spaciosa planta *pro* magna. *Lucanus*[a] *Spatium Elephantis de magnitudine ac mole illius Beluæ.*

Hic tutus spatio est elephas.

Agellius[b], lib. 2, c. 2, *facile intellexit modum* SPATIUMQUE *Plantæ sterculis ratione proportionis habita, tanto fuisse quam aliorum procerius, quanto Olympicum stadium longius est quam cætera. Salmasius in Exercitat. Plinian.* p. 1015. Mais nous ne disons point, avec ces auteurs, un pié, un taureau, un elefant *spacieux* pour *grand* et moins encore une *femme Spacieuse* pour *grosse* ou *de grande taille.* J'ay veu en quelques endroits de nos bons auteurs une *Antiquité Spacieuse*, dans le meme sens que l'a dit Ovide dans le vers 623 du livre 15 des Métamorphoses[c]. Vien trouve l'expression admirable :

Scitis enim, nec vos fallit spaciosa vetustas [1] ;

et dans l'epitre de Penelope à Ulysse :

Nec mihi quœrenti spatiosam fallere noctem.

NC. — 1. *Ms.* — Ici un renvoi vertical à la marge de gauche jusqu'à « *Nous nous servons...* »

le titre de *Polyhistor*, un abrégé de géographie emprunté en partie à Pline l'Ancien.

a. *Lucain* (36-65 apr. J.-C.) a fait un poème épique, intitulé *la Pharsale*, emphatique et violent.

b. Aulu-Gelle vivait au IIe s. Ses *Nuits attiques* contiennent de précieux renseignements sur la littérature.

c. Ovide (43 av. J.-C. 17 ou 18 ap. J.-C.), le plus brillant des élégiaques latins, a laissé des *Poèmes érotiques*, des *Fastes*, des *Métamorphoses*, des *Tristes* et des *Pontiques*, où brillent surtout sa facilité et son esprit.

Nous nous servons ordinairement de ce mot *Espace* pour *distance* et à peu pres [1] dans le sens qui nous a été marqué par Lucrece :

Tunc porro locus ac spacium, quod inane vocamus.

Quand on s'en sert d'une autre maniere, il faut que l'Usage le permette, quoi qu'il soit tres vray qu'il autorise *espace* pour *tems* en quelques rencontres : et il est memes souvant Poëtique.

Ils se virent sous l'onde. Il a bien ecrit *sous l'onde*, parce que *sous* est *Preposition* et non pas *Adverbe*. Par consequent, il a mal ecrit ailleurs,

Dessous quelque tristesse ou feinte, ou veritable,

O dessus les Sablons, inutile semence !

Mais être inconsolable [2] et dedans sa memoire
Enfermer un ennuy,

On doit ecrire sur les Sablons ; dans sa memoire ; sous quelque tristesse ; parce que *sur*, aussi bien que *sous* et *dans* sont des prepositions, et *dessus*, *dessous*, *dedans* sont des adverbes, à moins qu'on ne leur fasse prendre la nature du nom par l'article : le *dessus* [3], le *dessous*, le *dedans* et le *dehors* d'une chose [4]. Il n'a pas eté plus scrupuleux pour *cependant*, qui est un adverbe :

Aussi n'en veut-il pas cependant qu'on attache
A celuy qui l'a fait des couronnes au front,

Il falloit ecrire *pendant qu'on attache* [a] ; et il a fort bien dit ailleurs :

Pendant que je me trouve au milieu de tes pas.

Pendant que ce chetif en ce point se lamente.

Mais le coq a chanté pendant que je m'arrête.

NC. — 1. *Ms.* — « *peu pres* » se trouve au-dessus de la ligne.

2. *Ms.* — « *solab* », dans *inconsolable* est sur un grattage.

3. *Ms.* — La fin de la phrase, depuis « *à moins qu'on ne leur fasse prendre...* » est à la marge.

4. *Ms.* — Après « *le dessus* », il y avait « *le dedans* ». On l'a rayé pour le mettre plus loin.

a. Ménage (p. 288) déclare que Vaugelas a décidé qu'il ne fallait jamais dire *cependant que*, et (III, 376-377) que « nous disons aujourd'hui *lorsque* et non pas *alors que*, comme l'a dit Malherbe... »

Pour luy faire vergogne et le désavouer[1]. Quoique nous disions *désavoüer un enfant, une action*, etc., nous ne disons point *désavoüer Dieu* [28-29]. Mr Maynard a trouvé *Vergogne* beau,

Tu devrois mourir de vergogne
De quoy l'on te voit si souvant
Paroître à l'Hotel de Bourgogne.

Cela est bas : *Tu devrois mourir de honte de quoy l'on te voit si souvant paroître en ce lieu-la.* Il faut laisser *Vergogne* à nos vieux auteurs qui trouvaient bon *vergongneux*[a] : et Joachin du Bellay a commencé un sonnet par

Mars vergongneux d'avoir trouvé tant d'heur
A ses neveux...[b]

Alain Chartier a écrit *desvergongné* dans le *Débat du Gras et du Maigre.*

Et sommes faulx,
Desnaturés, vilains et desloyaulx,
Desvergognés, mauvais et bestiaulx.

Nous ne devons point envier aux Italiens leur *vergogna, vergognoso, vergognosamente, vergognare, svergognare, svergognamento, svergognanza, svergognosamente, svergognato,* qui est le *desvergongné* d'Alain Chartier : et l'on disoit memes *dévergondé.* Amiot[c] s'est servi de *déshonté* dans le même sens ;

1. *Ed.* — On lit ensuite (p. 224) :

Quand un roi fainéant la vergogne *des princes...,*
Elle produit ce que l'Afrique
Aurait vergogne *d'avouer.*

Et dans une lettre : « *Voilà grâces à Dieu un grand démenti et une grande* VERGOGNE *tout ensemble au galant homme qui disait que l'on tenait à la cour que vous en aviez assez.* Il faut laisser ce mot aux Anciens qui se servaient même de *dévergogné.* »

a. Ménage écrit (p. 278) : « Le mot est beau ; on ne devrait pas le laisser périr. »

b. François Maynard (1582-1646), un des meilleurs disciples de Malherbe avec Racan, se recommande surtout par la perfection du rythme.

Joachim du Bellay (1524-1560) est l'auteur de la *Défense et Illustration de la langue française*, manifeste de la Pléiade, et de plusieurs poésies gracieuses, légèrement mélancoliques.

c. Jacques Amyot (1513-1593) est surtout connu pour sa traduotion des *Œuvres morales* et des *Vies parallèles des hommes illustres de la Grèce et de Rome*, composées par le grec Plutarque (50 ? 120 ? apr. J. C.).

et ce dernier mot n'est pas plus en usage que les autres : *Il étoit frère de la femme que Lucullus avoit épousée, laquelle étoit si* DESHONTÉE, *et si abandonnée à son plaisir qu'on chargeoit son frère de l'entretenir*. C'est dans la vie de Luculle, où il est parlé de *Clodia*, sœur de *Publius Clodius*.

Le Sauveur inconnu sa grandeur abaissa. Par eux il commenca sa premiere meslée. Ceux qui font des vers doivent éviter ces sortes de choses.

> Le sauveur nconnu sa grandeur ABBAISSA.
> Pour eux il COMMENCA, etc.

et les délicats m'entendent bien.

D'avoir receu la mort par un glaive barbare. Quintilien, quand il a parlé de l'Urbanité [a], dans le chap. 3 du 6 livre de ses Institutions Oratoires, a dit : *Nam et* Urbanitas *dicitur, qua quidem video sermonem præ se in*[1] *verbis et sono et usu proprium quendam sensum* urbis, etc., *cui contraria sit rusticitas*. C'est proprement l'*air de la ville* et Cicéron l'a dit positivement dans l'une de ses Epitres à *Appius Pulcher : Vix tandem legi literas dignas Appio, plenas humanitatis, officii, diligentiæ. Adspectus videlicet urbis tibi tuam pristinam urbanitatem reddidit*. Cassiodore [b] a creu que *barbare* venait a *barba* et *rure*, parce que ceux qui n'ont jamais vécu dans les villes ont accoutumé de porter de grandes *barbes ;* qu'ils sont incivils, mal propres, rudes et sauvages. Scaliger, dans l'exercitation 52, contre Cardan, dit : *Soli Numidæ voce Arabibus* ELBARBAR, *quod apud eos murmur significat, nominantur. Quippe hoc est eis objectum ab*

NC. — 1. *Ms.* — « *In* » sur un grattage. De plus le texte exact porte : « quo quidem significari video sermonem praeferentem in verbis et sono et usu proprium quemdam gustum Urbis et sumptam ex conversatione doctorum tacitam eruditionem ; denique, cui contraria sit rusticitas ».

a. Chevreau reparlera d'*Urbanité* dans son *Chevraeana* (I, 368 et II, 112 et 113). Il s'y occupera en même temps de *Barbarisme* et de *Baragouin*.

b. Magnus Aurelius Cassiodorus, homme d'Etat et écrivain latin (468-562) fonda une sorte d'Académie monastique dont il formula la règle dans son *De Institutione divinarum litterarum*. Sa langue est pure, mais son style forcé. Il avait écrit *sur l'Ame, l'Ortographe, les Psaumes* et fait une *Histoire des Goths*, dont Jornandès nous a conservé un extrait, qui ne témoigne pas de beaucoup de mérite. Sa *Chronique ecclésiastique* est sèche et froide.

Arabibus, propterea quod utantur inculto sono. Quanquam equidem a desertis ita dictos reor. BAR *enim Arabice*[1] DESERTUM. On peut dire encore que les Chaldéens et les Syriens se servoient de בַּר et de בָּרָא pour *extra, foras, foris* et pour *ager, silva, campus.* Strabon a creu que tous les peuples, à la réserve des Grecs, ont été nommés *Barbares* pour les difficultés qu'ils avoient à bien prononcer la langue grecque et dans le 2[2] de l'Iliade, Homère appelle les Cariens, βαρβαροφώνους, *duriloquos*[a]. C'est d'où est venu le *Barbarisme*, qui est le vice de tous ceux qui ne prononçoient pas bien le Grec et qui devoient avoir de la peine à se faire entendre par cette raison. En effet, il a été defini par Hesychius παχύστομος διάλεκτος. Eustathius dit presque la même chose et Suidas en dit un peu trop, quand il l'appelle λέξιν παρὰ τὸ ἔθος τῶν εὐδοκιμούντων Ἑλλήνων, *vitiosa dicta præter consuetudinem clarorum Græcorum.* Mais BARBARE est en un mot ἑτερόγλωσσος. De בַּר, qui signifie *dehors, champ, campagne*, on a fait בַּרְבַּר, et ce mot est de ceux que les Grecs nomment πεποιημένα, qui sont tirés de la nature de la chose, de sorte qu'*etre barbare*, c'est parler comme un homme *de dehors, en étranger, en provincial* ou *en campagnard*[b]. Nous nous servons aussi de *patois* et *patois* vient, si je ne me trompe, de *Paticinus*, qui n'est autre chose que αὐτόχθων, *indigena*, quoi que[3] le savant M. Le Févre m'ait dit autrefois qu'il vient de *Patavinitas*, qui est le vice que l'on a reproché à Tite-Live, de maniere que parler son *patois* est parler la langue du lieu où l'on est né [29-30]. Mais cette *patavinité* est

NC. — 1. *Ms.* — « *Bar* » et « *ice* » sur un grattage.

2. *Ms.* — Chant sous-entendu.

Voici le vers qui les concerne (Iliade II, v. 867).

Νάστης αὖ Καρῶν ἡγήσατο βαρβαροφώνων

3. *Ms.* — « *Quoi* » sur un grattage.

a. *Barbarisme*, vient de *barbare*, mot qui lui-même est tiré de βάρβαρος, rac. βαρ, d'où *bab, bal, bar* et *bat*, en latin *balbus*, bègue ; *baba*, cri de l'enfant au berceau, onomatopée empruntée peut-être à *balare*, bêler. *Barbar* lui-même est une onomatopée, indiquant un langage embarrassé, grossier, en sanscrit *Barbara*, sot, stupide.

Patois vient du bas latin *patriensis* (s. e. *sermo*), langage du pays.

L'histoire de *Barbare* est très compliquée. (Cf. M. Grammont. *La dissimilation consonantique*, p. 171, 181, etc. Sur *patois, patrois*, voir Chevaldin : *Les jargons de la farce de Pathelin*, p. 8-8, etc.) Quant à *Urbanité*, il vient de *Urbs* et marque les façons, le langage de la ville.

tout autre chose et ne regarde nullement le style : *Quin imo ex.* PATAVINITATE *Livio objecta, non invidiam et detrectationem,* dit Philippe Tomasin dans son Titus Livius Patavinus, *sed laudem ac gloriam eidem conciliari posse cum auctoribus aliis affirmarim. Nam ea de causa Pollio* PATAVINITATEM *Livio objecisse putandus est, ut eum tacite* PATAVINUM *proderet et* POMPEIANUM *fuisse liquido demonstraret,* POMPEIANITATEM PATAVINITATIS *nomine comprehendens. Favere scilicet Pompeio et Reipub. celso semper animo* PATAVINI... *Quid plura* ∽ *Asinius Pollio, ut erat Antonianus...* PATAVINIS *longe infensus erat,* itaque... *Haut igitur mirum istum Cæsarianum, Antonianum* PATAVINITATEM *objecisse Livio... cum*[1] POMPEIANITAS nil aliud sit quam PATAVINORUM in Pompeium et romanam *rempub fides amor ac*[2] benevolentia. Cela est si vray que Cremutius Cordus, accusé d'avoir loüé dans ses annales Brutus et Cassius, dit entre autres choses, pour se justifier, qu'on ne devoit point luy en faire un crime; que Tite-Live fut appellé par Auguste le *Partizan* de Pompée pour les grandes loüanges qu'il lui donna et que cette liberté qu'il avoit prise de le loüer ne diminua rien de leur amitié. *Titus Livius eloquentiæ ac fidei præclarus in primis Ch. Pompeium tantis laudibus tulit, ut* Pompeianum eum Augustus appellaret, neque id amicitiœ offecit[a]. Tacit Annal. lib. 4, c. 34[3].

Il y a un autre mot de même nature qui a la même signification. BARGINŒ[4], dit Frédéric Gronovius dans ses Remarques sur les Ecrivains Ecclésiastiques, PEREGRINŒ *servat hodieque idiotismas gallicus, quippe parler* BARAGOIN *est dicere quæ nemo*

NC. — 1. *Ms.* — « *Cum* » est en marge.

2. *Ms.* — « *Mor* » est sur un grattage. Après « *ac* » il y a des ratures et un renvoi à une petite feuille collée sur la page suivante.

3. *Ms.* — Rayé « *Annal. lib. 4, c. 34* ».

4. *Ms.* — Ce mot est écrit sur un bout de papier cachant des ratures. Le sens de la phrase de Cyronovius est assez obscur; peut-être le mot « *sensum* » a-t-il été oublié avant « *servat* ».

a. On n'est pas d'accord sur le sens du mot *Patavinité.* On ne sait si Asinius Pollion voulait reprocher à Tite-Live sa partialité pour les habitants de Padoue, sa ville natale, ou s'il prétendait signaler les locutions provinciales qu'employait cet écrivain, ou encore s'il le blâmait de ses préférences pour Pompée que soutenait Padoue.

intelligat. Pour moy, j'avois creu que BARAGOIN venait de בר, ou ברא, qui signifie *dehors*, comme je l'ay dit, et de גוי au plurier גוים, *Goiim*, c'est à dire *gens*, et que parler *baragoin* étoit parler comme les gens qui ne sont point de la ville, comme les gens de dehors ou les étrangers. Mais la plus part des origines sont fort [1] douteuses et quelques uns memes le font descendre du Bas Breton *Bara*, qui signifie *pain* et de *Guin*, qui signifie *vin* et veulent que *parler Baragoin* ne soit autre chose que parler Bas Breton, ce que j'ay bien de la peine à croire [a]. Quoi qu'il en soit, comme les Egyptiens appellaient *barbares* les peuples qui ne parloient point Egyptien, ce que l'on peut voir dans le 2. livre d'Hérodote, les Grecs appellèrent depuis du même mot ceux qui n'etoient pas de leur nation et les Grecs furent imités par les Latins, qui etoient eux mêmes appellés Barbares par les Scythes. Ovide l'a dit assez nettement

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.

et l'on n'a qu'à lire la premiere epitre de S[t] Paul aux Corinthiens et dans Diogene Laertien la reponse d'*Anacharsis* à un Grec qui luy reprochoit *qu'il etoit barbare*.

Mais, pour conclurre, il suffit de dire qu'après les Anciens nous appellons encore *barbares* tous les gens cruels qui n'ont nul sentiment de vertu et de politesse ; qui sont insensibles à la pitié. C'est en ce sens que Malherbe a dit :

Qui voudra se vanter avec eux se compare
D'avoir receu la mort par un glaive barbare [b] ;

et dans l'ode *sur l'attentat commis en la personne de Henry le Grand :*

Toutefois, ingrats que nous sommes,
Barbares et desnaturés,
Plus qu'en ce climat où les hommes
Sont par les hommes dévorés.

NC. — 1. *Ms.* — Ici le mot « *incertaines* » rayé.

a C'est pourtant l'étymologie encore acceptée de nos jours. Chevreau revient sur ce mot dans le *Chevraeana* (II, 112-113) en même temps que sur *Barbare* et sur *Urbanité*. Il est bon d'ajouter toutefois que ni M. Schuchard, ni Kœrting n'admettent l'étymologie que nous venons de donner (cf. Kœrting, 2[e] éd. 1249, etc.). Elle est inconciliable du reste avec les autres formes romanes.

b. Dans ses *Observations* (p. 278). Ménage trouve avec Desmarets *(Pré*

C'est alors que ses cris en tonnerres éclattent[a]; Ses soupirs se font vent qui les chesnes combatent, Et ses pleurs, etc.[1]. « On ne dit point *ressembler une chose*, mais à une chose, et Mr de Vaugelas l'a fort judicieusement remarqué, quoy que de Lingendes[b] ait ecrit comme Malherbe, dans les stances *Pour la naissance de Mr le duc de Retelai*

Et s'il doit ressembler cette grande princesse
Par qui dessus ta rive il doit voir la clarté[c],

et dans les stances qui commencent : *Tirsis pres d'un ruisseau de ses larmes troublé*

Hélas ! que devint-elle en voyant son amant,
Etendu comme mort sans poux *(sic)*, sans mouvement
Et ressemblant les fleurs, quand l'hiver ou l'orage
Leur ont fait quelque outrage. »

Ce n'est pas seulement dans la Morale, mais encore dans la Rhetorique qu'il y a des exces et des defauts qu'il faut eviter comme des vices. Demetrius de Phalere[d] a fort bien dit *que certaines choses ont d'elles-mêmes des grâces qui leur sont ôtées par la maniere dont l'on se sert pour les exprimer.* Sur ce sujet, il allegue un passage de Clitarque, comme d'un grand exagerateur, qui dit d'une

NC. — 1. *Ed.* — Elles donnent la strophe entière (p. 261). De plus, elles portent plus justement « *s'éclattent* » au premier vers, au lieu de « *éclattent* ».

face de Clovis) le mot *glaive* fort beau et blâme ceux qui font difficulté de s'en servir comme étant trop vieux. Il avait déclaré, dans l'Observation précédente, l'expression *qui voudra se vanter* etc « entortillée. »

a. Ménage (p. 283) cite à ce propos des vers que M. La Lane a imités de son églogue *Lycidas et Ménalque*

Du vent de ses soupirs sécha toutes nos fleurs,
Grossit tous nos ruisseaux du torrent de ses pleurs,
Etonna de ses cris l'air et la terre et l'onde.

et ne trouve pas l'hyperbole exagérée.

b. Il s'agit ici, non de Claude de Lingendes (1591-1660), ni son parent Jean de Lingendes (1595-1665), deux célèbres prédicateurs, mais de Jean de Lingendes, leur cousin (1580-1616) poète aux vers faciles et élégants.

c. *Ressembler quelqu'un* n'est plus qu'une locution populaire. Mais, au XVIIe se., non seulement Régnier *(Satire X)*, mais encore Bossuet *(3e sermon de l'Annonciation)* l'ont employée.

d. Démétrius de Phalère (345-283 av. J.-C.) gouverna dix ans Athènes pour le compte de Cassandre, un des généraux d'Alexandre. Chassé par Démétrius Poliorcète, il se réfugia en Egypte, auprès de Ptolémée Lagus. Orateur un peu mou, il a laissé de nombreux ouvrages sur divers sujets.

mouche : κατανέμεται τὴν ὀρεινήν, εἰσίπταται δὲ εἰς τὰς κοίλας δρῦς, *depascitur montagna loca, involat irrumpitque in cavas quercus.* Un freslon, une guespe, une mouche enfin [3o-3ı] n'est pas capable de si grands efforts et c'est selon le Proverbe Grec, ἐλέφαντα ἐκ μυίας ποιεῖν, *faire d'une mouche un elefant.* Le meme Rheteur allegue ailleurs un passage, où il est dit qu'un Roy, qui etoit extraordinairement *glouton* ou gourmand, *gardoit ou serroit un bœuf entier dans ses joües.* C'est presque [1] encherir sur la mechante plaisanterie de Rabelais [a], qui disoit de Gargantua, *qu'il mangeoit des Pelerins en salade.* De toutes les figures de la Rhetorique il n'y en a point qui demande plus de jugement que celle ci [b], parce qu'elle en est la moins vrai-semblable et, s'il est vray que Sappho ait eu quelque honte d'avoir écrit qu'un certain guerrier étoit beaucoup plus vaillant que Mars, qui est le dieu des guerriers, qu'auroit-elle dit, si elle eût veu un homme, dont les cris éclattoient comme des tonnerres ⁓ dont les soupirs n'étoient pas de ces petits vents.

Qui, durant les grandes chaleurs,
Des voyageurs lassés adoucissent les peines
Et qui, de leurs douces haleines,
Et dans les bois et dans les plaines [2]
Rafraichissent le teint des fleurs,

mais de ces vents effroyables qui, par leur violences, combatent les chesnes ⁓ [3] Je ne veux point exagérer cette hyperbole, de peur que quelqu'un ne me reprochât de railler un mort et de perdre le

NC. — 1. *Ms.* — « *Presque* » est au-dessus de la ligne sur le mot suivant « *enchérir* ».

2. *Ms.* — On avait d'abord écrit « *ou dans les plaines* » ; on l'a remplacé par « *et* ».

3. *Ed.* — Chevreau dans ses Remarques (p. 261), s'appuie, en ce qui la concerne, sur le témoignage de Démétrius et la juge plus scrupuleuse qu'Homère, disant que Merione était pareil au Dieu Mars.

Μηριόνης τ' ἀτάλαντος ἐνυαλίῳ ἀνδρειφόντῃ

(Iliade, II, 651).

a. François Rabelais, de Chinon (1495 ?-1553 ?), moine, médecin et auteur, a composé le roman curieux de *Gargantua* et de son fils *Pantagruel.* Il mourut curé de Meudon, après avoir été curé de Saint-Christophe-de-Jambert, et, plus probablement, il avait résigné ses deux cures lorsqu'il mourut, on ne sait où, en 1552, 1553 ou 1554.

b. Il ne l'a pas encore nommée : c'est l'*Hyperbole*, dont il va s'occuper.

respect que je conserve pour la memoire d'une personne à qui les Muses Francoises ont une singuliere obligation. Je me contente d'avoüer ici fort ingenuement que cette figure ne me plaît pas ; que j'ay passé l'age qui la fait aimer, parce qu'elle est la favorite des jeunes gens, selon Aristote[a]. Ce n'est pourtant pas que je la condanne entierement, puisqu'il faudroit etre impie pour la condanner ; qu'elle a eté sanctifiée par le Saint Esprit et l'on n'a qu'à voir sur cet article Rabbi Moses Maimonides, dans le chap. 47 de la 2. partie de son *More Nevachim ;* Dither, dans le premior tome de ses Disputes Academiques, à la page 760 ; Hackspan[b], dans son livre qui a pour titre *Miscellanea sacra* et dans le 2. volume de ses Notes Philologiques et Theologiques ; Glossius, dans sa Philologie sainte, au traité de l'Hyperbole. »

Luy font encore un coup vne plainte arracher[1] *La douleur m'arracher une plainte*, est bon ; et *la douleur me fait arracher une plainte, ne vaut rien.*

Pas adores de moy... ov vous etes passés[2] *Des pas qui passent*, ou *qui sont passés*, sont des pas dont je n'ay jamais entendu parler.

L'aurore d'une main... Le soleil qui dedaigne une telle carriere... Ses yeux par un depit en ce monde regardent, etc. *Le soleil ne marcheroit pas si ce n'etoit forcé*, est une expression basse, qui n'est point liée, etc... Ses yeux regardent en ce monde par un depit, ne vaut pas mieux : et le sens de ces trois stances en est plus juste que l'expression. Seneque a dit, dans le premier acte du Thyeste.

> En ipse Titan dubitat, an jubeat sequi,
> Cogatque habenis ire periturum diem.

NC. — 1. *Ed.* — Les cinq vers qui précèdent sont cités.

2. *Ed.* — A cette citation, s'ajoutent quatre exemples tirés des *Larmes de S. Pierre.*

a. Aristote (384-382) précepteur d'Alexandre, philosophe, naturaliste et savant grec qui a écrit entre autres choses une *Rhétorique* et une *Poétique* et fondé l'école philosophique *péripaticienne* ou du *Lycée.*

b. Théodore Hackspan, philologue et théologien luthérien de Weimar (1607-1659) a fait de nombreux ouvrages sur la Bible.

Virgile dans le premier livre de ses Georgiques[a] :

... solem quis dicere falsum
Audeat...
Ille etiam exstincto miseratus Cœsare Romam,
Cum caput obscura nitidum ferrugine texit,
Impiaque œternam timuerunt sœcula noctem.

Lucain a écrit, que ce fut avec violence que le soleil éclaira un champ de bataille : qu'il ne l'eclaira pas meme de ses rayons ordinaires.

Segnior Oceano quam lex œterna vocabat,
Ludificus Titan nunquam magis œthera contra
Egit equos, currumque polo rapiente retorsit :
Defectusque pati noluit, raptœque labores
Lucis, et attraxit nubes, non pabula flammis,
Sed ne Thessalico purus luceret in orbe. [31]

[32] Depuis Lucain, Sannazare a dit, dans le premier livre de son poeme *De partu Virginis* :

Quod scelus Eois ut primum cernet ab undis
Sol, indignantes retro convertere currus
Optabit, frustraque suis luctatus habenis,
Quod poterit tandem auratos ferrugine crines
Inficiet, mœstamque diu sine lumine frontem
Ostendet terris, ut qui jam ploret ademptum
Auctorem, regemque suum. Quin ipsa nigranti
Fratris ab ore timens, et tanto concita casu
Cynthia cœruleo vultus obnubet amictu,
Avertetque oculos, lacrymasque effundet inanes[1].

Marco Antonio Flaminio a dit, apres tous les autres, sur la mort de Francoise Sfortzia, sœur du Cardinal Guido Ascanio :

Te mollis unda Tybridis
Flens crevit ; ipsœ crinibus
Passis puellœ Naïdes,
Flevere ; septem collium

NC. — 1. *Ms.* — Tout ce qui vient après, jusqu'à la remarque suivante, a été rayé de traits multiples cachant en partie l'écriture.

a. Vers 463-464 et 466-468.

Questus ad alta sidera
Ivere ; lucidum caput
Sol lugubri ferrugine
Velavit, atra civitas
Cum te sepulchro poneret.

Le jour est deja grand et la honte plus claire De l'apôtre ennuyé l'avertit de se taire. *Ma honte m'avertit de me taire*, est une expression tellement obscure, qu'il n'y a personne qui la puisse entendre. Le vers suivant *Sa parole se lasse et le quitte au besoin* ne vaut pas mieux [1], car on ne dit point *ma parole se lasse* : et, quoi que nous disions, la *voix*, ou la *parole me manque au besoin*, nous ne disons point, la *voix* ou la *parole me quitte au besoin*. Les trois vers de la meme stance,

Il voit de tous côtez qu'il n'est veu de personne ;
Toutefois le remords que son ame lui donne
Tesmoigne assez le mal qui n'a point de tesmoin.

Ces trois vers, dis-je, sont fort obscurs, et le sens en est parfaitement beau. Seneque a dit dans le quinzieme chapitre de la Tranquillité de l'Esprit. *In tuis quoque malis id agere te oportet, ut dolori tantum des quantum poscit ratio, non quantum consuetudo. Plerique enim lacrimas fundunt, ut ostendant : et toties siccos oculos habent, quoties spectator defuit, turpe judicantes non flere cum omnes fleant. Adeo penitus hoc se malum fixit ex alia opinione pendere, ut in simulationem etiam simplicissima res, dolor veniat.* Pétrone appelle ces larmes, *ambitiosas ; ad ostentationem doloris paratas.* Le lecteur n'aura pas peut-etre oublié les deux vers d'Ovide, qui sont dans le troisième livre De l'art d'aimer :

Quo non ars penetrat ~ discunt lacrymare decenter,
Quoque volunt plorant tempore, quoque loco [2] ;

NC. — 1. *Ms.* — « *ne vaut pas mieux* » est écrit au-dessus de « *car on ne dit* ».

2, *Ms.* — Ce qui suit est en marge jusqu'après la citation de Tacite. Un mot rayé avant « *Talibus* ».

ni les deux vers du 2 livre de l'Eneide [a] :

Talibus insidiis perjurique arte Sinonis
Credita res, captique dolis lacrimisque coactis etc. ;

ni les paroles de Tacite : « *Nulli jactantius mœrent, quam qui maxime lœtantur* » ;
ni l'epigramme de Martial :

Amissum non flet, cum sola est Gellia, patrem ;
Si quis adest, jussæ prosiliunt lacrymæ,
Non dolet hic quisquis laudari, Gellia, quœrit ;
Ille dolet vere qui sine teste dolet.

Aussi l'homme qui porte une ame belle et haute, Quand seul en une part il a fait une faute. On ne dit point : *C'est un homme qui porte une belle ame* [32-33] ; il a fait une faute en une part, et le vers suivant

S'il n'a de jugement son esprit dépourveu,

ne peut pas etre excusé ; car on ne dit point *son esprit n'a point de jugement*, ni *son jugement n'a point d'esprit*. Je laisse beaucoup de mots qui sont vieux ou bas, comme *Ebatement*, et quelques autres que je vais marquer :

Et des maux qu'ils me font prends ton ebatement.

En ce piteux etat il n'a rien de fidele.

Puisque tu m'as eté si fidele compagne,
Ton infidelle foy maintenant je dedagne [b]

Et celuy qui Chetif [c] aux miseres succombe.

Qui fussent morts contents si le Ciel amiable.

Le lieu qui fut tesmoin d'un si lâche meffait.

a. Vers 195 et suivants.

b. Ménage (p. 272) compare *se dédaigne* à *se baigner* de Ronsard et déclare que « nous dirions maintenant *dédaigne* et *baignent*. »

c. *Chétif* c'est-à-dire *malheureux*, d'après Ménage (p. 275) correspond au *cattivo* italien. Quant à *amiable*, pour *ami*, il s'emploie encore dans *amiable compositeur* (p. 275-276).

Comme ORES[a] à mes yeux nos marques APPAROISSENT.

REBAILLER[b] aux muets la parole perdue.

Ne m'eût en vieillissant la cervelle EMPIRÉE.

Il rougit de luy même et COMBIEN qu'il ne sente.

Les vers suivants sont pitoyables :

Mais quoi ! SI PEU DE CAS ne me rend satisfait.

DU DEPUIS se sont veus en etrange langueur.

La place lui déplaît où la trouppe mauditte
Son[1] seigneur attaché par outrage DEPITE,

Ou que leur avint-il dans ce triste depart,
Que laisser pronptement une basse demeure
Qui N'A RIEN QUE DU MAL —

Soit un cas d'avanture, ou que Dieu l'ait permis.

Comme un homme dolent que le glaive contraire
A privé de son fils et du titre de pere,
Plaignant deçà delà son mal-heur avenu :
S'il arrive en la place où s'est fait le domage,
L'ennuy renouvelé plus rudement l'outrage,
En voyant le sujet à ses yeux revenu.

Toutefois il n'a rien qu'une tristesse peinte. [33]

[34] Il y fiche ses yeux, il les baigne, il les baise.

Tous ceux qui furent tiens, s'ils ne t'ont fait injure,
Ont laissé ta presence et t'ont manqué de foy.

NC. — 1. *Ms.* — « *n* » mis après coup au-dessus de la ligne,

a. Ménage condamne aussi le mot *ores* (p. 284), que Malherbe a employé une seule fois et biffé au moins 48, selon M. Brunot (*Doctrine de Malherbe*, p. 268-269) dans les œuvres de Desportes. L'Académie, Furetière et Richelet rejettent aussi les mots *or*, *ore*, *ores* qu'on rencontre à foison au XVI[e] siècle.

b. Ici Ménage remarque (p. 276) que Malherbe semble préférer *bailler* à *donner ;* que Balzac l'emploie souvent et qu'on ne s'en sert guère plus en prose que dans le discours familier.

Ses yeux par un dépit en ce monde regardent,
Ses chevaux tantôt vont, et tantôt se retardent,
Eux mêmes ignorants de la courçe qu'ils font.

Je laisse encore beaucoup d'autres vers de même nature qui me persuadent que M. de Malherbe n'a pas toujours dit la vérité, quand il a dit :

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honnore
Non loin de mon berceau commencerent leur cours :
Je les posséday jeune, et les possede encore
A la fin de mes jours.

puis qu'il n'avoit pas ces faveurs puissantes sous le Regne de Henry Troisieme.

SUR
LES STANCES SPIRITUELLES[a]

MAIS PARCE QUE SA GLOIRE EN MERVEILLES ABONDE[b]. Il a fort bien dit *abonde en merveilles*, quoi que ce verbe ne me plaise pas en cet endroit, parce que l'on dit abondante et fertile en quelque chose comme il l'a écrit dans un sonnet du sixieme livre :

Ma mere vient d'une race
Si fertile en demi Dieux.

et il me semble qu'il n'a pas ecrit ailleurs avec cette meme pureté :

On tient que ce plaisir est fertile de peines.

Mr de Balzac a bien mieux écrit : *Mais d'ordinaire leur connoissance demeure cachée dans leur esprit, et n'y produit qu'une vaine et oisive contemplation ; elle n'est fertile qu'en pensées*

a. Ménage (p. 289) renvoie aux *Remarques* faites par M. Costar sur ces stances dans sa 161e lettre à Mme la marquise de Lavardin, 1er volume.

b. Il y a dans Ménage (p. 289) et dans le texte même de Malherbe *pour ce que* au lieu de *parce que*. La *Gloire*, comme le portent les *Observations*, est pour « ses actions louables, admirables et dignes de gloire. »

steriles. Il n'a eu égard ni à l'expression de Tite-Live, *fertilis hominum frugumque Gallia* [a], ni à celle du 2. livre des Georgiques,

Hic fertilis uvœ,
Hic laticis [b].

ni au vers d'Horace,

Fertilis frugum pecorisque tellus [c].

Il n'a pas crû même devoir se regler sur nôtre fameux Michel de Montagne [d] qui, dans le sixieme chapitre du troisieme livre de ses Essais, a dit, après avoir parlé de divers jeux de l'Amphitheatre : *En ces vanités, nous découvrons combien ces siecles étoient fertiles d'autres esprits que ne sont les nôtres*. Les Italiens disent *abonder de* quelque chose, comme l'a écrit Boccace, dans son Ameto, *Fruttifero e abondante di ciascun bene. De' beni della fortuna convenevolmente abbondante*, comme l'a ecrit Jacomo Passavanti dans son *Miroir de la veritable Penitence*. Apres avoir fait cette remarque, j'ai leu deux ou trois de nos bons auteurs, qui suivent en ceci les Italiens : et c'est au Lecteur à prendre parti. Mais le mien est pris de ce côté la.

Toujours preste a nous arrouser. On ne dit ni *arrouser*, ni *rousée*, mais *rosée* et *arroser* [e], et ceux qui disent *pourtrait* et *pourmener* pour *portrait* et *promener* : *pourfil* pour *profil* : *chouse* pour *chose*, ne parlent pas mieux.

Et mesme ses courroux, tant soient-ils legitimes [1]. Il est

NC. — 1. *Ed.* — Elles donnent le vers qui précède celui-là (pp. 262 et 263) :

Mais, comme notre père, il excuse nos crimes.

puis ajoutent :

« Et ailleurs

Certes vous êtes bons et *combien que* nos crimes
Nous donnent quelquefois *des courroux légitimes*.

Après quelques lignes sur des mots qui n'ont pas de singulier ou de pluriel, séparés par une citation d'Alain Chartier qui se trouve également dans le manuscrit, vient cet exemple (p. 263) :

Quand tu la vois si dignement
Adoucir toutes nos absinthes
Et se tirer des labyrinthes

a. *Histoire romaine*, v. xxxiv, 2.
b. Vers 191-192.
c. *Carmen saeculare*, v. 29.
d. Il s'agit de Montaigne.
e. Ménage (p. 289) constate simplement qu'on dit *arroser*. En revanche,

tres [34-35] certain que *Fiançailles*, *Funerailles*, *Obseques*, *Ancestres*, *Annales*, *Pleurs*, *Tenebres*, n'ont plus de singulier parmi nous. J'ay remarqué un exemple pour *obseque*, dans l'Histoire de la maison de Châtillon, par André du Chesne[a], à la page 470[1] ; dans la Vie de Henri V, Roy d'Angleterre, p. 818 de l'éd. 1666 ; dans les annotations sur la Vie du Chevalier Bayard, par Théodore Godefroy[b] et par Loüis Videl, à la page 104. Ils tesmoignent, par un registre de *Plaidoiryes* du Parlement de Paris, que *Charles de Bouville*, gouverneur de Daufiné sous Charles huitième, étoit preudhomme, non voleur ni pillard et que, quand il mourut an Dauphiné, l'an 1382, l'on ne luy trouva que huit cents francs, qui furent despensez en SON OBSEQUE. Mais ces exemples sont aujourdhuy sans consequence. Méziriac[c], à la page 729 de ses Commentaires Historiques sur les Epitres d'Ovide, allegue ces vers du premier livre de l'Enëide[d] :

> At puer Ascanius, cui nunc cognomen Iulo
> Additur, Ilus erat dum res stetit Ilia regno[e].

qu'il traduit :

> Mais Ascagne son fils, Iules surnommé,
> Depuis que d'Ilion l'orgueil fut consommé,

NC. — 1. *Ms.* — Le reste de la phrase est en marge. Après « Henri V » on a rayé le mot « *pape* ». « *Ils* », un peu plus loin, est sur un grattage.

il consacre deux observations à *l'Epigramme sur l'Image de Sainte-Catherine*, pièce en 6 vers de 8 syllabes, dont Chevreau ne dit rien.

a. André Duchesne, en latin *Quercetanus* (1584-1640) a fait de nombreux ouvrages d'histoire, entre autres l'*Histoire généalogique des maisons de Luxembourg, de Montmorency, de Châtillon, dè Guises, de Coucy*, etc. *l'Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande* et traduit les *Satires* de Juvénal.

b. Théodore Godefroy, historieu français (1580-1649) a laissé des ouvrages estimés sur les *rois de Portugal et d'Espagne* et sur la *Généalogiė de la maison d'Autriche* Il a édité aussi l'*Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, et celle de *Louis XII* par Claude de Seyssel.

c. Méziriac (Claude-Gaspar Bachet de) poète et érudit français (1581-1638), membre de l'Académie française, distingué académicien, a laissé de savants commentaires et d'assez bons vers en français, en latin et en italien.

d. V. 267-268.

e. A propos de *butins*, Ménage (III, p. 355-356) cite des exemples de *courroux, peurs, pouvoirs* et *patiences* employés au pluriel comme *airs*. A la page 592 *(Additions et changements)*, il cite l'exemple précédent et d'autres de Racan et de Motin, deux poètes du XVI[e] siècle fort connus. Pour *courroux*, au livre I, p. 290, il renvoyait à Costar.

Ile on le surnomma du nom de son ANCESTRE,
Quand l'empire ilien étoit encore en estre [1].

Mr de La Mothe le Vayer a ecrit en parlant de l'Empereur [2] Tacite : *s'estimant mesme heureux de l'avoir eu pour* ANCESTRE *et* D'ESTRE *reconnu pour un de sa posterité*, et c'est en quoi ils ne doivent point estre imités.

Nous serions encore de mechans copistes, si nous disions dans nôtre langue, comme Ciceron l'a dit dans la sienne : *In annali tuo*, parce que *libro* est sous-entendu ; si nous imitions Lampridius [a], qui a écrit dans la Vie de l'Empereur Commode : *Cœlum arsit et repentina caligo ac* TENEBRA, *in Circo Kal. Jan. oborta est*, quoi qu'il y ait dans le Glossaire : TENEBRA, ζόφος. Nous laissons cette dernière imitation aux Italiens qui se servent indifferemment de *tenebra*, *tenebre*, comme on le peut voir dans le Vocabulaire des Academiciens de la Crusca. Nous sommes [3] aussi pour Alain Chartier, qui a écrit, dans le *Regret d'un amoureux sur la mort de sa Dame :*

Hélas ! il me fut trop meilleur
Que je pusse finir mon pleur.

et pour Jean Antoine de Bayf [b], qui a dit dans la quinzieme éclogue :

Quand du haut d'un rocher ses champs il maudissoit ;
Lorsque d'un pleur maudit son labeur il laissoit.

Il me semble encore que *courroux*, *repos*, *gloire* et *soif* n'ont point de plurier, quoique Monfuron, abbé de Valsainte, ait écrit

NC. — 1. *Ms.* — En face de ces vers, dans la marge, il y avait une note qui a été recouverte de deux petits bouts de papier superposés et cachant entièrement l'écriture.

2. *Ms.* — « *en* » et « *Empereur* » sont écrits au-dessus de la ligne.

3. *Ms.* — « *sommes* » au-dessus de la ligne.

a. Ælius Lampridius (IVe se ap. J.-C.) est un des six historiens de l'Histoire Auguste.

b. Jean Antoine de Baïf, fils naturel du littérateur Lazare de Baïf, ambassadeur à Venise et en Allemagne, fit partie de la *Pléiade*, essaya d'introduire chez nous le vers métrique ou *baïfin* et composa plusieurs ouvrages en vers (1532-1589).

dans les Stances spirituelles qu'il a faittes et qu'il comence par : *Seul refuge à mes maux, éternelle puissance :*

> Que donc un feu divin couronne cette flamme,
> Dont l'ardeur insensée allume nos COURROUX
> Et, si je dois aimer, apprenez à mon ame
> A n'aimer plus que vous ;

qu'il ait fini un sonnet par les vers suivans :

> Exercez dessus moy vos plus rudes courroux.
> Votre rigueur s'abuse ; elle ne scauroit faire
> Que je sois mal-heureux etant aupres de vous ;

et que Mainard ait commencé une epigramme par ce plurier :

> Si Montauban au pié de nos courroux.
> D'un pront devoir n'abat sa felonnie,

et ces deux vers, comme on le peut voir, ne sont pas trop bons.

Marot[a] a dit, dans le *Cantique de la Chrêtienté, sur la venüe* [35-36] *de l'Empereur et du Roy au Voyage de Nice :*

> Elle dira que serez ennuyés
> DE VOS REPOS.

Plaute a dit *des paix :*

> Hastibus victis, civibus salvis, re placida, pacibus perfectis,
> Bello extincto, etc.

et je suis trompé si Varron[b] n'a dit CONSTITUERE PACES, pour regler les articles ou les conditions de la paix. C'est ce que nous n'oserions faire en Francois.

F. Castruccius, le plus fameux Rheteur de son temps, dit dans Gellius, à la fin du 27. chapitre du livre 2 : *Quibus verbis, inquit, ostenditur Philippus, non ut Sertorius corporis dehonostamento*[c] *lœtus, quod est, inquit, insolens et immodicum, sed prœ studio*

a. Tout le monde a entendu parler de *Clément Marot*, le charmant poéte du XVIe s. (1497-1544) dont l'élégant badinage » a été si justement vanté par Boileau.

b. Marcus Trentius Varron, le plus savant des Romains (116-27 av. J.-C.), a laissé des *Satires Ménippées*, des *Antiquités humaines et divines*, un *traité sur la langue latine* et un autre sur l'*agriculture* (de re rustica).

c. Il faut *dehonestamento*.

laudis et honoris, jacturarum damnorumque corporis contemptor, qui singulos artus suos fortunæ producendos (prodendos) *daret quæstu atque compendio* GLORIARUM. F. Castruccius l'avoit dit apres le Comique qui, dans la première scene du *Miles Gloriosus*[a], avoit écrit :

Perjuriorem hoc hominem si quis viderit
Aut. GLORIARUM pleniorem

et j'ay leu, dans une Inscription à Marc Antonin, apres la défaitte des Marcomanes, QUOD. OMNES. OMNIUM. ANTE. SE. MAXIMOR. IMPP. GLORIAS[1]. SUPERGRESSUS. BELLICOSISS. GENTIB. DELETIS. ATQUE. SUBACTIS. *S. P. Q. R.* Nous ne disons point DES GLOIRES apres les Latins, ni des SOIFS apres Francois Bracciolin[b], qui, dans la douzieme stance du premier chant de son poeme *Dello Scherno de gli Dei*, a ecrit :

Lacci dunque à me pur -- cestole e gabbie
A Marte -- che di cotante aride e sabbie
Sovent io spargo a satollar LE SETI
Tempera i miei furor.

Nous ne disons point encore *des superbes*, quoique Seneque, dans le chap. 12. du livre 2. de ses Bienfaits, ait ecrit : *ô superbias magnæ fortunæ !* et, quand nous dirions *la superbe* pour *l'orgüeüil*, nous dirions aussi peu *des superbes* que *des orgüeüils*. Mais, puis que je me suis engagé insensiblement dans ces sortes de Remarques qui sont ou de l'Usage ou de la Grammaire, il ne sera peutetre pas inutile de faire voir ici tout d'un coup les noms qui n'ont point de singulier et ceux qui n'ont point de plurier parmi nous.

Les noms qui n'ont point de singulier sont[2] : *Fiançailles, Alpes, Pyrenees*[3], *Funerailles, Obseques, Annales, Materiaux, Fers,*

NC. — 1. *Ms.* — « *Supergressus* » peut-être mal écrit, a été rayé, puis écrit de nouveau.

2. *Ms.* — Ici « *matériaux* » rayé en marge ; « *Alpes, Pyrenées* » ajoutés.

3. *Ms.* — On trouve également cette liste dans les *Œuvres mêlées (Billet à M. Le Fèvre*, p. 479) de notre auteur.

a. Ce comique est Plaute.

b. Francesco Bracciolini, poète italien (1566-1646), reçut du pape Urbain VIII plusieurs bénéfices. Il a fait la *Croce conquistato*, épopée en 15 chants, son principal ouvrage ; un poème héroï-comique *Lo Scherno de gli Dei*, en 13 chants ; deux romans en vers, des drames, etc.

pour Chaines, *Mouchettes*, *Fleurs*, *Tenebres*, *Vespres*, *Matines*, *Complies*, *Emulcions*, *Manes*[1], *Ancestres*, *Pandectes*, *Archives*, *Epousailles*, *Cimbales*, *Epinards*, *Purgations*, pour la maladie des femmes ; *Abois*, pour defaillance de force ; *Erres*, pour pieds, routes ou voyes de Cerf ou pour piste de quelqu'un, et en cette signification c'est un vieux mot, *Fumées* de Cerf ou de tout autre Beste de broust. *Agreils* et *Apparaux*, termes de marine.

Les noms qui n'ont pas de plurier sont ceux d'age, comme *Vieillese; Virilité*, *Jeunesse*, *Adolescence*, *Enfance*, et, quand on dit : Ce sont des Enfances, on veut dire : ce sont des choses d'enfance[2] [36-36 *bis*] ou qui ne conviennent qu'aux Enfans. Les noms des METAUX n'ont point de plurier, comme *Or*, *Argent*, *Etain*, *Plomo*, *Cuivre*, *Fer*, *Laiton*, *Acier*, *Bronze* : quelques noms d'Herbes, de Plantes, d'Arbres, de Racines, ou de[3] Fruits n'en ont point encore, comme *Cerfeuil*, *Persil*, *Pimprenelle* ou *Pimpinelle*, si on le veut : *Rue*, *Fenoüil*, *Safran*, *Absynte*, quoique *Malherbe* ait dit adoucir toutes nos absyntes[4], *Serpoulet*, *Sené*, *Scamonée*, *Rubarbe*, *Thé*, *Caffé*, *Gingembre*, *Poivre*, *Casse*, *Riz*, *Mil*, *Cumin*, *Gland*. On y peut joindre : *Cresson*, *Houblon*, *Patience*, *Pourpié*, *Sarriette*, *Sauge*, *Agaric*, *Aigremoine*, *Aloës*, *Angelique*, *Scolopendre*, *Betoine*, *Dictame*, *Ellebore*, *Ençens*, *Soubarbe*[5], *Gentiane*, *Canelle*, *Jusquiame*, *Melilot*, *Nard*, *Petun*, *Mélisse*, *Pulmonnaire*, *Piretre*, *Gingembre*[6], *Satirion*, *Valeriane*, *Aconit*, *Argentine*, *Chanvre*, *Cigüe*, *Mente*, *Basilic*, etc. Quelques noms de *Mineraux* n'ont point de plurier, comme *Mercure* ou *Argent vif* naturel, *Argent vif* artificiel, *Salpetre*, *Borax*, dont l'on se sert pour souder l'or;

NC. — 1. *Ms.* — « *Mouchettes*, *Mânes* » ont été ajoutés plus tard.

2. *Ms.* — Ce qui suit, jusqu'à la fin du livre I, n'est pas numéroté. Après chaque nom cité nous avons mis une virgule : le manuscrit porte un point.

3. *Ms.* — « *de* » est au-dessus de la ligne.

4. *Ms. éd.* — Chevreau parle de ces derniers noms dans ses *Œuvres mêlées* (p. 482). Il y énumère également ceux qui précèdent et qui suivent, exactement de la même façon que le manuscrit ; mais les éditions (p. 367) ne citent que depuis : « *quelques noms d'Herbes* » jusqu'à : « *adoucir toutes nos absyntes* ».

5. *Ms.* — « *Encens* », écrit ici, a été effacé comme faisant double emploi.

6. *Ms.* — Déjà mis plus haut et laissé par mégarde.

Orpin, *Orpiment*, *Arsenic*, *Vermillon*, *Antimoine*, *Sandaraque*, *Emeril* ou *Emery*, *Ochre*, *Litarge*, *Coupperoze*[1], *Sublimé*, *Amidon*. Il y a des noms de couleurs qui n'ont point de plurier, par exemple *Céruze*, qui est un Blanc de Plomb ; *Azur*, *Laque*, *Carmin*, *Pourpre*, etc... A tous ces noms on peut ajouter *Storax*, *Benjoin*, *Bize* et *Galerne*, vents : *Marne*, *Turbit*, *Seüil*, *Soüil*[2], pour le bourbier où se vautre le sanglier[3] : *Sort* pour *Destin* : *Reveil*, *Sejour*, *Ambition*, *Gravité*, *Pudeur*, *Valeur* et *Vaillance* dans la meme signification; *Retour* d'un lieu, *Trepas*[4], *Chaux de Calx*, *Civette*, pour l'odeur qu'on tire de l'animal du meme nom : *Musc*, *Ambre*, etc. Il ne faut pas oublier *Sagesse*, *Nature*, *Foy*, *Son* de farine, *Orgeüil*, *Courroux*, *Loisir*, *Liege*, *Vinaigre*, *Miel*[5], *Carnaval*, *Deüil*, *Dot*, *Yvoire*, *Code*, *Infanterie*, *Cavalerie*, *Scorbut*, *Credit*[6], *Tic*, *Faim*, *Soif*, *Aiguade*, *Repos*, *Gloire*[7], *Sang*, *Talc*, *Boüillie*, *Butin*, *Suye* ; *Départ*, *Repos*, *Paix*, *Gloire*, *Email*, pour la varieté des fleurs, n'a point de plurier, mais en terme de blason, l'on dit *Emaux* et les Orfevres le disent encore dans leur mêtier : *Sel*, pour celui que l'on sert à table. A cela pres les chimistes disent des *sels fixes*, des *sels volatils*. Il y en a un grand nombre d'autres, dont j'aurois de la peine à me souvenir et c'est une chose assez bizarre que *Naval* et *Fatal* n'ayent point de plurier masculin : car on ne dit point des *combats navaux*, mais *de*

NC. — 1. *Ms.* — Certains noms commencent par une minuscule. Nous avons mis des majuscules partout.

2. *Ms* — En marge avec renvoi jusqu'à « *sanglier* ».

3. *Ms.* — Au lieu de « *pour le bourbier* » il y avait d'abord « *qui est* » le bourbier. On a rayé « *qui est* » et mis « *pour* ».

4. *Ms.* — Après « *Trepas* », il y avait « *etc.* » effacé d'un trait.

5. *Ms.* — Après « *miel* » un mot rayé et illisible.

6. *Ms.* — Les mots « *Credit*, *Butin*, *Suye*, *Depart*, *Repos*, *Paix*, *Gloire* », sont dans les deux marges de droite et de gauche de la page. De plus, après *Crédit*, *Tic* et *Soif*, il y a un trait presque vertical, marquant la place sans doute chacun des mots mis en marge.

7. *Ms.* — A partir d'ici, les *Œuvres mêlées* diffèrent du manuscrit, pour les citations surtout. Elles donnent (pp. 483-484) un exemple de Marot pour *repos* au pluriel ; de T. Castruccius, de Plaute et de Marc-Antonin pour *gloriarum*, *glorias* (*gloires*) ; de François Bracciolin pour *seti* (*soifs*). Ces exemples se retrouvent du reste ailleurs dans le manuscrit. Nous les avons déjà vus en partie.

vaisseaux et de mer et l'on dit fort bien des *armées navales*, des [1] *avantures fatales* et non pas des *accidens fataux*, quoique [2] parmi les œuvres du ministre *Jean d'Espagne*, il y ait [3] un point traitté qui a pour titre : *Exemples des iours qui ont été fataux en bien ou en mal.*

Les noms des deux genres en deux significations différentes sont : *Periode*, *Pourpre*, *Office*, *Temple*, *Voile*, *Livre*, *Poste*, *Manche*, *Triomphe*, *Cornette*, *Enseigne*, *Trompette*, *Amour*, *Griffe*, *Œuvre*, *Cravate*, *Tartre*, *Critique*, *Memoire*, *Tour*, *Fin*, *Aide*, *Garde*, *Poile* [36 *bis*-36 *ter*] *Page*, *Exemple*, *Crespe*, *Aune*, *Barbe*, *Coche*, *Mode*, *Vase*, *Ancre*, *Somme*, *Moule*, *Delice* est masculin au singulier et feminin au plurier [4].

Je n'ay pas assez de loisir pour chercher les autres [5] et ceux qui ont plus de temps que je n'en ay pourront les trouver [a]. »

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, est écrit sur une bande de papier collée par dessus la feuille et recouvrant de l'écriture.

2. *Ms.* — Il y avait « *le ministre Jean d'Espagne* ». Ces mots qui se retrouvent plus loin, ont été rayés ici.

3. *Ms.* — Les deux mots « *y ait* » sont en marge.

4. *Ms.* — Le mot « *feminin* » est un peu sur la marge. Les mots « *au plurier* » ont été ajoutés après coup.

5. *Ms., éd.* 1. — Ici les *Œuvres mêlées* (pp. 486-487) s'occupent de *croître*, *tarder* et *doubler*, dont il est question plus loin dans le manuscrit (p. 75). D'ailleurs, toutes les Remarques sur les Poésies de Malherbe, qui figurent dans les *Œuvres mêlées* et le *Chevraeana*, se trouvent dans différents endroits du manuscrit. Aussi nous n'y reviendrons pas.

a. Chevreau ne fait aucune remarque *Pour l'épigramme sur l'image de Sainte-Catherine*, à propos de laquelle Ménage (p. 290) cite un madrigal du cavalier Marin et une remarque fort subtile de M. Costar sur l'amphibologie de l'expression : *L'art aussi bien que la nature.*

LIVRE DEUXIÈME

SUR LA PRIERE

Pour le Roy Henry le Grand allant en Limouzin [a].

ET RANGÉ L'INSOLENCE AUX PIÉS DE LA RAISON [b] Dans la plus grande dartie des editions, il y a : *Et rangé l'Innocence aux piés de la Raison*, et d'autres que moy ont déjà veu qu'il falloit mettre l'*Insolence*, parce que l'*Innocence* dit le contraire de ce qu'il veut dire [1]. Ce n'est pas, sans doute, la premiere fois que les Copistes et les Imprimeurs ont embarrassé les Grammairiens, et chacun scait que le changement d'une seule lettre peul rompre le sens, l'ordre, et la beauté de tout un discours ; Qu'une virgule hors de sa place peut faire souvant la même chose. Je veux le justifier par

NC. — 1. *Ed.* — Chevreau revient sur ce sujet dans ses *Œuvres mêlées* (p. 588 et suiv.), en notant que Pellisson avait déjà, dans son *Histoire de l'Académie*, remarqué cette substitution d' « *Innocence* à *Insolence* ».

a. Ménage nous raconte (p. 291-292), d'après Racan et Pellisson, que Malherbe composa cette poésie à la prière même du roi et que les Académiciens ne trouvèrent, après un examen partiel, qu'une stance à l'abri de la critique.

b. Ménage (p. 293) signale à son tour la faute d'impression et rappelle *(Additions et changements*, p. 562-563), que Malleville a dit, en paraphrasant le psaume *Super flumina Babylonis : Et rangé les tyrans aux pieds de la Raison*, « qui est une imitation du vers de Malherbe. »

c. M. Lalanne (Ludovic), dans sa grande édition de Malherbe, dit que seuls, Ménage, St-Marc et les divers recueils, où la pièce avait paru avant la publication des œuvres de Malherbe, en 1630, portaient *Insolence ;* partout ailleurs, on lisait *Innocence*, qui n'offre aucun sens et constitue indubitablement une erreur.

un seul exemple, qui ne déplaira pas aux Curieux, et qui peut-etre les surprendra. Le voicy :

Voi, ch' ascoltate in rime sparse il suono,
Di quei sospiri, ond' io nutriva il core
In su'l mio primo' giovenile errore,
Quand' era in parte altr' huom dit quel ch' i sono.
Del vario stile in ch' io piango, e raggiono
Fra le vane speranze, é'l van dolore ;
Ove sia chi per prova intenda amore,
Spero trovar pietà, non che perdono.

J'ay leu sur les vers de ce premier sonnet de Petrarque tout ce qu'ont dit les Comentateurs. J'ai veu trois Leçons sur ce sujet : et je n'ay veu que des bagatelles ; car qui pourroit accorder cette monstrueuse construction [1], *Voi, ch' ascoltate, etc., spero trovar pietà.* Ce que je n'ay pû trouver dans les Livres, je l'ay trouvé dans la conversation que j'ay eüe à Rome avec [2] Mr Colomera, qui [3] m'a dit souvant que, dans la Bibliotheque des R. P. Jesuites de la meme ville, il y avoit un Petrarque fort ancien, dans lequel il avoit leu et avait fait lire à beaucoup d'autres,

Poi ch' ascoltate etc.
Spero trovar etc.

Il n'y a personne qui, apres cela, n'entende Petrarque : et si quelqu'un veut savoir de moy, comment le *Voi, che,* se rencontre en tant de copies, je n'ay qu'à dire qu'une seule faute a donné lieu à toutes les autres. Ceux qui ont leu les anciens [4] manuscrits, ont pû remarquer que les premieres lettres [5] des chapitres, des elégies, des sonnets, etc., etoient ordinairement laissées en blanc, ou pour etre enluminées, ou pour etre enrichies de quelque ornement ; et

NC. — 1. *Ms.* — « *construction* » est mis au-dessus de « *correction* » rayé.

2. *Ms.* — Les six derniers mots sont écrits au-dessus de la ligne par renvoi.

3. *Ms.* — « *Qui* » est répété deux fois ; le premier « *qui* » remplace des mots grattés.

4. *Ms.* — « *anciens* » au-dessus de la ligne, entre « *les* » et « *manuscrits.* »

5. *Ms.* — « *lettres* » au-dessus de la ligne.

que ceux qui achettoient des manuscrits, substituoient souvant une lettre à l'autre, sans y prendre garde. J'ay des editions d'Alde Manuce, dans lesquelles cette premiere lettre n'est jamais marquée ; et il seroit inutile de s'etendre davantage sur ce sujet.

Puis qu'a rien d'imparfait ta louange n'aspire[a], Et rends nous l'enbonpoint comme la guerison[1]. *Ta loüange n'aspire à rien d'imparfait*, est une maniere de parler qui n'est pas trop bonne. Le vers qui le suit, *Achève ton ouvrage au bien de cet empire*, n'est pas net, car il faudroit dire *pour le bien :* et l'on ne rend pas la guerison mais la Santé. Le Traducteur des Hymnes de l'Eglise pour toute l'année, a fait à peu pres la même faute, dans l'Hymne *Verbum supernum prodiens*[2] *:*

Juddaque cum post aderis
Rimari facta pectoris :
Reddens vicem pro abditis,
Justisque regnum cum bonis.

Il a traduit [37] :

[38] Et lors que, découvrant les vertus ou le vice
Jusqu'au fond du cœur des humains,
Tu rendras, en vray juge, aux mechans le supplice,
Et la couronne aux Saints.

Quoi que nous disions avec les Latins : *rendre la pareille, par pari reddere, vicem reddere :* qu'il y ait dans le pseaume 94 : *Redde retributionem superbis*, et, dans le dernier verset du même pseaume ; *et reddet eis iniquitatem eorum*, comme nous disons *rendre le mal pour le mal :* nous ne disons point : *Rendre le supplice aux mechans*, pour *rendre aux mechans ce qu'ils meritent ; Faire retomber* sur les mechans leur iniquité ; punir *les mechans du supplice qui leur est deu*. Le verbe *Rendre* est une espece[3] d'ecüeil

NC. — 1. *Ed.* — Les *Œuvres mêlées* (pp. 443 et suiv.) s'occupent du verbe « *rendre* ».

2. *Ms.* — » *Verbum supernum prodiens* » a dû être ajouté.

3. *Ms.* — Le début de la phrase est sur une bande de papier collée entièrement, et la fin sur une autre collée seulement par un bout.

a. Ménage (p. 293) croit, avec l'Académie, que *la louange n'aspire à rien d'imparfait*, n'est pas français. Il approuve Pellisson d'avoir remarqué que *rends* convient à *embonpoint*, non à *guérison*.

contre lequel il est aisé de heurter, si l'on n'y prend garde ; et, pour justifier ce que je dis, je n'ay qu'à rapporter ces vers de Malherbe,

Et rends [1] nous l'enbonpoint comme la guerison.
Et rendra les desseins qu'ils feront pour luy nuire,
Aussitôt confondus comme deliberés.
Rendant par mes soupirs [2] ma douleur reconnue ;

celui de Mr de Benserade, apres notre auteur :

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa douleur connue ;

et cet autre de feu Mr de l'Etoile, dans une chanson :

. . . . ingratte Melanie,
Le mépris qne je fais de vous
Vous rend assez punie.

Certes [3] quiconque a veu pleuvoir dessus nos testes Les funestes eclats des plus grandes tempestes, et dans l'ode du 3 livre A la Reine Mere du Roy sur sa Bienvenue en France :

Mais d'aller plus à ces batailles
Où tonnent les foudres d'Enfer [4],
Et lutter contre des murailles,
D'où pleuvent la flamme et le fer [5].

Il est excusable de s'etre servi plus d'une fois de cette pensée, parce que l'on ne peut rien voir de plus grand ni de plus beau que cette *pluye de tempestes, de fer et de feu*. L'auteur de la Conqueste de Grenade a encheri sur nôtre Malherbe pour la reditte. Il a ecrit, dans la Stance 36 du 10. chant :

Gia di strali atra nube il cielo oscura,
Onde pioggia Scorga di Sangue Humano ;

XC. — 1. *Ms.* — Avant « *rends* » il y avait « *nous* » qui a été rayé.
2. *Ms.* — « *Par* » a été rayé après « *soupirs* ».
3. *Ms.* — Une bande de papier, collée à la marge extérieure, couvre 14 lignes supplémentaires ainsi retranchées.
4. *Ms.* — Un monosyllabe rayé avant « d'*Enfer* ».
5. *Ed.* — Cet article se trouve en partie dans les Remarques de 1660 (pp. 294-296).

trois Stances plus bas :

Piomba d'horrida calce ardente pioggia
Sù la gente Christiana, e piomba ancora
Di bitume, e di zolfo in varie foggia
Fiamma che dilatata arde e divora ;

dans la Stance 18 du chant 3 :

Piove à l'incontro, e di saette, e d'haste
Horrido nembo à duoi guerrieri adosso ;

dans la Stance 48 du dernier chant :

Catapulte, Caliste, e altre ordigni
Piovono all' hora [1] à la Cittade in grembo,
Di Saette, di lancie, e di macigni
Con Stragge spaventosa horrido nembo ;

et dans la Stance suivante :

Cade intanto da i muri infausta pioggia,
Che i fieri assalitori à terra Stende [a].

Le comte Boiardo, dans la Stance 41 du livre 2. du chant 15. de son Orlando innamorato, a dit :

Hor si commincia la bataglia dura
E di più spessi colpi la tempesta.

Il y a dans la Stance 19 du 4. chant du [2] Roland Furieux de l'Arioste :

Che ferro, e focco, e merli, e tetti gravi
Cader facendo à guisa dit tempeste,

NC. — 1. *Ed.* — (p. 294) « *anchora* ».
2. *Ms.* — Entre « *chant* » et « *Roland* » il y a un espace autrefois écrit, mais qui a été gratté et sur lequel on a mis seulement le mot « *du* ». Au vers suivant, « *merli e setti* » sont aussi sur un espace gratté.

a. L'auteur de la conquête de Grenade *(la conquista de Granata),* est Graziani Jeromino (1604-1675), frère de l'écrivain italine Graziani Antonio Maria (1537-1611). Outre ce poème en 26 chants Jeromino a fait une *Cleopatra* en 6 chants, une tragédie *Il Cromvello,* des sonnets, des canroni, des madrigaux, etc.

dans le chant 16 du même poëme [38],

[39] Grandine sembran le' spesse saette
Dal muro sopra gl' inimici Sparte.

dans la stance 17 du chant 8 de la Jérusalem délivrée :

E intorno un bosco habbian d'haste, e di Spade,
Esourà noi di Strali un nembo cade.

Ammian Marcellin[a] avait dit dans son livre 29 : *Cujus occasu in fugam dilapsi populares ejus omnes, etc., quorum concursu, ritu grandinis, hinc inde convolitantibus telis, atrox committitur pugna :* et, dans le 3 livre, *Mazicas in unum collectos invasit, jam tela volitantia grandinis ritu*[1]. Je croy avoir leu la meme chose dans Saxon le grammairien[b] : *Dies effusa telorum grandine tegebatur*, et c'est, si je ne me trompe, dans le livre 8 de son Histoire de Danemarck.

Prudentius a dit de la Patience :

Fortis ad omnes
Telorum nimbos ;

quatre vers plus bas :

Et jaculorum
Nube supervacuam lassaverat irrita dextram... ;

et de S[t] Etienne :

Primus init Stephanus mercedem Sanguinis imbre[c]
Afflictus lapidum ;

NC. — 1. *Ed.* — « *Reciprocantes* ». Ce mot a sans doute été oublié ici après « *tela.* » Ici d'ailleurs, la deuxième citation de Marcellin est plus longue (pp. 295-296) et attribuée au livre 39. De même, la citation de Saxon le Grammairien est tronquée dans le manuscrit. La voici, d'après les éditions (p. 296) : « Vapor vulnerum repentinam cœlo nebulam intendebat ; dies effusa... » (Saxo Grammaticus *Hist. Dan.*, livre 8).

a. Ammien Marcellin, historien latin du IV[e] s. ap. J.-C., a fait une histoire de Nerva à Valens, dont nous n'avons que les derniers livres. Elle est écrite avec sincérité, mais dans un style prétentieux et obscur.

b. Saxo grammaticus, historien danois, mort vers 1204, Lange de son nom de famille, a écrit une histoire de la nation danoise dans un style fleuri et en reproduisant bien la physionomie, les traditions, les coutumes et même les vieilles poésies scandinaves, sans ordre ni chronologie.

c. *Enchiridion de l'Ancien et du Nouveau Testament.*

s'il est vrai pourtant que Prudence soit l'auteur de l'Enchiridïon du Vieux et du Nouveau Testament, parce que d'autres veulent qu'il soit d'*Amœnus* : que quelques uns l'attribuent à *Sedulius*, Prêtre Ecossois, qui vivoit sous le Regne de Théodose le Jeune. Tout le monde scait le vers du douzieme livre de l'Eneide :

it toto turbida cœlo
Tempestas telorum ac ferreus ingruit imber [a]

qui a eté tiré du livre 8 des Annales d'Ennius, comme Macrobe l'a remarqué dans le premier chapitre du sixieme livre des Saturnales et le vers de Pacuvius [b] est assez commun :

Sagittis, plumbo et saxis grandinat.

Tertullien, en parlant de ces deux villes qui furent consumées par le feu du Ciel, dit : *Dehinc, ut Deus censor esset, impietas ignium meruit imbres*. C'est dans le chapitre 2. du traitté *de Pallio* et David s'etoit servi de la meme maniere de parler dans le pseaume onzieme : *Pluit super impios laqueos, ignem et Sulphur*. Elle est encore dans Claudien [c] :

nam flammeus imber in hostem
Decidit, [d]

et dans Petrarque,

Fiamma dal ciel sù le tue treccie piova.

Il ne faut pas oublier Lucrece [e] :

Nunc ratio quœ sit per fauces montis ut Ethnœ.
Expirent ignes interdnm turbine tanto,
Expediam, neque enim dia de clade coorta
Flammœ tempestas, etc.

a. Vers 283-284.

b. Marcus Pacuvius poète tragique latin, neveu d'Ennius, mort à 132 ans av. J.-C., à 88 ans, a fait des tragédies romaines *(fabulœ prœtextœ)* pleines d'une énergie sobre et d'une noble grandeur.

c. Claudien, poète latin du IVe et du commencement du Ve s., le dernier des classiques, a laissé des poèmes panégyriques, invectives, épopées mythologiques) sans intérêt, mais d'une pureté et d'une correction surprenantes pour le temps.

d. *De sexto consulatu Honorii*, v. 342.

e. *De natura rerum*, VI, 639-642.

Ce *dia* pour *media* est de la restitution de Mons[r] Le Fèvre[a]. Malleville, qui etoit un imitateur assez exact de nôtre Malherbe et qui avoit leu les bons auteurs, n'a pas laissé perdre cette expression dans les vers. *Pour un seigneur qui, allant à la guerre, cessa de servir une Dame dont il redevint amoureux à son retour.*

Quand je me ressouviens des ouvrages de Mars
Et quand, par tant de feux pleuvants de toutes parts,
J'ai veu tant de guerriers descendre sous la terre.

On s'en est memes servi en d'autres sujets, tesmoin l'Achillini dans sa *Bellissima mendica* :

Che si vaga sei tu d'altro tesoro
China la ricca e preziosa testa,
Che pioveran le chiome i nembi d'oro[1] [39].

[40] quoi qu'à mon avis cette pensée soit ridicule : car, quand la Geuse[2] eût eu des cheveux fort blonds et de la couleur de l'or, pour pancher la teste sur son sein, elle n'en devoit pas etre plus riche. Il en seroit meme peut-etre tombé quelques[3] insectes, qui marquent la derniere negligence et qui accompagnent ordinairement la pauvreté[b] !

Jay veu des *pluyes de fleurs* dans Claudien, sur les Noces d'Honorius et de Marie :

Nec miles pluviæ flores dispergere ritu
Cessat purpureoque ducem perfundere nimbo.

NC. — 1. *Ed.* — « *I nembi* » n'est pas dans la partie (p. 130) des Remarques extraites du *Chevraeana* (II, p. 152) pas plus que « *tu* » au 1[er] vers.

2. *Ms.* — Pour « *Gueuse* ».

3. *Ms.* — On a rayé « *animaux* » avant « *insectes* ».

a. *Notis ad Phædrum*, p. 40. (*Œuvres mêlées*, p. 412.)

b. Ici, contrairement à son habitude, Chevreau fait preuve d'un goût peu délicat dans ses réflexions.

et dans la chanson 14. de la premiere partie des poesies de Petrarque :

Da be' rami scendea
Dolce nella memoria [1]
Una pioggia di fior soura'l suo grembo.

Cette même pluye se trouve dans Stace et on la peut voir dans l'epithalame de Stella.

Il y a des *pluyes de roses* dans une chanson de Bonaccurcio Montemagno, qui est allegué par Titius contre Scaliger, dans le 23. chap. de ses *Assertions :*

Pioggia di rose dal bel viso piove ;

des *pluyes de graces et de vertus* dans Bernardo Tasso :

Oime ! quegli occhi belli onde piovea
Dolce gracia e virtute a tutte l'hore ;

des *pluyes de faveurs* dans le quatrieme livre du meme auteur :

Donna gentil, tant'è il favor che piove
Da bei vestr' occhi in varie forme e care ;

des *pluyes de songes* dans la derniere stance du 6. chant de la Jérusalem conquise :

Piovono in grembo à l'herba, i sonni queti ;

des *pluyes de lumiere* dans la Stance 2. d'une chanson de *Dante Alaghieri*, qui commence *Io mi son pargoletta :*

Ciascuna stella né gli occhi mi piove
De la sua luce ;

des *pluyes de peur* dans un sonnet du meme Poëte, qui comence *Dà gli occhi de la mia donna Si muove :*

E da suoi raggi sopra'l mio cor piove
Tanta paura, ella me ne [2] fa tremare [3] ;

NC. — 1. *Ed.* — Ce vers est entre parenthèses (p. 430) dans la partie des Remarques extraites du *Chevraeana* (II, p. 153).

2. *Ms.* — « *nè* » est sur « *nea* » rayé.

3. *Ed.* — Il y a « *tanta che mi fa tremare* » (p. 431) dans la partie des Remarques extraites du *Chevraeana* (II, p. 154.)

des *pluyes de baisers*, dans Le Marin sur les Noces de Francois de Gonzague et de Marguerite Infante de Savoye :

Pioveano i baci à groppi
Grandi navano à mille[1] ;

des *pluyes de plaintes*, des *nuages de chagrin*, dans la sixieme Stance des *Soupirs d'Ergaste* du meme auteur et dans la scene 2. du premier acte du Pastor Fido,

Se fra nembi di duolo ogn' hor n'ingombra
Pioggia di pianto[2] e vento di Sospiri.

Non son, come à te pare,
Questi sospiri ardenti,
Refrigerio del core :
Ma son più impetuosi venti[3]
Che spiran l'incendio e'l fan maggiore[4]
Con turbini d'amore
Ch'apportan sempre à i miserelli amanti
Foschi nembi di duol, pioggie di pianti.

des *nuées de tesmoins*, dans l'Epitre de Saint Paul aux Hèbreux : Τοιγαροῦν καὶ [40-41] ἡμεῖς τοσοῦτον ἔχοντες περικείμενον ἡμῖν νέφος μαρτύρων etc., *ideoque et nos tantam habentes impositam nubem testium*. Virgile a dit dans la meme signification[a] :

Insequitur nimbus peditum

apres Homere[b],

νέφος εἵπετο πεζῶν.

NC. 1. *Ed.*

Pioveano, bacci à groppi
Grandinavano à mille.

p. 431 des Remarques extraites du *Chevraeana* (II, 154).

2. *Ed.* — (p. 431). « *Pioggiadi paura* ». Dans le *Chevreana* (II, p. 155), on a écrit *Pioggia di paura*, en séparant les deux premiers mots.

3. *Ed.* — « *Ma son più tosto impetuosi venti* » (p. 431 des Remarques extraites du *Chevraeana*, II, p. 155).

4. *Ed.* — « *Che spiran nell incendio. E'l fan maggiore* » (p. 432, Remarques extraites du *Chevraeana*, II, p. 155).

a. *Eneide* VII, 793. b. *Iliade* IV, 274.

J'ay allegué ce grand nombre de passages, pour faire voir que cette figure a eté la favorite de toutes les nations, et les moins savans sont informés pourquoi les Grecs, les Latins, etc., ont mis *une mer ou un monde de richesses, de biens et d'amis, des nuées d'hommes, des nuages de chagrin, des gresles de coup, des pluyes de fleurs, de fer et de feu.* En effet, les Anciens appelloient une abondance ou une multitude de choses, *nubem, tempestatem, legiones, globos, drungos, mare*, etc. On peut voir Schottus[a], dans ses Proverbes sur πόντος ἀγαθῶν, ἀγαθῶν θάλασσα ; Gronovius, dans ses Observations sur les Ecrivains Ecclésiastiques, à la page 280 ; Genartius[b], sur Stace, à la page 34 et 235, *De nimbo orationis :* Schoppius, *De turba prunorum, sæculorum,* dans ses Remarques contre Claude du Verdier : Gifanius, dans ses Observations sur la langue latine[c] : Vossius, dans son Commentaire sur l'épitre attribuée à Marc Antonin : Barthius[d], sur le vers de Claudien, que j'ai allegué : *Nec miles pluviæ flores*, etc. : les commentateurs de Martial sur ce vers du livre 8 de ses Epigrammes :

Nunc venient subitis lasciva numismata nimbis.

J'ajouteray à tous les exemples que j'ay allegués celui de Constantin Manassés[e] qui, dans le portrait qu'il nous a laissé de la

a. André Schott, érudit belge (1552-1629) a composé beaucoup d'ouvrages, entre autres des *Adagia Græcorum*.

b. Genartius est un savant critique, comme Gronovius, dont nous avons déjà parlé. Scioppius (Gaspar Schopp dit), érudit et libelliste allemand (1576-1649) eut de fameuses querelles avec ses confrères. Ce Scioppius n'est donc pas le même que Schupp (Jean Balthasar) ou Schuppius, écrivain satirique allemand (1610-1661) auteur de nombreux écrits, réunis par son fils.

Quant à Claude du Verdier, mort en 1649 et auteur d'une *Peripetasis epigrammatum variorum*, peu estimée, il était fils d'Antoine du Verdier, sieur de Vauprivas, littérateur français qui vécut de 1544 à 1600.

c. Giffen ou Giphanius, jurisconsulte et philosophe allemand (1534-1604) professeur dans plusieurs universités, fit de grands travaux sur les Institutes et le Digeste, qui lui valurent le surnom de « Cujas de la Germanie », publia des éditions critiques du *de natura rerum* de Lucrèce, de *l'Iliade*, de *la Politique d'Aristote*, et enfin écrivit des *Lettres* avec des *Observationes singulares in linguam latinam*.

d. Gaspard Barthius, docte allemand (1587-1658) a laissé des *Adversaria* et des *Commentaires* sur Stace et sur Claudien.

e. Constantin Manassès, écrivain byzantin du XIIe s., auteur d'une *Chronique de la Création à 1081* en prose rythmée ou « vers politiques » et d'un roman les *Amours d'Aristandre et de Callistée*, dont il ne reste que des parties.

Belle Helene, en onze vers, la nomme une *forest pleine de grâces*,

χαρίτων γέμον ἄλσος

et je suis trompé si nos bons auteurs sont pour cette *forest* et ce *bois de grâces*.

Mais quoy, de quelque soin qu'incessamment il veille. Ceux qui disent *ecrire d'une grande délicatesse ; veiller d'un grand soin*, n'ecrivent pas avec tant de pureté que ceux qui disent *ecrire avec une grande delicatesse : veiller avec un grand soin*. Il a fait la meme faute dans la lettre 8 du livre 3 : *Je ne doute point que vous ne vous etonniez de la confusion dont je vous ecris*.

Et quelque excez d'amour qu'il porte a notre bien. *Je porte un excez d'amour à nôtre bien* est mal ; et si *l'ait* répété ne chòquoit point trop l'oreille, il seroit mieux de cette maniere :

> Mais avec quelque soin qu'incessamment il veille,
> Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
> Et quelque excez d'amour qu'il ait pour nôtre bien,

quoyqu'il suffise *mais avec quelque soin qu'il veille*, sans y ajouter *incessamment* : et qu'*avoir un excez d'amour pour le bien de quelqu'un*, ne soit pas trop bon.

Comme echapperons-nous en des nuits si profondes. Et ailleurs :

> Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentants,
> Puisqu'en age si bas leur nombre vous etonne,
> Comme y fournirez vous à l'âge de vingt ans ?

> Comme te plains tu de mes vers
> Toy qui souffres si bien les cornes ?

Le *comme* est d'autant plus vicieux dans ces trois exemples, que l'on ne s'en sert jamais, quand on interroge quelqu'un ; et M. de Vaugelas a parlé de la différence de *comme* et *comment* [a],

a. Voici le texte de Vaugelas (II, p. 13, éd. Chassang). « *Comment* et *comme* sont deux et il y a peu d'endroits où l'on se puisse servir indifféremment de l'un et de l'autre... M. de Malherbe disait toujours *comme* ; en quoi il n'est pas suivi, car il n'y a point de doute que lorsque l'on interroge ou que l'on se sert du verbe *demander*, il faut dire *comment* et non pas *comme*. Ce serait fort mal dit : Demandez-lui *comme* cela se peut faire, mais demander lui *comment* et *comme* êtes-vous venu pour *comment* êtes-vous venu et

quoiqu'il ne l'ait pas nettement marquée. On peut ajouter les Remarques [1].

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes [2]. Il faut écrire *se glisse*, et pour bien parler, on ne doit jamais parler autrement, car *glisser sur une chose* est d'une autre signification [a] [41].

[42] Et comme sa valeur maitresse de l'orage, A nous donner la paix a montré son courage. Il se sert encore de cette maniere de parler dans l'ode *à la Reine Mere du Roy sur sa Bienvenue en France*,

Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de Sultanes captives !
Et que de meres a Memphis
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance
Aux funérailles de leurs fils !

Tout cela seroit le mieux du monde, dit Mr de Balzac en quelque endroit de ses Entretiens, si la vaillance de son courage *n'y etoit point* ; la vaillance de sa lance *encore pis, quoique le peuple die* vaillant comme son épée et vaillant comme l'épée qu'il porte. *Mais Malherbe a condanné luy meme* les locutions plébées. Monsieur de Balzac a bien remarqué qu'on ne disoit point la vaillance de son courage, la vaillance de sa lance ; et je ne scay s'il avoit pris garde que nôtre poëte avoit ecrit *sa vaillance a montré son courage*, car en cet endroit *valeur* signifie *vaillance*.

NC. — 1. *Ms.* — La phrase est soudainement interrompue par un grattage et le sens reste incomplet.

2. *Ed.* — (p. 237). Un exemple de « *plaindre* » employé comme verbe neutre par Malherbe.

ainsi des autres. » Ménage cite textuellement les deux dernières phrases de de Vaugelas. Thomas Corneille disait de son côté : « On ne sert de *comment* qu'en interrogeant et pour signifier *de quelle manière*... On peut se servir de *comme* dans le sens *de quelle manière* et jamais de *comment* dans le sens nombreux *de comme*. L'Académie approuve Vaugelas et Corneille. Ajoutons que *comme* peut être une conjonction et comment une interjection. *Comme il disait cela,* mots ; *comment? que dites-vous ?* »

a. Ménage fait seulement remarquer (p. 599) *glisse* pour se *glisse* et *couler* pour *se couler*. Auparavant il avait écrit (I. p. 252) « Malherbe aime fort ces omissions de pronoms possessifs » et avait cité d'autres exemples à propos de *calmer*.

Et comme sa valeur, maitresse de l'orage,
A nous donner la paix a montré son courage.

Mr de Balzac n'avoit pas encore songé que Malherbe étoit tombé malheureusement dans le defaut des *locutions Plebées* qu'il condamnoit, puisqu'il a ecrit, dans le premier livre de ses Lettres à Mr de Grillon : *Bien vous dirai-je qu'on va entamer ici des affaires où sans doute l'on regrettera* VOTRE ÉPÈE COMME LA PLUS BRAVE *dont la France ait jamais fait peur à ses ennemis.*

Le bon Pere Bernardin Surius est excusable, pour un Flaman, d'avoir ecrit dans son Voyage de Jerusalem, en parlant des Turcs, à la page 190 : *Ils ne portent arquebuses ni pistolets, mais* DE BRAVES ARCS *et quantité de fleches :* et tout cela me fait souvenir de Timur Lenck ou Tamerlan, que les Tartares nomment Temir Tutlu, c'est à dire *fer heureux* ou *heureuse épée.* Au reste, *la vaillance de son courage* est une expression semblable à celle de quelques auteurs qui ont ecrit *prœlium certaminis ; viam itineris ; dapem ciborum : paupertatis inopiam, flagitium sceleris,* etc., sur quoi l'on peut consulter l'Epitre 101 de Thomas Reinesius à Chrêtien Daum, à la page 252 de l'édition de Iena.

LES FUITTES DES MECHANS, TANT SOYENT-ELLES SECRETTES, QUAND IL LES POURSUIVRA N'AURONT PLUS DE CACHETTES. *Cachette* est vieux, bas, et du menu peuple, quoi qu'Amyot ait dit dans la vie de Lucullus : *Il fut traitté gracieusement ; mais, quant à Callimachus, il ne le voulut point ouyr, encore qu'il promist, si on luy vouloit sauver la vie,* QV'IL REVELEROIT DES CACHETTES, *où il y avoit de grands tresors.*

ET RENDRA LES DESSEINS QU'ILS FERONT POUR LUY NUIRE AUSSITOT CONFONDUS COMME DÉLIBÉRÉS. Il faut dire AUSSITOT *confondus* QUE *déliberés,* pour me servir de ses propres termes ; car cette expression ne me plaît pas, *rendre un dessein confondu,* et j'en ay deja parlé [1].

QUE DEDANS LA MISERE ON FAISOIT ENVIEILLIR. *Envieillir* est vieux, et j'ay deja dit que *dedans* n'est pas une *Preposition* parmi nous, mais un *Adverbe ;* quoi que bien souvant les prepositions

NC. — 1. *Ms.* — « *J'en ay deja parlé* » a été ajouté après coup dans l'interligne.

tiennent lieu d'adverbes aux Latins ; qu'il y ait dans la 6 scène[1] du 2. acte du *Miles Gloriosus* de Plaute[a]

. . . . vide sitne ista hœc nostra intus domum ;

et que l'on trouve la meme chose dans le 2. livre de Lucrece.

Tous de peur de la peine auront peur de faillir. Il n'y a rien de plus commun que ce vers :

Oderunt peccare mali formidine pœnæ ;

qui est opposé à celui-ci :

Oderunt peccare boni virtutis amore[b].[42]

[43] Le fer mieux employé cultivera la terre. Toute cette stance est belle. Il a dit ailleurs :

Themis, capitale ennemie
Des ennemis de leur devoir, etc.

Et si les palles Eumenides,
Pour reveiller nos parricides,
Toutes trois ne sortent d'Enfer ;
Le repos du siecle où nous sommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'est que le fer.

Il falloit ecrire *de l'enfer : ignorer ce que c'est que le fer*, et je l'aurois tôurné d'une autre manière pour eviter ces monosyllabes, outre que je n'aime pas *les Furies réveillent nos parricides*. Bacchylide[c] a dit que[2] *durant la paix, qui est la mère de la joye*

NC. — 1. *Ms.* — Après « *6* » on avait répété « *la* » devant scène : on l'a rayé plus tard.

2. *Ed.* — Cette Remarque se retrouve en partie (pages 413-417), dans les *Extraits du Chevraeana* (II, pp. 128-132). La citation grecque est simplement traduite, mais précédée d'un passage du Tasse.

a. II, VI, 55.

b. Le dernier vers est d'Horace. Epitres I, XVI, 52. Quelques manuscrits renferment, à la suite, le premier vers, qui en est une interpolation.

c. Poète lyrique grec, remarquable par le fini et l'élégance de ses œuvres, dont on a retrouvé dernièrement une notable partie.

et des richesses, les araignées font leurs toiles dans les boucliers : que la roüille mange les épées : que l'on ne voit que des festins : qu'au lieu d'entendre le bruit des trompettes, on n'entend que des chansons amoureuses, etc.

> Ἐν δὲ σιδαροδέτοισι πόρπαξιν αἰθᾶν ἀραχνᾶν
> Ἱστοὶ πέλονται ἔγχεά τε λογχωτὰ
> Ξίφεά τ' ἀμφάκεα εὐρὼς δάμναται, χαλκέων
> Οὐκέτι σαλπίγγων κτύπος, οὐδὲ συλᾶται μελίφρων ὕπνος
> Ἀπὸ βλεφάρων, ἄμον ὃς θάλπει κέαρ,
> Συμποσίων δ' ἐρατῶν βρίθοντ' ἀγυιαὶ
> Παιδικοί θ' ὕμνοι φλέγονται.

Ce vers :

> Le fer mieux employé cultivera la terre,

ne vaut pas moins que ce qu'a dit Claudien dans le premier livre du Consulat de Stilicon :

> ... Rhenumque minacem
> Cornibus infractis adeo mitescere cogis,
> Ut Salius jam rura colat, flexosque Sicambri
> In falcem curvent gladios.

Barlœus[a] s'est accommodé de cette pensée :

> Pugnatum satis, ô Reges, desuescite bella,
> Perfidus in falces ensit et ultor eat.

Le Père Baldo[b] l'a tournée en un sens contraire,

> Bistonius silex
> Spendere cogit enses ;
> Sarcula diripiuntur agris...,
> Latusque cingit quod fuerat ligo.

a. Gaspard van Baerle ou Barlaeus, écrivain hollandais (1584-1648) s'est distingué comme professeur de philosophie et d'éloquence. Il a laissé des *Discours*, des *Lettres* en latin et en français, une *Histoire du Brésil*, un poème intitulé *Faces Augustae*, des *Poemata*, etc.

b. Bernardino Balde, Baldi ou Baldo (1553-1617), savaat mathématicien, abbé de Guastalla a fait des *Poésies morales*, des *Eglogues*, un poème *de la Navigation*, des traductions et des commentaires. Plusieurs savants italiens ont porté ce nom.

Virgile leur avoit peut être fourni cette pensée qui est dans le premier livre de ses Georgiques[a] :

Non ullus aratro
Dignus honos ; squalent abductis arva' colonis,
Et curvœ rigidum falces conflantur in ensem, [43]

[44] Cette expression est dans[1] l'Ecriture, *Cudent gladios suos in ligones* et il y a dans le dixieme verset du troisième chapitre de Joel[b] : *Cudite aratra vestra in gladios*[2] *et ligones vestros in lanceas.* La stance Francoise est bien exprimée dans le chœur du troisieme acte de Thyeste[c],

Jam minœ sœvi cecidere ferri ;
Jam silet murmur grave classicorum ;
Jam tacet stridor litui serpentis, etc.

et mieux encore dans Claudien, sur les Noces d'Honorius et de Marie,

Tibia pro lituis et pro clangore tubarum
Molle lyræ festumque canant ; epulentur ad ipsas
Excubias ; mediis spirent crateres in armis.

J'acheveray cette observation en un autre endroit. Pour les *Eumenides*, voyez ce qu'a dit Jérôme Columna, dans ses Commentaires sur les fragmens d'Ennius, à la page 387 et 388 de l'edition de Naples.

Quand un roi faineant... Dans nôtre Histoire, nous avons nos Rois *Faineants*, dont nous avons gardé l'epithete, comme celle de *Bref ;* de *Hutin* pour *Mutin :* de *Capet* pour *grosse tête :*

NC. — 1. *Ms.* — Au lieu de « *Cette expression est dans* », il y avait d'abord « *Ils l'ont tirée de* », mots rayés pour mettre les autres au dessus.

2. *Ms.* — « *os* » sur un grattage.

a. I, vers 506-508.

b. Joël est le second des 12 petits prophètes et le plus ancien de ceux dont les œuvres nous sont parvenues (vers 860 av. J.-C.). Il reste 3 chapitres de ses prédictions sur la venue du Messie. Son style tient à la fois de la prose et de la poésie.

c. L'auteur de *Thyeste* est Sénèque.

de *Bel*, d'*Outre Mer*, etc. Mais, dans les vers Héroïques, je n'aime ni *faineant*, ni *vaut-rien* [a].

De faits si renommés ourdira son histoire Que cevx qui dedans l'ombre eternellement noire Ignorent le soleil ne l'ignoreront pas. M[r] de Racan n'a pas mieux ecrit, apres nôtre auteur, dans les Stances, *Tirsis, il faut enfin penser à la retraitte :*

Il suit aucunefois un cerf par les foulées,
Dans ces vieilles forets du peuple reculées
Et qui mêmes du jour ignorent le flambeau.

Aucunefois est insupportable : et l'on ne peut ecrire plus mal qu'en ecrivant, *que des bois ou des forets ignorent le flambeau du jour*. Virgile n'a pas dit que, dans les lieux dont parle Malherbe, on *ignoroit le soleil*. Il a dit que *ces lieux la etoient sans soleil :*

Quœ te fortuna fatigat,
Ut tristes sine sole domos, loca turbida, adires

C'est dans le sixieme de son Eneide [b]. Et Mainard, dans la Prosopopée d'un Chien, a fort bien ecrit, apres Virgile :

Quand la mort m'aura fait descendre
Où l'on ne voit jour ni flambeau.

Dans Sophocle, Chrysothemis dit à Electre [c] la meme chose que la Sibylle dit à Enée :

μέλλουσ γὰρ σ' εἰ τῶν δε μὴ λήξεις γόων,
ἐνταῦθα πέμψειν ἔνθα μήποθ' ἡλίου
φέγγος προσόψει :

Les Latins ont porté plus loin que nous la signification du verbe *ignoro*, car ils ne se sont pas contentés de dire *historiam ignorare*,

a. Ici Ménage n'est pas de l'avis de Chevreau. Il déclare, dans ses *Additions et Changements* (p. 563), que « ce mot n'est point bas, comme quelques-uns croient. » Déjà il avait écrit (p. 361) dans ses *Observations*. « J'apprends de l'histoire de l'Académie que cette stance est la seule du poème où l'Académie n'ait rien trouvé à dire et, par suite, qu'elle n'a pas désapprouvé le mot *vergogne*, ce dont je leur sais bon gré. »

Il ne croit pas non plus (V. *Additions et Changements*, p. 563) « *fainéant* » un mot bas. « Maynard s'en est servi depuis Malherbe dans ses belles stances pour Alcippe. » Chevreau se montre ici plus sévère que Ménage

b. Vers 533-534.

c. Vers 375-377.

comme l'a dit ici Mr de Malherbe, ils ont dit encore *hominem ignorare*, pour *ne connoître point un homme :*

Erras, si id credis et me ignoras, Clitipho [1].

Il y a dans le 7. livre de l'Eneide [a] :

Ne fugite hospitium, neve ignorate Latinos.

et dans le cinquieme [b] :

Mene salis placidi vultum, fluctusque quietos
Ignorare jubes

Mais je ne voudrois pas dire apres Terence ni apres Virgile : *Vous m'ignorez* [44-45] ; *n'ignorez pas les Latins ; ignorer la mer*, encore que j'aye ouy dire à quelques uns : *Je vous ignore*, et je ne croy pas que l'on s'avise jamais d'ecrire : *Il y a dix ans que je vous ignore*, pour [2] *il y a dix ans que je ne vous ay veu ; c'est un homme que j'ignore*, pour *c'est un homme que je connois point* [3] ; comme Cornelius Népos [c] l'a ecrit dans la Vie d'Aristide : *Quare id faceret aut quid Aristides commisisset, cur tanta pœna dignus duceretur? Cui ille respondit : se ignorare Aristidem*, etc. J'écrirois aussi peu, apres Malleville [d] :

En cet étrange état où souvent je me pâme,
J'ignore également la vie et le trepas.

quoiqu'il l'ait ecrit apres beaucoup d'autres et que plusieurs l'ecrivent encore fort hardîment après luy. On dit bien : *J'ignorois sa*

NC. — 1. *Ed.* — (P. 264) « *Clinia* ». C'est bien le nom qui se trouve dans Térence (I, I, 53).

2. *Ms.* — « *Pour* » est écrit au-dessus de la ligne.

3. *Ms.* — Ici un renvoi à la marge pour cinq lignes perpendiculaires d'observations, jusqu'à « *J'écrirois aussi peu...* ».

a. VII, 202.

b. V. 848.

c. Cornélius Népos (99 ou 94 — 30 ? av. J.-C.) avait beaucoup écrit. Il nous reste de lui la biographie d'une vingtaine de capitaines avec celle de Caton et d'Atticus et encore n'est-on pas sûr de leur anthenticité. La citation donnée ici provient du chapitre 1 de la *Vie d'Aristide.*

d. Claude de Malleville (1597-1647) fut regardé de son temps comme un des plus habiles faiseurs de sonnets. Celui de la *Belle Matineuse* est particulièrement célèbre. Ces vers sont tirés d'un *sonnet à une Dame qui lui demandait des énigmes.*

mort, mais on ne dit point simplement et absolument : *J'ignore la mort* et, pour faire voir qu'elle est la tyrannie de l'usage, on peut dire : *J'ignorois la mort d'un tel*, pour *je ne savois pas qu'un tel fût mort*, et l'on ne dit point *j'ignore sa vie*, pour *je ne scay pas s'il est vivant*. Notre auteur ne s'est pas mieux servi du verbe *ignorer* en un autre endroit :

Les dieux qu'il ignorait ayant fait cet échange ;

car on ne dit point : *Il ignore Dieu*, pour il ne connoît point de Dieu, quoi que M[r] de Sassi (sic)[a] l'ait dit dans sa version du Nouveau Testament imprimé à Mons.

J'avoue que l'usage qui donne la loy dans toutes les langues est bien bizarre, mais les sages se sont accommodés à cette bizarrerie et c'est vouloir perdre du temps que d'en employer à contester contre un maitre qui met en credit les bagatelles ; qui autorise des fautes grossieres ; qui fait agréer tout ce qu'il approuve ; qui detruit tout ce que la Raison a établi. Il veut mêmes que chaque langue ait quelque chose de particulier ; que l'une ait des privileges que l'autre n'ait point dans les mots, dans les manieres de s'exprimer ou simples ou figurées, et que la beauté de l'une soit bien souvant le defaut de l'autre.

En effet, je n'ecrirois jamais, après Cheremon[b], qu'il ne faut pas avoir un *esprit, des affections ou des mœurs au pié leger :*

Οὐ χρὴ ποδώκη τὸν τρόπον λίαν φορεῖν

quoi que nous disions souvant dans la conversation : *C'est un esprit qui va fort vîte en besogne*, ni apres Eschyle, un *œil au pié leger*. ποδῶκες ὄμμα, comme il l'a dit dans la Tragedie, ἕπτα ἐπὶ Θήβ à la page 202 de l'édition d'Etienne ou à la 174 de l'edition de

a. Isaac-Louis Lemaître de Saci (anagramme d'*Isac* pour *Isaac*) neveu d'Antoine Arnauld et solitaire de Port-Royal, composa, durant sa captivité à la Bastille, de 1666 à 1668 la *Traduction de l'Ancien Testament*. La *Traduction du Nouveau Testament*, dont il était le principal auteur et qui parut à Mansen en 1667 sous le titre de *Nouveau Testament de Mons*, fut condamnée par le pape *Clément X*. Né en 1613, il mourut en 1684.

b. Chérémon, poète tragique grec de la première moitié du IV[e] siècle avant J.-C. ne nous a laissé que des fragments. Eschyle est un des trois grands tragiques grecs avec Sophocle et Euripide. Il reste de lui 7 tragédies. Il vécut de 525 à 426, Sophocle, dont nous avons également 7 tragédies vécut de 495 à 405. Quant à Euripide (480-406), il nous a laissé 17 tragédies et le drame satyrique du *Cyclope*.

Londres, v. 629[1]. La pluye a *des pieds*, dans le chap. 18 du 3 livre des Rois, Καὶ εἶπεν Ἠλίου τῷ Ἀχαάβ· Ἀνάβηθι καὶ φάγε καὶ πίε, ὅτι φωνὴ τῶν ποδῶν ὑετοῦ, que nous avons traduit apres les Septante : « *Et Elie dit à Achab : Monte, mange et boy, car voici le bruit des pieds de la pluye.* Virgile s'est servi de la même expression dans son *Culex*[a] :

Castaliœque sonans liquido pede labitur unda.

et[2] l'on trouvera encore la mesme chose[3] dans Lucrece, dans Horace et dans les meilleurs auteurs de l'Antiquité. Eschyle, dans la Tragedie que j'ay citée, a ecrit χεὶρ[4], etc. χεὶρ ὁρᾷ τὸ δράσιμον, pour *un homme d'execution.* Mais je ne croy pas que celui la trouvât en France des admirateurs, qui écriroit apres luy :

Ma main voit un beau[5] coup à faire,

et apres Sophocle[b] :

Aveugle de l'esprit, des yeux et des oreilles,

τυφλὸς τά τ' ὦτα, τόν τε νοῦν, τά τ' ὄμματ' εἶ

Les Grecs ont etendu plus loin la signification de τυφλός, puisqu'ils ont nommé *aveugles* des *tresors cachés*, des *playes profondes*[6], des *piés chancellans*, des *fonteines cachées*, des *flots*

NC. — 1. *Ms.* — On avait d'abord mis à la suite « *dans la même tragédie, il a dit encore...* ». Plus tard on a collé au bas de la page 45 une bande de papier contenant le développement qui suit.

2. *Ms.* — Une tache avait fait disparaître le mot « *et* » ; aussi est-il inscrit un peu avant dans la marge.

3. *Ms.* — Le mot « *chose* » est au-dessus de la ligne.

4. *Ms.* — Ici reprend le texte écrit dans la page 45.

5. *Ms.* — « *Beau* » est sur le mot suivant.

6. *Ms.* — Ici un barbouillage sur une expression usitée chez les Grecs. En outre après « *Chancellans* « le mot « *et* » a été rayé et après « *des fonteines cachées* » une rature couvre ces mots « *Les Latins les ont imités fort exactement puisqu'ils* ». Un renvoi à la bande collée porte le développement, qui suit jusqu'aux mots « *ont dit etc.* », qui sont dans le texte de la page qui continue, moins « *etc.* ».

a. Le *Culex* que nous avons n'est pas de Virgile. Ce vers est le 17e.

b. *Œdipe roi*, v. 360.

imprevus, et, à l'egard de ces derniers, il est remarqué, dans Hesychius[a], que τυφλός est pris quelquefois pour *sourd*. Les Latins ont imité fort exactement les Grecs, puisqu'ils ont dit une *voix aveugle* et un *bruit aveugle*[1]. Nous disons un *bruit sourd*, une *voix sourde*. Les Latins nomment *aveugle* l'entrée obscure d'un lieu, et nous disons, dans le meme sens, un *cabaret borgne*. Selon eux, une *nuit noire* est *aveugle* et, selon nous, une lanterne qui n'a de lumiere que pour éclairer celui qui la porte est une *lanterne sourde*. Les Italiens l'appellent *lanterna caeca*. Nous appelons *loùche*, le vin qui peche en couleur ; une *salle louche*, qui n'est percée que d'un còté et j'ay veu meme, en quelque endroit, des *oreilles louches*, come il y en a de *Begues* dans Bayf :

ce n'est rien de merveilles
De perdre au jugement de si begues oreilles,

On peut voir le chap. 19. du livre 2. des Origines d'Isidore[b], *De voce cæca :* Varron, dans le livre 8. De la langue latine, *De cubiculo cæco :* Robert Titius [45-46], dans le chap. 12. du livre 4. de ses Assertions contre Scaliger[c], *De cœcis Literis et lippientibus ;*

NC. — 1. *Éd.* — (p. 226), 3 exemples latins qui ne sont pas dans le manuscrit :

Sunt igitur venti nimirum corpora caeca.
(Lucrèce, *De natura rerum*, I, 278) ;

Cum subito assurgens fluctu nimbosus Orion
En vada caeca tulit.
(Virgile, *Enéide*, I, 539) ;

Ceu flamina prima
Cum deprensa fremunt silvis et caeca volutant
Murmura.
(Virgile, *Enéide*, X, 97).

a. Il s'agit, non d'Hésychius de Milet, biographe grec du VIe s. apr. J.-C., auteur d'un ouvrage *sur ceux qui ont brillé par leur savoir* (περὶ τῶν ἐν παιδείᾳ λαμψάντων, mais d'Hésychius grammairien grec du IIIe ou IVe s. apr. J.-C., auteur d'un *Lexique des mots difficiles*, où se trouvent beaucoup de renseignements aujourd'hui perdus.

b. Isidore de Séville (S.) ou Isidorus Hispalensis, surnommé le *Jeune* pour le distinguer de S. Isidore de Cordoue, disciple de S. Augustin au Ve s., a composé plusieurs ouvrages, entre autres vingt *livres des Origines ou Etymologies*, précieux pour la connaissance des sciences au Moyen-Age. Né à Carthagène vers 570, évêque de Séville en 601, il mourut en 636, après avoir été 35 ans l'oracle de l'Espagne.

c. Robert Titius est à peu près inconnu, tandis que l'érudition et la vanité de Jules César Scaliger, comme celles de Joseph-Juste Scaliger le 10e de ses 15 enfants, ne sont ignorées de personne. Nous avons déjà dit un mot de ces 2 Scaliger (p. 35).

et Scaliger le pere, sur les *nœuds aveugles* de quelques arbres, dont il est parlé dans le 6 chap. du livre 3 *Des causes des plantes*, de Theophraste[a].

Si j'avois à decrire une tempeste, je nommerois bien les vents *horribles*, *furieux*, sans les nommer *frenetiques* apres Varron[1], quoi que notre auteur ait donné l'épithète de *forcenées* à des *vagues :*

Pour avoir veu des Cyanées
Tromper les vagues forcenées,

que les Latins nomment *enragées*. Prudence[b] a dit du premier livre contre Symmaque :

Sic nunc post hiemem vimque trucis freti,
Quo jactata ratis tunc sapientiœ est,
Cum sub sacricolis territa Regibus,
Vix panso poterat currere carbaso
Adflictosque suos turbine sæculi,
Vectarat *rabidis* fluctibus innatans.

et ailleurs :

Qui pontum rabidis æstibus invium
Persulcare vetas,

quoi qu'il y ait *rapidis* en quelques éditions. Nous disons fort bien une *furieuse tempeste*. Nous disons encore, apres les Anciens, la *fleur du vin* et la *fleur de la jeunesse*. Qui voudroit dire apres eux : *la fleur du feu, la fleur de la flamme, la fleur des*

NC. — 1. *Ed.* — (P. 267).

Ventique frigido se ab axe eruperant
Phrenetici Septentrionum filii
(*In descript. temp.*, v. 6.)

a. Théophraste (372-287) disciple d'Aristote, surtout connu par ses *Caractères* qu'imita et surpassa La Bruyère au XVII[e] s. C'était un esprit encyclopédique comme son maître.

b. Prudence (348-410) env. ap. J.-C.) est un poète latin, né en Espagne, aux mots barbares et à la prosodie irrégulière. Il a écrit notamment contre Symmaque un poème en deux livres, pour réfuter les arguments de ce rhéteur en faveur du rétablissement de l'autel de la Victoire, enlevé de la salle de délibération du Sénat.

Etoiles[1] ? et quel ancien a dit comme nous *nager à fleur d'eau* et *voler à fleur de terre* ?

Je ne serois pas assez hardi pour ecrire apres Horace, qui a eté imité par Oppien[a], que *les vents galoppent* ou *vont à cheval sur la mer*[2], quoy qu'il y ait dans les pseaumes de David : *Exaltate eum qui equitat super cœlos cœlorum antiquitatis.* C'est dans le pseaume 68, v. 5. et 34, et ceux qui en voudront savoir davantage n'auront qu'à lire les Dictionaires de Buxtorf[b], celui de Schindler[c] et Moses Maimonides, dans le 50. et le 70. chapitre de la première partie de son *More Nebochim :* ils verront la signification de רכב ou *equitare*, c'est-à-dire *gouverner, régir, conduire, maitriser*[3], jusques la que les Hebreux ont dit *inequitare capiti alicujus*, pour le *reduire à la servitude :* ce que l'on peut voir dans le 17. verset du pseaume 66.

Les Arabes qui nomment des promontoirs *des nez* ont marqué celui de Phénicie[4], que les Geographes appellent *Euprosopon*, par أنف الحجر *onf Alhagiar*, nez de pierre, et les Samoydes, aussi bien que les Arabes, expliquent le mot *promontoire* par *Voloch*,

NC. — 1. *Ed.* — Deux exemples qui ne se trouvent pas dans le manuscrit (p. 267) :

Αὐτὰρ ἐπεὶ πυρὸς ἄνθος ἀπέπτατο
Donec fluxerunt flammai flore coorto
(*Lucrèce*, I).

2. *Ed.* — (P. 267) :

Eurus
Per siculas equitaxit undas
(Horace, Odes, IV, IV, 42 et 44) ;

puis d'autres exemples à propos de « *faces* » et « *playes* » d'un navire.

3. *Ms.* — « *maitriser* » au-dessus de la ligne.

4. *Ms.* — Le mot arabe est en renvoi à la marge. A côté du signe de renvoi, « *onf* » est au dessus de deux mots rayés et, après « *Alhagiar* » un grattage a fait un trou.

a. Oppien de Cilicie, poète grec du IIe s. ap. J.-C., a fait un poème *sur la pêche* (Ἁλιευτικά) et un autre *sur la chasse* (Κυνηγετικά). Un 3e poème, *sur la chasse aux oiseaux* (Ἰξευτικά), est attribué à Oppien d'Apamée.

b. Jean Buxtorf et son père sont deux allemands célèbres au XVIe s. pour leur connaissance des langues hébraïque et chaldaïque.

c. Valentin Schindlerus avait une grande célébrité au XVIe s. Il a laissé un excellent *Lexicon Pentaglotton*, qu'on peut rapprocher du *Lexicon chaldaïque et syriaque* de Buxtorf fils.

qui signifie *nez*. Quelques Hebreux les nomment *des dents* שִׁנַּיִם ; et qui diroit, apres les uns et les autres, *le nez* ou *la dent de Bonne Esperance*, *le nez* ou *la dent de Saint Sebastien*, *le nez verd* ou *la dent verte* pour *le cap Verd*, *le cap de Saint Sebastien*, *le cap de Bonne Espérance*, diroit quelque chose de fort ridicule. Les promontoires, qui sont appellés *des nez* par les Samoydes et par les Arabes et *des dents* par les Hebreux, sont nommés *des fronts* et *des sourcils* par les Grecs, jusques là meme que Pindare nomme la montagne d'Etna *le front de la terre*, dans la premiere ode des Pythioniques[a] :

> Εἴη, Ζεῦ, τίν, εἴη ἁνδάνειν,
> Ὃς τοῦτ' ἐφέπεις ὄρος, εὐκάρποιο γαί-
> ας μέτωπον.

Les Latins ont nommé, apres les Grecs, les Promontoires des *Fronts*, et c'est ainsi que Pomponius Mela[b] nomme le promontoire de *Mocandan* qui est sur la côte d'Arabie, à l'entrée du golfe de Perse. *Arabia dicitur... majorem Sabœi tenent partem ostio proximam et Carmanis contrariam Macæ*. Frontem, *quæ inter ostia ostenditur*, *silvœ cautesque exasperant*. Le meme a dit, dans le chapitre premier du livre 2 : *In Euxinum mare*, *Taurici*, *super eos*, *sinus portuosus*, *et ideo* καλὸς λιμὴν *appellatus promontoriis duobus includitur*. *Alterum* Κριοῦ μέτωπον *vocant*, et je ne conseillerois à [46-47] qui que ce soit d'ecrire apres Tite[1]

NC. — 1. *Ms.* – « *Tite* » est sur un grattage. Ce qui suit jusqu'à et y compris « *imitation* », est en renvoi dans la marge d'en haut. On a rayé « ni après Pline le *front* pour le *devant* du Caucase », et « *d'une* » est placé sur « *de la* » p. 47. Mais on a oublié de rayer « *de* », que nous avons supprimé.

a. Il s'agit des *Pythiques*, l'un des 4 livres d'*Epinicies* ou Odes triomphales (les 3 autres sont les *Olympiques*, les *Néméennes* et les *Isthmiques*), composées en l'honneur des vainqueurs aux 4 Grands jeux de la Grèce par Pindare, le plus illustre des lyriques grecs (521-441). Ce passage signifie « Ah ! puissé-je ne jamais encourir ta colère, o Jupiter, toi qui règnes sur cette montagne, dont le front se dresse au-dessus d'une fertile contrée ! »

b. Pomponius Mela, est un écrivain latin du I[er] siècle, auteur d'une *Géographie*, le 1[er] traité de ce genre en latin, intitulée *De situ orbis* et embrassant l'Europe, l'Asie et l'Afrique alors connues.

c. C'est aujourd'hui le cap *Aja* sans doute ou *Kandjes-Bouroun* dans la Chersonèse taurique, au nord d'*Aboni Tichos* en Paphlagonis. Mela parle (II,7), d'un autre promontoire du nom de *Criumetopon* (Κρίου μέτωπον, comme le 1[er]) sur la côte S. O. de l'île de Crète, aujourd'hui cap *Crio*.

Live, le *sourcil* pour le *somet* d'une montagne, ni apres Pline, le *front* pour le *devant* du Caucase ; ni à leur imitation, le *front de Saint Vincent, de Saint Epiphane* ou *de Saint André*. Je ne scay pas memes si nous ozons appeler des *Testes* ce que les autres nomment des *nez*, des *dents*, des *sourcils*, des *fronts*, quoi que nous disions un *cap* apres nos voisins et qu'il n'y ait point de difference entre *capo*, *cabo* et *testa*, si l'on en regarde la signification.

Je ne voudrois pas encore nommer un *navire*, un *cheval de bois*, apres Plaute ; un *chariot volant*, apres Eschyle, apres Oppien et apres Catulle[a] ; et je ne leur envie point cette pensée, ni au Pere Le Moine[b] celle qu'il a eüe, quand il a nommé les mousches à miel, dans son poëme de Saint Louis :

> Des trompettes ailés et des tambours volans[1]

Brébeuf[c], qui l'a imité, n'en est pas plus à loüer pour avoir ecrit, parlant des vautours :

> Ces oiseaux, dont la gorge est de sang alterée,
> Qui du sang des Romains ont souvent fait curée ;
> Ces tombeaux animés, ces sepulcres volans,
> Vont se gorger de meurtre en ces funestes champs.

Nous appellons aujourdhuy la proüe le *nez* d'un vaisseau, qu'Horace nomme la *bouche*, si on le prend au pié de la lettre, et quelques autres ont nommé *playes* les fentes et les ouvertures d'un navire[2], et les rames et les cordages *des piés*, jusques la meme qu'ils ont ecrit *faire pié* pour *faire voile*. Pour savoir si nous ne sommes pas plus scrupuleux et plus retenus que les anciens en

NC. — 1. *Ms.* — Ici un renvoi au bas de la page, pour la citation de Brébeuf.

2. — *Ed.* — Chevreau condamne formellement un certain nombre d'expressions qu'il cite, empruntées aux Latins, telles que les vents *frisent* la mer ; le *nez*, la *bouche*, le *visage*, la *face*, les *playes* d'un navire, et fournit quelques exemples (p. 267).

a. Catulle (84-54), le Musset romain, a fait des œuvres pleines de fraîcheur et de sensibilité dans le mode savant imaginé par les Alexandrins.

b. Le père Pierre Lemoyne (1602-1672) a fait un poème épique *Saint Louis*, entaché de mauvais goût, ainsi que des *Entretiens et Lettres poétiques*.

c. Guillaume de Brébeuf (1618-1661) s'est montré, dans sa traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain, versificateur de talent, malgré son enflure ordinaire.

ce qui regarde la marine, il ne faut que lire ce que Meursius[a] a remarqué dans ces deux passages de Lycophron :

> ὑπὲρ κελαινὸν ἴστρον ᾔλασαν σκύθας
> ἵππους....
>
> ἠδὲ χερσαίας πλάτης
> τράμπις σ' ὀχήσει καὶ φερίκλειοι πόδες.

et ce qu'ont decrit Lazare Bayf, dans le traitté *De*[1] *Re navali* : Scheffer[b], dans celui de *Militia navali veterum* : Valerius Pierius[c], dans ses Hierogl. au chap. *de Freno*, et Targuinio Gallucci[d], dans ses *Virgilianæ vindicationes*, sur le premier vers du livre 6 de l'Enéide.

Nous ne disons point, apres les Latins, une *pique pure* pour une pique *qui n'a point de fer* ou *qui n'a point été ensanglantée*. Cependant, nous les imitons dans cette maniere de parler : *il m'a payé argent sec*, c'est à dire *en bon argent*, parce qu'ils nomaient *argent sec* l'argent pur et net, selon Nonius[e], quoi que nous ne disions point, dans le même sens, de l'argent *pustulé*, apres Suetone[f] ; c

NC. — 1. *Ms.* — « *De* » sur un grattage.

a. Jean de Meurs dit Meursius, savant hollandais (1579-1639) a laissé d'importantes dissertations sur la littérature et l'histoire critique. On a mis sous son nom un livre élégant mais obscène, *Aloisiæ Sigeae Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris et veneris*. Cet ouvrage, paru en 1680, est probablement de Nicolas Charier, un littérateur français, auteur d'histoires faites sans critique (1609-1692). Chevreau a emprunté à Meursius une partie de son *Ecole du Sage* (traité de morale, II, 1).

b. Il s'agit de l'érudit suédois Jean Scheffer (1621-1679), auteur de quelques ouvrages et de dissertations sur la marine, l'art militaire, les moyens de transport dans l'antiquité.

c. Pierus Valerianus Bolzani, écrivain italien du XVI[e] s., a fait un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, dont le plus curieux est intitulé *Hieroglyphes*, en latin.

d. Tarquinio Gallucci ou mieux Galluzzi, jésuite italien, mort en 1649, à 75 ans, a fait des *Vindicationes virgilianæ* et *Commentarii tres de Tragœdia, de Comœdia et de Elegia*. Ne pas le confondre avec Jean-Paul Galucci, savant astronome italien du XVI[e] s., ni avec Ange Gallucci, jésuite italien, mort en 1674, dont on a également des ouvrages.

e. Nonius Marcellus (IV[e] ou V[e] s. ap. J.-C.) est un grammairien latin, qui a laissé, sous le titre de *De Compendiosa doctrina per litteras ad filium*, ou, d'après le 1[er] chapitre, *De Proprietate sermonis*, une suite de remarques précieuses à cause des fragments d'ouvrages qui y sont conservés.

f. Caius Suetonius Tranquillus est un anecdotier latin impartial, exact, mais obscène, qui a composé une *Vie des douze César*, remplie de détails un peu crûs parfois, mais intéressants. Il naquit vers 60 ap. J.-C. et fut l'ami de Pline le Jeune.

Qui voudroit dire apres les Anciens : *Tondre la loüange de quelqu'un :*

Ἡμετέραις βουλαῖς Σπάρτα μὲν ἐκείρατο δόξαν

Par nos conseils Sparte a tondu sa gloire

ce que Ciceron a traduit :

Consiliis nostris laus est attonsa Laconum

et, si l'on veut, on pourra voir la remarque de Joseph Scaliger sous le nom de Viliomarus, dans le 25. chap. de ses Animadversions contre *Titius* et Titius meme contre Scaliger.

Nôtre verbe *eviter*, comme chacun scait, vient du Latin ; et *vitare* n'est autre chose, selon Papias [a], que *quidquid contra vitam est evitare*. De *vitare* on a fait depuis *devitare*, *evitare*, pour *ôter la vie*, si l'on s'en rapporte à ce meme Papias : *Evitatus* i. e. *vita privatus*, et au poete ancien [b] allegué par Ciceron dans le troisieme livre des Tusculanes : *Hæc omnia vidi inflammari et Priamo vi vitam evitari*. Dans le sens de Papias et de ce poëte, celui qui en *évite* un autre est digne de mort et, dans nôtre maniere de parler, il est toujours beau d'*eviter* un traitre, un furieux, un calomniateur et un scelerat.

Dirions-nous bien, apres les Latins : *Uriner*, pour *plonger ;* l'*espérance posthume*, pour *la dernière*, apres Aquilée [c] ; la *peau de l'eau*, pour la *glace*, apres Sidonius et Fortunatus :

Frange cutem pendentis aquœ.

Et densata gravem vestiit unda cutem.

a. Papias, grammairien italien du XIe s. a laissé un utile *Vocabularium latinum*, imprimé dès 1476, après avoir été très répandu en manuscrit.

b. Ce poète ancien est Ennius (239-169 av. J.-C.) auteur de tragédies, de comédies, de satires et surtout d'une épopée, intitulée *Annales*, où il raconte en 18 livres l'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à lui. Les vers cités se trouvent dans le XIXe chapitre du livre III des *Tusculanes*. Les voici exactement :

Haec omnia vidi inflammari
Priamo vi vitam evitari ;
Jovis aram sanguine turpari.

c. Apulée, rhéteur, philosophe et romancier du IIe s. de J.-C. a composé des *Florides*, extraits des discours, et les *Métamorphoses* ou l'*Ane d'or*, vieille fable milésienne, déjà racontée en grec par Lucien, au sujet d'un certain Lucius, métamorphosé en âne. Venantius Honorius Clementianus Fortunatus ou Saint Fortunat (530-610 ap. J.-C.) fut évêque et écrivain remarquable en prose et en vers.

Tout le monde connaît Pline l'Ancien ou le Naturaliste, qui périt dans l'éruption du Vésuve de 79 ap. J.-C. et son neveu Pline le Jeune (62-113) auteur de *Lettres* et d'un *Panégyrique de Trajan*. On peut en dire autant de Perse (34-62), dont les *satires* pénibles et obscures témoignent pourtant d'un noble caractère.

la *salive du vin*, pour l'ecume, comme l'a dit Pline : la *salive d'une viande*, pour la *saveur*, après Perse[1] :

Turdorum nosse salivam[2]

une *âme puante*, pour une *haleine de mauvaise odeur*, apres Plaute :

Fœtet anima uxoris. [47]

[48] Appellerions nous[3] aujourd'huy *Pontife*, apres Varron et Denys d'Halicarnasse[a], un *faiseur de ponts* ou celui qui en auroit la surintendance ~ Dirions-nous, apres Properce[b], une amour aride, pour *ardente* ~

Aridus argutum sternuit omen amor.

et l'on n'a qu'à voir Becman[c] dans ses Origines sur le verbe *Amo*. Le mot *Hostie* est-il parmi nous ce qu'il étoit parmi les Anciens et dans le sens qu'il a été marqué par Ovide :

Victima quœ cecidit dextra victrice vocatur ;
Hostibus a domitis Hostia nomen habet[d] ~

Nommerions nous *sacrement de la milice*, avec les meilleurs auteurs de l'Antiquité, le *serment* que l'on fait prèter aux gens de

NC. — 1. — *Ms.* Ce dernier mot est précédé d'un autre rayé et gratté :
2. « *Sali* » est sur un grattage.
3. — *Ms.* — Le mot « *nous* » a été oublié dans le manuscrit.

a. Denys d'Halicarnasse, rhéteur et historien grec, contemporain d'Auguste, a laissé un traité *Sur l'enchaînement des mots*, des *Mémoires sur les anciens orateurs* et une *Archéologie romaine* dont il ne reste que 11 livres sur 20 et qui allait jusqu'aux guerres puniques, où commence l'ouvrage de Polylie.

b. Properce (vers 50, - vers 15 av. J.-C.) est un poète élégiaque plein de vigueur et de passion, tandis que son émule et contemporain, Tibulle (54 av. J.-C. ? -19 ap. J.-C.), se contentait de « *soupirer* » les vers que lui dictait « *Amour* ».

c. Chrétien Becman, théologien protestant d'Allemagne, mort en 1648, à 68 ans, a laissé plusieurs ouvrages estimés.

d. Les étymologies que donne Chevreau pour *victima* et *hostia* sont fausses. On fait généralement venir *victima* de *vieo, lier, attacher*, animal paré d'une bandelette au front et destiné au sacrifice (cf. Dœderl. Synon. 4, p. 481 et Hartung Relig. des Rom., I, p. 162). *Hostia* d'après Festus (p. 192, Mull.), viendrait de *hostio*, frapper, victime qu'on immole. *Victima* s'applique ordinairement au *gros bétail* et *hostia* au petit. Certains tirent *victima* de *vices*, qui vaudrait mieux que *vieo* ; d'autres de *victus*, participe de *vinco*. Il est plus probable, comme l'a indiqué M. Ortoff, que la racine est la même que dans l'allemand *weihen*.

guerre ? Ozerions-nous appeller *Evèque*, avec les Grecs, un Magistrat ou un Gouverneur ? Et dirions nous bien, apres Homere, comme il l'a dit dans le dixieme livre de l'Iliade, *qu'Hector a été Eveque de Troie* ? En effet, ἐπίσκοπος n'est autre chose qu'*inspector*, *speculator*, parce qu'il vient de ἐπὶ et σκέπτομαι et, quoi que Ciceron ait ecrit dans une lettre du septieme livre à Atticus : *Vult me Pompeius esse, quem tota hæc martima*[1] *ora habeat* ἐπίσκοπον, *ad quem delectus et negotii summa deferatur.* Nous n'avons point fait encore passer aux Intendans ni aux Gouverneurs de Provinces le titre d'Evèques ? Ecririons nous apres Athénée[a] qu'*Adramyte*, roi de Lydie, s'est le premier servi de femmes *Eunuques*, pour dire qu'il s'est le premier servi de *femmes de chambre*, parce que εὐνοῦχος vient de εὐνή et ἔχειν, et que, dans sa premiere signification, c'est proprement *cubiculi* ou *tecti custos*, *cubiculum servans*[b]. Glossæ veterum, εὐνοῦχος, cubicularius. Les Hébreux employent סריס dans le même sens que nous employons aujourdhuy le mot *Eunuque*, pour exprimer meme un *Courtisant*, un *Officier*, un *Camérier*, et je suis trompé si les officiers du Roy, les gentilshommes et les valets de sa chambre souffriroient qu'un auteur qui s'en voudroit tenir à l'Hebreu les traittât d'*Eunuques*.

Je n'écrirois pas apres Lucrece[c] que le *credit* ou la *reputation d'un home est malade :*

Languent officia atque ægrotat fama vacillans.

Plusieurs disent : *Vos affaires vont bien* ou *se portent bien*, et c'est ainsi que l'a ecrit Charles de l'Ecluse[d], dans sa version de la vie d'Hannibal : *D'autre part, les grandes victoires que les*

NC. — 1. — *Ms.* — pour « *maritima* ».

a. *Athénée* est un compilateur grec de la fin du IIe s. ap. J.-C. Il a fait *les Sophistes à table* ou *le Banquet des Sophistes*, suite d'anecdotes ou d'*ana*, tirés des écrivains anciens, dont il ne reste qu'une partie, avec l'abrégé de ce qui manque rédigé par un inconnu.

b. Εὐνοῦχος, de εὐνή ἔχειν, signifie littéralement *gardien de la couche*, c'est-à-dire *gardien des femmes* et désigne un homme. (Cf. Dict. gr. fr. de Bailly, εὐνοῦχος, p. 846).

c. IV, 1120.

d. Charles de l'Ecluse, Clusius, médecin célèbre, professeur de botanique à Leyde, mourut en 1609, à 84 ans. Il était natif d'Arras et voyagea beaucoup. Ses ouvrages forment deux volumes.

Romains avoient emportées sur les ennemis en Espagne et en Sardaigne leur haussoient grandement le cœur et donnoient bon espoir que leurs affaires SE PORTEROIENT DE MIEUX EN MIEUX. Philippe de Commines[a] : *Aucunesfois mandoit au dit seigneur que les affaires du dit Duc de Bourgogne se portoient bien.* C'est dans le chap. 68. de son Histoire[1]. Genebrard n'a pas ecrit d'une autre maniere dans sa version de Joseph, des le commencement du chap. 23. du premier livre de la Guerre des Juifs : *Ainsi que ces choses se faisoient, les Affaires d'Hérode se portèrent mal en Judée.* Avec tout cela je ne dirois pas que mes *affaires sont en santé.* Nòtre Malherbe l'a pourtant ecrit dans une lettre : *Vous me donnez tout à la fois deux grandes joyes, l'une de me faire savoir la santé de vous et de vos affaires*, etc. Il n'y a que les Etrangers qui puissent dire *la santé de vous*, à l'imitation de nos vieux poëtes. Marot a dit dans une chanson :

Le cœur de vous ma presence desire.

et *à une Dame luy offrant un cœur de service :*

Tant seulement ton amour je demande,
Te suppliant que ta beauté commande
Au cœur de moy comme à ton serviteur.

Il falloit tourner : *Vous me donnez tout à la fois deux grandes joyes, l'une de me faire savoir* ou *en me faisant savoir vòtre santé et l'heureux etat de vos affaires ; l'autre*, etc. Mais, pour moy, je l'aurois encore tourné d'une autre maniere.

Il y auroit ici[2] de quoy travailler à des Lieux communs qui pourroient ètre de quelque service et j'en fourniray de cette nature, quand on le voudra[b], un juste volume. Mais, comme je suis

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui a trait à Philippe de Commines est écrit à la marge, en renvoi, sur deux lignes verticales.

2. *Ms.* — Ce dernier mot est au-dessus du suivant.

a. Philippe de Commines (vers 1445-1551) est un flamand qui, d'abord attaché à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, passa au roi Louis XI dont il a écrit les *Chroniques* et celles de *Charles VIII* (de 1454 à 1498). C'est un historien philosophe : il cherche les causes et les lois des évènements.

b. Personne, sans doute, n'en a manifesté le désir, car Chevreau n'a traité nulle part ce sujet, du moins dans un ouvrage à part.

obligé d'aller plus loin, je dis simplement que nous avons aussi bien que les Arabes et les Hebreux ; aussi bien que les Grecs et les Latins ; aussi bien que les Italiens et les Espagnols, des expressions qui nous sont particulieres et que celui qui les voudroit tourner en sa langue se piqueroit d'une fidélité ridicule[1], quoi que les langues mortes et les [48-49] vivantes ayent beaucoup de choses qui leur sont communes. Cependant, il y a toujours de la seureté à ne s'en tenir qu'au bel usage, et il est certain que nous ne pouvons pas dire indifferemment ce qu'ont dit les autres ; que tous les habits et toutes les figures des Anciens ne nous sont pas propres. Je l'ay fait voir par quelques exemples en suitte du vers *ignoroient le soleil*, pour fermer la bouche à ceux qui voudroient défendre et sauver Malherbe par les meilleurs auteurs de l'Antiquité.

ET SI DE NOS DISCORDS L'INFAMIE VITUPERE. Mainard, dans la 2 Stance d'une *Ode à Henri le Grand*, a dit :

Quand les fureurs insensées
De nos discordes passées
Emportoient[2] notre raison
Jusques à TEL VITUPERE ;
Que des mains mêmes du Père
Le fils buvoit le poison.

Vitupere est vieux, et n'est ni de la belle poësie, ni du bel usage[a]. Les Italiens s'en servent fort bien. Ils disent *vituperio*, mais le plus souvant *vitupero*, *vituperare*, *vituperoso*, *vituperevolmente*, *vituperosamente*.

NC. — 1. *Ed.*— (p. 268) : « Je laisse à qui voudra l'éprouver, est-il ajouté ensuite, le soin de traduire : *déchausser des dents*, ou *un arbre* ; *démanteler une ville ; avaler un bras*, pour l'*abattre ; enfiler un homme*, pour le *percer de part en part ; enfiler une rue ; serrer le bouton à quelqu'un; être son pis aller ; lui faire tête ; demander le pas* ou *la porte ; tirer* ou *gagner pays ; n'avoir qu'un filet de voix ; être en passe de quelque chose ; vous jugez bien mal ; il y en a trop peu* ».

2. *Ms.* — L' « *i* » de *emportoient* a été oublié.

a. Vaugelas n'admet ce mot que dans la raillerie et dans le style bas. Ménage (p. 304) l'autorise « particulièrement lorsqu'il est relevé comme en cet endroit, par quelque épithète. ». Il venait de déclarer que « *discord* pour *discorde* se trouve dans tous les bons poëtes du siècle passé. » (p. 303-304).

SUR L'ODE

Au Roy Henry le Grand sur l'heureux succès du voyage de Sedan.

Ode[a]. Martinius en a parlé dans son Lexicon Philologique ; mais Gregorius Gregorii en a parlé plus precisement. Voici ce qu'il dit dans son *Lexicon Sanctum* sur יהודה. Judas, Jehudah. *Lea pariens filium* dixit : hac vice celebrabo אודה *Jehovam, ideirco vocavit nomen ejus* Jehudam. *Quo respiciens* Moscheh *in benedictione Tribus Judæ, Deuteron.* 37. 7. *Exaudi, inquit,* Jehovah, vocem Judæ *id est* Confessoris, à ידה *confiteri, gratias agere, laudare, etc. Porro* תודה *est confessio, gratiarum actio, laudatio. Item chorus* laudantium Deum : *Item,* sacrificium eucharisticum. *Procul dubio est hinc* Ode, ᾠδή, *ut et reliqua id genus,* ᾄδω, ἀείδω, *id est cano, celebro : initium enim psalmorum*[1] ἐπαινετικῶν *plerumque est* אודה *id est celebrabo.*

Nous n'avons rien qui menace De troubler notre bonace. *Rien ne menace de troubler nôtre tranquillité*, est une expression qui ne me plaît point, et qui ne peut plaire à ceux qui aiment la netteté[b].

Massacres, feux et rapines De leurs funestes epines Ne gasteront plus nos fleurs[c]. *Epines* et *gâter* disent trop peu pour des feux, pour des rapines, et pour des massacres, outre que l'on ne dit point les *épines des feux, des rapines et des massacres.*

Nos prieres sont ouyes. Il y a un baaillement dans ce dernier mot, qui choque l'oreille : et, en passant, j'avertis ceux qui font

NC. — 1. — *Ms.* — Ce mot avait été répété par mégarde : il a été rayé ensuite.

a. Après avoir déclaré que cette ode, fort belle et fort harmonieuse, était la plus estimée de son auteur (p. 304) Ménage fait une longue dissertation sur l'*Ode*, dont le nom et le genre ont été introduits en France par Ronsard. Cette dissertation mise aux *Additions et Changements* (p. 563-569), dans l'édition de 1666, est incorporée au texte dans l'édition de 1689 (p. 74-79.)

b. Chevreau nous paraît ici trop rigoureux.

c. Ménage trouve (p. 304) que cette expression trop figurée, est un peu embarrassée. « Le poète veut dire : que les massacres, les feux et les rapines, qui sont des matières de pleurs, ne troubleront plus notre joie par les déplaisirs qu'ils nous causeront. »

des vers pour etre chantés de n'y mettre point des mots terminés en *oüye,* en *oiye* et en *oye.*

QUE, FAISANT COMPARAISON DE L'ESPOIR ET DE LA CRAINTE, POUR EVITER LA CONTRAINTE, IL S'EST MIS A LA RAISON. Cela est obscur ; et l'on ne m'entendra point quand je diray : *Je n'ay pas plutôt veu l'armée, que faisant comparaison de la crainte et de l'esperance, je me suis mis à la raison pour eviter la contrainte.* On ne dit point encore simplement et absolûment, *contraindre une ville ;* il faut ajouter, *de se rendre.*

TEL QU'A VAGUES EPENDUES MARCHE UN FLEUVE IMPERIEUX, ETC. TEL ET PLUS ÉPOUVENTABLE [1]. *Marcher* me semble un peu foible pour une riviere qui se deborde [a]. Ce *tel est plus epouventable* est merveilleux. Ce que Mr de Malherbe a dit du Roy, l'auteur de la Conquete de Grenade l'a dit de l'amour dans le cœur d'Elvire [49].

[50] C'est dans la stance 67 du chant 6 :

Qual fiume à cui ripugna eccelsa sponda,
Gonfio di [2] nuovo humor trabocca al fine,
E l'argini importun Suelle con l'onda,
E move d'ogn' intorno alte ruine ;
Le selve schianta, i seminati affonda,
Tutto ingombra di morti, e di rapine.
Portando per trofeo de' suoi furori
Capanne, agricoltor, greggie e pastori.

Tale il perfido Amor etc.

Le comte Fulvio Testi, dans son fragment de l'Inde conquise, a dit, en parlant de deux illustres avanturiers qui fondoient avec impetuosité sur leurs ennemis,

Cosi tal hor [3] de le nervose spalle
Scendon de l'Apennin due gran torrenti,
Che poscia uniti à la suggetta valle
Porton di sciolto gel guerre frementi ;

NC. — 1. *Ed.* — Les deux strophes sont citées entièrement (pp. 296-297).
2. *Ed.* — (P. 297) « *da* ».
3. *Ed.* — (P. 298) « *talor* ».

a. A ce propos, Ménage donne (p .306) deux vers de Pétrarque et, pour la comparaison d'un grand capitaine à un grand fleuve ou à un torrent impétueux, il reconnaît que tous les poètes sont pleins de comparaison. »

Rompon gli argini opposti, e con le Stalle
Rapiscono per via gl' intieri armenti.
Di lontano il pastor piange, e s'affanna,
Ma sorda corre al mar l'onda tiranna.

Le Tasse a ecrit la même chose de l'Armée des Chretiens :

Non è gente pagana insieme accolta,
Non muro cinto di profonda fossa,
Non gran torrente, ô monte alpestre, ô folta
Selva, che 'l lor viaggio arrestar [1] possa...
Cosi de gli altri fiumi il Rè tal volta
Quando superbo oltra misura ingrossa,
Soura lo sponde ruinoso scorre
Ne cosa è mai, che gli s'ardisca opporre.

Il a changé cette Stance dans sa Jérusalem conquise, et le Lecteur jugera s'il a eu raison de la changer.

Non è gente pagana insieme accolta
Non muro alto, che fossa ampia circonda
Non cupa valle, od aspro monte, o folta
Selva gli arresta, o fiume adverso, o sponda :
Cosi de gli altri fiumi, il Ré tal volta
Quando superbo, e ruinoso inonda,
Abbatte cio ch' incontra ; ou 'ei si volve
E case, e mandre in un diluvio involve,

Il y a dans le quatriême chant de l'Orlando Furioso,

Con quel furor che'l Ré de' fiumi altero,
Quando rompe tal volta argini e sponde,
Eche ne' campi Ocnei s' apre il sentiero,
Ei grassi Solchi, e le biade feconde,
E con le sue capanne il gregge intero,
E co'i cani, pastor porta ne l'onde,
Guizzano i pesci à gl'olmi in sù la cima,
Ove solean volar gli angelli in prima.

NC. — 1. *Ed.* — (P. 298) « *arestar* ».

Silius Italicus dit la meme chose dans son livre quatrième de la Guerre Punique, en parlant [50-51] du consul Gracchus,

Ut torrens celsi prœceps e vertice Pindi
Cum sonitu ruit in campos, magnoque fragore
Avulsum montis volvit latus ; obvia passim
Armenta, immanesque ferœ, sylvœque trahuntur.
Spumea clamosis clamat convallibus unda.

Ce *clamat* est pris d'Horace, qui compare l'Avenir à un torrent dans ces beaux vers du troisième livre des Odes[a].

quod adest memento
Componere œquus ; cœtera fluminis
Ritu feruntur, nunc medio alveo
Cum pace delabentis Etrus[1] —
Cum in mare, nunc lapider adesos
Stirpesque raptas et pecus et domos
Volventes una non sine montium
CLAMORE vicinœque silvœ,
Cum fera diluvies quietos
Irritat amnes.

Lucain en a[2] dit autant de Pompée dans le sixieme livre de la Pharsale :

Sic pleno Padus ore tumens super aggere totas
Excurrit ripas et totos concutit agros,
Succubuit si qua tellus, cumulumque furentem
Undarum non passa ruit ; tum flamine toto
Transit et ignotos aperit sibi gurgite campos.

Mr Chapelain l'a imité dans ces quatre vers, en parlant de son Heroïne :

C'est ainsi qu'un torrent d'une chute subite
Du sommet des rochers en bas se précipite,

NC. — 1. *Ed.* — (P. 299) :

Etruscum...
In mare...

2. *Ms.* — « a » sur un grattage (VI, 274-278).

a. Ode XXIX, v. 32-41.

Roulle par les valons et d'un cours furieux
S'ouvre dans la campagne un chemin glorieux[1].

Il y a une meme description dans le premier livre de Lucrece et elles ont toutes[2] été vraisemblablement tirées du cinquieme livre de l'Iliade, où il est parlé de Diomède :

Θῦνε γὰρ ἀμπεδίον, ποταμῷ πλήθοντι ἐοικὼς
Χειμάρρῳ etc.

ou de l'onzieme, lorsqu'il est parlé d'Ajax :

Ὡς δὲ ὁπότε πλήθων ποταμὸς πεδίον δὲ κάτεισι etc. [a]

Et les eclairs de ses yeux Estoient comme d'un tonnerre, Qui gronde contre la terre Quand elle a fasché les cieux. « Ce qu'il dit du Roy en quatre vers, Properce l'a dit en trois mots de Cinthia dans l'élégie 8. du livre 4 :

Fulminat illa oculis :

et je ne puis oublier sur ce sujet une expression assez étrange qui est dans la Tragedie Ἕπτα ἐπὶ Θήϐ ; c'est à la page 95 de l'édition d'Etienne, ou à la 164. de l'edition de Londres, in folio, v. 504. φόϐον βλέπων ; et dans cette meme tragedie d'Eschyle, δεδορκὼς Ἄρην. J'ai leu la meme chose dans Aristophane :

Μισῶν λόγους ἄνθρωπος, οὐδεπώποτε
Ἀντίθετον εἰπὼν, ἀλλ' Ἄρη βλέπων.

et dans Pindare à la fin de l'ode 9. des Olymp :

τοῦτο δὲ προσφέρων ἄθλον,
Ὄρθιον ὤρυσαι θαρσέων,
τόν δ' ἀνέρα δαιμονίως γεγάμεν
εὔχειρα, δεξιόγυιον, ὁρῶν —
τ' ἀλκάν.

NC. — 1. *Ed.* — A la suite de cette citation on en lit une deuxième du même auteur, sur la colère d'Amaury (p. 297) puis (p. 299-300) une citation de Virgile avec une appréciation générale des passages divers qu'on vient de citer. Le fond est identique au manuscrit, seul l'ordre diffère.

2. *Ms.* — Le mot « *toutes* » est au dessus de la ligne.

a. Les vers de l'Iliade portent les numéros 87, 88 du chant VI et 492 du chant XI.

[52] pour : *avoir le regard fier, martial, terrible*. Aristophane l'a dit encore d'une autre maniere, *βλέπων ἀστραπάς, respiciens coruscationes*, apres Homere qui avoit dit la même chose d'un sanglier *πῦρ ὀφθαλμοῖσι δεδορκώς, ignem respiciens* [1], pour montrer qu'il sortoit du feu de ses yeux, et c'est la pensée de nôtre auteur, *et les eclairs de ses yeux*. Tout cela est bien, mais ceci est mal. *Les eclairs de ses yeux etoient comme d'un tonnerre*, pour *il etoit des eclairs de ses yeux comme d'un tonnerre : les eclairs de ses yeux ressembloient à un tonnerre ; etoient comme les eclairs d'un tonnerre*. Mainard est tombé dans la meme faute, dans l'ode *A Flotte, le vieux esclave* [a] :

Au recit du moindre effort
Qui troubleroit la frontière,
Ma couleur seroit d'un mort
Que l'on porte au cimetiere.

Il falloit ecrire, *Ma couleur seroit celle d'un mort : ressembleroit à celle d'un mort*. Je n'aurois pas encore ajouté : *Que l'on porte au cimetiere :* car un mort, pour être porté dans le cimetiere, n'en est pas plus palle. L'expression de nôtre Malherbe n'est donc ni pure, ni nette : et l'on ne dit point dans le beau stile : *La froideur de vôtre main est comme d'un marbre : la blancheur de vôtre main est comme d'un lis*, pour, *comme celle d'un lis, comme celle d'un marbre :* et il ne suffit pas que *celle* y soit sous-entendu : il faut necessairement l'y faire entrer. Les Latins ont oublié quelquefois le *comme*, et je me contenteray d'un seul exemple que l'on pourra voir dans les Priapées, après avoir donné avis au Lecteur qu'il en pourra voir d'autres exemples dans la Minerve de Sanctius [2], sur l'Ellipse des Adverbes et des Conjonctions, à la page 376 [b].

Quœ succo caret atque petra pumex

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit « *Apres Homere...* » jusqu'ici est en renvoi sur un papier appliqué et collé sur la marge. Le bas du papier portait encore d'autres mots qui ont été grattés.

2. *Ms.* — Ce mot et ce qui suit jusqu'au vers latins se lisent en marge.

a. On dirait maintenant le *vieil esclave*.

b. François Sanchez, dit Sanctius, grammairien du XVI[e] siècle fut regardé comme le Père de la langue latine. Il a laissé plusieurs ouvrages entre autres une *Minerva* très estimée.

pour *succo æque caret atque pumex* : et c'est ce que nous n'oserions imiter. Le vers a été tiré de Plaute qui avoit[1] dit :

Pumex non est æque aridus atque hic est senex.

Au reste, *facher les Cieux*, ne vaut rien : et Mr Mainard n'a pas mieux ecrit dans son *Manifeste :*

Votre nom, je vous le proteste,
Ailleurs que dans ce Manifeste
En mes vers n'aura jamais lieu.
Etes vous piquez d'une mouche ?
Les blasphemes de notre bouche
Ne travaillent qu'à fascher Dieu,

et dans etc.[2] les stances, *Les soins de qui je suis la proye :*[3]

Quel Devin m'eût osé predire
Qu'en ces lieux où tout semble rire
Le chagrin fascheroit mes sens ?[4]

Frappé non moins que de charmes. Cette maniere de parler *non moins*, me paroît vieille, quoi que d'autres la trouvent fort Poëtique[a].

Sous Henry c'est ne voir goutte[b]. *Il ne voit goutte*, est bas, et du menu peuple. On ne s'en sert que dans le stile familier, dans le bourlesque, et dans la satire.

O roy qui du rang des hommes T'exceptes par ta bonté[c]. Je parleray tantôt d'*excepter*.

XC. — 1. *Ms.* — « *avoit* » est sur un assez long grattage.

2. *Ms.* — Depuis « *dans son Manifeste* » jusqu'ici, tous les mots sont en marge sur 8 lignes verticales. Le mot « *dans* » suivi de « *etc.* » était aussi dans l'intérieur de la page : il a été rayé pour ne pas faire double emploi.

3. *Ed.* — Elles donnent aussi la stance suivante ; puis, accompagnées de remarques, d'autres citations déjà étudiées dans le manuscrit à propos de *ruer* (pp. 78-80).

4. *Ms.* — Le mot « *sens* » est sur un grattage.

a. Cette expression n'est pas naturelle » (dit Ménage, p. 308).

b. Ménage (p. 308) trouve l'expression *ne voir goutte* « basse et prosaïque. »

c. « Les dieux sont bons, dit Ménage (p. 308), *deus optimus maximus :* les hommes sont méchants, οἱ πλεῖστοι ἄνθρωποι κακοί, disait le sage Bias. »

SI TES LABEURS D'OU LA FRANCE A TIRÉ SA DELIVRANCE. Il a dit ailleurs,

Est-ce à jamais, folle esperance,
Que tes infideles apas
Empescheront la delivrance
Que me propose le trepas ~

Dans un Sonnet au Roy,

Il arrivoit à peine à l'age de vingt ans,
Quand sa juste colere, assaillant les Titans,
Nous donna de nos maux l'heureuse delivrance,

Et dans les Stances pour Alcandre,

Non, non, si je veux un remede,
C'est de moy qu'il faut qu'il procede,
Sans les importuner de rien.
J'ay sceu faire la delivrance
Du mal-heur de toute la France,
Je la scauroy faire du mien.

Il a ecrit ailleurs, la même chose. Mais toutes ces manieres de parler sont vicieuses [52-53]. *Le trépas me propose la délivrance que m'empechent les infideles apas d'une espérance ridicule. Ce sont vos labeurs d'où la France a tiré sa delivrance. Sa colere nous donna la delivrance de nos maux. Je scauroy faire la delivrance de mon mal-heur.* Il a ecrit bien plus purement à Mr le Cardinal de Richelieu, dans le Livre 2. de ses Lettres : *Je vous mets en teste un grand monstre, quand je vous propose ma mauvoise Fortune ; mais aussi etes vous un grand Hercule. Vous avez vaincu celle de la France, vous viendrez bien à bout de la mienne.*

QUI NE CONFESSE QU'HERCULE EST[a] MOINS HERCULE QUE TOY[b]. Dans l'Ode 2, sur la prise de Marseille :

Et le funeste remords,
Qui fait la peur des supplices,

a. Le texte de Malherbe porte *fut* au lieu de *est*.

b. A propos de l'expression, Ménage (p. 308) observe que « Malherbe affecte ses façons de parler. » Il en fournit deux autres exemples avec ce vers de Marot :

Roi, le plus roi, qui fut onc couronné

et ces deux vers de Maynard

A quels yeux est-ce que vous n'êtes
Plus soleil que n'est le soleil.

A laissé tous ses complices
Plus morts que s'ils etoient morts.

Mainard a dit la meme chose dans une epigramme :

Sans craindre que tu m'en blasmes,
J'enterre ceux dont les ames
Meuvent encore les corps.
La noire horreur de leurs crimes
A fait que tu les estimes
Plus morts que s'ils etoient morts.

Malherbe a dit encore, dans un sonnet du livre sixieme, qui est l'epitaphe de Mgr le duc d'Orléans :

Plus Mars que Mars de la Thrace

Mr de Balzac, apres avoir remarqué, dans ses Entretiens, le vers de Plaute :

Victimas, lanios, ut ego huic sacruficem summo Jovi,
Nam hic mihi, nunc est potior Juppiter quam Juppiter.

Et ce demi vers de Mr Heinsius, le pere :

plus quovis Cœsare Cœsar,

conclut le chapitre par ces mots : *Je ne condamne pas ces belles figures, je dis seulement qu'elles ne seront jamais à mon usage.*

Demetrius de Phalere, apres avoir dit que de toutes les Figures de la Rhetorique il n'y en a point de plus froide que l'Hyperbole, parce qu'elle en est la moins vrai-semblable, apporte un exemple de Sappho [a] dont je parleray et, à cet exemple, Victorius [b] en ajoute un autre dans ses Commentaires sur ce Rheteur :

Lubentiorem te faciam quam Lubentia est [c].

a. Sappho, célèbre poétesse lesbienne du VIe s. av. J.-C., la 10e Muse d'après Platon, avait beaucoup de grâce et d'éclat dans ses vers. Elle a donné son nom à la *strophe sapphique.*

b. Victorius, en italien Vettori Pierre savant florentin, mort en 1585 à 87 ans, a laissé des *Notes critiques,* de belles *Préfaces* sur *Cicéron, Caton, Varron* et *Columelle, 38 livres de diverses leçons,* des *Commentaires* sur les Politiques, la Rhétorique et la Philosophie d'Aristote, des *Traductions* de *Sophocle, Euripide, Hipparque,* etc., etc. Il fut un des principaux restaurateurs des Belles-Lettres en Italie. Le cardinal Farnèse et le duc d'Urbin furent ses disciples. Il excellait à corriger et à rétablir les textes anciens.

c. Plaute avait déjà dit dans l'*Asinaria* (II, 2, 1).

Ubi ego nunc Libanum requiram aut familiarem [filium.
Uti ego illos lubentiores faciam quam lubentia est.

et fortasse, dit-il, *illud Terentianum,*

ipsa si cupiat Salus
Servare prorsus non potest hanc familiam.

Il ne falloit point quitter Plaute pour Terence, puis que le premier avait déjà dit dans le quatrieme vers de la premiere scene de l'acte 2. de la *Mostellaria :*

Nec Salus nobis saluti jam esse, si cupiat, potest [1],

et ailleurs :

Nullus est hodie Pœnus Punior.

La même figure est dans ce vers d'Afranius :

Nemo illa vivit carie cariosior.

Ce *cariosior* est de la restitution de Schoppius. Je me souviens d'avoir leu dans Scaliger :

Juventa comis æque, non Venustior Venus.

et dans Martial à Pœtus, c'est dans l'épigramme 3o du livre 6 :

Vis dicam tibi veriora veris.

Cette figure a fait des proverbes chez les Grecs, qui ont dit de certains hommes qu'*ils etoient plus justes que la justice* ou *plus timides que la timidité meme* et. dans Euripide, *Hecube est plus malheureuse que le malheur* [a] :

Αγαμ. φεῦ φεῦ, τίς οὕτω δυστυχὴς ἔφυ, γυνή· [2]
Εκα. οὐκ ἔστιν, εἰμὴ τὴν τύχην αὐτὴν λέγοις.[b] [53]

[54] Mr de Voiture s'en est servi :

Il est de fâcheux entretien ;
Saturne est moins Saturnien.

NC. — 1. *Ms.* — Le reste de la phrase est en renvoi à la marge.
2. *Ed.* — Il faut un point d'interrogation à la fin du premier vers et une majuscule à *Τύχην.*

a. L'Hyperbole est, ici, dans la seule traduction de Chevreau, car Hécube répond en réalité à Agamemnon, qui ne voit pas de femmes « *aussi infortunée* » qu'elles (v. 569). « il n'en est pas à moins que tu ne cites l'infortune elle-même. » En revanche, Cicéron fait dire à Trabéas, dans ses *Tusculanes* (IV, 31) : *Fortunam ipsam anteibo fortunis meïs.*

b. *Hécube,* v. 769-770.

Un autre poëte, dont il est parlé dans la lettre 81 du receüil de celles de Thomas Reines et de Chrétien Daum[a], a dit :

Philosophus nimis es Platone Platonior ipso,

car c'est ainsi que le corrige Reinesius, au lieu de :

Philosophus nimis es nimiumque Platonior ipso.

Pierre, Roy d'Aragon, avoit ecrit à peu pres la meme chose à Charles, duc d'Anjou, qui avoit fait couper la tête à Conradin, fils de l'empereur Conrad[1] : *Tu Nerone Neronior et Sarracenis crudelior*, etc. Avec tout cela, Mr de Balzac avoit raison de n'approuver pas l'usage de cette figure et, pour voir s'il y a de la seureté à l'employer, on n'a qu'à reflechir sur les paroles de Quintilien qui sont à la fin du livre 8 de ses Institutions Oratoires : *Hyperbolen audacioris*[2] *ornatus summo loco posui* etc., *sed ejus quoque rei servetur mensura quædam. Quamvis enim est omnis Hyperbole ultra fidem, non tamen esse debet ultra modum, nec alia via magis in* κακοζηλίαν *itur*, etc. *Pervenit hæc res frequentissime ad risum ; qui, si captatus est Urbanitatis ; sin aliter Stultitiæ nomen assequitur.*

Il faut revenir à Demetrius qui, après avoir nommé l'Hyperbole *vicieuse* et loüé pourtant ce mot de Sappho χρυσοῦ[3] χρυσώτερα, *auro magis aurea,*

Plus belle que la Beauté meme.

ajoute que ce mot χάριν ἔχει οὐ ψυχρότητα : que cette divine fille est d'autant plus admirable qu'elle s'est servie elegamment d'une chose dangereuse et dont il n'etoit presque pas possible de sortir avec honneur.

NC. — 1. *Ms.* — Ce dernier mot est au dessus de la ligne sur un mot raturé, suivi lui-même de plusieurs autres illisibles à part ceux-ci « *...et d'Elisabeth fille...* ».

2. *Ms.* — Ici un trait sur un grattage.

3. *Ms.* — *οῦ* est sur un grattage.

a. Thomas Reinesius, érudit allemand (1587-1667) fut pensionné par Louis XIV et composa plnsieurs ouvrages qui témoignent d'un grand savoir et d'une rare sagacité. Daum (1612-1687) son contemporain, n'était pas moins estimé pour son érudition.

Plutarque dit que les choses incroyables sont toujours froides : et il se moque d'Hegesias pour avoir écrit : *Que le temple de Diane d'Ephese fut brûlé, parce que la deesse de ce temple etoit absente, et qu'elle etoit alors occupée à l'accouchement d'Olympias, mere d'Alexandre.* Mais, comme les plus exacts tombent souvant dans les memes fautes dont ils reprennent les autres, Plutarque a dit que *cette pensée est si froide*[1] *qu'elle a pû eteindre par sa froideur l'embrazement de ce temple* ; et il y a beaucoup d'aparence qu'il ne l'a dit que par raillerie. Le mot de l'Historien Hegesias, dont Plutarque s'est ainsi raillé, a été approuvé de Ciceron qui, dans le livre 2 de la Nature des Dieux, l'a rapporté de *Timée* : et peu de gens seront du parti de Ciceron contre Plutarque[a].

Il est donc certain que cette figure doit être employée avec retenue : qu'il est des rencontres où elle peut être soufferte, où elle est meme fort agreable : mais qu'elle ne doit pas être la favorite des Philosophes qui doivent instruire, ni celle des Orateurs qui prennent à tasche de persuader. Les Poetes font moins de scrupule de s'en servir ; et ils se souviendront, s'il leur plaît, que les memes loix, qui leur ordonnent de ménager les meilleures choses, leur deffendent d'etre prodigues des mauvoises, des suspectes, ou des dangereuses ; de les faire entrer en foule, et comme en triomphe, où elles ne doivent entrer qu'à la dérobée. Quand Joachin du Bellay ecrivoit :

Vieille plus que la Fievre blesme,
Et plus morte que la mort mesme ;
Plus que la Fureur, furieuse,
Et plus que l'Envie, envieuse,

il n'en connaissoit pas trop bien l'usage[2].

NC. — 1. *Ms.* — « *si froide* » au dessus de « *est* » et de « *qu'elle* ».

2. *Ed.* — pp. 369-375. *Remarques extraites des Œuvres mêlées*, (pp. 504-514). Le passage est un peu différent de celui du manuscrit et contient, entre autres choses, quatorze vers de Luigi Tansillo.

a. Hégésias est un médiocre historien, mais le moraliste et biographe Plutarque (50?-120? ap. J.-C.) n'est pas moins connu que le grand orateur Cicéron (106-7 av. J.-C.)

De combien de tragedies. Quelques-uns prétendent que les plus savans se sont trompés sur l'origine de ce dernier mot : et je rapporteray ce que j'en ay leu[1] dans le commentaire d'Alde Manuce[a] sur ce vers de la Poëtique d'Horace,

Carmine quo[2] tragico vilem certavit ob hircum[b]

quoi qu'Alde Manuce ait emprunté d'un ancien commentateur grec, ce qu'il en a dit. *Vulgatam opinionem fortasse non veram, secutus est Horatius : quasi* ἀπὸ τοῦ τράγου καὶ ᾠδῆς *dicta sit Tragœdia, quod hircus victoribus Tragœdis præmium* [54-55] *daretur. Commenticia res, et satis absurda. Quis enim, quæ fabula non vulgaris industriæ nec minimæ artis est, ut pote cum regis, aut ducis, aut magni certe viri personam actor*[3] *sustineat, in ea præmium putet hircum fuisse propositum*. *Quanto similius veri est, non* τραγῳδίαν *sed* τραχῳδίαν *a principio vocatam esse, quasi* τραχὴν ᾠδήν *quod esset aspera cantilena, quia res asperas, difficiles, ac tristes complecteretur. Usus postea nomen hoc, ut multa, corrupit, et pro* τραχῳδία, τραγῳδία *dixit : unde commentum de hirco manavit. Nec minus videtur absurda eorum opinio qui* τραγῳδίαν *appellatam malunt* ἀπὸ τῆς τρυγὸς *quod eam agerent personam* PERUNCTI FŒCIBUS ORA, *ut infra dixit Horatius. Nam fieri potuit omnino, ut juvenes facie fœce illita de plaustris ridicule dicerent : sed ad agendas nobilium virorum, aut fœminarum personas tantum abest ut obtegenda fœce, ac dissimulanda facies videatur, ut etiam toto corporis habitu et vestitu*

NC. — 1. *Ms.* — Il y avait d'abord « ce que *j'ay leu* ». On a mis ensuite en marge « *j'en* », sans songer à supprimer le « *j* » qui suit et qui fait double emploi.

2. *Ms.* — Ce « *quo* » a été mis sans doute par une faute d'impression pour « *qui* ».

3. *Ms.* — Entre « *actor* » et « *sustineat* » est un mot, « *vere* » peut être, rayé.

a. Alde Manuce est un savant imprimeur, grammairien et helléniste d'Italie, né en 1449, mort en 1515.

b. Le vers d'Horace est le 220e de l'Epitre 3, livre II, vulgairement appelée *Art poétique*. Boileau a reproduit cette erreur, causée par le fait qu'à l'olympiade 61 le vainqueur du concours avait reçu un bouc (τραγος) consacré à Dionysos. La véritable étymologie est donnée par l'*Etymologicum magnum* : Vº τραγῳδία, ὅτι τὰ πολλὰ οἱ χοροὶ ἐκ σατύρων συνίσταντο οὓς ἐκάλουν τράγους. On appelait ainsi les satyres, parce qu'ils avaient pour tout vêtement une peau de bouc. (Pour Boileau, voir *Art poétique* III, v. 66.)

histriones inter se distingui necesse sit. Quare vel illud de fœce commentum falsum esse, vel ad ridicula dicta, quæ de plaustris jactari solita essent, non ad Tragœdiam, quæ ridendi materiam nullam habet, pertinere existimemus, etc.

Ou que tes bannieres aillent. *Où qu'aillent tes bannieres*, pour *en quelque endroit qu'aillent tes bannières*[a], ne vaut rien absolument, quoy qu'il y ait dans le 2. livre des Diverses Amours de Bayf :

Où que tu sois, quoique tu fasses,
Où que tu mouves tes pas,
Tu mesnes cent mille graces
Qui ne t'abandonnent pas.

L'original, qui est dans le livre 4 de Tibulle, à la loüange de Stilicon[1], est plus beau sans doute :

Illam quicquid agit, quoquo vestigia movit,
Componit furtim subsequiturque decor.

Et je m'étonne que Mr Mainard ait ecrit apres Bayf :

Où que tu sois, quoi qu'on y fasse,
Tu mets en jeu tes bisayeux,
Et loges ta défuncte race
Dans le plus beau quartier des Cieux.

Pour Brébeuf[2], dont la Pharsale n'est pas tout ce que l'on croit, il n'est pas étrange qu'il ait écrit :

Contre une armée entière il se trouve assez fort,
Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

Mais je ne puis croire que ceux qui se piquent de bien parler et de bien ecrire, envient au[3] menu peuple de Paris, une expression

NC. — 1. *Ed.* — (P. 269) « *In laudem Sulpiciæ. Ad Martem*, v. 7 ». C'est ainsi qu'il faut lire. « *Stilicon* » est une faute.

2. *Ms.* — Ce qui a trait à Brébœuf, que ne semble pas goûter Chevreau, est au bas de la page en renvoi. Le mot « *Pharsale* » est au dessus d'un mot raturé et en partie, avec ce qui suit jusqu'à « *étrange* », sur une bande collée pour cacher 4 lignes d'écriture.

3. *Ms.* — « *envient au* » dans la marge est entre des mots raturés.

a. Ménage trouve cette façon de parler *où que* pour *en quelque part que*, peu agréable et la tient pour provinciale, malgré l'exemple de plusieurs excellents poètes (p. 309).

qui luy a eté laissée en partage, avec beaucoup d'autres qui ne sont gueres plus supportables.

ALORS QUE DE TON PASSAGE ON LEUR FERA LE MESSAGE. *Alors* est adverbe : et je l'ay, peut-être, déjà remarqué. Il devoit ecrire, *Lorsque de ton passage*, etc... Mais on ne dit point : *Je vous ay fait le message de son arrivée*, pour *je vous ay informé de son arrivée*, ou *de son depart* ; *je vous ay appris*, etc... ; *je vous ay apporté la nouvelle*, etc... ; *je vous ay annoncé*, etc.

CE SERA LA[1] QUE MA LYRE, FAISANT SON DERNIER EFFORT, ENTREPRENDRA DE MIEUX DIRE QU'UN CYGNE PRÈS DE SA MORT[2]. Il seroit inutile de parler ici du chant des Cygnes, et de faire voir si ce que les Anciens en ont écrit est une verité ou une fable[a]. Quoi que l'on en croye, Malherbe n'a dit que ce qu'avoient ecrit avant luy des Poëtes, des Orateurs et des Philosophes, et l'on peut voir Becman dans ses Origines sur le mot *Olor*, qu'il fait venir de l'Hebraïque הלל *Halal*, c'est à dire *il a chanté, il a loüé*, ou du Grec ᾠδός. Aubry Gentil a traitté cette matiere dans le chap. 17 de ses *Lectiones Virgilianæ* et Melchior Adam[b], dans la Vie de Paulus Melissus, dit que ce Paulus Melissus a entendu chanter deux Cygnes, l'un en Allemagne, l'autre en Angleterre. Becman dit la meme chose de Georges Braun, de Georges de Rem et de Balthazar de Falckenberg. Elien[c], dans le quinzieme chapitre du premier livre de ses Histoires Diverses, avoüe qu'*il n'a jamais entendu chanter des Cygnes* et ajoute meme que les *autres n'en ont peut-etre* [55-56] *jamais entendu chanter*. Pour moy, je nay pas eté plus heureux de ce côté la que Claude Elien et je n'ay point entendu

NC. — 1. *Ms.* — « *la* » est audessus de la ligne avec renvoi.

2. *Ed.* — (p. 269). Renvoi en note à des passages d'Ovide, Martial, Cicéron, Pline l'Ancien, Lucien, Elien, Athénée, Platon, Philé. etc.

a. Ménage dit (p. 313) « *C'est là* ne me déplaît pas, mais je ne peus souffrir *ce sera là* ». Il fait ensuite une dissertation sur la *voix des cygnes* jugée agréable par les Anciens, non par les Modernes, bien que Vossius le fils prétende que les cygnes de la mer du nord chantent harmonieusement.

b. Melchior Adam, protestant, recteur du collège d'Heidelberg, mort en 1622, a publié en 1675 quatre volumes sur les philosophes, théologiens, jurisconsultes et médecins allemands des XVIe et XVIIe s.

c. Elien le Sophiste, écrivain grec du IIIe s. ap. J.-C. a fait des *Histoires variées*, des notices assez fabuleuses *Sur la nature des animaux* et des *Lettres rustiques* assez médiocres.

chanter les Cygnes en Angleterre, en Flandres, en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Norvege, en Suede, en Italie, ni en France[a]. Mais tous les Poëtes, tous les Historiens, tous les Philosophes ont parlé de *chant* ou de *chanter*, quand ils ont parlé des Cygnes. Le Cygne *ne dit* donc pas, mais il *chante* et, quoi que quelqu'un ait ecrit : *Mon luth chantera vos merveilles*, je ne croy pas qu'un homme fort délicat voulût écrire dans le beau stile : *mon luth dira vos merveilles*. Cette expression est grecque. Anacreon[b] a employé, dans[1] le premier vers de la premiere ode, le verbe λέγειν : dans le second ᾄδειν, et le latin, *dicere ;* le grec λέγειν, ἐννεπεῖν ne sont pas moins bons dans les choses graves que *canere*, cantare et ᾄδειν. Virgile a dit dans l'eglogue 10e :

> Vestras meos olim si fistula ditca amores.

Les Italiens s'en servent et Mainard a écrit, dans une epigramme, qui comence *Ton bel esprit me sollicite :*

> Tu me promets que nos Orphées
> Viendront chanter sur mon tombeau
> Tout ce que les neuf doctes fées
> Voudront leur inspirer de beau,
> Et que leur ravissante lyre
> Dira que ma façon d'ecrire
> Plut aux grands hommes de nos jours.

Mr de Racan a ecrit la meme chose dans une Ode au Roy :

> Faites, déesses, que ma lyre,
> Trainant les rochers après soi,
> Aux deux bouts du monde aille dire
> Des chansons dignes de mon Roy.

Comme la plupart des bons auteurs ont ecrit la meme chose et qu'en cette rencontre, on[2] peut donner une signification vaste et

NC. — 1. *Ms.* — Le mot « *dans* » avait été oublié : nous l'avons rétabli :

2. *Ms.* — « *On* » avait été rayé, on l'a remis ensuite.

a. On voit, d'après cela, combien Chevreau avait visité de pays.

b. Anacréon, un ionien de Téos, avait fait des poésies lyriques pleines de douceur et de charme ; mais toutes celles que nous possédons sous le nom *d'anacréontiques* ne sont pas de lui (559-478 av. J.-C.).

noble au verbe *dire*, je n'opposeray point mon sentiment à celui des auteurs. Je scay pourtant [1] qu'il n'y a plus que le menu peuple qui puisse dire : *Voilà un luth qui* DIT BIEN et que Malherbe a fait une faute en ecrivant : *Ma lyre* DIRA MIEUX *qu'un cygne*. Il a mieux écrit dans la fin d'une ode pr [2] le Roy :

> Mais veu le nom que me donne
> Tout ce que ma lyre sonne.

Il me semble encore qu'il a chanté d'un ton plus grave et plus haut .dans l'Ode *pour le Roy allant châtier la Rébellion des Rochelois et chasser les Anglais*, etc.

> Soit que de tes lauriers ma lyre t'entretienne,
> Soit que de tes bontez je la fasse parler.
> (II, 38e st., vers 1 et 2).

et les delicats en seront d'accord.

IL NE FAUT PAS QUE TU PENSES TROUVER DE L'ETERNITÉ EN CES POMPEUSES DEPENSES QU'INVENTE LA VANITÉ. *Trouver du plaisir en quelque chose*, est une maniere de parler qui est fort bonne. *Trouver de l'Eternité en quelque chose*, est une expression très mauvaise ; et ce n'est pas, comme le croient quelques uns, parce que l'Eternité ne reçoit ni le plus, ni le moins ; puisqu'il y a une Eternité *absolue* ; et une autre *respective* ou *périodique*. La premiere ne convient proprement et absolûment qu'à Dieu ; et l'autre a ses bornes. Nous nous servons de cette derniere pour faire connoitre l'erreur des Juifs aux Juifs memes, qui pensent prouver, par le verset du 23. chapitre du Lévitique, que le Sabath n'est point aboli, *Statutum seculi in generationibus vestris* : et il y en a une remarque dans la premiere partie des Notes Philologiques et Theologiques de Hackspan. On peut consulter le Pere Corneille de la Pierre [a] dans le quatriême de ses Canons sur le Pentateuque.

NC. — 1. *Ms.* — Ici un mot effacé et gratté le mot « *bien* » sans doute.
2. *Ms.* — Abréviation de *pour*. Depuis le mot « *cygne* », jusqu'après les vers, ce qui suit est écrit en renvoi vertical de 3 lignes à la marge. Un mot a été rayé après « *nom* » dans le premier vers cité.

a. Corneille de la Pierre Cornelius a Lapide, jésuite natif de Liège, mort en 1637, à 71 ans, a laissé des *commentaires* érudits sur l'Ecriture sainte.

Voyez ce qu'il a ecrit sur ces paroles du verset 18. du chap. 15. de l'Exode : *Dominus regnabit in æternum et ultra* ; et, sans renvoyer le Lecteur plus loin, voici ce qu'il dit sur le 9. verset du chap. 2. de la Genese : LIGNUM VITÆ. *Quæ res tertio, qualis fuerit hæc* ÆTERNITAS, *quam attulisset ejus ligni vitæ, an* ABSOLUTA, *an* RESTRICTA *et* RESPECTIVA ... *etc, verum melius Scotus Valesius* [56-57] *et Caietanus censent fuisse* RESTRICTAM, *non* ABSOLUTAM, *quia videlicet hoc lignum prorogasset homini vitam et vigorem ad* ALIQUOT ANNORUM MILLIA, *donec Deus eum transtulisset in cœlum quæ* ÆTERNITAS QUÆDAM EST. *Hebræi enim* עלם *olam, id est* ÆTERNUM, *vocant ex vulgi usu, tempus longissimum, cujus finis ab homine non pervidetur*[1]. On peut voir encore, à la page 608 du *Pugio Fidei* de Raimond des Martins[a], qu'*Eternel* signifie quelquefois un temps de courte durée et, quand Malherbe s'est servi ailleurs de l'adverbe *éternellement*,

Les ouvrages communs vivent quelques années ;
Ce que Malherbe écrit dure eternellement.

il ne l'a pas entendu dans le meme sens qu'il a dit ailleurs, par une hyperbole assez étrange :

De faits si renommés ourdira ton histoire,
Que ceux qui dedans l'ombre ETERNELLEMENT noire
Ignorent le soleil ne l'ignoreront pas.

Il a voulu dire, dans les premiers vers, que ses ouvrages dureroient toujours et que les ouvrages des autres dureroient peu en comparaison ; que les autres écrivent ordinairement pour leur siecle et que ses ouvrages passeroient jusqu'à la derniere posterité. Dans un autre endroit, il n'a pas etendu fort loin le meme adverbe, puisqu'il l'a reglé au cours de sa vie :

Pour moy, je ne suis point de ces foibles esprits,
Qui bientôt delivrés, comme ils sont bientôt pris,

NC. — 1. *Ms.* — Ici, jusqu'à « *courte durée, etc.* », un renvoi à la marge.

a. Raimond Martin, ou des Martins, dominicain versé dans les langues hébraïque et arabe, né à Subirat en Catalogne, mort après 1286, a laissé contre les juifs un excellent livre intitulé *Pugio fidei christianae*, publié à Paris en 1651, et à Leipzig en 1687, avec des notes de Joseph de Voisin et de M. de Maussac. Galatin l'a pillé sans en rien dire.

En leur fidelité n'ont rien que du langage :
Toute sorte d'objets les touche également.
Quant à moy, je dispute avant que je m'engage ;
Mais, quand je l'ay promis, j'aime ETERNELLEMENT [1] ;

dans le mesme sens que l'ont dit Horace et Térence [2] ; le premier :

Serviet œternum qui parvo nesciet uti [a],

et le second ;

At nunc dehinc spero œternam inter vos gratiam
Fore [b].

TOUS CES CHEF[3] D'ŒUVRES ANTIQUES ONT A PEINE LEURS RELIQUES. Cette expression n'est pas seulement obscure ; elle a quelque chose de plus vicieux que l'obscurité. Je ne parle point ici de *Reliques* et ne veux pas trop examiner si ce mot est consacré aux choses Saintes, comme l'a creu Mr de Balzac. On dit *à peine voit-on des restes de ces chef-d'œuvres : il reste encore à cette femme des restes de sa première beauté : cette femme a quelques restes de beauté ;* mais *cette femme a ses restes* n'est pas plus François que

Tous ces chef-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques [c].

Mr de Balzac a tourné cette pensée d'une autre maniere dans l'Entretien 36 et l'a tournée parfaittement bien : *L'excellent cardinal qui a encore sur le visage de belles ruines de sa premiere beauté et qui conserve sa bonne mine.* Il etoit trop delicat pour écrire : *L'excellent cardinal, dont la première beauté a ses ruines, ses reliques* ou *ses restes.* Toute la stance peut avoir été tirée des

NC. — 1. *Ms.* — Renvoi perpendiculaire à la marge jusqu'à la Remarque suivante.

2. *Ms.* — Ce dernier mot, d'abord effacé comme mal écrit, a été ajouté ensuite.

3. *Ms.* — Ici, sur un grattage, un trait horizontal cachant peut-être une « s ».

a. *Epitres* I, 41.

b. *Eunuque*, V, II, 33.

c. Ménage (p. 312-313) défend, par plusieurs exemples et par l'autorité de Costar, le mot *reliques*, condamné par Balzac, dans le sens de *restes*, bien qu'il l'ait employé lui-même.

vers suivants, qui sont dans la premiere elegie du 3. livre de Properce :

> Nam neque Pyramidum sumptus ad sidera ducti,
> Nec Jovi Elei cœlum imitata domus,
> Nec Mausolei dives fortuna sepulchri,
> Mortis ab extrema conditione vacat.
> Aut illis flamma, aut imber subducet honores ;
> Annorum aut ictu pondera victa ruent.
> At non ingenio quœsitum nomen ab œvo
> Excidet : ingenio stat sine morte decus.

Ovide l'a dit en deux vers, dans l'elegie 10. du premier livre des Amours :

> Scinduntur vestes ; gemmœ franguntur et aurum ;
> Carmina quam tribuent fama, perennis erit.

On pourra voir dans les Catalectes les vers *de Literarum æternitate* et ce qu'a dit Martial dans l'epigramme 89 de son premier livre. Theocrite veut qu'il n'y ait point de gloire solide, dont l'on ne soit redevable aux Muses. C'est dans le vers 58. de l'Idylle 16 :

> Ἐκ μοῖσαν ἀγαθὸν κλέος ἔρχεται ἀνθρόποισιν [1]

Il y a dans Petrarque, sur cette matiere, un sonnet adressé au sig^r *Pandolfo Malatesta* qui est *di bassa lega*, selon Alexandre Tassone[a]. Le meme Pétrarque, dans une lettre [57-58] à Luchino Visconti, lui ecrit : *Fluxa est hominum memoria, picturœ labiles, caducœ statuœ, inter quœ mortalium inventa nihil literis*[2] *stabilius*, et Vetutetto l'a remarqué dans ses comentaires sur ce Poëte. Les vers suivans, qui sont d'une ode[3] de Mr Mainard à

NC. — 1. *Ms.* — *Μοῖσαν* est ici pour *Μουσᾶν* (forme dorienne de *Μουσῶν*) et *ἀνθρόποισιν* pour *ἀνθρώποισιν*.

2. *Ms.* — A peine lisible sur un grattage.

3. *Ms.* — Ici 3 traits pour cacher une « *s* » ou un chiffre placé après « *ode* ».

a. Alessandro Tassoni, poète italien, dont François Ier fit son conseiller 1565-1635) a composé des *Etudes* sur Pétrarque et un poème héroï-comique en 12 chants, le *Seau enlevé* (la *Secchia rapita*) d'un style élégant et léger.

Mr de Racan, sont infiniment au dessous des vers Latins que nous avons vus :

Fol est celui qui pense
S'affranchir du cerceüil
Par le superbe orgeüil
D'une telle dépense.
Tout ce que les Romains
Faconnent de leurs mains,
L'age enfin le consume.
La gloire seulement
Que la Muse parfume
Dure eternellement.

Je ne parle point de quelques mots qui sont dans l'ode de Mr de Malherbe, comme *Rancœur :*

Arrière, vaines chimères
De haines et de rancœurs.

outre que *des chimères de haines et de rancœurs* tiennent de l'énigme.

Il y a, dans le chant 20. du Bernia :

Et che tra lor non sia sidegno à rancore.

Rancœur et *Rancor* viennent peut-être du vieux Provençal *Rancura* et l'on peut voir une observation de Benedetto Varchi [a] sur ce mot à la page 53. de ses Dialogues de l'edition des Juntos à Venise, l'an 1570 :

Et qu'auroit fait l'innocence
Si l'outrageuse licence...,

Mainard, dans les Stances qu'il a commencées par : *Les soins de qui je suis la proye*, a écrit aussi :

Dieux qui protegez l'innocence
Contre l'outrageuse licence
Qui regne parmi les humains,
Frappez mes ennemis, brisez les comme verre,
Et jamais le tonnerre
Avec tant de raison ne partit de vos mains.

a. Benedetto Varchi, historien et poète italien (1502-1565) a fait une *Histoire de Florence* en 15 livres, qui va de 1527 à 1538. Le style est élégant et pur, mais prolixe et tournant au panégyrique.

J'ay creu qu'*outrageant* avoit succédé à *outrageux* et j'aimerois mieux le premier que l'autre. Mais je viens de voir que nos meilleurs ecrivains s'en servent encore[a] et, après cela, je n'ay rien à dire. Il n'en est pas de même d'*ocieux*, qui est hors d'usage et qui a fait place à *oisif* :

Et ne tiens point ocieuses
Ces ames ambitieuses.

Dans[1] ces autres vers :

L'astre, dont la course ronde
Tous les jours voit tout le monde,
N'aura point achevé l'an.

Je n'aurois pas voulu rapporter le verbe *voir* à la *cource*, mais à l'*astre*, outre que *N'aura point achevé l'an* n'est pas un vers digne du genie de nôtre auteur. [58]

---

[59] *SUR L'ODE*

Sur l'attentat commis en la persoune de Henry le Grand le dix-neuvième de Décembre 1605 [b].

O QUE NOS FORTUNES PROSPERES ONT UN CHANGE BIEN APPARENT ! Il s'est servi de *change* en beaucoup d'endroits, pour *changement :* et Mr de Malleville a dit :

O sort heureux ! ò douces loix !
Quoique je fasse à cette fois,
Je seray digne de loüange,
Et j'espère de mettre au jour,
Quand je me porterois au CHANGE,
Les marques d'un parfait amour.

NC. — 1. *Ms.* — « *Dans* » est au dessus d'un trou qui traverse les pages 57 et 58.

a. Cette phrase semblerait indiquer que Chevreau avait sous la main un dictionnaire ou tout autre ouvrage donnant les termes encore employés par les bons auteurs.

b. Avant cette ode se trouve un *Sonnet au Roy Henri le Grand*, dont ne parle pas Chevreau. Ménage (p. 317-319) fait remarquer que les rimes du second quatrain ne sont pas semblables

Les anciens écrivoient même *des changes*, tesmoin Marot dans le Rondeau *De l'amour du Siecle antique*.

Or est perdu ce qu'amour ordonnoit :
Rien que pleurs feints, rien que CHANGES on n'oit.

Je laisse à penser si l'on diroit aujourdhuy *ouir des pleurs* et *ouir des changes*. Si l'on se sert de ce dernier nom, c'est quand on dit *Une lettre de change* : le *change* pour la *place* où sont les changeurs. On s'en sert encore, quand on dit que *les chiens ont pris le change*, et il y a des gens qui trouvent bon *Rendre le change* et qui ne condamnent pas memes ce mot dans le sens que Marot l'a dit dans la 16. Chanson.

Ma Dame ne m'a pas perdu :
Elle m'a seulement changé ;
Mais elle a AU CHANGE PERDU,
Dont je me tiens pour bien vangé.

Pour moy, je ne le dirois pas d'une autre maniere dans le stile familier [a]. Mais il faut faire une observation sur l'adverbe *bien*.

O que nos fortunes prosperes
Ont un change BIEN apparent !

L'adverbe *Bien* ne peut être mis avec un nom dans une exclamation de la nature de celle cy et l'on ne dit point *O qu'il est* BIEN *heureux ! O qu'il est* BIEN *sage ! O qu'il est* BIEN *grand ! O que notre fortune est* BIEN *etrange !* mais *O que notre fortune est etrange ! O qu'il est grand ! O qu'il est sage ! O qu'il est heureux !* Il en est autrement avec un verbe, puis que l'on dit : *O qu'il a bien travaillé ! O qu'il a bien reüssi !* et c'est en avoir decouvert la regle.

à celles du premier, « ce que Malherbe a encore pratiqué dans quelques autres sonnets. » Maynard appelait ces sonnets des *épigrammes de quatorze vers*. En outre, Malherbe finissait les siens en général, par des rimes masculines, qui ferment mieux la période, quoique les rimes féminines soient préférables pour les sujets tristes, « comme plus languissantes. »

Pour l'Ode, Ménage nous apprend (p. 319) qu'un nommé Etienne de Senlis se jeta sur le roi, comme il passait sur le Pont-Neuf, et le tira par son manteau qu'il fit tomber. Arrêté et mis à la Bastille, il parut « aliéné d'esprit » et le roi lui pardonna.

a. Ce mot ne « déplaît pas en vers » à Ménage (v. p. 493).

Pour *Change*, voici l'origine qu'en donne Grégorius Gregorii, dans son *Lexicon Sanctum :* שׁנאן *mutabilem et inconstantem significat*, etc. *Radix* שׁנה *mutare, alterare, iterare vel absolute mutari. Inde* שׁנה *annus quasi iterationem dicas a revolutione scilicet qua annum perpetua serie sequitur. De anno vertente Cicero* in Somn. Scip. etc. *Pertinent huc* CHANGER, *id est mutare apud Gallos* ET ANNUS, ἔνος, a שׁנה *abjecta initiali prima littera.* Il y aura peut-etre des gens qui auront de la peine à y souscrire, pour avoir leu qu'ANNUS vient AB INNOVANDO, *quod reditu suo cuncta* NOVET *vel se ipsum* INNOVET, *rediens in orbem.* Varron a creu que l'on avoit dit ANNUS, comme si l'on eût dit CIRCULUS, parce que les petits cercles etoient nommés ANNULI et les grands ANNI. *Sicut lunaris annus mensis est*, dit Macrobe dans le chap. 15. [59-60] du premier livre des Saturnales : *Quia luna paulo minus quam mensem in zodiaco* CIRCUMITIONE *consumit, ita Solis* ANNUS VERTENS *vocatur et habetur magnus, cum lunæ annus brevis putatur. Horum Virgilius utrumque complexus est.*

Interea magnum sol circumvolvitur annum.

Hinc Ateius Capito ANNUM *a circuitu temporis putat dictum, quia veteres* AN *pro* CIRCUM *ponere consuerunt, ut Cato in Originibus :* AN *terminum, id est* CIRCUM *terminum et* AMBIRE *pro* CIRCUMIRE. Macrobe a raison, parce que le AM des Latins est le ἀμφὶ des Grecs, et ce que Platon dit dant le Cratylus : ἐνιαυτὸς, *quasi* ἐν ἑαυτῷ et Aratus ἐνιαυτὸς ἀπὸ τοῦ εἰς ἐνιέναι, *qaod in unum coeat, instar annuli*, ne detruit point l'etymologie que j'ay rapportée, puisqu'il s'agit de mouvement, de changement ou d'attraction.

Cet AM me fait souvenir des AMBUBAYES d'Horace,

Ambubaiarum collegia [a]

et de Suétone qui, dans la Vie de Néron [b], dit que les Romains commencerent à mepriser cet Empereur, quand ils s'apercûrent qu'il alloit souper dans le grand [1] cirque, chez les AMBUBAYES. Quelques uns ont creu, mais faussement, que c'etoient des personnes débauchées, qui étaient logées AUTOUR de Bayes, où les

NC. — 1. *Ms.* — « *grand* » est à cheval sur « *le* » et sur « *cirque* ».

a. Satires I, II, 1. b. Ch. 27.

Romains s'alloient divertir. Quand ceux ci avoient des armées en Orient, il y eut un grand nombre de courtisanes *Syriennes*, qui se meslerent parmi les soldats et qui, ayant passé avec eux, à Rome, y continuerent leur vie honteuse. Elles jouoient d'un instrument que les Syriens nomment Abub, et que les Arabes prononcent *Ambub*, d'où a été formé le mot *Ambubaie* : et cette remarque a deja eté faitte par Caninius, par *Scaliger*, et par *Casaubon*.

La France devant ses orages, Pleine de mœurs et de courages Qu'on ne pouvoit assez loüer. Je feray ailleurs une remarque sur avant, devant et auparavant. *Huomo di bassa conditione*, dit Boccace dans la Nouvelle 36. *mà de laudevoli costumi pieno ;* et Balthazar Castiglione, dans son epitre Dedicatoire du Courtisant : *Giovane affabile, discreto, pieno di soavissimi costumi*. Mr de Balzac a dit : *Burrhus, comme vous savez, Monsieur, etc., était homme de service et d'expérience*, plein de fidélité et de courage, de mœurs innocentes *et sans reproche*. Mais la France *pleine de courages, qu'on ne peut loüer*, pour *de braves gens, de gens courageux*, ne me plaît point. Il avoit ecrit, dans les Larmes de St Pierre :

Quiconque de plaisir a son ame assouvie,
Plein d'honneur et de biens[1].

et il a fort bien ecrit : *Plein de vie* et de bien[2]. Marot a dit, dans l'épitaphe du general Preudhomme :

Et mourut, voyez quel bon-heur,
Plein d'ans, plein de biens, plein d'honneur.

Satur dierum, divitiarum et gloriæ, I. Paralipom. 29, 28 ; car שְׂבַע n'est autre chose icy que מָלֵא, comme on le peut voir dans le 17 verset du chapitre 42 de *Job* et dans le verset douzieme du 4 chap. de Jeremie, מָלֵא מֵאֵלֶּה que Saint Jerome a traduit *plenus*

NC. — 1. *Ed.* — Ces deux vers sont cités plus loin (p. 273) et font l'objet d'une remarque, sorte d'abrégé de celle du manuscrit et qui vient après le

S'est faitte aujourd'hui si tragique,

vers étudié à la suite dans le manuscrit avec les trois passages où figure le mot *tragique*.

2. *Ms.* — On a écrit « *et* » sur un grattage ; « *de* », au dessus d'un autre mot. Après « *bien* » il y avait « *et* » qui a été rayé et taché.

dierum après les Septante, πλήρης ἡμερῶν, et Sébastien Munster[a], dans la preface de sa Bible, compte ce *plenus dierum* comme un Hebraïsme.

J'ay bien voulu faire cette observation pour montrer que nous disions apres les anciens : *plein d'honneur, plein de biens* et *plein de vie*, mais que je ne voudrois pas dire *plein de mort*, comme la dit le comte Prospero Bonarelli[b], dans la scène 5. de l'acte 5. de son Soliman :

O Capo già dal cielo
E poi dal proprio merto
Fatto per sostener corone altere
Cosi dunque ti veggio
Coronato di sangue e PIEN DI MORTE ;

ni *un homme plein d'ennemis* après Ciceron, *Quis plenior inimicorum fuit C. Marco* ?

S'EST FAITTE AUJOURDHUY SI TRAGIQUE. On peut bien dire *une avanture tragique : un coup tragique*, comme il l'a dit en beaucoup d'endroits [60].

[61] Tout beau, pensers mélancoliques,
Auteurs d'avantures tragiques.

Quel tragique succez ne dois-je redouter ?

Ausstôt que le coup tragique,
Dont nous fûmes presque abattus ;

Mais je doute fort que l'on puisse dire : *la France se fait tragique : cet homme devient tragique* ; quoi qu'il y ait dans l'elegie 15. du livre 2. de Properce :

Tunc me vel tragicœ vexetis Erynnies[1]

NC. — 1. *Ms.* — Après « *Erynnies* » se trouvait de l'écriture qui a été grattée. Le mot « *et* » qui suit est sur un grattage également.

a. Sébastien Munster, hebraïsant, géographe et mathématicien allemand (1489-1552), élève de Stapfer et de Reuchlin, « l'Esdras et le Strabon de l'Allemagne », auteur de plusieurs ouvrages fort appréciés.

b. Prospero Bonarelli della Rovere, frère de Guidubaldo, poète et critique italien, né en 1563, mort en 1608, et père de Pietro, poète dramatique, qui vécut de 1615 à 1659, naquit lui-même en 1588 et mourut en 1659, laissant neuf poèmes d'opéra, des comédies en prose, des pastorales, des lettres, des poésies légères, etc. Il avait fondé l'Académie des *Caliginosi* à Ancône, sa ville natale.

Et que j'aye leu dans la vie de Marc-Antoine, où il est parlé de Cleopatre, qui se travestissoit la nuit avec lui : *Toutefois communément ceux d'Alexandrie etoient bien aises de cette joyeuseté, et la prenoient en bonne part, disant elegamment et ingenieusement qu'Antonius leur montroit un* VISAGE COMIQUE, *c'est-à-dire joyeux, et aux Romains, un* TRAGIQUE. C'est de la version d'Amyot[a]. Il y a dans le Grec de Plutarque : Ἀγαπῶντες καί λέγοντες ὡς τῷ τραγικῷ πρὸς Ῥωμαίους χρῆται προσώπῳ, τῷ δέ κωμικῷ πρὸς αὐτούς, et dans le Latin : *Lœtique dicebant, non inscite, neque inconcinne, tragicam personam eum adversus Romanos sumere, comicam adversus ipsos.* Si je parlois à un homme de qualité, je m'empêcherois bien de luy dire *qu'il a le visage comique*, parce qu'il vaudroit autant luy dire, *qu'il a un visage à faire rire : un visage ridicule*[1], pour *un air, un visage riant.*

QUI NE SCAIT POINT QUE SA VAILLANCE. Toute cette Stance est pitoyable, de quelque coté qu'on la regarde.

TOUJOURS NOUS ASSAILLONS SA TESTE DE QUELQUE NOUVELLE TEMPESTE. *Assaillons* n'est pas trop du bel usage : et *assaillir la teste de quelqu'un, d'une tempeste,* n'est pas fort bon.

LA MAIN DE CET ESPRIT FAROUCHE[2]. Malherbe en donnant une main à l'Esprit, n'a pas été plus hardi[3] que Cheremon qui luy a donné un pié léger, ni plus scrupuleux qu'Eschyle qui a donné ce pié à l'œil, et des yeux même à la main, comme je l'ay deja remarqué. Il n'y a rien de plus comun que le vers de Plaute,

Semper oculatæ manus sunt nostræ : credunt quod vident

Dans le 34. chap. de la Genese, les mains de Jacob sont intelligentes. *Intelligere fecit manus suas :* et, dans le pseaume 137, la main de David a de la mémoire, *si oblitus fuero tui Jerusalem, obliviscatur dextera mea*, c'est à dire *sui* comme l'expliquent Junius et Tremellius, ou bien *artis psallendi*, comme Flacius veut qu'on l'entende. N'y a-t-il pas même des paroles *qui passent de*

NC. — 1. *Ms.* — Le mot « *etc.* » a été rayé après « *ridicule* ».

2. *Ed.* — (P. 273). En plus cinq vers de la strophe.

3. *Ms.* — Chevreau a écrit, par inadvertance, « *haradi* » pour « *hardi* ».

a. Jacques Amyot (1513-1593) obtint un succès universel par sa traduction des *Vies* et des *Œuvres morales* du grec Plutarque.

main en main[1] ⁖ Salomon n'a-t-il pas encore donné *une main à la Langue* dans le 21. verset du chap. 18. de ses Proverbes ⁖ David son père en a donné une aux Fleuves dans le Ps. 97. *Flumina plaudent manu*[2].

Avec tout cela, le mot *Farouche* n'est pas assez fort pour l'execrable meurtrier d'un Roy. *Verbum est siccum*, disent les Rheteurs, *quod non satis exprimit mentem dicentis. Ut in hoc :* PHALARIS FUIT MOLESTUS AGRIGENTINIS : *nec enim molestiæ vox satis efficax est ad significandam sævitiam*, etc. Le mot *Farouche* est donc aussi foible pour un parricide, que le mot de *fâcheux* pour un tyran. Mainard, sur la mort de Henry le Grand, s'est mieux expliqué :

Prodige, l'horreur de nôtre age,
De qui le cœur n'eut rien d'humain...

Execrable auteur de nos larmes
Maudite peste de l'enfer...

Mais, ô rage, au meurtre nourrie !...

Honte éternelle de Nature,
Dont le nom donne de l'effroy...[31]

[62] D'UN COUP SANGLANT FRAPPA SA BOUCHE. J'aimerois mieux *frapper quelqu'un à la bouche*, que *frapper la bouche de quelqu'un.*

ET VOICI QU'UN AUTRE PERFIDE OU LA MEME AUDACE RESIDE. *Où* est mal employé en cet endroit, et il ne l'employe pas mieux ailleurs :

Mais etant fils d'un pere, ou tant de gloire abonde.

Il faut dire : *Et voici qu'un autre perfide* EN QUI OU DANS LEQUEL *reside la meme audace*, outre que *résider* n'est pas trop bon, au moins ici. *Etant fils d'un père* EN QUI *tant de gloire abonde*, quoi qu'ABONDE ne me plaise pas plus que RÉSIDE. Ou en cette[3]

NC. — 1. *Ms.* — Ici « *Et* » a été rayé.

2. *Ms.* — « *Ps* » le chiffre « *97* » et « *Flumina plaudent manu* » sont dans la marge.

3. *Ms.* — La dernière syllabe de « *cette* » est sur une tache et, plus loin, l' « *r* » de « *Relatif* » sur un grattage.

signification, est un adverbe de lieu, qui ne doit point etre mis pour le pronom relatif *qui*, *lequel* ou *laquelle*, quand il s'agit de personnes. Par cette regle, il est aisé de conclurre[1] que l'on ne dit point : *C'est une femme* D'OU *je tire de grands avantages. C'est un homme* OU *j'ay remarqué beaucoup de vertu* : mais *un homme en qui* ou *dans lequel j'ay remarqué beaucoup de vertu. C'est une femme de qui* ou *de laquelle je tire de grands avantages* : et, par consequent, *un homme en qui* ou *dans lequel la meme audace reside.* Mr de Racan n'a pas mieux ecrit dans un Sonnet *Sur la maladie de sa maitresse*,

Ces Roses et ces lis OU mes vœux font hommage.

Les Italiens employent leur *onde* plus hardiment que nous n'enployons nòtre adverbe *ou*, et je ne voudrois pas les imiter :

Poich' ascoltate in rime sparse'l suono[2],
Di quei sospiti OND' io nodriv' il core

S'el sasso OND' è più chiusa questa valle.

Empiendo d'un pensier alto e soave
Quel cor' OND' hanno, begli occhi la chiave.

Benedetto sia'l giorno, il mese et l'anno...
E l'arco et le Saette OND' io fui punto.

No si lasciam la spada OND' eran cinti.

Ils peuvent le faire, puis qu'ils se servent de cet ONDE, pour *avec lequel* et *avec laquelle, duquel, de laquelle, de qui, dont* et *d'où.* Ils ont imité les auteurs latins et, sur ces mots de Trebellius Pollion[a], dans la Vie de l'empereur Claude de Dalmatie : *Desine autem conqueri quod adhuc Clodius est tribunus nec exercitus ducem loco accipit,* UNDE *etiam senatum et populum conqueri jactabas*, Mr de Saumaise a dit : *Observabis hoc loco* UNDE *pro* DE QUO ; *unde conqueri jactabas pro de quo conqueri jactabas*

NC. — 1. *Ms.* — La première « *r* » de « *conclurre* » est à moitié disparue avec l' « *u* » qui la précède.

2. *Ms.* — « *se'l* » dans « *sparse'l* » est sur un grattage.

a. Trébellius Pollion, un des six écrivains de l'*Histoire Auguste*. Les vies qui nous restent de lui sont celles de Valérien, des deux Gallien, des trente tyrans et de Claude.

senatum et populum, etc. Jornandes[a], de Rebus Geticis. *In Scanzia vero insula* UNDE *nobis sermo est, licet variæ ac diversæ maneant nationes*[1] *pro* IN *insula* DE QUA *loquimur*. Idem paulo post : *Juxta Mœotidem paludem commanentes præfati* UNDE *loquimur, id est* DE QUIBUS *loquimur. Eodem libro quod næ idcirco huic opuscula de Symmachi historia mutuavimus, quatenus gentem* UNDE *agimus ad regni Romani fastigium usque venisse doceamus.* Item : *Sed nobis quid opus est* UNDE *res exigit dicere. Gallico diceremus :* Qu'avons-nous affaire de ce dont il n'est pas besoin. *Nam illud nostrum* DONT *ex latino* UNDE *factum est. Ille* UNDE *loquimur*, celui DONT nous parlons. *Ita etiam multis locis Servius loquitur et alii illorum temporum scriptores.* Mais, avant le temps de Servius, Plaute a dit, dans la premiere scene du troisieme acte de la *Mostellaria :*

Conveni illum UNDE hasce aedes emeram

pour *a quo* et, dans la scène 2 du premier acte du *Truculentus :*

Ubi non est scripturum UNDE dent, incusant publicanos.

pour *quam dent*. Gronovius[b], dans ses Observations sur les Ecrivains ecclésiastiques, allegue un passage de Saint Cyprien[c] : *Ecce ad ipsum quale est* UNDE *nobis cum maxime sermo est* et ces autres de Saint Augustin, *ludos* UNDE *multa jam dixi scenicos. Vera fortitudo* UNDE *modo non agitur*, etc. Dans son nouveau livre[1] des Observations, à la [62-63] page 174, il apporte encore d'autres exemples de Térence, de Caton, de Cicéron, d'Ovide, de

XC. — 1. *Ms.* — Il y a « *libre* » ; mais c'est une erreur que nous avons cru devoir corriger.

a. Jornandès ou Jordanès, écrivain latin du VI[e] s., goth de naissance, secrétaire du roi des Alains, moine, puis évêque de Ravenne : Son principal ouvrage est intitulé *De Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis.*

b. Jacques Gronovius (1645-1716), érudit néerlandais, n'est pas celui dont on parle ici. Il est question de son père Gronovius (Jean-Frédéric Gronoy, en latin) né à Hambourg en 1611, mort à Leyde en 1671, qui a laissé, entre autres œuvres, *Observationes in scriptores ecclesiasticos monobiblos* et de nombreuses annotations d'auteurs latins.

c. Saint Cyprien, évêque de Cartage à partir de 248 ou 249 de J.-C., martyr sous Valérien, a laissé des œuvres vigoureuses, mais où l'on sent la déclamation. Saint Augustin (354-430) le plus grand théologien de l'Eglise latine et le meilleur auteur chrétien. Ses deux principaux ouvrages sont ses *Confessions* et la *Cité de Dieu.*

Tacite et de Justin. Nous disons fort bien : *L'état où je me voy, le malheur où je suis réduit*, etc.

O Soleil ! o grand luminaire[a] ! Si jadis l'horreur d'un festin Fit que, de ta route ordinaire, Tu reculas vers le matin, etc.[1] Il y a dans le Thyeste de Sénèque[b] :

O Phœbe, patiens fugeris retro licet,
Medioque raptum merseris caelo diem,
Sero occidisti...
Cur Phœbe tuos rapis aspectus ?
Nondum seræ nuntius horæ
Nocturna vocat lumina Vesper...
Quis te aetherio pepulit cursu ?
Quæ causa tuos limite certo
Dejecit equos ?...
Stupet Eoos, assueta Deo
Tradere frenos genitrix primœ
Rocsida lucis perversa sui
Lumina regni. Nescit fessos
Tingere currus, nec fumantes
Sudore jubas mergere ponto.
Ipse insueto novus hospitio,
Sol Aurcram videt occiduus
Tenebrasque jubet surgere, nondum
Nocte parata.

Ce sont à peu pres les vers par lesquels Seneque a voulu montrer que le Soleil n'avoit pû souffrir qu'on luy reprochât d'avoir éclairé le festin d'Atrée : et ce sont les memes qu'avoit en veüe Mr de Malherbe. Mais quoi qu'il n'y ait presque point de vers dans ces deux stances, sur lequel on ne pût faire quelque remarque, je me contenteray de celles ci. *Emerveillable* n'est plus en

NC. — 1. *Ed.* — A la suite, trois autres vers de la même strophe, plus les six derniers de la strophe suivante.

a. Ménage (p. 321) se contente de citer cet exemple de Tristan dans ses *Stances :*

Le soleil, ce grand luminaire,
En son cours ordinaire, etc.

b. Les Remarques de Chevreau se retrouvent dans les *Œuvres mêlées* (p. 295 et suiv.) à peu près semblables, mais disposées autrement.

usage : *Et d'un émerveillable échange. Faute* dit trop peu pour un crime que le soleil ne peut éclairer. *Allure* pour *le cours du soleil*, ne dit pas assez *et* : *Ton allùre n'a ni affection, ni connaissance*, est ce que l'on nomme galimatias. *Ton allure est une action servile qui depend d'une autre puissance*, est une expression fort embarrassée et fort obscure. Mais voici une chose qui me semble plus considerable. Quand il a dit, *ô Soleil, ô grand Luminaire*, il n'a deu rien dire ensuitte, qui ne pût etre commun au *Soleil* et au luminaire. Cependant un *luminaire* n'a *point de sévérité ; ne se couche point ; n'a ni connoissance ni affection* : et il seroit fort à craindre que l'on ne reprochât à Malherbe qu'il a été veritable sans y penser, quand il ajoute dans la stance qui suit les deux dont je parle :

Mais, ô Planete belle et claire,
Je ne parle pas sagement ;
Le juste excez de la colère
Me fait perdre le jugement.

Pour faire voir que je n'ay pas été le premier à qui ces sortes de choses ont depleu, il ne faudra qu'appeller Mr de Balzac en tesmoignage. M. Mainard avoit mis, dans la derniere des stances d'Alcippe, en parlant du soleil,

Le grand flambeau qui l'embellit
Fera sa tombe de son lit.

Comme il eut appris de nòtre Orateur, qu'on ne disoit point *le lit d'un flambeau*, [63-64] quoi que nous disions *le lever et le coucher du soleil, des astres*, etc., il corrigea :

Le grand Astre qui l'embellit
Fera sa tombe de son lit.

et ce seroit alleguer en vain : *Le lit d'un ruisseau d'une rivière*, etc. Un autre Poëte n'a pas été plus exact, quand il a ecrit, parlant au Soleil :

Reviens, luisant flambeau, fais que ta tresse blonde
De mille feux nouveaux pare notre horizon [1].

NC. — 1. *Ms.* — Cette dernière phrase, avec les vers, est à la marge, dans un renvoi de 4 lignes disposées perpendiculairement à l'écriture du reste. Le mot « *blonde* » a été remis après avoir été rayé une première fois.

Mr de Malleville a fait, par malheur, la meme faute dans un beau sonnet :

Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux [1].

Il n'avoit qu'à mettre :

Sacré PERE du jour n'en soyez point jaloux [a]

Le meme malheur luy est arrivé en un autre endroit :

Mais quel excez d'orgeüil! quelle aveugle furie!
DE BLAMER LE FLAMBEAU qui me donne le jour
Certes tout ce discours n'est que la resverie
D'une fievre d'amour.

C'est en effet resver d'une etrange sorte, parce que les *flambeaux ne sont dignes ni de blame ni de loüange*, et que cette maniere de parler est, non seulement contre la raison, mais contre l'Usage, quoi qu'il approuve *condanner une porte* ou *une fenètre*. Dans les Peintures Morales du Père Le Moine [b], où il est parlé des Chrétiens, que la cruauté de Néron faisoit expirer en des tuniques enduittes de souffre et de bitume, pour eclairer les passants, la nuit, il dit :

Une torche qui crie, un flambeau qui se plaint.

Ces pensées plaisent fort aux Italiens qui ont nommé des navires :

Fugaci Olimpi e vagabondi Atlanti [2],
Alpi correnti e mobili Apennini;

un Coq, *Campana vivente ;* un Cyprez :

Gigante
E Tribuno del popol de le piante.

N. C. — 1. *Ed.* — On trouve en plus (p. 276) les deux vers suivants.

Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

2. *Ms.* — « *Atlanti* » sur un grattage.

a. La correction proposée par Chevreau serait bien lourde.

b. Ces *peintures morales* furent vivement attaquées lors de leur apparition.

et des arbres hauts, *Briarei Selvaggi.* Pour voir beaucoup d'exemples de cette nature, on n'a qu'à lire l'*Occhiale* du Stigliani. Dans l'*Othon* de M de Corneille [a], ce meme *Othon* a dit à Camille :

> Avant qu'en decider pensez-y bien, Madame,
> C'est votre intéret seul qui fait parler ma flamme [1].

AGIR ou quelque autre mot eût été plus propre, parce que la *flamme ne parle point*, quoiqu'ici flamme signifie amour. Je scay fort bien que, dans un oracle de Zoroastre qui est rapporté par Bellus [b], il y a *la voix du feu*, ἡνίκα βλέψῃς μορφῆς ἄτερ εὐ ἵερον πῦρ λαμπρόμενον σκιρτῆδον ὅλον βένθεα κόσμου, κλῦθι πυρὸς φωνὴν [2] ; *Quando videris absque forma sacrosanctum ignem lucentem exaltando per mundi profunda. Audi* IGNIS VOCEM. Il est vray encore que la Loy que reçut Moyse, au milieu des feux et des tonnerres, est nommée par les Peres du concile de Nycée, φλὸξ νομοθιτοῦσα [c], *flamma legifera.* On peut encore alleguer le passage de la Genese : *La voix du sang de ton frère crie contre toy*, la voix *des rivieres et des eaux* du pseaume 92. Mais tout cela ne peut rien conclurre contre ma derniere observation et Petrarque a été repris sur une autre figure, pour avoir écrit dans un sonnet *Al signor Stefano Colonna :*

> Gloriosa Colonna in cui s'appoggia
> Nostra speranza, e'l gran nome Latino
> Ch'ancor non torse dal vero camino
> L'ira di Giove per ventosa pioggia.

NC. — 1. *Ms.* — De là aux vers italiens qui suivent une large bande de papier a été collée entièrement sur la page 64, pour cacher une rédaction antérieure qu'on voulait modifier.

2. *Ms.* — Avant « σκιρτῆδον » on a rayé « σκιρ », sans doute mal écrit. De même « κόσμου », écrit une première fois un peu confusément, a été rayé, puis écrit de nouveau.

a. La tragédie d'*Othon* ayant été représentée en 1664, le manuscrit de Niort est postérieur à cette date, rien n'indiquant que la phrase ait été ajoutée après coup.

b. Zoroastre, législateur religieux des Perses, vivait vers 2000 av. J.-C. On lui attribue la rédaction du *Zend-Avesta*, livre sacré du mazdéisme ou magisme. Quant à Psellus Michel, c'est un savant grec qui vivait sous l'empereur Constantin Ducas (1020-1110 ap. J.-C.). On l'appelait « *le Prince des Philosophes* ».

c. Il faut νομοθετοῦσα.

« *L'essere appoggio e sostentamento* [1], dit Alessandro Tassoni à la page 33 et 34 de ses Observations sur les Rimes de Pétrarque, *è proprio della colonna et ad essa si conviene il motto* PONDERE FIRMIOR, etc. *Pare improprieta il dire che la pioggia ed il vento non torcano le colonne del vero cammino* [2], *poiche la colonne ne per vera, ne* [64-65] [3] *per falsa strada camminano ma sempre stanno ferme* [4], *e ferme di maniera che la pioggia* [5] *né l vento non sono atti à muoverle.* Muzio a fait une observation sur ces mots de la 15. chanson de la première partie des rimes de Petrarque :

In quante parti il fior de l'altre belle
Stando in se stessa ha la sua luce sparta,

et a dit : *De fiori è proprio spargere odore e non luce. Se avesse detto il Sol de l'altre belle, non* [6] *ci sarebbe che dire.* Mais je ne suis pas de l'opinion de Muzio, puisque les Orateurs et les Poëtes ont pris les Etoiles pour des Fleurs et les Fleurs pour des Etoiles. Quelqu'un du pays de Muzio a nommé la Rose *terrena Stella :* un autre de la meme nation, beaucoup plus hardi, l'appelle *de gli horti Alba ridente* et ont encheri sur Philostrate qui s'est contenté de la nommer l'*Eclair de la Terre.* Nous en parlerons ailleurs, sur ce vers de notre auteur :

Et couchés sur des fleurs come Etoiles semées [a],

NON, NON [b], TU LUIS SUR LE COUPABLE AUSSI BIEN QUE SUR L'INNOCENT [c]. « Il parle du soleil et Petrone a dit : Quid autem non commune est ; quod natura optimum serit ∵ Sol omnibus

NC. — 1. *Ed.* — « *sostamento* ».

2. *Ed.* — Dans les remarques extraites des *Œuvres mêlées* (p. 351) on lit « *camino* ».

3. *Ms.* — La page 65 est écrite en caractères plus gros que les autres.

4. *Ed.* — « *ferme* » n'est pas dans les remarques imprimées (p. 351).

5. *Ms.* — Une rature après *pioggia*.

6. *Ms.* — Ici un trait incliné en montant, de gauche à droite.

a. Cette remarque a été annulée par des ratures (p. 174).

b. A propos de « *Non, non* », Ménage (p. 321) remarque la prédilection de Malherbe pour ce redoublement de négative et en donne plusieurs exemples. Pour la suite il cite S. Mathieu, ch. V, verset 45 et Sénèque (des Bienfaits IV, 26 et 28).

c. « *Comme tu fais* sur l'Innocent » porte le texte de Malherbe.

lucet. Il y a dans Seneque, c'est dans le chapitre 28[a] du 4 livre des Bienfaits : *Si deos, inquis, imitaris, da et ingratis beneficia, nam et Sceleratis sol oritur et Piratis patent maria.* Dans le troisieme livre d'Arnobe : *Non fervorem genitalem Solis, Deus, noctis et tempora, ventos, pluvias, fruges cunctis subministrat, æqualiter bonis, malis, injustis, servis, pauperibus et divitibus* ; Prudence l'a rapporté trois ou quatre fois dans le 2. livre contre Symmaque :

> Non nego communem cunctis viventibus usum
> Aeris, astrorum, pelagi, telluris et imbris[1] [65]
> [66] Imo etiam injustus pariter justusque sub uno
> Axe habitant ; unas capit impius et pius auras
> Castus et incestus, meretrix et nupta[2].
> Sic piratis mare servit
> Ut mercatori.

Douze[3] vers plus bas :

> Sic probus atque reus capitalis criminis iisdem
> Sideribus, facilisque poli bonitate fruuntur.

Aratus l'a dit en quatre ou cinq mots :

> Πάντῃ δὲ διός[4] κεχρώμετα πάντες
> Fruimur Jove et utimur omnes

et l'on trouvera dans le 5. chap. de Saint Mathieu[b] : *Que Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les mechants et qu'il envoie sa pluye sur les justes et sur les injustes.*

NC. — 1. *Ed.* — Les deux premiers vers (p. 334) ; puis « *etc.* » et les deux fragments de vers suivants :

> Unas capit impius et pius auras, etc.
> Sic piratis mare servit
> Ut mercatori.

2. *Ms.* — « *a* » et « *us* » dans *castus*, sont sur un grattage, de même « *u* » dans *injustus* deux vers plus haut et « *u* » dans *ut* deux vers plus bas.

3. *Ed.* — (p. 335) « *treize* ».

4. *Ms.* — Il faudrait *Διὸς* ou *Διὶ* et *κεχρώμεθα*.

a. Les éditions portent chapitre 26 (p. 334). Ménage explique cette différence en disant que la citation est du chapitre 26, mais que Sénèque en donne la raison au chapitre 28.

b. Verset 45.

Au point qu'il ecuma sa rage. « Mainard a dit, dans une Ode au Roy :

Tel qu'en sa plus forte rage
Aquilon emeut les flots
Et d'un assuré naufrage
Menace les matelots ;
Ou tel que leve ses cornes
Le Pô, quand hors de ses bornes
Il ecume sa fureur...,

Mais il me semble qu'on ne dit point *ecumer sa rage, sa fureur*[a]. Ceci est bien mieux :

Ἀφλοισμός[1] δὲ περὶ στόμα γίνετο· τὼ δ' οἱ ὄσσε
λαμπέσθην βλοσυρῇσιν ὑπ' ὀφρύσι.

C'est de ces vers du 5. livre de l'Iliade[b] que Lucain a tiré ceux ci :

Spumea tunc primum rabies vesana per ora
Effluit.

La maniere de parler de nôtre Malherbe m'a fait souvenir de Pathelin :

Pâris fuma,
Puis s'alluma
D'amour soudaine,
Ses nerfs arma,
Tant ecuma,
Qu'il print Helene,
Dont l'amour vaine,
De douleur pleine,

NC. — 1. *Ms.* — Au-dessus de *Ἀφλοισμὸς* un mot grec a été rayé. *Λαμπέσθην* sans doute.

a. Ménage (p. 321-322) cite également la strophe de Maynard et la fait précéder des considérations suivantes : « J'ai quelque souvenir d'avoir lu dans quelque ancien le mot d'*écumer* en cette signification active. M. de Racan dans son *Ode* qui commence : *Il me faut désormais une juste contrainte*, l'a employé en cette même signification :

Celui qui sur les eaux va tenter la Fortune.
Le calme de Neptune
L'assure pour un temps des injures du sort :
Mais, à la fin, les flots, en *écumant leur rage*,
S'enflent d'un tel orage,
Qu'ils lui font regretter les délices du port.

b. Chevreau s'est trompé : c'est au xv[e] chant, vers 607 et 608 et non au chant V que se trouve ce passage.

La cité de Troye enflamma.
Mieux lui vaulsist en male etreine
Avoir tremblé fievre quartaine,
Que tant aimer ce qu'il aima.

Quand Malherbe a dit : *Au point qu'il ecuma sa rage*, il a entendu : *Au point qu'il etoit furieux*, parce que *ecumer* est le propre des furieux, comme Grotius l'a remarqué sur ces paroles du 39. verset du 9. chap. de Saint Luc : *L'esprit se saisit de lui et lui fit tout d'un coup jetter de grands cris. Il le renverse par terre et l'agite par de violentes convulsions qui le font ecumer*, etc. Il y a dans le premier livre d'Arnobe contre les Gentils : *Et quid ergo sequitur necessario, nisi ut ex eorum luminibus scintillæ emicent flammeæ; æstuet anhelum pectus; spuma jaciatur ex ore, et ex verbis ardentibus labrarum siccitas inalbescat.* Dans le dernier chap. du premier livre de Gellius : *Mihi quidem neque oculi, opinor, truces sunt, neque os turbidum* [66-67], *neque immaniter clamo, neque in spumam ruboremve effervesco ;* et, dans le 20 [a] de l'Iliade, περὶ τ' ἀφρὸς ὀδόντας γίγνεταί [b].

Le dieu de Seine était dehors. Il a dit ailleurs :

Et dans Seine et Marne luira
Même Sablon que dans Pactole;

Dans les Stances du cinquieme livre :

Ainsi le grand Alcandre aux campagnes de Seine ;

Dans le recit d'un Berger au Balet de Madame, Princesse d'Espagne :

Voici des bords de Loire et des bords de Garonne.

Il faut dire *le Dieu de la Seine ;* dans la Seine et dans la Marne aux campagnes *de la Seine* ; *des bords de la Loire* et *des bords de la Garonne.* Il a mieux ecrit : A la Reine Mere du Roy sur l'heureux succez de sa Regence :

Ceux de la Tamise et du Tage,

a. Pour « *le chant 20* » ; l'ellipse de *chant* et celle de *livre* sont fréquentes dans le manuscrit comme nous l'avons vu et le verrons encore.

b. Iliade XX, v. 168 et 169, γίγνεται commençaut le second vers.

parce que les noms des Rivieres veulent un article et je m'etonne que Mr de Balzac, qui avoit une si grande delicatesse, n'y ait pas pris garde : *Le Dieu de Seine d'ouir si bien chanter les Muses de la Dordonne.* Il a bien écrit *de la Dordonne ;* il devoit ecrire par la raison meme le *Dieu de la Seine* et il est souvant tombé dans la meme faute[1]. Avec tout cela, nous disons, selon l'usage : *Du vin de Rhin ; du vin de Moselle ; Chalons* sur Marne[2]. J'ay entendu dire à des personnes de qualité, *Nos carpes de Seine :* et, dans nos Relations ordinaires, on lit toujours *Entre Sambre et Meuse*[3]. Peut-être meme qu'il est plus Poëtique d'oublier l'article ; mais je n'ozerois prendre cette liberté à moins que l'Usage ne me le permette[4].

La terreur des choses passées a leurs yeux se ramentevant. Je souffrirois aussi peu se *ramentevant* que je le *ramentoy*, comme l'a écrit Marot, dans le Chant Nuptial, *au Roy d'Ecosse et de Madame Magdaleine, Premiere fille de France,*

Je t'avertis que te convient laisser
Freres et sœurs, pere et pays encores,
Pour suivre cil que celui Dieu qu'adores
Par sa parole a joint avecque toy,
Te commendant que l'aimes et l'honores ;
Tu le scais bien, mais je le ramentoy.

Nôtre auteur s'est servi de *ramentevoir* dans la 3. lettre du livre 2., dans la 21. du livre 3, et de *ramentevez* du livre 2. Mais *ramentevoir* n'est plus receu dans le bel usage.

Ce monstre vrayment deplorable. *Deplorable* dit le contraire de ce qu'il veut dire, car ce monstre ne meritoit pas d'etre pleuré, d'etre regretté, d'etre plaint, etc. Il falloit dire *Execrable*, et, pour le prouver, je me serviray d'une remarque de Mr Herauld[a]

NC. — 1. *Ed.* — La question y est traitée (p. 250-251), mais plus brièvement.

2. *Ms.* — « *Sur Marne* » est en marge, au lieu de *sur Seine*, effacé à la ligne suivante.

3. *Ms.* — Après « *Sambre et Meuse* » on a rayé la phrase suivante : « Pour moy, j'avoüe que je suis un peu plus scrupuleux. »

4. *Ms.* — « Peut-être... » a été ajouté après coup. La fin de la phrase, depuis « *je n'ozerois* » est dans la marge. « *Sans* » rayé avant « *à moins* ».

a. D'après Ménage, (p. 323), ce mot, employé aussi par Bertaut dans une de ses chansons, n'est plus reçu en vers et ne se trouve en prose que chez quelques « Antiquaires et dans le style épistolaire. »

sur ces mots : *Et exsecrabili haberentur in nomine*, qui sont du premier livre d'Arnobe. *Nonnulli legendum existimant* IN OMINE, *nempe quia infausti habiti Christiani. Sed hac ipsa de causa vulgata lectio retinenda erat, ut significetur scilicet ipsum nomen Christianum infaustum fuisse et* EXSECRABILE. Gloss *Execramur*, καταρώμεθα, ἀποτροπιαζόμεθα, βδελυττόμεθα. Item *Execrat*, ἀπαγορεύει, ἀφελπίζει, ἀπεύχεται, καταρᾶται. *Execrabiles erant quos arcebant sacris tanquam impios, pollutos et magno aliquo facinore impiatos : quos si restituebant*, Resecrare *eos dicebantur etc. Sane Christiani hostes publici*, κοινοὶ ἔχθροι καὶ πᾶσι δυσμενεῖς *habiti et idcirco exterminatione condigni existimati*. Par la remarque de M. Herauld les moins eclairés pourront juger de la mienne et j'ay deja dit, sur le mot *farouche*, que Mr Mainard avoit mieux ecrit, quand il avoit nommé : *Honte éternelle de la Nature, dont le nom donne de l'effroy : Horreur de nôtre age, de qui le cœur n'eut rien d'humain : Execrable auteur de nos larmes, mauditte peste de l'Enfer*, un parricide que Mr de Malherbe nomme *monstre deplorable*[1], qui etoit plus digne de haine et d'horreur, que de pitié. Les Latins ont employé *deploratus*[2] pour *desesperé*. Florus, dans le chapitre 15. du livre 2 : *Deploratis novissime rebus, quadraginta se millia virorum dediderunt* ; dans le 18. chap. du meme livre : *Itaque deplorato exitu in ultimam rabiem furoremque conversi*, etc., et c'est ce qui n'est point à nôtre usage.

QUI N'AVOIT JAMAIS EPROUVÉ QUE PEUT UN VISAGE D'ALCIDE. Dans le sonnet à Mr de Fleurance :

> J'ignorois que ce pourroit être
> Qui luy coloroit ce beau teint[3]

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui vient après, jusqu'à la remarque suivante, a été ajouté après coup dans l'interligne.

2. *Ms.* — « *Deploratus* » et ce qui suit sont à la marge jusqu'à « *usage* ». Après « *deploratis* » on a rayé un « *novissime* » mal écrit, et, après « *furoremque*, » le mot « *concessi* » également confus.

3. *Ed.* — On lit en outre (p. 241) les deux vers suivants :

> Où l'Aurore même n'atteint,
> Quand elle commence de naître

et ces mots : « M. de Vaugelas a remarqué qu'il fallait dire *Tachez de faire une chose, commencer à faire une chose* et j'ai toujours été pour cette remarque. »

Et dans l'ode pour la Reine Mere du Roy pendant sa Regence :

Le repos du siecle où nous sommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'est que le fer.

[67-68] J'ay deja dit sur ce dernier vers qu'il devoit ecrire *ce que c'est que le fer ;* et je dis encore qu'il faut ecrire *ce que peut un visage d'Alcide : ce que ce pouvoit etre qui luy coloroit ce beau teint,* quoi que cette derniere façon de parler soit basse. Il n'a pas eté plus superstitieux en prose quand il a ecrit dans une lettre : *Je* VOY BIEN QUE *c'est : une courtoisie qui eût eu quelque defaut, ne vous eût pas semblé digne de vous qui êtes la perfection même.* Mr de Balzac qui est nôtre Maitre, n'y a pas pris garde dans une lettre à Mr Chapelain : *Mais nous avons à faire à un homme pressant, et qui ne scait que c'est de donner.*

Leur presence n'est qu'une pompe. Cela ne signifie rien.

Et que son invincible épee. Nous avons veu une brave épée. En voici une qui est invincible.

L'appelle a débatre un cartel. *Débatre un Cartel* est vieux.

Soit qu'aux bois la chasse l'invite. Je ne diray jamais à qui [1] ce soit : *La chasse nous invite aux bois : les viandes nous invitent à la table : le repos nous invite au lit,* quoi que Severe Sulpice, ou Sulpice Severe ait ecrit dans le premier de ses Dialogues : *Post cenam autem, jam inclinante vespera, invitat nos ad arborem palmam, cujus interdum pomis uti solebat.*

Cette reine dont les bontez De notre foiblesse mortelle Tous les defauts ont surmontés. *Le Defaut d'une foiblesse* ne vaut pas mieux que la *foiblesse d'un defaut :* et l'on peut dire de cette foiblesse mortelle ce que le Tasson [a] a dit, *De gli huomini mortali* de Petrarque, sur une chanson : *La penuria delle rime suol cagionar abbondanza di cose non necessarie.* Le meme Petrarque a ete repris par Muzio de la meme chose sur ce vers du sonnet 116. de la premiere partie de ses Rimes :

Tana, Histro, Alfeo, Garona, e'l mar che frange

NC. — 1. *Ms.* — « *que* » a été oublié.

a. C'est Alessandro Tassoni (1565-1635), l'auteur du *Seau enlevé*, d'*études sur Pétrarque* et de *pensées*.

tolto a pigione per necessità di rima : et sur cet autre des sixains de la 2. partie, qui comence *Mia benigna fortuna:*

Com' Euridice Orpheo suo senza rime.

Ce que Muzio et le Tassone ont dit de *mortali*, de *frange*, de *senza rime*, le *Stigliani* l'a dit de *cribro* sur le vers de la 50. stance du chant X de l'Adone,

La Man sù per l'arena io frego e CRIBRO

Cribrar la mano, dit ce critique dans l'*Occhiale*; *Non so che cosa possa qui significare. So bene, che non sta in tutto in vano, perche almeno serve à far la rima.*

SUR L'ODE

Au Roy Henry le Grand sur la Prise de Marseille [a].

OU NOS MISERES BORNEES VONT AVOIR LEUR GUERISON. On ne dit point *guerir une misere*, quoi que la misere soit un mal et que l'on dise fort bien *guerir un mal ;* mais *soulager ou finir une misere : tirer quelqu'un de la misere*, etc. Quand on diroit meme *guerir la misere*, on ne diroit point : *Ma misere aura bientôt sa guerison ;* car on ne dit point *mon mal a* ou *aura sa guerison* [b].

A MIS LE PIÉ DANS LA FOSSE QUE LUY CAVOIENT LES DESTINS. *Caver une fosse* n'est pas assez noble.

QU'ELLE A VEU PARMI LA FANGE, FOULER CE QU'ELLE ADOROIT. et dans l'ode suivante, sur le meme sujet :

Casaux, ce grand Titan qui se mòquoit des cieux,
A veu par le trépas son audace arrêtée,
Et sa rage infidelle, aux étoiles montée,
Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux...
Ce dos chargé de pourpre et rayé de clinquants
A dépouillé sa gloire au milieu de la fange [68].

a. Ménage nous apprend (p. 325) que « Malherbe fit cette ode en Provence, ou plutôt ce fragment d'ode, car elle n'est pas achevée. »

b. Arrêt un peu sévère.

[69] J'aimerois mieux *dans la fange, au milieu de la fange* que parmi la fange, et l'épithète d'*Infidelle* ne dit pas assez pour *rage*. Seneque a dit dans le Thyeste :

> Quem dies vidit veniens superbum,
> Hunc dies vidit fugiens jacentem.
> Nemo confidat nimium secundis, etc.[1];

et ailleurs :

> Quos felices Cynthia vidit
> Vidit miseros abitura dies.

Claudien, dans le premier livre contre Rufin :

> jam non ad culmina rerum
> Injustos crevisse queror : tolluntur in altum,
> Ut lapsu graviore ruant.

et dans le livre 2 contre le meme :

> Desinat elatis quisquam confidere rebus
> Instabilesque deos ac lubrica numina discat,
> Illa manus, quœ sceptra sibi gestanda parabat,
> Cujus se toties submisit ad oscula supplex
> Nobilitas, inhumata diu, miseroque revulsa
> Corpore feralem quœstum, post fata poposcit.
> Adspiciat quisquis nimium sublata secundis
> Colla gerit : triviis calcandus spargitur ecce
> Qui sibi pyramidas...
> Et qui sidonio velari creditus ostro, etc.
> Exiguœ telluris inops.

Ce grand Titan. Quelques uns tirent le mot de *Titans* ἀπὸ τοῦ τιταίνειν, *a trahendo vel extendendo ;* les autres ἀπὸ τῆς τίσεως, *ab ultione*, quoi que Diodore veüille qu'ils ont été appellés *Titans* de leur mère *Titea*. Il y en a qui soutiennent qu'ils ont eu ce nom de leur regard qui etoit horrible, car le τιτανῶδες βλέπειν est justement ce qu'a dit Seneque dans le Thyeste :

> atque ultra Deos
> Terret minantes jamque demissa mora
> Assiluit aris, torvum et obliquum intuens.

NC. — 1. *Ms.* — La phrase suivante est en renvoi à la marge.

Ils ont eté appellés par les Hebreux הָאֵמִים par la raison même de la peur qu'ils faisoient par leur regard qui etoit horrible ou par leur taille qui etoit prodigieuse. Sebastien Munster a parlé des נְפִילִים sur le quatrieme verset du sixieme chap. de la Genese. Il y a une observation de Procope sur ces mots *dans la vallée des Titans* du chap. 5 du livre 2 des Rois, et dans cette observation, il dit *qu'il est probable que cette vallée fut ainsi nommée de quelque bataille qu'ils y donnerent*. Voyez les Dictionnaires sur רָפָה l'Onomasticum sacrum de Jean Lensden sur *Raphaim*, sur *Emin* et sur *Zonzommim* : la remarque d'Adam Scherzer [a] dans son *Trifolium orientale*, sur Salomon Isacides ou Iarki, sur la premiere section de la Genese et là vous verrez l'allélogorie [1] des Rabbins sur les sept noms qu'ils ont donnés aux Titans pour signifier les Arts Libéraux. J'ay appris memes d'un fameux rabbin que ce nom *Rephains* signifie *Dannés* [b] et qu'il pourroit bien etre celui d'une famille particuliere. Beeman, dans ses Origines, veut que le mot *Titanes* τιτᾶνες vienne de טִיט *terra, tutum*, etc., comme *Gigas* vient de γίνεσθαι et de γῆ, quasi γηγενής, *ex terra natus* [2]. Il rapporte ensuitte ce vers d'Homere :

Γηγενέων ἀνδρῶν μιμούμενοι ἔργα γιγάντων ;

ceux d'Ovide :

Terra feros partus immania monstra Gigantas
Edidit ausuros in Jovis ire domum,

NC. — 1. *Ms.* — Pour « *l'allégorie* ».

2. *Ed.* — (p. 435-437) : Une dissertation sur les *Titans* qui se trouve dans le Chevraeana (p. 160 et 163). Elle est précédée de considérations sur le verbe *Ruer*, que Chevreau développera plus loin dans le manuscrit (p. 78 et 79). » *Titanes* » ou « *Titans* » est écrit d'une façon confuse sur un grattage.

a. Jean-Adam Scherzer, théologien luthérien de Leipzig, mort en 1684, est l'auteur d'un *Collegium Antisocianum* contre les Sociniens et d'autres ouvrages.

b. Rephaïm signifie *guérisseur* d'après Ledrain (*Histoire d'Israël*, 1re partie, pages 113-114 et passim). Les Rephaïm étaient des *Dieux guérisseurs* (*Rapha*, guérir) à la taille colossale qui, frappés et détrônés, prirent le nom de Nephilim (tombés). Leurs descendants les Enaqvistes, établis près de l'*Iarden* ou *Jourdain* (il a descendu), inspiraient une grande terreur aux Israélites.

auxquels on peut ajouter ces deux d'Orphée :

> Οὓς καλέουσι γίγαντας ἐπώνυμον ἐν μακάρεσσιν
> Οὕνεκα γῆς ἐγένοντο καὶ αἵματος οὐρανίοιο.

[69-70] Monsr de Malherbe l'a dit dans l'Ode : *Pour le Roy allant chàtier la Rebellion des Rochelois*,

> Telle en ce grand assaut où des fils de la terre
> La rage ambitieuse à leur honte parut.

et Lutatius a leu *Terrea progenies* pour la *Ferrea progenies* du livre 2. des Georgiques. On peut voir encore le meme Becman dans ses Origines sur le mot *Theuth*[a].

SUR LE SONNET AU ROY HENRY LE GRAND.

Et qu'apres le trepas ce miracle de guerre Soit encore effroyable en sa posterité. *Effroyable* est toujours pris en mauvaise part, quand on le dit des personnes ; et celui la traduiroit fort mal, qui traduiroit ce vers du livre onzième de l'Enëide[b] :

> Turnus ad hœc, oculos horrenda in virgine fixus,
> O decus Italiœ...

A ces mots, Turnus, arrestant ses yeux[1] *sur cette fille* effroyable ;

Honneur de l'Italie, dit-il, etc. *Dixit horrendam*, remarque Donat, *quœ sine reverentia videri non possit* et Servius explique

NC. — 1. *Ms.* — « *yeux* » est mis au-dessus de la ligne : il avait été oublié.

a. A la suite de cette ode, s'en trouve une autre sur le même sujet. Chevreau n'en parle pas. Ménage (p. 326-327) formule quelques observations. En revanche il ne dit presque rien du *sonnet au roi Henri le Grand*, auquel Chevreau consacre cinq pages et qui fut composé en 1607. Il se contente de blâmer la rime de *hémisphère* avec *faire*.

b. Vers 707-708.

cet HORRENDA par *admirable* mais *terrible*, *admirabili atque hostibus horrenda*, *Redoutable aux ennemis*. C'est justement ce qu'etoit Marfiso :

> Ne piu soggiunse la Vergine horrenda
>
> Quella feroce donna e non men bella.
>
> Che non a cavalier tutto il Levante,
> Ch'a paragon stia seco in su la Sella
> Tanto è brava, gagliarda, e non men bella.

Les Grecs rendroient cet *horrenda virgine* par Ἀρηΐα κορῆ comme Corinthus, Cointus ou Quintus de Smyrne, que l'on nomme de Calabre[a], parce que son livre fut trouvé dans une bibliotheque de Calabre, selon Scaliger, l'a dit de Penthésilée, dans le vers 55. et 316 de son premier livre. Ils le rendroient encore par φοβερὰ καὶ χαροπή, ce que Lucien a dit de Pallas dans le 2. Dialogue de Venus et de Cupidon, φοβερὰ γάρ ἐστι καὶ χαροπή, καὶ δεινῶς ἀνδρική. Ce qu'il dit dans tout le reste du dialogue ne detruit point cette explication. Les Anciens memes avoient dedié un temple à Hercule surnommé χάροψ, comme la remarqué Pausanias à la page 594 de l'édition de Sylburgius, Ἀνωτέρω δέ ἐστιν Ἡρακλῆς χάροψ ἐπίκλησιν, non seulement pour ce[1] qu'ajoute l'interprete de Pausanias, *quasi pœtis vel cæsiis oculis dixeris*, mais par la raison qu'en donne Lilius Gregorius Gyraldus, dans son Traitté des dieux des Gentils : CHAROPS et CHAROPOS (*utrumque enim dicimus*) *Hercules cognominatus fuit*, *quod truci ac minaci horrendoque fuerit adspectu*, *quasi dicas iracunde intuens*. *Nam* χαρά *aliquando* IRAM *significat*, *unde et Leonem Aristoteles* CHAROPON *appellavit*.

Sandius dit dans sa Minerve, dans le livre 4 du traitté de l'Antiphrase, chap. Charon : Invenio et Χάρων pro Leone ἀπὸ τῆς χαροπότητος, i. e. a splendore oculorum. Huc videtur Virgil. respexisse.

NC. — 1. *Ms.* — « *ce* » est écrit au-dessus d'un autre « *ce* » rayé parce qu'il était mal écrit.

a. *De Calabre*, c'est-à-dire *Calaber*, surnom donné en effet à *Quintur de Smyrne*. C'est le cardinal Bessarion qui découvrit son manuscrit de la *Continuation d'Homère* (τὰ μεθ' Ὅμηρον ou Παραλειπόμενα Ὁμήρῳ) au XVI[e] siècle.

STANT LUMINA FLAMMA. Homere, avant Aristote, a donné l'epithete de *βλοσυρός* et de *χαροπός* au Lyon. Ce regard est un regard *fier, redoutable, menaçant, terrible*, et Malherbe l'a dit des yeux de Henry le Grand, comme je l'ay deja remarqué :

> Et les eclairs de ses yeux
> Etoient comme d'un tonnerre,

La Clorinde du Tasse etoit à peu pres comme Pallas, comme Penthesilée, comme Camille et Hercule [70-71].

> Lampeggiar gli occhi e folgorar gli Sguardi
> Dolci ne l'ira [1]

Ce que le Tasse a donné à sa Clorinde, Achille Tatius l'avoit deja donné à Leucippe dans le premier livre des Amours de Clitophon, ὄμμα γοργὸν ἐν ἡδονῇ, et c'est avec ce regard fier et adouci qu'Anacreon vouloit qu'on representât son cher Bathyllus, afin qu'en l'un il ressemblât au Dieu de la Guerre et en l'autre à la mère de l'Amour.

> Μέλαν ὄμμα γοργὸν ἐστι [2],
> Κεκερασμένον γαλήνῃ·
> Τὸ μὲν ἐξ Ἄρηος ὄλκον,
> Τὸ δὲ τῆς καλῆς Κυθήρης.

Henri Estienne a traduit ces vers :

> Oculus niger sit et trux,
> Mixtus tamen sereno :
> A Marte quod sit illud,
> At hoc quod a Cythere [3],

NC. — 1. *Ed.* — On y lit en outre (p. 234) : « et la belle Laponne de M. de Scudéry leur ressemblait :

> Mais entre ces guerriers il voit une guerrière,
> Qui paraît à ses yeux anssi belle que fière. »
> (*Alaric*, livre 2).

Le reste est à peu près comme dans le manuscrit.

2. *Ed.* — ἔστω (p. 234).

3. *Ed.* — *Gradivo* (p. 234). Vient ensuite (p. 234-236), à propos d'*horrible, effroyable, merveilleux*, un long développement avec citation de Chapelain, du Tasse, de Scudéry, d'Alain Chartier et d'Octavien de S. Gelais.

Le Tasse l'a dit de Renaud, dans le premier chant de sa *Jerusalem délivrée :*

Se'l miri fulminar ne l'arme auvolto,
Marte lo stimi. Amor si[1] scopre il volto,

Où Claudien a fait le portrait de Stilicon et d'Honorius, il a pris à tâche de les rendre fiers et de donner de l'agrement à cette fierté. On peut voir Stace en beaucoup d'endroits et l'on y verra la même chose. En effet, il n'appartient qu'aux brutaux, aux furieux, aux tyrans, etc., d'être *effroyables*, et c'est à quoi Le Tasse a pris garde, quand, apres avoir dit dans le chant dixieme de son poëme, en parlant de Soliman :

E dal volto e da l'anima feroce,

il ajoute, dans le même chant :

Riman ciascuno à quel parlare, a quella
Horribil faccia muto, e stupefatto.

Dans le meme sens Virgile a dit de Mezentius, qui méprisoit tous les dieux :

Contemptorque deum Mezentius...
Parte alia horrendus visu...

Et Le Tasse a dit la meme chose d'Argant, qui n'etoit pas plus religieux que Mezentius :

Dogni Dio Sprezzator[2], etc,

Parve ch'aprendo il seno, indi trahesse
Il Furor pazzo, et la Discordia fera ;
E che ne gli horribili gli ardesse
La gran face d'Aletto e di Megera.

Mais où Virgile a parlé de la plus grande colere d'Enée, il s'est servi de *Terribilis :*

Ille oculos postquam sœvi monumenta doloris
Exuviasque hausit, furiis accensus et ira
Terribilis,

NC.— 1. *Ms.* — Dans le texte que nous avons consulté, il y a « *se* » et non « *si* ».
2. *Ms.* — Les deux « *z* » sont sur un grattage.

et c'est ce que le poete Italien a pratiqué pour son Godefroy :

> Mà il pio Goffredo, la vittoria, e i vinti
> Haven seguiti, e libere vie, etc.,
> E con maggiore e piu terribil faccia
> Di guerra, i chiusi barbari minaccia.

[71-72] Dans les passages que j'ay allegués, quelqu'un feroit entrer le verset de Salomon [1] : *Pulchra es amica mea ut Thirsa, decora ut Jerusalem, terribilis ut castrorum acies*, ou bien *ut copiæ vexillatæ*, selon Rabbi Abraham Aben Ezra. Il ajouteroit que Rabbi Salomon Iarchi dit qu'on peut traduire *majestueuse comme les* Herauts qui vont declarer la guerre avec leurs caducées, quoy que cette derniere explication soit tirée de loin. Il semble au moins que les hérauts et leurs caducées n'ont rien de commun avec נדגלות parce que מחנות est sous entendu, selon Aben Ezra ou מערכות selon Cocceius : *Si nomen hic subintelligendum est*, dit ce dernier dans le commentaire qu'il a fait sur le Cantique des Cantiques : *Non cum Aben Ezra* supplerem מחנות, *quod Masculinum est, sed* מערכות *Alioqui fœminina singularia apud Hebræos multitudinem significare solent* ut, etc. Mais enfin אים et le féminin אימה signifient *terrible, formidable,* selon Junius et Mercerus, qui disent encore que ce *terrible* est fort et majestueux et qu'il convient admirablement à l'Eglise qui est traittée de *Belle* et de *Forte* dans ce cantique. Il n'y a rien de plus aisé que de reflechir sur ces trois mots *belle, agréable* et *terrible*, s'il etoit besoin de faire servir le tesmoignage de Salomon contre nôtre auteur et si les choses que je viens de dire n'etoient autorisées par le sens commun.

Mr de Vaugelas, à qui le public a beaucoup d'obligation pour ses Remarques, en a fait une sur *horrible* et *effroyable*, et il a ecrit [2] : *Ces épithetes s'appliquent souvant aux choses bonnes, quoi*

NC. — 1. *Ms.* — Les mots « *le verset de Salomon* » étaient écrit deux fois ; on les a rayés une.

2. *Ed.* — *Chevreau* reparle de cela dans ses *Œuvres mêlées* (pp. 468-472) à la suite de l'opinion de Vaugelas sur « *Horrible* » et « *Effroyable* » ; mais le développement n'est pas le même et les exemples sont tout différents. On les trouve un peu plus loin dans le manuscrit, entourés d'autres citations et de considérations nouvelles.

qu'elles ne semblent convenir qu'à celles qui sont mauvoises et tres pernicieuses. Il allegue ce passage de Ciceron : *Sed hoc τέρας* HORRIBILI VIGILANTIA, CELERITATE, DILIGENTIA EST, et Mr de Vaugelas ajoute : Il veut loüer Cesar et dit *que sa vigilance, sa vitesse ou sa pronptitude, sa diligence est* HORRIBLE. Quoi que ce τέρας *horribili vigilantia*, etc., ne soit autre chose pour le sens que le δαιμόνιον τέρας du vers 386 de l'Antigone de Sophocle ἐς δαιμόνιον τέρας ἀμφινοῶ, *magnum miraculum considero*, je ne veux pourtant point condamner HORRIBLE en cet endroit, parce que la diligence, la vîtesse, etc., de Cesar, pouvoit être considerée comme une chose tres pernicieuse à l'egard de ses ennemis qu'elle surprenoit et qu'elle mettoit au desespoir ; que cette vîtesse augmentoit en eux l'horreur qu'ils avoient conceüe de l'ambition de Cesar. Mais, comme Ciceron loüe Cesar et que ce τέρας *horribili vigilantia* est à peu pres le *monstrum horribile* du troisieme livre de l'Eneide [a] :

> Horrendum et dictu video MIRABILE monstrum.
> Nam quæ prima solo ruptis radicibus arbos
> Vellitur, huic atro liquuntur sanguine guttæ,
> Et terram tabo maculant

J'aimerois mieux sa *diligence surprenante, extraordinaire, prodigieuse, terrible, merveilleuse, inouye, incroiable*, etc. Le Tasse l'a creu comme je le dis et, pour le prouver, je n'ai qu'à faire voir sa traduction, dans les vers suivants, qui sont dans la stance 41. du chant 13. de la Jerusalem Delivrée,

> Pur tragge al fin la spada, e con gran forza
> Percote l'altra pianta. O MERAVIGLIA.
> Manda fuor sangue la recisa scorza,
> E fà la terra intorno à se vermiglia,

Donat même a remarqué sur cet autre vers du 2. livre de l'Eneide [b] :

> Quum subitum dictuque oritur MIRABILE MONSTRUM.

a. Vers 26-29.

b. Vers 680.

Ce Donat déjà rencontré est probablement Tib. Claud. Donat, qui vivait à une époque inconnue et non Ælius Donat, grammairien du IVe siècle, auquel on attribue généralement un *Commentaire sur l'Enéide.*

MIRABILE, *nam multa fiebant contra naturam, ut flamma quæ tangeret et non ureret.* Ce que les Anciens appelloient *monstre* en cette rencontre, nous l'appellons *prodige, merveille, miracle*, et c'est ainsi que l'on peut nommer la diligence de Cesar, qui sembloit *voler* plutôt que *courir*, comme l'a fort bien tesmoigné Lucain dans le livre 3. de sa Pharsale :

Agmine nubiferam rapto superevolat Alpem.

Quoi qu'il en soit, je m'en tiens toujours à ma remarque, qu'il ne faut dire ni *horrible* ni *effroyable* [1], quand il s'agit des personnes, dans le sens que l'a dit Mr [72-73] de Malherbe, et je voudrois mesme que l'on usât de la remarque de Mr de Vaugelas avec beaucoup de precaution. La raison est que, comme on ne doit point se servir de *merveilleux* dans les choses qui sont mauvaises et pernicieuses, on ne doit point se servir d'*horrible* ni d'*effroyable* dans les choses qui sont *loüables* et *bonnes*, et c'est ce qu'il est aisé de voir dans les vers suivants, car je ne parle plus du passage de Ciceron. Alain Chartier a dit dans le Regret d'un amoureux :

O Dieu je te prie humblement,
Puis qu'avoir ne puis allegeance
De MON TRÈS MERVEILLEUX tourment.

Un autre auteur, c'est *Octavien de St Gelais*, a dit dans son Sejour d'Honneur :

En la dance vit Tarquin l'orgueilleux
Et avec luy des Romains moult grand presse,
Lequel commit un CRIME MERVEILLEUX
Qui fut à luy et aux siens perilleux,
Quand par ardeur il viola LUCRESSE [2]

Notre Philippe de Commines ne parle jamais autrement : *Ils etoient bien*, dit-il, dans le chapitre 16, *six mille hommes qui faisoient merveilleusement des maux*. Dans le chapitre 47 : Apres

XC. — 1. *Ed.* — Il reviendra sur cette remarque dans les *Œuvres mêlées* (pp. 468 et suiv.), pour ajouter, comme nous l'avons dit des développements différents, des exemples nouveaux ou plutôt disposer autrement ses citations.

2. *Ms.* — Ici un renvoi à la marge jusqu'à « *Il n'y a personne* ».

que le duc de Bourgogne eut ouï la réponse du connétable il connut bien *qu'il etoit principal conducteur de cette guerre et conceust une tres merveilleuse haine contre luy qui jamais depuis ne lui partit du cœur.* Dans le chap. 68 : *Et fit ceci par trois fois, tant desiroit demeurer en cet estat nageant entre les deux, car tous le craignoient merveilleusement.* Dans le chap. 80 : *L'Anglois n'en demeura point content et dit un mot au Roy qui s'en courrouça merveilleusement.* Il n'y a personne qui ne sache que *merveilleux* et *admirable* signifient une même chose ; que le propre du crime et de la douleur n'est pas de porter les hommes à l'admiration, mais à l'horreur ou à la pitié. J'avoüe que les Anciens n'en ont pas toujours usé de la maniere que nous en usons et Festus a dit : *Miracula quæ nunc digna admiratione dicimus, antiqui in rebus turpibus utebantur.* La remarque de Festus a servi à l'intelligence de ce passage du cinquième livre d'Arnobe : *Vertit Baubo artes, et quam serio non quibat allicere, ludibriorum statuit exhilarare miraculis, partem illam corporis per quam secus femineum et subdolem prodere, et nomen solet acquirere generi, tum longiore ab incuria liberat*, etc., et d'autres que moy ont allegué les mots de Festus sur ceux d'Arnobe. Avec tout cela Festus confesse fort ingenuement que les *miracles* avoient de son tems une autre signification que celle que les Anciens lui avoient donnée et nous sommes encore du tems de Festus de ce côté la.

On trouve souvant dans les Anciens : *mira credulitas*, que je ne m'aviserois jamais de traduire par une *cruauté merveilleuse*, ou *admirable :* mais par une cruauté inouïe, étrange, effroiable, etc. Ciceron a ecrit à Quintus son frère : *Tuas mirifice literas expecto* et ceux qui savent du Français et du Latin verront bien[1] s'il faut traduire : *J'attends merveilleusement* pour *impatiemment* ou *avec une impatience incroiable* vos lettres. Les Hebreux ont dit *haïr d'une parfaitte haine*, comme on le peut voir dans le 21. verset du pseaume 138. et nous ne disons point, apres David, *haïr parfaittement ses ennemis*[2]. Les Latins ont appellé des supplices effroyables, nouveaux, recherchés, *exquisita supplicia*, et nous ne disons point

NC. — 1. *Ms.* — « *Bien* » au dessus de la ligne.

2. *Ms.* — Une rature couvre la phrase suivante.

apres eux *des douleurs exquises.* Quand les Latins[1] auroient dit *effroyable* pour *terrible, redoutable,* etc., il n'y a ni femme ni conquerant qui ne reçût le nom d'*effroyable,* comme un reproche et comme une injure. Je ne doute point que l'on ne s'ecrie souvent dans la conversation : *C'est un homme qui a la memoire horrible, furieuse, effroyable,* pour dire *etonnante, prodigieuse, merveilleuse, incroiable ;* mais ces mots ne sont point en leur place naturelle. On les fait entrer avec violence où on les met et il y a une différence fort considerable entre le mauvais usage et le bon, qui condamne egalement : *C'est une personne merveilleusement laide* et *c'est une personne effroyablement belle.* Quand l'Usage en aura ordonné d'une autre maniere, nous dirons *terrible, furieuse, horrible, effroyable,* etc., pour *grande,* comme les Latins ont dit *insane, misere, mire, indigne, perdite, improbe, male,* etc., pour *grandement,* et nous ecrirons apres Pathelin : [73-74]

Plus repondoit,
Plus habondoit,
Son parlement,
Dont ME PLAISOIT
Ce qu'il disoit
TERRIBLEMENT.

Mr Coeffeteau[a] s'est servi de l'adverbe *desesperêment* dans la meme signification et j'en rapporteray ici deux exemples. Le premier est de la version de Florus, à la fin du chap. 18 du livre 2 : *Finalement, cette pauvre ville ayant été forcée par un souverain capitaine, ne laissa à son ennemi aucun sujet de vanité, veu qu'il ne resta pas un seul citoien de Numance qu'on pût emmeiner enchaîné à Rome. De butin, il n'y en eut point, parce qu'ils etoient* DESESPERÊMENT *pauvres.* L'autre passage est dans le vingtiême livre de son Histoire romaine : *Numerianus etoit un*

NC. — 1. *Ms.* — « *Les Latins* » écrit au dessus d'un trait et de la ligne ; « *etc.* », un peu plus loin, est à la marge.

a. Nicolas Coëffeteau (1574-1623), célèbre prédicateur dominicain, nommé en 1621, évêque de Marseille, a laissé des œuvres théologiques et une traduction de Florus longtemps regardée comme un chef-d'œuvre. Son frère Guillaume (1589-1660) est bien moins connu. Il fut évêque de Bagnolet, puis attaché au siège épiscopal de Marseille.

prince doué de belles et excellentes qualités, mais Carinus etoit DESESPEREMENT VICIEUX.

Mais si l'usage doit servir de regle pour bien parler et pour bien ecrire, comme le dit Quintilien, dans le sixieme chapitre de son premier livre : *Consuetudo certissima loquendi magistra, utendumque plane sermone ut numo cui publica forma est,* que l'on se souvienne en même tems de la conclusion du meme chapitre : *Consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum, sicut vivendi consensum bonorum.* Avant cela, je ne seray point pour la *merveille effroiable* de notre auteur, ni pour ce qu'il a ecrit dans la 15. de ses lettres à Mr de Racan : *Je me rejouis* FURIEUSEMENT d'avoir affaire avec Mr de Fiat, ni pour les autres expressions de meme nature.

TOUS LES FORTS ORGUEILLEUX BRISERA COMME VERRE. Mr Coeffeteau a dit : *Briser des courages* dans le 5. chap. du 3. livre de sa Version de Florus. *Ces exploits ne briserent donc pas tant le courage de ceux du Pont, qu'ils l'enflamerent*, et, s'il eût traduit le *frangere consilia*, qui est si ordinaire à Ciceron, il eût traduit vrai-semblablement, *briser les conseils,* pour *rompre les mesures de quelqu'un.* Je ne voudrois pas encore ecrire, apres quelques uns : *Réduire en poudre un orgeüil, ou un bon-heur :*

Le plus juste des Rois, par un seul coup de foudre,
Va reduire leurs murs et leur orgeüil en poudre,

parce que nous disons avec tout le monde : *Mettre* ou *réduire des murailles en poussiere, mais non pas l'orgeüil.* Il ne sert de rien de rapporter le sixieme verset du pseaume septieme : *Et gloriam meam in pulverem reducat* ou *collocet ;* les vers de la sixieme scene du quatrieme acte de Polyeucte :

Qu'est-ceci Fabian ~ Quel nouveau coup de foudre
Tombe sur mon bonheur et le reduit en poudre ~

ni de ceux de Mainard, de l'ode Au Roy Henry le Grand :

Sçait-il pas que le tonnerre
De ton pouvoir irrité
A brizé comme du verre
Sa folle témérité ~

Ces expressions ne sont ni plus justes, ni plus nobles[1] que celles du Bernia dans le Roland amoureux :

> Certo, che nelle cose della guerra,
> Quivi perdon la scrima le ragioni,
> Et questo, perche Dio GETTA PER TERRA
> I discorsi et l'humane opinioni [74]

---

[75] *SUR LES STANCES*

Sur le mariage du Roi et de la Reine[a].

CETTE PREDICTION SEMBLOIT UNE AVANTURE CONTRE LE SENS ET LE DISCOURS. Il est impossible d'ecrire plus mal, parce que l'on ecrit pour se faire entendre, et que ceci ne peut pas etre entendu : *C'est un accident contre le sens ;* c'est *un accident contre le discours.*

N'ETANT PAS CONVENABLE AUX REGLES DE NATURE. *Convenable* n'est pas trop de la belle Poësie[b].

AU SEIN DE NÔTRE MARS SATISFAIT A L'ORACLE. *La Reine satisfait à l'Oracle au Sein du Roy*, n'est ni pur, ni net, ni intelligible.

C'EST A VOUS A GOUTER LES DELICES DU PORT. Les Hebreux et les Latins ont employé le verbe goûter pour *sentir*, *éprouver*, etc., jusques la meme que les uns ont dit [illegible] *goûter la mort*. Cette maniere de s'exprimer est dans Saint Mathieu, dans Saint Marc, dans Saint Luc et dans Saint Paul, θανάτου γεύεσθαι, comme Euripide, Sophocle et Maschus ont dit γεύεσθαι πικροῦ· γεύεσθαι κακῶν, χηδέων, *gustare luctum, mala, curas*. On peut voir Jean Worstius

NC. — 1. *Ms.* — Le premier « *ni* » est sur le mot « *pas* » rayé ; « *ni plus nobles* » est écrit au dessus de la ligne.

a. Avant ces Stances est un sonnet *à Mgr le Dauphin*, qu'étudie Ménage (p. 328), mais dont ne s'occupe pas Chevreau.

b. Après avoir, dans une première observation (p. 329), protesté contre le cavalier Marin, qui traitait Malherbe d'homme fort humide (il crachait sans cesse) et de poëte fort sec, Ménage dit que *Nature*, étant ici personnifiée, n'a pas besoin d'article (p. 330).

à la page 276 et suiv. de sa Philologie Sainte sur les Hebraïsmes du Nouveau Testament[a]; et le Père Amelotte, dans ses observations sur la version qu'il a faitte du Nouveau Testament, sur le 29. verset du 16. chapitre de Saint Mathieu[b].

QU'A DES CŒURS BIEN TOUCHÉS TARDER LA JOUISSANCE, C'EST INFAILLIBLEMENT LEUR CROITRE LE DESIR. Mainard a ecrit apres Malherbe :

C'est dans peu de matins que je CROITRAY le nombre
De ceux à qui la Parque a ravi la clarté.

Malherbe a mieux ecrit ailleurs :

Je scay bien que par la justice,
Dont la paix ACCROIST le pouvoir,

Je m'impose silence
En la violence
Que me fait le mal-heur :
Mais J'ACCROIS mon martire.

Le malheur me fait violence est mal ; et ce n'est pas à quoy j'ay dessein de m'arrester. TARDER et CROITRE sont des verbes neutres[c]. Il falloit dire RETARDER LA JOUISSANCE ; ACCROITRE LE DESIR ; ACCROITRE LE NOMBRE ; et Mr de Vaugelas en a parlé avant moy, dans ses Remarques. Mr de Voiture a fait une meme faute sur un autre verbe :

Tandis qu'ils vont DOUBLANT mes peines amoureuses,

pour *redoublant*[1]. Mr des Marèts n'a pas mieux écrit dans ses *Amours de la Regle et du Compas* :

Il double en son ardeur ses efforts vainement :
Tous les corps s'opposoient à son contentement.

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit jusqu'à « *On dit bien* » est à la marge en renvoi au bas de la page. A signaler que ce bas de page est déchiré.

a. Jean Worstius, théologien allemand, mort en 1676, a laissé des *Adages du Nouveau Testament*, des *Dissertations latines sur l'Ancien Testament, une Philologie sacrée*, etc.

b. Denis Amelotte ou Amelote de Saintes (1606-1678) a laissé une *traduction du Nouveau Testament*, revue pour le style par Conrart.

c. Ménage (p. 330) n'émet pas d'opinion personnelle. Il fait seulement remarquer *tarder* en la signification active pour *retarder*, et ajoute que Motin a dit *croître* pour *accroître* ; que les Italiens se servent de *crescere* en la même signification, comme il l'a signalé dans ses *Observations sur les poésies de Monseigneur de la Case.*

On dit bien doubler les rangs, doubler un cap, doubler un habit, doubler le nombre : et il n'y a[1] pas encore longtemps qu'on disoit *doubler le pas*[a]. Mais on ne dit point *doubler le mal de quelqu'un* pour *redoubler son mal :* et l'on ne sçauroit plus mal ecrire qu'en ecrivant : *Le vin qu'il a beu* ou *le fruit qu'il a mangé lui a doublé la fievre*, pour *redoublé la fievre*. Aussi Voiture a-t-il mieux ecrit ailleurs :

> Le feu par l'eau foiblement combatu,
> CROISSANT SA FORCE au lieu d'etre abatu,
> Va REDOUBLANT LA CHALEUR ORDINAIRE
> D'un beuveur d'eau.

Mais, en ecrivant *redoublant la chaleur*, ce qui est bien, il a dit : *croître la force*, apres Malherbe, ce qui est mal. [75]

---

[76] *SUR*

LE SONNET AU ROY[2].

Il dit au Roy[b] : *Vous avez étouffé la Rebellion : vous avez été heureux sur mer et sur terre et nôtre fortune et nôtre cœur nous ont fait esperer que tous les peuples nous seroient soumis. C'est un grand bonheur : mais le plus grand, afin que vous le sachiez est que je sois le tesmoin de vos belles actions et le trompette de vôtre gloire. Tous les Ecrivains vous peuvent loüer : mais comme les ouvrages communs durent fort peu, c'est de Malherbe que*

NC. — 1. *Ms.* — « *Doubler le nombre et il n'y a* » est écrit, en partie, au dessus de « *et il n'y a* » (les 3 derniers mots rayés) en partie, dans la marge.

2. *Ms.* — Tout ce passage a été rayé de cinq longs traits. Nous le citerons pourtant comme les autres rayés aussi. Cela permettra au lecteur de décider si l'on a bien ou mal fait de les rayer.

a. On dit encore « *doubler le pas*. »

b. Ménage se contente de déclarer que le sonnet fut fait en 1624, comme il l'a appris de M. de Racan (p. 331) ; puis, à propos des éloges que s'y décerne Malherbe, montre, par des exemples empruntés à Malherbe lui-même, et à plusieurs autres auteurs, dont Ménage, que c'est l'usage parmi les poètes, non par vanité, mais par enthousiasme (pp. 331-338).

vous devez attendre l'Immortalité. Il en dit beaucoup et il avoit raison de le dire. Mais j'aurois voulu qu'il n'eût pas dit sechement au Roy : *Vous etes heureux en toutes choses : mais de m'avoir pour le tesmoin de vos actions, sachez que c'est le plus grand bon-heur qui vous pouvoit jamais arriver.* A cela pres, tout le reste est bien et, quand il s'est mis au-dessus des autres, il s'est fait justice. Le Tasse a creu de ses poësies ce que nôtre auteur a creu des siennes et, quand Paul troisieme lui demanda qui étoit le plus grand Poëte d'Italie, il regarda fixement le pape, et, mettant le doigt sur l'estomach, repondit sans balancer : *io*, c'est à dire *moy*. Il est presque naturel à tous les grands hommes de parler d'eux assez librement et, quand le comte Maurice de Nassau, prince d'Orange, repondit à quelqu'un qui lui demandoit qui etoit le plus grand Capitaine de l'Europe : *que le Marquis de Spinola étoit le Second*, quelque modeste que fut la reponse, le Comte fit voir que le Marquis etoit au-dessous de lui. Comme le Correge avoit une passion extraordinaire de voir un tableau de Raphael, dont tout le monde vantoit les ouvrages[1], il eut enfin le plaisir qu'il souhaittoit. Mais, parce qu'il s'attendoit vrai-semblablement à quelque chose de plus grand que ce qu'il vit, il dit, apres l'avoir bien consideré : *Questo è bene : Questo è bene*, et ajouta, en se tournant du côté de la compagnie : *mà son pittor anche mi*. Le Titien, pressé d'un peintre de voir une piece qu'il avoit faitte et de luy en dire son sentiment avec franchise : *Solo disse*, remarque l'Historien, *essendogli piacciuta, che pareva di sua mano.*

Et qui seule est fatale a notre guerison[2]. Il donne à *fatal* une etrange signification en beaucoup d'endroits. Mais, comme je croirois fort bien parler, si je disois : *Vôtre epée est fatale à vos ennemis*, je croirois aussi parler fort mal, si je disois : *Vôtre epée est fatale à nôtre guerison*, ou *à nôtre gloire*, pour : *Nous devons*[3] *nôtre gloire, nôtre salut*, etc., *à vôtre vaillance* ou *à vôtre épée.*

XC. — 1. *Ms.* — « *Ouvrage* » semble, par distraction, écrit en deux mots « *ouv rage* ».

2. *Ms.* — Cette remarque n'est pas rayée.

3. *Ms.* — Par mégarde, Chevreau avait mis après « *devons* » le mot « *nous* » qui a été rayé.

SUR LE SONNET

Muses je suis confus[a].

Quand sa juste colere assaillant nos titans. *Assaillant nos Titans* est rude[1] à l'oreille, et ces sortes de consonances, quand elles sont proches l'une de l'autre, doivent etre toujours evitées.

Ou mars s'est mis luy meme au throne de la france. Ou s'est fait notre roy sous le nom de louis[2], *Il s'est mis au throne* pour *dans le throne* est mal et il a peché souvent contre cette regle. J'ai leu dans le 50. chap. de l'Histoire du Chevalier Bayard : *Apres la belle et glorieuse prise de la ville de Bresse par les François et que la fureur feut passée, se logea le victorieux Duc de Nemours qui* n'étoit pas l'effigie du dieu mars, *mais luy-meme.* Mr de Gomberville l'a dit dans le 3. livre de la premiere partie de sa Cytherée, à la page 341 : *Car presupposant de la comunication qu'ils eurent autrefois avec Venus Uranie, que la beauté qui leur est presente, et qui leur parle maintenant est ou la meme Deesse, ou une autre qui lui ressemble, ils demeurerent d'accord*, etc. Sannazare a donné lieu, si je ne me trompe, à ces[3] pensées :

> Hic Amarantha jacet, quœ si fas vera fateri,
> Aut Veneri similis, vel Venus ipsa fuit. [76]

NC. — 1. *Ms.* — Le reste de la remarque a été mis dans l'interligne, après « *oreille* ».

2. *Ms.* — Tout ce passage a été rayé de deux longs traits transversaux et parallèles de gauche à droite en descendant.

3. *Ms.* — « *Ces* » est sur un grattage et suivi d'un grattage qui a fait un trou.

a. Ce sonnet n'est pas étudié par Ménage qui ne le mentionne même pas. Il est vrai que Chevreau, s'il en a dit davantage, n'en a pas conservé long.

SUR L'ODE [77]

Pour le Roy allant chatier la Rebellion des Rochelois[a].

Fais choir en sacrifice au demon de la france, Les fronts trop elevés de ces ames d'enfer. Nous ne disons point *faire choir un front* : *faire choir le front d'une ame*, ni *punir un front* pour punir une insolence[b]. Les Hebreux se servent d'*ame* pour personne : aussi bien que les Grecs et les Latins, nous disons, dans le style familier, *il n'y a pas une ame*, pour il n'y a pas une personne. Au reste, ces mots *choir*, *tomber*, *front*, etoient les mots dont on se servoit dans les sacrifices. Il y a, dans le troisieme livre des Georgiques de Virgile :

Multa tibi ante aras nostra cadit hostia dextra[c] ;

dans la premiere elegie du livre 4 de Tibulle :

Semper inaurato taurus cadit hostia cornu ;

dans la douzieme satire de Juvénal :

Et cadat ante lares Gallitae victima sacra ;

a. « Cette ode, dit Ménage (p. 339), est la dernière que Malherbe a faite et c'est pourquoi il y a moins d'archaïsme que dans les autres ». Malherbe a composé encore trois poésies : Un *Fragment sur la prise de La Rochelle* (6 vers), un *Sonnet sur la mort de son fils*, et une *Ode à Mr de la Garde* (21 strophes de 6 octosyllabes), en 1628, époque de sa mort.

b. Ménage (II, p. 340) fait la déclaration suivante : « M. de Segrais n'approuve *choir* que dans le figuré, comme en cet endroit : *Fais* choir *en sacrifice au démon de la France*. Pour moi, je ne ferais pas de difficulté de l'employer dans le propre à l'infinitif, comme a fait notre poète en cet autre endroit :

Et le Pô, tombe certaine, etc.,
S'apprête à voir dans son onde
Choir un autre Phaëton.

Dans les autres mœufs ou modes, il me paraît désagréable, comme en ce vers de Desportes qui est de la traduction qu'il a faite de ce beau sonnet du *Sannazare* Icaro cade quà, etc.

Icare est *cheut* ici, le jeune audacieux ;

et en cet autre de Gombaud, qui est d'un de ses sonnets :

Et la rosée est *cheute* et la moisson est grande.

Il est encore plus désagréable ou plutôt il n'est pas tolérable dans l'imparfait et dans le futur. *Cheut* peut trouver sa place. » On disait pourtant : *Il cherra*.

c. Chevreau a voulu sans doute ici donner le vers 334 du livre I de l'Enéide :

Multa tibi ante aras nostra cadet hostia dextra.

Pour le vers de Juvénal, on lit *sola* au lieu de *sacra* dans certaines éditions (v. 112). Quant au vers de Tibulle, c'est le quinzième de la première élégie, livre IV.

et dans le premier livre des Fastes d'Ovide :

Albaque perfusa victima FRONTE CADAT

Paul Manuce [a], sur le Proverbe : *mactata hostia lenior* a dit : *Explorabatur hostia, ducto* PER FRONTEM *cultro, idque* MACTARE, *vocabant* ; car il y a de la difference entre MACTARE et *immolare*, parce qu'IMMOLARE n'est autre chose que *mola salsa* FRONTEM *tergusque victimæ conspergere*, comme Jean Saubert l'a remarqué contre Isidore, qui veut qu'on ait dit : *Immolare, quod in mole altaris posita victima cæderetur*. Les victimes qui etoient *immolées* furent nommées AUCTŒ et, depuis, MACTŒ, c'est à dire *magis auctæ*. C'est ainsi que Plaute a dit dans la scene 5 de l'acte 3 de l'Asinaria :

Dotatœ mactant et malo et damno viros.

et ce que Plaute a dit par *mactare*, Térence l'a dit par *augere : Herus damno actus est*. Servius, sur ce mot, *macte nova virtute puer* qui est du 9 [1] de l'Enéide, s'en est expliqué de cette manière : MACTE, *id est*, MAGIS AUCTE, *adfectatæ gloriæ et est sermo tractus a sacris ; quoties enim aut thus aut vinum super victimam fundebatur, dicebant* MACTUS EST TAURUS VINO *vel thure, hoc est cumulata hostia et* MAGIS AUCTA. Lactance, dans le chap. 9 du livre 5 : *si quis doloris vel mortis metu vel suapte perfidia celeste sacramentum deseruerint et ad funesta sacrificia consenserint, eos laudant et* HONORIBUS MACTANT etc. Arnobe, dans le 6. livre contre les Gentils, *etiamsi multo fuerint honore mactati*.

ET DE TANT DE CHARDONS LA CAMPAGNE COUVERTE [b]. Ces Chardons ne sont nullement de mon goût, et je les laisse à ceux qui les aiment. Cette expression est basse.

NC. — 1. *Ms.* — « *Livre* » a été oublié. L'omission de ce mot comme celle de « *chant* » est fréquente dans le manuscrit. Nous en avons déjà signalé quelques-unes : nous en trouverons d'autres.

a. Paul Manuce (1512-1574) fils du célèbre imprimeur, grammairien et helléniste italien (1449-1515) s'occupa, non des auteurs grecs comme son père, mais des auteurs latins, surtout de Cicéron et, sous Pie IV, dirigea à Rome l'impression des Pères de l'Eglise.

b. Il faut et il y a dans le texte de Malherbe : « *Les campagnes couvertes* » rimant avec « *tant de villes désertes* », qu'on lit deux vers plus haut.

Les sceptres devant eux n'ont point de privileges, Les immortels eux meme en sont persecutés. Il faut dire necessairement eux memes : et d'autres l'ont remarqué avant moy. Mr Du Ryer a fait, apres nôtre auteur, la meme faute dans sa version de Polybe. C'est dans les fragmens, à la page 762.

> Quoy ! tu veux différer une action si belle ?
> Est-ce aller, malheureux, où cette nuit t'appelle ?
> Oze et tente pour toy ce qu'on croit dangereux :
> La Fortune soutient les hommes genereux,
> Et souvant par nous même elle nous est contraire etc... [1]

Mr de Corneille n'a pas mieux ecrit dans son Excuse à Ariste :

> Nous nous aimons un peu ; c'est nôtre faible à tous,
> Le prix que nous valons, qui le scait mieux que nous ?
> Et puis, la mode en est et la cour l'autorise ;
> Nous parlons de nous-mesme avec toute franchise.

Ils ont beau vers le ciel Leurs murailles accroitre. Il a dit fort bien *accroitre leurs murailles*, comme il a dit *la Paix accroist le pouvoir de la Justice* [77-78]. *J'accrois mon martire*, et non pas *croître leurs murailles*. Mais *accroître*, pour *hausser, élever est mal ;* et Mr de Racan, qui etoit disciple de nôtre auteur, a beaucoup mieux ecrit que son maitre :

> A quoi bon d'élever ces murs audacieux,
> Qui de nos vanités font voir jusques aux cieux
> Les folles entreprises ?
> Maints châteaux, accablés dessous leur propre faix,
> Enterrent avec eux les noms et les devises
> De ceux qui les ont faits.

L'expression des trois derniers vers est une espece de galimatias.

Elle sauva le ciel et rua le tonnerre Dont Briare mourut. *Lancer* eût été plus beau que *ruer :*

> Elle sauva le ciel et lança le tonnerre.

NC. 1. *Ms.* — Ce qui suit sur Corneille est au bas de la page en renvoi.

Quelque Grammairien chicaneur soutiendroit que *ruer* est plus propre que *lancer ;* que la lettre R sert à representer les choses rudes, dures et fâcheuses : *Rebus atrocibus, verba etiam ipso auditu aspera magis conveniunt*, dit Quintilien[1], et que Virgile a employé huit fois en six vers la syllabe RE pour mieux exprimer la colere de Junon[2] :

Vela dabant læti et salis spumas æRE ruebant,
Cum juno, æternum servans sub pectoRE vulnus,
Hæc secum : Mene incepto desisteRE victam
Nec posse Italia Teucrorum averteRE REgem ?
Quippe vetor fatis. Pallasne exuREre classem
Argivum, atque ipsos potuit demergeRE ponto ?[a]

G. Fabrice a compté jusqu'à douze figures sur ce demi-vers :

Spumas salis œre ruebant,

et Servius, sur le mot *vulnus* :

Sub pectore vulnus,

a remarqué : De prœterito dolor ; de prœsenti malum ; de utroque vulnus ; mais je doute fort de cette remarque. Le Gramairien chicaneur pourroit alleguer Terentianus Maurus, qui nomme le ρῶ, *hispidum :* pourroit faire servir de commentaire à ce vers de Perse[b] :

Sonat hic de nare canina
Littera,

NC.— 1. *Ed.* — (p. 226). « *Convenient* » (Cf. *Institution oratoire*, VIII, 3).

2. *Ed.* — Le *Chevraeana* reproduit cette dissertation sur *ruer* et *Briare* (II, pp. 157-163) en l'abrégeant beaucoup moins pourtant que les éditions ; mais porte que Virgile a employé *sept fois* et non *huit* la syllabe *Re*. Du reste, cette syllabe ne se trouve réellement que sept fois dans les vers cités et Chevreau lui-même n'a pas signalé par une « *R* » majuscule le mot *ruebant*, la lettre initiale ne constituant pas la syllabe visée.

a. Ces vers sont les 35-40 du livre I de l'Eneide. Seulement le premier vers est faux tel que Chevreau l'a cité. Il faut écrire et Chevreau le fait lui-même deux fois bientôt après :

Vela dabant læti et spumas salis aere ruebant

Au dernier vers il faut également remplacer *demergere* par *submergere*, qui est le mot véritablement employé par Virgile.

b. Satires I, v. 109.

cet autre vers de Lucilius :

Irritata canis quod R quam plurima dicat ;

ou, comme Scipion Gentil pretend sans raison l'avoir corrigé dans le 13. chapitre du premier livre, qui a pour titre *Parerga ad Pandectas :*

Irritata canis quam homo quam planius dicat.

C'est par ce vers que Lucilius marque le *hirrire* des chiens enragés, car je ne m'arreste pas à la pretendue correction de Gentil et le Chicaneur pourroit rapporter sur la lettre R des choses qui, pour etre curieuses, n'en seroient pas beaucoup plus utiles. Quoi qu'il en soit, il suffit de repondre au grammairien qu'avec le verbe RUA, cette lettre est employée jusqu'à douze fois dans les quatre vers de nôtre auteur :

Telle en ce grand assaut, où des fils de la Terre
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le ciel et RUA le tonnerre
Dont Briare mourut.

et qu'elle s'y trouvera onze fois, quand on voudra mettre *lanca le tonnerre*[a]. Les Rheteurs en condamnent memes la frequente repetition, qu'ils nomment ῥοτακισμὸν ou ῥοτασμὸν[b], et les Grecs et les Latins ne l'ont affectée de nulle maniere, quand ils ont parlé de la folie des Geants et du châtiment de leur folie. Il est vray encore que *ruer un coup* est bas et du menu peuple de Paris, quoi qu'il soit Latin, comme on le peut voir dans le dernier vers que j'ay allegué :

Spumas salis aere ruebant ;

[78-79] dans le neuvieme livre de l'Enéide :

Immanem Teucri molem volvuntque ruuntque[c] ;

a. Ménage ne trouve pas mauvais le mot *ruer* : « M. de Segrais, ajoute-t-il (p. 344), l'emploie souvent dans sa traduction de l'*Enéide*. »

Vaugelas (*Nouvelles remarques de M. de Vaugelas sur la Langue française*, édit. Chassang, II, 386 et 387) trouve *ruer* bas en prose et, pour le vers de Malherbe où est écrit *rua*, il se contente de dire que « lança serait peut-être meilleur en cette rencontre. «

b. Il faut ῥωτακισμόν et ῥωτασμόν comme il est écrit d'ailleurs dans les éditions (p. 226).

c. Vers 516.

dans la scène 2. de l'acte 3 des Adelphes de Térence :

> Adolescenti ipsi eriperem oculos : posthœc prœcipitem darem ;
> Ceteros ruerem, agerem, raperem, tunderem et prosternerem ;

dans Plaute, qui dit : *æris acervos ruit*, et dans le 414. vers de l'Apothéose de Prudence :

> Ecce Gerasenos legio ruit effera porcos

Ruer vient de *ruo*, celui ci du Grec ῥύω et ce dernier de יָרָה *Iarah, ruit, ejecit, projecit*. On peut ajouter qu'on dit aussi peu *Briare* pour *Briarée* [a] qu'*Orphé* pour *Orphée*, *Musé* pour *Musée* [1], *Thésé* pour *Thésée*, quoi que Joachin du Bellay ait commencé ainsi un sonnet :

> Si Pirithois ne fût aux enfers descendu,
> L'amitié de Thésé seroit ensevelie ;

qu'il en ait encore commencé un autre par les vers suivants :

> Je voy, Dilliers, je voy serener la tempeste ;
> Je voy le vieil Proté son trouppeau renfermer.

Mais les mauvaises choses ne sont jamais tirées en exemple, et c'est un beau mot de Saint Jérome. Je ne voudrois pas encore dire *Boré* pour *Borée*, quoi que Prudence ait ecrit apres les Grecs *Borras* pour *Boréas*, selon les savans, dans le vers 849 de la Psychomachie :

> Seu pueros sol primus agat ; seu fervor ephebos
> Incendat nimius ; seu consummabilis aevi
> Perficiat lux prima viros ; sive algida Borræ
> Aetas decrepitam vocet ad pia sacra senectam.

Briarée et *Brave*, selon quelques uns, viennent de אָבַר *fortificare, roborare*, d'où les Grecs ont formé leur βριάω, roboro ;

NC. — 1. *Ed.* — (p. 226) etc. Il a dit ailleurs :

> *Briare* avait cent mains, Typhon avait cent têtes.
>
> (Autre fragment : *Ames pleines de vent.* VI, v. 5).

a. D'après Ménage (VIe livre, p. 549), il faut dire *Briarée* « pour parler régulièrement. »

βριαρὸς, robustus, vir, virilis. Voyez sur *Briarée*, le Pere Kircher dans la premiere partie de son *Œdipe Egyptien*, à la page 409 ; sa Chine illustrée, à la page 143 ; Mr Bochart, dans le chap. 38. du premier livre de son *Chanaan*. Malherbe continue :

Deja de tous côtez s'avancoient les approches[a],
Ici couroit Mimas, la Typhon se battoit ;
Et là suoit Euryte à détacher les roches,
Qu'Eucelade jettoit

Ces Colosses d'orgeuil furent tous mis en poudre,
Et tous couverts des monts qu'ils avoient arrachés ;
Phlegre qui les reçut put encore la foudre
Dont ils furent touchés.

Ils ne furent pas seulement touchés de la foudre. Ils en furent ecrasés[b]. On peut voir Beeman sur l'origine de *Typhon ;* celle de *put* est dans Gregorius Gregorii sur le mot πυθὼν ; dans Macrobe ; dans Phurnutus ; dans Funger, et dans la premiere Exercitation de l'*Aristarchus Sacer* de Mr Heinsius sur *Pythius Apollo*. La put des François ; la *puttana* des Italiens viennent de la même origine, à ce que l'on croit, aussi bien que la partie qui les distingue de nôtre Sexe, que les Italiens noment p... de l'Hebreu פות qui, dans le sens figuré, est la meme chose. Les Gramairiens doivent savoir ce que signifient *potus* et *putus*, sur quoi l'on peut lire ce qu'en a ecrit Joseph Scaliger dans les Catalectes. C'est de ce *putus* qu'a été formée l'epithète de *Salaputium* que Catulle donne à *Calvus* ; et si j'ozois m'expliquer, je ferois voir que ce mot, qui a embarrassé tant d'hommes savans, est admirablement bien exprimé dans notre langue. Mais que dirons nous avec les meilleurs grammairiens, si *Phut*, troisieme fils de *Chus*, est le *Phaeton* et l'*Apollon Pythien* ? comme le dit Horn dans son

a. Ici Ménage (p. 344) voudrait : *se faisaient les approches ;* plus loin (p. 345) il préférerait *combattait* à *se battait* et trouve l'imparfait peu agréable à la fin des grands vers. Enfin, il soutient, avec des exemples à l'appui (pp. 345-346), que tous les géants ne furent pas mis en poudre.

b. Ménage (p. 347) : « La foudre sent le soufre... Mais ce *put* dont Malherbe se sert est de mauvaise odeur. Ronsard s'est servi pourtant du même mot en parlant de la même chose... »

Arche de Noé ·~ Il y a dans le livre onzieme de la Pucelle, pour ce qui regarde les Titans : [79]

[80] Tel, quand, pleins de fureur, les Enfants de la Terre
Aux habitants du Ciel déclarerent la guerre ;
Et qu'Osse et Pélion, l'un sur l'autre entassés,
Servirent d'echelons à leurs pas insensés.
Entre mille Geants l'immense Briarée
S'alloit faire un passage à la voute azurée,
Si, par un coup heureux, le ciel presque emporté
En terre avec ses monts ne l'eût precipité.

Horace a dit dans l'ode 4 du troisieme livre [a] :

. . . . . Scimus ut impios
Titanas, immanemque turmam
Fulmine sustulerit caduco,
Qui terram inertem etc.
Magnum illa terrorem intulerat Jovi
Fidens juventus, horrida bracchiis,
Fratresque tendentes opaco
Pelion imposuisse Olympo.

Sed quid Typhœus, et validus Mimas,
Aut quid minaci Porphyrion statu,
Quid Rhœcus [b], evulsisque truncis
Enceladus jaculator audax!

Contra sonantem Palladis Aegida
Possent ruentes ·~

Virgile s'est souvenu de leur crime, et du chatiment dont leur crime fut bientôt suivi [c] :

Tum partu terra nefando
Cœumque Iapetumque creat sœvumque Typhoea [d]...
Scilicet atque Ossœ frondosum involvere Olympum
Ter pater extructos disjecit fulmine montes.

a. Vers 42-45 : 49-58.
b. C'est *Rhœtus* qu'il faut.
c. *Géorgiques*, I, 278-279 et 282-283.
d. Ici Chevreau omet deux vers :
Et conjuratos cælum rescindere fratres.
Ter sunt conati imponere Pelio Ossam....

Ovide en a parlé dans le premier livre des Metamorphoses[a] :

Affectasse ferunt regnum cœleste Gigantas[1]
Altaque congestos struxisse ad sidera montes.
Tum pater omnipotens misso perfregit Olympum
Fulmine, et excussit subjectum Pelio Ossam.

Et dans les Fastes[b] :

Terra feros partus, immania monstra Gigantas
Edidit ausuros in Jovis ire domum.
Fulmina cœli jaculatus Jupiter arce,
Vertit in auctores pondera vasta suos.

Il ne faut que voir la Theogonie d'Hesiode ; l'onzieme livre de l'Odyssée et[2] la Gigantomachie de Claudien. Malherbe avoit deja dit dans le meme livre, au Roy Henry le Grand sur l'heureux succez du voyage de Sedan :

Quelle[3] vaine résistance
A son puissant aparcil
N'eût porté la pénitence
Qui suit un mauvais conseil,
Et veu sa faute bornée
D'une chutte infortunée,
Comme la rebellion,
Dont la fameuse folie
Fit voir à la Thessalie
Olympe sur Pélion ~

Sa faute le remord, megere le regarde. *Remord* etoit bon du temps de Marot qui, dans les Plaintes sur la mort de sa Tante, a dit : [80]

[81] Soucy me vient sans espoir de confort :
Regret apres moste[4] liesse pleine ;
Peine me suit et toujours me remord.

NC. — 1. *Ms.* — « *Tas* » est sur un grattage.
2. *Ms.* — « *Et* » sur un grattage.
3. *Ms.* — « *Quelle* » est sur un grattage.
4. *Ms.* — L'apostrophe a été oubliée dans « *m'oste* ».

a. Vers 152 et 155. b. Vers 35 et 38.

Toutes les autres morts n'ont[1] merite ni marque. Une mort qui n'a point de marque ni de merite, est une mort qui m'est inconnue ; et que pourroit signifier *Vôtre mort a du merite ; vôtre mort a une marque ?* Ces *marques* luy plaisent. Il a dit dans l'Ode sur l'attentat commis en la personne de Henry le Grand :

Grand Demon d'eternelle marque,

et dans les Stances sur les Pairs de France assaillans au Combat de barriere :

Henry, l'exemple des Monarques
Les plus vaillants et les meilleurs ;
Plein de merites et de marques,
Qui jamais ne furent ailleurs.

Outre que *merites* au plurier n'est plus en usage[a], ces *marques* qui ne signifient rien sont là pour la rime ; car on ne dit point : *C'est un homme qui a des marques que l'on* ne voit point ailleurs, à moins que ce ne soient des marques sur le visage ou sur le corps ; et *un Demon de marque éternelle*, est un Demon qui n'est pas intelligible. J'ay leu, dans la Genealogie de Muhammed, que dans le Ciel il etoit nommé *Ahmed*, ou le *Souhaitté* : sur la terre, *Muhammed*, ce qui signifie la meme chose ; et, dans le paradis, *Al-vatrazim*, ou le *marqué*. Mais nôtre poete n'a pas eu vrai-semblablement Muhamed en veüe, quand il a nommé Henry le Grand *Grand Demon d'eternelle marque*.

Ceux a qui la chaleur ne bout plus dans les veines[b]. Je parleray de ces vers en quelque autre endroit et me contenteray de dire icy que *je bous, tu bous, il bout* sont devenus *vieux* ; que l'on ne se sert que de *boüillir, boüilli, boüilloit, boüillant*, etc[c].

NC. — 1. *Ms.* — Le premier « *n* » est sur un grattage.

a. Ménage (III, p. 364-365) remarque que Malherbe dit plus souvent *mérites* au pluriel qu'au singulier. Il en donne quatre exemples et conclut qu'on ne dit plus *vos mérites* pour *votre mérite*.

b. On lit dans Ménage (p. 351). « Un autre poëte moins hardi que le nôtre aurait dit : *Tous ceux à quoi le sang ne bout plus dans les veines*, comme le nôtre a dit ailleurs : *Quand le sang bouillant en mes veines ;* car c'est le sang qui bout : la chaleur fait bouillir, mais elle ne bout pas. Le mot de *veines* au reste, à la fin de ce vers et celui *d'en vain* au commencement du suivant, font un son tant soit peu désagréable. »

c. On emploie aussi bien, de nos jours : Je *bous*, tu *bous*, il *bout* que *bouillir, bouilli, bouillait* et *bouillant*.

Les puissantes faveurs, dont Parnasse m'honnore, Non loin de mon berceau commencerent leur cours. Je les posseday jeune et les possede encore A la fin de mes jours. Quelques uns disent que *non loin* sent trop le vieux stile et qu'il doit etre suspect par cette raison. Mais je ne suis pas de leur avis et *non loin* est beau, poétique[a]. Pour le reste, Callimaque a dit que ceux que les Muses ont accoutumé de caresser, quand ils sont jeunes, en sont encore caressés quand ils sont vieux :

Μοῦσαι γὰρ ὅσους ἴδον ὄμματι παῖδας,
Ἄχρι βίου πολιοὺς οὐκ ἀπέθεντο φίλους.

Nicodeme Frischlin[b] a traduit cette epigramme en cet epitaphe[1] :

Quisquis adis tumulum hunc, me noveris esse viator
Callimachi natum, Callimachique patrem.
Sic ambo noris : fuit ille vir inclitus armis[2],
Dux patriæ ; invidia dulcius hic cecinit.
Nec mirum, nam quos blandœ adspexere puellos
Musœ oculis, illos et coluere senes.

NC. — 2. *Ms.* — Nous avons vu plus haut « *épitaphe* » du masculin ; puis « *vain* », au lieu de « *vaine* », se rapportant à « *étude* ».

1. *Ms.* — « *It* » dans *inclitus* est sur un grattage ; de même, deux vers plus bas : « *œ* » dans *blandœ* et, plus haut, le premier « ε » dans ἀπέθεντο.

a. Ménage (p. 352) trouve que ces sortes de négatives : *Non loin de mon berceau* ont bonne grâce en vers et en prose, en latin et en français. Il en donne trois autres de Malherbe.

b. Nicodème, comte Frischlin, poète et philologue allemand (1547-1590) fut nommé comte palatin pour sa comédie de *Rébecca*. Il a laissé des travaux de grammaire et d'érudition. Son frère Jacques a écrit sa vie sous le titre de *Nicodemus Frischlinus redivivus*.

LIVRE TROISIÈME

[82] *SUR L'ODE*

A la Reine mere du Roy sur sa Bienvenue en France[a].

La premiere stance est belle. Voici la seconde :

A ce coup iront en fumée
Les vœux que faisoient nos mutins
En leur âme encore affamée
De massacres et de butins :
Nos doutes seront éclaircies
Et mentiront les Propheties
De tous ces visages pâlis,
Dont le vain étude s'applique
A chercher l'an climaterique
De l'éternelle fleur de lis[1].

1. *Ms.* — Le dernier vers est écrit par inadvertance :

De l'éterne Fleur de lis,

avec « *F* » sur grattage. Nous avons rétabli le vers tel que l'avait fait Malherbe.

a. Ménage (p. 353) nous dit que, d'après le *Perroniana* manuscrit de la bibliothèque de Thou. et M. Racan, le cardinal du Perron commença à estimer Malherbe à l'occasion de cette ode qui « est parfaitement belle », et dont rien n'a vieilli.

J'ai deja dit que *Doute* étoit masculin[a], *Nos doutes seront eclaircies;* et je n'aime ni l'*etude, ni les propheties de ces visages.* Il me semble meme que *Butins* est mal, et que le plurier de *butîn*[1] est un peu suspect, si l'on veut du moins consulter l'usage. *Ame affamée de massacres*, est dans le sens que Virgile a dit *Auri Sacra fames :* et cette figure, qui est fort belle, se trouve dans les meilleurs auteurs de l'Antiquité. Tertullien a dit une épée yvre de larcins, *gladius latrociniis ebrius;* et l'on pourra consulter Muret[b] dans le chap. 16. du 5. livre de ses Diverses Lecons; Barthius, dans ses *Adversaria*, sur *ebrius*, à la page 1611; la Rhetorique Sainte[2] de Glassius, au premier traitté, chap. 9. où l'on voit *des fleches et des épées yvres de sang.*

Qui fait confesser au soleil... Ceci est obscur : *Quoi que l'age passé nous raconte, la Reine Marie de Médicis fait confesser au Soleil que rien n'est venu du Ciel, qui luy soit egal, depuis qu'il y monte.*

Telle n'est point la cytherée... Theocrite a dit, en parlant de Delphis et d'Eudamippe, Qu'ils avoient plus d'eclat que n'en a la Lune,

Στήθεα δὲ στίλβοντα πολὺ πλέον ἢ τὸ Σελάνα.

et dans l'idile, où il introduit douze dames des meilleures familles de Sparte, il leur fait confesser ingenuement qu'il n'y en

NC. — 1. *Ms.* — « *Que le* » est dans la marge de droite ; « *plurier de* » dans celle de gauche. On a rayé « *que* » écrit avant butin et placé « *est un peu suspect* » au dessus de « *n'a guère de grace* » rayé. Il y avait donc auparavant « *et que butin n'a guere de grace* », au lieu de « *et que le plurier de butin est un peu suspect* ».

2. *Ms.* — Les mots « *Rhetorique* » et « *Sainte* » sont séparés par une rature sur le mot « *de* ».

a. Ménage déclare (p. 356) que Malherbe a toujours fait *doute* du féminin ainsi que Coëffeteau, Gombaud et les Espagnols, qui disent *la duda*. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, *doute* n'est plus que masculin ». Il note ensuite visages *pâlis* pour *pâles*; *étude*, mot aujourd'hui féminin et employé par Malherbe d'une façon « un peu trop figurée » (p. 878) ; *fleur de lis*, enfin, expression discutée par Balzac, admise par Ménage dans les vers français, non latins, « pourvu qu'on n'en use point avec excès » (p. 360).

b. Marc Antoine Muret, maître de Montaigne (1526-1585) a écrit en latin des *Juvenilia*, des *Poemata varia* et, en français, des *Commentaires*, des *Epîtres* et des *Oraisons*.

a pas une qui n'ait des defauts, si elle se compare à Helene, qui brille comme l'Aurore naissante :

τᾶν οὐδ' ἄν τις ἄμωμος, ἐπεὶ κ' Ἑλένᾳ παρισωθῇ.
Ἀὼς ἀντέλλοισα καλὸν διέφαινε πρόσωπον,
πότνια νύξ, ἅτε λευκὸν ἔαρ, χειμῶνος ἀνέντος,
Ὧδε καὶ ἁ χρυσέα Ἑλένα διεφαίνετ' ἐν ἡμῖν.

c'est à dire, selon la version de Grotius :

Nec tamen est Helenæ quæ sese conferat ulla,
Ut micat orta dies Auroræ lumine puro
Post tenebras, ut ver tepidum post frigora brumæ;
Aurea non aliter nos inter Tyndaris extat
Pinguior et major [a].

Stace a dit qu'un fort aimable affranchi d'Ursus avoit sur tout le reste des [82-83] hommes, excepté son maitre, le meme avantage que la Lune peut avoir sur les étoiles :

illius unus
Ante decor, quantum præcedit clara minores
Luna faces quantumque alios premit Hesperus ignes ;

et dans le meme poëte, Venus confesse à l'Amour que Violantille surpasse toutes les dames d'Italie autant que Diane surpasse les nymphes et qu'elle-meme surpasse les Nereïdes :

a. Ménage (p. 360-362) fait une longue remarque, pour observer qu'il ne devrait pas plus y avoir d'article devant *Cythérée* que devant *Junon, Vénus, Diane,* mais que cependant ce nom ayant été formé « du lieu », Malherbe a pu y ajouter un article, comme pour *la Grecque, la Paphienne, la Romaine* etc. Pour le nom de *Cythérée*, il cite la théogonie d'Hésiode, qui le tire de l'île de *Cythère* « où elle aborda premièrement ». Certains font venir ce nom de κύειν, *cacher*, parce que Vénus tient cachés ses appas. Ménage adopte la première explication, en y rattachant celle de κεύθειν, *eoncevoir*, comme *Cypris* se rattache à l'île de *Cypre*. Il nomme à ce sujet *Gombauld* et *Remi Belleau*. Il examine ensuite le reste de la strophe. Pour « *Des mois l'inégale courrière* », il cite Desportes et Voiture. Un peu plus loin (362-367) et et Additions et changements (p. 578) au sujet de « *l'Aurore au matin* », il signale le pléonasme, en le rapprochant des expressions latines, grecques et françaises : « *Ore locuta est, vocem his auribue hausi,* ὀφθάλμοισιν ἰδεῖν, ἠδ'οὔασιν οὖσαν ἀκοῦσαι *parler avec la bouche, écouter avec les oreilles* ». En ce qui concerne les deux derniers vers : « *Quand les yeux mêmes de Céphale,* etc. » Il fait une longue dissertation pour montrer que c'était l'Aurore qui était amoureuse de Céphale et non Céphale de l'Aurore, malgré l'opinion adoptée par certains poètes (*Sarazin, Marigny, Malleville* par exemple) et il condamne l'habitude qu'ont les poètes d'altérer les fables anciennes.

Latias metire quid ultra
Emineat matres, quantum Latonia nymphas
Virgo premit quantumque egomet Nereidas exto.

Lalagé ne brille pas moins que l'inegale courriere des mois :

albo sic humero nitens
Ut pura nocturno renidet
Luna mari.

Seneque use de la meme comparaison pour Hippolyte :

Pulchrior tanto tua forma lucet,
Clarior quanto micat orbe pleno,
Cum suos ignes coeunte cornu
Junxit, et curru properante pernox
Exerit vultus, rubicunda Phœbe.

Dans un autre endroit, il ne traitte pas plus mal Creüse qu'il a traitté Hippolyte :

Hœe cum virgineo constitit in choro,
Unius facies prœnitet omnibus ;
Sic cum sole perit sideribus color.

L'autre Seneque [a] a ozé ecrire de Neron,

Qualis cum primum tenebris aurora solutis
Induxit rubicunda diem, sol adspicit orbem
Lucidus, et primos e carcere concita axes ;
Talis Cæsar adest.

Il y a une epigramme, qui est trop galante pour etre oubliée :

Occurris cum mane mihi, ni purior ipsa
Luce nova exoreris, lux mea dispeream.

a. Chevreau, comme la plupart de ses contemporains, distinguait Sénèque le Tragique de Sénèque le Philosophe : nous n'en faisons aujourd'hui qu'une même personne, née à Cordoue l'an 4 apr. J.-C., morte en 65 par ordre de l'empereur Néron et auteur de *Traités de morale*, de *Lettres à Lucilius*, de *Consolations à Marcia, à Helvia, à Polybe*, et probablement de 9 tragédies en latin, la 10e, *Octavie*, étant sûrement postérieure à sa mort. C'est Sidoine Apollinaire qui, le premier, distingua un Sénèque philosophe et un Sénèque tragique. Chevreau semble même distinguer deux Sénèques, auteurs de tragédies, puisqu'après avoir dit : « *Seneque use de la même comparaison...* » il ajoute plus bas : « L'autre Seneque *a osé ecrire de Neron...* » et pour les deux cite quelques vers.

Quod si nocte venis, jam vero ignoscite, Divi,
Talis ab occiduis Hesperus exit aquis.

Ce que les Anciens ont ecrit de plusieurs personnes, Malherbe l'a dit de la Reine mere dans une stance qui est admirable. Celle qui la suit n'est pas si belle. La voici entiere :

Le sceptre que porte sa race,
Ou L'HEUR aux mérites est joint,
Luy met le respect en la face,
Mais il ne l'ENORGUEILLIT point.
Nulle vanité ne la touche :
Les Grâces parlent par sa bouche,
ET SON FRONT, TESMOIN ASSURÉ
QU'AU VICE ELLE EST INACCESSIBLE
Ne peut que d'un cœur insensible
Etre veu sans être adoré [a].

Dans les Stances où Alcandre plaint la captivité de sa maitresse, il a ecrit :

Mais parmi tout cet heur, ô dure destinée !

M[r] de Balzac a dit, dans le 6. chap. de son Prince, *Il ne connoît plus d'heur ni de malheur que la bonne et la mauvaise conscience.* HEUR n'est plus en usage à moins que l'on y joigne [b] BON ou MAL ; *Bon-heur ; mal-heur* et notre auteur n'avoit qu'à ecrire :

Mais parmi ce bon-heur, ô dure destinée ! [p. 83].

[84] *Luy met le respect en la face. Mais il ne l'en orgueillit point.* ORGUEILLIR est vieux : et quand il seroit encore bon, je ne voudrois pourtant pas ecrire, *Le sceptre lui met le respect en*

a. A propos de « *heur* » Ménage écrit (II, pp. 326-327) : « Ce mot n'est plus guère aujourd'hui en usage ni en prose ni en vers. Nous disons un *bonheur*. Cependant, il y a tel endroit où il peut trouver sa place, comme en ces façons de parler : *Il n'y a qu'*HEUR *et* MALHEUR *en ce monde ; il joue d'un grand* HEUR. Notre poète a dit ailleurs :

Et cette sagesse profonde, etc.
N'a fait loi qui moins se révoque
Que celle du flux réciproque
De l'*heur* et de l'adversité.
Mais est-il rien de clos, dont ne l'ouvre la porte
Ton *heur* et ta vertu ?

Dans les *Additions et Changements* (pp. 575-576) Ménage cite deux autres exemples de *heur* chez Malherbe.

b. Il faudrait « que l'on *n*'y joigne », la négation « *ne* » devant suivre *à moins que* régulièrement en prose.

*la face, et ne l'*ENORGUEILLIT *point.* Je parleray de *face* en un autre endroit[a].

ET SON FRONT, TESMOIN ASSURÉ QU'AU VICE ELLE EST INACCESSIBLE. Je n'aime point cette expression, *Elle est inaccessible au vice.* Mais le sens de ces deux vers est admirable. Ce *front*, qui est un tesmoignage assuré de la grandeur et de la beauté de son ame, est le *front* dont quelqu'un a dit :

Frons ALTA, frons Honoris et Pudentiæ
Genuina sedes [1].

et dans mes Lettres Critiques j'ay fait sur ce front un assez grand nombre de Remarques.

Et lorsque, dans Stace, Venus elle-meme loüe le front de Violantille :

Celsœ procul aspice frontis honores,

elle ajoute :

Huic quamvis census dederim largita beatos,
Vincit opes animus.

Ce frons *alta* ou *celsa*, est proprement le *vultus altus* dont il est parlé dans Horace,

Rejecit alto dona nocentium
Vultu.

En effet, toutes les personnes qui ont le cœur haut, *animum altum, celsum, sublimem*, ont de l'honneur : et leur ame est entierement opposée à ces autres ames,

O curvœ in terras animae, et cœlestium inanes !

NC. — 1. *Ms.* — A partir de là jusqu'à la fin de la remarque, tout ce qui suit a été rayé par une foule de traits tirés sur les mots et en travers de tout le passage. En outre les mots « *et dans mes Lettres critiques... remarques* » ; puis, un peu plus loin, « *et Tacite... viro digna* » sont en renvoi à la marge horizontalement. Tout cela se retrouve dans les *Œuvres mélées* de Chevreau (pp. 322-330, Billet à *Mr de la Ménardière*)., d'où sans doute les ratures.

a. « *En la face* ». Ménage (p. 365-366) est d'avis que « ce mot ne doit plus être employé en cette signification dans des vers d'amour: » mais qu'on peut s'en servir dans des sujets sérieux pour Dieu, un héros, un roi, etc. Il en donne des exemples, 1 de Racan et 5 de Corneille *(Imitation de Jésus-Christ).*

Le tesmoignage de leur conscience leur donne un air libre, hardi et fier, qui découvre leur vertu sur leur visage ; qui imprime partout, l'admiration et le respect : et nous disons de ces personnes, qu'elles vont toujours le *visage ouvert*, et le *front levé*. C'est à peu pres cet air noble et majestueux de l'illustre et mal-heureuse Timoclée, dont parle Plutarque dans la vie d'Alexandre ; cet *air de grandeur*, que Claudien represente en peu de paroles :

> Quœ propior sceptris facies ;

que Properce nous a fait voir en deux mots :

> Obstupuit regis facie,

apres Plaute :

> Hic est Stat propter virum
> Fortem atque fortunatum et FORMA REGIA ;

que Seneque a decrit dans l'Hippolyte :

> Sed iste quisnam est regium in vultu decus
> Gerens, et alto vertice attollens caput.

Cornelius Nepos a donné à Iphicrate, cet air de grandeur : *Fuit autem animo magno, et corpore ; imperatoriaque forma*[1]. Et Tacite, dans le ch. 5. du livre 4. de ses Annales, où il parle de Neron, fils de Germanicus : *Aderant juveni modestia ac forma principe viro digna.* Ammien Marcellin a dit de l'empereur Valentinien la meme chose : *Pulchritudo staturæ lineamentorumque recta compago majestatis regiæ decus implebat.* C'est l'air à peu pres[2] qu'on peut remarquer dans les Portraits que les Grecs et les Latins ont fait de Junon ; le τὸ εἶδος ἄξιον τυραννίδος d'Euripide, le même que Priam trouvoit dans Agamemnon :

> βασιλῆι γὰρ ἀνδρὶ ἔοικε.

le meme que Guarini avoit remarqué dans le cardinal Aldobrandiu.

> Già vel sembiante il fior ne spunta e nostra
> La FRONTE un no sen' che d'ALTO E DIVINO
> Che fia maturo un diadema d'oro.

NC. — 1. *Ms.* — A partir de là un renvoi à la marge jusqu'à « *Ammien Marcellin* ».

2. *Ms.* — « *L'air à peu pres* » sur un grattage.

QVANTES FOIS LORS QUE SUR LES ONDES. *Quantefois*, qui est admirable dans la grande poësie, s'est depuis peu malheureusement perdu : et il seroit fort à souhaitter que nos bons auteurs le retablissent. Autrement il deviendra come *quants* et *quels*[a], dont Marot s'est servi dans le Cantique de la Chretienté sur la *venue de l'Empereur* [84-85] et du Roy au voyage de Nice :

O QUANTS [1] ET QUELS de vos plus favoris
Sont, puis dix ans, en la guerre péris !
O QUANTS ET QUELS en verrez désvyer
Si à ce coup paix n'y vient obvier [b] !

D'AVOIR FIGURÉ SON MERITE AU DECA DE LA VERITÉ. Dans l'ode à la meme Reine pendant Sa Régence :

Et quiconque fera l'histoire
De ce grand chef-d'œuvre de gloire,
L'incredule postérité
Rejettera son tesmoignage,
S'il ne la dépeint belle et sage
AU DEÇA de la vérité ;

et dans une chanson du livre 5 :

Un mal au deça du trêpas,
Tant soit il extrême, ne nous emeut pas.

Mainard se fût bien passé de l'imiter :

Dieux, ne m'aiderez-vous pas ~
La cruauté du trépas
Est AU DEÇA de ma peine.

Mr Coëffeteau a écrit dans sa version de Florus, au chap. 7 du livre 2 [2] : *Toutefois il n'y eut rien encore qui effrayât tant les*

NC. — 1. *Ms.* — Le commencement du mot « *quants* » est sur un grattage.
2. *Ms.* — « 3 » au dessous a été rayé. Comme on voit Chevreau vérifiait l'exactitude de ses références et rectifiait au besoin.

a. « *Quant* » était très usité au XVIe siècle. C'est malheureux qu'il ait vieilli.

b. Ménage (p. 366) dit : « *Quantefois.* Nos Anciens se servaient volontiers de ce mot... Il est aujourd'hui tout à fait hors d'usage ; mais, comme le mot de *Combien de fois* est trop languissant pour être mis en vers, il serait à souhaiter que quelque grand poète le remît en usage par son autorité. » p. 366.

Macedoniens que l'horreur de leurs playes, sur lesquelles jettant les yeux, ils remarquerent qu'elles avoient été faites, non avec de petits estocs ni avec des sagettes ni avec aucune de ces legeres armes dont usent les Grecs : mais avec de puissants javelots et avec des massues et pesantes epées, qui enfonçoient des coups si enormes qu'ils s'entendoient AU DELA *de la mort*. Toutes ces manieres de parler sont monstrueuses[a] : *Son mérite est* AU DEÇA *de la vérité ; elle est belle* AU DELA *de la vérité ; Un mal* AU DEÇA *du trépas ne nous touche point : la cruauté de la mort est* AU DEÇA *de la peine que je souffre : ce sont des coups qui s'etendent* AU DELA *de la mort ;* quoi que nous disions : *Le mal que je souffre est* AU DELA *de ce que vous pouvez imaginer*[b].

Astres par qui vont avoir cesse Nos tenebres et nos hivers. Encore que l'on puisse dire *sans cesse*, on ne dit point *avoir cesse*, ni *mes maux les hivers et les tenebres vont avoir cesse*[c].

Quesperent infidellement Ces Francois qui nont de la France Que la langue et l'habillement.

N'avoir que la langue et l'habillement de la France n'est pas trop Francois.

Et ne tarderont ses conquestes, Dans les oracles deja prestes, Qu'autant que le premier coton, Qui de jeunesse est le message ; Tardera d'estre en son visage Et de faire ombre en son menton[1].

Ce *premier coton*[d] est beau et du style des premiers poëtes. Pacuvius a dit :

Nunc primum opacat flore lanugo genas.

NC. — 1. *Ed.* — « *à son menton* » : c'est le véritable texte de Malherbe.

a. On a pu remarquer que Chevreau abuse de cette épithète.

b. On ne dit plus et avec raison « *au deça* » dans le sens de « *au delà* » ; mais « *au delà de* » est toujours usité.

c. Selon Ménage on dit encore quelquefois dans le discours familier : « *Il n'a point de cesse*, mais on ne dit plus du tout : *Il n'a point cesse*. Pour *sans cesse*, il est toujours du bel usage. » pp. 366-367.

d. « Ronsard dans l'Hyme neuvième du livre I[er], écrit Ménage (p. 367) :

A peine sur son menton
Un coton
De soie se laisse épandre. »

Au sujet de *faire ombre à son menton*, il cite le vers de Jocaste (*Les Phéniciennes d'Euripide*) : Ἐπεὶ δὲ τέκνων γένυς ἐμῶν σκιάζεται.

On aura pû voir dans le 4. livre de Lucrece :

Cum demum pueris aevo florente juventa
Incipit et molli vestit lanugine malas.

Dans[1] Claudien sous le consulat de Probinus et d'Olybrius [85],

[86] Ante genas dulces quam flos juvenilis inumbret
Oraque ridenti lanugine vestiat aetas

Il a eu raison de se servir de *vestiat* après Virgile, qui a donné le nom de *vestis* à ce *coton*,

Aurea cœsaries ollis atque aurea vestis ;

sur quoi l'on peut consulter Taubman, dans ses commentaires sur Virgile à la page 822. Homere a ecrit dans le livre onzieme de l'Odyssée[a] :

πρίν σφῶϊν ὑπὸ κροτάφοισιν ἰούλους
Ἀνθῆσαι, πυκάσαιτε γένυς εὐανθεῖ λάχνῃ,

et Pindare :

πρὸς εὐάνθεμον δ' ὅτε φυὰν
λάχναι νιν μέλαν γένειον ἔρεφον.

Je ne veux pas oublier sur ce sujet une petite description de Theodoret[b], qui est dans le livre quatrieme de la Providence : πρότερον μὲν γὰρ ἴουλος ἀνθεῖ, μετὰ δὲ ταῦτα τρίχωσις μέτρια καλύπτει, *principio efflorescit lanugo, mox medioeris pilonum silva genas operit.* Mais nòtre auteur est étrangement obscur en cet endroit. En effet, si ceci est du Francois, il n'est pas pur : *Ses conquestes sont prestes dans les oracles ; le premier poil qui fait ombre en son menton est le premier message de jeunesse ; le premier poil de jeunesse tarde en son menton.*

, O COMBIEN LORS AURA DE VEUVES LA GENT QUI PORTE LE TURBAN[c] !

NC. — 1. *Ms.* — Puis un long trait sur un grattage.

a. Vers 319-320.

b. Théodoret, historien ecclésiastique grec, vécut de 387 à 458. Il fut évêque de Cyrrhus près de l'Euphrate et laissa, outre son Histoire ecclésiastique en 5 livres, de 324 à 429, un *Traité de la Providence*, des *Commentaires* sur la Bible, des *Homélies*, des *Lettres*, etc. Chevreau a traduit sa *Providence*.

c. Ménage (pp. 367-369) nous apprend que Racan a imité cette stance dans une des Odes au roi Louis XIII, ode

La gent est très beau et très poëtique. Il y a dans le 15. chap. du premier livre des Saturnales de Macrobe : *Nobis illa ratio nominis propior æstimatur, ut* IDUS *vocemus diem qui dividit mensem.* IDUARE *enim Etrusca lingua* DIVIDERE *est. Inde* VIDUA *quasi* VALDE IDUA, *id est* VALDE DIVISA ; *aut* VIDUA, *id est a* VIRO DIVISA [a]. D'autres luy donnent une plus etroitte signification. *Javolenus lib. 2. ex posterioribus Labeonis*, dit Scipion Gentil, sur VIDUA, dans son livre des Origines sur les Pandectes : VIDUAM *non solum eam quæ aliquando nupta fuisset, sed eam quoque mulierem quæ virum non habuisset, appellari ait Labeo* [1], *quia* VIDUA *sic dicta est quasi* VECORS, VESANUS, *qui sine corde, et sanitate esset ; similiter* VIDUAM *dictam esse sine* DUITATE. Mais nous n'ozerions appeller VEUVE une fille qui n'a jamais été mariée : et qui traitterait de VEUVES, les vierges qui sont dans les Cloitres, leur feroit injure dans notre maniere de parler.

Aux funerailles de leurs fils [b]. FUNALIA, dit Servius, *a funibus qui intra ceram sunt. Hos ante usum papyri cera circondatos habebant : unde* FUNERA *dicta, quia funes incensi illa præcedebant.* Donat a creu que cette coutume de porter les flambeaux dans les funérailles, venoit des Anciens qui, la nuit, faisoient porter les corps morts, *ob* DIURNAM *sacrorum celebrationem*, d'où èst venu le mot VESPILLONES, ou VESPŒ, comme

NC. — 1. *Ms.* — « *L* » dans *Labeos* est sur un grattage.

qu'il cite. Il signale ensuite l'emploi que Vaugelas a fait du vers de Malherbe, pour montrer qu'il faut prononcer *veuve* et non *vefve*. Enfin, il note que, du temps de Malherbe, les poètes usaient souvent du mot *gent*, qui n'est guère plus usité qu'au pluriel ou dans les vers burlesques. On peut lui trouver bonne grâce dans quelques vers sérieux comme dans ce vers de Segrais (premier livre de l'*Enéide*) :

De cette gent farouche adoucira les mœurs

« Je crois, dit-il en terminant, qu'on a cessé de dire *la gent*, à cause de l'équivoque de *l'agent* ». Malherbe aimait « les rimes neuves » : *turban, Liban, Memphis*, par exemple, et « elles plaisent par leur nouveauté. »

a. On se rallie en général à cette étymologie. Cependant MM. Bréal et Bailly écrivent dans leur dictionnaire étymologique latin, à l'article *viduus*, p. 437 « Il existe en sanscrit un substantif féminin *vidhana* « veuve » et une racine *vidh*, qui signifie au moyen « être privé de ». On trouve pareillement en gothique *viduvo* « veuve », d'où l'allemand *vittue*. Mais l'étymologie et la relation de ces mots peuvent donner lieu à diverses objections. »

b. Ménage se contente de dire « C'est la pensée de Catulle dans le Poème des noces de Pelée, en parlant d'Achille (p. 369).

l'a nommé Festus, *qui erant cadaverum* FUNERATORES, *sic dicti quod* VESPERTINO *tempore mortuos efferrent.* Isidore et Donat sont du meme sentiment. Mais l'origine qu'en donne Beeman est bien meilleure. FUNUS, dit-il, *proprie nil aliud quam cadaver. Vel quando mors hominem occidit,* FUNUS *dicitur : olim etiam* FONUS.

I. Æneid.[a] :

Funeris, heu! tibi causa fui.

A φόνος, φοῦνος, *ut* μόνος, μοῦνος· νόσος, νοῦσος· ὄρος, οὖρος· κόρη, κούρη. φένω *est cædo, occido.* FUNERŒ ad quas funus pertinebat, olim dictœ, ut mater, filia, soror, socrus. Virgil. XI. Æneid.[b] :

... nec te tua funera mater

FUNERA est nominativus fœminini. Servius : FUNERA, *id est* FUNEREA : et le reste.

CEPENDANT NOTRE GRAND ALCIDE, AMOLLI PARMI VOS APAS, [86-87] PERDRA LA FUREUR QUI SANS BRIDE L'EMPORTE A CHERCHER LE TREPAS. Cet *amolli* ne me scauroit plaire[c] : et il peut bien débrider les peuples et les sujets,

Ce sera dessous cet Ægide
Qu'invincible de tous côtez,
Tu verras CES PEUPLES SANS BRIDE
Obeïr à tes volontés ;

mais, à parler fort sincerement, cette *bride* est une vilaine chose pour un grand Roy, et l'on ne peut jamais éviter avec trop de superstition les figures qui font toujours dans l'esprit un mauvais effet. Il suffit de consulter les premiers Rheteurs sur cette matiere, et nous sommes trop respectueux et trop retenus en France, pour y donner une bride aux rois et aux princes[d]. Torquato Tasso, dans la premiere partie de ses vers d'amour, a fini le sonnet qui a pour titre *Sdegno et Amore di madonna grati :*

a. Chevreau ici s'est trompé. Le vers qu'il cite en partie est le 458e du livre VI.

b. Nouvelle erreur. L'exemple est emprunté, non au livre XI, mais au livre IX, v. 486-487 de l'Enéide.

c. Ménage (p. 370) demande si *amolli* n'est point trop dire.

d. Plaisanterie assez lourde.

Hor che fia mai, che arresti il mio desire
S'egual mente lo spinge, e[1] pronto il vende
Con sembiante virtu lo Sprone, e'l freno ~

Je n'aime ni cet *éperon* ni cette *bride* et, sur ce mot de Platon qui a dit d'Aristote et de Xenocrate[a] ce qu'Isocrate a dit encore de Theopompe et d'Ephorus : *Que l'un avoit besoin d'eperon et l'autre de bride*, je me souviens qu'un homme du monde, à qui un homme du college faisoit un peu trop valoir cette pensée, luy ferma la bouche, en se contentant de luy repartir : *Qu'il ne t'endroit pas à plus grand honneur d'etre pris pour un cheval ardant que pour un cheval retif*. C'est par la meme raison que l'on a trouvé si peu civile cette maniere de parler : *Il a déferré une telle femme* ou *un tel homme*, pour *il a mis en desordre une telle femme ou un tel homme* : que l'on a substitué à *deferrer* le verbe *déconcerter* qui est incomparablement plus honneste. De Serres[b] a ecrit, dans la vie de Hugues Capet : *Et avons montré que, non seulement il se tint sur ses pieds apres la mort de son pere Robert, mais qu'il bastit ses desseins sur ce meme fondement sous les regnes de Louis quatrieme, dit d'*OUTRE MER, *et Lothaire*, PRINCES NEANTMOINS MALAISÉS A FERRER. Nos bons auteurs ne l'ecriroient pas après de Serres. Il est vray que l'on se sert de cette figure dans les autres langues et je me souviens du verset onzieme du pseaume 31 : *Serrez avec le mords et la bride la bouche de ceux qui ne s'approchent point de vous*. Mais ce qui est bon pour les Hebreux ne l'est pas toujours pour les Francois, et, sur ces vers du sonnet 128, de la premiere partie des Rimes de Petrarque :

XC. — 1. *Ms.* — « *e* » sur un grattage, comme l' « *i* » de virtu au vers suivant.

a. Xénocrate, philosophe grec (vers 394-vers 214 av. J.-C.), disciple de Platon, a écrit des ouvrages, qui ne nous sont point parvenus, sur la philosophie, la nature, etc.

Isocrate (436-338 av, J.-C.) est un orateur ; Théopompe de Chio, un orateur et un historien (378-305) ; Ephore, un historien (380-330). Les deux derniers furent les disciples du premier.

b. Il s'agit, non d'Olivier de Serres, le fameux agronome du XVI[e] s. (1539?-1619, auteur d'un *théâtre d'agriculture*, mais de Jean de Serres, en latin Serranus, son frère, historien et théologien français, auteur de plusieurs ouvrages historiques et d'une traduction de Platon (1540?-1598).

O bel viso ou' Amore insieme pose
Gli sproni, e'l fren onde mi punge et volve
Com' a lui piace, et a [1] calcitrar non vale

Castelvetro a remarqué : *Gli sproni sono le liete accoglienze che incitano ad amare et à sperare : il freno sono gli atti turbati di Laura pér gli quali egli perde la speranza, e si ritrahe indietro,* ET CALCITRAR NON VALE, fà se cavallo, e' l *viso di Laura Cavallière.* C'est une vision assez étrange en galanterie que de se faire un cheval et de faire de Laure un cavalier : que de donner une bride et des éperons à un visage ; que d'etre monté par sa maitresse et d'étre sous elle à faire manege. Cette figure n'a pas semblé belle à Muzio, *Come rappresentante brutezza in un viso che si depingea per bellissimo, facendolo un Soppidiano de gli arnesi di cavalcare, sprono, freno, e stivali che ci mancano.*

Si l'espoir qu'aux bouches des hommes Nos beaux faits seront recités. Nos actions seront recitées aux bouches des hommes, n'est pas supportable. Pour me servir de ses propres termes, *c'est par la bouche des hommes que les beaux faits sont recités aux oreilles.*

A mis l'ire et les armes bas [a]. Nous disons fort bien : *Mettre bas les armes :* mais nous ne disons point avec les Italiens, *mettre bas le dedain et la colere,* comme Petrarque l'a dit dans la chanson 16. de la premiere partie de ses Rimes :

Piacciani porre giù l'odio e lo sdegno
Venti contrari à la vita serena.

ni avec les Latins, *iras sumere,* atollere, deponere, ponere, dans le meme sens [2] qu'Horace a dit *ponere freta* [b] [87].

[88] Et puis que, selon son dessein, Il a rendu nos troubles calmes, S'il veut davantage de palmes, Qu'il les acquere [c]

NC. — 1. *Ms.* — « *a* » est presque illisible sur un grattage.
2. *Ms.* — « *Sens* » est placé au-dessus de la ligne.

a. Ménage écrit (II p. 308) « Malherbe se sert souvent du mot *ire.* Il est beau et on ne doit point faire difficulté de s'en servir en poésie et surtout en parlant des dieux et des rois. »

b. *Odes* I, III, 16.

c. Le texte de Malherbe porte « *acquière* (p. 370), seul admis de nos jours.

EN VOTRE SEIN[a]. *Le Roy acquiert des palmes dans le sein de la Reine*, est, à mon avis, une expression qui a besoin d'un Devin, pour etre entendue. On ne dit point meme. *D'avantage de palmes*, mais *plus de palmes*, parce que *davantage* est[1] adverbe.

N'EST-CE PAS NOUS RENDRE AU NAUFRAGE, APRES NOUS AVOIR MIS A BORD[b] ✣ *On dit bien : Rendre à la mort*, parce que l'on dit : *Rendre à quelqu'un*, et que la Mort est une personne politique. Mr Chapelain a fort bien écrit par cette raison :

Ainsi lors qu'un nocher, apres un grand naufrage,
Entre des monts de flots perdant force et courage,
D'une antenne rompue, ou d'un mast fracassé
Voit un éclat vers luy par les vagues poussé ;
Au point que pour le prendre il s'anime et s'elance,
Et qu'il croit desormais l'avoir en sa puissance.
Souvant un coup de mer, par un contraire effort,
Pour jamais l'en separe et le rend à la mort.

Les Latins ont dit : Donner[2] quelqu'un à la mort, comme on le peut voir dans la satire 3. du livre 2. d'Horace[c] :

Mille ovium insanus morti dedit

Sulpice Severe l'a ecrit apres Horace : *Si quis Hebræum subreptum vendiderit, morti dabitur.* Ailleurs : *Multa hominum millia morti dedit.* Dans un autre endroit : *Inde mures, per omnem regionem exorti, noxiis mortibus multa hominum millia morti*[3] *dabant*, et, si on le veut, on pourra voir la remarque de Worstius, parmi celles qu'il nous a données sur cet auteur, sur les mots suivants : *Quod innocentem morti dedissent.* C'est à la page 129. On a dit encore *Dare excidio, ruinis*, comme l'a dit Tite Live, quand il a parlé de la ruine d'Albe : *Egressis urbem*

NC. — 1. *Ms.* — « *Est* » sur un grattage.
2. *Ms.* — « *à* », écrit par mégarde, a été rayé.
3. *Ms.* — « *morti* » au-dessus de la ligne.

a. Cette façon de parler « *acquérir des palmes* » ne plaît pas à Ménage (p. 370).

b. Ménage (p. 372) : « *Mettre à bord* est bas et prosaïque : *Après nous avoir mis au port*, eût été plus poétique ou, du moins, il eût été moins bas. »

c. Vers 197.

Albanis, Romanus passim publica privataque omnia tecta adæquat solo, unaque hora quadringentorum annorum opus, quibus Alba Steterat, excidio atque ruinis dedit. Mais *vous nous rendez au naufrage* est une expression qui n'est pas meilleure que celle qui est dans une epigramme de Mainard au Roy :

Souffriras tu que La Rochelle
Demeure plus longtemps debout ?
Ta colere est un peu trop lente
Contre cette ville insolente,
A qui ton regne est odieux.
RENDS TON PEUPLE AUX MAUX DE LA GUERRE.

Une ville qui demeure debout est encore une ville assez nouvelle[a].

ONT DEJA FAIT PREUVE A LEUR DAN[b]. Je m'etonne que Malleville[1] ait en cela imité Malherbe, et qu'il ait écrit, dans l'Elegie d'Armide à Dafnis :

Mais quand ta renommée A MON DAM si fidelle
De ta captivité m'eût appris la nouvelle[c]

ET SOISSONS, FATAL AUX SUPERBES, FERA CHERCHER, PARMI LES HERBES, EN QUELLE PLACE FUT TURIN. Il a fort bien ecrit : *Fatal aux superbes.* Giulio Guastavini[2] a remarqué quelque chose de semblable à la pensée de notre auteur sur une Stance de la Jérusalem délivrée. Mr de Balzac a fait, apres lui, la même remarque dans ses Entretiens et ce que Virgile a dit de Troye en cinq vers, et Sannazare en huit de Carthage, Malherbe l'a dit en deux de Turin. Seneque a dit de Lyon la meme chose en moins de paroles : *Lugdunum quod ostendebatur in Gallia, quæritur,* et Florus[d]

NC. — 1. *Ms.* — Le dernier « *e* » confus, précédant un grattage.
2. *Ms.* — « *uas* » sur un grattage.

a. Cette expression est pourtant autorisée.

b. Généralement on écrit « *dam* », de *damnum* dommage, préjudice ; mais Malherbe a écrit « *dan* » qu'ont reproduit Chevreau et Ménage. Plus loin Chevreau écrit « *dam* ».

c. Page 377 Ménage dit : « Cette façon de parler a un peu vieilli. M. de Segrais s'en est pourtant servi dans son poème pastoral :

La bergère à leur *dan* toujours si vigilante »

d. Lucius Annaeus Julius Florus, historien latin du IIe s. ap. J.-C. a fait une compilation intéressante appelée : *Rerum romanarum libri IV* ou *Epitome de gestis Romanorum.*

peut-etre a profité de cette pensée : *Ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur.* C'est dans le chapitre 16. du premier livre. Mais je n'oublieray pas[1] le demi vers du troisieme livre de l'Eneide :

Et campos ubi Troja fuit[a]. [88]

[89] qui ne peut etre ni plus serré ni plus fort et qui a fait dire à Macrobe[b] dans le premier chapitre du cinquieme livre des Saturnales : *Vis audire illum (Maronem) tanta brevitate dicentem, ut arctari magis et contrahi brevitas ipsa non possit* ∾ *Ecce paucissimis verbis maximam brevitatem hausit et absorpsit, non reliquit illi nec ruinam.* Ovide s'est servi de cette pensée dans l'Epitre de Penelope à Ulysse :

Jam seges est ubi Troja fuit ;

et jay leu autrefois, dans les Catalectes :

Hœc sunt quas merito quondam est mirata vetustas :
Magnarum rerum magna sepulchra jacent.

Ce qu'ecrit Sulpicius à Cicéron, pour le consoler de la mort de sa fille *Tullia* est à la verité plus hardi, mais il ne laisse pas d'etre admirable. *Asia rediens*, dit-il, *quum Aegina Megaram versus navigarem, cœpi regiones circumcirca prospicere. Post me erat Aegina ; ante, Megara ; dextra, Piræus ; sinistra, Corinthus ; quæ oppida quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata et diruta ante oculos jacent. Cœpi egomet mecum sic cogitare : Hem ! nos homunculi indignamur, si quis nostrum interiit aut occisus est, quorum vita brevior esse debet, cum uno loco tot* OPPIDORUM CADAVERA *projecta jaceant.* C'est peut-etre

NC. — 1. *Ms.* — Après « *je noublieray pas* » il y a un grattage non rempli, puis « *le demi* » a été mis sur un nouveau grattage. Un peu plus loin, « *premier* » a été mis également sur un grattage et en partie dans la marge de gauche ; « *du* », qui vient après « *chapitre* », est aussi sur un mot gratté.

a. Vers 11.

b. Aurelius Theodosius Macrobius, érudit latin du ve s. ap. J.-C., a fait un *Commentaire du Songe de Scipion* d'après le 6e livre de la République de Cicéron et des *Saturnales* en 7 livres, ouvrages mal écrits, mais pleins de renseignements précieux.

apres un si galant homme que Virgile a dit, dans le 5. livre de son Enëide[a] :

Non media de gente Phrygum, exedisse nefandis
Urbem odiis satis est nec pœnam traxisse [1] per omnem :
Relliquias Trojœ, cineres atque ossa peremptœ
Insequitur.

et que Balthazar Castiglione a dit encore, sur la mort de Raphael d'Urbin :

Atque urbis lacerum ferro, igni, annisque CADAVER
Ad vitam antiquum jam revocasque decus.

Il y a dans une epitre de S[t] Ambroise : *Tot igitur semirutarum urbium* CADAVERA *terrarumque sub eodem aspectu posita ;* et, dans une autre de Saint Jerôme : *Roma, quondam orbis caput, postea populi romani sepulchrum.* J'ay dit que cette figure est admirable, parce que de grands hommes l'ont employée [2] et que deux grands saints n'ont pas été capables de lui resister. Cependant je ne me suis point encore laissé tenter de ce côté la et je ne me sens pas assez hardi pour nommer *cadavres*, *os* et *squelettes*, les *ruines* d'une ville. Il est vrai pourtant que, dans le sens figuré, M[r] de Balzac s'en est servi admirablement apres les Anciens [3]. *Et je ne scay à quoi ils pensent de mepriser la force, la vigueur et la lumiere de Rome pour n'etre amoureux que de ses maladies et de ses* CARCASSES, *que de son sépulcre et de ses cendres.* C'est dans une lettre au Pere Dalmé : et, dans ses Entretiens, il est parlé des CARCASSES *des villes.* Le comte Fulvio Testi, dans la dix septieme stance d'une ode qu'il a faitte contre [4] Rome et qui peut-etre n'est point imprimée, a dit, dans le même sens figuré, au cavalier Bernin [5] :

NC. — 1. *Ms.* — « *Traxisse* » rend le vers faux : il faut « *traxe* », sa forme syncopée.
2. *Ms.* — Le dernier « *e* » occupe une partie de mot grattée.
3. *Ms.* — « *Apres les Anciens* » est sur un passage gratté.
4. *Ms.* — « *Contre* » est sur un grattage.
5. *Ms.* — « *Au cavalier Bernin* » a été ajouté après coup ; le dernier « *n* » est mal formé.

a. Vers 785-788

Roma in Roma è sepolta, et quel che auvanza
Del suo gran corpo hoggi e corrotto, e pute :
Balsamo di valore e di virtute
Nel cadavere suo non hà pozzanza.

L'Inscription d'Innocent Dixieme, dont la cause est connue de tout le monde, QUI FU CASTRO, n'est pas moins forte que les premieres expressions que j'ay remarquées : et la suivante, qui est du livre deuxieme de l'Eneide [a], *Fuit Ilium*, est plus courte encore [89].

---

[90] *SUR L'ODE*

A la Reine Mère du Roi sur les heureux succès de sa Régence [b].

O REINE QUI, PLEINE DE CHARMES POUR TOUTE SORTE D'ACCIDENS, AS BORNE [1] LE FLUX DE NOS LARMES... Et dans les stances pour la guerison de Chrysante,

Les Destins sont vaincus, et le flux de mes larmes...

Flus est un vieux mot ; et, quand on ne le dit point de la Mer : *Le flus*, et *le reflus de la mer*, ou en de certains jeux de cartes : *J'ay flus*, il laisse presque toujours une sale idée. *Vous etes pleine de charmes pour toute sorte d'accidens*, n'exprime pas assez nettement ce qu'il veut dire.

ASSEZ DE FUNESTES BATAILLES ET DE CARNAGES INHUMAINS ONT FAIT, EN NOS PROPRES ENTRAILLES, ROUGIR NOS DÉLOYALES MAINS. Lucain a comencé par là sa Pharsale :

Bella per Æmathios, plus quam civilia, campos,
Jusque datum Sceleri canimus, populumque potentem
In sua victrici conversum viscera dextra ;

NC. — 1. *Ms.* — L'accent aigu sur l'« *e* » a été oublié.

a. Vers 325.

b. « J'ai appris de M. Racan, écrit Ménage (p. 377) que cette ode fit avoir à Malherbe une pension de la reine-mère, laquelle il n'avait pu obtenir du roi. »

et ailleurs :

In te verte manus, nondum tibi defuit hostis ;

ce qu'il a pris du sixieme livre de l'Eneide [a] :

Neu patriœ validas in viscera vertite vires.

Horace a commencé l'ode 7. du livre 5. [b] par les vers suivants :

Quo, quo scelesti ruitis ~ aut cur dexteris
Aptantur enses conditi ~
Parumne campis atque Neptuno super
Fusum est Latini sanguinis ~
Non ut superbas invidœ Carthaginis
Romanus arces ureret ;
Intactus aut Britannus ut descenderet,
Sacra catenatus via ;
Sed ut, secundum vota Parthorum, sua
Urbs hœc periret dextera ;

et dans l'ode 6 du même livre [c] :

Suis et ipsa Roma viribus ruit.

Notre Scevole de Ste Marthe [d] a trouvé belle cette expression et s'en est servi dans une epigramme :

Impia cum nuper civili, Gallia, bello
Arsit, pœne ruens viribus ipsa suis ;

et dans le premier livre de sa Pœdotrophie :

Fors erit ut majora canam, cum tristis Enyo
Desierit cœcos armare in mutua Celtas
Vulnera, et externo quœsitus ab hoste triumphus
Auspiciis, Henrice, tuis, fortissime regum,
Materies aderit, nostris accepta Camenis.

a. Vers 833.

b. Chevreau entend par livre 5 des Odes d'Horace, les *Epodes*, car il n'y a que 4 livres d'Odes. Il s'agit ici de l'Epode VII, v. 1-10.

c. C'est en réalité l'épode XIV, la XIe des éditions classiques. Le vers cité est le 2e.

d. Il s'agit de Gaucher dit Scévole Ier de Sainte-Marthe (1536-1623) compatriote de Chevreau, auteur de poésies françaises et latines fort goûtées de son temps, entre autres d'un ouvrage intitulé *Pœdotrophiœ, sive De puerorum educatione libri III.*

Ecquis enim patriæ nasci de funere vates
Gaudeat et proprio sua sanguine carmina fœdet ?

Toute la stance de Malherbe est[1] belle. Mais peu de gens aimeront *entre-tuer*[a] et *malveillance* qui est trop vieux et trop faible, meme en cette rencontre.

La discorde aux crins[2] de couleuvre[3]

Cette *Discorde aux crins de Couleuvres* est du sixieme livre de l'Eneide[b] :

Discordia demens,
Vipereum crinem vittis innexa cruentis ; [90]

[91] et Petrone en a fait son profit, où il a parlé du Changement de la République :

Scisso Discordia crine,
Extulit ad superos stygium caput ; hujus in ore
Concretus sanguis contusaque lumina flebant,
Tabo lingua fluens obsessa draconibus ora[c]

NC. — 1. *Ms.* — « *est* » est sur un grattage.
2. *Ms.* — Dans *Crins de couleuvres*, « *ins de cou* » est sur un grattage.
3. *Ed.* — Elles portent en outre (p. 306) :

Peste fatale aux potentats, etc.,

avec les deux citations suivantes (même page), qui ne sont pas dans le manuscrit :

Jam bella quiescant
Atque adamanteis Discordia vincta catenis,
Æternos habeat frenos in carcere clausa.
(Manilius, livre I).

Furor impius intus,
Saeva sedens super arma et centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.
(Virgile, *Enéide*, I, 294-296).

La référence (*Enéide*, I, 248) est fausse. En réalité, le passage est tiré des vers 294-296 du dit livre I, ainsi que nous venons de l'indiquer.

a. A propos « *d'entretuer* », Ménage (p. 382) déclare que « ce mot n'est pas de la belle poésie. » « Dans nos vers, ajoute-t-il aux *Additions et Changements* (p. 580), le simple doit être préféré au composé, quand ils ont tous deux même signification. Ainsi il faut plutôt dire *se tuer*, *se battre*, *s'aimer*, *s'embrasser*, etc., que *s'entretuer*, *s'entrebattre*, *s'entraimer*, *s'entrembrasser*. »

b. Le passage est aux vers 280-281.

c. Ménage (p. 382) cite un exemple de Catulle, une imitation de Malherbe par Segrais et affirme, d'après Pausanias, qu'Eschyle le premier a donné des serpents aux Furies.

Tous les poëtes ont parlé de la Discorde, comme en ont parlé Virgile et Petrone[1], et l'on se souviendra du vers de Catulle :

> Eumenides, quibus anguino redimita capillo
> Frons etc.

SUR L'ODE

A la Reine Mère du Roy pendant sa Régence[a].

Si quelque avorton de l'envie Oze encore lever les yeux, Je veux bander contre sa vie L'ire de la terre et des cieux. *Bander l'ire de la terre et des cieux contre quelqu'un*, est une maniere de parler qui ne peut etre jamais approuvée[b] : et le verbe laisse une assez vilaine idée d'abord, parce qu'il ne tient pas au nom qu'il regit[2]. L'expression suivante fait le meme effet, quoi qu'elle soit dans un Ecrivain fort chatié : et j'entens parler de Mr de Balzac qui a ecrit à Mr Conrart : *Ma matiere s'etant enflée entre mes mains, je me suis trouvé trompé en mon calcul.* Il y en a une autre dans Joachin du Bellay qui, parmi les éloges qu'il donne au Roy, le loue de bien faire de la pique ; mais il le dit d'une maniere si vilaine, que je ne suis pas assez hardi pour marquer sa faute dans les memes termes qu'il l'a faitte.

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit a été ajouté après coup ; les mots « *se souviendra* » sont même dans la marge.

2. *Ms.* — Chevreau revient sur ce sujet dans le *Chevraeana* (II, pp. 122 et suiv.), afin de bien montrer qu'il a été pillé par Ménage ou, si l'on préfère, que Ménage a profité des *Remarques* de Chevreau pour rectifier ses premières assertions.

a. « J'ai appris de M. de Racan, écrit Ménage (p. 387), que cette ode n'avait ni commencement ni fin et que ce n'était qu'un fragment. »

b. Ménage n'est pas de cet avis et prétend qu' « il faut avoir l'imagination étrangement gâtée pour trouver dans les auteurs de semblables ordures. » Mais, plus loin, il rectifie et conclut qu'on a plus de raison de trouver ici une obscénité que dans les expressions *arrige aures* de Térence et *arrigere animos* de Salluste, les mots *aures* et *animos* « ôtant l'équivoque. » (p. 388, puis : *Additions et Changements*, p. 581).

Ruffin, apres avoir leu, dans la scene 3. de l'acte 2. de l'Eunuque :

Fac, sis, nunc promissa appareant,
Sive adeo digna res est UBI TU NERVOS INTENDAS TUOS,

avoit dit : *Quid tibi videtur ? habes ne ultra aliquid quo nervos tuæ loquacitatis intendas ?* Saint Jerome l'en reprend et lui reproche une si vilaine maniere de s'exprimer. *Et indignaris,* dit-il, *si putido te loqui arguam, cum comœdiarum turpitudines, amatorumque ludicra, Ecclesiasticus scriptor assumas ?* Ciceron ne l'a pas trouvée mauvaise quand il a ecrit, dans la 2. oraison contre Verrès : *Hoc me profiteor suscepisse magnum onus et mihi periculosum, verumtamen dignum in quo* OMNES NERVOS *ætatis industriæque contenderem.* Il est pourtant vray qu'en quelque autre endroit il a ecrit : *Fugienda est omnis turpitudo earum rerum, ad quas eorum animos qui audiunt trahet similitudo.* Je scay bien que Vossius, dans le chap. 6. de la 2. partie de ses Institutions Oratoires, deffend Rufin contre Saint Jerôme et que Quintilien a fort bien dit : *Dicta sancte et antique videntur a nobis, quam culpam non scribentium quidem judico sed legentium.* Cependant il ajoute : *Tamen vitanda quatenus verba honesta moribus perdidimus et evincentibus etiam vitiis cedendum est.* Je scay bien encore que le meme Quintilien conclud qu'il n'y a plus de sureté à ecrire, si l'on s'arrète à toutes ces choses : *Nec scripto modo accidit, sed etiam sensu plerique obcœne intelligere, nisi caveris, cupiunt, ut apud Ovidium :*

Quæque latent meliora putat ;

ac ex verbis quæ longissime ab obscœnitate absunt, occasionem turpitudinis rapere, si quidem Celsus cacophaton apud Virgilium putat :

Incipiunt agitata tumescere ;

(c'est à peu pres l'expression de Mr de Balzac : Ma matiere s'etant enflée entre mes mains) *quod si recipias nihil loqui tutum est.* Ce que l'on peut dire en cette rencontre, c'est que tous ceux qui ecrivent doivent s'empescher autant qu'ils le peuvent, comme Quintilien en tombe d'accord, de donner de sales idées et de [1] s'en tenir à cette maxime du meme Rheteur : *Obscœnitas non a verbis*

NC. — 1. *Ms.* — Ce « *de* » doit être supprimé : Chevreau l'a mis à tort.

tantum abesse debet, sed etiam a significatione. Je ne dirois ni n'ecrirois par cette raison : *C'est une femme dont il manie les affaires,* pour *il conduit les affaires de la maison de cette femme,* et ce scrupule n'est pas si nouveau que l'on n'ait changé, par la maxime que je suppose, une expression bien plus innocente dans l'un des pseaumes de Beze[a] : [91]

[92] Seigneur, je n'ay point le cœur fier ;
Je n'ay point le regard trop haut ;
ET RIEN PLUS GRAND QU'IL NE FAUT
NE VOULUT ONQUES MANIER.

On a mis :

Et à rien plus grand qu'il ne faut
Ne voulus jamais aspirer.

En d'autres éditions, il y a :

Et rien de plus grand qu'il ne faut
Ne voulus onques attenter :

et, pour conserver la bienseance et l'honneteté ou, si on le veut, pour ôter le mot qui pouvoit choquer, on ne s'est pas soucié de perdre la rime. En effet, *manier* en cet endroit a quelque chose du *tractare* des Latins, dans le meme sens que Petrone a dit : *Si hanc tractavero improba manu.* Mr de Voiture a ecrit pour Minerve, dans un ballet :

Aussi faudra-t-il désormais [1]
Qu'elle nous cède pour jamais ;
Car plus docte Magicienne,
Vous méritez le maniement
D'une autre verge que la sienne,
Et qui charme plus puissamment

Ces equivoques sont d'une tres dangereuse consequence et Tomaso Stigliani a ecrit sur ce vers de l'Adone :

Poi prende ne la man verga nefanda

NC. — 1. *Ms.* — « *a-t-il* » est sur un grattage.

a. Théodore de Bèze (1519-1605), théologien protestant et littérateur français a composé beaucoup d'ouvrages, dont plusieurs sous le pseudonyme de *Lud. Alectorius* et contribua beaucoup à la Renaissance des lettres en France. Après Calvin, il fut le chef des Calvinistes de Genève et de France. Il avait représenté les Réformés au Colloque de Poissy en 1561 et produit un grand effet par ses prédications.

Sporchezza di malizioza allusione usata non solo qui, ma in infiniti luoghi del volume : et Girolamo Aleandri et Sapricio Sapricci[1], qui ont defendu Le Marin contre le Stigliani, l'ont defendu mal sur ce vers de l'Adone.

Il n'appartient qu'aux Stoïciens de soutenir qu'il n'y a point de mots plus honnestes les uns et[2] les autres et je ne croy pas que les ecrivains les moins retenus soyent de l'avis de Bryzon, qui disoit *Que, quand deux mots signifient la meme chose et qu'on laisse l'un pour prendre l'autre, celui que l'on a choisi n'est pas plus honneste que celui qu'on a laissé*[3]. Aristote donne un dementi à ce Bryzon, dans le troisieme livre de sa Rhetorique : Τοῦτο γὰρ ἐστι ψεῦδος· ἔστι γὰρ ἄλλο ἄλλου κενώτερον[4] καὶ ὡμοιωμένον μᾶλλον καὶ οἰκειώτερον τῷ κυριώτερον ποιεῖν τὸ πρᾶγμα πρὸ ὀμμάτων, etc., parce qu'il y a des mots plus propres à signifier les choses ; qu'il y en a qui sont moins vides les uns que les autres ; qui passent plus agreablement dans les oreilles, quand on les entend, et qui donnent par les yeux une idée plus belle quand on les lit. Cet ἀπὸ καλῶν, dont parle Aristote dans sa Rhétorique et dont il veut que les figures soyent tirées, ne doit pas etre simplement et absolûment interpreté selon la rencontre des voyelles, comme quelques uns l'ont soutenu. Il veut que les metaphores ne contiennent rien qui ne soit honnestes et qui ne plaise pour l'expression ou[5] pour le mot et qu'elle ne presente rien à la veüe ni aux autres sens qui

NC. — 1. *Ms.* — « *ap* » sur un grattage.

2. *Ms.* — « *Et* » a été mis ici à tort pour « *que* ».

3. *Ed.* — Dans le *Chevraeana,* cette expression, de nouveau reprise, est citée comme laissant « une vilaine idée. » (II, pp. 122 et suiv.) Ménage était moins scrupuleux que Chevreau, et pourtant, d'après ce dernier (*Chevr.*, II, 123), il aurait « à la fin de ses *Observations sur Malherbe*, à la page 581, été contraint d'écrire qu'on avait raison de condamner cette façon de parler. »

4. *Ms.* — « *κεν* » est mis au-dessus de la ligne ; ainsi *κενώτερον* remplace *κυριώτερον*, qui y était écrit auparavant et qui a été mis par mégarde à la marge de la ligne suivante, sans qu'on sache lequel préfère l'auteur. Le texte d'Aristote que nous avons consulté porte *κυριώτερον*. De plus *οἰκειότερον* y est écrit avec un *ο* au lieu d'un *ω*. (V. Aristote, *Rhétorique*, III, 2 vers la fin, édition Firmin Didot avec traduction latine, in-8, Paris, 1848).

5. *Ms.* — « *ou* » est au-dessus de la ligne, introduit après coup.

soit capable de les choquer : Τὰς δὲ μεταφορὰς ἐντεῦθεν οἰστέον, ἀπὸ καλῶν ἢ τῇ φωνῇ ἢ τῇ δυνάμει ἢ τῇ ὄψει ἢ ἄλλῃ τινὶ αἰσθήσει[1]. C'est ce qui est confirmé par Theophraste, qui ne fait pas seulement dependre la beauté d'un mot de ce que je viens de remarquer, mais qui veut encore qu'il soit honneste : Κάλλος ὀνόματος ἔστι τὸ προς τὴν ἀκουὴν ἢ πρὸς τὴν ὄψιν ἡδὺ ἢ τὸ τῇ διανοίᾳ ἔντιμον.

Le scrupule des Anciens est allé plus loin. Ils ont substitué quelquefois en de certains mots des lettres à d'autres, pour ne point laisser de vilaine idée à ceux qui liroient ou qui entendroient ces mots : puisqu'ils ont trouvé plus à propos de dire *Thensa* que *Tenta* et le Lecteur se contentera de ce seul exemple. Leur superstition a eté memes si grande, qu'ils ont pris garde si la rencontre de la premiere et de la derniere syllabe de deux mots qui se suivoient immediatement ne pourroit porter dans l'esprit une image des-honneste. C'est principalement pour cette raison qu'ils ont mieux aimé dire *nobiscum* que CUM *nobis* [92-93] et, pour m'épargner la confusion de me faire entendre dans notre langue, je seray bien aise que, dans une autre, Joseph Scaliger soit mon interprète : *Quod autem* M *in fine dimidium tantum soni habeat*, dit-il dans sa Diatriba de variarum litterarum pronuntiatione, *colligitur etiam ex Cicerone : reprendit enim in epistolis eum qui in senatu dicere solitus erat* CUM NOS, *nisi hæ duæ voculæ viderentur representare fœdam hanc* CUN ; *non eum reprehendere potuisset.* Ce que dit Scaliger est d'une lettre de Ciceron à Papyrius Pœtus, qui commence *Amo verecundiam*[2] ; et le même Ciceron a dit dans son Orateur : *Quid illud non olet, unde sit quod dicitur, cum illis : cum autem nobis non dicitur, sed nobiscum* ? *Quia si ita diceretur, obscenius concurrerent litteræ*[a] *ut etiam modo, nisi Autem interposuissem, concurrissent.*

NC. — 1. *Ms.* — Il y a, dans le texte de Chevreau, « ἐνθεῦθεν » au lieu de « ἐντεῦθεν » et « φῶνῃ » au lieu de « φωνῇ ». Le passage est tiré du livre III, chapitre 2 de la Rhétorique d'Aristote, comme le précédent.

2. *Ms.* — Ici un renvoi à la marge pour une note perpendiculaire contenant une citation de Cicéron, jusqu'à : « *Ex eo est, etc.* »

a. Tout en ayant raison au fond, Chevreau nous semble d'une sévérité et d'une délicatesse excessives. Cette condamnation des mots et des syllabes sales ou évoquant de sales idées se trouve également dans les *Œuvres mêlées* (8e Billet à Le Fèvre, p. 487-501), à peu près dans les mêmes termes avec le même développement et presque les mêmes citations.

Ex eo est[a], etc. Le vers suivant n'auroit pas dû plaire à Scaliger par cette raison :

Il vit content et n'a besoin de rien

Il le vit au conseil, etc[1]. L'Arioste a peché, selon quelques uns, contre les lois de la Bienseance, lorsqu'il a decrit la beauté d'Alcine, dans une Stance du chant 8 de son poème :

Bianca neve è il bel collo, é l petto latte ;
Il collo è tondo, il petto colmo e largo ;
Due pome accolte, é pur d'avorio fatte
Vengono, e van come onde al primo margo
Quando piaccevol', aura il mar combatte ;
Non potria l'altre parti veder', Argo ;
Ben si puo giudicar, che corrisponde
A quel che appar di fuor, quel ch'entro asconde.

Le Tasse, qui l'a imité dans la peinture d'Armide, l'a imité dans la même faute. C'est dans la stance 31 du chant 7 de sa Jerusalem délivrée :

Mostra il bel petto le sue nevi ignude,
Onde il foco d'Amor si nutre, e desta.
Parte appar de le sue mamme acerbe e crude,
Parte altrui ne ricopre invida vesta.
Invida, mà sà gli occhi il varco chiude,
L'amoroso pensier già non s'arresta :
Che non ben pago di bellezza esterna,
Negli occulti secreti anco s'interna[b].

NC. — 1. *Ms.* — Ces derniers mots, écrits dans l'interligne, sont peu lisibles et ont été ajoutés après coup.

a. L'explication de Cicéron n'est pas entièrement satisfaisante. On dit *vobiscum, tecum, mecum*. La 3e personne seule diffère (sauf *secum*).

b. Nous avons copié textuellement le manuscrit de Chevreau. Mais il faudrait lire, au lieu de *de le sue mamme* et de *s'arresta*, les mots *delle mamme, et arresta*, d'après le texte par nous consulté.

Michel Leclerc, le commensal du marquis de Chandenier avec Chevreau, a ainsi traduit cette stance en vers français (Paris, 1667, p. 154).

La gorge montre à nu la fraicheur de sa neige,
Qu'a fait naître et nourrit le beau feu de l'Amour.
De son sein ferme et rond, par un doux privilège,
Une moitié paraît et l'autre fuit le jour.
Un vêtement jaloux la dérobe à la vue,
Mais, avec quelque soin qu'elle soit défendue,
A l'amoureux penser il ne la cache pas ;
Qui, non content de voir les beautés étalées,
Va chercher, curieux, celles qui sont voilées
Et veut en découvrir les plus secrets appas.

E assai chiaro, dit Paolo Beni dans ses Commentaires sur la Jérusalem délivrée à la page 533 et 538. *che Torquato Tasso va garreggiando con l'Ariosto nella descrittione di Alcina. Se ben vede che Torquato uso qualche maggior industria nel disegnar le bellezze coperte ; poiche l'Ariosto dicendo :*

Ben si puo giudicar che corrisponde
A quel cho appardi fuor, quel ch'entro asconde,

espresse più à longo come puo accorgersi ciascuno. No sarebbe gran cosa che l'uno e l'altro havesse havuto l'occhio à que' versi d'Ovidio :

Spectat et ornatos etc.
Laudat digitosque manusque,
Bracchiaque et nudos [1] media plus parte lacertos,
Si qua latent meliora putat.

Donc par' à me che in questa parte alquanto più moderato sià Ovidio, dicendo : Si qua latent meliora putat, *che non è l'Ariosto dicendo :* Ben si puo giudicar, *con quel che segue. Mà forze passa alquanto più il segno Torquato, poiche se ben' usa parole quasi metaphoriche et honeste, nondimeno accenna concetto alquanto impudico. Cosi nel mostrar maggior artificio, potrebbe à alcun parer', in questa parte, men pudico è casto. Di modo che pur' à raggion' haurebbe cantato nell' Invocatione :*

Tu perdona
S'inteso fregi [2] al ver s'adorno in parte
D'altri diletti che de' tuoi le carte.

Le Bernia [a], qui a refait comme il l'a voulu, le Roland du comte Boiardo, nous a [93-94] decouvert ce que l'Arioste et Le Tasse n'avoient pas eu la hardiesse de nous decouvrir et, par consequent, est moins excusable.

NC. — 1. *Ms.* — « *os* » sur un grattage.
2. *Ms.* — « *fregi* » sur un grattage.

a. Francesco Bernia, quoique évêque de Vérone, était président de la Société des vignerons, recrutée parmi de jeunes ecclésiastiques, qui faisaient du vin, de l'amour et de la poésie, « un seul Dieu en trois personnes. » Quant à Boiardo ou Bojardo, il vivait de 1440 à 1494.

In questo una ne vien che indosso havea
Una veste di vel vergata d'oro
E si sottil, che chiaro si vedea
Ogni segreto, e più ricco thesoro.

Le Tassone, sur les principes que j'ay établis, n'a pas expliqué favorablement ce vers du sonnet 15 de la 2. partie des[1] Rimes de Petrarque :

Quant'un bel rio ch'ad ogn'hor meco piange.

Scandoloso significato potreble ricever[2] *questo verso, applicandolo, non à Lumergue, mà à un rio piu secreto con tristo epiteto de* LAGRIMANTE, ni cet autre vers du meme poète :

Onde piu volte sospirando indietro

Questo sospirar indietro, dit-il, *pare*[3] *che dià nel naso*. Le vers suivant fait[4] le même effet :

Sed superis visum secus OPPEDENTIBUS œquo
Judicio.

Apres cela je n'aimerois pas le troisième vers du madrigal du Guarini : c'est le *Bacio penoso*.

Baciai, mà che mi valse attender frutto
D'amorosa dolcezza,
Se sparsi il seme in arida bellezza[5]

ni ce vers d'une elegie :

C'est alors que l'Amour, qui règne dans mon ame,
Par de brulans regards fait connoitre ma flamme,
Mais sans être insolent, mais sans être suspect,
Et qu'en s'expliquant meme il garde le respect.
Pour peu qu'il se decouvre il est toujours timide ;
Il ne suit qu'en tremblant le Respect qui le guide,

NC. — 1. *Ms.* — « *des* » sur un grattage.
2. *Ms.* — La première syllabe du mot est un peu embrouillée.
3. *Ms.* — Dernière syllabe brouillée dans « *pare* ».
4. *Ms.* — Chevreau a substitué le singulier au pluriel d'abord employé : « *Les vers suivans font le même effet.* »
5. — *Ms.* — Le second « *z* » a été supprimé par un trait à peu près vertical.

Et craint plus de fâcher celui qui l'a charmé,
Que de souffrir les maux dont il est alarmé.
Mais, s'il ne sent aussi quelque espoir qui le flatte,
Il ne s'obstine point à servir une ingratte,
Il ne peut s'affermir s'il n'a quelque soutien
NI CULTIVER UN CHAMP QUI NE RAPPORTE RIEN.

J'aimerois encore moins ces deux vers du neuvieme chant de la première partie de l'Orlando innamorato :

Vien monta sopra à me, Baron gagliardo,
Forze non son peggior del tuo Baiardo.

Le dernier vers fait au moins connoitre sa pensée, qui n'est ni meilleure ni plus honneste dans le Bernia :

Hor non t'incresca di venir mi in braccio
Che insieme via ce ne possiamo andare etc.
Paura non haver di darmi impaccio,
Ben mi ti sapro sotto accomodare,
Et meglio, ancor che sii tanto gagliardo,
Forze ti portero che'l tuo Baiardo.

Au reste, comme l'intention de Malherbe étoit innocente dans ce que je viens de remarquer sur le verbe du troisième vers de la Stance qui est dans l'Ode à la Reine Mere du Roy pendant sa Regence, peut-etre que sa faute est excusable. Mais qui pourroit le justifier d'avoir ecrit à Madame de Termes, sur les Noces de Mr de Racan, ce que le Boiardo et le Bernia avoient à peu pres fait dire à la belle Armide, quoi que le premier ait en quelque facon, déguisé la chose -> *Pour l'épithalame, il ne luy coûtera rien : Il fera ses ecritures luy-meme. Apres cela, adieu les Muses, il aura bien ailleurs à monter que* SUR LE PARNASSE. [94-95] On ne peut nier que ces dernieres paroles ne laissent une image plus deshonneste que celles-ci : *Arrige aures Pamphile ; his animum arrecti dictis, aperit ramum qui veste latebat.* Cependant, il y a eu des Scholiastes et des Critiques, ou, si on le veut, des Chicaneurs qui en ont fait assez de bruit ; et ils eussent encore trouvé plus mauvais que notre auteur eût ecrit avec tant de liberté à Madame de Termes, et qu'il se fût servi d'un si vilain mot, en parlant à une Reine. Il faut etre aveugle, pour ne pas voir ces sortes

de choses : et quand on ne s'aperçoit point de ces ordures, c'est un tesmoignage que l'on y est fort accoutumé[a].

QUAND LE SANG BOÜILLANT DANS MES VEINES ME DONNOIT DE JEUNES DESIRS, TANTÔT VOUS SOUPIRIEZ MES PEINES, TANTÔT, etc. *Soupirer* est un verbe neutre, mais il est actif en cette signification et les poëtes François s'en servent à l'exemple des Latins[b]. Il y a dans la 5 elegie du livre 4 de Tibulle :

Quod si forte alios jam nunc suspirat amores.

Mr Mainard a commencé une epigramme par les vers suivans :

Assis au bord d'une fontaine,
Où chaque fois il se miroit,
L'autre jour Daphnis soupiroit
Ce qu'amour luy cause de peine.

et Mr de Racan n'ecrivoit point autrement. Dans l'ode pour Mr de Bellegarde :

Combien en oyoit on soupirer leur martire ~

dans un madrigal :

Mon cœur soupiroit sans raison
Le mal qu'enduroit ma cruelle ;

dans une chanson :

Mon cœur qui soupire sans cesse
Les ennuis dont il est touché,

Et ne lui resta que la voix,
Qui, changée en zephir, incessamment soupire
Ce quelle ne peut taire et qu'elle n'oze dire ;

a. Ménage, après avoir, dans l'édition de 1666 condamné la pruderie de Chevreau, lui donna raison plus tard dans ses *Additions et Changements* (cf. p. 388 et 581). Chevreau le constate lui-même dans son *Chevraeana* (II, p. 122-124) et nous l'avons signalé. Boileau a disserté à son tour sur les syllabes sales à propos du *Cognovit* de la Bible.

b. Ménage (p. 390-391) cite de nombreux exemples de Ronsard, Desportes, Joachim du Bellay, Gombaud, Pétrarque, Tibulle, Valérius Caton, Tertullien, pour montrer que *soupirer*, *sospirare* s'emploient souvent en la signification active pour *plaindre*. De plus il traduit *jeunes désirs*, par désirs *ardents, violents*, à l'imitation des Grecs (νεανικά) et donne un exemple de Bertaut (p. 390).

dans les Stances contre un Vieillard jaloux :

Nôtre goust suit nos ans : la Vieillesse desire
Un bon vin savoureux,
Au lieu que la jeunesse incessamment soupire
Les plaisirs amoureux.

Les Italiens, qui disent aussi bien que nous : *Soupirer ses peines*, disent encore : *Soupirer un visage, soupirer une personne*[1]. Petrarque, dans le sonnet 219 de la premiere partie de ses Rimes :

In quel bel viso ch'sio[2] sospiro e bramo ;

sur quoi Castelvetro a remarqué : *Sospiro, per l'accoglienze triste che alcune volte mi fà*. De Lingendes s'est exprimé en un autre sens, de la meme sorte, dans les vers qui sont au commencement des Metamorphoses traduittes par Renoüard[a] :

Quitte donc tes Romains que ton ame charmée
Ne fait que soupirer,
Pour voir cette princesse à qui ta renommée
Ta fait tant desirer.

Les Italiens disent encore : *Etre soupiré de quelqu'un, sospirato fù dalle donne*. Le Marin est un peu allé plus loin dans la stance 80. du chant 8. de son Adone :

Che par, se sospirarsi voglia il core ;

et il en a été, selon quelques uns, justement repris : *Sospirari il cuore*, cioè essalarlo tutto *in sospiri*, dit le Stigliani dans l'Occhiale *è Napolitanismo, e percio frase bassa*. Marot s'en est servi d'une autre maniere. Il a ecrit dans l'elegie 18 : *Soupirer à quelqu'un de quelque chose*.

NC. — 1. *Ms.* — Il y a ici un renvoi à la marge, mais les ratures le rendent illisible.
2. *Ms.* — « o » sur un grattage.

a. Nicolas Renouard fut historiographe de Louis XIII et donna la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, fort goûtée de son temps.

Lors [1] qu'ais je dit, pardonnez à mon ire :
Tous ne sont tels : j'en ay bien sceu élire
Un très loyal,
A qui mon cœur se lamente et soupire
Des maux que j'ay [95].

[96] et Joachin du Bellay a dit *Soupirer des vers* :

Si tu rencontres dont ici quelque risée ;
Ne baptise pourtant de plainte déguisée
Les vers que je soupire au bord Ausonien.

Sieroit-il bien a mes ecrits D'ennuyer les races futures Des ridicules avantures D'un amoureux en cheveux gris [a]. Menandre a dit :

γέρων ἐραστὴς ἐχάτη [2] κακὴ τύχη,

Un vieillard amoureux, c'est un malheur extrême ;

ou plus nettement :

C'est un mal-heur extrême au vieillard que d'aimer.

Publius Syrus appelle *crime* ce que Menandre appelle *mal-heur* :

Amare juveni fructus est, crimen seni.

Tibulle a cru qu'un vieillard ne pouvoit dire des fleurettes de fort bonne grace :

Jam subrepet [3] iners aetas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite [4]

NC. — 1. *Ms.* — « *Las* » porte l'édition que nous avons consultée.
2. *Ms.* — Pour *ἐσχάτη*.
3. *Ed.* — « *surrepet* », qui revient au même.
4. *Ed.* — Ces vers sont précédés des deux suivants, où « *ardeo* » et « *corusco* » sont pris activement (p. 308) :

Formosum pastor Corydon *ardebat* Alexin
(Virgile *Bucolique*, II, 1.)

et

Talia vociferans sequitur, strictumque *coruscat*
Mucronem.
(Virgile *Enéide*, X, v. 651-652.)

a. Ménage (p. 391-392) : « J'aurais mieux aimé *amoureux aux cheveux gris* par apposition, comme l'a employé Maynard dans une ode à Charles

Properce veut, dans la dixieme elegie du livre 2., qu'il ne soit permis qu'à la Jeunesse de parler d'amour :

Aetas prima canat veneres, extrema tumultus.

et, si l'on en croit Ovide, qui n'entendoit pas mal la galanterie, il faut etre jeune pour faire l'amour et la guerre :

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

C'est ce que Malherbe a deja dit dans l'ode pour le Roy allant châtier la rebellion des Rochelois :

Ceux à qui la chaleur ne boult plus dans les veines,
En vain, dans les combats, ont des soins diligens :
Mars est comme l'amour, ses travaux et ses peines
Veulent des jeunes gens.

Dans les vers suivants de la premiere scene du Pastor Fido, il y a quelque chose de fort naturel, et de fort beau :

Non è pena maggiore
Che 'n vecchie membra il pizzicor d'amore.
Che mal si puo sanar quel che s'offende,
Quanto piu di sanarlo altri procura :
Se'l giovinetto core Amor ti pugne,
Amor' anco te lugne.
Se col duol' il tormenta,
Con la speme il consola :
E s' un tempo l'ancide, al fin il sana.
Mà s' e' ti guigne in quella fredda etade
Que il proprio diffetto
Più che la colpa altrui spesso si piagne,
Al' hora insopportabili, e mortali
Son le tue piaghe, al' hor le pene acerbe.
Al'hora se pietà tu cerchi, male,

Maynard son fils » et par imitation de *vieillard à barbe grise*, *Olympe aux cheveux d'or*. *En* se dit des habits : *en jupe*, *en cotte*, etc. Balzac a dit pourtant *en cheveux gris*, et ailleurs Malherbe a dit *en cheveux blancs*.

Aussitôt après (page 392) Ménage ajoute : *Amoureux* pour *amant* ne se dit plus aujourd'hui ou du moins il ne se dit plus guère. »

Se non la trovi, e se la trovi è peggio.
Deh ! non ti procacciar prima del tempo
Idiffetti del tempo.
Che si t'assale à la canuta etate
Amoroso talento,
Haurai doppio tormento,
E di quel che potendo non volesti,
E di quel che volendo non potrai [96].

[97] et dix neuf vers plus bas :

. . . . . come amore
In canuti pensier si disconviene ;
Cosi la gioventù d'amor nemica,
Contrasto al cielo e la Natura offende.

Le même auteur a fait un sonnet, et un madrigal, sur ce sujet. Le sonnet commence :

Pur si trovò chi con sublime ingegno...

et le Madrigal :

Si vuoi ch' io torni à le tue fiamme, Amore...

Anacreon n'est pas de l'opinion de tous ces poëtes,

τοῦτο δ' οἶδα
Ὡς τῷ γέροντι μᾶλλον
Πρέπει τὰ τερπνὰ παίζειν,
Ὅσῳ πέλας τὰ μοίρης.

La reine est un but a ma lyre Plus juste que nulles amours. On devine sa pensée ; mais il ne l'exprime pas trop purement.

Aussi bien chanter d'autre chose, Ayant chanté de ta grandeur : Nos derniers poëtes chantoient de meme. Bayf, dans le livre 3. des Diverses Amours :

O ma chere ame, il vaut mieux
Que je chante de tes yeux.

Marot, dans la chanson 32 :

Changeons propos, c'est trop chanté d'amours :
Ce sont clamours, chantons de la serpette.

Joachin du Bellay a dit : *Chanter de la gloire :*

Ceux qui aiment l'honneur chanteront de la gloire ;

le *chanteur du nom de quelqu'un*, apres les Italiens :

Non pour ce qu'un grand Roy ait esté votre pere ;
Non pour vôtre degré et Royale hauteur,
Chacun de votre nom veut estre le Chanteur ;
Mais parce qu'un grand Roy soit ores vôtre frere ;

et le *Sonneur d'une gloire :*

Je bâtis à ta mémoire
La plus mémorable gloire [1]
Dont je fus onques Sonneur.

Les Italiens ecrivent : Chanter d'une chose. Le Guarini, dans le madrigal *cantar dicea :*

Come cantar poss'io
D'amor, si sdegno ne'belli occhi havete ~

Petrarque, dans le sonnet 100 :

Io cantarei d'amor si novamente.

Mais nous ne les imitons que quand ils ecrivent :

Canta, ô Musa, lo sdegno e l'ira ardente
Di Lancelotto ;

comme l'a ecrit Luigi Alamanni dans l'Anarchide :

Le donne, i Cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audace imprese io canto ;

comme l'Arioste la ecrit dans son Roland :

Canto l'arme pietose, é l gran Capitano ;

comme la ecrit Torquato Tasso dans sa Jérusalem délivrée. On dit *Chanter une chose, chanter un Héros*, chanter les actions de quelqu'un :

NC. — 1. *Ms.* — « *gloi* » sur un grattage.

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre

Je chante la Pucelle et la[1] sainte vaillance[a] [97]

[98] et les Latins ont ecrit : *Canere arma, virum, bella, populos. Pana ; cantare rivos, comas, Lalagen, Neptunum*, etc.

Ce n'est point aux rives d'un fleuve Ou dorment les vents et les eaux[b]. Seneque a ecrit dans l'epitre 58[2] : *Tranquillo, ut aiunt, quilibet gubernator est :* dans le quatrieme chapitre du livre de la Providence : *Gubernatorem in tempestate, in acie militem intelligas :* et dans le chap. 6 de la Consolation, à Marcia : Nec gubernatoris quidem artem *tranquillum mare et obsequens ventus ostendit. Adversi aliquid incurrat oportet, quod animum probet.* Pline, dans la lettre 26 du livre 9, a écrit à Lupercus : *Sunt enim maxime mirabilia, quæ maxime inesperata, maxime periculosa, utque Græci magis exprimunt,* παράδοξα ; *ideo nequaquam par gubernatoris est virtus, cum placido et cum turbato mari vehitur : tunc admirante nullo illaudatus, inglorius subit portum : at cum stridunt funes, curvatur arbor, gubernacula gemunt, tunc ille clarus, et diis maris proximus.* Julien[c], dans la première Oraison sur les loüanges de l'Empereur Constance, n'a fait que traduire ces pensées : τὸ δὲ ἀντισθῆναι τῇ τύχῃ ῥομαλεότερον · ὁ καὶ μείζονος ἀρετῆς[d], etc. ; *c'est où la vertu se découvre bien d'une autre maniere. En effet, qui est le pilote qui ne soit capable de gouverner un vaisseau quand la mer est calme : que tout est tranquille, etc ∴ Celui-là est incomparablement plus à estimer qui*

NC. — 1. *Ms.* — Il faudrait « *sa* » au lieu de « *la* ».

2. *Ed.* — Elles portent. *Epitre* 85 (p. 310) et c'est le chiffre exact ; puis donnent, comme autre référence, le chapitre 4 du *Traité de la Providence* de Sénèque.

a. Ces deux vers commencent deux œuvres médiocres mais célèbres du XVIIe siècle : *Alaric ou Rome vaincue,* poème épique de Georges de Scudéry (1601-1667) la *Pucelle d'Orléans*, encore un poème épique dû à Chapelain (1595-1674).

b. Ménage *(Additions et Changements, 582-583),* cite deux exemples de Stace, le poète préféré de Malherbe d'après Rohan.

c. Flavius Claudius Julianus ou Julien, dit l'Apostat pour avoir renié la foi chrétienne (331-363), fut un empereur philosophe et sophiste, dont le chef-d'œuvre les *Césars*, est une satire des empereurs qui l'avaient précédé. Ses ouvrages sont assez nombreux et écrits dans une langue qui rappelle les classiques grecs.

d. Il faudrait ῥωμαλεώτερον avec deux ω, et « ὁ » avec un accent grave.

prevoit l'orage, qui l'evite autant qu'il luy est possible ou qui, se voiant dans la tempeste, conduit son vaisseau avec tant d'adresse qu'il le conserve tout entier avec sa charge. Je me souviens d'un passage de Vivès[a], qui est dans le traitté qu'il a fait *De causis corruptarum artium*, et je me trompe, s'il n'est dans le quatrieme livre de ce traitté : *Quis enim illa tam multa, tam varia, quibus undique circumsidemur, effugiat; eo minus quum in curam sit rei potius quam verborum intentus, ut de M. Bruto refert Fabius ·⁓ non aliter ac gubernatoris sit peritissimi atque exercitatissimi navem inter Cycladas cursu ducere.*

AVOIR LUTTÉ CONTRE MALÉE. Il a dit encore dans l'ode A la Reine mere du Roy, sur sa Bienvenue en France :

Mais d'aller plus à ces batailles,
Où tonnent les foudres d'Enfer,
Et LUTTER contres des murailles
D'où pleuvent la flamme et le fer.

Un de mes amis trouve LUTTER beau et significatif en ces deux endroits : mais je ne suis pas de l'opinion de mon ami. Juvenal, dans la quatrieme satire de son premier livre, l'a dit d'une maniere qui ne laisse pas d'en approcher :

Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem

Malée, aujourdhuy *Capo Malio di Sant' Angelo*, est un promontoire de Laconie, *Tzaconia*, *Saccania*, fameux par plusieurs naufrages, et dont Stace a dit dans le quatrieme livre de sa Thebaïde :

Et raucœ circumtonat ira Maleœ [b].

Dans le deuxieme, il lui donne l'épithète de *Spumans :*

Qua formidatum Maleœ spumantis in auras
It caput.

a. Jean-Louis Vivès, érudit espagnol (1492-1540) doué d'une critique judicieuse et d'un fond de philosophie qui l'ont fait comparer à Budé et à Erasme, a composé des *Commentaires* sur la *Cité de Dieu*, des *Opuscules*, *de causis corruptarum artiumlibri VII*, etc.

b. Aux pages 396 et 583, Ménage donne, à propos de *Malée*, des citations de Strabon livre VIII), de Prosperce (III, 17 et 18) et de Virgile (V[e] livre de l'Enéide).

et dans la premiere de l'Achillëide :

Nec undisonæ [1] unos circuit umbo Maleæ

Eustathius en a parlé sur ce vers d'Homère, qui est du troisieme livre de l'Odyssée [a] :

Ἐν νηυσὶ γλαφυρῇσι Μαλειάων ὄρος αἰπὺ
ἷξε θέων.

et si l'on en veut savoir davantage, on n'a qu'à lire la Geographie Sainte de Mr Bochart et les commentateurs de Virgile sur le dernier des vers suivans, qui sont dans *le 5.* de l'Enéide [b] :

Nunc, nunc insurgite remis,
Hectorei socii, Trojoe quos sorte suprema
Delegi comites ; nunc illas promite vires,
Nunc animos quibus in Gœtulis Syrtibus usi,
Ionioque mari MALEŒQUE sequacibus undis. [98]

[99] Pour le reste, il me semble que Mr de Malherbe avoit en vue ces vers de l'ode 14 du livre 4 d'Horace [c] :

Indomitas prope qualis undas
Exercet Auster, Pleiadum choro
Scindente nubes ;

ou ceux du premier acte de l'Hercule Furieux de Seneque :

Hinc qua tepenti vere laxatur dies
Tyriœque per undas vector Europœ nitet ;
Illinc timendum ratibus ac ponto gregem
Passim vagantes exerunt Atlantides.

Ces sept etoiles qui ont été nommées par les Grecs *Pleiades, Atlantides, Hesperides* [d], et, par les Latins, *Vergiliæ* [e], sont dans

NC. — 1. *Ms.* — Dans *undisonœ,* « *son* » est sur un grattage. Plus bas « *αἰπὺ* », dans le vers grec, a été accentué à tort sur la première syllabe.

a. Vers 287-288.
Le cap *Malée* est aujourd'hui le *Capo Malio di Santangelo* ou vulgairement *Capo Santangelo.* Il n'a rien de commun avec le *golfe de Malée* ou *golfe Maliaque.*
b. Vers 189-193.
c. Vers 20-22.
d. Voir Aratus, *Phénomènes*, v. 162.
e. Ménage parle longuement aussi des Pléiades ; seulement il faut noter que, par suite d'une erreur de numérotage, l'article, commencé page 396, se continue aux pages 389-395 répétées pour la seconde fois.

le derrière du Taureau[a], quoi qu'il n'y en ait que six que l'on puisse voir, selon l'opinion des Anciens, et c'est ce qui a obligé Ovide d'ecrire, dans le quatrieme livre des Fastes :

Pleiades incipiunt humeros relevare paternos,
Quæ septem dici, sex tamen esse solent.

Elles sont nomées par Aratus :

Ἀλκυόνη, Μερόπη τε, Κελαινώ τ' Ἠλέκτρη[1] τε,
Ἀστερόπη, καὶ Τηϋγέτη, καὶ πότνια Μαῖα ;

et les poëtes ont feint qu'*Electre* ne voulut jamais paroitre depuis que la ville de Troye fut ruinée. D'autres ont dit que c'étoit *Merope*, parce qu'elle avoit epousé un homme mortel et que ses compagnes ou sœurs avoient été mariées avec des dieux, ce qu'on peut encore voir dans le quatrieme[b] des Fastes d'Ovide. Sur ces *Pleiades*, voyez le chap. 18 du premier livre des Commentaires de Macrobe sur le Songe de Scipion ; le père Kircher[c], dans le premier tome de son Œdipe egyptien ; Schmid[d], dans ses Commentaires sur Pindare, sur ces mots ὀρειᾶν πελειάδων, qui sont de l'ode 2. des Nemes., et sur ces autres mots συνδρόμων πετρᾶν qui sont de l'ode 4 des Pythion.[e] ; le grand Dictionnaire de Buxtorf sur כִּימָה ; Drusius dans ses fragments des vieux Interpretes Grecs, sur le verset 31 du chap. 38 de Job ; *Oriona et Pleiadas et penetralia Austri*. On peut voir encore, si on le veut, le Pere Corneille de la Pierre sur ce dernier passage du meme prophete et Guillaume Schickard[f], dans son *Astroscopium*, où il est parlé de *Asch*, *Kesil*, *Kimats* et *Chadre-Theman*. Apres cela, je n'ai rien à dire sur ces Pleiades, si ce n'est que Galilée[g] a été plus heureux que

NC. — 1. *Ms.* — L'esprit doux avait été oublié dans *Ἠλέκτρη*.

a. Voilà une expression que Chevreau aurait certainement critiqué chez Malherbe, comme évoquant une sale idée.

b. « *livre* » sous entendu.

c. Athanase Kircher, jésuite allemand (1602-1680) versé dans la philosophie, les mathématiques et les langues orientales, auteur de nombreux ouvrages.

d. Erasme Schmid, professeur à Wittemberg, mort en 1637, à 77 ans, a laissé, avec d'autres ouvrages, une *Edition de Pindare* accompagnée de savants commentaires.

e. *Pythion.* et *Némes.* sont des abréviations de *Némésiennes* et *Pythioniques* pour Pythiques, deux livres des *Epinicies* ou Odes triomphales de Pindare.

f. Schickard Guillaume, orientaliste allemand (1592-1635) a laissé de nombreux écrits sur les Hébreux et quelques ouvrages astronomiques.

g. Galilei, Galilé ou Galilée, astronome et physicien italien (1564-1642), a

les Anciens, puis qu'il a decouvert, contre le sentiment d'Ovide, plus de quarante étoiles dans cette constellation : et que, depuis Galilée, on en a découvert plus de cinquante, avec des lunettes qui devoient etre meilleures que celles dont il se servoit.

QUI N'OUIT LA VOIX DE BELLONE, LASSE D'UN REPOS DE DIX ANS, TELLE QUE D'UN FOUDRE QUI TONNE, APPELLER TOUS SES PARTISANS -: Nous nous servons seulement de *tonner* de la maniere qu'il s'en est servi : et nous ne disons point tonner une chose apres les Latins, qui ont dit : *Tonare Ciceronem, verba, omina, Deos, laudes*[1], *bella, minas.* Mais *j'ay oui la voix de Bellone telle que d'un foudre appeller ses partisans*, n'est pas trop noble. On peut voir l'origine de *tonner* et de *tonnerre* dans Becman, sur *tendo* et *teneo.* Mais j'allegueray une remarque d'Ouzelius sur ces paroles de Minucius Felix : *Mercurio Gallos humanas vel inhumanas victimas cædere.* C'est à la page 193, dans laquelle il cite ces vers de Lucain[a] :

> Et quibus immitis placatur sanguine diro
> Teutates horrensque feris altaribus Aesus,
> Et TARANIS Scythicœ non immemor ara Dianœ.

Duorum etiam priorum meminit Lactantius, etc... TARANIS[2] *autem videtur esse Jupiter, et quidem ita sic dictus uti* JUPITER TONANS *apud Latinos,* βρονταῖος *apud Græcos.* TARAN *enim variis dialectis,* THORAM, TONAR, TORDAN, THONDAR, DONNAR, DONDAR, *tonitra designat. Cujus vestigia adhuc hodie supersunt in* [99-100] *variis Germanicœ linguœ dialectis. Sic Saxonibus tonitru* DONNER, *et, asperiore ore,* TONNER *dicitur : Danis* TORDNER et DONNER ; *Anglis* THO THUNDER ; *Cambro-Britanis sine Wallis, disertim* TARAM : *Belgis* DONDER *et ipsis Germanis* DER[3] TONDER[b], etc.

NC. — 1. *Ms.* — « *Deos, laudes* » sont sur le prolongement de la ligne, à la marge.

2. *Ms.* — « *i* » sur un grattage, comme plus loin le « *T* » de « *Tordan* ».

3. *Ms.* — « *der* » sur un grattage.

fait des ouvrages remarquables pour leur valeur scientifique et leur forme littéraire, entre autres le *Saggiatore* (*l'Essayeur*) contre le P. Grassi, qui l'avait attaqué dans sa *Balance astronomique et philosophique.*

a. *Pharsale* I, 444-446.

b. On fait maintenant dériver *tonner* et *tonnerre* de *tonare* et de *tonitru*, qui tiennent eux-mêmes à la racine στένω, en allemand *stœnem.*

Qui ne voit encore a cette heure Tous les infidelles cerveaux, Dont la fortune est la meilleure, Ne chercher que troubles nouveaux[a] ? Qui a jamais dit avec Malherbe, et qui diroit encore apres luy : Je voy des cerveaux, dont la fortune est la meilleure, ne chercher que de nouveaux troubles ? Outre cette expression qui est vicieuse, *la fortune d'un cerveau* est une fortune à faire pitié ; et je ne voudrois pas dire *un cerveau infidelle*, quoi qu'il n'ait pas mal ecrit ailleurs *un cerveau leger*, ni *un cerveau yvre*, come Prudence l'a dit dans le vers 57. de la Préface de son Hamartigenie :

Mens in cerebro ventilatur ebrio

Et les loix, qui n'exceptent rien De leur glaive et de leur balance, Font tout perdre a la violence, Qui veut avoir plus que le sien. *Sien* est mal en cet endroit : et l'on ne s'en sert que dans le stile familier et populaire : *Chacun le sien n'est pas trop*, qui est une construction monstrueuse[1]. La violence veut avoir plus que le sien, ne vaut pas mieux. Le Roy *s'excepte du rang des hommes par sa bonté*, comme il l'a dit sur l'heureux succez du voyage de Sedan, est aussi obscur que *les loix n'exceptent rien de leur balance et de leur épée. Les loix font tout perdre à la violence.*

Nos champs meme ont leur abondance, etc. Les festins, les jeux et la dance, etc. J'ay deja fait une observation sur

Themis, capitale ennemie
Des ennemis de leur devoir etc.,

et sur ces vers :

Le repos du siècle où nous sommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'est que le fer,

en suitte du vers :

Le fer mieux employé cultivera la terre.

XC. — 1. *Ms.* — « *monstr.* » sur un grattage dans *monstrueuses.*

a. Ménage traite ces vers de galimatias (p. 397) ; puis, dans l'édition de 1689, p. 196, il déplore, avec le Muzio et Balzac, les malheurs que cause la rime dans les vers des meilleurs poètes.

Voicy le reste de l'observation que j'ay promise[a] sur cette Stance :

Nos champs même ont leur abondance
Hors de l'outrage des voleurs ;
Les festins, les jeux et la dance
En banissent toutes douleurs.
Rien n'y gemit, rien n'y soupire :
Chaque Amarylle a son Tityre[1] ;
Et, sous l'épaisseur des ormeaux,
Il n'est place où l'ombre soit bonne,
Qui, soir et matin, ne résonne
Ou de voix ou de chalumeaux.

CHAQUE AMARYLLE A SON TITYRE[b], c'est à dire *chaque Bergère a son Berger*, et il l'a dit apres Theocrite qui, dans l'Idile 3, a fait un berger, qu'il nomme Tityre, amoureux d'une bergère appellée Amaryllis. Virgile, dans la premiere de ses Eglogues, a imité Theocrite sur ces deux noms et le scholiaste de ce dernier a dit, sur le mot Tityre : Τίτυρον οἱ μὲν κριόν, οἱ δὲ Σάτυρον εἶναί φασιν. [100-101] Eustathius : Τίτυρος ὁ σάτυρος παρὰ τοῖς ἐν Ἰταλίᾳ Δωριεῦσι, et le scholiaste de Nicandre[c] : Ἡμεῖς Σατύρους λέγομεν, οἱ ἀρχαῖοι Σιληνοὺς ἐκάλουν ἀπὸ τοῦ σιλλαίνειν, ὅ ἐστι λοιδορεῖν. Il y en a quelques uns, comme Phurnutus[d] et Elien, qui veulent par cette raison que les SATYRES viennent de σεσηρέναι, *quod ridendo ora distendant, quod more irridentium vultum habeant, etc. Nam* τὸ σήρειν *est rictu et hiantibus labiis aliquem excipere.* D'autres croient, comme le scholiaste de Nicandre, qu'on a donné ce nom aux satyres, ἀπὸ τῆς σάθης, *a tentigine*, et Macrobe a eté de ce sentiment dans le chap. 8. du premier livre de ses Saturnales : *Ad animalium vero æternam propagationem ad Venerem generandi*

NC. — 1. *Ms.* — Ce vers est encore étudié, d'une façon différente, dans le *Chevraeana* (II, p. 126).

a. Cf. *Manuscrit*, pp. 43-44.

b. Ménage se contente de déclarer (p. 398), qu'on peut dire *Amarylle*, mais non *Phylle* pour *Amaryllis* et *Phyllis*.

c. Nicandre de Colophon, poète et médecin grec du IIe siècle avant J.-C. a laissé deux poèmes : les *Thériaques* sur les blessures causées par les animaux venimeux et les *Alexipharmaques* sur les poisons et leurs antidotes.

d. Phurnutus est le nom donné par Alde à la suite de l'Abrégé d'un traité de Lucius Annaeus Cornutus, philosophe grec du 1er siècle après J.-C., *Sur la nature des dieux*. Ce Cornutus fut l'ami et le maître de Perse et de Lucain.

facultas translata est, ut per coitum maris feminæque cuncta deinceps gignerentur. Propter abscissionis pudendorum fabulam etiam nostri eum Saturnum *vocitarunt,* παρὰ τὴν σάθην, *quæ membrum virile declarat veluti* Sathimum[1]. *Unde etiam* Satyros *veluti Sathymnos, quod sint in libidinem proni, appellatos opinantur.* Ce sont les paroles de Macrobe et c'est le sentiment d'Hesychius[a], qui nomme σάθην la partie de l'homme que nous ne scaurions nommer honnestement, de sorte que les σάθωνες des Grecs ne sont autre chose que les *bene nasati* des Latins. Peut-etre que l'origine en est Hébraïque : que *Satyre* vient de שעיר *velu* et Buxtorf, dans son grand lexicon, le tire de סתירא *fœdus, deformis.* D'autres enfin veulent que ce mot vienne de סתר, *a latendo, quod* Satyri, *ferarum instar, in speluncis ac nemoribus laterent ; quod ab aliis jam observatum,* dit M. Heinsius dans son *Aristarchus sacer*, à la page 707. En effet, Casaubon avoit deja ecrit σάτυροι *quasi* סתירים, *quod in speluncis fere ac montibus latere putantur.* Le lecteur peut voir, s'il a du loisir de reste, l'*Etymologicum latinum* de Funger, les Origines de Vossius, le *Lexicon philologicum* de Martinius ; Ælius Scheclius[b] *de Diis germanis.*

J'ajouteray, en passant, que *mystere, mysterium,* μυστήριον est de la meme origine : qu'il vient de מסתר *absconditum, latebra,* quoi que d'autres le fasse venir de μύειν τὸ στόμα, parce qu'il falloit se taire et c'est ce que les Latins appeloient *favere linguis, ore favere.* FAVERE, dit Festus[c], *veteres poetæ pro* SILERE *usi sunt* et, en un autre endroit, PASCITO LINGUAM *in sacricifiis dicebatur, id est* COERCETO, CONTINETO, TACETO. Sanctius[d] l'explique pourtant d'une autre maniere dans sa Minerve :

NC. — 1. *Ms.* — Le premier « *m* » sur un grattage.

a Cet Hesychius est le grammairien grec d'Alexandrie qui vivait au IIIe ou au IVe siècle après J.-C. et a laissé un *Lexique des mots difficiles*, rempli d'excellents renseignements.

b. Ce sont tous, à part Vossius, des critiques savants, mais peu connus.

c. Festus (Sextus Pompeius), grammairien latin du IVe et Ve s. ap. J.-C., a laissé un glossaire latin, *de Significatione verborum*, abrégé de l'ouvrage de Marcus Verrius Flaccus, un contemporain d'Auguste, et qu'abrégea à son tour Paul Diacre.

d. Francisco Sanchez ou Sanctius brocensis, grammairien espagnol (1523-1601), né à Las Brozas (Estramadure), professeur de grec et de rhétorique à Salamanque, écrivait très purement en latin. On a de lui : *De Arte dicendi, de Auctoribus interpretandis* et *Minerva, seu de causis linguæ latinæ*, le plus souvent réimprimé de ses ouvrages, etc.

Favere linguis *non intelligo idem esse quod* tacere, *ut multi arbitrantur, sed* bona verba dicere : *nam credebant vitiari sacra, si quis dura, mala, vel ominosa verba loqueretur.* Tibull. lib. 2. Eleg. 2.

Dicamus bona verba, venit natalis ad aras ;
Quisquis ades, lingua, vir mulierque, fave...

Ovid. 1.[1] Fast.

Prospera lux oritur, linguisque animis que favete :
Nunc dicenda bono sunt bona verba die,

Horat. 3. Carm. Male ominatis parcite verbis. *Térent. Andr.* Bona verba, quæso, *id est bene ominare*, etc.

Pour le reste de la Stance, on n'a qu'à lire l'églogue 7. de Calpurnius, où l'on pourra trouver à peu pres ce que dit Malherbe :

...... licet omne vagetur
Securo custode pecus etc.
Et redit ad terras tandem, squalore situque
Alma Themis posito
Plena quies aderit, quae stricti nescia ferri.

Il y a dans le livre 2. de Pontan[a], *De Amore Conjugali*, où il traitte de la Paix [101] :

[102] Pax Cererem redditque agris redditque Lyœum
Et sua cantantem MOENALA PANA sonant.
Jam facilis, jam lœta choros per prata voluptas
Ducit, et optatus rura revisit Amor.

et dans un sonnet du livre 5. des Poësies de Bernardo Tasso :

Ecco scesa dal Ciel lieta, e gioconda etc.
La Pace, che da noi dianzi fuggina.

NC. — 1. *Ms.* — Ce chiffre est sur un grattage.

a. Il y a eu quatre Pontan : Jean-Jovien (1426-1503), Pierre (né en 1559), Jacques (1545-1626) et Jean-Isaac (1571-1639). Il s'agit probablement ici du premier, qui a fondé l'Académie napolitaine, découvert les écrits de Donat et de Rh. Palemon, composé en latin des livres d'histoire, de morale et de poésies. Il était italien. Pierre Pontan était flamand ; Jacques bohémien, et Jean-Isaac hollandais.

Ecco cantado con la treccia biondia,
Cinta di lieti fior, di tema priva,
La Pastorella, ove più l'herba abbonda,
Menar la greggia ove più l'acqua è viva.
Ecco'l diletto, la letitia, e'l gioco
Ch'avea in odio il mondo, hor notte, e giorno
Danzar per ogni colle et ogni prato, etc.

CERTES CES MIRACLES VISIBLES, EXCEDANT LE PENSER HUMAIN, NE SONT POINT OUVRAGES POSSIBLES, A MOINS QU'UNE IMMORTELLE MAIN. Il n'y a personne qui ne sente que cette pensée est imparfaitte et assurement quelque chose manque à l'expression. *Vos actions merveilleuses ne sont pas des actions possibles à moins qu'une main immortelle* [a]. Il faut ajouter, *n'y contribue, ne les conduise*, etc... Quand il y auroit *à moins d'une immortelle main*, il n'y auroit rien de meilleur ; car ceci n'est pas François : *Ce miracle n'est pas possible à moins d'une main immortelle ; à moins de Dieu*. Et qui voudroit dire : *Je ne viendray jamais à bout de mon entreprise à moins de vous*, pour *sans vous* ∾ *Cette action est impossible à moins de vôtre main* ∾

SUR LES STANCES

A la Reine Mere du Roy pendant sa Régence [b].

QUELS DOCTES VERS ME FERONT AVOUER DIGNE DE VOUS LOUER, et ailleurs :

J'ai toujours veu Madame avoir toutes les marques,
De n'être point sujette à l'Empire des Parques.

Bayf, dans l'Eglogue qui a pour titre LE VŒU, a dit :

Vrayment si te dit-on savoir si bien chanter,
Que nul de chanter mieux n'oseroit se vanter.

a. « Lisez *A moins d'une immortelle main* », dit simplement Ménage (p. 399).

b. A la suite de cette poésie viennent les Stances : *Objet divin*, etc., dont Ménage note que, contrairement à l'alternance des rimes imaginée par Marot, pratiquée par Ronsard, tous les vers de ces stances sont masculins (p. 400-402) et qu'il faudrait « *les* ONT MIS » au 16e vers, au lieu de « *les* A *mis* », le sujet étant « *les destins amis* ». Il trouve aussi trop vague « *sans flatter* » pour « *sans te flatter* ».

Et Joachin du Bellay, dans une chanson :

Vous direz mon amitié
Estre digne de pitié.

Mais encore que Mr de Balzac se soit servi de cette maniere de parler, elle m'est suspecte : et je n'ecriray jamais : *Mes vers me feront avoüer digne de vous louer ; on vous dit bien chanter : vous direz mon amitié etre digne de la votre ;* quoy que de Lingendes ait écrit, dans les Stances qui ont pour titre, *Cloris se deffend contre Dorinde de la mort d'Alcidon dont elle étoit accusée* [102] :

[103] Et vrayment sans raison je me vois accusée
De l'avoir tourmenté.
Quand vous dites sa peine avoir été causée
D'avoir veu sa beauté.

Cette autre expression est embarrassée : *J'ai veu Madame avoir des marques de n'etre point sujette à la mort.*

La Stance qui suit n'est pas meilleure :

Les monts fameux des vierges que je sers
Ont-ils des fleurs en leurs déserts,
Qui, s'efforçant d'embellir ta couleur,
Ne ternissent la leur ?

Les fleurs du Parnasse ternissent leur couleur en s'efforcant d'embellir la votre. Un peu plus bas :

Il disparut comme flots courroucés,
Que Neptum a tancés.

Tancer est un vieux mot : on ne dit point *tancer des flots, tancer des vagues.*

Et, de Marseille au rivage de Tyr, Son roiaume aboutir. *Aboutir* est vieux et même bas.

Les vœux sont grands, mais avecque raison ; Que ne peut l'ardante oraison ? *Raison* rime parfaittement bien avec *Oraison*, et c'est tout. Nous pouvons dire à l'egard des hommes : *Faire à celui ci, ou à celui la, une priere avec raison ;* et nous ne disons

point à l'egard de Dieu : *Faire une oraison avec raison.* Si Malherbe l'a entendu d'une autre maniere, il s'est expliqué fort mal ; et que peut signifier *avec raison l'ardente oraison peut tout* ? J'éviteray meme toujours *avecque* pour *avec*[a] [103].

a. C'est pourtant une licence autorisée en poésie. Chevreau est donc ici trop rigoureux, comme pour *tancer* et *aboutir*. Si le premier verbe est passé du style élevé au style ordinaire, le second s'emploie encore dans le sens de *toucher par un bout*. Ex. : *Mon champ aboutit à la route.*

LIVRE QUATRIÈME

SUR LE SONNET

A Monseigneur le Frere du Roy.

MUSES, QUAND FINIRA CETTE LONGUE REMISE DE CONTENTER GASTON ET D'ECRIRE DE LUY[a] ? *Remise* n'est pas assez noble. *Ecrire de quelqu'un* ne vaut pas mieux que *chanter de quelqu'un*, parce que nous ne disons point simplement et absolûment *Ecrire d'un homme*, à moins que quelque chose ne précede ou qu'elle ne suive, comme : *Il a ecrit d'Alexandre qu'il etoit heureux ; c'est ce qu'il a ecrit d'Alexandre*. Quand on dit : *Il a ecrit d'Alexandre qu'il etoit vaillant, liberal*, etc., on sous-entend *ceci* ou cette particularité *qu'il etoit*, etc. Dans l'exemple suivant, l'accusatif[b] est encore sous-entendu. Il a ecrit de l'Histoire, c'est-à-dire *un livre, un traitté, une dissertation, etc.*, de l'Histoire. Mais, en parlant des personnes, nous ne disons point absolument : *Il a ecrit de lui, j'ecriray de vous*, comme le disent les Italiens. Le Bembe[c], dans un sonnet :

> Tal hor m'assido in su la verde riva
> E mentre di madonna parlo o scrivo

a. Ménage (p. 403) trouve prosaïque le vers :

> De contenter Gaston et d'écrire de lui

Il avait déclaré tout d'abord, au sujet de ce sonnet fait en l'année 1628, qu'il n'était pas fort bon ou plutôt qu'il était fort mauvais.

b. Chevreau entend par là le complément direct.

c. Le cardinal Pierre Bembo fut secrétaire de Léon X, historiographe de Venise et bibliothécaire de Saint-Marc. Il admirait Cicéron, jurait *per deos immortales*, ne lisait pas son bréviaire en latin pour ne point gâter son style et composa des *Lettres* en latin, des *Poésies* italiennes, des *Dialogues* et des *Récits d'amour*, enfin une *Historia veneta* en 12 livres (470-1547).

Il a parlé comme nous parlons, en disant *di madonna parlo ;* et ailleurs :

E'n tanto carte poi lo sparsi, e scrissi,

Nous dirons encore fort bien avec Petrarque :

Giunto Alessandro à la famosa tomba
Del fero [1] Achille, sospirando disse :
O fortunato ! che si chiara tromba
Trovasti e che [a] dite si alto scrisse.

Ces mots *tromba* et *scrisse* s'accordent fort mal, parce que le propre des Trompettes est de *sonner* et non pas d'*ecrire*. Je m'assure qu'on en demeurera d'accord, pour peu que l'on se donne le soin d'y reflechir et que l'on examine l'observation que j'ai faitte sur ces vers : *O soleil ! ô grand luminaire* [b] *!* L'Arioste a mieux écrit :

Non fù si santo ne benigno Augusto
Come la tuba di Virgilio suona.

C'est Saint Jean l'Evangeliste qui parle dans le chant 35. de l'*Orlando furioso*, et, comme la plupart de ceux qui lisent les livres ne les lisent pas avec beaucoup de reflexion, il ne sera peut-etre pas inutile de les avertir que, dans ce chant, il y a une impieté qui doit faire horreur. Je n'ai qu'à copier ce que le poëte [c] a fait dire au *Saint* et, pour peu que l'on examine son raisonnement et que l'on *en* tire la conséquence [2], on avouera que mon observation est véritable.

Son come i cigni, anco i poeti rari ;
Poeti, che non sien del nome indegni,
Si, perche il ciel de gli huomini preclari
Non pate mai che troppa copia regni,

XC. — 1. *Ms.* — Le texte ordinaire est « *fiero* ».

2. *Ms.* — Il y avait auparavant « que *l'on* tire *une* conséquence ». « *en* » est au-dessus de la ligne et « *la* » au-dessus de « *une* » rayé.

a. Le texte que nous avons consulté porte *chi*.

b. Livre II. *Ode sur l'attentat commis en la personne de Henri le Grand le 19 décembre 1605*, 7e strophe, vers 61, etc. Voir un peu plus haut (p. 63 du manuscrit). Il semble que le singulier « vers » irait mieux ici que le pluriel, Chevreau a oublié de mettre « *etc.* », tout en ayant en vue les vers qui suivent.

c. Stances 23-29.

Sì per gran colpa de i signori avari,
Che lascian mendicare i sacri igegni,
Che la virtù premendo, e essaltando
I vitii, caccian lo buone arti in bando [p. 104].

[105] Credi, che dio questi ignoranti ha privi
De l'intelletto, e loro offusca i lumi :
Che d'ella pœsia gli ha fatti schivi
Accio, che Morte il tutto ne consumi.
Oltre, che del sepolcro uscirian vivi,
Antor c'havesser tutti i rei costumi ;
Pur che sapessin farsi amica Cirra,
Più grato odor haurian, che nardo o mirra,

Non si pietoso Enea, ne forte Achille
Fù, come è fama, ne si firo Ettore etc. [a].

Non fù si santo, ne benigno Augusto,
Come la tuba di Virgilio suona.
L'havere havuto in poesia buon gusto
La proscrittion'iniqua li perdona.
Nessun sapria, se Neron fosse ingiusto,
Nè sua fama saria forze men buona
Havesse havuto e terra, e ciel nemici
Se gli scrittor sapea tenersi amici.

Omero Agamemnon vittorioso,
E fe i Troian parer vili et inerti,
E che Penelopea fida al suo sposo
Da i prochi mille oltraggi havea sofferti.
E si tu vuoi che'l ver non ti sià ascoso,
Tutta al contrario l'istoria converti,
Che i Greci rotti, e che Troia vittrice,
E che Penelopea fù meretrice.

a. Il manque six vers de cette stance. Les voici :

E ne son stati mille, e mille, e mille,
Che lor si pon con verita anteporre.
Ma e donati palazzi, e le gran ville
Da i descendenti lor, gli han fatto porre
In questi senza sin sublimi onori
Da l'onorate mande gli scrittori.

Da l'altra parte odi, che fama lascia
Elissa, c'hebbe il cor tanto pudico ;
Che riputata viene una bagascia,
Solo per che Maron non le fù amico.

Non ti meravigliar, ch'io n'habbia ambascia,
E se di cio diffusamente io dico.
Gli scrittori amo, e fo il debito mio ;
Ch'al nostro mondo fui scrittore anch'io.

E sopra tutti gli altri io feci acquisto,
Che non mi puo levar il tempo, ne morte ;
E ben convene al mio lodato Christo
Rendermi guidderdon di sì gran sorte[a] [105].

---

[106] *SUR LE SONNET*
à
Mgr le Cardinal de Richelieu.

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison,
Grande ame aux grands travaux sans repos adonnée ;
Puisque, par vos conseils, la France est gouvernée,
Tout ce qui[1] la travaille aura sa guérison.

Tel que fut rajeuni le vieil âge d'Eson, etc...

Nôtre frayeur n'a point de raison, pour *nous n'avons pas raison* ou *sujet de craindre : nôtre peur est sans fondement*, ne vaut rien[b]. *Je suis adonné sans repos*[2] *à ce travail*, n'est pas une expression entierement nette ; et, par les observations que j'ay deja faittes, on pourra juger que l'on ne dit point : *Ce qui nous*

NC. — 1. *Ms.* — Par erreur le manuscrit porte « *que* » au lieu de « *qui* ».
2. *Ms.* — « *sans repos* » sur un grattage.

a. Voici les quatre autres vers de cette stance (la 29e) :

Daolmi di quei, che sono al tempo tristo,
Quando la cortesia chiuse ha le porte,
Che con pallido viso, e macro e asciutto
La notte e'l di vi picchian senza frutto.

b. Ces expressions s'emploient encore pourtant.

travaille doit avoir sa guerison.

Tel que fut rajeuni le vieil age d'Eson. *Eson* étoit pere de *Jason* ; et sur אָסָא *Asah, Asa*, l'auteur du Lexicon Sanctum dit : *Syris* אָסָא est *sanare, curare*, אָסוּתָא *sanatio, medicina. Ergo per medicum reddi potest*, Asa *sunt hinc* ἰάω, sano ; ἴασις, *sanatio, et* JASON, *qui a Chirone artem medendi didicit.* Aujourdhuy même, parmi les Juifs, l'usage est de dire à celui qui eternue אָסוּתָא, pour luy souhaitter de la santé [a]. Le vers d'Ausone est assez connu :

Idmona quid vatem, medicum quid Iasona dicunt.

Et reprendra le teint de sa verte saison. Cette *verte saison* a eté du goût des plus grands poëtes [b]. Petrarque a commencé un sonnet par :

Tutta la mia fiorita e verde etade,

et ceux qui ont quelque connaissance de l'Hebreu, se souviendront bien que cette *età florida* est nommée פִּרְחָה de la racine פָּרַח, Il a fleuri. Il y a dans la premiere scene du premier acte du Pastor Fido :

A te dunque commessa
Fu la mia verde eta.

et dans le 5. livre de l'Eneide [c] :

Euryalus forma insignis viridique juventa.

Ce teint de la *verte saison* est ce que Virgile appelle :

. . . . lumenque juventœ
Purpureum,

et ce que nous appelons, avec Pindare, *la fleur de la jeunesse :*

Σῦ δ' ἄνθος ἥσας [1] ἄρτι κυ—
μαίνει.

Malherbe a exprimé parfaittement bien ce κυμαίνει, quand il a ecrit dans l'Ode à la Reine Mere du Roy pendant sa Regence :

Quand le sang boüillant dans mes veines,

NC. — 1. *Ms.* — Chevreau a mis ἥσας.

a. Il est aussi question de l'éternuement dans le Chevraeana (I, 170-174).

b. Chevreau en parle ailleurs.

c. Vers 295.

c'est à dire quand j'etois dans l'ardeur de la jeunesse. Κυμαίνει, comme l'a fort bien remarqué Erasme Schmid, est une metaphore tirée des flots de la mer, *in vigore est æstuans et tumens*. C'est ce que Lucrece et Florus nomment *Freta ætatis, fretum adolescentiæ*, comme Virgile a dit, dans le premier livre de ses Georgiques : *freta ponti*[a], car *fretum* ou *fervetum* vient de *Ferveo*, et c'est ce qu'Horace a bien exprimé dans sa Poëtique[b] :

> Intererit multum Davusne loquatur en heros,
> Maturusne senex, an adhuc florente juventa
> Fervidus.

Sur ce *freta Ponti* de Virgile, j'ajouteray une observation de Sanctius et elle peut etre de quelque usage[1] : *Nec etiam necesse fuit Ponti ethymon*[2] *scrutari, quum pro mari accipitur : nam proprie mare non significat, sed regionem illam,* [106-107] *cujus fuit Mithridates rex : Unde Juvenalis,*

> Festino ad nostros et regem transeo Ponti.

Ibi est Pontus Euxinus et ita Pontus accipitur pro mari ex parte totum, ut fretum pro mari, quum sit fretum proprie quod Græci vocant PORTHMON, *a fervendo, quod ibi maxime fervet aqua : nos vocamus* ESTRECHO. *Denique passim Græce legas* πόντος ἅλος *id est* pontum Maris, et Freta Ponti, ut *æquor maris*.

NC. — 1. *Ms.* — Des cinq derniers mots « *peut être de quelque usage* », le 2e est à la marge de droite, les deux autres sont à la marge de gauche, dans l'interligne ; le 5e est en partie sur des mots raturés : « *Pourra servir aux demi savans* » sans doute.

2. *Ms.* — Probablement pour *étymol* ; abréviation de *etymologiam*.

a. Vers 356. Passow, savant philologue allemand (1786-1833) rattache *fretum*, forme accessoire *fretus, us*, à la même racine que πόρος, de πείρω, περάω, passage à travers la mer. (Voir son *Dictionnaire grec à* πόρος et le *Dictionnaire latin de Freund* à *fretum*.), Brugman (Grundiss, 2e éd. I, 369, etc.) le rattache à βράττω, agiter, bouillonner. Quant à *pontus*, il vient de πόντος, qui, en poésie, s'emploie dans le sens de *mer*, *profondeur* et *vague de la mer*.

b. Vers 114-116. Nous avons dit qu'on appelait ainsi l'épitre III du 2e livre d'Horace.

SUR LE SONNET

A Madᵉ La Princesse Douairieure de la Trémoille.

Vous estes en des lieux ou les champs toujours verds, Parce qu'ils n'ont jamais que de tiedes hivers, Semblent en aparence avoir quelque merite[a]. *Il a bien dit : Semblent en apparence avoir, etc.* Quoi que l'on puisse dire *: Ce lieu merite bien que vous l'alliez voir, que vous y fassiez quelque sejour :* on ne dit point : *Ce lieu a du merite,* et il est certain qu'il n'en peut avoir, quand les champs y seroient verts en toute saison, et que tous les hivers y seroient tiedes[b]. Nous ne le disons point en notre langue, quoi que Martial ait dit dans la sienne :

Grande loci meritum testantur, et altera dona.

SUR LE SONNET

A Madame la Princesse de Conty[c].

Et m'allege du faix dont je suis accablé. *Alleger* est vieux, et *soulager* est le vrai mot[d]. Il continue :

Telle que nòtre siècle aujourdhuy vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me résous de vous bailler en garde
Aux fastes éternels de la Postérité.

a. Ménage (p. 407) nous apprend que la princesse était en Provence et cite, pour le prouver une phrase de la seconde lettre du livre premier, adressée à la même personne par Malherbe.

b. On dit toutefois : *Le mérite d'un ouvrage, le mérite d'une action*, mais on ne dit point : *Un ouvrage, une action de mérite*, du moins dans le style châtié.

c. Cette princesse était, dit Ménage (p. 407) une personne d'un grand mérite, qui aimait particulièrement Malherbe.

d. Chevreau est ici trop sévère pour un mot encore employé au sens de *soulager, calmer, diminuer*.

et ailleurs :

> On parle de l'Enfer et des maux eternels
> BAILLÉS pour châtiment à ces grands criminels.

Nous avons déjà veu :

> Pour moy, si de mes jours l'importune durée
> Ne m'eût en vieillissant la cervelle empirée,
> Ne devois-je etre sage et me ressouvenir
> D'avoir veu la lumiere aux aveugles rendue,
> REBAILLER aux muets la parole perdue
> Et faire dans les corps les ames revenir ⁓

Mainard a dit pour un Empyrique :

> Mais quoi qu'il fasse et quoi qu'il die,
> Je ne puis ravoir ma santé
> Qu'en vous BAILLANT ma maladie.

Donner en garde : donnez pour châtiment. Rendre la lumière et la parole, est plus beau, plus naturel, et plus propre, que *Bailler*, et *Rebailler :* et je m'étonne que Mr de Balzac [107-108] se soit servi de *Bailler* [a], Il faut laisser au gens du Barreau, leur *Bail à ferme*. Mais que veut dire ceci *: C'est une merveille que je veux bailler en garde aux Fastes de la Posterité, telle que nôtre Siecle la regarde ⁓ je me souviens d'avoir veu rendue la lumiere aux aveugles ⁓*

MAIS SI LA PESANTEUR D'UNE CHOSE [b] SI GRANDE RESISTE A MON AUDACE ET ME LA REPRODUIT. *Cet ouvrage demande de grands efforts* est bien. *Le poids d'une si grande charge resiste à mon audace* pour *le poids de cette charge est au dessus de mes forces* n'est pas trop bon ; et si le verbe *refroidit* doit être icy conservé, j'aimerois mieux dire *la pesanteur d'un si grand fardeau resiste a mon audace, et la refroidit*, que *resiste à mon audace el* ME *la refroidit.*

a. Ménage se contente de déclarer (I, p. 276) que Malherbe a préféré *bailler* à *donner :* que Balzac l'a souvent employé dans ses lettres et qu'on ne s'en sert plus guère en prose que dans le style familier, ce qui est vrai.

Cette *Observation*, on le voit, n'a rien d'original.

b. Il y a « *charge* » dans le texte de Malherbe. « Le propre de la pesanteur, dit Ménage (p. 409), n'est pas de *refroidir* ; c'est d'accabler. Nous parlerons de ces métaphores non suivies sur les stances qui commencent par *Phylis, qui me voit le teint blême.* » C'est ce qu'il a fait.

SUR L'ODE

à Mgr Le Duc de Bellegarde [a].

Malherbe commence :

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler ;
Le merite qu'on veut celer
Souffre une injuste violence.

C'est trop de silence, ne me plaît pas [b] ; et pour l'aimer, il faudroit aimer *c'est trop de langage* dons le beau style ; quoi qu'il y ait dans l'Œdipe de Sophocle, Ἅλις λόγων *satis est verborum ;* et, dans la scene 2 du premier acte des Bacchides, SATIS HISTORIARUM EST. *Le mérite que l'on cele souffre une violence injuste* n'exprime pas assez nettement la pensée de notre auteur.

LES MUSES HAUTAINES ET BRAVES [c]. Peu de gens nommeroient BRAVES les Muses qui ne cherchent que la Paix, leur bonne amie ; qui se piquent plus d'esprit que de cœur ; qui se contentent de sonner de la trompette, de jouer de la Flutte, ou de la Lyre, ou de donner une couronne de Laurier au vainqueur, apres la bataille. Il faut laisser cette epithete à Pallas, la *Cavaliere*, comme la nomme Pausanias [d] en quelque endroit, qui est née le casque en tête et que les Anciens [1] ont representée comme une fille, dont le cœur ne pouvoit jamais etre flechi,

ἀμείλιχον ἦτορ ἔχουσαν,

qui partage avec le dieu Mars le soin et toute la gloire de la Guerre :

ᾗ [2] σὺν Ἄρηι μέλει πολεμήϊα ἔργα,
Περθόμεναί τε πόληες, ἀϋτή δὲ πολεμοί τε.

NC. — 1. *Ms.* — « *A* » dans *Anciens* est sur un grattage.
2. *Ms.* — Il y a à tort « ἦ » dans le manuscrit.

a. Malherbe, dit Ménage (p. 409), fit cette ode étant chez M. de Bellegarde, deux ans avant la mort du roi Henri le Grand. »

b. Chevreau nous paraît ici bien sévère pour une expression qui n'a rien d'étrange.

c. Ménage ne relève (p. 410) que l'épithète de *hautaines* c'est-à-dire *superbes* et en cite des exemples dans Marot *(Epître à Sagon)*, Gombaud *(Sonnet amoureux)* et Malherbe lui-même.

d. Pausanias, géoraphe grec (IIe s. apr. J.-C.) a fait un *Itinéraire de la Grèce,* plein de détails minutieux.

Si l'epithete de *braves* convenoit aux Muses, il n'y auroit point de mal de les peindre armées et, pour le faire, il faudroit avoir perdu l'esprit, comme le remarque Elien, dans le 37. chap. du 14. livre de ses Histoires diverses.

Tiennent le flatter odieux. Je n'ecrirois aujourdhuy, ni *le flatter*, apres notre auteur, pour *la flatterie ;* ni *le medire* pour *la medisance*, apres Marot :

> Car mon amour vaincra votre médire ;

ni *le naître* pour *la naissance*, apres Joachin du Bellay :

> Nature à votre naître heureusement feconde,
> Prodigue vous donna tout son plus et son mieux,

Il etoit permis d'en user ainsi à ce dernier, puisqu'il a dit dans son Traitté *de l'Illustration de la langue Françoise : Usez hardiment de l'infinitif pour le nom, comme* L'ALLER, LE CHANTER, LE VIVRE, LE MOURIR, etc. Mais, quand il a dit : *Usez hardiment*, il a été trop hardi [1] luy-meme et nous ne pouvons faire passer qu'avec une grande precaution, apres les Latins, les Italiens et les Hebreux, les infinitifs dans la [108-109] nature du nom, comme parlent les gramairiens ; ce qu'ils ont fait en plusieurs rencontres, quoy que nous disions dans le stile familier [a] : *Le manger, le boire*. Il y a dans les *Bacchides :*

> Satis historiarum est ; hic vereri perdidit.

c'est à dire, τὸ αἰδεῖσθαι, τὴν αἰδῶ : dans la premiere scene du premier acte du Curculion :

> Ita tuum conferto amare semper si sapis.

Les Grecs disent τὸ ἐρᾶν pour τὸ ἔρως : et nous ne pouvons dire *notre aimer*, pour *notre amour nos amours*, etc. Le lecteur peut voir sur les vers de Plaute, la remarque de Taubman, et celle de Drusius sur [illegible] de la Genese, *tempore partus ejus*, c'est dans son comentaire sur les lieux les plus difficiles du Pentateuque.

NC. — 1. *Ms.* — « *Trop hard* » dans « *trop hardi* » et, au-dessous : « *les La* » dans « *les Latins* », sont sur un grattage.

a. Chevreau a raison. Ils sont peu nombreux les infinitifs qui, chez nous, s'emploient substantivement et la langue tend sans cesse à en diminuer le nombre.

Mais aussi ne sont-elles pas De ces beautez dont les apas Ne sont que rigueur et que glace, Et de qui le cerveau leger, Quelque service qu'on leur fasse, Ne se peut jamais obliger[a]. S'il a entendu que ces braves Muses ne sont pas de ces Beautez insensibles qui ne s'engagent jamais, quelque grand service qu'on leur rende, *obliger*, n'est pas[1] si propre qu'*engager*. S'il a entendu que ces Beautés ne se tiennent jamais obligées de tous les services qu'on leur rend, c'est parler mal que de dire : *Elles ne se peuvent jamais obliger :* et de quelque maniere qu'on le prenne, ce qu'il a ecrit est fort obscur. Il est certain même qu'on ne peut defendre de bonne foy, *un cerveau qu'on oblige*, ou *qui s'oblige*[2] : outre que des Beautez, *qui n'ont que de la rigueur et de la glace pour tous apas*, ne sont pas trop propres à engager ceux qui les voyent, et ne meritent pas le nom de Graces[3].

Sur tous les actes vicieux. Nous disons un *homme vicieux*, mais il me semble qu'on ne dit plus *acte vicieux*[b], et je n'imiteray point ceux qui le disent, quoi que nous disions : *Un acte devant Notaire ; les actes des Apôtres ; l'acte d'une pièçe de Theatre ; commettre des actes d'hostilité*[4]. Quelques uns le trouvent pourtant fort poëtique : et j'avoüe qu'en vers *action* a quelque chose de plus languissant. Mais si l'on peut fort bien dire en vers : *Et nos actes guerriers*, je ne conseilleray pourtant à qui que ce soit, de l'ecrire en prose.

NC. — 1. *Ms.* — « *Pas* » est au-dessus de « *si* ».

2. *Ed.* — Elles ajoutent (p. 288). « Il y a dans les livres imprimés :

Et de qui le cerveau léger
Quelque service qu'on *luy* fasse.

Mais j'ay mis « *leur* », qui se rapporte à *Beautez*, pour « *lui* », qui se rapporte à cerveau, n'étant pas croyable que M. de Malherbe eût chargé trois vers de tant de fautes et qu'il ait songé à écrire *faire du service à un cerveau.*»

3. *Ms.* — « *et ne méritent pas le nom de Graces* » a été ajouté après coup.

4. *Ms.* — Cette dernière expression est en renvoi à la marge.

a. A propos de ces vers, Ménage reproduit (p. 410-412) la replique de M. Girac à M. Costar, pour défendre l'expression : « *Parente des dieux* », tout en y préférant cette autre : « *Ces filles du pere des dieux*. A propos du vers :

Et de qui le *cerveau leger*,

il cite de Desportes :

Je ne veux plus aimer un *cerveau si volage*
Fantastique, incertain, qui n'a rien d'arreté,

et enfin il signale « *ne se peut obliger* », pour « *ne peut être obligé* » (p. 412).

b. On le dit pourtant encore aujourd'hui.

De louanges que les années Ne mettent point dans le cercueil. Je suis trop timide pour ecrire *qu'il y a des loüanges que les années ne mettent point dans le cercueil*, pour *des loüanges immortelles ;* et je dirois aussi peu apres Mainard :

> Mais la vanité se trompe
> De promettre à son orgueil
> Qu'un jour il mettra la pompe
> De tes peuples au cerceuil.

Comme, en cueillant une guirlande, L'homme est d'autant plus travaillé Que le parterre est émaillé D'une diversité plus grande ; Tant de fleurs de tant de cotez, etc. Qu'il[1] tient suspendu son désir, Et ne scait, en cette peinture, Ni que laisser ni que choisir[a]. Quintilien a ecrit sur un autre sujet : Hoc quoque accedit, quod solas captanti sententias, multas necesse est dicere leves, frigidas, ineptas. Non enim potet esse delectus ubi numero laboratur. C'est dans le 5. ch. du livre 8 de ses Institutions Oratoires. Mais je n'aime pas cette expression : *Je ne scay que laisser*.

Laquelle sera la premiere. *Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, desquels, et desquelles*, sont banis de la belle poësie : et, quand on peut s'en passer en prose, et que *qui, de qui*, ou *dont* ne donnent point lieu à une équivoque, on doit toujours préférer ces derniers aux autres[b].

Parent une illustre maison. L'origine de *parer* est hébraïque[c], selon quelques uns qui le font descendre de פאר *ornavit, decoravit*, d'où vient תִּפְאֶרֶת תִּפְאָרָה פְּאֵר *parement, ornement, gloire*, פֹּארָה *rameau, branche*, parce qu'elle est l'ornement de l'arbre : Tolle arboris comam, ingrata est ; tolle humani capitis capillum, tota pulchritudo flaccessit. Horace a dit[d] :

NC. — 1. *Ms.* — Le texte de Malherbe porte : « *Il tient suspendu...* ».

a. Après avoir cité quelques passages imités par Malherbe dans ces vers, Ménage (pp. 413-414) déclare *cueillant une guirlande*, une « façon fort belle et fort poétique ». Il ajoute que *l'homme est d'autant plus travaillé* équivaut à : *L'on est...* qui se lisait dans les premières éditions.

b. C'est en effet la régle qu'il faut suivre en général.

c. « *Parer* » vient du latin *parare* préparer, « qui répond, dit Littré, à une forme causative du radical sanscrit *par, pri*, achever. »

d. *Epodes* X, 5-6.

Hic tertius december, ex quo destiti
Inachia furere,
Silvis honorem decutit [109].

[110] Mais de chercher aux sepultures, Des tesmoignages de valeur, C'est a ceux qui n'ont rien du leur estimable [1] aux races futures. C'est ce qui approche de l'Enigme [a] : *Vous brillez de vôtre propre lumière, de vôtre propre vertu ;* et *c'est à ceux qui n'ont rien d'estimable à la postérité, à chercher des témoignages de valeur aux sépultures.* Il y a quelque chose de plus net dans l'auteur du poème à Pison :

. . . . . perit omnis in illo
Gentis honos, cujus laus est in imagine sola,

et dans la huitieme satyre de Juvenal :

Miserum est aliorum incumbere famœ.

Boece [b] a dit, dans le 3. livre De la Consolation de la Philosophie : *Jam vero quam sit inane, quam futile nobilitatis nomen, quis non videat* etc. *Quare splendidum te, si tuam non habes, aliena claritudo non efficit.*

Quand le monstre infame d'envie, A qui rien de l'autruy ne plaist [c]. Comme nous ne disons point UN AUTRUY, Malherbe n'a pû dire : *A qui rien de l'autruy ne plaît :* et je ne croy pas que cette maniere de parler soit bien receue, quoi que Mr de Balzac ait tasché de la renouveller et de l'introduire. Il faut laisser cette expression aux Italiens qui la trouvent belle, puisque, selon eux, l'ALTRUI IN VECE D'ALTRUI, *è forma leggiadra, et usitatissima*, sur quoi l'on peut consulter le Pergamino dans son *Memoriale*.

NC. — 1. *Ms.* — « *Leur estimable,* à part la dernière syllabe, est sur un grattage.

a. Ménage est de cet avis (II, pp. 319-320).

b. Boèce, philosophe et poète latin, fut accusé de conspiration contre Théodoric, roi des Ostrogoths et mis à mort en 524 ou 526 après J.-C.

c. Ménage (p. 416) observe qu'*autruy* avec l'article défini « signifie *le bien* et non pas la personne, comme l'a remarqué M. de Vaugelas, » mais que cette façon de parler est du vieux temps, comme l'a aussi remarqué Vaugelas. *L'autrui* est une locution de l'ancienne chancellerie, dans laquelle est sous entendu le mot *bien* ou le mot *droit*. *L'autrui* est pour *le bien, le droit d'autrui*. On voit que Ménage, tout en condamnant comme vieille cette expression, cherche à l'expliquer.

Qui ne scait que toute la court, A regarder[1] tes exercices, Comme a des miracles accourt. Joseph Scaliger dit en quelque endroit : *Il appert des actes qui se faisoient en Latin et en Francois, il y a 500 ans, que nos Francois, qui entendent mal leur langue, ont cessé d'ecrire* LA COURT DU PARLEMENT. *Ils ecrivent tous* COUR ; *parce que, disent-ils, il vient de* CURIA ; *mais que ne l'appellent-ils* CURIE, et les COURTISANS, CURIENS ou CURISANS ? *Quand on parle de la Cour du Roy*, il vient de CURTIS, *Itali* CORTE[a], IN[2] CURTI NOSTRA. Les *Parlemens etoient par tout où etoit le Roi ; et l'on dressoit un enclos qui s'appelloit* CURTIS, *et le Roy ecrivoit* De CURTI NOSTRA. M. de Malherbe, qui a rimé COURT a ACCOURT, l'a fait, peut-etre par cette raison. Mais le long usage, qui a quelque chose de plus fort que l'etymologie, a fait aussi que l'on a retenu le T en COURTISANS et qu'on l'a retranché de court : et il faut écrire COUR[3].

Ce joyau d'honneur et de foy, Dont l'Arne a la Seine s'allie. Qui diray aujourdhuy à une princesse : *Vous etes un joyau d'honneur : vous ètes un joyau de foy* ? *L'Arne s'allie à la Seine d'un joyau d'honneur et de fidelité*, ne vaut pas mieux[b].

Comme un objet émerveillable. J'ay deja dit qu'*emerveillable* etoit du vieux style, aussi bien qu'*emerveiller*, dont il s'est servi

NC. — 1. *Ms.* — « *A regard* », dans à *regarder*, est sur grattage.

2. *Ms.* — « *In* » sur grattage.

3. *Ms.* — Au lieu de « *et il faut écrire* COUR » il y avait auparavant « *Et c'est de cette maniere qu'...* ».

a. Ménage écrit (p. 417) : « J'ai remarqué il y a longtemps, dans mes *Origines de la langue française*, que ce mot français *court* venait du latin *curtis* ou *cortis*, de même que l'italien *corte* et non pas de *curia*, et que, par cette raison, il fallait écrire *court* et non pas *cour*. Ainsi notre poète n'est pas à reprendre pour avoir rimé *court* et *accourt*. Mais ceux qui riment *cour* avec les mots qui se terminent en *our* sont encore moins à reprendre : car on prononce *cour* et non pas *court* ». Malgré cela, Malherbe, d'après Racan, ne pouvait le souffrir. En terminant, Ménage déclare naïvement qu'ayant rimé *cour* et *l'aubecour*, il est intéressé à soutenir que *cour* est bien dit. Le bas latin *curtis, cortis*, vient de χόρτος enclos, de même racine que *hortus* et *Chors* ou *Cors*, contracté de *Cohors*, cour fermée, d'après Varron. Le breton de Vannes a gardé une altération du *t* ancien ; il dit : *Kourd. Curtis* a d'abord désigne la ferme, puis la résidence rurale des seigneurs et des rois, enfin la résidence de leur conseil, de leur autorité et aussi de la justice (Cf. Littré, *Dictionnaire de la langue française*).

b. « *Cela est dit à l'antique* » d'après Ménage (p. 417).

dans la Prosopopée d'Ostende. La stance suivante, à la réserve de *fatal accouplement*, est fort belle[a].

Tu menois le blond Hymenée,
Qui devoit solennellement
De ce fatal accouplement
Celebrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré ;
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclatterent.
Toutefois les Nymphes du lieu,
Non sans apparence, douterent
Qui de vous deux estoit le Dieu,

Mr de Racan l'a bien imité dans la paraphrase du pseaume 18. [110].

[111] Là sa grandeur fait voir à tout ce qui respire,
Dans son Trône éternel digne de son Empire,
Sur des lambris d'azur briller les diamants.
Jamais le blond Hymen, couvert d'or et de soye,
Quand il a chez les Rois joint la pompe à la joye,
N'a fait dans leurs Palais luire tant d'ornemens[1].

Mais Mr de Racan qui, dans la stance qui precede celle cy, avoit ecrit :

Cet esprit, qui du temps precede la naissance,
Afin de témoigner que sa magnificence,
Ainsi que son pouvoir, est sans comparaison,
De l'astre le plus beau qui, sur la terre et l'onde,
Se fait voir tous les jours aux yeux de tout le monde,
Luy mesme en le faisant, en a fait sa maison.

Mr de Racan, dis-je, pouvoit-il faire entrer en comparaison le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu tout-puissant, dont il

NC. — 1. *Ms.* — Tout ce qui suit jusqu'à la remarque suivante, a été rayé.

a. Ménage n'admet *accouplement* que pour les bêtes (p. 417) et substituerait dans le passage *divin* à *fatal*. Il cite d'autres exemples, qui prouvent que Malherbe « aimait aussi le mot d'*accouplement*. »

decrit si bien les merveilles apres David, avec l'Hymen qui est une personne Fabuleuse et Poëtique, qui ne peut, au plus, que contribuer à la magnificence d'un mariage ».

De quelque adresse qu'au giron, ou de Phœnix, ou de Chiron, Il eust fait son apprentissage [a]. Mr de Racan, qui a toujours imité Malherbe, et qui le regardoit comme son modèle, a ecrit, dans une Ode à Mgr. le Duc de Bellegarde :

A peine le coton ombrageoit son visage,
Que, sous HENRY, ce genereux courage
Fit voir par les effets qu'il etoit fils de Mars.
Toy même des ce temps l'aimas comme ton frère,
Et quittas sans regret, le GIRON de ta mere,
Pour suivre sa fortune au milieu des hazards.

J'ay remarqué autrefois que, dans les Provinces, on ne disoit *giron* qu'à l'egard des femmes ; et, si mon observation est veritable, M. de Malherbe n'a pu dire : *Il a fait son apprentissage au giron de Chiron, ou de Phœnix*. Mais, outre que ce n'est pas s'expliquer trop nettement, que d'ecrire : *Il a fait son apprentissage d'adresse au giron de celui ci*, ou *de celle là*. *Giron* est vieux et les delicats le peuvent laisser aux curés de village, ou à leurs vicaires, qui croient parler fort elegamment, quand ils disent : *Rentrer au giron de l'Eglise* [b]. *Rentrer dans le sein de* l'Eglise est meilleur [1].

C'est aux magnanimes exemples Qui, sous la banniere de Mars, sont faits au milieu des hazards, Qu'il appartient d'avoir des temples. *C'est un Exemple*, pour *une action* qui merite un temple, n'est pas un exemple pour bien écrire [c].

Par quels faits d'armes valeureux, Plus que nul autre avantureux, As-tu mis ta gloire en estime ». *Mettre sa gloire en estime* ne plaira pas à ceux qui feront quelque sorte de

NC. — 1. *Ms.* — « *Est meilleur* » a été ajouté en marge.

a. Ménage (p. 420) rappelle que Chiron et Phœnix furent les deux gouverneurs d'Achille et que le premier nourrit son élève de moelle de lion.

b. On le dit pourtant encore dans les sermons et ailleurs.

c. Ménage (p. 420) trouve ces expressions peu intelligibles ; *qu'il appartient* prosaïque et conclut, que « ces quatre vers ne valent pas grand'chose. »

reflexion sur cette maniere de parler. On disoit *avantureux* pour *avanturier*, du temps de Marot[a], qui a écrit dans le Rondeau *De celuy qui entra un jour chez s'amye :*

> De nuit et jour faut estre avantureux,
> Qui d'amours veut avoir biens plantureux.

Valeureux a commencé à vieillir; présentement[1] il n'est plus François[b], et je ne croy pas qu'on le deffende par l'autorité de Jacques Philippe de Bergame[2] qui ecrit, dans les loüanges qu'il a faites du Fromage : *Parmesanus reddit homines Valorosos.*

Tel que d'un effort difficile Un fleuve au travers de la mer, Sans que son goust devienne amer, Passe d'Elide en la Sicile, etc. *L'Alphée* est le fleuve dont parle Malherbe. [III-112] Il est nommé par Gemistius ῥοφεὰς : par Sophien, Rophea, et Pausanias dit φασὶ δὲ καὶ τὸν Ἀλφειὸν ἀπὸ τῆς τῶν ἀλφῶν θεραπείας ὀνομάσθαι. Homere le nomme ἱερὸν ῥόον.

> Ἔνδιοι ἱκόμεθ' ἱερὸν ῥόον Ἀλφειοῖο[c].

Seneque, apres lui, le nomme Sacré :

> Nec suas profert sacras
> Alpheus undas,

et ailleurs :

> Et quas Aonius latex,
> Alpheusque sacer lavat.

Sur quoi l'on peut consulter Plutarque, dans le traitté des Oracles

NC. — 1. *Ms.* — Avant « *présentement* » il y avait « *et* » qui a été rayé.

2. *Ms.* — « *Et je ne croy pas qu'on le deffende* » est au dessus de la ligne, en partie dans la marge, en partie sur le mot *quoique* qu'on a oublié d'effacer ; « *par l'autorité de* » est dans l'interligne, au dessus de « *Jacques* », à la ligne suivante. Après *Bergame*, sur « *a* » rayé on a mis « *qui a* ».

a. On le dit encore.

b. Cependant Bossuet s'en est servi dans son *oraison funèbre du prince de Condé*. Il est vrai qu'à la fin du XVIIe siècle, La Bruyère déplorait sa perte (v. chap. XIV : *De quelques usages*).

c. Iliade XI, 726.

qui ont cessé, et la remarque de Delrio sur ce fleuve sacré ou ces eaux sacrées. Il y a dans Nonnus :

Καὶ Σικελὴν Ἀρέθουσαν ὅπῃ μετανάστιος ἕρπει
Στέμματι Πισαίῳ κομόων Ἀλφειὸς ἀλήτης
Πορθμεύων ῥατὸν οἶδμα καὶ ἀχροτάτου διὰ πόντου
Ἕλκει δοῦλον ἔρωτος ὑπέρτερον ἄβροχον ὕδωρ,
Θερμὸν ἔχων ψυχροῖο δι' ὕδατος ἁπτόμενον πῦρ·

dans l'epithalame de Stella et de Violantille :

. . . . Tumidœ sic transfuga Pisœ
Amnis, in externos longe flammatus amores,
Flumina demerso trahit intemerata canali,
Donec Sicanios tandem prolatus anhelo
Ore bibat fontes ; miratur dulcia Naïs
Oscula, nec credit pelago venisse maritum.

Dans Ausone, il est parlé de cette riviere[1] :

Quis Catinam sileat ? quis quadruplices Syracusas
Hanc ambustorum fratrum pietate celebrem,
Illam complexam miracula fontis et amnis,
Quam maris Ionii subter vada salsa meantes
Consociant dulces placida sibi sede liquores
Incorruptarum miscentes oscula aquarum ;

dans[2] Ruffius Festus, connu sous le nom de Festus Avienus[a] :

sic Elidis incola pontum
Dissicit Alpheus, pelago sic inserit undas
Illœsum optatœ flumen ducens Arethusœ ;

NC. — 1. *Ms.* — « *de cette rivi* » est sur un grattage.

2. *Ms.* — Ici deux ou trois mots sont effacés par des traits.

a. Rufus-Festus Avienus, poète latin de la fin du IVe s. ap. J.-C., a laissé une *Descriptio orbris terrœ*, des *Aratea Phœnomena et Aratea Prognostica*, paraphrase en hexamètre des *Phénomènes et Pronostics* du grec Aratus : un fragment en iambriques trimètres d'une description des côtes de la Méditerranée, sous le nom de *Ora maritima*, etc.

et dans Virgile :

> ... Alpheum fama est huc Elidis amnem
> Occultas egisse vias subter mare ; qui nunc
> Ore, Arethusa, tuo Siculis confunditur oris[a].

> Sic tibi, cum fluctus subterlabere Sicanos,
> Doris amica suam non intermisceat undam[b].

Malherbe a écrit de l'Alphée ce qu'en ont ecrit Moschus, Pausanias, Lucien, Philostrate, Ovide, Seneque, Pline, Thomas Fazellus et beaucoup d'autres ; mais l'opinion qu'il a suivie n'est pas la bonne et il ne faut que voir Strabon, dans son livre 6 ; Vossius, dans le chap. 80 du livre 2. de l'Origine de l'idolatrie ; Lambertus Danœus, dans ses Observations sur Hésiode, à la page 104 et 105 ; Mr Bochart, dans le chap. 38 du premier livre de son Chanaan.

Au reste, j'ay à dire icy, sur les eaux sacrées de cette riviere, que les Poëtes [112-113] ont donné aux autres rivieres et meme aux fontaines la meme epithete qu'ils ont donnée à l'*Alphée*. Il y a dans la premiere des Odes d'Horace[c] :

> Nunc viridi membra sub arbuto
> Stratus, nunc ad aquœ lene caput sacrœ [1]

dans le 2. des Metamorphoses d'Ovide :

> I procul, hinc, dixit, nec sacros pollue fontes ;

et ailleurs :

> Fons sacer in medio speluncaque pumice pendens

> Est nitidus nitroque magis perlucidus amnis,
> Fons sacer ; hunc multi numen habere putant.

Opinio prisca erat, dit Lipse sur le 26 chap. du Panegirique de Pline, *fluvios et fontes minores esse deos, sive Genios*, et les

NC. — 1. *Ed.* — A la suite de ces vers on trouve signalés au bas de la page 312, les passages d'Ovide, d'Achilles Tatius, de Claudien, de Moschus, de Pausanias, de Philostrate, de Strabon, de Sénèque, de Pline, de Lucien et de M. Bochart, qui traitent d'*Alphée*.

a. Le texte porte en réalité *undis* au de *oris* (III, 694-696) de l'Enéide.

b. Bucoliques X, 4-5. Ménage donne cette dernière citation (p. 421).

c. I, 1, 21-22.

Nymphes y presidoient, si l'on s'en rapporte à Servius. On en peut juger par l'epigramme suivante :

> Hujus nympha loci, sacri custodia fontis,
> Dormio, dum blandæ sentio murmur aquæ.
> Parce meum, quisquis tangis cava marmora, somnum
> Rumpere : sive bibas, sive lavere [1], tace ;

et par cette Inscription sur le bord d'une fonteine :

NYMPHÆ LOCI.
BIBE-LAVA-TACE.

On se souviendra du ποταμοὶ, θεῖον γένος de l'Idylle 8 de Theocrite et les Anciens pouvoient bien appeler *sacrées* les eaux qui etoient l'objet de leurs sacrifices. Seneque a dit dans le 4 livre de ses Questions naturelles, où il parle du *Nil : In hæc ora stipem sacerdotes et aurea dona præfecti, cum solemne venit sacrum, jaciunt.* Dans l'epitre 95 : *Colitur non taurorum optimis corporibus contrucidatis, nec auro argentoque suspenso, nec in thesauros stipe infusa ; sed pia ac recta voluntate.* Dans l'epitre 41 : *Magnorum fluminum capita veneramur subita ex abdito vasti amnis eruptio aras habet. Coluntur aquarum calentium fontes et quædam stagna vel opacitas, vel immensa altitudo sacravit. Aquam colunt,* dit Julius Firmicus [a] dans le livre de la fausseté des Religions profanes : *Aquis supplicant, aquas superstitiosa continuatione venerantur ;* et la promesse d'Horace est solennelle dans l'ode 3. du livre 3. [b] :

> O fons Blandusiæ candidior [2] vitro,
> Dulci digne mero non sine floribus,
> Cras donaberis haedo.

A cette observation l'on peut ajouter que les Anciens faisoient un sacrifice de leurs cheveux aux Rivieres. Pollux, au livre 2.

NC. — 1. *Ms.* — « *L* » et « *r* » sur un grattage.

2. *Ms.* — Les textes portent « *splendidior* » en général et il faut lire « *Bandusiæ* » au lieu de « *Blandusiæ* ».

a. Julius Firmicus Maternus, écrivain ecclésiastique latin du IVe s. a fait un traité *De Errore profanarum religionum*, où il prétend que l'homme connaissait le vrai Dieu avant de se déifier lui-même ainsi que les forces de la nature. Ne pas confondre cet écrivain avec Julius Firmicus Maternus qui a laissé, de la même époque, un traité d'astrologie judiciaire, *Matheseos libri VIII*, d'un caractère tout païen.

b. Vers 1-3.

chap. I.-II. § 5. ἔτρεφον δέ τινες ἐκ Πλαγίου κόμην, ἢ κατόπιν, ἢ ὑπὲρ τὸ μέτωπον τοῖς ποταμοῖς, ἢ θεοῖς. Eustathius en a parlé sur ce vers du 23.[1] de l'Iliade[a] :

Στὰς ἀπάνευθε πυρῆς ξανθὴν ἀπεκείρατο χαίτην[2].

etc. Il est remarqué dans le 3. livre des Dionysiaques de Nonnus, que le fils d'Electre sacrifia ses cheveux au Simoïs ; dans Philostrate, que Memnon, fils [113-114] de l'Aurore, sacrifia les siens au Nil ; et, pour conclurre cette remarque par la riviere qui en a été la cause, Pausanias a dit : Ἔτρεφεν ὁ Λεύκιππος κόμην τῷ Ἀλφειῷ.

TU NE T'ES JAMAIS DIVERTI DE SUIVRE LE JUSTE PARTI. Chacun voit bien qu'ici *divertir* n'est pas[3] en sa place[b].

MAIS BLAMANT L'IMPURE LICENCE DE LEURS DELOYALES HUMEURS. *Impure* ne signifie rien en cet endroit : *et la licence des humeurs desloyales des esprits tragiques et des Démons insensés*, est une licence poëtique, que l'on peut bien s'empescher de prendre, quand on voudra parler purement. La stance, qui suit celle que je viens d'examiner, n'est pas trop bonne : et, quand il dit que le Roy fait des merveilles pour sauver sa Terre[c], il dit d'un grand Etat ce que nous dirions de la terre d'un particulier. Je suis trompé si Mr de Balzac n'a fait la meme remarque.

SOIT QUE LE RHÔNE OUTRE SES BORDS LUY VIST PAIRE ECLATTER SA GLOIRE. Mr de Racan a commencé un sonnet à Mgr le Duc de Guyse[d] :

Prince, l'heur de la paix et la foudre des armes,
Si, pour verser des pleurs, l'on rachetoit les morts[4],
Nous eussions fait enfler la Seine OUTRE ses bords,
Epanchant pour ton frere un deluge de larmes.

NC. — 1. *Ms.* — Chant sous-entendu.

2. *Ms.* — Le texte porte « ἀπεκείρετο » et l' « α » est marqué d'un esprit, non d'un accent.

3. *Ms.* — « *pas* » est au-dessus de la ligne.

4. *Ms.* — « *les* » sur grattage.

a. Vers 141.

b. Il est pris ici dans son sens étymologie de *s'écarter, se détourner* (*di* marquant division et *vertere* se tourner),

c. Ménage (p. 421) trouve que « *sauver sa terre* est dit peu noblement et peu obligeamment. »

d. Ménage note également ce sonnet *sur la mort du Chevalier de Guise* (p. 321) mais sans en rien citer.

Mr de Malherbe a bien mieux ecrit ailleurs :

Au DELA des bords de la Meuse,
L'Allemagne a veu nos guerriers.

Cette façon de parler n'est pas supportable : *Le Rhône luy a veu faire éclatter sa gloire* OUTRE SES BORDS ; *ils ont fait enfler la Seine outre ses bords*, et l'on ne dira jamais, quand on voudra parler purement : *La Seine s'est enflée* OUTRE SES BORDS, ni : *C'est un roi qui a fait éclatter sa gloire* OUTRE SON ROYAUME, pour AU DELA de son royaume. Il faut laisser cet OUTRE aux Latins. Juvenal a dit :

Ultra [1] Sauromatas fugere hinc libet.

Quintilien, dans la Déclamation 15 : *Tibi tandem* ULTRA *omnes immodica cupididate flagranti tibi præcipue succurendum juvenis*. Ciceron, dans la *lettre 12 à Atticus* : ULTRA *Sillanam villam est, quam puto tibi notam esse*. Nous laisserons encore cet OUTRE aux Italiens. Pétrarque a dit, dans le Triomphe de la Mort :

L'altra mia flamma OLTRA le belle bella.

Boccace, dans la première nouvelle : *Quando nella egregia Città di Fiorenza* OLTRE *ad ogni altra in* [2] *Italia bellissima pervenne*. Dans la Nouvelle 99 : *Et per Lombardia cavalcando per passar* OLTRE *à monti*. Villani, dans le livre 4 des Chroniques de Florence : *Peroche la città di Firenze non si stendda, ne era habitata nel sesto*, d'OLTRE Arno. OLTRE *Arno havea tre borghi*. Ils se servent indifferemment de OLTRA et OLTRE pour *di quà, di là, contra, fuori, innanzi, più, sopra, soverchiamente*, et nous ne sommes pas assez hardis pour nous en servir en tant de manieres. Nous disons : OUTRE *les avantages qu'il possedoit* ; OUTRE *qu'il avoit servi parfaittement bien* ; *passer* OUTRE ; et ce n'est plus que dans les auteurs du tems passé que nous souffrons *les gens d'*OUTRE-MER [a].

NC. — 1. *Ms.* — L'« *l* » de *ultra* sur un grattage.
2. *Ms.* — Après « *in* » un mot rayé, « *in* » sans doute, qui faisait double emploi.

a. « *Outre* » s'emploie encore au sens figuré ; mais, au sens propre, il ne figure plus que dans certains mots composés, *outre-mer, outre-tombe*, etc.

Quelque phare qui leur éclaire. Il faut ajouter icy quelque chose, car autrement il faut dire *quelque phare qui les éclaire* ; et peut etre que c'est une faute de l'imprimeur. Il est pourtant vray qu'eclairer un homme signifie toute autre chose ; et que l'on dit ordinairement : *Eclairez à Monsieur*[a], ce qui fait voir qu'il y a quelque chose de sous entendu, et que Malherbe a suivi l'usage[1].

Ressouviens toi qu'une action Ne peut avoir peu de merite, Ayant beaucoup d'affection. *Mon action a de l'affection* ne vaut pas mieux que ce que j'ay deja remarqué : *Ce sont des champs toujours verts qui ont du merite.* Il a dit ailleurs que [114-115] *l'allùre du Soleil, comme une action servile, n'avoit ni affection ni connoissance :* et elle n'en auroit point quand elle ne seroit pas servile.

Et ce qui les fait trebucher *Faire trebucher des honneurs* ne vaut rien absolument[b].

Quand la faveur, a pleines voiles, Toujours compagne de vos pas, Vous feroit devant le trepas Avoir le front dans les etoiles[c]. Il veut dire *quand la Faveur vous eleveroit jusques au ciel*, mais il le dit d'une maniere qui n'est pas intelligible : car, que signifie cette figure : *La Faveur me fera avoir le front dans les etoiles devant ma mort* ? outre qu'il faut dire avant ma mort. Elle est Latine, mais tout ce qui est Latin n'est pas François. Horace a dit :

Sublimi feriam sidera vertice.

NC. — 1. *Ms.* — Toute cette remarque a été raturée. Il y a même un trait spécial sur les six derniers mots : « *Et que Malherbe a suivi l'usage* ».

a. « *Eclairer à quelqu'un* » signifie exactement « faire qu'il y voie à l'aide d'une lumière » (cf. Littré *Dictionnaire de la langue française*).

b. Ménage déclare (p. 421) que « *trébucher* » n'est plus de la belle poésie, comme il l'a remarqué pour *Trébucher les murs de Memphis*. Mais, dans les *Additions et Changements*, p. 586, il dit *Otez cette note*. Elle est pourtant reproduite dans l'édition de 1689, p. 225.

c. Ménage trouve que « ces *pleines voiles* » n'ont point de rapport avec ce qui suit (p. 422).

SUR LE SONNET

Pour Mr le Marquis de la Vieuville[a].

TES SOINS LABORIEUX ET TON LIBRE GENIE QUI, HORS DE LA RAISON, NE CONNOIST POINT DE LOY. Ces deux vers, et les deux autres :

Ont mis fin aux mal-heurs qu'attiroit apres soy
De nos profusions l'effroyable manie,

ne sont pas trop nets : et ce qu'il dit n'est pas si beau que ce qu'il veut dire. *Libre* ne signifie rien en cet endroit ; et quand il a dit *une manie effroyable*, il a mieux ecrit que quand il a dit *un Roy effroyable* pour *redoutable*.

ET QU'EN L'ETERNITÉ LA MUSE LES IMPRIME. Le vers qui precede celui-ci ne dit pas assez : *Tout ce qui est à souhaitter pour vous, est que les Beaux Esprits veüillent honorer vos vertus.* Il veut dire *celebrer*, publier, etc., mais *Honnorer* est toute autre chose. *Imprimer une chose en l'eternité* est une maniere de parler qui ne meritoit pas d'etre imprimée.

SUR

LA PROSOPOPÉE D'OSTENDE

Cette prosopopée est une copie qui est infiniment au dessous de l'Original. Il est de Grotius[b], et le voicy :

Area parva ducum, totus quam respicit orbis,
Celsior[1] una malis, et quam damnare ruinæ

NC. — 1. *Ed.* — « *Altior* » (p. 313).

a. La Vieuville était surintendant des finances. A ce sujet Ménage (p. 422) dit que dans les éditions précédentes il y avait *superintendant*, comme on dit actuellement *surerogatoire*, après avoir dit *supérérogatoire*. Il ne fait pas d'autre observation sur ce sonnet. Aux *Additions et changements*, p. 586, il donne aussi *surérogation* pour *supérérogation*.

b. Hugo de Groot, dit Grotius, publiciste et érudit hollandais (1583-1645)

Nunc quoque fata timent, alieno in littore resto.
Tertius annus abit : toties mutavimus hostem ;
Sœvit hiems pelago, morbisque furentibus œstas,
Et minimum est quod fecit Iber, crudelior armis
In nos orta lues ; nullum est sine funere funus,
Nec perimit mors una semel. Fortuna quid hœres ~
Qua mercede tenes mistos in sanguine manes ~
Quis tumulos moriens hos occupet hoste peremto
Quœritur [1] et sterili tantum de pulvere pugna est [a] [115]

---

[116] *SUR LE SONNET*

A Monsr du Maine[b].

Dont on m'orra jamais les merveilles. Ce futur ORRA ne se dit plus. Touvant, dans la 8. des Stances qui comencent : *Melite menageons le loisir qu'on nous laisse,* a dit :

Les Concerts d'instruments de differente sorte
D'une jeune beauté fréquenteront la porte,
Quand vous orrez ce bruit.

Mr de Racan, dans la derniere stance d'une Ode au Roy, a ecrit :

O que lors, dans ses deux rivages,
Le Nil oyra nos combattants
Faire jour et nuit de ravages
Dans les provinces des sultans !

NC. — 1. *Ms.* — Après « *quœritur* » un grattage.

était estimé pour ses qualités de cœur et d'esprit. Ménage l'appelait « un monstre de doctrine ». Malgré les bienfaits de Christine, il refusa de rester en Suède à cause de sa santé et mourut à Rostock dans le Mecklembourg-Schwérin.

a. Ménage (p. 422-423) ajoute que M. du Vair et Rapin ont aussi traduit la prosopopée, mise en grec par Casaubon et que Peiresc et Pasquier attribuent à Joseph Scaliger.

b. Avant ce sonnet, il y en a un *Pour M. de la Ceppède*, premier président de la Chambre des Comptes de Provence. Chevreau n'étudie pas ce sonnet. Ménage en dit quelques mots. Puis il nous apprend que le M. du Maine, à qui est adressé le sonnet suivant, était un soldat de fortune, qui fut tué « auprès des Minimes de la Place royale par M. l'Enclos », le père de la fameuse Ninon de l'Enclos (p. 425-426).

et dans un sonnet au même Roy :

De peur que vos bontés qu'on OYT partout vanter,
Luy faisant desirer de nous avoir pour maistre,
Ne nous aillent ravir l'honneur de le dompter.

On se sert aussi peu d'*oyt*, *oyera*, et *oyra*, que d'*orra*[a].

MAIS SI SON JUGEMENT N'EST POINT HORS DE SON LIEU. Mr de Racan, qui trouvoit belles toutes les expressions de son maitre, n'a pas oublié ce vers, dans un sonnet qui commence : *Seul objet de mes yeux dont mon âme est ravie*,

Si nôtre jugement n'est point hors de son lieu,
Souvenez-vous qu'Amour vous parle par ma bouche,
Et qu'en me refusant vous refusez un Dieu.

Cette maniere de parler etoit admirable du tems de Neveze. Mais elle est devenue ridicule : et peu de gens s'en voudroient servir. Le Bernia, dans le chant 16. du premier livre de l'Orlando Innamorato, a ecrit la meme chose :

Ma questo assalto e scontro nostro fiero
La fantasia m'ha del suo luogo mossa.

SUR LE SONNET

A Mr de Fleurance[b].

Ce sonnet est pitoyable, et tous les vers en sont prosaïques. Nous avons deja veu ces deux :

J'ignorois QUE CE pouvoit être
Qui lui coloroit ce beau teint ;

a. Ménage (p. 426) cite un exemple de du Bellay *(Ode au prince de Melphe)*, un vers des *stances* de Touvant et ajoute : « Nous disons présentement : *On m'oira, nous oirons, vous oirez.* » On lit dans le Cid (III, 3, v. 832) :

Son sang criera vengeance et je ne l'*orrai* pas.

Les commandements de l'Eglise portent :

Les dimanches la messe *ouïras* !

En somme *orrai* est le futur aujourd'hui inusitée du verbe *ouir*. Peut-être ici y a-t-il confusion entre *aura* et *orra* (V. l'édition de M. Lalanne, t. I, p. 72, note de M. Marty-Laveaux).

b. « Ce M. de Fleurance, dit Ménage (p. 426) était de Laval. Il fut quelque temps précepteur du feu roi Louis XIII, auquel il ne fut pas agréable. »

et j'ay remarqué qu'il falloit dire CE QUE CE *pouvoit etre qui*, etc.; et cet autre vers :

> Où l'Aurore même n'atteint,

est bas ; et ces autres vers :

> Mais, Florance, ton docte écrit
> M'ayant fait voir qu'un bel esprit
> Est la cause d'un beau visage… etc.,

sont ce que l'on nomme galimatias : car que veut dire ceci : *Un bel esprit est la cause d'un beau visage*[a] ? [116]

---

[117] *SUR LE SONNET*

A Rabel Peintre, sur un livre de Fleurs.

Et si mon jugement n'est vain. Les Latins ont employé *vanus* pour *faux, qui se trompe*. Mais *si mon jugement n'est vain* pour dire *si mon jugement ne se trompe point*, ne vaut pas mieux que *mon jugement est hors de son lieu*[b], ou *son jugement est malade*, comme l'a ecrit Mainard dans la *Plainte de Cleon :*

> Sans doute elle se persuade
> Que son jugement est malade ;
> Et tant elle aime à se flatter… etc.

Malherbe ajoute que, parmi les fleurs que Rabel a peintes, il n'y a point de Marguerite, qui est le plus agréable objet de ses yeux : et que le peintre l'a oubliée à dessein, et avec raison, parce qu'une fleur de si grand merite auroit effacé toutes les autres fleurs de ce livre. Cette allusion est froide, et tres mal suivie. Une Dame qui aura nom *Marguerite* peut être appellée par ceux qui aiment le jeu de mots, une *fleur de merite*, pour son esprit, pour sa beauté,

a. Chevreau nous paraît ici trop sévère dans les deux derniers passages cités. En effet celui où figure l'Aurore n'a rien de bas : quant aux autres, pour être un peu recherchés, ils sont parfaitement intelligibles.

b. Ici encore Chevreau montre trop de sévérité. « *Si mon jugement n'est vain* » s'entend fort bien pour : « *Si mon jugement ne se trompe point* ou *ne me trompe point.* »

pour sa vertu et pour sa jeunesse[a]. Mais la Marguerite, comme fleur, ne peut être appellée fleur de merite, parce qu'elle n'en a pas plus que *les champs toujours verts*[1] que nous avons veus, et qu'on ne dit point la marguerite, la roze, la tulippe, la jonquille, la tubereuse est une fleur de merite. Quand[2] mêmes Rabel eût peint une marguerite parmi les fleurs dont il avoit composé un livre, elle ne les eût point effacées, et que pouvoit avoir de commun cette marguerite avec la dame qui en avoit seulement le nom et qui ressembloit aussi peu à cette fleur qu'à la *giroflée*, qu'à la violette et à l'anemone[b]. Les Italiens appuyent etrangement sur ces bagatelles, quand ils font des vers pour quelque dame nommée *Barbara*, *Diana*, *Honorata*, *Costanza*, *Laura*, *Faustina*, *Vittoria*, *Ginevra*. Ces allusions sont tres dangereuses, quand elles sont tirées de trop loin ou qu'elles sont mal continuées et, pour les voir agreablement, on ne doit les voir que comme un eclair. Dans les premiers ouvrages de Mr de Scudery, il y a un Epitaphe[c] pour une fille nom̃ée *Marguerite* qui vecut fort peu et dont la pensée est Italienne :

Passant, ne verse point de pleurs ;
Garde les pour la mort de quelques miserables.
Les Marguerites sont des fleurs,
Et par consequent peu durables.

et il n'y a point de personnes raisonnables qui ne soient plus pour l'epitaphe que pour le sonnet. Nos derniers poëtes ont fort aimé ces allusions et il y en a une, qui a fait rire autrefois les gens du college, mais qui peut-etre aujourdhuy feroit pitié. Elle est dans

NC. — 1. *Ms* — L' « *s* » de « *toujours* » et le « *v* » de « *verts* » sont sur un grattage.

2. *Ms.* — « *Quand* » sur un grattage.

a. Ménage (p, 429) déclare ne pas connaître cette maîtresse de Malherbe. Du reste bien d'autres poètes ont célébré le nom de *Marguerite*. Chevreau nous paraît donc excessif en condamnant une figure si employée et qui n'a rien d'étrange ni d'obscur.

b. Chevreau nous semble bien dur dans la condamnation d'une figure souvent employée et qui n'a rien d'étrange en somme.

c. « *Epitaphe* » au XVII[e] siècle était des deux genres.

une epigramme de Mainard, qui fait une allusion de *Graisse* à[1] *Grece* :

Docteur, de qui le nez est couvert de rubis
Et de qui l'ignorance à nulle autre est seconde ;
Ne cherchez plus la GRECE en la carte du monde :
Puisqu'il plaist[2] à la Souppe, elle est sur vos habits.

AVOIT TERNI LE DEMEURANT. On ne dit plus *le demeurant* pour *le reste*[3] et je voudrois bien que Mr de Balzac ne s'en fût jamais servi[a]. [117]

---

[118] *SUR LA PROPHETIE DU DIEU DE LA SEINE*[b]

ET LE CIEL, ACCUSÉ DE SUPPORTER TES CRIMES, EST RESOLU DE SE JUSTIFIER. Ce *justifier* est admirable dans la pensée des Anciens, qui disoient qu'il n'y avoit point de Dieux ou qu'à tout le moins, s'il y en avoit, ils negligoient la conduitte des choses du monde, quand ils voyoient mourir les personnes qu'ils jugeoient dignes d'une longue vie. *Hæc maxima vexatur deorum iniquitas*, dit Claudius Quadrigarius[c], dans le chap. 2. du livre 17. de Gellius, *quod deteriores sunt incolumiores ; neque optimum quemquam*

NC. — 1. *Ms.* — Au lieu de « *à* » Chevreau avait d'abord mis « *et* ».

2. *Ms.* — « *Plaist* » est sur un grattage, comme le mot « *à* » dans le deuxième vers.

3. *Ed.* — Elles ajoutent, avec des exemples à l'appui (p. 228), que Malherbe a dit une fois « *le demeurant* » et deux fois « *au demeurant* ».

a. Ménage déclare que « ce *demeurant* n'est pas dit avec grâce » (p. 429).

b. Avant cette *Prophétie* est un *Quatrain pour mettre au devant du livre de fleurs du sieur de Lortigues*, un soldat qui faisait des vers ; plus un autre *Quatrain* à *M. du Pré*, régent du pays de Caux, professeur de rhétorique au collège du Bois, dans l'Université de Caen. Ménage se contente de fournir ces renseignements, sans parler des quatrains ; Chevreau ne dit rien du tout.

Quant à la *Prophétie*, Ménage (p. 430) nous apprend que c'est un fragment composé après la mort du maréchal d'Ancre.

c. Quintus Claudius Quadrigarius, historien latin du IIe s. av. J.-C. a fait des *Annales*, dont les fragments nombreux, cités par Aulu-Gelle, se distinguent par l'élégance du style et la recherche des détails minutieux.

inter nos sinunt diurnare. Ovide a ecrit dans l'*égie*[a] 8 du livre 3. des Amours :

Dum rapiunt mala fata bonos, ignoscite fasso,
Sollicitor nullos esse putare Deos[b].

Stace, dans le livre 5. des Silves à Chrispinus :

Parce, precor, cineri factum illud et ira nocentum
Parcarum, crimenque Dei.

Martial, dans l'epigramme 94 du livre XI[1] :

O Scelùs ! o magnum facinus crimenque Deorum !

Une amante même, qui avoit eté méprisée de son galant, ne croioit pas qu'il y eût des Dieux :

Et queritur nullos esse relicta Deos.

Au contraire, quand ceux qu'ils aimoient ou qu'ils avoient dessein de flatter se portoient bien ou qu'ils commencoient à se porter mieux, apres quelque longue maladie, ils confessoient qu'il y avoit memes des Dieux qui leur etoient favorables. Martial a dit, dans l'epigramme 91[2] du livre 2 :

Rerum certa salus, terrarum gloria, Cœsar,
Sospite quo magnos credimus esse Deos.

et au même, dans la premiere epigramme du livre 5 :

O rerum felix tutela salusque,
Sospite quo gratum credimus esse Jovem !

Stace a dit, sur la Santé de Rutilius :

Estis, io, Superi, nec inexorabile Clotho
Volvit opus ; videt alma pios Astrœa Jovique
Conciliata cadit, dubitataque sidera cernit
Gallicus.

NC. — 1. *Ms.* — « *XI* » est fortement appuyé et correspond à un grattage de l'autre côté de la page.
2. *Ms.* — « 91 » sur un grattage.

a. Pour « *l'élégie* ».
b. Le dictionnaire de Freund porte comme indication, pour la place de ces vers, au mot *sollicito* (3e vol. p. 281): Am. III, IX, 36

Mr de Balzac, qui n'ignoroit pas cette remarque, dont Genartius m'a fait souvenir dans ses observations sur Stace, ne pouvoit manquer de trouver beau le *justifier* de notre Malherbe dans Claudien :

Sœpe mihi dubiam traxit sententia mentem
Curarent Superi terras, an ullus [a] inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu.
Sed, cum res hominum tanta caligine volvi
Aspicerem, lœtosque diu florere nocentes,
Vexarique pios : rursus labefacta cadebat
Relligio etc...
Abstulit hunc tandem Ruffini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

Le lecteur peut voir la 3. oraison de Muret ; et la remarque d'Ouzelius [b] sur ces mots de Minucius Felix : *Quod si mundus divina providentia, et alicujus numinis autoritate regeretur* [118].

---

[119] *SUR L'ÉPIGRAMME*

Jeanne tandis que tu fus belle [c].

Cette epigramme est la quarantieme du dixieme livre de Martial :

Fœmina [1] prœ ferri potuit tibi nulla, Lycori ;
Prœ ferri Glicerœ fœmina nulla potest.

NC. — 1. *Ms.* — On écrit « *Femina* » avec un « *e* » simple, de *fer* d'où *fetus* etc. non avec un « *œ* » comme le faisaient Chevreau et ses contemporains.

a. C'est par erreur que Chevreau a mis « *ullus* » ; il faut « *nullus* ».

b. Ousel Philippe (1671-1724), allemand d'origine française, a laissé plusieurs *Traités* sur l'Ecriture sainte et quelques *Dissertations*. Minucius Felix (3e s. ap. J.-C.), a fait un dialogue intitulé *Octavius*, dans lequel un chrétien défend contre un païen le christianisme accusé d'absolutisme, d'innovation et d'immoralité. Quant à Antoine Muret, nous en avons dit un mot à la page 82 du manuscrit.

c. Ménage déclare (p. 433) que cette épigramme est une traduction de Martial et, comme Chevreau, il cite le texte latin. Mais ensuite il s'occupe de l'Epigramme *sur la Pucelle d'Orléans* et de l'Epigramme *cet absinthe au nez de barbet*, contre le duc de Luynes, appelé ici *absinthe*, parce que *aluine* a cette signification (pp. 433-435), Chevreau ne parle d'aucune de ces épigrammes.

Hæc erit hoc quod tu : tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt ! hanc volo, te volui.

Elle a été traduitte par Marot[a] :

Jadis, Catin, tu étais l'outre-passe ;
Jeanne à présent toutes les autres passe ;
Et, pour donner l'arrest d'entre vous deux,
Elle sera ce de quoi tu te deulx ;
Tu ne seras jamais de sa valüe.
Que fait le temps ! il fait que je la veux,
Et que je t'ay autrefois bien voulüe.

Dans l'Anthologie, il y a une epigramme que quelques uns ont attribuée à Platon, et qui a quelque rapport avec celle ci, pour le present et pour le passé :

Ἡ σοβαρὸν γελάσασα καθ' ἐλλάδος, ἡ τὸν ἐρώντων
Ἑσμὸν[1] ἐπὶ προθύροις Λαῒς ἔχουσα νέων
Τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον ἐπεὶ τοίη μὲν ὁρᾶσθαι
Οὐκ ἐθέλω · οἵη δ' ἦν πάρος, οὐ δύναμαι.

Elle a été traduite par Ausone :

Laïs anus Veneri speculum dico, dignum habeat se
Æterna æternum forma ministerium.
At mihi nullus in hoc usus, quia cernere talem
Qualis sum nolo ; qualis eram, nequeo[2]. [119]

NC. — 1. *Ms.* — « *ἑσμὸν* » est répété en marge, parce que, dans le texte, l'« *ο* » était couvert par une tache d'encre. Dans *ἐλλάδος* pour *Ἑλλάδος* « *ε* » porte à tort l'accent.

2. *Ms.* — Le bas de cette page est déchiré ; un peu partout des taches jaunâtres faites par un liquide, du café peut-être.

a. C'est l'épigramme CCXXXVII de ce poète, dont nous avons parlé, pages 35-36 du manuscrit de Chevreau.

[120] LIVRE CINQUIÈME

SUR LES STANCES

Pour Mgr le Comte de Soissons [a].

Ne deliberons plus, allons droit a la mort ; La tristesse m'appelle a ce dernier effort, Et l'espoir m'y convie [b]. Cette expression paraît grande et noble ; et, à mon avis, elle est fort obscure ; car que veut dire ceci : *Allons à la mort* ; *la tristesse m'appelle à cet effort, et l'esperance m'y convie* [c] ?

Si, parmy tant d'ennuis, j'aime encore ma vie, Je suis mon ennemy. On dit fort bien *: C'est un homme qui aime* [1] *la vie : j'aime la vie ;* mais on ne dit point *: C'est un homme qui aime sa vie, j'aime ma vie ;* et, par conséquent, il falloit ecrire :

Si, parmi tant d'ennuis, j'aime encore la vie,
Je suis mon ennemi.

J'ai creu que c'étoit une faute de l'Imprimeur ; mais, dans les premieres editions que j'ay vues des poesies de Malherbe, j'ay

NC. — 1. *Ms.* — « *aime* » a été mis au-dessus de la ligne à la place de « *tient* » sans doute ; car, après « *qui* » il reste un petit « *a* » qu'on a oublié de rayer.

a. Les éditions ne renferment aucune remarque sur cette pièce, pas plus que sur les stances qui viennent après. Ménage commence par nous dire (p. 436) que ces stances ont été composées à la prière du comte, amoureux d'Henriette de France, depuis reine d'Angleterre. Boisset le père les mit en musique après la mort de Malherbe.

b. Ménage (pp. 436-437) relate l'exemple fréquent et autorisé des Poètes parlant d'eux-mêmes au singulier et au pluriel dans le même morceau.

c. Jugement légèrement injuste et trop sévère en tous cas.

toujours trouvé, *j'aime encore ma vie*. Je veux croire, meme avec tout cela, que c'est une faute de l'Imprimeur [a].

O BEAUX YEUX, BEAUX OBJETS DE GLOIRE ET DE GRANDEUR ! Je ne sçay pas si l'on peut écrire, et etre entendu : *Vos yeux sont des objets de grandeur : vos yeux sont des objets de gloire.*

QUAND LE CIEL OFFRIROIT A MES JEUNES DESIRS LES PLUS RARES TRESORS ET LES PLUS GRANDS PLAISIRS, DONT SA RICHESSE ABONDE. Il a ecrit dans les Stances spirituelles du premier livre :

Loüez Dieu par toute la terre,
Non pour la crainte du tonnerre
Dont il menace les humains,
Mais parce que sa gloire en merveilles abonde ;

et, si en l'un et en l'autre endroit, il a bien ecrit, il y a de l'aparence que l'on peut dire : *Abonder en quelque chose et de quelque chose.* Mais, en disant que la richesse du Ciel abonde de tresors, il dit que *la richesse du Ciel abonde de richesses*, ou que *les tresors du Ciel abondent de tresors* ; et, de quelque maniere qu'on le tourne, on ne dit point, *Sa richesse a des tresors* [b]. Il acheve la stance :

Que sçaurois-je espérer
A quoi vôtre esperance, o merveille du monde,
Ne soit à preferer ?

Ce *vôtre* n'est pas rapporté icy à la Dame, *vôtre esperance*, mais à M[r] le Comte de Soissons qui parle, et qui lui tesmoigne qu'il prefere *l'esperance de la posseder* à tous les plaisirs, à tous les tresors et à toute la gloire que le ciel luy peut offrir. S'il avoit ecrit *votre possession*, il n'y auroit point de difficulté ; mais *vôtre esperance* pour *l'esperance de* VOUS POSSEDER est trop hardi [1] pour devoir etre imité. [120]

NC. — 1. *Ms.* — L'« *i* » de *hardi* a presque été supprimé par un trou du papier. Plus bas, le premier « *i* » de *imité* est sur grattage.

a. Cette expression ne nous paraît pas aussi condamnable que le pense Chevreau.

b. Tout ceci est fort subtil, mais ne réussit pas à nous faire condamner absolument la figure. « *Dont sa richesse abonde* » équivaut à « *dont il abonde, étant donné sa richesse, grâce à sa richesse.* »

[121] *SUR LES STANCES*

Quoi donc, ma lascheté sera si criminelle !

Courrons nous le hazard comme desesperés ! Ce vers est bas en toutes manieres et l'on ne dit point : *Ce sont des gens qui courent le hazard*, si l'on n'ajoute *de telle chose* et il y en a moins qui disent toujours : *Vous courez hazard de*, etc., sans mettre *le*. Il a crû peut etre que l'on pouvoit dire simplement : *Courir le hazard*, comme *courir le bon bord* et il s'est trompé, quoi que nous disions fort bien *tenter le hazard*.

Achille a qui la Grèce a donné cette marque D'avoir eu le courage aussi haut que les cieux. On ne dit point : *Ge*[1] *donneray la marque à cet homme d'etre vaillant*, pour *je rendroi de luy ce temoignage qu'il est*, etc. *Vôtre courage est plus haut que le ciel* ne signifie rien.

Mais, des conditions ou l'on vit icy bas, Certes celle d'aimer est la plus malheureuse[a]. Cette expression n'est pas nette. Pour la pensée, elle est commune. Jean Second[b] a dit, apres plusieurs autres :

O natum tristi sidere quisquis amat !

Je me souviens d'un sonnet italien qui conclut par le sentiment de nôtre Malherbe : Qu'il n'est point de condition plus malheureuse que celle d'aimer :

Al Confessore.

Oh ! de le colpe altrui giudice pio.
Ch'al Tartareo furor s'oltraggi i cori,
Ecco, ti scopro i grovanili errori
Onde in torbido mare erro e travio.

NC. — 1. *Ms.* — Pour « *Je* ». Après « *donneray* », une rature.

a. Ménage (p. 143) a mis à tort *dangereuse* pour *malheureuse*. Il voit dans ces vers une imitation de Properce.

Durius in terris nihil est quod vivat Amanthe
Nec, modo si sapias, quod minus esse velis.

b. Jean-Second Everard, hollandais (1511-1536) a composé en latin plusieurs *Epigrammes*, *Elégies*, *Odes*, etc. très estimées.

Adorai d'un bel crin l'oro'natio,
D'un bel volto gentil gl'ostri e gl'avori ;
Per goder d'un bel sen falsi tesori
I tesori del Ciel posi in oblio.
La ragion m'adombraro ombre Letali ;
Più l'ardor paventai d'un bel sembiante
Che di stigia prigion fiamme immortali.
Se a [1] pùr brami punir l'anima errante,
Fà ch'io torni ad amar, chè fra mortali
Non v'è pena maggior ch'esser 'amante.

SUR LA CHANSON

C'est faussement qu'on estime.

C'est faussement qu'on estime Qu'il ne soit point de beautez. *On croit faussement qu'il ne soit point de Beautez, Où ne se trouve le crime de se plaire aux Nouveautés.* J'aimerois mieux dire : *On croit faussement qu'il n'est point de Beautez en qui ne se trouve,* etc., etc., j'en ay rendu la raison ailleurs[a].

Est-il courage si brave ? [b] C'est comme s'il disoit, *une Bravoure courageuse.*

Ne hait rien tant que le blame D'aimer un autre que moy. *Je hais le blame d'aimer un autre que vous*, est une maniere de parler qui n'est pas [121-122] loüable.

Tous ces charmes de langage, Dont on s'offre a la servir. *Ce sont des charmes de langage, dont je m'offre à vous servir*, est ce que l'on nomme vulgairement galimatias.

NC. — 1. *Ms.* — Dans le texte que nous avons consulté « a » n'existe pas.

a. Page 62 : *Où* pour *qui, lequel*, etc.

b. A propos de ce vers, Ménage (p. 443) écrit : « Ronsard, dans l'Epitre qu'il a faite pour répondre à ses calomniateurs, a fait cette remarque sur ce vers d'un de ses calomniateurs, *Du doux poison de ton brave cerveau : Brave* se réfère plutôt aux habillements qu'à l'esprit. Il se dit aussi très souvent du courage, comme notre auteur l'a ici employé. Malherbe a dit ailleurs : *Les Muses hautaines et braves.* »

Tout le soin qui me demeure N'est que d'obtenir du sort, Que ce qu'elle est a cette heure, Elle soit jusqu'a la mort. De la maniere que M[r] de Malherbe a tourné le vers, il faut dire necessairement : *Que ce qu'elle est à cette heure, elle le soit jusqu'à la mort :* et j'aimerois mieux *tout ce qui me reste* que *tout ce qui me demeure,* car *demeurer* ne vaut rien icy [1].

De moy c'est chose sans doute Que l'astre qui fait les jours Luira dans une autre voute Quand j'auray d'autres amours. Il faut eviter autant que l'on peut ces sortes de rimes, parce que la prononciation de *voute* est longue, et celle de *doute*, breve. Ennius a dit *Cœli ingentes fornices :* et Varron, dans son quatrieme livre, allegue à [2] Ciceron ce meme passage : *Agamemnon in* ALTISONO *cœli* CLYPEO ; *cavum enim clypeum. Et Ennius item ad Cavationem :* CŒLI INGENTES FORNICES. *In quo loco*, dit Jérôme Columna, dans sa remarque sur ces mots, IN ALTISONO CŒLI CLYPEO, qui sont de l'Iphigenie d'Ennius, μνημονικῷ ἁμαρτήματι *lapsus est Varro, cum non ab Agamemnone dictum sit, sed a sene Agamemnoni respondente.* Et il ajoute que les anciens ecrivoient *cœli concava, cærulam concham, cœli cavernas, ætherias cavernas,* comme Ennius avait écrit *cœli fornices, cavam cœli cortinam.* Mais cette *voute du ciel* ne me plaît pas [a] ; et Ciceron meme l'a condamnée. *Quo in genere,* dit-il dans le troisieme livre de l'Orateur, *primum fugienda est dissimilitudo, ut cœli ingentes fornices, quamvis sphæram in scenam, ut dicitur, attulerit Ennius : tamen in sphœra fornicis similitudo non potest inesse.* Ceux qui diroient encore aujourdhuy *les Cavernes du Ciel* et *la Coquille azurée*, seraient à peu près reçeus comme ceux qui disent *sous la Courtine*, ou *sous la calotte du Ciel*.

NC. — 1. *Ed.* — Elles portent ensuite, avec une remarque (pp. 281-282), les vers suivants :

> Je pèse mes discours ; je me trouble et m'étonne,
> Tant j'ai peu d'assurance en la foi de personne ;
> Mais *à vous* je suis libre et n'ai rien de secret.
>
> (*Plaintes sur une Absence :* Les 3 derniers vers de la 2[e] stance).

2. *Ms.* — « *a* » au-dessus de la ligne.

a. C'est pourtant une expression très employée comme, plus loin, *la calotte du Ciel.*

SUR LES STANCES

Victoire de la Constance [a].

MES VAINQUEURS SONT VAINCUS ; CEUX QUI M'ONT FAIT LA LOY, LA RECOIVENT DE MOY [b]. Ovide a dit dans l'elegie 12. du livre 2. Des Amours :

Ite triumphales, circum mea tempora, lauri :
Vicimus ; in nostro est ecce Corinna sinu.

et Mainard a écrit apres Ovide :

Il est temps que l'Amour d'une belle couronne
De Myrte et de Laurier mes cheveux environne :
Je tiens entre mes bras après tant de mespris
La belle qui m'a pris.

AU REPOS OU JE SUIS TOUT CE QUI ME TRAVAILLE. J'ay deja fait voir qu'il falloit écrire. *Dans le repos où je suis* [c].

IL N'EST RIEN ICY BAS D'ETERNELLE DURÉE... ET CEUX QUI SONT CONTENTS, NE LE SONT PAS LONGTEMPS. Il y a dans le troisième livre de Manille [d]:

Idcirco tanta est rerum discordia in œvo,
Et subtexta malis bona sunt, lacrimœque sequuntur
Vota, nec in cunctis servat Fortuna tenorem :
Usque adeo permixta fluit, nec permanet usquam,
Amisitque fidem variando cuncta per omnes. [122]

a. « Malherbe, écrit Ménage (p. 444) apporta ces stances de Provence à Paris, quand il y vint en 1605 ».

b. Au sujet des deux premiers vers donnés par les éditions, Ménage nous raconte que Mr des Yveteaux se moquait du premier.

Enfin cette beauté *m'a la place* rendue

« à cause de ce *m'alapla* » Malherbe l'ayant appris, aurait répliqué : « C'est bien à lui de trouver *malapla* mauvais, lui qui a dit *parablamafla* » dans le vers *comparable à ma flamme* ». Pour le 2e vers :

Que d'un siège si long elle avait défendue,

Ménage nous apprend que, dans les premières éditions, on lisait :

Qu'elle avait contre moi si longtemps défendue.

Cette première leçon lui semble valoir la deuxième, « trop figurée. »

c. pages 24 et 25).

d. Manilius ou Malius vivait vers la fin du règne d'Auguste. On lui attribue des *Astronomiques*, poème en cinq livres, où il est plutôt question d'astrologie que d'astronomie.

[123] Non annis anni, non menses mensibus usque
Conveniunt, seque ipse dies, aliumque relinquit,
Horaque non ulli similis producitur horæ,

et il n'y a rien de plus commun dans tous les auteurs.

Et puis, qui ne scait pas que la mer amoureuse, En sa bonace meme est souvant dangereuse, Et qu'on y voit toujours quelques nouveaux rochers Inconnus aux nochers[1]. Si l'on en *excepte :* ET PUIS, pour *et qui ne scait pas*, cette figure est fort bien suivie. Seneque a dit : *Noli huic tranquillitati confidere : momento mare evertitur : eadem die ubi luserunt navigia, sorbentur*[a].

Non, non, elle a bien fait de m'etre favorable. Ce vers et les deux suivants sont prosaïques. Je ne dis rien du vers : *Si les vœux que j'ai faits n'en detournent l'assaut*, parce qu'*assaut* ne dit pas ce qu'il veut dire ; et qu'il n'est là que pour rimer au vers suivant : *Vont médire tout haut*, qui est bas.

C'est peu d'experience a conduire sa vie De mesurer son aise au compas de l'envie. Il aime fort ce *compas*[b], et s'en sert fort mal. Ces deux vers ne sont pas intelligibles : *C'est peu d'expérience à se conduire de mesurer son aise à l'Envie*, ou *au compas de l'Envie*.

Plus je voy de hazard, plus j'y trouve d'amorce ; Ou le danger est grand c'est la que je m'efforce. En un sujet aisé moins de peine apportant, Je n'en trouve pas tant[c]. Le troisieme vers n'est pas trop bon, car on ne dit point : *C'est un sujet qui apporte bien de la peine.* Il a ecrit dans la chanson : *Chere beauté que mon ame ravie...*

Loin de mon front soyent ces palmes communes,
Où tout le monde peut aspirer :
Loin des vulgaires fortunes,
Où ce n'est qu'un jouir et désirer.

NC. — 1. *Ms.* — L' « *n* » a remplacé une *r* écrite auparavant.

a. Ménage ici (p. 445) donne six vers d'un sonnet du Tasse tiré de la 1re partie de ses *Poésies diverses*.

b. Ménage note aussi (p. 445) que Malherbe aimait fort le mot *compas* et en donne trois exemples. Chevreau en reparle un peu plus loin (p. 127 du manuscrit).

c. Le texte imprimé porte : *Je ne brûle pas tant*. Ménage ne donne ici (p. 446) que deux exemples de Malherbe et un de Pétrone.

Mon goust cherche l'empeschement ;
Quand j'aime sans peine, j'aime laschement ;

et dans les stances pour Mr de Montpensier à Madame, avant son mariage :

Mais il faut le vouloir et vaut mieux se résoudre,
En aspirant au ciel, estre frappé du foudre
Qu'aux desseins de la terre assuré se ranger.
J'ai moins de repentir plus je songe à ma faute,
Et la beauté des fruits d'une palme si haute,
Me fait par le plaisir oublier le danger[1].

J'ai leu quelque chose de semblable : *Facit namque fastidium copia, ut inquit Livius, et frigidius amamus semper ea, quibus ubi lubeat*[2] *potiri fas est.*

Petrone a dit :

Nolo quod cupio statim tenere,
Nec victoria mi placet parata.

Il y a dans une elegie du livre 2. de Properce[3] :

Magnum iter ascendo, sed dat mihi gloria vires ;
Non juvat ex facili lecta corona jugo.

et dans l'elegie 19 du livre 2 des Amours d'Ovide :

Quod licet ingratum est ; quod non licet acrius urit.

et dans l'epigramme 58 du premier livre de Martial ;

Qualem, Flacce[4], velim, quaeris, nolimne puellam ?
Nolo nimis facilem, difficilemque nimis.
Illud quod medium est atque inter utrumque probamus :
Nec volo quod cruciat, nec volo quod satiat.

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit, jusqu'à Pétrone, se lit dans un renvoi à la marge. Après le mot « *semblable* » un grattage insuffisant et des ratures ont tenté d'effacer les mots « *dans Tite-Live* », qui apparaissent encore, malgré tout cela.

2. *Ms.* — « *Quibus ubi lubeat* » sont sur un grattage.

3. *Ed.* — Livre 4. En effet ces deux vers sont les 3e et 4e de l'élégie 10 du livre IV.

4. *Ms.* — « *F* » de *Flacce* est sur un grattage.

L'auteur de l'epigramme suivante etoit à peu pres de l'humeur de Martial [123][1] :

[124] Sic me custodi, Cosconia, neve ligata
Vincula sint nimium, neve soluta nimis.
Effugiam laxata nimis, nimis aspera rumpam :
Sed neutrum faciam, commoda si fueris.

Je ne veux pas oublier la stance de Mr de La Menardière :

L'aiguillon de l'amour, c'est la difficulté ;
Les charmes sont détruits par la facilité ;
Dès qu'il est paisible, il sommeille,
S'il n'a point de frayeur, il n'a point de désir ;
L'assurance l'endort, la crainte le réveille
Et, s'il acquiert sans peine, il jouit sans plaisir.

Pudet, dit Seneque, *congredi cum homine vinci parato. Ignominiam judicat gladiator cum inferiore componi et scit eum* SINE GLORIA VINCI QUI SINE PERICULO VINCITUR[a]. On peut ajouter, si l'on veut, les vers d'Horace :

. . . . . . Leporem venator[2] ut alta
In nive sectatur, positum sic tangere nolit.
Cantat et apponit ; meus est amor huic similis, nam
Transvolat in medio posita et fugientia captat[b].

Ὦ γρευτὴς[3], Ἐπίκυδες, ἐν οὔρεσι πάντα λαγωὸν
Διφᾷ καὶ πάσης ἴχνια δορκαλίδος.
Στίβῃ καὶ νιφετῷ κεχρημένος· ἢν δέ τις εἴπῃ
Τῆ, τόδε, βέβληται, θηρίον, οὐκ ἔλαβεν.
Κοὐμὸς ἔρως τοιόσδε· τὰ μὲν φεύγοντα διώκειν
Αἶδει, τὰ δ' ἐν μέσσῳ κείμενα παρπέτεται[4].

NC. — 1. *Ms.* — La page 123 est déchirée légèrement en bas.
2. *Ms.* — L' « *e* » de *venator* et l' « *h* » de *huic* sont sur un grattage.
3. *Ms.* — Pour « *ἀγρευτὴς* », par aphérèse.
4. *Ms.* — Pour « *παραπέτεται* ».

a. C'est le
A vaincre sans péril on triomphe sans gloire
de Corneille (Le Cid II, II, v. 434).

b. Ces vers, qui portent les numéros 105-108 de la 2e satire du livre I, ne se trouvent pas dans les éditions classiques, où l'on ne cite que les 27 premiers.

et l'on n'a qu'à voir le premier volume des *Lettres Critiques* de Mr Le Fèvre[a].

Soit la fin de mes jours contrainte ou naturelle[b]. Il prend *contrainte* pour *violente*, qui est opposée à la mort naturelle, mais tres mal, puisque la *naturelle* est memes *contrainte*, pour me servir de ses propres termes. N'a-t-il pas traduit : *Avez vous opinion qu'on puisse sans se rider et, comme parlent ces affettés*[c], *en faisant les yeux doux, mepriser la mort* ·ↄ AN TU EXTIMAS QUEMQUAM SOLUTO VULTU ET, UT ISTI DELICATI LOQUUNTUR, HILARI OCULO MORTEM CONTEMPNERE[d] ·ↄ Qui est l'homme qui, au dernier moment de sa vie, ait l'assurance de dire :

Au gré de mes destins mes jours sont achevés ·ↄ

Qui est celui qui, au partir du monde, ne soupire et qui ne fasse connoitre que, s'il pouvoit, il ne partiroit point ·ↄ ILLUD IN CONFESSO EST : QUIS SINE QUERELA MORITUR ·ↄ QUIS EXTREMO DIE DICERE AUDET :

Vixi et, quem dederat cursum fortuna, peregi ·ↄ

QUIS NON RECUSANS, QUIS NON GEMENS EXIT[e] ·ↄ *Il y a de la peine, quand nous sommes arrivés à cette heure inevitable, de s'en pouvoir aller sans regret, et ne murmurer point.* VENIT ALIQUIS AD MORTEM IRATUS MORTI ; VENIENTEM NEMO HILARIS EXCIPIT[f]. *Nous avons bien sujet de mourir, que nous ne le voulons point faire ; et, quand nous mourons mesme, ce n'est qu'à regret. L'homme du monde qui scait le moins, scait bien qu'il luy faudra mourir quelque jour ; mais, quant il en est sur le point, il recule, il tremble, il pleure.* SŒPE DEBEMUS MORI NEC VOLUMUS ; MORIMUR NEC VOLUMUS ; NEMO [124-125] TAM IMPERITUS EST QUI NESCIAT SIBI

a. Rédigées en latin, elles parurent : le 1er volume, en 1658 ; le 2e en 1665. Le 1er volume est dédié au suriutend«nt des finances Fouquet : le 2e au président Lamoignon.

b. Ménage ne donne ici (p. 446) que deux exemples de Malherbe écrits de la même façon.

c. Pour « *affectés* ».

d. Sénèque. *Lettres à Lucilius*, 23.

e. Sénèque, *de Beneficiis*, v. 17.

f. Sénèque. *Lettres à Lucilius*, 30.

QUANDOQUE MORIENDUM : TAMEN, CUM PROPE ACCESSERIT, TERGIVERSATUR, TREMIT, PLORAT [a]. Philistion avait dit quelque chose de semblable :

Ὅταν ἔλθῃ θάνατος, βούλεται γ᾽ οὐδεὶς θανεῖν·
Θνήσκει δ᾽ ὁ θνήσκων κατ᾽ ἰδίαν εἱμαρμένην.

On peut voir la correction de Rutgersius [b] sur ces deux vers, à la page 385. et 412. de ses Diverses Leçons ; et la remarque de Servius et de Pomponius Sabinus sur ce dernier vers de l'Enëide [c] :

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.

SUR LA CHANSON

Est-ce à jamais folle espérance ~

J'AY BEAU PLAINDRE ET BEAU SOUPIRER. Il *plaint*, pour *se plaint*, ne vaut rien du tout [d]. *Plaindre* est un verbe actif, et l'on dit *se plaindre : plaindre un mal*. Il n'avait qu'à mettre :

J'ay beau me plaindre et soupirer.

Il a fait ailleurs la meme faute. C'est dans la Consolation à Caritée sur la mort de son mari :

Pourquoi donc si peu sagement,
Dementant vôtre jugement,
Passez vous en cette amertume
Le meilleur de cette saison,
Aimant mieux plaindre par coutume,
Que vous consoler par raison ~

a. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 77.

b. Jean Rutgers (1589-1625) est un savant hollandais qui s'attacha à Gustave-Adolphe et composa, entr'autres ouvrages, des *commentaires* sur les auteurs latins et grecs (*Variarum lectionum libri* VI).

c. XII, v. 952.

d. Ménage ne tient pas cette façon de parler pour mauvaise (p. 447).

J'aimerois mieux *se consoler par la Raison*, que *se consoler, par Raison*[a]. Mr de Racan a imité Mr de Malherbe sur *plaindre* dans un sonnet :

> Depuis que vous tenez ma franchise asservie,
> Je n'ai fait jour et nuit que plaindre et soupirer.

LE SEUL REMEDE EN MA DISGRACE, C'EST QU'IL N'EN FAUT POINT ESPERER. Virgile a dit dans le 2. de l'Eneide[b] :

> Una salus victis nullam sperare salutem ;

et le Guarini, dans la premiere scene de l'acte 2. du Pastor Fido :

> Mà solo una salute
> Al disperato è 'l disperar salute.

TOUTE NUIT ENFIN SE TERMINE ; LA MIENNE SEULE A CE DESTIN, QUE, D'AUTANT PLUS QU'ELLE CHEMINE, MOINS ELLE APPROCHE DU MATIN[c]. Une nuit qui a le destin de cheminer, est une mauvaise nuit. Il dit *ma nuit*, et, par conséquent, il ne s'agit plus ici de la *Nuit*, qui est une personne poëtique. Cette expression : *La nuit approche du matin* n'auroit pas pleu au savant et delicat Heinsius, qui s'est ecrié dans son *Aristarchus sacer*, sur ce vers de Nonnus[d],

> Γείτονα νύκτα φέρουσα προσάββατος ἔτρεχεν ἠώς

Quis Auroram inclinare in vesperam dicat ? Si l'on ne peut dire que l'Aurore approche du soir, on ne peut dire que la Nuit[1] approche de l'Aurore. Cependant, il y a quelque chose de semblable dans le 12. verset du 17. chapitre de Job, *On me change la nuit en jour, et la lumière est proche des tenebres* [125].

[126] SORS DE MON AME ET T'EN VA SUIVRE. Ce *t'en va suivre*, est bas.

NC. — 1. *Ms.* — L'« *N* » est légèrement brouillée.

a. Cela se dit pourtant.

b. vers 354.

c. Après deux exemples de Tibulle et un de Pétrarque sur *le char de la nuit* imaginé par les poètes postérieurs à Homère, Ménage (p. 448) critique, comme Chevreau, l'expression *d'autant plus que ma nuit chemine, moins elle approche du matin.*

d. *Paraphrase de St Jean*, 19, 14.

SUR LES STANCES

Le dernier de mes jours est dessus l'horizon [a].

MAIS TOUT M'EST INUTILE ET SEMBLE QUE MES LARMES. Dans les stances, *Donc cette merveille des Cieux :*

Mes vœux donc ne servent de rien
Les Dieux, ennemis de mon bien,
Ne veulent pas que je la voye :
Et SEMBLE que les rechercher
De me permettre cette voye [1],
Les invite à m'en empescher.

Mr de Racan n'a pas mieux ecrit dans un sonnet :

Depuis que vous tenez ma franchise asservie,
Je n'ai fait jour et nuit que plaindre et soupirer,
Et SEMBLE que jamais je ne doive esperer
La fin de mon tourment qu'en la fin de ma vie.

Je recherche un homme de me permettre une chose, n'est pas trop bon. Il faut dire, *Et il semble que mes larmes : et il semble que les rechercher :* outre que l'on ne dit point : *Rechercher quelqu'un de me permettre de vous voir l'invite à m'en empescher :* et l'on voit bien que cette construction n'est pas nette. Après avoir ecrit : *Et semble*, il a creu devoir ecrire *Et vaut mieux*, comme il l'a dit en un autre endroit :

Mais il faut le vouloir et VAUT MIEUX se résoudre

pour *il vaut mieux* [2].

NC. — 1. *Ms.* — Par distraction Chevreau a répété le mot « *voye* » alors que le texte de Malherbe porte celui de « *joye* » (V. livre 5, 2e stance, vers 11).

2. *Ed.* — « *Il oublie*, ajoutent-elles (p. 241) *d'autres particules qui ne sont pas moins nécessaires* » et elles citent trois exemples en vers, plus un en prose, qui sont l'objet de remarques dans le manuscrit aux pages 67 et 68.

a. « Monsieur de Racan, dit Ménage (p. 448), croit que ces stances ont été faites par Malherbe pour la vicomtesse d'Auchi... Mais Mme la Marquise de Rambouillet m'a assuré qu'il les avait faites pour une certaine Mme la Comtesse de Roche...»

Au moins si je voyois cette fière beauté, Preparant son depart, cacher sa cruauté Dessous quelque tristesse ou feinte ou veritable[a]. *Cacher sa cruauté sous quelque tristesse vraye ou fausse*, ne vaut rien[b].

Je ne ressemble point a ces faibles esprits. Il a mieux ecrit icy *ressembler aux esprits*, qu'il n'a ecrit dans les Larmes de Saint Pierre *ressembler un torrent*. Mais, comme cette stance est fort belle, à la reserve de quelque chose qui ne m'y plaît pas, je la mettray toute entiere :

Je ne ressemble point à ces foibles esprits
Qui, bientôt delivrés, comme ils sont bientôt pris,
En leur fidélité n'ont rien que du langage :
Toute sorte d'objets les touche également.
Quant à moy, je dispute avant que je m'engage,
Mais, quand je l'ay promis, j'aime eternellement[c]

Quant à moy a été condamné par quelques uns, quoi qu'il me semble parfaittement beau. Mais je ne voudrois pas dire : *C'est une personne qui n'a que du discours en sa fidélité : ces esprits n'ont en leur fidélité que du langage*, et il est certain que cette maniere de parler n'est nullement bonne.

Comme ils sont bientot pris. Le verbe *prendre* nous est commun avec les Latins en termes d'amour. Schoppius, dans la lettre 18. du 4. livre de ses *Leçons* suspectes, a ecrit à Michel Verdung, sur ces mots de Properce :

Dein, qua primum oculos coepisti veste, Properti, etc.,

in priori versu mihi stant meræ tenebræ, etc. Puto autem satis evidentem fore sententiam, [126-127] *si scribamus*.

Dein qua primum oculos cepisti veste, Properti.

a. Ménage, à propos de ces omissions de particules, déclare (II, p. 309) qu'elles « ont force et beauté dans la poésie et particulièrement dans la haute poésie. »

b. « *sous* » a été mis pour « *dessous* » : jusqu'au xvii[e] s. la distinction entre les adverbes et les prépositions n'était pas bien tranchée. Malgré Vaugelas et l'Académie, on employait les uns pour les autres.

c. Ménage dit (p. 450) tenir de Racan que cette stance et celle qui commence par *Voilà comme je vis, voilà ce que j'endure* de la Plainte d'Alcandre pour la captivité de sa maitresse étaient les plus estimées de Malherbe, ce en quoi il n'approuve pas celui-ci, car il en a plus de cinquante de meilleures. Ménage applaudit ensuite *Vaugelas* d'avoir décidé « que ce mot ne se disait ni ne s'écrivait presque plus, à cause de cette façon de parler proverbiale : *Il se met sur son quant à moi*. »

Induo illam vestem qualem induta eras, cum primum me in tui amorem pelliceres. Qualis illa vestis fuerit didici eleg. hesterna lib. 2 :

Obstupui, non illa mihi formosior unquam
Visa, neque ostrina cum fuit in tunica.

CAPERE, *ut scis, amatorium est ; Ut :*

Cynthia prima suis miserum me CEPIT ocellis
Contactum nullis ante cupidinibus.

Item :

Nec me tam facies, quamvis sit candida, CEPIT

Rursum :

Nudus et Endymion Phœbi CEPISSE sororem
Dicitur et nudœ concubuisse deœ

SUR LA CHANSON

Mes yeux vous m'estes superflus [a].

ET M'AFFLIGENT INDIGNEMENT. Le meme usage, qui permet que nous disions : *Traiter quelqu'un indignement*, ne nous a point encore permis de dire : *Affliger quelqu'un indignement.*

ET QUELLE TRAGIQUE PENSÉE N'EST PEINTE EN MA PALLE COULEUR ? *Cette tragique pensée* ne me plaît pas. *Une pensée tragique est peinte dans ma couleur palle*, n'exprime pas tout ce qu'il veut dire.

QUELLE FUNESTE LIBERTÉ NE PRENNENT MES PLEURS ET MES PLAINTES. Cette maniere de parler est plus obscure que la precedente : *Quand je suis dans un lieu ecarté, mes pleurs et mes plaintes prennent une liberté funeste,*

SI MES AMIS ONT QUELQUE SOIN. Toute la stance est pitoyable.

a. Malherbe, d'après Ménage (p. 451) fit cette chanson et la suivante pour Mr de Bellegarde, amoureux d'une dame de la plus haute condition.

SUR LA CHANSON

C'est assez mes désirs qu'un aveugle penser.

Bornez vous, croyez moy, dans un juste compas. *Mes desirs bornez vous dans un compas juste*, ne signifie rien. J'ay deja fait voir[a] que ce *compas* n'etoit jamais juste, quand il etoit dans la main de notre Malherbe, qui le trouve bon et propre à tout. C'est ce qui me fait souvenir de la pensée du Tasson qui a dit, sur ces deux vers du 166. sonnet de Petrarque :

> Ma l'altra, e le due braccia accorte e preste
> Sono à stringer il timido e piano.

è concetto trovato in fretta. Della voce PIANO *il poëtta ne se serve come d'una materia atta à pigliar tutte le formi : E fammi ricordar della giornea del Piovano Arlotto, che li servia per zimarra, per dalmatica, per pievale, e per coperta do letto.* Mr Mainard ne s'est pas mieux servi de ce *compas* que Malherbe, quand il a ecrit, dans une epigramme qui est une version de la 58. du premier livre de Martial : [127]

> [128] Que la Raison soit toujours le compas
> De tes rigueurs comme de tes apas,
> Qu'elle les regle, et qu'elle les tempere.
> Il ne faut point qu'une rare beauté
> Ait trop d'amour, ni trop de cruauté :
> L'une dégouste, et l'autre desespere.

Mais que signifie : *la Raison doit etre le compas de vos apas, de votre cruauté, etc.*[b] ~

Et fuyez une mer, qui ne s'irrite pas, Que le succès n'en soit funeste. Il faut mettre *point* en cet endroit : *Et fuyez une mer qui ne s'irrite point.* La raison est que *point* nie plus que *pas*, et il faut toujours se servir de l'adverbe *point* quand il signifie

a. p. 123 du manuscrit et non 12, comme le porte la 2e *Table des Matières*.

b. « *Compas* » s'employait couramment alors dans le sens de règle ou de mesure, Regnier entre autres et Mairet s'en sont servis : le 1er dans ses *Satires* X et XIV ; le 2e dans sa *Sophonisbe* (III, 5).

jamais. Point qui est le *non omnino* des Latins, est ordinairement[1] suivi d'un *de : Je ne veux point de cela. Pas* est une negation simple : *Je ne le veux pas*[a].

Si quelque sagesse vous reste. Il a fort bien ecrit : *s'il vous reste quelque sagesse* et non pas *si quelque sagesse vous demeure*, comme il l'a ecrit dans la Chanson *C'est faussement qu'on estime*, où il dit : *Tout le soin qui me demeure.*

D'ou s'est coulée en moi cette lasche poison[b]. J'ay fait voir que l'on ne disoit plus *la poison, la doute, la navire*, comme on le disoit il n'y a pas encore longtemps.

Moy de qui la fortune est si proche des cieux. Je ne voy pas bien ce qu'il veut dire, mais je le devine[c].

SUR LE SONNET

C'est fait belle Caliste, il n'y faut plus penser.

C'est fait belle Caliste. Il a fort bien dit dans une chanson :

C'est fait de moy, quoi que je fasse

et c'est ainsi qu'a ecrit Voiture dans un Rondeau :

Ma foy c'est fait de moy, car Izabeau
M'a conjuré de luy faire un Rondeau.

NC. — 1. *Ms.* — Ce qui suit jusqu'à la prochaine remarque est à la marge dans un renvoi perpendiculaire et a été ajouté après coup, à partir des mots : « *Point qui est...* ».

a. On établit encore aujourd'hui la même différence entre *pas* et *point*, en ajoutant toutefois que cette différence est légère et qu'on emploie plus fréquemment *pas* que *point*, à cause du son nasal de ce dernier, assez désagréable à l'oreille.

b. Page 19 du manuscrit. Ménage constate (p. 451) que, si depuis la décision de Vaugelas, *poison* est masculin, il était auparavant du féminin et qu'il devrait l'être encore, d'après son étymologie.

c. Ici deux Poésies non mentionnées par Chevreau : l'une *Sur la chanson : Ils s'en vont ces rois de ma vie*, faite par Malherbe pour sa Caliste, pense Ménage (p. 453) et l'autre *sur les Stances : Phyllis qui me voit le teint blême*, composée pour M. de Bellegarde, dont une jeune fille se figurait être aimée (p. 454-456).

Mais, quand on veut marquer une chose absolument, et la decider du premier coup, il faut dire : *C'en est fait*[a]. Il l'a dit de cette maniere dans les Stances pour la Guerison de Chrysante :

> Aujourdhuy c'en est fait : elle est toute guérie.

et, si l'on en use autrement, on en use mal. Dans les stances qui commencent : *Le dernier de mes jours est dessus l'horizon*, il a ecrit, par la Raison que j'ay alléguée : *Le sort en est jetté*, et non pas *le sort est jetté*, qui est le mot de César : *Alea jacta est*.

> Et quand de mes souhaits je n'aurois jamais rien,
> Le sort en est jetté, l'entreprise en est faitte :
> Je ne scaurois brûler d'autre feu que du sien.

On peut ecrire, *d'un autre feu*, et *d'autre feu*. Mais ce dernier me paroît plus grand, et le paroitra, si l'on consulte l'oreille, surtout dans le stile noble [128].

---

[129] *SUR LE SONNET*

Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle.

Amour est en ses yeux ; il y trempe ses dards[b]. Musée a dit autrefois que c'etoit des rayons de deux beaux yeux que le flambeau de l'Amour tiroit sa force :

> Σὺν βλεφάρων δ᾽ ἀκτῖσιν ἀέξετο πυρσὸς ἐρώτων,

et l'on trouve à peu près la même pensée dans une petite Ode d'Anacréon :

> Σὺ μὲν λέγεις τὰ Θήβης,
> Ὁ δ᾽ αὖ Φρυγῶν ἀυτάς,

a. Ménage (p. 454-457) fait la même observation que Chevreau et nous apprend que « cette Caliste était la *vicomtesse d'Auchy*, de qui nous avons une paraphrase sur l'*Epitre de S. Paul aux Hébreux.* » et que Malherbe a le plus constamment aimée. Sarrasin, dans une de ses Eglogues, l'a appelée *Lycoris*. Son véritable nom était *Charlotte des Ursins*.

b. « *Tremper des dards dans les yeux* », ne me plaît pas trop, écrit Ménage (p. 462). J'aurais mieux aimé : *Il y forge ses dards* comme je l'ai dit dans ma *Recherche amoureuse.* »

Ἐγὼ δ' ἐμὰς ἁλώσεις.
Οὐκ[1] ἵππος ὤλεσεν με,
Οὐ πεζὸς, οὐχὶ νῆες.
Στραττὸς δέ καινὸς ἄλλος
Ἀπ' ὀμμάτων βαλών με.

c'est à dire, selon la version de Henry Etienne :

Thebana bella cantas,
Troiana cantat alter,
Meas at ipse clades.
Me non eques pedesve,
Non perdidere naves ;
Aliud novum sed agmen
Dominœ insidens ocellis
Et inde tela mittens.

Tibulle a dit quelque chose de semblable :

Illius ex oculis quum vult exurere Divos,
Accendit geminas lampadas acer Amor.

et Malherbe a imité le Poëte Latin, qui a travaillé sur la pensée du poëte Grec, comme Politien[a] a travaillé sur la pensée de Tibulle :

Et nitidum lœti radiabant sidus occelli
Sœpe Amor accensas rettulit inde faces[2]

Mr de Voiture[b] a trouvé cette imagination assez belle :

NO. — 1. *Ms.* — Il faut « οὐχ », et plus bas, « στρατὸς ».

2. *Ed.* — Exemples de Baïf (*Diverses Amours*, livre 2 ; livre 4, des *Amours de Francina* ; livre 2 des *Amours de Meline*) :

Quand Cupidon veut enflammer les Dieux,
Ses deux flambeaux il allume en tes yeux ;
Yeux où ses traits amour vient allumer :
Yeux d'où ses traits dans le cœur il décoche ;
Deux yeux dont l'Amour allume
Les flèches qu'il veut tirer.

a. Angelo Ambrogini dit Politien, littérateur et poète italien (1454-1494), ainsi nommé de *Monte Pulciano*, lieu de sa naissance, a composé beaucoup d'ouvrages en vers et en prose.

b. Tout le monde connaît Voiture (Vincent), le coryphée de l'hôtel de Rambouillet (1598-1648), homme de bon goût et de beaucoup d'esprit, dont les *Lettres*, publiées après sa mort, sont écrites dans une prose rapide et légère, sans aucune prétention à l'immortalité.

Si je dis que, dans ses beaux yeux,
Cet archer qui m'y fait la guerre
Forge des traits qu'il darde pour les Dieux,
Méprisant désormais tous les cœurs de la terre.

L'Arioste ne l'a pas negligée, en parlant d'Alcine[a] :

Sotto duo negri e sottilissimi archi
Son duo negri occhi, anzi duo chiari soli,
Pietosi a riguardare, à mover parchi.
In torno a cui par ch'Amor scherzi, e voli
E ch'indi tutta la faretra scarchi,
E che visibilmente i cori involi.

Dans le chant 3.[1], il a dit d'Olympie, qui avoit les yeux noyés de larmes [129] :

[130] Cosi à le belle lagrime le piume
Si bagna Amor, e gode al chiaro lume ;

et dans la stance suivante :

E ne la face de'begli occhi occende
L'aurato strale.

M. Remigio a fini un sonnet par les vers suivans :

Et sento il foco ove gioisco et ardo,
Farsi maggior, se lo saette Amore
Ne gl'occhi accende, e nelle chiome indora.

Dans un sonnet de Mr della Casa[b] qui commence : *Son queste Amor le vague treccie...*

E questo bel ciglio, in cui s'asconde
Chi le mie voglie, com'ei vuol comparte ~
Son questi gli occhi ond'l tuo stral si parte ~
No con tal forza uscir potrebbe altronde.

XC. — 1. *Ed.* — Chant 11, Stance 65, indication juste.

a. 7e chant, stance 12. Il manque au portrait les deux derniers vers que voici :

Quindi il naso per mezo il viso scende
Che non trova l'invidia ove l'emende.

b. Giovanni de'la Casa, poète italien très en faveur (1503-1556), composa beaucoup d'ouvrages latins et italiens tant en prose qu'en vers, recommandables par la pureté et l'élégance. Remigio est peu connu.

Les vers d'Alcimus[a] sont trop délicats pour devoir être oubliés :

O blandos oculos et inquietos,
Et quadam propria nota loquaces.
Illic et Venus et leves Amores,
Atque ipsa in medio sedet Voluptas.

Giacomo Marmitta n'a pas laissé perdre ces quatre vers dans un sonnet :

La donna mia, qual hor mi prende à sdegno,
Morte ha ne gli occhi ; et s'ella è dolce e pia
Vener', Amor, le Gratie in compagnia
Quivi si stan come in lor proprio regno.

C'est ce que Theocrite avait dit d'Helène :

Ὦ Ἑλένα τὰς παντὲς ἐπ' ὄμμασιν ἵμεροί ἔντι[1].

et, dans une epigramme de Meleagre, on trouve la même pensée. Cette epigramme comence par Κηρύσσω τὸν ἔρωτα et finit, selon la version de Scaliger :

. . . . in ipsis
Xenophiles oculis, o fugitive, lates.

SUR LE SONNET

Beaux et grands bastimens d'eternelle structure[b].

D'ÉTERNELLE STRUCTURE[2]. Cette *structure éternelle* est admirable, parce qu'*Eternel* ne signifie pas seulement *durable*, mais

NC. — 1. *Ms.* — Il faudrait Ὦς... τὰς πάντες et ἱμεροί ἐντι.

2. *Ed.* — Elles donnent (p. 315) le vers entier :

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure,

et puis les suivants, de la même œuvre (p. 316) :

Lieux qui donnez aux cœurs tant d'aimables désirs
Bois, fontaines, canaux, si, parmi vos plaisirs,
Mon humeur est chagrine et mon visage triste,
Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas ;
Mais, quoique vous ayez, vous n'avez point Caliste
Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas.

(Stances. Sonnet : les 2 derniers tercets).

a. Latinus Alcimus Alethius fut préfet des Gaules au IVe siècle. Natif d'Agen, il s'illustra comme historien, orateur et poète.

b. Ce sonnet est précédé d'un autre, qui commence par *Beauté de qui la*

grand, *magnifique*, et il seroit assez inutile de faire ici une observation sur l'*æternus* des Latins.

SUPERBES DE MATIERE ET D'OUVRAGES DIVERS[a]. Nous nous servons de *superbe*, comme les Latins, pour *orgueilleux*, *temeraire*, *presomptueux*, *insolent*, etc. :

> Quod superest, hæc sunt spolia et de rege superbo
> Primitiæ manibusque meis Mezentius hic est ;

et c'est ainsi que Malherbe a dit [130] :

> [131] Et Soissons, fatal aux Superbes,
> Fera chercher parmi les herbes
> En quelle place fut Turin.

Nous donnons l'epithete de *Superbe* aux villes pour leur beauté, pour leur grandeur, pour la hauteur de leurs remparts ou de leurs murailles :

> Postquam rex Asiœ Priamique evertere gentem
> Immeritam visum Superis ceciditque superbum
> Ilium.

> Tela novant, Atina potens Tyburque superbum.

> Non ut superbas invidœ Carthaginis
> Romanus arces ureret.

> Telle est de nos Romains l'heureuse destinée :
> La superbe Carthage est enfin ruinée.

On appelle *Superbe* un homme illustre par ses actions ou par sa naissance :

> Beau, jeune, riche, brave et superbe en ayeux ;

et l'on appelle *superbe* ce qui est enrichi d'ornements, ce qui est eclattant et magnifique. C'est en ce sens que Malherbe a dit :

> [1] Superbe de matiere et d'ouvrages divers,

NC. — 1. — *Ms.* — « *Superbe* » est un peu confus. On dirait qu'il y a une « *s* » à la fin.

grâce, etc., qui est mentionné par Ménage (p. 463), mais non par Chevreau.

a. D'après Ménage (p. 463), « *d'ouvrages divers* est équivoque. On ne sait si le poète veut dire : *Beaux et grands bâtiments qui êtes superbes de divers ouvrages* ou *qui êtes divers d'ouvrages*. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il veut dire : *Qui êtes superbes de divers ouvrages*.

apres les Latins. Mais j'aimerois mieux ecrire *superbe de matiere* et *en ouvrages* que superbe de matiere et d'ouvrages, et il me semble avoir deja dit que l'on ne dit plus *la Superbe* pour *l'Orgeüil*, quoi que Mr Pascal ait ecrit dans ses *pensées* [a] : *Les autres qui ont bien connu combien cette bassesse est effective, ont traitté d'une* SUPERBE *ridicule ces sentiments de grandeur*. etc. [1].

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des apas ; Mais, quoi que vous ayez, vous n'avez point Caliste, Et moy je ne voy rien quand je ne la voy pas. *Ce n'est* POINT *qu'en* [2] *effet* est mal, si on le veut prendre à la rigueur, et il faudroit mettre, pour bien parler et bien ecrire : *Ce n'est* PAS *qu'en effet ;* mais, parce qu'apas est trop proche et que *pas* se rencontre encore dans le dernier vers, il a mieux aimé consulter l'oreille que l'usage et la grammaire. Ce vers :

Et moy je ne voy rien quand je ne la voy pas [b],

est composé de monosyllabes et il y en a un autre de meme dans la Chanson : *C'est assez mes desirs...*

Et tout ce que je vois n'est qu'un point à mes yeux.

NC. — 1. *Ms.* — Y compris *connu*, ce qui suit, jusqu'à l'autre remarque, est en renvoi à la marge. C'est une addition faite après coup, à partir de « *quoi que M. Pascal...* ».

2. *Ms.* — Les deux premières lettres de « *qu'en* » sont sur un grattage, et, deux lignes plus loin, l'apostrophe de « *parce qu'* » également, avec *l'* « *y* » de *voy* dans le vers cité aussitôt après.

a. La 1re édition des *Pensées* de Pascal, publiée par le duc de Roannez parut en 1670 ; le manuscrit de Niort est donc postérieur à cette date, du moins pour sa rédaction définitive.

b. Ménage (p. 464) dit, à propos du 1er vers, qu'après avoir nommé tous les appas de Fontainebleau, l'auteur devait ajouter : *Mais avec tous ces appas vous n'avez pas Caliste ;* car on ne pouvait dire : *Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas*, qu'après en avoir énuméré un grand nombre.

Pour le dernier vers, Ménage (p. 464-465) signale, comme Chevreau, qu'il est formé de monosyllabes, et que la pensée exprimée est commune aux amants. Il cite ensuite l'exemple grec, tiré du 7e livre de l'Anthologie, donné aussi par Chevreau, avec ces deux vers d'une de ses épigrammes grecques :

Πάντα ἔχω, Τελέσιλλαν ἔχων, ἣν πάντα [δὲ γ' ἕξω,
Μὴ Τελέσιλλαν ἔχων, καὶ τότε μηδὲν ἔχω,

et trois vers latins à Sarrazin.

Il termine par l'éloge du sonnet tout entier, fait par Balzac, dans son 32e entretien adressé à M. le Breton, grand vicaire de M. d'Angoulême.

Quintilien a dit, dans le chap. 4 du livre 9. de ses Institutions Oratoires : *Etiam monosyllaba, si plura sunt, male continuabuntur : quia necesse est compositio multis clausulis concisa subsultet.* (Ce *subsultet* exprime admirablement bien ce qu'il veut dire) : *ideoque etiam brevium verborum ac nominum vitanda continuatio et ex diverso quoque longorum : afferunt enim quandam dicendi tarditatem.* Servius, ou le veritable ou le supposé, s'est declaré meme contre ce vers du cinquieme livre de l'Enëide :

Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos,

pour le seul monosyllabe qui est à la fin. Mais, outre que Scaliger, dans sa Poëtique, nomme incomparable ce que Servius ne pouvoit souffrir, et que la Rhetorique de Quintilien n'est pas la nôtre en beaucoup de choses, il est certain que les vers qui sont composés de monosyllabes ont leurs grâces particulieres en nôtre langue. Ceux de Malherbe que j'ay allegués peuvent confirmer ce que je dis et, dans les suivants, il n'y a rien que l'oreille ne puisse souffrir :

Cet amant infidelle
A de moy ce qu'il veut et je n'ay rien de luy.

Mais le mal que je sens est un mal qui me plaît

Et je suis dans son cœur ce qu'il est dans le mien.

Voir, aimer et me taire, en l'état ou je suis,
Est tout ce que je veux et tout ce que je puis [131][1].

[132] Pour les derniers vers de ce sonnet, on a reconnu il y a longtems qu'ils ont eté pris d'une epigramme de Julien ou de Platon, selon Mr Langherman, qui m'a dit en Suede qu'elle est de ce philosophe, si l'on s'en rapporte à la plus part des manuscrits qu'il a vus en Allemagne et en Italie. Voicy l'epigramme :

Ἢν εἰσίδω Θήρωνα τὰ πάνθ'[2] ὁρῶ· ἢν δὲ τὰ πάντα
Βλέψω· τὸν δὲ γε μή, τοὔμπαλιν οὐδὲν ὁρῶ·

Therona cum video, videor mihi cuncta videre ;
Hoc sine, si videam cuncta, videre nihil.

NC. — 1. *Ms.* — Ces vers y sont réunis à tort : nous les avons espacés.
2. *Ms.* — Le « θ » est sur un grattage.

Comme les Distiques n'ont pas trop de grace en nôtre langue, avec un peu d'aide, celui de Julien pourroit etre tourné sur les rimes de nôtre Malherbe :

Sous un teint de lys et de roses [1]
Theron découvre mille apas ;
Quand je le voy, je croi voir toutes choses,
Et ne rien voir quand je ne le voy pas.

Marot [2] pourroit [3] bien l'avoir imité dans une epigramme à Mad[elle] de la Greliere :

Mes yeux sont bons, Greliere, et ne voy rien ;
Car je n'ay plus la presence de celle,
Voyant laquelle, au monde voy tout bien ;
Et, voyant tout, je ne voy rien sans elle.

Parmi les sonnets de Malleville, il y en a deux qui repondent à la pensée de Malherbe et qui semblent meme en avoir eté tirés. Voici le premier [4] :

SONNET

Près d'un temple fameux, sur les bords de la Seine,
Est un lieu que Nature a comblé de plaisirs ;
L'abondance des biens en bannit les désirs,
Et rien n'y vient jamais qui n'y vienne sans peine.

Une ample moisson d'or couvre toute la plaine ;
Le ciel qui l'environne eclatte de saphir ;
L'air est tout de parfum et RIEN que les zéphirs (*sic*)
Au chant des rossignols n'accorde LEUR haleine.

L'ombrage et le soleil dépendent du souhait ;
Les prés y sont d'émail, la rivière de lait ;
Le rivage est jonché de perles et de roses.

NC. — 1. *Ms.* — L'écriture de « *roses* », sur grattage, est assez embrouillée.

2. *Ms.* — Ici un renvoi sur grattage pour la citation de Marot (5 lignes perpendiculaires au reste du texte)

3. *Ms.* — Avant de mettre « *pourroit* », Chevreau avait mis « *doit* »

4. *Ed.* — Les quatrains et tercets des sonnets ne sont pas séparés les uns des autres par un intervalle comme dans le manuscrit (pp. 316-317).

> O vous qui m'entendez avec étonnement,
> Sachez qu'il est aisé de voir toutes ces choses,
> Pourvu qu'on puisse voir Olympe seulement.

Il y a quelque chose de ce sonnet dans le premier[1] des Amours de Clytophon et de Leucippe, et j'ai leu dans une tragedie d'Euripide :

> ῥεῖ δὲ γάλακτι πέδον,
> ῥεῖ δὲ οἴνῳ, ῥεῖ δὲ μελισσᾶν
> νέκταρι, Συρίας δ'ὡς Λιβάνου καπνός·

Campus fluit lacte, fluit etiam vino, fluit vero apum nectare, fumus autem inde spirat tanquam thuris Syriaci, et il y a quelque chose de semblable dans l'Ecriture. Mais ce que Malleville a dit d'Olympe me semble plus beau que ce qu'Achille Tatius a fait dire à Clitophon. Otons 'en pourtant cette construction *monstrueuse*[2] : RIEN *n'accorde* LEUR *haleine au chant des Rossignols que les Zephirs*, quoi qu'elle approche en quelque maniere de cette expression de Terence : AMANTIUM IRŒ AMORIS INTEGRATIO EST ; et de celle d'Ovide [132] :

> [133] Panis erat primis virides mortalibus herbœ

et de celles ci : *Il est dix heures : il est passé par là dix mille hommes*. Quelqu'un a ecrit : *La plus belle chose que Plutarque ait faite sont ses Œuvres morales*. Mr de Sorbiere[a], dans la 57. de ses Lettres à Mr de Marolles, Abbé de Villeloin[b], a ecrit de meme : *Mais le* SUJET *d'un poëme* SONT *les mœurs des hommes et non pas les causes naturelles*[3].

NC. — 1. *Ms*. — « *Livre* » sous entendu.

2. *Ms*. — Ce mot a été mis au dessus de « *merveilleuse* » rayé.

3. *Ms*. — Le mot « *mœurs* » est écrit sur un mot effacé. Après « *naturelles* », il y a un renvoi à une bande de papier collée sur la page 133 et de la largeur de près d'une feuille, écrite d'un côté. Le passage mis en renvoi va jusqu'aux premiers mots du sonnet : « *Le voicy* ». Ce mot de sonnet est répété sur une bande destinée à cacher le texte écrit dans le corps de la page, qui paraît un peu à la partie supérieure légèrement déchirée.

a. Samuel Sorbière (1615-1670) d'abord protestant, puis catholique, enfin gassendiste, prit part aux querelles philosophiques du temps et, quoique peu savant au fond, se fit quelque renom dans les lettres.

b. Michel de Marolles, plus tard abbé de Villeloin (1600-1681), fit quelques traductions peu estimées et des *Mémoires* curieux par les renseignements qu'ils contiennent, agréables par le style dans lequel ils sont écrits.

Le Pere Rapin[a], dans ses REFLEXIONS SUR L'ART POËTIQUE, les a suivis quand il a ecrit : *Le sujet de leur poemė* SONT *les loüanges de quelque grand homme*, et j'ay remarqué la même chose dans nos bons auteurs. Cependant, l*a plus belle chose que Plutarque ait faite* SONT : *le sujet d'un poème* SONT *les mœurs : le sujet de leur poëme* SONT *les loüanges*, ne s'accordent point. Et quelques grammairiens disent que la regle est *que le Verbe convient avec le Nominatif qui le suit et non pas avec celui qui le precede*[b]. Par cette règle, il est aisé de faire des fautes qui ne peuvent estre excusées de bonne foy. La verité est qu'il y a icy une inversion de phrase et que, dans cette transposition, l'on a suivi le Regime de la Phrase naturelle qui est celle ci : *Les loüanges de quelque grand homme sont le sujet de leur poëme : les mœurs des hommes sont*[1] *le sujet d'un poëme et non pas les causes naturelles. Les œuvres morales sont la plus belle chose que Plutarque ait faittes* (sic). Pour moy, qui ay des scrupules que je ne puis vaincre, je n'ecrirois jamais autrement, parce que notre langue suit toujours l'ordre naturel et que les transpositions

NC — 1. *Ms.* — Deux ratures : la première sur le mot « *mais* », après « *poëme* » ; la deuxième sur un mot illisible, après « *son* ».

a. Le père René Rapin, poète latin, critique et théologien français (1621-1687), a fait un poème des *Jardins (Hortorum libri IV)* très renommé et de bons écrits en prose. Il suit Cicéron, Quintilien et surtout Aristote.

b. La règle est maintenant que le verbe *être* précédé de *ce*, reste au singulier, quand il est immédiatement suivi d'un ou de plusieurs noms au singulier ou bien d'un pronom de la 1re ou de la 2e personne du pluriel. Suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom à la 3e personne du pluriel qui en est le sujet logique, il se met lui-même à la 3e personne du pluriel. Exemples : *C'est l'ambition et les plaisirs* qui l'ont perdu ; *c'est vous* ou *nous* qui sommes les vrais coupables ; *ce sont les Espagnols* qui ont les premiers colonisé l'Amérique ; *ce sont eux* qui ont tort. La deuxième règle n'est pas absolue. Ainsi le verbe *être* reste au singulier dans certaines formes interrogatives ou désagréables, telles que *sont-ce, seront-ce, furent-ce : Sera-ce* nos amis qui nous tireront d'affaire ? et dans la locution *si ce n'est : Si ce n'est eux*, qui a osé le faire ? Parfois on peut mettre indifféremment le singulier ou le pluriel. *Ce n'était*, ou *ce n'étaient que festins*, bals, concerts.

Au XVIIe et au XVIIIe siècles on supprimait souvent *ce* qui n'est que le sujet apparent et le verbe s'accordait, avec l'attribut qui est le sujet réel. De là les phrases : *Sa maladie sont des vapeurs.* (Mme de Sévigné). *Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures* (Racine). *L'effet du commerce sont les richesses* (Montesquieu). *La nourriture ordinaire sont des fruits* (Buffon). Il y avait alors accord par inversion. *Les vapeurs sont la maladie*, etc., comme l'explique d'ailleurs Chevreau.

sont vicieuses, quand elles ne donnent point plus de force à l'expression de la pensée. Je n'ozerois condanner ce qui est autorisé par l'usage, qui est le maitre de toutes les Langues. Je dis seulement que j'ecrirois [1] de la maniere que je l'ai marqué, parce que, selon moy, j'ecrirois au moins plus purement et qu'on ne pourroit me reprocher d'avoir suivi la grammaire en cet endroit. On peut voir si on le veut, sur certaines manieres de parler de cette nature, Gronovius, dans le chap. 4. du livre 2. *de pecunia vetere*, et Benedetto Varchi [a], dans ses Dialogues *Quesito settimo*, à la page 141 de l'edition des Juntes 1570. Pour l'exemple, *il est dix heures*, en voici [2] la raison à peu pres ou que j'aye leüe ou que l'on m'a ditte. Le Pronom Demonstratif *ce, cet*, d'où l'on a formé *ceci*, *cela*, est pour tous les genres et pour tous les nombres avec le verbe *Estre*. Par exemple : *Est-ce moi* ? *est-ce lui* ? *est-ce elle* ? *est-ce nous* ? et ces manieres de parler viennent du Latin, où le Substantif transcendant *negotium* est employé ou sous-entendu [3] pour toutes choses. Ainsi, quand on me demande : *Quelle heure est-il* ? et que je réponds : *Il est dix heures*, c'est comme si l'on me demandoit : *Quelle heure est cela* ? de sorte que je repons à la pensée de celui qui m'interroge, en luy disant : *Cela est dix heures*. Par cette Regle on peut resoudre un assez grand nombre de difficultez que l'on peut faire sur nòtre langue.

Voicy l'autre sonnet [4] de Malleville, qui approche plus de celui

NC. — 1. *Ms.* — « *Au moins plus purement* » portait en outre le texte primitif, raturé pour donner à ces mots une autre place un peu plus loin.

2. *Ms.* — Ce mot avait été écrit deux fois : on l'a supprimé une.

3. *Ms.* — L'auteur avait déjà écrit puis effacé « *ou sous* ».

4. *Ms.* — Comme nous l'avons dit, les mots « *Sonnet* » et « *Le Voicy* » se trouvent, le dernier différemment écrit, à la fois sur la bande de renvoi et dans la page 133. C'est du reste, on le sait, une habitude générale à plusieurs écrivains et en particulier à Chevreau, d'indiquer au bas d'une feuille les premiers mots de la feuille suivante, du moins quand on passe de la feuille de gauche (verso de la page) à la feuille de droite (recto de la page qui suit). Signalons en outre que, d'ordinaire, après un renvoi à la marge ou sur une feuille distincte, on ajoutait le mot *etc.*, annonçant la reprise du texte normal comme ici.

a. Benedetto Varchi, historien et poète italien, (1502-1265) fit, pour Cosme Ier de Médicis, une *Histoire de Florence* en 15 livres de 1527 à 1538, d'un

de nòtre auteur ou de l'epigramme de Julien, et l'on y verra qu'il rendoit au double ce qu'il empruntoit :

SONNET

Le voici ce beau lieu, ce lieu si désirable,
Quant j'y voyois Philis, l'objet de mon tourment,
Que je l'entretenois et lui faisois serment,
Que ma flamme, comme elle, etoit incomparable.

Dessous ce chêne épais, dont l'âge vénérable
A porté les rameaux jusques au firmament,
J'ay goûté les plaisirs du plus heureux amant,
A qui jamais l'amour ait été favorable.

Mais si ce Dieu m'a fait un traittement si doux,
La douleur que je sens m'apprend que son courroux
Offençe encore plus que sa grace n'oblige.

Je deteste ces lieux autant que je m'y pleus
Et si, dans leurs appas, ce que je voy m'afflige,
Ce que je ne voy point m'afflige encore plus [1].

SUR LE SONNET

Caliste en cet exil j'ai l'ame si geinée

GEINÉE [2]. Tout le monde scait que *geiné* signifie *tourmenté :* que *geine* signifie *tourment, supplice.* L'origine en est Hebraïque, et

XC. — 1. *Ms.* — Ici, sur la même page, au dessous et de chaque côté du sonnet, deux passages rayés et illisibles, l'un à gauche, d'une demi-ligne suivie de trois vers ; l'autre à droite, d'une demi-ligne. Les deux passages sont à côté et en face l'un de l'autre ; ils se font suite d'ailleurs.

2. *Ed.* — Chevreau s'occupe également de ce mot dans le *Chevraeana* (I, pp. 396-399) ; mais les *Remarques* de 1660 et de 1723 n'en disent rien.

style élégant et pur, mais prolixe et trop louangeur, et d'autres ouvrages assez estimés, par exemple des *Dialogues* didactiques sur la langue vulgaire. Nous avons parlé de Gronovius.

l'on fait venir ce mot de גיהנם *vallis Hinnom*, ou גי בן הנם *vallis filii* Hinnom. Dans cette vallée de Jerusalem, il y avoit un lieu elevé nommé תפת *Topheth*, à cause des tambours que l'on y battoit, de peur que les peres n'entendissent les cris effroyables de leurs enfants, quand ils les sacrifioient à Moloch et la vallée, selon quelques uns, fut nommée הנם par transposition de lettres de נהם du cri de l'enfant, qui etoit une espece de *rugissement*, quand il sentoit la force du feu. On a tiré de là occasion d'appeller l'Enfer en un seul mot, גיהנם *Gehinnam*, d'où a été formé le syriaque גהנא *Gihanna* : le γέεννα et γέενα des Grecs, qui en ont ôté l'aspiration ; le *Gehenna* des Latins, qui l'ont conservée et notre *geine*, que l'on ecrivoit autrefois *gehenne*. Dans les auteurs [133-134] qui doivent etre connus des savans, il est traitté de quelle maniere étoit fait *Moloch* et si les pères brûloient les enfants, ou s'ils se contentoient de les faire passer par le feu. Quoi qu'il en soit, Barthelemi Westhemer, dans son livre de *Tropis Scripturæ Sanctæ*, à la page 78, rapporte une autre origine de *geine*, qui m'a obligé à cette remarque. GEHENNAM, dit-il, *Hieronymus dictam putat a valle filii Hinnom, de quo Jerem 7 ; sed qua ratione, quave consequentia sive rei, sive vocis non video. Proinde quidem* GEHENNAM IGNIS *equidem dixisse dominum puto, deducto nomine a verbo hebræo,* INNACH ענה, quod significat AFFLIXIT ; unde INIAN ענין *nomen derivatur, quod* AFFLICTIONEM ET MOLESTIAM *significat. Jam creberrimum est Græcis et Latinis* Γ *vel G præponere dictionibus hebraicis incipientibus ab* ע *ut vel in nomine* GOMORRHA *manifestum sit. Hebræi enim efferunt* עמרה. *Unde* INJAM. Græci dixere suo more γέενναν *pro* INJANE, *id est cruciatu.*

Pour ce changement de la lettre ע en G, il n'y a rien de plus commun dans la version des Septante, quand il s'agit ou des lieux ou des personnes, tesmoin עציון גבר et עתניאל qu'ils ont rendu par γαισέμγαβερ et γοθονιήλ : et l'on peut voir Drusius[a] dans ses Annotations sur l'ancien Alphabet Ebraïque.

TANT JE SUIS DEPITÉ CONTRE MA DESTINÉE. *Depité*, bas[b].

a. Jean Vander Driesche, Drieschius ou Drusius (1550-1616) est un orientaliste belge, dont les œuvres faisaient autorité de son temps. Son fils eut aussi une grande réputation pour sa connaissance de la langue hébraïque.

b. Ce mot est peut-être familier, mais non bas. Molière l'a employé notamment dans ses *Femmes savantes* (I, I, 109).

Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil. Cette maniere de parler est vieille.

C'est, ô rare beauté, que vous estes si dure Qu'autant pres comme loin je n'attends que la mort. Il falloit ecrire, pour me servir de l'expression de notre auteur : *Autant près* QUE *loin* ; et cette beauté qui est si *dure* fait une equivoque. Il s'est servi de cette epithete dans le meme sens, dans les Stances : *Le dernier de mes jours est dessus l'horizon.*

> Non, non, qu'elle s'en aille à son contentement,
> Ou dure, ou pitoyable, il n'importe comment

Cruelle ou pitoyable eût mieux exprimé ce qu'il vouloit dire.

SUR LE SONNET

Quel astre malheureux ma fortune a bâtie ?

Quel astre malheureux ma fortune a bastie ? Dans les stances de Mons[r] le Comte de Soissons, il a fort bien dit :

> Non [1], non, laissons nous vaincre après tant de combats ;
> Allons épouvanter les ombres de la bas,
> De mon visage blesme ;
> Et, sans nous consoler,
> Mettons fin à des jours que la Parque elle même
> A pitié de filer.

Comme *filer* est le propre de la PARQUE ; *eclairer* est aussi le propre des astres, et non pas *batir :* et c'est faillir egalement que d'ecrire,

> Quelle Parque éclaire mes jours ?
> Quel astre a filé ma naissance ? [a]

De me laisser resoudre a cette departie. *Departie* n'est plus un mot supportable. *Partement*, me semble vieux, quoi que

NC. — 1. *Ms.* — Le premier « *n* » de *non* est sur un grattage.

a. Ménage (p. 467) trouve vicieuse « la transposition » *Quel astre malheureux ma fortune a bâtie.*

plusieurs personnes s'en servent ; et *Depart* est le seul mal dont, à mon avis, on se puisse raisonnablement servir. D'autres aiment mieux *partement*, et le préferent à *depart*[a]. *Partance* est un terme de marine, et l'on dit *tirer le coup de partance*, pour tirer le coup d'adieu. Pour *Departement*[1], tout le monde en sçait la signification. Le *Departement* des Gens de guerre, le *Departement* des Tailles..., etc...

D'une douleur si forte et si peu divertie. Nous avons vu ailleurs[b] *Divertir* : et *ma douleur divertie* n'exprime en nulle maniere, ce qu'il veut [134-135] dire. Il y a une fausse rime ensuite, *Philosopher* et *enfer* ; et j'en ai déjà parlé[c].

SUR LES STANCES

Dure contrainte de partir[d].

Les dieux tout puissans de nature Cedent a la necessité. Cette expression, *les Dieux tout puissans de nature*, ne vaut rien.

Cedent a la nécéssité. Dans l'Antigone de Sophocle, Creon avoue qu'il ne peut combattre la Necessité, Ἀνάγγῃ[2] δ'οὐχὶ δυσμαχητέον : et dans le Promethée d'Eschyle :

Τὸ τῆς ἀνάγγης ἔστ' ἀδήριτον σθένος.

NC. — 1. *Ms.* — Le reste jusqu'à la remarque suivante, est en renvoi à la marge et a été ajouté après coup.

2. *Ms.* — Pour *ἀνάγκη*. De même, au vers suivant, *ἀνάγγης* est pour *ἀνάγκης* et, un peu plus loin, encore *ἀνάγγη* pour *ἀνάγκη*. En outre il faut un *i* souscrit au 1er *ἀνάγγη* qui est ici au datif (V. Sophocle, *Antigone*, vers 1099). Le second *ἀνάγκη* est également au datif.

a. Ménage déclare (p. 467) que « *départie* pour *départ* n'est plus en usage, non plus que *la venue* pour l'*arrivée*. » Au sujet de *partement*, il dit seulement que Racan s'en est servi (p. 491).

b. Page 414.

c. Il s'agit des *rimes normandes* portant sur les finales en *er* et dont il s'est occupé déjà.

d. Ces stances ont été faites pour la vicomtesse d'Auchy, d'après Racan ; mais, dit Ménage (p. 471) « elles servirent à M. de Bellegarde pour la princesse de Conti.

Jupiter dit dans Ovide :

. . . . . . Tu sola insuperabile fatum,
Nata, movere putas ...

Les vers suivans sont du chœur du quatrieme acte de l'Œdipe de Seneque :

Fatis agimur, cedite fatis.
Non sollicitæ possunt curæ
Mutare rati stamina fusi, etc.
Non illa Deo vertere licet,
Quœ nexa suis currunt causis.
It quisque ratus, prece non ulla
Mobilis, ordo.

L'autre Seneque a dit : *Eadem necessitas et deos alligat irrevocabilis ; humana ac divina pariter cursus vehit. Ille ipse omnium conditor ac rector scripsit quidem fata, sed sequitur ; semper paret, semel jussit.* Les Grecs en ont fait un proverbe. Ἀνάγκῃ οὐδὲ θεοὶ μάχονται et, dans une harangue que l'on pourra voir dans Tite-Live, L. Lentulus dit : *Pareatur necessitati, quam ne dii quidem superant. Bardesane* de Syrie, de qui les *Bardesanites* prirent *leur nom*, qui vivoit sous le règne de Marc Antonin, surnommé le Philosophe, enseigna cette heresie et crut que toutes les choses du monde, sans en excepter Dieu meme qui en est l'auteur, etoient sujettes à cette necessité inviolable.

SUR LES STANCES

Laisse-moy, raison importune[a] *!*

Il fait en deux stances le portrait d'une personne qui etoit fort belle et, apres l'avoir loüée jusqu'à l'hyperbole pour la vive fraischeur de son teint, pour la blancheur de sa gorge, pour le feu de ses yeux, pour l'agrement et pour la beauté de sa voix, il dit

a. « M. de Racan croit, écrit Ménage (p. 471), que Malherbe fit ces stances pour lui-même. »

qu'elle ne peut etre assez loüée. Le portrait de cette dame n'est qu'ebauché. Petrone nous en a donné un qui est fini : *Nulla vox est quæ formam ejus possit comprehendere, nam quicquid dixero minus erit. Crines, ingenio suo flexi, per totos sese humeros effuderant ; frons minima et quæ radices capillorum retro flexerat : supercilia usque ad malarum stricturam currentia* [les autres mettent *scripturam*] et *rursus confinio luminum pæne osculum, quale Prasciteles Dianam habere credidit. Jam mentum, jam cervix, jam manus, jam pedum candor intra auri gracile vinculum positus. Parium marmor extinxerat*, etc.[1] ; *tanta gratia conciliabat vocem loquentis, tam dulcis sonus pertentatum mulcebat ra, ut putares aeinter auras canere Sirenum concordiam.* Quatre pages plus bas : *Quid huic formæ, aut* [135-136] *Ariadne habuit aut Leda simile ? Quid contra hanc Helene, quid Venus posset ? Ipse Paris Dearum litigantium judex, si hanc in comparatione vidisset tam petulantibus oculis, et Helenem huic donasset et Deas.*

Le portrait d'Aspasie, dans Elien, n'est pas moins beau que l'est, dans Petrone, celui de Circé. Pour Helene, voicy à peu pres ce que j'en seay : Dares de Phrygie dit *qu'elle avoit l'esprit doux, la jambe bien faitte, la bouche petite et une marque entre les sourcils.* Cedren tesmoigne *qu'elle avoit la taille bien prise, le teint blanc comme la neige, les cheveux blonds, le nez et les sourcils admirablement bien faits, les yeux grands et la gorge belle.* Constantin Manassés, qui en a fait le portrait en onze vers et qui a copié Darés et Cedren, ajoute *qu'elle étoit voluptueuse, délicatte dans ses manieres, belle sans affectation et sans artifice ; que toutes les graces se trouvoient en elle ; qu'elle avoit la physionomie agréable, l'air grand et modeste, les bras blancs, les joües vermeilles ; que son teint etoit à peu pres comme l'yvoire coloré de pourpre ; qu'elle avoit le cou long et d'une blancheur à eblouïr, ce qui a fait dire qu'elle avoit eté engendrée d'un Cygne.*

Le front de *Lycoris* étoit semblable à celui de la *Circé* de Petrone et, comme un savant homme de l'Academie n'en convenoit pas bien avec moy, je ne puis m'empescher de mettre icy le

XC. — 1. *Ms.* — Ici des mots raturés jusque dans la marge.

commencement d'une longue lettre[a] qui le convainque et qui peut etre de quelque usage pour ceux qui aiment ces bagatelles :

Vous croyez, Monsieur, que *tenuis*,

> Insignem TENUI fronte Lycorida
> Cyri torret amor....

signifie en cet endroit *tersa cute et nitida* et je m'imagine que la remarque de Festus vous l'a fait croire. *Dies tersus*, dit-il, *pro sereno dictus ab antiquis*, de sorte que, comme nous appellons *serein*, le jour ou le ciel qui est sans nuages, nous pouvons appeller du meme mot un front sans rides, c'est à dire clair, net et poli. Torrentius est de vòtre meme opinion sur les vers d'Horace et il ne veut pas que le front de *Lycoris* soit un front *poli*, mais *uni*, et pareil peut-etre à celui de Bathyllus, que vous avez pu voir dans Anacreon, ou, si vous le voulez, pareil à celui de la belle Alcine :

> Di terso l'avorio era la fronte lieta.

Cet Evèque ajoute que, pour s'elargir le front, les dames de son pays ont accoutumé de s'arracher les cheveux, encore, dit-il, que cette coutume ne soit pas receüe partout : *Nam Arnobius lib* II, *adversus gentes* IMMINUERE FRONTES NIMBIS ET FULIGINE OBUMBRARE OCULOS INTER FORMŒ CURAS POSUIT, *sicut et de Circe illa Petronius Arbiter :* FRONS, inquit, MINIMA, etc. Octavius Ferrarius[1] qui, dans ses Noces de la Philologie, a pris la description que Petrone a faite de la beauté de Circé, n'a pas trouvé laid ce front *petit*, quand il a ecrit : *Modicæ frontis honorem nigerrima supercilia distinguebant*[b]. Mais, comme je n'ay pas toute la disposition pour souscrire à l'opinion de Torrentius ou à la vôtre, j'ay à repondre qu'il s'agit ici d'expliquer Horace ; qu'il importe peu si le front petit est l'aversion des Dames de Flandres. Il y a de l'apparence que les scholiastes, qui ont dit que *tenuis*

NC. — 1. *Ms.* — Dans les *Œuvres mêlées* (p. 323) il y a « *Ottavio Ferrari* » et, plus loin : « Toute la disposition *qu'il faut avoir.* »

a. Cette lettre se trouve dans les *Œuvres mêlées*, (p. 322-330). Elle est adressée à *M. de la Ménardière, lecteur de la Chambre du roi.*

b. Ottavio Ferrari (1607-1682) est un archéologue italien qui a laissé beaucoup d'ouvrages intéressants.

n'est autre chose que *parva*, ne les avoient consultées en nulle maniere et que *Martinius* est encore moins complaisant quand, sur le mot *frons*, il ajoute au bas : *Frons minor pulchriorem reddit. Ideo Horatius in Lycoris* TENUEM FRONTEM *commendat*. Jules Cesar Scaliger l'explique de meme et, quoi qu'il assure qu'il ne s'avisera jamais de dire *qu'une personne a le front petit*, quand il voudra loüer ou la beauté ou la grace, il est pourtant vray que Martial n'a pas eté de son goût, s'il en faut juger par le portrait qu'il nous a laissé d'un beau garçon :

Frons brevis atque modus breviter sit naribus uncis.

Voyez ce que Ramirez de Prado a dit sur ce vers de Martial ; ce qui est remarqué dans le Plaute de Taubman, sur ces mots : *Tam magis est nimbata*, et trouvez bon que je vous renvoye à ce que[1] Gonçale de Salas nous apprend des Dames de son païs sur le PETIT front de la Circé de Petrone. Il vous dira de quelle maniere et pour quelle raison elles s'accourcissent le front et vous fera voir qu'anciennement on n'a pas moins estimé [136-137] les fronts petits qu'on les estime encore aujourdhuy. Cet Espagnol confirme son explication par un passage de Lucien, tiré du Dialogue de *Glycera* et de *Thaïs* et par un autre Des Amours du meme auteur, et j'ay pris garde que, dans Lucien, apres douze ou quinze lignes du dernier passage qu'il allegue, Callicratidas ajouts que lee femmes ne se servent de cet artifice et de plusieurs autres dont il parle, *que pour se*[2] *rendre plus belles*. Il est donc certain que les Anciens donnoient ordinairement à *frons* l'epithete de *brevis modica, minima, tenuis, angusta*, pour en marquer la beauté ; qu'ils employoient tout ce qu'ils avoient d'invention pour le diminuer et pour le raccourcir et je vous prie de vous souvenir des *garcettes*, que portoient les dames sous le dernier Regne[3]. A la demande que *vous* me faites, pourquoi *Horace* n'a pas[4] ecrit *minima fronte*[5], s'il a voulu dire *petit*, j'ay à répondre que *tenui*

NC. — 1. *Ms.* — « *Ce que* » a été ajouté après coup au dessus de la ligne.

2. *Ms.* — Les trois derniers mots sur grattages.

3. *Ed.* — Il y a dans les *Œuvres mêlées* (p. 325) « *et je vous prie de vous souvenir des Garcettes de la vieille cour* ».

4. Un mot a été rayé devant « *écrit* ».

5. *Ed.* — « *N'a pas mis fronte minima* » portent les *Œuvres mêlées* (p. 325).

est incomparablement plus beau à l'oreille et je vous demande pourquoi il n'a pas mis *nitida*[1],

Insignem nitida fronte Lycorida,

s'il a ecrit selon la pensée de Torrentius, qui est la vôtre ? Vous avez, dites vous, de la peine à croire que les Anciens aient aimé les fronts qui sont trop petits. Mais, vous ai-je ecrit qu'ils les aimoient ? et pensez-vous qu'en ce qui regarde la beauté, ils n'ayent point eu d'egard aux proportions, eux qui condamnoient tous les exces et tous les defauts ? Vous souvenez vous bien du vers de Stace :

Et castigatœ collecta modestia frontis,

et de celui de Quintus Serenus :

Si castigatas studium est prœstare mamillas.

Je ne scay pas de quelle grosseur vous les aimez, mais je vous déclare que je suis pour celle dont il est parlé dans la 5e elegie de Maximien :

Urebant animum durœ stantesque papillœ
Et quas astringens clauderet una manus ;

et je ne croi pas[2] que vous m'opposiez le front d'Agnés :

Agnés demeure en sa chambre dorée,
Qui de brillants miroirs tout autour est parée,
Et, de quelque côté qu'elle tourne les yeux,
Y voit l'objet de tous le plus délicieux.
En la plus haute part d'un vis céleste,
Les glaces lui font voir un FRONT GRAND et modeste,
Sur qui, vers chaque tempe, à bouillons séparés,
Tombent les riches flots de ses cheveux dorés.

Lisez Aristote sur le μέτωπον μέγα, περιφερές, σαρκῶδες ; Adamantius et Polemon sur le front haut[3].....

NC. — 1. *Ms.* — « *Nitida* » est sur un grattage. Le reste du développement, après cette phrase, est différent dans les *Œuvres mêlées* (p. 326 et suiv.).

2. *Ms.* — « *Et* » sur un grattage et « *je ne* » au dessus de la ligne.

3. *Ms.* — Ici des mots illisibles. Les points marquent la suite de la lettre qui se trouve dans les *Œuvres mêlées* (p. 226-230.

..... Mais il faut revenir à notre Malherbe :

QUELLE NEIGE A TANT DE BLANCHEUR, QUE SA GORGE NE LA SURMONTE ? C'est ce qu'il a ecrit en d'autres termes dans le sonnet : *Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle :*

> La blancheur de sa gorge éblouït les regards ;

et ce que Malherbe a dit de la gorge, un poëte Latin l'a dit des bras :

> Brachia purpurea candidiora nive.

NEGE. Il n'y a point de mot qui approche plus de *nege* que le latin Nœgeus[1], qui, selon Festus, signifie blanc. Sur ceci de Livius Andronicus : *Simul lacrymas ore nœgeo detersit*, il a ecrit : *Nœgeo, id est* candido et CANDIDUS est employé souvant par Virgile pour *éclattant, lumineux, brillant :* PHŒBUS CANDENS, VENUS CANDENS, etc., *candidum* est *quodam nitente luce perfusum*, dit Servius. Ainsi *nœgeus* viendrait de נֹגַהּ *éclat, splendeur*, et celui-ci נָגַהּ *il a brillé*. Mais[2] *nœgeum* est un substantif qui signifie la meme chose que φᾶρος, et ce dernier vient de פָּרֹכֶת *velum* [137-138] *operculum*. Il faut donc que Festus se soit trompé et que *lacrymas ore*[3] *nœgeo detergere* ne soit autre chose qu'essuyer avec un voile, un mouchoir, les pleurs qui coulent sur le visage[4]. On peut voir Mr Dacier, dans ses Remarques sur ces mots de Festus : *Nœgeum quidam*[5] *amiculi genus*, etc., à la page 287.

SUPPLICE QUI JAMAIS NE FAUT AUX DÉSIRS QUI VOLENT TROP HAUT. *Cela me faut*, pour *cela me manque*, n'est plus en usage. Il a ecrit, dans une epigramme à Mr du Pré[6], sur son Portrait de l'Eloquence Françoise :

> TU FAUX, du Pré, de nous portraire
> Ce que l'Eloquence a d'apas :
> Quel besoin as-tu de le faire ?
> Qui te voit, ne la voit-il pas ?

NC. — 1. *Ms.* — Déjà écrit, mais peu lisible et raturé.
2. *Ms.* — Ici quelques mots effacés.
3. *Ms.* — « *Ore* » au dessus de la ligne.
4. *Ms.* — Ici un renvoi en marge pour la fin de l'alinéa.
5. — Il faut « *quoddam* », comme plus haut, dans la citation de Servius.
6. *Ed.* — « *Dupré* ».

Mais on ne dit plus, *je faux, tu faux, il faut*[a], pour *je manque, tu manques, il manque : tu fais une faute*, car il vient icy de *faillir* ; et j'ecrirois aussi peu apres Mr de Racan :

> Toutefois mes cheres compagnes,
> Ces esperances m'ont FAILLI ;
> Balzac tout seul a recueilli
> Ce qu'on cherche dans vos montagnes.

JE ME RENDS DONC SANS RÉSISTANCE A LA MERCI D'ELLE ET DU SORT. *A la merci d'elle*, ne vaut rien[b]. Je parleray de *merci* en quelque endroit, sur *crier merci, demander merci*. Quoi que ce mot soit devenu vieux, je n'ozerois pas le condanner, puisqu'il est bon en quelques rencontres ; que l'on peut dire, sans rien hazarder :

> Elle fut exposée à la merci des flots,

et nous avons des Religieux que l'on nomme encore les *Peres de la Merci*[c].

SUR LES STANCES

Donc cette merveille des Cieux[d]

QUELS FEUX, QUELS DRAGONS, QUELS TAUREAUX. Notre *Taureau*, le *toro* des Espagnols, le *tauro* des Italiens, le *Tiur* des Danois, le *Taurus* des Latins, et le Ταῦρος des Grecs viennent du תור des Chaldéens. Mr de Malherbe continüe :

a. Ces trois personnes du singulier sont tombées en désuétude, bien qu'on les retrouve dans *Montereau-faut-Yonne : le cœur me faut* et *au bout de l'aune faut le drap. Ont failli* est encore usité. Le verbe *faillir* a été l'objet, dans la Revue de philologie française dirigée par M. Clédat, d'un article au sujet de sa conjugaison.

b. Cette expression, d'après Ménage (p. 471) « n'a pas la beauté ordinaire des expressions de Malherbe. »

c. Les *Pères de la Merci ou de la Rédemption* ont été fondés en 1223 pour le rachat des prisonniers faits par les infidèles. Chevreau a parlé encore de *merci* à la page 159.

d. « Ces stances, dit Ménage (p. 472), sont parfaitement belles depuis le commencement jusqu'à la fin. Elles ont été faites, comme les suivantes, pour le roi Henri quatrième, amoureux de Madame la Princesse. »

Quelle horreur de monstres nouveaux
Et quelle puissance de charmes
GARDEROIT que jusqu'aux Enfers,
Je n'allasse avecque mes armes
Rompre vos chaînes et vos fers [a]

Me garderoit que je n'allasse, pour *empescheroit que je n'allasse*, n'est pas supportable, quoi que nous disions GARDEZ *vous bien de faire cela*. Mr de Racan a mal ecrit, par cette raison, dans les Stances *au fleuve du Loir desbordé* :

Mais toutes mes plaintes sont vaines,
Le bruit de ses flots irrités,
Qui vont grondant parmi les plaines,
Garde mes cris d'être écoutés.

et dans un Madrigal :

Mon cœur soupiroit sans raison,
Le mal qu'enduroit ma cervelle.
Puis qu'il perd en sa guérison
L'heur qu'il avait d'être auprès d'elle,
Je ne puis plus garder ses pas
De porter ailleurs ses apas etc. [138].

[139] MAIS QUOY ! CES LOIS, DONT LA RIGUEUR TIENNENT MES SOUHAITS EN LANGUEUR, REGNENT AVEC UN TEL EMPIRE, QUE SI LE CIEL NE LES DISSOUT. On dit bien *rompre* ou *dissoudre un mariage ; dissoudre un metal ;* mais nous ne disons point, avec les Latins, *dissoudre des Loix* [b].

a. Dans la Consolation au 1er président de Verdun, il y a, dit Ménage (p. 472)

Quelle horreur de flamme et de fer
N'est éparse comme un enfer.

Il ajoute dans l'édition de 1689, p. 287 : « *Rompre vos chaînes* suffisait sans *et vos fers*. Tandem inventum est quomodo aurum non ametur, dit Tertullien, en parlant de chaînes d'or.

b. Ménage remarque (p. 473) que « *dissout* est long et ne rime pas bien avec *tout* qui est bref. » Il avait dit un peu plus haut que « le singulier *rigueur* ne peut être joint avec le pluriel tiennent » et que « Malherbe avait dit sans doute : Retient mes souhaits en langueur ou quelque autre semblable. » p. 474.

Ma foy seule aussi pure et belle comme le sujet en est beau. Il a dit ailleurs :

Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle.

Ne me soit une preuve aux entrailles si dure,
Comme le souvenir de sa déloyauté.

Il faut dire AUSSI PURE ET BELLE QUE *le sujet en est beau : Il n'est rien de* SI *beau* QUE *Caliste :* SI *dure* QUE *le souvenir :* et je parleray de *si* et *aussi*[1] ; de *tant* et *autant* sur ces deux vers du sixieme livre :

Mais en quel autre cœur est la douleur si vraye
Comme elle est dans le mien ?

qui sont dans les Stances qui ont pour titre : *Vers funebres sur la mort de Henry le Grand.* Je feray seulement icy une remarque sur l'epigramme qui est traduite de Martial :

Jeanne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus sans comparaison,
Anne à cette heure, est de saison
Et ne voit rien si beau comme elle, etc.

Il devoit ecrire :

Et ne voit rien de si beau qu'elle.

Mr de Malherbe croioit, sans doute, qu'en cette rencontre, il etoit indifferent de mettre la particule DE ou de l'oublier : et que, comme on dit : RIEN NE M'EST SI CHER *que vôtre amitié*, on pouvoit dire : JE N'AY RIEN SI CHER *que vôtre amitié*. Mr de Vaugelas, dans sa Remarque : IL N'Y A RIEN TEL ; IL N'Y A RIEN DE TEL, s'est déclaré de cette maniere[2] : *Tous deux sont bons ; et il me semble qu'en parlant, on dit plutost* IL N'Y A RIEN TEL ; *mais qu'en ecrivant, on dit plutost* : IL N'Y A RIEN DE TEL. *Pour moy*, continue-t-il, je voudrois toujours en user ainsi. Mais il n'a pas veu qu'il faut mettre la particule DE quand un verbe précède RIEN, et qu'il ne la faut point quand elle le suit. Mr de

NC. — 1. *Ms.* — Page 162.

2. *Ed.* — Cette question est traitée aussi dans les *Œuvres mélées* (p. 271-275).

Voiture qui, sur ces sortes de choses, n'etoit pas le plus scrupuleux de nos auteurs, n'a pas laissé d'observer, en beaucoup d'endroits, ce que je dis :

Rien n'est si droit que son corsage ;

Rien n'est si beau dessous le Firmament.

Mais il n'est rien de tel que d'aller seurement.

et nôtre Malherbe a fort bien ecrit ailleurs :

Mais qu'elle soit Nymphe, ou Déesse,
De sang immortel, ou mortel ;
Il faut que le monde confesse
Qu'il ne VID jamais RIEN DE TEL.

Quand mesmes la Regle que j'ay donnée, souffriroit quelque exception [1] dans l'usage, comme il n'y en a point qui n'en souffre ordinairement quelqu'une, je n'en voy point de meilleure à suivre ; et si Mr de Malherbe l'eût sceue, il se seroit fort bien empesché de faire la faute qui est dans le vers suivant :

Et n'ayant rien si cher que son obëissance,
Ou tu le fais régner, il te fera servir.

C'est dans les Stances du livre 2. Pour le Roy Henry le Grand allant en Limousin. *Je te feray servir* ne me plaît pas, parce qu'il fait une equivoque ; et *je vous feray servir*, quand [139-140] on parle à quelqu'un, signifie egalement : *Je feray que vous servirez*, et *que vous serez servi*. Je n'oserai pourtant pas le condamner, quoi que je m'en tienne à ce beau precepte d'Aristote qui, dans le livre 3. de la Rhetorique, veut que *la pureté de la diction consiste* [2] *à bien placer les conjonctions et les particules ; à se servir des mots propres, et à éviter l'*AMBIGUITÉ.

NC. — 1. *Ms.* — « *cept* » dans *exception*, est sur un grattage.

2. *Ms.* — « *Consiste* » est au dessus de la ligne.

SUR LES STANCES POUR ALCANDRE

Quelque ennuy donc qu'en cette absence.

O fureurs, dont meme les Scythes
N'useroient pas VERS DES MERITES,
Qui n'ont rien de pareil à soy ! [1].

Cet *à soy* n'est nullement bon [a] : et l'on ne dit point : *Il en use bien* ou *mal* VERS *son merite, vers sa vertu*. Ceci est mieux :

Le ciel qui doit le bien selon qu'on le merite,
Si de ce grand obstacle il ne t'eût assisté
Par un autre présent n'eût jamais eté quitte
ENVERS ta pieté.

C'est dans l'Ode pour le Roy allant châtier la Rebellion des Rochelois. Tout le monde sait la difference de *erga* et *versus*, quoi que les Italiens confondent indifferemment l'un et l'autre, et qu'ils se servent de *verso* ou *ver*, pour *erga*, *contra*, *adversus*, *præ*, *circa*, etc. Petrarque, dans la chanson 17. de la premiere partie de ses Rimes :

Verso'l maggiore e'l più sepelito giogo
Tirar mi suol desiderio intenso ;

dans le sonnet 52. de la 2. partie :

Se non si presta
Tosse al mio scampo là verso l'Aurora

NC. — 1. *Ed.* — Rien sur le mot « *soy* ».

a. Aujourd'hui la règle est que le mot *soi* s'emploie pour *lui*, *elle*, 1° après un pronom indéfini : *On ne doit jamais parler de soi* : 2° après un verbe impersonnel ou un infinitif : *Il faut penser à soi* : *être content de soi* : 3e avec un nom de chose au singulier : *Cette faute entraine après soi bien des regrets* ; 4° avec un sujet déterminé, pour éviter une équivoque : *L'Avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi, ni pour lui*. L'ancienne langue française, plus fidèle à l'étymologie et à la logique, employait toujours le pronom réfléchi *soi* : le rapport avec le sujet était ainsi mieux marqué (cf. Chassang Gr. fr., p. 244 et Brachet Dussouchet Gr. frse. p. 338-339) Ménage (p. 475) se contente de noter que Malherbe a dit de même, dans la Plainte pour la captivité de la maîtresse d'Alcandre : *Seule semblable à soi*.

Boccace, dans le livre 5. du Philocope : *Egli spesso di ciò si doleva dicendo, oime, che no verso gl' Iddii commesso* ∾ et ailleurs : *E se li Re Christiani son cosi fatti re verso di se.* Je ne voudrois pourtant me servir d'*envers* de la maniere que s'en sert Malherbe.

Veux-tu succomber a l'orage, Et laisser perdre a ton courage Le nom qu'il a pour sa vertu ∾ Ces deux derniers vers ne sont pas intelligibles[a].

N'en doute point, quoy qu'il avienne. Il se sert en beaucoup d'endroits du verbe *Avenir :* et ceux qui ecrivent bien ecriroient *quoi qu'il arrive*, au moins come on parle.

SUR LES STANCES

Alcandre plaint la captivité de sa Maitresse.

Comme la nuit arrive et que, par le silence,
Qui fait des bruits du jour cesser la violence,
L'esprit est relasché,
Je voy de tous côtez, sur la terre et sur l'onde,
Les pavots qu'elle seme assoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.

Ce silence qui fait cesser le bruit est une chose qui n'est pas trop bonne, si on l'examine à la rigueur, à moins que le Silence ne soit icy come personne poëtique et *que par le Silence*, car on ne dit point *le repos fait cesser le mouvement ; la nuit fait cesser le jour*[1]. [140-141] Il a mieux ecrit dans les Stances sur la Feste des alliances de France et d'Espagne :

De toutes parts sont éclaircis
Les nuages de nos soucis
La seureté chasse la crainte.

NC. — 1. *Ms.* — Comme on le voit, Chevreau a laissé cette phrase inachevée.

a. Chevreau nous semble un peu rigoureux : ces vers ne sont pas aussi obscurs qu'il le prétend.

A cela pres, Mr Chapelain a comencé le livre 2 de sa Pucelle par les vers suivants :

Cependant la nuit vole et, sous son aile obscure,
D'un paisible sommeil endormant la nature [1],
Dans les plaines des airs tient les vents en repos
Et sur les champs salés fait reposer les flots.
A tout ce qui se meut, à tout ce qui respire,
Elle suspend partout les travaux et les bruits,
Et partout dans les cœurs assoupit les ennuis.

Silius Italicus a dit, dans le livre 7 des *Guerres puniques* [a] :

Cuncta per et terras et lati stagna profundi
Condiderat Somnus positoque labore dierum,
Facem nocte datam mortalibus orbis agebat.
At non Sidonium curis flagrantia corda
Ductorem vigilesque metus haurire sinebant
Dona soporiferæ noctis.

Virgile, dont ce poëte consul étoit *le singe*, avoit dit la même chose [b] et par ce qui suit, on pourra juger de la différence du singe et de l'homme :

Nox erat et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras silvæque et sæva quierant
Æquora ; cum medio volvuntur sidera lapsu ;
Cum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres,
Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti,
Lenibant curas et corda oblita laborum.
At non infelix animi Phœnissa, nec unquam [2]
Solvitur in somnos oculisve aut pectore noctem
Accipit.

NC. — 1. *Ed.* — En note, au bas de la page, cette variante du 2e vers.

Invite à sommeiller l'agissante nature
(p. 318 de l'éd. 1723).

2. *Ms.* — La plupart des textes portent « *neque unquam* ».

a. Vers 282-287. b. Enéide IV, v. 522-531.

L'Arioste n'a pris que le sens de ces beaux vers dans la stance 79 du chant 8 de son Roland Furieux :

Già in ogni parte gli animanti lassi
Davan riposo à' travagliati spirti,
Chi sù le piume e chi sù i duri sassi,
E chi sù l'herbe, e chi sù faggi e[1] mirti
Tu le palpebre, Orlando, a pènà abbassi
Punto da tuoi pensieri acuti et hirti.
Nè quel si breve, e fuggitivo sonno
Goder in pace anco lasciar ti ponno.

Le Tasse a copié plus exactement les vers latins dans la stance 96 du chant de sa Jerusalem Delivrée :

Era la notte all'hor ch'alto riposo
Han l'onde, e i venti, e parea muto il mondo ;
Gli animai lassi, e quei, che'l mare ondoso,
O de' liquidi laghi alberga il fondo,
E che si giace in tana, o mandra ascoso,
E i pinti angelli ne l'oblio profondo,
Sotto il silentio de secreti horrori
Sopian gli affanni, e raddoleiano i cori, [141]
[142] Ma ne'l campo fedel, ne'l Franco Duca
Si discioglie nel sonno. [a]

Il faut achever cette imitation ou cette conformité de notre auteur par les vers de Sannazar qui sont de la 2. de ses Eglogues :

Adspice, cuncta silent ; Orcas et Maxima Cete
Somnus habet ; tacitœ recubant per littora phocœ.
Non zephyri strepit aura ; sopor suus humida mulcet
Æquora ; sopito connivent sidera cœlo.
Solus ego, hei misero ! dum tristi pectore questus
Nocte itero, somnum tota de mente fugavi.

NC. — 1. *Ed.* — Il y a « *o* » par erreur.

a. Les deux derniers vers appartiennent à la stance 97, ce que Chevreau a oublié de signaler.

DANS LES STANCES SUR LE MÊME SUJET

Que n'estes-vous lassées [a].

A MA SOUVENANCE. *Souvenance* n'est plus du bel usage [b].

QUE LE RIGOUREUX SORT DONT VOUS M'ESTES RAVIE. Il faut dire *par qui* ou *par lequel vous m'estes ravie*. Mais j'ay dit que *lequel* et *laquelle* en vers, sont insupportables [c].

AUSSI SUIS-JE [1] UN SQUELETTE, ET LA VIOLETTE, QU'UN FROID HORS DE SAISON, OU LE SOC A TOUCHÉE, DE MA PEAU SECHÉE EST LA COMPARAISON. Je doute fort que l'on puisse dire, la violette que le soc a touchée est LA COMPARAISON DE MA PEAU SÈCHE, pour *ma peau sechée peut etre comparée à la violette touchée du froid, ou du soc*. Dans les stances pour Henry le Grand, il a ecrit :

Nulle heure de beau tems ses orages n'essuye
Et sa grace divine endure en ce tourment
Ce qu'endure une fleur que la Bise ou la pluye
Bat excessivement.

Ceux qui se meslent de louer des fleurs ne disent jamais qu'une *fleur endure*, mais qu'elle *souffre* et qu'elle *patit* [d]. Il a dit dans un sonnet du livre 6 :

Comme tombe une fleur que la bise a sechée,
Ainsi fut abbatu ce chef-d'œuvre des Cieux [e].

NC. — 1. *Ms.* — « *Je* » sur un grattage.

a. « Ces stances se chantaient », dit Ménage (p. 480).

b. Vaugelas trouvait ce terme bon seulement en poésie. Il se dit d'un souvenir qui date de loin. Montaigne (I, 147) ; La Fontaine (VII, 1 *Les animaux malades de la peste*) etc., l'avaient employé. On le rencontre encore dans Châteaubriand (Poésies diverses ; *l'Exilé*) et dans Casimir Delavigne (*Charles VI*, opéra, I, 1). Il ne manque pas de grâce et mériterait d'être conservé.

c. Page 109. Ménage signale *dont* pour *par lequel* (p. 481) ; puis donne un exemple de Théophile, où il est mis au lieu de *pour lequel*.

d. Chevreau nous paraît bien sévère ici.

e. Ménage cite également ces deux vers (VI, pp. 516-517) avec cette imitation dans son *Oiseleur* :

Comme on voit une fleur que la bise a touchée
Languissante sécher sur sa tige penchée :
Ainsi séchait Ménalque et de l'eau de ses pleurs
Sans cesse il arrosait ses plantes et ses fleurs.

Dans cette comparaison, le mot abbatu me parait trop fort. Quoy qu'il en soit, j'ay leu dans la stance 85 du chant 9 de la Jérusalem Delivrée :

Perche vede (ahi dolor) giacerne ucciso
Il suo Lesbin, quasi bel fior succiso ;

et dans la stance 128 du chant 20, en parlant d'Armide :

Come purpureo fior languendo more,
Che'l vomere al passar tagliato lassa ;
O come carco dit superchio humore
Il papaver ne l'orto il corpo abbassa ;
Cosi, giù de la face à ogni colore
Cadendo, Dardinel di vita passa [1].

Petrarque a comencé un sonnet par les vers suivans sur la Mort de Laure et ce sonnet est le 50. de la 2. partie de ses Rimes :

Al cader d'una pianta che si suelse ;
Come quella che ferro o vento sterpe,
Spargendo à terra sue spoglie eccelse
Monstrando al sol la sua squallida sterpe. [142]

[143] Il y a peu de personnes [2], si les bons livres leur sont connus qui ne voient d'abord qu'ils ont tous visé aux vers du livre 9 de l'Eneide [a] :

Purpurens veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia cum forte gravantur [b],

ou à ceux du livre 3 des Silves de Stace :

Felix ô si longa dies, si cernere vultus
Natorum, viridesque genas tibi justa dedissent

NC. — 1. *Ed.* — Elles portent comme indication (p. 323) : *Nell. Orland. fur. canto* 18, st. 153 et c'est la bonne référence.

2. *Ms.* — Au bas de la page précédente, on lit « *Il n'y a personne* » au lieu de « *Il y a peu de personne* » Chevreau n'a pas songé à faire la correction. Les mots « *si les bons livres leur* » sont sur un grattage.

a. Vers 435-437.

b. Ménage cite également ces trois vers (p. 481).

Stamina ; sed media cecidere abrupta juventa
Gaudia, florentesque manu scidit Atropos annos.
Qualia pollentes declinant ilia culmos
Pallentesque rosœ primos moriuntur ad Austros,
Aut ubi verna novis expirat purpura pratis.

Homère avoit dit dans le 8. de l'Iliade[a] :

Μήκων δ' ὡς ἑτέρωσε κάρη βάλεν, ἥτ' ἐνὶ κήπῳ
Καρπῷ βριθομένη νοτίῃσί τε εἰαρινῇσιν·
Ὡς ἑτέρωσ' ἤμυσε κάρη πήληκι βαρυνθέν. etc.

La premiere pensée de Malherbe : *où le soc a touchée.* est exprimée plus nettement dans Catulle[1] :

Nec meum respectet, ut ante, amorem,
Qui illius culpa cecidit ; velut prati
Ultimus flos, praetereunte postquam
Tectus aratro est[2].

Le deuxieme vers de Catulle me fait souvenir d'une remarque de Scipion Gentil, qui est sur *pratum*, dans son petit livre qui a pour titre *Originum ad Pandectas liber singularis.* Voici la remarque : *Ulpianus lib. 8. ad Edictum :* PRATUM *est in quo ad fructum percipiendum falce duntaxat opus est : ex eo dictum quod* PARATUM *sit ad fructum percipiendum Plinius testatur.* Il pouvoit encore ajouter Varron et Columelle, *antiquos prata* PARATA *dixisse, quod verbum restituendum Catullo puto in illo Sapphico ad Furium et Aurelium :*

Qui illius culpa cecidit velut prati etc.

Carminis ipsa lex flagitat ut legamus antiquo more VELUT PARATI. *De quo mirari satis non possum a doctissimis illius poetæ interpretibus ne uno quidem verbulo expositum fuisse : omnesque omnium quas viderim editiones* PRATI *præferre.*

NC. — 1. *Ms.* — « *Catulle* » sur un grattage.
2. *Ms.* — C'est « *tactus* » qu'il faut et que l'on trouve d'ailleurs dans les éditions de 1660 et de 1723.

a. VIII, 306-308.

Tous les interpretes, qu'il nomme tres savans, ont fort bien fait de n'y rien changer : et je m'etonne qu'etant lui meme savant, il n'ait pas pris garde qu'en voulant corriger ce vers, il lui a donné un pied de plus qu'il n'en doit avoir.

Donnez moy cette joye Que je les revoye, Je suis Dieu comme[1] vous. Parmi les Anciens ceux à qui il arrivoit quelque bon-heur, étoient Dieux. C'était au moins leur maniere de parler : et, pour ce coup, je me contenteray d'un seul exemple, tiré de la scene 5.[2] du 4. acte de l'Hecyre :

Vide Parmeno etiam sodes ut mihi hœc certa et clara attuleris
Ne me in breve coniicias tempus, gaudio hoc falso frui

PAR. *visum est.* PAMPH. *certene* ? PARM. *certe.* PAMPH. *Deus sum.*

[143]

---

[144] *SUR LES STANCES*

Plaintes sur une absence [a].

Pour rendre d'abord mon observation plus intelligible, je mettray[3] ici ce qu'a dit Malherbe :

Complice de ma servitude,
Pensers, etc.

Par tout ailleurs je suis en crainte ;
Ma langue demeure contrainte ;
Si je parle, c'est à regret.
Je pese mes discours, je me trouble et m'etonne,
Tant j'ay peu d'assurance en la foy de personne ;
Mais à vous je suis libre et n'ay point[4] de secret.

NC. — 1. *Ms.* — « *Comme* » sur un grattage.
2. *Ms.* — « *Scène* » est au dessus de la ligne et d'un mot raturé.
3. *Ms.* — Un mot raturé aussitôt après.
4. *Ms.* — Le texte de Malherbe porte « *rien* » au lieu de « *point* ».

a. « Il fit ces stances en Bourgogne pour lui-même, dit Ménage (p. 482). Elles sont fort belles et elles sont même passionnées. »

Dites-moy donc sans artifice,
Quant je luy vouay mon service
Failli-je en mon election ?

Il y a des conformités de cette nature dans tous les Anciens qui ont trouvé leurs maitresses belles, et je n'en feray voir qu'une moderne qui est Espagnolle. Malherbe interroge ses pensées ou s'interroge luy même sur les divers apas d'une Dame, et ce qu'il a fait pour cette dame, Don Louis de Gongora l'a fait pour *Cloris*, en interrogeant une riviere de l'Andalousie qui est le *Betis* des Anciens, qui sort de la montagne d'Alcaraz et qui se jette dans l'Ocean à San Lucar de [1] Barameda :

A GUADALQUIVIR, RIO DE ANDALUZIA.

SONETO

Rey de los otros, Rio caudaloso,
Que en fama claro, en ondas cristallino
Tosca guirnalda de robusto pino
Ciñe tu frente y tu cabello ondoso

Pues dexando tu nido cabernoso
De segura, en el monte mas vezino
Por el suelo Andaluz iu real camino
Tuerces, sobervio, raudo y espumoso.

Ami que de tus fertiles [2] orillas
Piso, aunque illustremente enamorado
Tu noble arena con humildes plantas,

Di me si entre las rubias Pastorcillas
Has visto, que en tus aguas se han mirado
Beltad, qual la de Clori, o Gracià tanta ?

Dans les Stances, il y a plus à reprendre que dans le sonnet. Malherbe dit,

Tant j'ay peu d'assûrance en la foy de personne.

NC. — 1. *Ms.* — Une tache sur l' « *e* ».

2. *Ms.* — Chevreau a, par mégarde, écrit « *feriles* », dont « *ri* » sur un grattage faisant trou entre l' « *r* » et l'« *i* », ce qui explique peut-être l'absence du « *t* » ainsi disparu. Au vers précédent, il a mis « *sobervio* » pour « *suberbio* ».

et c'est mal écrire [a]. Nous disons bien : *Il ne se fie en personne : il se fie en peu de gens*. Mais on ne dit point : *Il se fie peu en personne*. Il finit la stance, par cet autre vers :

Mais a vous je suis libre, et n'ai point de secret.

On ne dit point : *Je suis libre à vous*, mais *avec vous : je n'ay point de secret à vous*, mais *avec vous*, ou *pour vous* [b]. *Avoir un secret à quelqu'un*, est toute autre chose. Quel [144-145] galimatias est celui-ci : *Mes pensées, je suis libre avec vous* ∞

Et vous lisez sur mon visage [c]
Ce que je souffre en ce voyage
Dont le Ciel m'a voulu punir.

Les pensées ne lisent point sur le visage; c'est sur le visage qu'on lit, ou qu'on remarque les pensées. Et que veut-il dire quand il dit à ces pensées, Dites-moy sans artifice, etc. ∞

NE M'AVOUEREZ-VOUS PAS QUE VOUS ESTES EN DOUTE CE QU'ELLE A PLUS PARFAIT OU L'ESPRIT, OU LE CORPS ∞ et ailleurs :

Et faire les choses sans art,
Est l'art dont ils font plus d'estime.

J'auray peut-être déjà remarqué la même faute dans une stance pour le Roi allant chastier la Rebellion des Rochelois,

Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrileges
Font plus d'impietez.

Il faut dire aussi : *Et faire les choses sans art Est l'art dont ils font le plus d'estime*, quoi qu'il y en ait qui ne condannent pas absolûment l'autre. *Ce qu'elle a plus parfait, l'esprit, ou le corps*, est une mauvaise construction : et je n'écrirois pas même : *Ce*

a. Ménage (p. 483) écrit : « *En la foi de personne*, pour dire en la foi de qui que ce soit, n'est pas bien français. Ce mot de *personne* ne se met régulièrement qu'avec une négative... ou avec une interrogation... » Aujourd'hui on admet fort bien ; *Personne oserait-il dire? Si jamais personne fait ceci. Je doute que personne réussisse.*

b. Ménage (p. 279) s'était contenté de noter *assembler à* pour *assembler avec : mêler à* pour *mêler avec* et d'en donner des exemples contemporains. Ici il ne dit rien.

c. Dans Malherbe il y a :

Vous lisez bien *en* mon visage

A ce propos, Ménage fait remarquer (p. 483) que l'auteur « parle à ses pensers comme à des personnes » et qu' « il n'y a rien de plus commun dans la poésie que de personnifier ainsi les choses inanimées. »

qu'elle a LE PLUS *parfait*, parce que l'on ne dit point *Je suis en doute cela*, mais *de cela : Je suis en doute* CE *qu'il pense*, mais *de ce qu'il pense*. Par conséquent, il falloit écrire, *Vous estes en doute de ce qu'elle a*, etc. Si je le voulois tourner en prose, je dirois : *Je doute qui des deux est le plus parfait en vous, l'esprit, ou le corps.*

A FAIT QUE LA TERRE EST PETITE POUR UN NOM SI GRAND QUE LE SIEN. J'ai deja promis une observation sur *si* et *aussi :* et, dans l'autre livre, je m'acquitteray de ma promesse[1]. *La Terre est trop petite pour un nom aussi grand que le mien*, ne veut rien dire, et M[r] de Racan, disciple et imitateur de nôtre Malherbe, n'est pas plus intelligible dans ces vers de l'Ode qui commence : *Il me faut desormais d'une juste contrainte.*

Henry, de qui le nom fut plus grand que la terre,
Et de qui le tonnerre,
A fait taire les vens de nos seditions.

TOUTE MA PEUR EST QUE L'ABSENCE NE LUI DONNE QUELQUE LICENCE DE TOURNER AILLEURS SES APAS. Expression pitoyable : et il acheve la stance par ces trois vers :

Et qu'etant comme elle est d'un sexe variable [a],
Ma foy, qu'en me voyant elle avoit agreable,
Ne luy soit contemptible en ne me voyant pas.

J'ai votre foy agreable, est du vieux stile[2]. Il s'est servi de *contemptible* dans une lettre à M[r] l'Evêque d'Evreux : *J'ai toujours tenu ma servitude une offrande si* CONTEMPTIBLE ; et à Madame la Princesse de Conti : *Alors malheur aux oppresseurs de son peuple et aux Contempteurs de son autorité.* Ces mots n'auroient pas depleu à nos vieux poëtes qui trouvoient beau CONTEMPNER. Pathelin a dit dans le Blason des *Faulses amours :*

Tons les conviz
En sont serviz ;
Tous les contempnent,

NC. — 1. *Ms.* — Il a donné en effet cette explication page 162.
2. *Ms.* — « *l* » de *stile* sur un grattage.

a. Ménage (p. 484) juge *comme elle est* superflu et de peu de grâce en vers quoique Vaugelas ne le juge pas inutile.

et Amyot, dans la Vie de Pyrrhus : *Parce que les Macedoniens allerent apres et le chargerent par le chemin ; mais, pour l'avoir ainsi facilement et tost dechassé hors de la Macédoine, Demetrius* ne le CONTEMPNA PAS. *Meprisable* est plus en usage que *contemptible* qui n'est plus bon que dans le college[a]. Sulpice Severe a usé du mot *contemptibilis* en plus d'un endroit et sur celui-ci qui est du neuvieme chapitre de la vie de Saint Martin : *Una omnium voluntas, eadem vota eademque sententia Martinum episcopatu esse dignissimum, episcopis qui ad*[1] [145-146[*constituendum antistitem fuerant evocati, impie repugnabant, dicentes scilicet* CONTEMPTIBILEM *esse personam, indignum esse episcopatu, hominem vultu* DESPICABILEM, *veste sordidum, crine deformem.* Sur ce CONTEMPTIBILEM *esse personam* Vorstius a dit : CONTEMPTIBILIS, *vox istius ævi, pro qua antiquiores dixerunt* CONTEMPTUS, *quomodo et pro* DESPICABILIS *dixerunt* DESPICATUS. Mammée, mere d'Alexandre Sévère, dit dans Lampridius : MOLLIOREM TIBI POTESTATEM ET CONTEMPTIBILIOREM FECISTI. Enfin les auteurs latins des bons siecle n'ont jamais dit *contemptibilis* et nos bons auteurs ne disent point *contemptible*.

Mais, pour en dire mal, n'approchez point de moy. Je ne suis point pour cette maniere de parler : *Mes pensées n'approchez point de moy*, comme si ses pensées etoient eloignées de luy ⁓

SUR LES STANCES

Pour la guerison de Chrysante.

Quel penser agreable a soulagé mes plaintes, Quelle heure de repos... et, quatre vers plus bas :

> Dieu dont la providence et les mains souveraines,
> Terminant sa langueur ont mis fin à mes peines,

NC. — 1. *Ms.* — « *ad* » sur grattage et répété à la page suivante.

a. Vaugelas conjecture que Malherbe a mis *contemptible* pour *méprisable*, parce qu'il aurait rimé avec le mot agréable dans la césure du vers précédent. Ménage l'approuve (p. 484) et cite des vers où *Virgile, Catulle, Le Tassone* ont employé certains mots pour d'autres, afin d'éviter les consonnances.

Vous scaurois je payer avec assez d'encens
L'aise que je ressens [1] ?

Ici *sentir l'aise* pour *sentir la joye*, est bas ; on ne dit point meme *sentir l'aise* ni *de l'aise*, quoi que l'on dise *être bien aise* et *etre à son aise*. Le reste est beau ; mais quelle tendresse pourroit etre comparée aux vers de Properce ?

Si non unius, quaeso, miserere duorum.
Vivam, si vivet [2] ; si cadet illa, cadam.

Il ne l'a dit pourtant qu'apres Plaute, comme on le peut voir dans la *Mostellaria* :

Si cades, non cades quin cadam tecum

Tibulle a dit dans une elegie :

Phœbe, fave ; laus magna tibi tribuetur, in uno
Corpore servato restituisse duos ;

et Le Guarini n'a pas laissé perdre cette pensée dans la scene 9 de l'acte 4 du Pastor fido :

O coppia benedetta ! ô sommi Dei !
Date con una
Salute, à duo la vita,

Je ne veux pas oublier Horace, sur le voyage de son cher ami :

Sic te diva potens Cypri etc.
Navis quae tibi creditum
Debes Virgilium, finibus Atticis
Reddas incolumem, precor,
Et serves animœ dimidium meœ.

et sur la maladie de Mecenas :

Nec diis amicum est nec mihi te prius
Obire, Mecœnas, etc.

NC. — 1. *Ms.* — Ces vers ne viennent pas 4 vers après ceux qui ont été cités précédemment, comme le dit le manuscrit, mais 14 vers après. Les éditions ne citent que les deux premiers (p. 320).

2. — Un grattage cache la dernière voyelle.

Ah ! te meæ si partem animæ rapit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec charus [1] æque neque superstes [146]
[147] Integer [2] Ille dies utramque
Ducet ruinam. Non ego perfidum
Dixi sacramentum : Ibimus, ibimus
Utcumque præcedes, supremum
Carpere iter comites parati.

Et les soleils d'avril peignans une prairie, En leurs tapis de fleurs n'ont jamais egalé Son teint renouvellé [a]. Clitophon, apres avoir dit, dans Achille Tatius, que la beauté de Leucippe surpasse de beaucoup celle du paon : que son visage peut disputer avec une prairie de fleurs ; qu'elle a des narcisses sur le front et des roses sur les joues, conclud : τοσοῦτος ἦν Λευκίππης ἐπὶ τῶν προσώπων ὁ λειμών. Dans Nonnus, au livre 15 de ses Dionysiaques :

ἐλευκαίνοντο δὲ μηροί,
Καὶ σφυρὰ φοινίσσοντο καὶ ὡς κρίνον, ὡς ἀνεμώνη
Κονέων μελέων ῥόδοεις ἀνεφαίνετο λειμών,

et dans la Diane de Jorge de Montemayor [b] :

Mas florida qu'el prado ameno y rico
De flores, en el medio verano.

Sur ces mots d'Achille Tatius [2] : *Que la beauté de Leucippe surpasse de beaucoup celle du Paon*, je remarqueray que le meme auteur, qui nomme assez hardiment la queüe de ce bel oiseau une *prairie de plumes*, ajoute que ses [3] fleurs sont plus brillantes que

XC. — 1. *Ms.* — On écrit généralement « *carus* ».
2. *Ms.* — « *At* » sur un grattage.
3. *Ms.* — Chevreau avait dû écrire d'abord « *ces* » ; il a corrigé ensuite la première lettre pour avoir « *ses* ».

a. « Ces *tapis de fleurs*, écrit Ménage (p. 486) appartiennent à la prairie et par cette raison ce mot *de leurs* qui est relatif aux *Soleils*, n'est pas ici en son lieu. Mais comme les soleils d'avril sont les peintres de cette prairie, on peut dire aussi que *les tapis de fleurs de cette prairie sont l'ouvrage de ces soleils.* »

b. Il s'agit de Georges de Montemayor, poète espagnol (1515-1560) dont le principal ouvrage *Diane amoureuse (Diana enamorada)*, roman pastoral en prose mêlée de vers, paraît se rapporter à des incidents de sa propre vie.

toutes les autres et qu'on y voit eclatter de tous côtez l'or et la pourpre. Philé[a] a nommé la queüe du Paon, comme Pluton a nommé le ciel, *une prairie de fleurs*. Le Marin, qui profitoit fort de ces visions, a encheri[1] sur l'une et sur l'autre :

Tanti non ha, l'ambitioso angello
Ne le penne rosate occhi d'intorno,
Quando quasi un Aprile, o un Ciel novello
Di cento fior, di cento stelle adorno
De l'ampia ruota etc.

et Mr Tristan a dit apres luy, dans un sonnet :

Aux rayons du Soleil le Paon audacieux
Cet Avril animé, ce Firmament[2] volage,
Etale avec orgueil, dans son riche plumage
Et les fleurs du Printemps et les astres des Cieux.

SUR LES STANCES

Pour Alcandre au retour de Fontainebleau.

REVENEZ MES PLAISIRS ; MADAME EST REVENUE[3].

Revenez mes plaisirs : Madame est revenue. Mr de l'Etoile a dit, dans la derniere des stances qu'il a comencées par *Cloris est reine de mon ame :*

Hélas ! cette beauté si belle,
Ne sera plus icy qu'un jour ;
Mes plaisirs allez avec elle
Et ne revenez point jusques à son retour.

NC. — 1. *Ms.* — La première syllabe de « *enchéri* » est sur un grattage.

2. *Ms.* — « *Fi* » a été enlevé par un trou.

3. *Ed.* — Les remarques sur « *Revenez* » se retrouvent avec de légères variantes dans le *Chevraeana* (pp. 211-213).

a. Philé Manuel ou Philès, poète byzantin (1275-1340), est un compilateur, qui a laissé un poème *Sur la nature des animaux* et des *Poésies diverses* ainsi qu'un recueil de vers retrouvés en 1854 : *Philæ carmina, e codicibus, etc.*

Revenez. Notre *Revenir* vient de *revenire* et Plaute a dit : *Victores victis hostibus reveniunt domum.* Ciceron : *Cum miles domum revenisset.* Prudence dans l'Apoth. :

Veniam quibus ille revenit
Calcata de morte viis.

Revenio, dit Becman, *id est rursum venio. Qui eam vocem flagellant, non possunt* [147-148] *discernere inter τὸ* REDEO, REVENIO, REVERTOR, *quæ sane differunt et una flagellant Plautum in Amphit., Terentium in Hecyr., Ciceronem in Oratore.* J'ay creu devoir faire cette observation pour ceux qui pourroient s'imaginer que *Revenio* n'est pas latin.

Il faut mettre ici la stance entiere :

Revenez, mes plaisirs : Madame est revenue,
Et les vœux que j'ai faits pour revoir ses beaux yeux,
Rendant par mes soupirs ma douleur reconnue,
Ont eu grâce des Cieux.

Rendre une douleur reconnue ou *connue*[1], n'est pas François[a]. Et que veut dire : *Le vœu que j'ay fait de vous revoir, en rendant ma douleur reconnue par mes soupirs, a eu grace du Ciel* ?

Les voicy de retour ces astres adorables, Ou prend mon Ocean son flus et son reflus[b]. En un autre endroit[2],

Beauté mon beau souci de qui l'ame incertaine
A connu l'Ocean son flus et son reflus.

Ce *flus et reflus d'ame* me fait souvenir de la Metempsycose de Pythagore qui est appelée par les Arabes Munasachat, ou Altenasoch ; par quelques Rabbins qui sont de l'opinion de Pythagore,

NC. — 1. *Ms.* — Les mots « *ou connue* » sont écrits en marge dans un renvoi.

2. *Ed.* — Tout ce qui suit jusqu'à « *longue absence* », moins le passage emprunté aux Arabes et aux Hébreux (V. pp. 290-291).

a. Ménage déclare (p. 487) que « le composé *reconnue* est ici mis pour le simple *connue*. Il aurait préféré :

Rendant par mes soupirs ma tristesse *connue*,

malgré Balzac qui condamne ce participe passé au XIe chapitre de ses Remarques.

b. Ménage (p. 488) ajoute à ces vers et aux deux suivants un passage des *Fragments* : puis déclare que « toutes ces façons de parler ne sont point agréables. »

Roullement d'ames גלגול נשמות *Gilgul nescamoth*, et par Tertullien. *Reciprocatio animarum in corpora :* apres Platon qui nomme *Réciprocation*. le flus et reflus de la mer. Je sçay que Malherbe ne visoit pas là : et je sçay encore qu'il ne dit pas assez nettement ce qu'il veut dire. En effet. cette maniere de s'exprimer : *Vôtre ame incertaine a son flus et son reflus comme l'Océan*. n'est pas moins obscure que cette autre :

> Les voici de retour ces astres adorables,
> Où prend mon Océan son flus et son reflus ;

quoi que l'on devine que, dans l'un. il a eu intention de representer un esprit irresolu. et de marquer. dans l'autre, la joye que le retour d'une maitresse[1] peut causer à un amant. qui ne pouvait plus se consoler de sa longue absence. Outre cette obscurité, on ne dit point *La Mer prend là son flus et son reflus*. et je n'entends point : *Mon ocean prend son flus et son reflus dans vos yeux*. ou. si on le veut, *dans vôtre retour et dans vôtre absence*. C'est ecrire pour n'etre point entendu et ressembler fort à Heraclite qui. pour ce sujet. fut surnommé σκοτεινός, le *tenebreux*[a]. Si[2] ces manieres de parler sont de celles que notre auteur nommoit quelquefois *ses mignonnes*. il n'aimoit pas sans doute en bon lieu et il n'avoit point de rival à craindre. La netteté est la premiere chose de l'Expression. comme Quintilien l'a remarqué dans le chap. 2 du livre 8 : *Nobis prima sit virtus* PERSPICUITAS. et il fait connoitre en quoi consiste l'obscurité. quand il dit : *Obscuritas est in verbis ab usu remotis*. C'est pour cela que. dans Gellius, Cesar veut que l'on evite comme un écueil les mots qui sont hors d'usage : *Tanquam scopulum fugias inauditum atque insolens verbum*. Mais ce n'est pas seulement dans les mots qui sont hors d'usage

NC. — 1. *Ms.* — On avait mis d'abord « *d'un amant* ». Un *e* a été ajouté à « *un* » et « *maîtresse* » a été écrit au dessus d'« *amant* » rayé.

2. *Ms.* — « *Si* » est écrit sur un grattage qui a percé le papier et correspond de l'autre còté à la syllabe « *Fir* » du mot *Firmament*.

a. Héraclite, philosophe grec (540 av. J.-C.), prit le 1[er] pour critérium la raison universelle. Il exposa son système dans un ouvrage en prose intitulé περὶ φύσεως ou, selon d'autres, Μοῦσαι : mais d'une façon si obscure qu'on l'a surnommé σκοτεινός (l'obscur) et αἰνικτός (le faiseur d'énigmes). Il est célèbre par son humeur misanthropique.

que se rencontre l'obscurité qu'on doit eviter : elle est dans l'application des mots receus et dans la maniere de dire les choses contre l'usage. *Tout ce qui n'est point usité est obscur*, dit Aristote, dans le chap. 2. du livre 6. des Topiques, et Demetrius de Phalere remarque fort bien que ce *qui est obscur et hors d'usage* n'est nullement propre à persuader.

Certes l'autre soleil d'une erreur vagabonde Court inutilement par ses douze maisons[a]. On peut fort bien dire *courir d'une grande vitesse*, mais non pas *courir d'une erreur* ; et, quoi que nous disions encore fort bien *les Etoiles errantes*, nous ne disons point l'*erreur du soleil*, *l'erreur des etoiles*. Je m'étonne que plusieurs ayent ozé l'ecrire apres Malherbe. *Erreur* est proprement dans nôtre Langue, une opinion fausse ; et il n'y a pas encore longtems que l'on disoit *une opinion erronée*. On dit encore *erreur de calcul* ; mais, quoi que Virgile ait achevé le premier livre de son Eneide par les[1] vers suivans :

> Immo age, et a prima dic, hospes, origine nobis,
> Insidias, inquit, Danaum, casusque tuorum, [148]
> 149 Erroresque tuos : nam te jam septima portat
> Omnibus errantem terris et fluctibus æstas :

je n'en sache point d'assez hardi qui voulût traduire : *Informez nous bien de vos erreurs*. Annibal Caro l'a fait dans sa belle version de l'Eneide :

> Anzi (se non t'è grave) al fin le disse,
> Incomincia à cantar fin da principio
> E l'insidie de' Greci, e la ruina
> E l'incendio di Troia, e'l corso intero
> De gli errori vostri.

L'Arioste a ecrit au Bembe dans l'une de ses Satires :

> Mà per tornar là ond'io mi son tolto,
> Vorrei, ch'à mio figilivolo un precettore

NC. — 1. *Ms.* — « *Les* » sur un grattage.

a. Le soleil n'a qu'une maison d'après les astronomes, dit Ménage (p. 488) : c'est le Signe du Lion ; mais, comme il passe un mois dans chacun des douze signes du Zodiaque, les poètes ont appelé ces signes les douze maisons du soleil.

Trovassi, meno in questi vitii involto.
Che nella propria lingua de l'autore
Gli insegnassi d'intender cio ch'Ulisse
S'offerse à Troia, e poï ne'l lungo errore.

Mais tout ce qui est Italien. ou Latin, n'est pas Francois. C'est assez que nous ayons conservé le *Juif errant*, les *Chevaliers errants*, les *Etoiles errantes :* et, comme nous sommes plus retenus que ceux qui ont ecrit autrefois, et qui ont donné meme pour titre, il n'y a pas encore longtemps, à une piece de theatre : *Les erreurs d'Ulysse*, je m'assure qu'il n'y a personne qui voulût ecrire à son ami qui seroit de retour d'un long voyage : *Je viens d'aprendre que vous estes enfin de retour de vos grandes et longues* ERREURS. Mr de Voiture a ecrit à Madelle Paullet, en parlant de ses voyages : *Si, apres cela, je fais quelques souhaits particuliers pour moy, c'est qu'à la fin de tant d'*ERREURS, *je puisse avoir l'honneur de vous entretenir.* Je veux croire qu'il ne l'a dit qu'en raillant, et à sa façon ordinaire.

C'EST ELLE ET NON PAS LUY QUI FAIT SENTIR AU MONDE LE CHANGE DES SAISONS. On dit : *Le changement des saisons*, et non pas *le change : changement de temps* et non pas *change de temps*. Mainard n'a pas mieux ecrit dans une epigramme :

Pierre egale aux plus basses herbes
Les bastimens que ses ayeux,
Au gré de leurs ames superbes,
Avoient elevez jusqu'aux Cieux.
Demolir ces grands edifices,
C'est montrer qu'il a des caprices
Sujets au CHANGE des saisons, etc.

et j'ay parlé de *change* en quelque autre endroit[a]. Pour la pensée de Malherbe, il y a quelque chose de semblable dans l'ode 5. du livre 4. des Odes d'Horace, quand il dit à Auguste :

Lucem redde tuæ, dux bone, patriæ ;
Instar veris enim vultus ubi tuus
Affulsit, populo gratior it dies
Et soles melius nitent.

a. p. 59 et 60 du manuscrit.

Mr de Malherbe continue :

Avecque sa beauté toutes beautez arrivent ;
Ces desers sont jardins de l'un à l'autre bout ;
Tant l'extreme pouvoir des Grâces qui la suivent
Les penetre partout.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle ;
L'orage en est cessé, l'air en est eclaircy ;
Et mesmes les canaux ont leur courçe plus belle
Depuis qu'elle est icy. [149]

[150] Le *cours* d'un canal, d'une fontaine, d'une riviere est assurement plus naturel : et *cource* est peut-etre plus poëtique. Il a ecrit à Madᵉ La Princesse Douairiere Charlotte de la Tremoille, dans un sonnet :

Comment faites vous cas de chose si petite,
Vous de qui chaque pas fait naitre mille fleurs ~

Malleville a ecrit, apres Malherbe :

La terre de ses fleurs n'est point si redevable
A la faveur du ciel qu'à celle de ses pas,
Et de mille beautez qu'on ne connaissoit pas
On en voit en ses yeux le portrait veritable.

Il a dit encore :

Cet objet qui charme les Dieux,
Ce riche ornement de ces lieux,
Luit d'une flamme sans seconde ;
Et c'est moins à l'astre du jour,
Qu'on doit la lumiere du monde,
Qu'à ce grand flambeau de l'Amour [1]

NC. — 1. *Ed.* — Ici un exemple de Baïf (p. 321) tiré du livre des *Amours de Méline :*

Tairai-je tes pieds petits,
Pieds argentins de Thétis,
Qui font fleurir une prée
De cent et cent mille fleurs
Par la place diaprée
De l'émail de cent couleurs
Eclatants de toute parts,
D'où marchante tu dépars.

Maynard avoit peut-etre dejà ecrit :

Je pardonne à tes beautez
L'orgueil qui les rend si vaines ;
Tes regards font nos estez ;
Tes pieds font fleurir nos plaines.

Tu fais que dans nos vallons
On voit naistre toutes choses,
Et deffends aux Aquilons
De faire tomber les roses.

Quoi que fassent les hivers,
Jamais la nege n'y dure,
Et les arbres y sont verds
D'une eternelle verdure.

Ce vers de Maynard : *l'orgeüil qui les rend si vaines*, est assez etrange. C'est comme s'il disoit que *l'orgeüil les rend orgueilleuses*. Mais il faut poursuivre nos conformitez. Il y a dans un sonnet d'Antonio Ongaro :

Scuotea dal lembo aurato i freschi alberi
La bella Dea, che'l giorno estinto auviva,
E à pena uscito il sol di grembo à Dori
La sommità de'monti coloriva.
Quando la mia bellissima Lycori
Al suo dorato crin vil freggio ordiva ;
Ma non cogliea contanto tanti fiori
Quanto con gl'occhi e col piè n'apriva [1]

La même pensée est dans le 18. des Sonnets amoureux de Don Louis de Gongora :

Al tramontar del Sol la Ninfa mia
De flores despojando el verde llano,
Quantas troncava la hermosa mano,
Tantas el blanco piè erecer facea. [150]

XC. — 1. *Ms.* — Dans le texte consulté par moi il y a « *gli* » et « *co'l* ». Celui du manuscrit est peut-être une variante, ou, par suite d'une distraction, l'apostrophe de « *co'l* » a été mise sur l'« *i* » de *gli* qu'on a dès lors supprimé.

[151] Petrarque a dit ce qu'a dit Malherbe :

Et hor Carpone, hor con tremante passo,
Legno, acqua. terra o sasso
Verde facea, chiara, soave ; et l'herba
Con le palme, e co i pie fresca et superba ;
E fiorir co' begli occhi le campagne ;
Et acquetar i venti, et le tempeste.

et il n'ecrit presque jamais autrement. Le Tasse avoit eu raison de dire, dans le troisieme de ses Discours Poëtiques, sur ces deux mots de Virgile, PULCHERIMA DIDO : *Se questa medesima bellezza havosse à descrivere il Petrarca come Lyrico, non si contentarebbe già di questa purità di concetti :* ma direbbe, CHE LA TERRA LE RIDE D'INTORNO ; CHE SI GLORIA D'ESSER TOCCA DA SUOI PIEDI ; CHE L'HERBE E I FIORI DESIRANO D'ESSER CALCATI DA LEI : CHE 'L CIELO PERCOSSO DA SUOI RAGGI S'INFIAMMA D'HONESTADE : CHE SI RALLEGRA D'ESSER FATTO SERENO DA GL' OCCHI SUOI, etc. Voyons maintenant ce qu'a dit le Tasse sur cette matiere, *In lode della signora Donna Vittoria Doria Gonzaga*, dans le 3. volume que l'on n'avoit point encore vu, et qui a eté imprimé à Rome l'an 1666 :

Di tutti i nostri affetti
Hebbe costei Vittoria, e mentre vinse,
Non si macchiò ne tinse,
Però di bianche spoglie è tutta adorna
Anzi è tutta candor, le voglie, e l'opre,
E quanto cela, o copre,
E più belle fà l'ombre in cui soggiorna,
Più belli i fiori, e l'herbe,
E le piante più fresche e superbe ;

et. dans la stance 23. du chant 18. de sa Jerusalem Delivrée, où il s'agit du stile Heroïque :

Done in passando le vestigia ei posa
Par ch'ivi scaturisca o germoglie
Là s'apre il giglio, e qui spunta la rosa ;
Qui sorge un fonte ivi un rucel si scioglie

E sourà, e intorno à lui la selva annosa
Tutta parea ringiovenir le foglie.
S'ammoliscon le scorze, e si rinverde
Più lietamente in ogni pianta il verde

Le Marin s'est souvenu de cette pensée dans le chant onzieme de son Adone :

O ferma, o muove il passo,
Ogni herba ride, ogni arboscel s'indora,
Ringermogliar la terra, e si rinova etc.

Virgile a écrit dans une Eglogue[1] :

Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit,
Juppiter et lato descendet plurimus imbri ;

Perse, dans la 2. de ses Satires :

Hunc optent generum Rex et Regina ; puellæ
Hunc rapiant ; quicquid calcaverit hic, rosa fiat ;

et Claudien, dans le Panegyrique de Serene :

. . . . Quocumque per herbam
Reptares, fluxere rosæ, candentia nasci
Lilia.

Mais, pour reprendre ce que je viens de quitter, Mr de Scudéry a mis en tres peu de vers, dans le livre 4. de son Alaric, l'epigramme de Julien que j'ay alleguée dans [151-152] ma remarque sur le sonnet : *Beaux et grands bâtimens d'eternelle structure*, et ce qu'ont dit les Italiens, les Francois et les Latins :

Vôtre unique beauté rend la Terre plus belle ;
Avec elle tout plaist, mais ne rien ne plaist sans elle ;
Et, bien que la Nature ait orné ces beaux lieux,
Ils doivent leur éclat à celui de vos yeux.

Calpurnius avoit dit la meme chose en d'autres termes :

Te sine, væ misero mihi ! lilia nigra videntur ;
Nec sapiunt fontes et acescunt vina bibenti :

NC. — 1. *Ms.* — Le passage sur Virgile est en renvoi à la marge. Il est tiré de l'Egloque VII, v. 59-60.

At tu si venias, et candida lilia fient
Et sapient fontes et dulcia vina bibentur.

Il est vray que Vossius, dans le chap. 8. du livre 5. de ses Institutions Poëtiques, croit que Calpurnius a pris le premier et le quatrieme vers d'Aurelius Olympius Nemesianus, et Scaliger a fait la meme remarque dans sa Poëtique[a]. Voici les vers dont Calpurnius a profité :

Te sine, vae misero mihi ! lilia nigra videntur :
Pallentesque rosœ, nec dulce rubens Hyacinthus,
Nullos nec myrthus, nec laurus spirat odores.
At tu si venias, et candida lilia fient
Purpureœque rosœ, tum dulce rubens Hyacinthus ;
Tum mihi cum myrtho laurus spirabit odores.

Sannazare a dit dans la 2. de ses Eglogues :

Nulla mihi sine te rident loca ; displicet œquor ;
Sordet terra ; leves odi cum retibus hamos.
At si aderis tu, Nisa, placebunt omnia : lœtus
Tunc ego vel Libycis degam piscator arenis.

Voilà des copies et voicy à peu pres l'original :

Δάφνις

Κρᾶναι καὶ βοτάναι, γλυκερὸν φυτὸν αἴπερ ὁμοῖον
Μουσίσδοι Δάφνις ταῖσιν ἀηδονίσι
Τοῦτο τὸ βουκόλιον πιαίνετε κἤν τι Μενάλκας
Τῇ δ' ἀγάγοι, χαίρων ἄφθονα πάντα νέμοι.

Μενάλκας

Παντᾷ ἔαρ, παντᾷ δὲ νομοί, παντᾷ δὲ γάλακτος
Οὔθοτα[1] πλήθουσιν, καὶ τὰ νέα τρέφεται.
Ἔνθ' ἁ καλὰ παῖς ἐπινίσσεται· αἰδ' ἂν ἀφέρπῃ
Χὠ ποιμὰν ξηρὸς τηνόθι καὶ βοτάναι.

NC. — 1. *Ms.* — Il faut ici « *οὔθατα* » et, plus loin, *ὄϊς*, *σμάνεα*, *αἱ* ».

a. Livre 6, f. 318, édit. Vincentiam. Aurelius Némésianus, *Eglog.* 2 vers 44. Marcus Aurelius Olympius Némésianus ou Némésien, poète latin du IIIe s. ap. J.-C., avait composé 3 poèmes : *Les Halieutiques*, *les Cynégétiques* et *les Nautiques*. Il ne reste que 325 vers des *Hatleutiques*, ouvrage découvert à Tours par Sannazar et publié à Venise en 1534.

Δάφνις

Ἔνθ' ὄϊς, ἔνθ' αἶγες διδυματόκοι, ἔνθα μέλισσαι
Σμανέα πληροῦσιν, καὶ δρύες ὑψίτεραι
Ἔνθ' ὁ καλὸς Μίλων βαίνει ποσίν · αἰ δ' ἂν ἀφέρπῃ,
Χὠ τὰς βῶς βόσκων, καὶ βόες αὐτότεραι.

Ceux qui n'entendent pas trop bien le Grec seront peut-etre bien aise que je leur en donne la version. Elle est de Mr Heinsius le pere : [152]

[153] DAPHNIS

Vos fontes dulcesque herbæ, si Daphnidis hæc nox
Cantibus est similis quos Philomela canit,
Pinguescant armenta mihi ; sin forte Menalcas
Huc venit, inveniat pascua et ille sibi.

MENALCAS

Passim ver, passim sunt pascua et ubera lacte
Distenta et teneræ luxuriant pecudes,
Cum formosa puella venit ; sin rursus abibit
Ipse ovium arebit pastor et omnis ager.

DAPHNIS

Hic ovis, hic capra est geminorum mater, apesque
Alveolos implent, altaque quercus humum,
Dum Milon formosus adest ; sin forte recedat,
Bos iterum et siccus cum bove pastor erit.

Quoi que ce ne soit pas la meme matiere, il semble pourtant que cette belle et premiere idée ait eté comme la source de toutes les pensées que nous avons veues.

SUR LES STANCES

Enfin ma patience et les soins que j'ay pris [a].

QUAND JE VOYOIS LA VAGUE EN MONTAGNE S'ENFLER[1]. Malherbe l'a dit apres Virgile :

> Curvata in montis faciem[2] circumstitit unda[b]

et Virgile ne l'a dit qu'apres Homere.

ET NEPTUNE A MES CRIS FAIRE LA SOURDE OREILLE. Mr de Boisrobert a ecrit aussi dans sa paraphrase sur le pseaume 136 :

> Recitez, disoient-ils, quelqu'un de ces cantiques,
> Qui jadis, remplissant nos temples magnifiques,
> Faisoient tout retentir[3].
> Mais avecque mépris toute la triste bande
> Faisoit la sourde oreille à leur folle demande,
> Sans daigner repartir.

Faire la sourde oreille est bas et ces façons de parler qui sont populaires doivent etre toujours evitées, quand le sujet que l'on traite est noble[c]. Ceux qui ont écrit :

> Ces dangereux projets qu'il trame à la sourdine ;

> Et de l'air que le ciel conduit vos destinées,
> Vous sçaurez coupper broche à toutes leurs meinées ;

NC. — 1. *Ed.* — Elles portent (p. 248) d'accord avec le texte imprimé :

> N'aguères que j'oyais la tempête souffler,
> Que je voyais la vague en montagne s'enfler,
> Et Neptune à mes cris faire *la sourde oreille ;*
> *A peu pres englouti,*
> Eussé-je osé prétendre à l'heureuse merveille
> D'en être garanti ?

(Stances, v. 3e stance).

2. *Ms.* — « *Montis faciem* » est sur un grattage et, au lieu de « *circumstitit* », il faut « *circumstetit* ».

3. *Ms.* — Le premier « *t* » *retentir* est sur un grattage, comme le « *b* » de *bande* au vers suivant.

a. Malherbe, d'après Racan (Ménage, p. 492), avait fait ces stances « pour le marquis de Mirabel, amoureux de Mlle de Castille, depuis mariée, au comte de Chalais. »

b. *Géorgiques* IV, v. 360.

c. Chevreau, comme Malherbe, répudie les expressions « plébées ».

n'ont pas ecrit fort noblement par cette raison [1]. Dans les premieres representations de Mariane, il y avoit :

De crainte que les Parthes
Pour y broüiller les cartes.

Je ne me souviens plus du commencement de ces deux vers : mais je say bien que Mr Tristan les retrancha par le conseil de tous ses amis qui les condannerent : et il a encore fort bien fait, s'il a ôté de son autre tragedie qui a pour titre : *La Mort de Sénèque*, ce vilain endroit :

Il fait le chien etc., [153]
[154] Il fait le Chien couchant pour faire le Lion.

A peu pres englouti. A peu pres, pour *à demi, presque,* ne vaut rien en cet endroit.

Certes c'est laschement qu'un tas de medisans, Imputans a l'amour qu'il abuse vos ans. *Laschement, medisans, imputans, ans*, sonnent fort mal. *Il y a des personnes qui m'imputent* [2] *que j'abuse vos ans*, est une maniere de parler qui est vieille [3]. *Tas de medisans*, est bas [a].

SUR LA CHANSON

Chère beauté que mon âme ravie [b].

La premiere stance n'a point de construction : et *mon ame vous regarde comme son pole*, est trop obscur et trop elevé pour une chanson.

1. NC. — *Ms.* — Ce qui précède, depuis « *ceux qui ont écrit* », est en renvoi au bas de la page, séparé de ce qui est au-dessus par un trait horizontal. Nous avons déjà noté qu'à chaque reprise du texte, les premiers mots suivis de « *etc.* » y étaient reproduits. Ici il y a « *Dans les etc.* »

2. *Ms.* — Le premier « *m* » sur un grattage.

3. *Ms.* — La fin de cette phrase était d'abord ainsi « *est une maniere de parler qui n'est pas neuve ou pour mieux dire, qui est vicieuse* ». « *Vieille* » a été mis en marge.

a. Ménage, pour *tas de médisants*, donne (p. 492) la *Réponse de Ronsard* « au Ministre »

Misérables bourreaux d'un *tas de médisants*, etc.

b. Malherbe fit cette chanson, dit Ménage (p. 493), sur un air qu'on lui avait donné : d'où vient que le dernier vers de chaque couplet est irrégulier, le premier hémistiche étant de six syllabes, dont la dernière est féminine ».

Je scay que c'est, vous estes offensée. J'ai fait voir ailleurs qu'il faut dire, *je scay ce que c'est:* mais cela est bas.

Comme d'un crime hors de raison. Galimatias.

Que mon ardeur insensée En trop haut lieu borne sa guerison. *Mon ardeur borne sa guerison en trop haut lieu*, n'est pas Francois. Il y a memes quelque contradiction; car *borner son ambition et ses pensées*, c'est proprement n'avoir ni une ambition, ni des pensées hautes: et il dit qu'il borne sa guerison en trop haut lieu. Mr de Racan a mieux ecrit, dans une Ode qui commence: *Plaisant sejour des ames affligées*,

Il faut pourtant, apres tant de tempestes,
Borner mes vœux à de moindres conquestes.

Vous vous trompez: c'est aux foibles courages, Qui portent la peur[1] au sein. Qui voudroit dire: *Ce sont des courages foibles qui portent la peur au sein*?

Quand j'aime sans peine, J'aime laschement. On ne dit point *aimer laschement*, pour *n'aimer pas avec ardeur*. *Aimer laschement*, c'est *aimer en lasche*[a].

Je veux mourir sien. C'est ce que l'on ne dit plus aujourdhuy.

SUR LA CHANSON

Qu'autres que moy soient desirées[2].

Qu'autres que vous soient desirées[b]; et plus bas:

Qu'autres que moy soyent miserables,

XC. — 1. *Ms.* — « *Pe* » de *Peur* sur un grattage.

2. *Ms.* — Comme on le voit aussitôt après, il faut lire: « *Qu'autres que vous* » et non « *qu'autres que moy* ».

a. Ménage se borne (p. 493-494), à citer un exemple de Bertaut et à renvoyer à la citation de Malherbe donnée page 446.

b. Ménage (p. 496) raconte, d'après Racan, qu'elle fut composée dans la chambre de Mme de Bellegarde « par elle, par lui et par Malherbe », d'après un modèle espagnol, et que Mme de Bellegarde y avait le plus de part, bien qu'on l'attribue à Malherbe, comme en témoigne la chanson lancée contre lui par Bertelot, qui reçut pour cela des coups de bâton d'un gentilhomme de Caen, La Boulardie.

Il faut dire : *Que d'autres que vous soyent desirées ; que d'autres que moy soient miserables*, comme il a ecrit dans la stance suivante :

> Mais qu'une autre foy que la mienne
> N'espere rien, et se maintienne.

Ma foy se maintient, ne me scauroit plaire.

Mais que d'un si digne servage La remontrance me degage. Remontrance en vers, pour *conseil*, *avis*, ne me plaît pas : et cette manière de parler, est obscure : *La remontrance me degage de la servitude* [1]. [154]

[155] Mais que jamais par le martyre De vous servir je me retire. Pour bien parler, on ne dira point : *Il s'est retiré du service de cette dame, par le martire, par la douleur*, ou *par le mépris*.

SUR LES STANCES

Beauté, mon beau soucy, de qui l'ame incertaine.

Pensez de vous resoudre a soulager mes peines. *Pensez de faire cela*, est une maniere de parler qui n'est receüe que du menu Peuple de Paris [a].

Quand je pense estre au point que cela s'accomplisse. Prosaïque.

J'avois toujours fait conte, aimant chose si haute, De ne m'en separer qu'avecque le trepas. Ces deux vers ne sont pas meilleurs que le precedent. *Faire conte* est bas : et l'on ne dit point : *Je ne me separeray de vous qu'avec la mort*, mais, *que par la mort*.

NC. — 1. *Ms.* — Une bonne partie de la dernière phrase est sur grattage.

a. Remarquer « *penser de* » pour « *penser à* », dit Ménage (p. 500). A propos de ces Stances, il cite deux de ses vers imités de Malherbe, et, pour le proverbe : « La toile de de Pénelope », renvoie au 2e et au 19e chants de l'Odyssée.

SUR LES STANCES

Beau Ciel, par qui mes jours sont troubles ou sont calmes [a].

SEULE TERRE OU JE PRENDS MES CYPRES, OU LES PALMES [b]. Il n'y a rien de si obscur que cette Figure [1] ; et, dans la Figure, l'obscurité doit etre evitée comme l'enseigne Aristote dans le troisième livre de sa Rhetorique. Quintilien nous en a rendu la raison : *Nam translatio permovendis animis plerumque et signandis rebus ac sub oculos subjiciendis, reperta est.*

PUNISSEZ VOS BEAUTEZ PLUTOST QUE MON COURAGE, SI, TROP HAUT S'ELEVANT, IL ADORE UN VISAGE. *Mon courage adore un visage*, est une maniere de parler assez etrange, et je n'aurois pas le courage de l'ecrire.

JE CONNOIS BIEN L'ERREUR QUE L'AMOUR ME FAIT FAIRE [2]. On dit: *Tomber dans une erreur : il y a de l'erreur dans vôtre calcul : c'est une erreur :* et j'en ay deja parlé [3]. Mais on ne dit plus *faire une erreur*, pour *faire une faute*, comme l'ont dit nos derniers Poëtes, apres les Italiens [c]. Bayf, dans le premier livre des amours de Francine :

> . . . . Il y a du profit
> A connoitre l'erreur qu'un miserable fit ;

et dans le quatrieme des mesmes Amours :

> Pardonnez moy si j'ay fait cette erreur.

CELA SEUL ICY BAS SURPASSOIT MON EFFORT. Prosaïque. Il appelle Madame : *Un Ciel qui rend calmes ou troubles les jours* de Monsieur de Montpensier : *une terre où il prend ses palmes et*

NC. — 1. *Ms.* — Le « *F* » de *Figure* est confus.

2. *Ed.* — Pour tout ce passage les exemples sont plus complets et plus nombreux (pp. 282-283).

3. *Ms.* — pp. 148-149.

a. *Pour M. de Montpensier*, dit Ménage (p. 500). POUR MONSIEUR DE MONTPENSIER, *à Madame, devant son mariage,* porte le texte de Malherbe.

b. Cette locution paraît trop figurée à Ménage (p. 500).

c. Ménage (p. 500) dit seulement dans « *Que l'amour m'a fait faire* », « *Fait faire* fait quelque rudesse ».

ses cyprez : et ces figures sont trop recherchées et trop obscures pour etre galantes, parce que les choses tirées de loin sont trop obscures selon Aristote.

Beauté par qui les dieux, las de notre dommage[a]. Il ne descend pas, il tombe ; et ce vers est bas et prosaïque.

Je mourray dans vos feux, eteignez les, ou non. Encore [155-156] pis : *Faites cela, ou non*, dans le beau style. L'auteur de la Gazette Burlesque a mis au devant de son portrait :

C'est icy de Loret [b] la belle, ou laide image ;
En France, bien ou mal, il eut quelque renom ;
Et Lecteur, et Lectrice, en voyant son ouvrage,
Jugeront s'il avoit un peù d'esprit, ou non ;

et il s'est joué dans ces quatre vers, comme il se jouoit dans ses Gazettes.

Et sans atteindre au but ou l'on ne peut atteindre, Ce m'est assez d'honneur que j'y voulois monter. Cela laisse une vilaine idée [c] ; outre que l'on ne dit point, *monter à son but* [d] [156].

a. Ménage (p. 501) trouve l'hémistiche désagréable à cause des mots à syllabes masculines qui précèdent le monosyllabe *non*.

b. Jean Loret mourut en 1665.

c. Ménage trouve aussi (p. 501) que « *Monter* porte l'esprit à une obscénité ».

d. *Sur les vers qui suivent, pour mettre devant les Heures de Caliste*, Ménage fait une remarque (p. 502) : mais Chevreau n'en dit rien.

[157] LIVRE SIXIÈME [a]

SUR LE BALET DE LA REINE

Pleines de langues et de voir [1].

Ce sont douze rares beautez, Qui de si dignes qualités Tirent un cœur a leur service. On ne dit point : *Ce sont des beautez qui attirent ou qui tirent les cœurs.* DE *leurs apas*, mais par leurs apas, ou, pour me servir de ses propres termes, *par des qualitez si dignes* [b]. Ce dernier mot me fait souvenir d'une observation de Balzac sur le troisieme vers du sonnet *Beaux et grands bâtimens :*

Où le plus digne roy qui soit en l'Univers.

Il y a, dit-il, *aux premieres editions du sonnet :*

Où mon Roy le plus grand qui soit en l'Univers;

NC. — 1. *Ed.* — Rien dans les éditions sur cette poésie.

a. Au commencement de ce livre se trouvent trois poésies : 1° *Pour le premier ballet de Mgr le Dauphin*, au roi Henri le Grand, sonnet : 2° *Les Sibylles sur la fête des alliances de France et d'Espagne ;* 3° *Sur le même sujet*, stances. Chevreau ne parle d'aucune ; Ménage (p. 503-508) s'occupe des deux dernières.

b. Ménage déclare (p. 508) qu'au lieu de : *Qui de si dignes qualités*, etc., il fallait : *Par de si dignes qualités*, etc. Déjà au livre V, à propos du vers :

Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas

(p. 465-466),

tiré du sonnet *Beaux et grands bâtiments*, il avait dit que Balzac ne trouvait rien « de plus pur, de plus harmonieux, ni de plus français que ce sonnet » ; mais que Vaugelas ne recevait pas *ce digne homme* dans le bel usage et que Malherbe lui-même y voyait une locution *plébée.* Balzac trouvait d'ailleurs mauvaise l'expression : *Le plus digne ro iqui soit en l'univers.* Ménage ajoutait qu'il trouvait bon tout cela, car si l'on ne pouvait mettre *le plus digne* devant marquis, comte, qui sont des qualités sans fonctions, on dit bien : *Le plus digne pape, empereur, roi,* etc..., puisque ces dignités sont des charges qui ont des fonctions.

et, en effet, je ne scay[1] s'il ne seroit pas mieux que LE PLUS DIGNE Roy qui soit en l'Univers : car on ne dit pas, ce me semble : Le plus DIGNE COMTE, LE PLUS DIGNE MARQUIS *qui soit au monde*, mais on peut dire, le PRINCE DU MONDE, OU LE ROY DU MONDE LE PLUS DIGNE DE L'EMPIRE, LE PLUS DIGNE D'ETRE LOUÉ, D'ETRE CELEBRÉ. *Le peuple dit neantmoins :* C'EST UN DIGNE HOMME. *Mais Mr de Vaugelas ne recoit pas ce* DIGNE HOMME *dans le bel usage, et Malherbe meme le mettoit entre les locutions plébées.* Mr de Balzac a ecrit luy meme à Madame de Rambouillet, dans ses Œuvres Diverses : *D'où je conclus, s'il m'en souvient bien, que l'Envie ne va pas toujours si avant que la vertu. Que cette opiniâtre se lasse enfin de suivre cette constante : et qu'il y a un degré où le merite etant parvenu, il est hors de la portée des mauvais souhaits et de la mauvaise volonté des hommes. En suitte dequoy, Madame, un Juge sans reproche, comme vous diriez Mr Chapelain, elevant tant soit peu sa voix, plus qu'à l'ordinaire, prononca ce beau decret en faveur d'Auguste et de sa nouvelle domination :* QUI EST LE PRESOMPTUEUX, QUI SE PUISSE PLAINDRE QUE LE CIEL SOIT AU DESSOUS[2] DE LUY ? *Qui puisse trouver etrange*[3] QUE LA PLUS LUMINEUSE CREATURE SOIT LA PLUS HAUTE ET QUE LE PLUS DIGNE SOIT LE PLUS GRAND. Cette copie ne vaut pas moins que l'original de Claudien :

Solus hic[4] invidiæ fines virtute reliquit
Humanumque modum. Quis enim livescere possit,
Quod nunquam pereant stellæ, quod Jupiter altum
Possideat cœlum, quod noverit omnia Phœbus ?
Est aliquod meriti spatium quod nulla furentis
Invidiœ mensura capit.

Je ne scay pas si DIGNE et INDIGNE, sans etre precedés ou suivis de quelque chose peuvent passer, quoy que les Latins le disent fort

NC. — 1. *Ms.* — « *Je ne scay s'il* » sur grattage.

2. *Ms.* — Il y a sans doute « *au dessus* » dans l'original. « *Au dessous* » doit être une erreur du copiste.

3. *Ms.* — Ceci est en partie au dessus de la ligne, en partie dans la marge.

4. *Ms.* — « *Solus hic* » sur grattage.

elegamment, ce que l'on peut voir dans le chap. 8 du livre 3 des Observations de Gronovius et dans celles de Gifanius sur la langue latine, sur le mot *indignus*. Je scay au moins que Mr Mainard s'en est servi à l'imitation des Latins, dans le sonnet qui commence : *Aupres du grand Henry*.

A la fin les faveurs aux INDIGNES DONNÉES ;
L'Envie ingenieuse à faire des rapports ;
La malice au dedans et l'amour au dehors
Ont mes ambitions de la cour detournées.

Mais, si la remarque de Mr de Balzac est juste, il me semble que *le plus digne est le plus grand* ne vaut pas mieux que *le plus digne Roy*. et il a encore dit dans ses [157-158] *Entretiens : En depit de la Fortune.* PASQUIN *se moque de l'*INDIGNE *et le poursuit par ses rimes bonnes ou mauvaises.* En ceci pourtant j'aurois de la peine à l'imiter et à ecrire : *Je me moque de l'Indigne.*

Comme le nom de *Pasquin* est un nom connu et que peu de gens sont informés qui etoit *Pasquin*, je feray part au lecteur[a] de ce que j'ai leu dans la réponse de Castelvetro, qui a pour titre : *Ragione d'alcune cose segnate nella canzone d'Annibal Caro.* VENITE A L'OMBRA DE GRAN GIGLI D'ORO. Voicy ce qu'il dit à la page 92 :

Non sava male che io scriva qui appresso una brieve historia dell' origine e della natura di maestro Pasquino, che Antonio Tibaldeo da Ferrara, il quale fu huomo di rivirenda et grande autoritta per lo sue singolari virtu, et per la sua rara dottrina a suoi di essendo gia pieno d'anni soleva raccontare.

Diceva adunque, che fu in Roma essendo egli, giovinetto, un Sartore assai valente di suo mestere chiamato per nome maestro PASQUINO, *il quale teneva bottega in Parione, nella quale egli, e i suoi garzoni, che molti n'havea, facendo vestimenti a buona parte de Corteggiani, parlavano liberamente, e sicuramente in biasimo de fatti del Papa, e de Cardinali, e degli altri prelati*[1] *della Chiesa, et de signori della corte, delle vilane parole de quali,*

NC. — 1. *Ms.* — L' » *r* » de *prelati* est sur un grattage.

a. Cela marque bien que l'intention formelle de l'auteur était de publier son oeuvre. *Pasquin* est encore cité par Chevreau dans son *Chevreana* (I, 226).

si come di persone basse, e materiali non era tenuto conto niuno, ne a loro data pena niuna, o mal avoglienza portato di cio dalla gente. Anzi se aveniva che alcun per nobilta, o per dottrina, o per altro riguardevole raccontasse coso non ben fatta d'alcun maggiorente per ischiffare l'odio di colui, che si potesso riputare offeso dalle sue parole sue, et potesso nocergli, si faceva scudo della persona di maestro Pasquino e de suoi garzoni nominandogli per autori di simile novella in tanto, che in processo di tempo passò in usanza commune, et quasi in proverbio vulgare l'attribuere a maestro Pasquino cio, che cadena nell animo à ciascuna maniera d'huomini di palesar infamia de capi ecclesiastichi, e secolari della corte. Ma poscia morto lui avenne che lastricandosi o mattonandosi la Strada di Parione una statua antica di marmo in parte tronca, e spèzzata figurativa d'un gladiatore, la quale era mezza sotterrata nella via publica, et col dosso serviva a caminanti per trapasso, accioche non si brutassero i piedi nelle stagioni fangose, fu dirizzata in piède per me la bottega, che fu di maestro Pasquino, percioche giacendo come faceva prima, rendeva il lastricamento e il mattonamento meno uguale et men bello. Alla quale essendo dal popolo imposto il nome di colui, che quini vicino soleva dimorare et denominandosi maestro Pasquino gli aveduti corteggiani, et cauti poeti di Roma, non si scostando d'all usanza gia invecchiata di riprendere i diffetti de grandi huomini, come d'ivulgati da mæstro Pasquino, a quella assegnarono, et assęgnano, sentimenti della lor mente quando vollero, o vogliono significar quello, che non si poteva, o non si puo facendosene autori raccontare, o se vivere senza evidente pericolo, si come aviene a chi ha ardimento di muover la lingua, o la penna in dishonore di coloro, che possono, et vogliono nuocer per cęggioni anchora vie piu loggiere, etc.

Et la force de leurs esprits, D'ou jamais n'approcha le vice, Fait encore accroitre le prix[a]. De quoi ? des tresors du corps ? de la force des esprits ? des douze beautez ? Il faut donc le dire, et, pour le dire dans ses propres termes, il faut ajouter necessairement EN *fait accroitre le prix*, quoi qu'en cet endroit *fait accroitre* ne soit pas trop bon.

a. « Cette expression est imparfaite », dit Ménage (p. 508). Il fallait : *En fait encore*, etc. J'aurais dit : *En accroit encore le prix*.

Elles souffrent bien que l'amour Par elles fasse quelque jour[1] Nouvelle preuve de ses charmes. *Faire preuve* ne vaut rien encore icy [158].

[159] Aussi le temps a beau courir, Je la feray toujours fleurir Au rang des choses eternelles. *Je feray fleurir la Reine au rang des choses eternelles, en depit du tems qui a beau courir*, est une espece de galimatias.

Louez leur magnanime orgueil, Que vous seule avez fait ployable. *Je feray votre orgueil ployable*, est une expression qui ne plaira pas à tout le monde.

SUR LE BALET DE MADAME, AU ROY

A la fin tant d'amants dont les ames blessées [a].

Nous le vous ameinons despouillé de ses armes [b]. Pour *nous vous l'ameinons*. Marot a dit dans ses *Estreines à Bye :*

Vos graces en fait et dit
Ont credit
De plaire, Dieu scait combien ;
Ceux qui s'y connaissent bien
le m'ont dit.

Dans un Rondeau, *A une Mesdisante :*

On le m'a dit, Dame à Roüelle[2],
Que de moy en mal vous parliez.

et, dans un autre, *D'une Dame à un importun :*

Tant seulement ton repos je desire,
T'avertissant puisqu'il faut le te dire.

NC. — 1. *Ms.* — Le texte ordinaire porte « *chaque jour* ».
2. — Dans le texte de Marot, consulté par nous, il y a « *dague à rouelle* » et « *vous parlez* », au lieu de « *vous parliez* ».

a. Cette Madame, d'après Ménage (p. 509) est Madame Elisabeth de France, depuis reine d'Espagne. Malherbe, assure Racan, fit ces vers en un jour.

b. Ménage déclare que « Malherbe se sert souvent en prose de cette façon de parler » comme Balzac, et ajoute : « Il est certain qu'elle a vieilli et que ceux qui écrivent avec délicatesse ne s'en servent plus présentement. » (p. 509-510).

C'est ce que l'on ne peut souffrir aujourdhuy : et je m'etonne que Mr de Balzac ait fait quelquefois la même faute.

Qu'il demande mercy de ses fautes passées. *Demander mercy* est bas. Ce mot etoit bon du temps que les Rois tenoient *Cour pleniere* et *Tinel ouvert* : que l'on combattoit avec des *brancs d'acier : avec des lances mornées ; à fer emoulu trempé et aceré ; à épees tranchants et poignants, pour jouster tant et si avant que quelqu'un fust mis outre et rendu jusques au bout.* Celuy qui etoit entré dans l'*etour* et *behourdis*, et qui etoit convaincu de certains crimes qui lui en deffendoient l'entrée, etoit puni selon la rigueur de ces mêmes Loix, et CRIOIT MERCY *à haute voix aux Dames et aux Damoiselles.* J'ay parlé de ce mot, en un autre endroit[a] :

SUR LES STANCES

Pour les Pairs de France assaillans au combat de barriere.

ET QUOY DONC LA FRANCE FECONDE

Afin que je ne scay quels Scythes. Ce *je ne scay quels*, est indigne de nôtre Malherbe.

Bas de fortune en de merites. Le menu peuple dit *: Il est bas d'argent* ; et ceux qui sont au dessus du menu peuple, ne doivent point dire : *Il est bas de fortune*, ni[1] *bas de merite*, à moins que les expressions basses ne leur plaisent.

Ces arrogans qui se deffient De n'avoir pas de lustre assez. Icy *lustre* n'est pas en sa place [159].

[160] Impudemment se glorifient Aux fables des siecles passés. *Ces gens se glorifient aux fables*, ou *dans les fables*, ne veut rien dire.

NC. – 1. *Ms.* — « *ni* » est au dessus d'un trait tiré sur un mot rayé.

a. A la page 138. Après ce ballet viennent dans Malherbe le *Récit d'un berger au ballet de Madame*, princesse d'Espagne ; puis une poésie *Pour un ballet de Madame*, dont Chevreau ne dit rien. Ménage les analyse tous deux, le Récit avec plus de détails que l'autre pièce (p. 510-513 et 513-514).

Nous content[a] qu'ils sont fils d'Hercule, Sans toutefois y faire foy. *Toutefois* et *foy* sont trop proches pour n'etre pas rudes : et cette maniere de parler, n'est pure, ni nette : *Ces arrogans nous content qu'ils sont fils d'Hercule, sans y faire foy.*

Contre l'avanture funeste Que leur garde nôtre courroux. *Ma colere nous garde une avanture funeste*, ne seauroit plaire.

SUR LES STANCES

Aux Dames. Pour les Dieux Marins conduits par Neptune[b].

QU'UNE SAGESSE PROFONDE

Et que l'audace est mal apprise De ceux, etc. Ces expressions sont tres mauvaises : et l'on ne dit plus : *C'est un homme mal appris*, ni *une audace mal apprise*[c].

Nous avoit fait ambitieux De meriter sa bienveillance, Et donner a nostre vaillance Le tesmoignage de ses yeux. On peut deviner ce qu'il veut dire, mais il est certain qu'on ne l'entend point, car ceci est obscur, ou vicieux : *La reputation de cet homme m'a fait ambitieux de meriter son amitié*[d]. Ceci n'est pas plus intelligible : *Je suis ambitieux de donner le tesmoignage de vos yeux à ma vaillance :* et quand ma remarque seroit aussi fausse qu'elle est juste, il faudroit écrire de *meriter,* et de *donner*, etc.

Trois stances plus bas, il fait dire aux Demi-Dieux Marins, *que l'aise nouveau de leur vie leur a fait perdre l'envie de retourner*

a. Ménage ici nous apprend (p. 514) que, d'après certains, les Scythes descendaient de Scytha, fils d'Hercule (v. Hérodote IV, 10).

b. Rien sur ces stances dans les éditions. La poésie de Malherbe porte, comme l'a reproduit Ménage (p. 515) : *Pour les demi-dieux* et non *les dieux.* Ces stances furent faites au sujet du carrousel des quatre éléments, pour Guise, Bellegarde, etc., qui reprenaient la mer. « Elles ne sont pas fort bonnes, dit Ménage (p. 515) non plus que les suivantes : *Pour une Mascarade.* »

c. On dit fort bien *un homme mal appris* pour un *homme mal élevé,* mais non pour *mal instruit.* D'une façon générale le jugement de Chevreau sur ces stances et les précédentes est trop rigoureux.

d. Cette façon de parler, malgré son obscurité, est encore usitée de nos jours.

chez eux, et *que Neptune peut bien faire conte de les laisser avec les Dames qu'ils veulent servir*. Ce sont des manieres de parler fort basses. Ce qu'il dit dans la troisieme stance n'est pas meilleur : *Nos forces reconnues par tout ont fait monter jusqu'au Ciel les desseins de nos vanitez*. Je n'ecrirois pas encore apres luy, *que Neptune vive miserablement confiné parmi ces tempestes*, et ne rimerois pas *estes* avec *tempestes*,

Et vive miserablement
Confiné parmi ces tempestes ;
Quant a nous, estant où vous estes,
Nous sommes en nôtre Element [1].

SUR LES STANCES

Pour une Mascarade.

Ceux cy qui de vos yeux admirent la venue [2]. Peut-on dire : *J'admire la venue des yeux de ces dames* ? Il est vray que, dans meilleures editions, il y a : *Ceux ci de qui vos yeux admirent la venue :* et c'est la pensée de notre auteur. Mais on ne dit point : *Mes yeux admirent la venue de ces gens la ;* quoi que l'on voye bien ce qu'il veut dire [a].

Par eux veut repurger son temple. On ne dit point *repurger un Temple, une Eglise :* et quand il s'agit des choses saintes, *purifier* est incomparablement plus beau et plus propre que *purger*, au moins parmi nous [b] [160].

NC. — 1. *Ms*. — « El » et « t » sur un grattage.

2. *Ms*. — Les textes imprimés portent « *de qui* » et non « *qui de* », ce qui change complètement le sens.

a. Ménage déclare (p.515) que « *ceux-ci* n'est plus de la belle poésie » si ce n'est dans les narrations. Il en est de même pour *venue* qui, d'après lui, pourrait à peine trouver place dans la belle prose. Tout ce qui est après les guillemets est une addition faite uniquement dans l'édition de 1689, p. 336.

b. « Le vers, dit Ménage (p. 515) serait plus doux de la sorte : *Veut par eux repurger son temple.* » Nous ne sommes pas de l'avis de Ménage : Les deux vers ne valent rien.

[161] Ce ne sont point esprits qu'une vague licence Porte inconsiderés a leur[1] contentemens. Tout cela est pitoyable : *Une licence vague porte ces esprits inconsiderés à leur plaisir.*

N'est pas moins en leurs mœurs qu'en leurs accoustremens[a]. Ce dernier mot est vieux et l'on ne se sert plus d'*accoustrement* ni d'*accoustrer*. Il etoit encore bon du tems de la Reine Marguerite, tesmoin le sonnet de la Roque de Clermont, qui ètoit le poëte de cette Reine et qui l'avoit fait sur le Blason des couleurs. Le voicy :

SONNET

Las! on tient que le Vert signifie Esperance,
L'Orengé Desespoir et le Noir Fermeté,
Le Zinzolin Audace et le Blanc Pureté ;
Le Bleu, la Jalousie et l'Incarnat Vengeance ;

Le Colombin, Amour ; le Jaune Jouissance ;
Le Verd-Marin, le Change et la Légèreté ;
Tanné ; Discrétion, Prudence et Vérité,
Et le Gris-Argenté, Travail, Peine et Souffrance.

De toutes ces couleurs j'ai choisi seulement
Le Gris de quoy je porte un long accoustrement,
Pour montrer le travail qui m'accable et m'ennuye.

Et si celle que j'aime et qui retient mon cœur
Ne me donne le verd pour resjoüir ma vie,
Je prendray l'Orengé pour finir ma langueur,

Lassez vous d'abuser les jeunesses peu cautes. *Caut* est encore plus vieux qu'*accoustrement*[b]. Il vient de *Catus*, quasi Cautus, *a* Cavendo. Jerome Colonna, dans ses Commentaires sur les Fragmens[2] d'Ennius, a dit sur ce vers :

Egregie cordatus homo CATUS ÆLIU' SEXTUS

NC. — 1. *Ms.* — Une « *s* », signe du pluriel, a été oubliée.
2. *Ms.* — Le « *F* » de Fragment était d'abord minuscule.

a. Ménage (p. 516) condamne *l'or de cet age vieil, n'est pas moins en leurs mœurs*, etc., façon de parler non reçue chez nous.

b. « *Caut* » n'est plus en usage, d'après Ménage (p. 504), « ni dans la belle poésie, ni dans la belle prose ».

CATUS *Sabina vox, quæ* ACUTUM *significat ut, ex Varrone accepimus : qui, ut eam significationem auctoritate confirmaret, hanc carminis partem profert et deinde addit* : CATUS, NON UT AIUNT, SAPIENS, SED ACUTUS ET QUOD EST TUNC CŒPIT MEMORARI. *Simul* CATA *dicta* ACCIPIENDA ACUTA *dicta. Plautus Pœnulo :* DOCTE, CORDATE ET CATE, *id est* CALLIDE ET PRUDENTER. *Idem Epidico :* DEDERIM VOBIS CONSILIUM CATUM *Cicero etiam eandem vocem eadem significatione in lib. 2, De legibus, videtur accepisse. Horatius :*

> Post hæc ille CATUS, quamtumvis rusticus, ibit [a].

Septimius Serenus :

> Jane pater, Jane tuens dive, biceps, biformis,
> O CATE, rerum sator, ô principum Deorum.

Plinius CATOS ET CORCULOS *apud Romanos vult a Sapientia cognominatos. Servius* CATUM *ingeniosum exponit ; Donatus* CALLIDUM, DOCTUM, ARDENTEM. *Uterque a Græcis eam vocem derivant ; ille ἀπὸ τοῦ καῦσαι ; hic παρὰ τὸ καίειν*, etc. *Catus*, selon Plutarque, signifie proprement *adroit, prudent :* un homme *qui a une grande experience des choses :* et c'est d'où est venu le mot de CATON.

N'AYEZ JAMAIS IMPRESSION QUE D'UNE SEULE PASSION, etc... Il n'est rien de plus embarrassé que cette maniere de parler : *A quoi que vous convie l'Esperance.* [161-162] *n'ayez impression que d'une passion seule*, et il n'y a personne qui ne voye qu'elle est tres mauvaise. Toute la Mascarade n'est pas trop bonne, et ce vers de la 2 stance :

> Que ce qu'on ne fait par devoir,

justifie le passage de Quintilien : *Etiam monosyllaba, si plura sunt, male continuabuntur ; quia necesse est compositio, multis clausulis concisa, Subsultet.* Je prie le lecteur de prendre garde aux six monosyllabes du vers que j'ai allegué, et au *Subsultet* de Quintilien. J'ay fait voir ailleurs de nos plus grands vers qui n'etoient point rudes, quoi que composés de monosyllabes : et ceux qui ont l'oreille un peu delicatte pourront juger si le *que, qu'on, quelque*

a. Horace, Epitres II, II, v. 39. *Catus* Horace l'emploie encore, Odes I, x, 39. est, d'après *Varron*, un vieux mot sabin.

et *quoi que*, repetés et joints aux monosyllabes, ne font pas l'effet dont il est parlé dans le Rheteur.

SUR LES STANCES

Vers funebres[1] *sur la mort de Henry le Grand.*

Mais en quel autre cœur Est la douleur si vraye, Comme elle est dans le mien ? J'ay fait voir ailleurs[2] qu'il falloit dire : *Il n'est rien* de *si beau que Caliste.* Rien de *si beau qu'elle ;* et j'en ay dit la raison. Mr de Vaugelas a remarqué sur AUTANT : *Ce mot quand il est Comparatif, demande* QUE, *après luy, et non pas* COMME. *Par exemple, une infinité disent : Ne me demandez-vous pas* AUTANT D'AMITIÉ *comme eux, au lieu de dire* AUTANT *d'amitié* QU'EUX. Mais il faut ajouter quelque chose de plus singulier à cette remarque et ce que j'y ajouteray ne sera pas peut-etre inutile. AUTANT, quand il est comparatif, doit etre mis dans la proposition affirmative et TANT dans la negative : *J'en ay receu* AUTANT *que vous.* Je n'en ay pas receu TANT *que vous.* Il faut se servir de la preposition AUTANT dans l'oraison qui paroît negative et qui ne l'est pas : N'ay je pas TRAVAILLÉ AUTANT QUE VOUS ? et cette proposition est la meme que celle-cy : J'AY TRAVAILLÉ AUTANT QUE VOUS, parce que la negation, quand on interroge, se reduit d'ordinaire pour le sens à une affirmation. Tout le monde sait que TANT n'est point mis devant un adjectif au lieu de si : *Il est* TANT HEUREUX, mais *il est si heureux*, et que SI n'entre point en construction immediatement devant un verbe. Par exemple, on ne dit point : *Il a* si Beu ou si travaillé, quoi qu'il y entre necessairement avec un adverbe : *Il a* SI *bien fait : il a si heureusement combatu*[3]. La Regle est que si n'entre en construction

NC. — 1 Ms. — Malherbe, d'après Ménage renseigné par Racan, « n'a pas mis la dernière main à ces vers ».

2. *Ms.* — page 139.

3. *Ms.* — A partir de là jusqu'à « *Il en est de même de* aussi » nous avons un renvoi à la marge.

qu'avec les noms, adjectifs et les adverbes[1] : *Si beau, si sagement* et n'est point construit avec les pronoms, avec les verbes, ni avec les participes agissans. Ainsi l'on ne dit point : *Il est si mon ami. Il a si[2] combatu.* Tant se construit avec toutes les parties et tous les mots : Il est tant mon ami : il a tant beu, etc. Il en est de même de AUSSI quand il est comparatif. On s'en sert dans la proposition affirmative : *Il est* AUSSI BEAU QUE *vous : il n'est pas* SI BEAU QUE *vous*. Quand on interroge : *N'est-il pas* AUSSI MAL-HEUREUX *que luy* ?[a]

Par cette regle, il est aisé de juger que nôtre Malherbe devoit écrire : *En quel autre cœur la douleur est-elle* AUSSI *vraye que dans le mien* ? ou dans la proposition negative : *Il n'est point de douleur* SI *vraye que dans mon cœur*. Ceux qui disent : *Il n'est pas* AUSSI *riche que vous le faites*, parlent donc moins bien que ceux qui disent : *Il n'est pas* SI *riche que vous le faites ;* et ceux qui ecrivent : *Il est* AUTANT *beau qu'il le peut être*, pour, il est AUSSI beau qu'il le peut etre, n'ecrivent pas, selon moy, fort purement, car les Italiens en usent ordinairement d'nne autre maniere.

ME DEBAT LA VICTOIRE. *Debatre* est vieux. Il faut mettre icy la dixieme stance toute entiere, et l'on verra si mon scrupule est sans fondement : [162]

[163] Bien que tout reconfort luy semble une amertume,
Avec quelque douceur qu'il luy soit presenté,
Elle prendra le tien, et, selon sa coutume,
Suivra ta volonté.

Il dit au Roy, ou si on le veut, à l'ombre du Roy : *Bien qu'on lui presente un reconfort, elle n'en veut point : mais elle prendra le*

NC. — 1. *Ms.* — « *adverbes* » placé d'abord avant « *noms* » a été rayé.
2. *Ms.* — Devant « *si* » une rature.

a. *Autant* et *tant* sont des adverbes de quantité, comme *aussi* et *si*. *Autant* et *aussi* expriment la comparaison; *tant* et *si* le degré d'intensité. On autorise l'emploi des deux derniers au sens comparatif dans les phrases négatives, à la place des deux premiers. Tandis que *autant* et *tant* modifient les substantifs, et les verbes *aussi* et *si* modifient les adjectifs et les adverbes.

Ces règles actuelles n'étaient pas toujours observées au XVIIe siècle. De plus, on met d'ordinaire aujourd'hui *que* après ces mots : autrefois on y plaçait souvent *comme*, ainsi que Chevreau l'a signalé page 139.

vôtre, quand vous la viendrez revoir dans sa chambre : et il s'est imaginé que l'on disoit *prendre un reconfort*, comme on dit *prendre un remede, un boüillon, un confortatif*. On le disoit pourtant autrefois : et quand *reconfort* signifieroit icy *consolation*, comme en effet il le signifie, on ne peut ecrire : *Je prendray votre consolation*, sans ecrire mal.

Quand mon heur abbatu pourroit se redresser. On ne dit point *redresser un heur ou un bon-heur* : et l'on dit aussi peu *abbatre un bon-heur*. Il a meme ecrit abbatre des mal-heurs dans les Stances sur les Festes des Alliances de France et d'Espagne :

Fleurs de beautez et de vertus,
Apres nos malheurs abbatus.

J'ay mis avecque toy mes desseins dans la tombe ; Je les y veux laisser. *Mettre dans la tombe les desseins*, ne vaut pas mieux que mettre dans le cerceuil la gloire ou la pompe [1] de quelqu'un, et c'est ce que j'ay dejà remarqué ailleurs [2]. Virgile a dit, dans le quatrième de l'Eneïde [a] :

Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
Abstulit : ille habeat secum, servetque sepulchro [b].

SUR LA CONSOLATION

A Mr le President de Verdun sur la mort de Made sa femme [c].

Perdras-tu la raison jusqu'a te figurer Que les morts reviennent en vie Et qu'on leur rende l'ame a force de

NC. — 1. *Ms.* — On avait d'abord répété ici « *ou la gloire* ».
2. *Ms.* — page 111.

a. Vers 28-29.

b. Après cette poésie en viennent trois autres ; *Sonnet sur la mort du duc d'Orléans ; Epitaphe du duc d'Orléans* et *Epitaphe de Mlle de Conti*, étudiées par Ménage (519-522), négligées par Chevreau.

c. Ménage dit (p. 523) que Malherbe mit près de trois ans à faire ces stances et que le Premier président était remarié. Sa première femme s'appelait Charlotte du Gué ; la deuxième Charlotte de Fonlebon, d'après Racan.

PLEURER[1] ? *Revenir en vie* est[2] bas[a]. Dans Sophocle[b], il y a un chœur qui donne à Electre[3] le meme conseil que donne Malherbe à Mr le President de Verdun :

Ἀλλ' οὔτοι τόν γ' ἐξ Ἀΐδα
Παγκοίνου λίμνας πατέρ' ἀν-
στάσεις οὔτε γόοισιν, οὐ λιταῖς.
Ἀλλ' ἀπὸ τῶν μετρίων, ἐπ' ἀμήχανον
Ἄλγος ἀεὶ στενάχουσα διόλλυσαι,
Ἐν οἷς ἀνάλυσίς ἐστιν
οὐδεμία κακῶν etc.

c'est à dire :

Ne pensez pas tirer du tenebreux sejour
Celui qui vous donna le jour.
Vos vœux sont meprisés et vos larmes sont vaines ;
Consolez vous d'un mal qu'on ne peut eviter ;
Aussi bien ces regrets, loin d'adoucir vos peines,
Ne servent qu'à les irriter.

NC. — 1. *Ed.* — Les trois premiers vers et puis : « Il (Malherbe) avait traduit en prose : *Que pleurez-vous ? que demandez-vous ? tout ce que vous faites n'est que temps perdu.*

Les destins pour prier, ne se fléchissent point.
Quid fles ? quid optas ? perdis operam ;
Desine fata deum flecti sperare precando.
(Sénèque Epitres 77)

Mais ces vers approchent bien plus encore de Ménandre que la prose de Seneque :

Μὴ κλαῖε τοὺς θανόντας, οὐ γὰρ ὠφελεῖ
Τὰ δάκρυ' ἀναίσθητον γεγονότα, καὶ νέκρον.

c'est à dire :

Ne pleure point les morts ; ceux qui ne sentent rien,
Des larmes qu'on répand ne tirent aucun bien.

Il y a encore quelque chose de Ménandre dans l'admirable paraphrase des quatre premiers versets du psaume 145 (pp. 324-325).

2. *Ms.* — Un grattage fait de l'autre côté de la feuille et ayant même occasionné un trou entre « *est* » et « *bas* ».

3. *Ms.* — Les 4 derniers mots, d'abord rayés, ont été ensuite ajoutés. Peut-être par distraction l'auteur les avait-il écrits deux fois.

a. La condamnation de Chevreau nous paraît bien sévère.

b. *Electre*, v. 136-142.

Pedo Albinovanus[a] l'a dit en un seul vers, dans l'elegie à Livia, sur la mort de Drusus Neron [163] :

[164] Regna Deoe immitis parce irritare querendo ;

et il y a dans Petrone : *Vis tu reviviscere, reluctantibus fatis, extinctum* ~ et le reste. Malherbe[1] ajoute :

Tel qu'au soir on voit le Soleil[b]
Se jetter aux bras du Sommeil :
Tel au matin il sort de l'onde.
Les affaires de l'homme ont un autre destin ;
Apres qu'il est parti du monde,
La nuit qui luy survient n'a jamais de matin.

Se jetter aux bras du Sommeil pour dans les bras du Sommeil n'est pas trop bon. Catulle a ecrit à Lesbia[2] :

Soles occidere et redire possunt ;
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua ùna dormienda ;

et le Tasse, dans ses vers lugubres qui font la septieme[3] partie de ses Rimes, a fini un sonnet par les vers suivans, sur la mort d'Horatio Zanchini :

Ahi ! tra montare soli e tornar ponno,
Mà s'una breve luce à noi s'ascoso,
Dormiam di notte oscura eterno sonno.

NC. — 1. *Ms.* — Une tache sur « *l* ».

2. *Ms.* — « *es* » sur un grattage ; le 2e « *e* » brouillé au second vers, à *semel*.

3. *Ms.* — Le « *p* » est mal formé.

a. Caius Pedo Albinovanus, poète latin du siècle d'Auguste. On lui attribue un poème *sur les exploits de Germanicus* et trois *élégies*.

b. Ce passage, d'après Ménage (p. 523), est tiré de Catulle. Ronsard l'avait déjà traduit et beaucoup d'autres en ont fait autant. La plus belle de ces traductions ou imitations est celle de M. Pellison que Ménage accompagne de la sienne propre en italien (p. 523-526). Puis, revenant aux vers de Malherbe, il déclare que *Tel qu'on voit au soir le soleil se jeter aux bras du sommeil* ne lui plaît pas, parce qu'il est question ici non de sommeil, mais de mort ou d'extinction de lumière et que, d'un autre côté, ce qui est dit du soleil se peut dire aussi de l'homme. Enfin *les affaires de l'homme* n'est pas dit noblement.

Properce, dans l'elegie 12. du livre 2. a pris, avant Torquato Tasso, la même pensée de Catulle, quoi qu'il l'ait exprimée en d'autres termes :

Dum nos fata sinunt, oculos satiemus amore ;
Nox tibi longa venit, nec reditura dies ;

et il y a quelque chose de semblable dans l'ode 27. du premier livre d'Horace et dans l'epigramme 20 du cinquieme livre de Martial.

Malherbe poursuit[a] :

Jupiter, ami des mortels,
Ne rejette de ses autels[1]
Ni requêtes ni sacrifices, etc.

Neptune en la fureur des flots,
Invoqué par les matelots,
Remet l'espoir en leurs courages, etc.

Pluton est seul entre les Dieux
Denué d'oreilles et d'yeux[b]
A quiconque le sollicite.
Il devore sa proye aussitôt qu'il la prend
Et, quoiqu'on lise d'Hippolyte,
Ce qu'une fois il tient jamais il ne le rend.

S'il est[2] vray que la Pieté
De voir un excez d'amitié
Luy fît faire ce qu'on desire ;
Qui devoit le flechir avec plus de couleur
Que ce fameux joueur de Lyre[c]
Qui fut jusqu'aux Enfers luy montrer sa douleur ⁓ [164]

NC. — 1. *Ms.* — « *De ses* » sur un grattage ayant même occasionné un trou déjà signalé un peu plus haut. Plus bas, dans « *proye* », l' « *e* » est brouillé.
2. *Ms.* — Le texte imprimé porte « *etoit* ».

a. Ménage (p. 526-528) déclare tout cet endroit pris à des vers « de l'Ode V du IVe livre des Odes de Ronsard », malgré le peu d'estime que Malherbe avait pour ce poète.

b. « Cette expression n'est pas agréable », dit Ménage (p. 528).

c. Ménage, à ce propos rappelle (p. 528), que Malherbe exprime souvent les mêmes pensées.

[165] Cependant il eut beau chanter,
Beau prier presser et flatter,
Il s'en revint sans Euridice.

Et la vaine faveur dont il fût obligé
Fut une si noire malice,
Qu'un absolu refus l'auroit moins affligé.

Je ne parle point icy de *flechir quelqu'un avec quelque couleur*, et je vais plus aux conformitez ou imitations qu'aux fautes [a]. Mr de Voiture s'est accommodé heureusement [1] des trois dernieres stances dans une épitre à Mr le Prince sur son Retour d'Allemagne :

De vos faits il eût fait un livre
Bien plus durable que le cuivre ;
Et moi, si j'ozois me vanter,
Je merite assez de le suivre.
Mais nous eussions eu beau chanter,
Avant que vous faire revivre.
Les neuf filles de Jupiter,
Qui savent tant d'autres merveilles,
Avecque leurs voix nonpareilles,
N'ont point l'art de ressusciter.
La Mort ne les peut écouter,
Car la cruelle est sans oreilles.
Dès le vieux temps qu'Orphée harpa
Si doucement qu'il l'attrappa
Et qu'il luy fit rendre Euridice,
Le noir Pluton les lui couppa
Et les conduits en estouppa.
(Ce fut une grande injustice.)
Depuis on a beau la prier,
Beau se plaindre, heurter et crier ;
Blâmer la rigueur de ses armes ;

NC. — 1. *Ms.* « *Se* » dans *heureusement* est mal écrit, sur grattage, comme l'« *M* » de *Mr de Voiture* et l'« *r* » de *Mr le Prince*.

a. Malgré cette déclaration, Chevreau mêle toujours à ses citations des remarques critiques.

Tout ce bruit n'est point entendu.
Pour nos plaintes et pour nos larmes,
Pour nos cris et pour nos alarmes,
On ne voit rien qu'elle ait rendu.

Agamemnon dit, dans le neuvième livre de l'Iliade [a], que, de tous les dieux, il n'y en a point que les hommes aient plus en horreur que Pluton, parce qu'il ne se laisse jamais flêchir :

...Ἀΐδης τοι ἀμείλιχος, ἠδ' ἀδάμαστος·
Τοὔνεκα καί τε βροτοῖσι θεῶν ἔχθιστος ἁπάντων·

et ce sont les vers dont Themistius a voulu parler dans la 9. de [1] ses Oraisons, quand il a dit : Φησιν Ὅμηρος τοὺς μὲν ἄλλους θεοὺς τρεπτοὺς εἶναι καὶ παραῤῥήτους, τὸν δὲ Ἀΐδην μόνον ἀμείλιχον καὶ ἀδάμαστον. C'est en ce sens qu'Horace le nomme *illacrymabilem* [b], selon quelques uns, *un Dieu qui ne peut être flechi par les larmes* qui est [2] autre chose que [3] ἀδάκρυτος dans la signification active :

Non si trecenis quotquot eunt dies,
Amice, places illacrymabilem
Plutona, tauris ;

Comme le même Horace a dit ailleurs [c] qu'il ne pouvoit etre fléchi par les presens :

Quid vici prosunt, etc.
Si metit Orcus
Grandia cum parvis, non exorabilis auro -- [165] [4]

[166] Il me semble encore que les Stances ont été tirées de la derniere elegie du 4. livre de Properce :

NC. — 1. *Ms.* — « *d* » sur grattage.

2. *Ms.* — « *est* » sur un grattage.

3. *Ms.* — Après « *autre chose que* », ce qui précède les vers latins est en renvoi à la marge avec une rature sur le mot « *sens* » auquel on a substitué « *signification* ».

4. *Ed.* — Elles donnent l'exemple entier (p. 327) :

Quid vici prosunt, aut horrea ? quidve Calabris
Saltibus adjecti Lucani ? si metit Orcus
Grandia cum parvis, non exorabilis auro --

a. IX, v. 158-159.

b. *Odes*, II, XIV, v. 6.

c. *Epitres*, II, II, v. 177-179.

Desine, Paule, meum lacrymis urgere sepulchrum :
Panditur ad nullas janua nigra preces.

Quum semel infernas intrarunt funera leges,
Non exorato stant adamante viœ,

ou de la prose de Seneque, qui a dit dans le chap. 6 de la Consolation à Marcia : *Sed si nullis planctibus defuncti revocantur ; s sors immota est et in æternum fixa, nulla miseria mutatur et* MORS TENET QUICQUID ABSTULIT. C'est ce que M[r] de Malherbe a traduit : *Ce qu'une fois il tient, jamais il ne le rend.* Le lecteur se souviendra du vers de Plaute :

Quo die Orcus ab Acheronte mortuos amiserit,

et pourra voir la remarque de Taubman sur *Orcus ;* celle de Grœvius sur le même mot d'Hesiode [a] :

Ἐριννύας ἀμφιπολεύειν
Ὅρκον τιννυμένας,

ou celle de M[r] de Saumaise, dans son Traitté *de Annis Climactericis*, à la page 529, etc.

Que voyons nous que des Titans, De bras et de jambes luttans Contre des pouvoirs legitimes. Cette figure est assez extraordinaire et je doute fort de sa beauté.

Quelle horreur de flamme et de fer N'est esparse comme en enfer. M[r] de Racan a ecrit dans un sonnet :

Ne t'estonne de voir le vice revestu
Des memes ornements qui parent la vertu ;
La richesse sans choix injustement éparse.

Eparse ne vaut rien.

Tes plaintes ont trop murmuré. Des *plaintes qui murmurent* sont des plaintes dont je n'ay jamais entendu parler.

a. Nous avons déjà parlé de Taubman. Jean-Georges Greffe ou Graefe, dit Graevius, célèbre érudit allemand (1622-1703), a laissé de savantes éditions, des collections intéressantes sur les antiquités romaines et italiennes et de doctes dissertations sur l'histoire et la philologie.

SUR LA CONSOLATION A CARITÉE

Sur la mort de son mari.

ET DIT AUX ASTRES INNOCENS TOUT CE QUE FAIT DIRE LA RAGE, QUAND ELLE EST MAITRESSE DES SENS. Toute la stance est admirable. Virgile a dit :

Cum complexa sui corpus miserabile gnati [1]
Atque Deos atque astra vocat crudelia mater ;

et Stace, dans le livre 5. des Silves :

Sed cum plaga recens et adhuc in vulnere primo
Nigra domus questu, tunc flere et scindere vestes
Fataque et injustos rabidis pulsare querelis
Coelicolas, solamen erat.

AINSI FUT SOURDE AU RECONFORT, QUAND ELLE EUT TROUVÉ DANS LE PORT LA PERTE QU'ELLE AVOIT SONGÉE, CELLE DE QUI LES PASSIONS [2] FIRENT VOIR A LA MER EGÉE LE PREMIER NID DES ALCYONS. Sannazare s'est servi sur [166-167] ce sujet d'une autre comparaison dans une elegie :

Hectora sic conjux, sic conjux flevit Achillem,
Sic misera extinctum Laodamia virum.

et Pedo Albinovanus l'a dit encore d'une autre maniere dans l'elegie à Livia sur la mort de Drusus Neron, dans le vers [3] 105 et dans la pensée de nôtre auteur :

Talis in umbrosis mitis nunc denique silvis
Deflet Threicium Daunias ales Ityn ;
Halcyonum tales ventosa per œquora questus
Ad surdas tenui voce sonantur aquas ;
Sic flevit Clymene, sic et Clymeneides alte,
Cum juvenis patriis excidit ictus equis.

Moschus avait dit la meme chose dans l'epitaphe de Bion.

NC. — 1. *Ms.* — Ce vers semble avoir été écrit après coup entre la ligne de prose et le vers qui suit, pour rendre le sens plus clair.

2. *Ms.* — « *Passions* » sur un grattage.

3. *Ms.* — « *dans le* » est au dessus de « *au* » rayé. Dans le 1er des vers qui suivent le « *d* » de *denique* est sur un grattage et, plus bas, le « *B* » de *Bion* est confus.

Mais le destin qui fait nos lois Est jaloux qu'on passe deux fois Au deça du rivage blesme. Le dernier poëte Latin que j'ai allegué l'a dit encore :

> Supprime jam lacrymas, non est revocabilis istis
> Quem semel umbrifero navita lintre tulit.

Il y a dans Anacreon :

> Ἀΐδεω γάρ ἐστι δεινὸς
> Μυχὸς, ἀργαλέη δ' ἐς αὐτὸν
> Κάθοδος· καὶ γὰρ ἕτοιμον
> Καταβάντι μὴ ἀναβῆναι[1].

L'Acheron, dont il est aisé de voir l'origine dans le *Lexicon sanctum* de Gregorius Gregorii sur le mot אחרחל *Acharchel*, dans l'*Aristarchus sacer* de Mr Heinsius ou dans les origines de Beeman, qui dit sur *Achilles : Ab* ἄχος *est etiam Acheron et a* ῥεῖν, *quod fluat luctuosis undis. Platoni in Phœd. ab* a *et* χαιρεῖν, quod sit MŒTABILIS *unda : prius tamen melius.* L'Acheron, dis-je, a été nommé δυσέκδρομος par Nicandre, et ἀνέξοδος par Theocrite, dans l'Idile 12 :

> γενεαῖς δὲ διηκοσίῃσιν ἔπειτα
> Ἀγγείλειεν ἐμοί τε ἀνέξοδον εἰς Ἀχέροντα.

Cet ἀνέξοδος a été rendu par Virgile dans le livre 6 de l'Eneide :

> Evaditque celer ripam IRREMEABILIS undae[2]

Stace s'est servi du meme mot dans le premier livre de la Thebaïde :

> Tœnariœ limen petit IRREMEABILE portœ.

NC. — 1. *Ed.* — Elles font précéder l'exemple d'Anacréon de cette remarque (p. 329) : « *Jupiter a gardé ce don si rare* est une étrange manière de s'exprimer, mais nous en sommes aux conformités et non pas aux fautes. »

2. *Ed.* — Elles donnent le vers précédent (p. 330) :

> Occupat Æneas aditum, custode sepulto
> (V. 424 et 425).

On peut voir la remarque de Lutatius sur ce Tœnariœ et celle de Bernartius sur le Tœnara du vers 32. du livre 2. de la meme Thebaïde. Seneque a écrit :

Dic ad œternos properare manes
Herculem et regnum canis inquieti,
Unde non unquam remeavit ullus.

En un autre endroit de la meme pièce :

Nemo ad id sero venit, unde numquam,
Cum semel venit, potuit reverti.

Catulle avoit deja dit :

Qui nunc it per iter tenebricosum,
Illuc unde negant redire quemquam.

et, comme il avoit paraphrasé le ἀνέξοδον de Theocrite, peut-etre que le comte Fulvio Testi songeoit aux passages que j'ay allegués, ou, pour mieux dire, [167-168] à cet autre de Seneque :

Vadis ad Lethen, stygiumque littus,
Unde te nullœ referent carinœ

quand il écrivoit :

L'onde di Stige amare
Hansi a vacar, ne dopo il guado estremo,
Del crudel[1] passeggier venale è' l remo.

Et les dieux ont gardé ce don, si rare, que Jupiter mesme Ne le put faire a Sarpedon. *Les dieux ont gardé ce don*[2] *si rare* ne vaut rien. Virgile, dans le dixieme livre de l'Enëide[a], introduit Jupiter qui console Hercule de cette maniere :

Stat sua cuique dies, breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitœ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus. Trojœ sub mœnibus altis

NC. — 1. *Ed.* — « *crudo* ».
2. *Ms.* — Tous ces mots sont sur grattage.

a. Vers 467-471.

Tot nati cecidere deum ; quin occidit una
Sarpedon, mea progenies[1] ;

et, dans le sixieme livre de l'Iliade[a], Jupiter se plaint de cet arrest de la Destinée, que Sarpédon devoit etre tué par Patrocle :

τὸν δὲ ἰδὼν ἐλέησε Κρόνου παῖς ἀγκυλομήτεω
Ἥρηνδὲ προσέειπε κασιγνήτην ἄλοχόντε,
Ὤ μοι ἐγὼν, ὅτε μοι Σαρπήδονα φίλτατον ἀνδρῶν
Μοῖρ᾽ ὑπὸ Πατρόκλοιο Μενοιτίαδαο δαμῆναι etc.[2]

Ce qu'en dit Themistius dans sa cinquieme Oraison est encore fondé sur ce passage[b].

Que vous ont fait ces beaux cheveux, dignes objets de tant de vœux, Pour endurer vostre colere ∾ Il falloit ecrire : *Pour meriter votre*[3] *colere ;* car je dirois bien : *Que vous ais-je fait pour vous obliger de me traitter mal ∾ pour m'etre attiré votre colere ∾ pour meriter le mauvais traittement que vous me faites ∾ que je reçois ∾* etc., mais je ne dirois jamais : *Que vous ais-je fait pour* ENDURER *votre colere ?* Quand il faudroit conserver le mot *endurer,* il faudroit toujours ecrire : *Que vous ais-je fait pour* DEVOIR ENDURER *votre colere, votre mepris,* etc., quoi que *souffrir* fût plus propre en cet endroit. Pedo Albinovanus dit à Livie :

Quo raperis laniata comas similisque furenti ∾
Quo ruis ∾ attonita quid petis ora manu ∾

Tous ceux qui connaissent l'antiquité savent ce qui se pratiquoit en cette rencontre et je n'apporteray par cette raison qu'un seul

NC. — 1. *Ed.* — Après l'exemple de Virgile, elles citent des passages déjà cités plus haut dans le manuscrit (v. pp. 166 et 167) de Properce et de Pedo Albinovanus ; puis ajoutent (pp. 331 et 334) les conseils de Chrysothémis à Electre, cités également dans le manuscrit (p. 163), avec leur traduction en vers français.

2. *Ed.* — « *Iliade* » sur grattage. De plus, il faut lire : « *τοὺς... Σαρπηδόνα... Μενοιτιάδαο δαμῆναι.* »

3. *Ms.* — « *Votre* » est sur une rature et un grattage mal faits ; de plus « *pour m'etre attiré votre colere* » a été ajouté dans la marge et dans l'interligne.

a. C'est le XVI[e] livre, vers 431-434.

b. Thémistius (320-390) fut un rhéteur et philosophe grec renommé pour son éloquence et sa subtilité.

exemple, dans lequel on verra six choses assez remarquables. Le passage est de Zenon de Verone et je laisse aux autres à examiner si ce *Zenon* est le *Guarini*, sur quoi l'on peut voir *Vincentius Placius*[a], dans son livre *De Scriptis et Scriptoribus anonymis atque pseudonymis*, à la derniere page. *Tunc non illa es quæ mariti corpus expositum lavasti lacrymis : osculis detersisti, crinium damno velasti ? scissis genis, livore fœdatis uberibus, sordido plus pulvere tecta quam veste* ∾ Si l'on en veut savoir davantage, on n'a qu'à lire le traitté de Geier : *de luctu Ebræorum*, ou le P. Corneille de la Pierre dans son Comentaire sur ces mots du verset 2. du 4. chapitre du livre d'Esther, *omniaque loca, in quibus antea lætari consueverat, crinium laceratione complevit.*

Malherbe finit la Consolation à Caritée par cette stance :

Le temps d'un insensible cours
Nous porte à la fin de nos jours.
C'est à nôtre sage conduitte,
Sans murmurer de ce defaut,
De nous consoler de sa fuitte
En le menageant comme il faut. [168]

[169] Il est vrai-semblable que *Caritée* n'etoit pas trop vieille et qu'il ne devoit pas haïr la Dame. Si cela est, il la conseille en amant adroit. Mais si elle etoit de qualité, c'est un conseiller peu respectueux et si les larmes sortoient du fond de son cœur, il entreprend de les essuyer ou de les tarir par un avis qui est peu honneste. Quand il luy dit mesme :

Quelles aimables qualitez,
En celui que vous regrettez,
Ont pû meriter qu'à nos roses
Vous ôtiez leur vive couleur,
Et livriez de si belles choses
A la mercy de la douleur ∾

a. Vincent Placcius, jurisconsulte et professeur de philosophie et d'éloquence à Hambourg (1642-1699), est particulièrement célèbre pour son grand *Dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes*, utile, malgré ses fautes nombreuses. Geier Martin, vivait de 1614 à 1681. C'était un théologien de Leipsig.

Il lui dit qu'*elle donne plus à son Mari qu'elle ne luy doyt*[1] *: que sa douleur fait tort à son teint* et luy reproche *de pleurer un homme dont les qualitez ne meritoient pas qu'elle se fît cette violence.*

Pour le reste, Seneque a ecrit dans la scene 2 de l'acte 2 d'Hippolyte :

> Ætate fruere, mobili cursu fugit
> Nunc . . . .
> Optimos vitæ dies
> Effluere prohibe[2] . . . . .

trois vers plus bas :

> Perdere est dignus bona,
> Qui nescit uti ;

et dans le chœur du même acte :

> Res est forma fugax. Quis sapiens bono
> Confidat fragili ? dum licet utere etc.

Horace, dans l'ode 9. et dans l'onzieme du premier livre ; Stace, dans l'epithalame de Stella et de Violantille, et Ausone, dans l'Idile 6., donnent le Conseil que donne[3] Sénèque ; et Simonide et Sappho vont plus loin qu'Horace, Ausone et Seneque,

NC. — 1. *Ms.* — « *M* » de *Mari* est sur un grattage, il y a une tache sur l' « *y* » et le « *t* » de *doyt* et « *d'H* » dans l'*acte 2 d'Hippolyte* est aussi sur un grattage, deux lignes plus bas.

2. *Ed.* — (p. 331-332) Sénèque a dit :

> Perdere est dignus bona,
> Qui nescit uti.

Trois vers plus bas :

> Œtate fruere, mobili cursu fugit.
> Nunc facile pectus ; grata nunc juveni Venus.
> Exultet animus ; cur toro viduo jaces ?
> Tristem juventam solve ; nunc luxus rape ;
> Effunde habenas ; optimos vitæ dies
> Effluere prohibe.

Le reste est à peu près identique, avec les citations grecques en moins ; mais, en plus, quelques vers italiens et deux vers de Tibulle, suivis de quatre vers de Properce simplement indiqués dans le manuscrit.

3. *Ms.* — Par mégarde on avait mis « *donne* » au pluriel ; on a rayé « *nt* ».

parce que l'un et l'autre, dans Stobée, nomment *folles* les personnes qui ne se servent point de la beauté quand elle est en fleur. Le Tasse a dit, dans une stance du chant 16. de sa Jerusalem Delivrée :

Cosi trapassa al trapassar d'un giorno
De la vita mortale il fiore c'l verde ;
Ne perche faccia indietro April ritorno,
Si rinfiora ella mai, ne si rinverde ;
Cogliam d'Amor [1] la rosa, in su'l mattino adorno
Di questo di che tosto il seren perde :
Cogliam d'Amor la rosa, amiando hor quando
Esser si puote riamato amando.

Le comte Fulvio Testi à Cintia :

Un ben che tosto manca, un don che fugge
E quel fragil tuo fior di giovenïzza.
Importuna vecchiezza
E rose, e gigli in un momento adduge,
Cangeran qualità la guancia, e'l crine ;
Quello si fara d'or, questo di terine.

S'à te dunque benigno il Cielo concessa
Prezioso tesor, perche il trascuri ~
Ecco pender maturi
Dal tronco i promi, e biondeggiar la messe,
Et tu folle vortai prià che raccorli
Del tempo à l'ire inutilment esporli.

Pour voir la même chose, on n'a qu'à lire la stance 42. du chant 8. de la [169-170] Conqueste de Grenade, du Gratiani ; l'elegie 5 du 4. livre de Properce ; Ovide, dans le 2[2] et troisieme livre de l'Art

NC. — 1. *Ms.* — « *d'Amor* » ne figure pas à ce vers dans le texte consulté par moi.

2. *Ms.* — « 2 » sans doute oublié d'abord, est à la marge en chiffre.

d'aimer ; Aurelius Olympius Nemesianus, dans l'eglogue 4 ; Aristenet et Philostrate[a], dans les Lettres Amoureuses qu'ils ont ecrittes. On peut[1] se resouvenir de l'idylle 24. de Theocrite :

> Καὶ τὸ ῥόδον καλόν ἐστι, καὶ ὁ χρόνος αὐτὸ μαραίνει
> Καὶ τὸ ἴον,

et du vers qui a passé en proverbe :

> ῥόδον παρελθὸν μηκέτι ζήτει πάλιν[b].

SUR LA CONSOLATION

A Mr Du Perier sur la mort de sa fille[c].

ET N'AY PAS ENTREPRIS, INJURIEUX AMI, DE SOULAGER TA PEINE AVECQUE LE MEPRIS[2]. Tout cela est assez mal exprimé ; car on ne sait s'il appelle *injurieux ami*, Mr du Perier, ou s'il veut dire qu'il n'est pas lui même un ami assez injurieux pour le consoler de sa douleur, par le mepris de sa fille qui était jolie. La stance est etrangement embarrassée, outre qu'*ami injurieux* ne peut plaire : et qu'on ne dit point *soulager la peine de quelqu'un avec le mépris d'une chose.*

NC. — 1. *Ms.* — « *peut* » a été mis à la place de « *n'a qu'à* » gratté et raturé en partie.

2. *Ed.* — Elles citent la strophe entière (p. 285) et portent avec raison, SON *mepris* au lieu de LE *mepris*.

a. Aristénète, romancier grec du IVe ou Ve siècle a laissé des *Lettres érotiques* d'un goût douteux mais renfermant des renseignements curieux. Philostrate vivait dans la 1re moitié du IIe siècle. C'était un habile rhéteur, dont les *Lettres* sont un modèle d'amplification et de style.

b. Pour tout ce qui concerne la *Consolation à Caritée*, Ménage s'ést étendu presque exclusivement, ou du moins avec complaisance, sur les légendes historiques et mythologiques qui traitent de Mausole, Alcyonée, Mycènes, Sarpédon, etc. (p. 529-537). Il nous avait appris au début, toujours grâce à Racan, que Malherbe avait apporté cette Consolation de Provence et que vraisemblablement Caritée était de ce pays. D'après du Périer c'était une femme de grand mérite et de grande beauté, veuve d'un certain Lévesque, seigneur provençal.

c. Ménage, avant tout, donne (p. 537-538), avec force détails. la généalogie de du Périer.

MAIS ELLE ESTOIT DU MONDE. Pedo Albinovanus a dit de Drusus Neron :

> Maximus ille quidem juvenum, spes publica vixit, etc.
> Sed mortalis erat

ET, ROSE, ELLE A VESCU CE QUE VIVENT LES ROSES, L'ESPACE D'UN MATIN. Je n'aime ni *elle a vescu rose*, ni *l'espace d'un matin*[a], quoi que je ne condanne pas absolûment ce dernier; et j'ay parlé d'*espace* pour *tems* en un autre endroit[1]. David[b] a dit[2] que les jours de l'Homme sont comme l'Herbe. *Hominis sicut herba sunt dies; sicut flos agri sic floret : quoniam ventus transit in illum et non est.* Ailleurs : *Mane floret et vires accipit : vesperi exciditur et siccatur.* Ausone a dit d'Alethius Minervius :

> Ostentatus
> Raptusque simul,
> Solstitialis velut herba solet :

ce qu'il a emprunté de Plaute :

> Quasi solstitialis herba paulisper fui :
> Repente exortus sum, repentino occidi.

J'ai fait une observation qui a du rapport avec celle cy dans les Stances : *Que n'estes-vous lassées* ∞

PUIS QUAND AINSI SEROIT QUE SELON TA PRIERE. Bas[c].

L'AGE S'EVANOUIT AU DEÇA DE LA BARQUE, ET NE SUIT POINT LES MORTS. Je ne l'entends point et qui pourroit entendre ceci : *L'age s'evanouit au deçà de la barque de Charon* ∞ *l'age ne suit point les morts.*

NC. — 1. *Ms.* — 27-28.

2. *Ms.* — Après « *David* » un trait a été tiré sur un mot gratté.

a. A propos de ces vers fameux, dont le premier est dû peut-être à une faute de l'imprimeur, Ménage (p. 539) cite Le Guarini, un poète de l'anthologie grecque et Florus, dans une épigramme empruntée par Saumaise à l'*Histoire Auguste*.

b. Il s'agit bien entendu du fameux roi des Juifs auteur de *Psaumes* admirés.

c. Ménage trouve cet hémistiche mauvais (p. 539). Les *conjonctions* lui paraissent *désagréables* (Additions et changements (p. 395).

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale[a]. Horace, dans l'ode 28. du premier livre[b] :

> Occidit et Pelopis genitor, conviva deorum,
> Tithonusque remotus in auras.

Dans l'ode 16. du livre 2[c] :

> Nihil est ab omni
> Parte beatum...[1]
> Abstulit clarum cita mors Achillem :
> Longa Tithonum minuit senectus. [170]

[171] et Eustathius, sur le premier livre de l'Iliade[d], veut qu'il ait eté appellé *Tithon* παρὰ τὸ τιθαίνειν[2], *ab extendendo : quod ævo vixerit extenso.* Le meme, sur l'onzieme de l'Iliade, dit qu'il etoit frere de Priam, et Servius, sur le 4. de l'Enëide[3], qu'il etoit frere de Laomedon. On peut voir la fable de ce *Tithon* dans le scholiaste d'Homere sur le 3. et sur l'onzieme de l'Iliade, dans Servius sur le I des Georgiques ; dans Eustathius, sur le 23 de l'Iliade et sur le premier et le cinquieme de l'Odyssée ; dans Tzetzès[e], sur Lycophron, et en la Chiliade 8. Histoire 166.

Le pauvre, en[4] sa cabane ou le chaume, le couvre Est sujet a ses loix, Et la garde qui veille aux barrieres

NC. — 1. *Ms.* — Les points qui suivent « *beatum* » ont eu pour but sans doute d'indiquer simplement la séparation de deux strophes consécutives, car les vers se font suite.

2. *Ms.* — Le « *θ* » est sur un grattage.

3. *Ms.* — Ici le mot « *ecrit* » a été raturé comme inutile après « *Enëide* ».

4. *Ms.* — « *En* » a été rayé, puis écrit au dessus à cause d'une tache qui couvrait l'« *n* ».

a. Ménage s'occupe uniquement de la *métamorphose de Tithon* (p. 539-540).

b. Vers 7 et 8.

c. Vers 27-30.

d. Eustathe, archevêque de Thessalonique, mort en 1198, a laissé un *Commentaire* très précieux *sur l'Iliade et l'Odyssée*. Ne pas le confondre avec son homonyme, historien grec, auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire du monde,* qui vivait au VI[e] siècle.

e. Jean Tzetzès (1120?-1183?) écrivain grec assez savant, mais trop vaniteux, a laissé, entre autres œuvres, les *Chiliades* ou *Livre historique*, suite de narrations empruntées à la mythologie et à l'histoire des Grecs en treize livres de mille vers chacun, sauf le dernier (de 661 vers), d'où leur titre. Quant à Lycophron, c'est un poète alexandrin (III[e] s. av. J.-C.) renommé pour son obscurité.

DU LOUVRE N'EN DEFFEND POINT NOS ROIS[a]. Horace l'a dit dans la quatrieme ode de son premier livre[b] :

Pallida mors œquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres ;

dans l'ode 18 du livre 2[c] :

Æqua tellus
Pauperi recludidur
Regumque pueris ;

dans la premiere du livre 3[d] :

Æqua lege necessitas
Sortitur insignes et imos.
Omne capax movet urna nomen ;

et dans la satire 6 du livre 2[e] :

Neque ulla est
Aut parvo aut magno lethi fuga.

Pindare l'avoit deja dit de la meme sorte que l'a dit Horace :

Ἀφνεόςτε πενιχρόςτε θανάτου
Παρὰ σῆμα νέονται.

Le pauvre et le riche vont au sepulcre de la mort. Nous verrons plus bas, sur un fragment de nôtre Malherbe, quelques autres passages d'Horace.

ET MURMURER CONTRE ELLE ET PERDRE PATIENCE IL EST MAL A PROPOS. Chacun peut voir que cela est bas, surtout en vers, et de ces deux vers, qui ne sont pas bons, on en feroit un assez mechant, si l'on ecrivoit :

Il est mal à propos de perdre patience.

a. Ménage nous apprend (p. 541-542) que Balzac trouvait Malherbe supérieur à Horace, d'accord en cela avec le P. Bouhours, et contrairement à d'Urfé, qui trouvait « que l'opposition du Pauvre aux Rois n'y était pas juste. »

b. Vers 13 et 14.

c. V. 32-34.

d. V. 14-16.

e. V. 94 et 95.

SUR L'EPITAPHE

Pour un gentilhomme de ses amis qui mourut âgé de cent ans.

N'attends, passant, que de ma gloire Je te fasse une longue histoire, Pleine d'un langage indiscret [a]. Malherbe a fait parler son ami, comme un homme qui parloit fort mal ; et il faut être d'un autre païs, ou d'un autre siecle, pour dire qu'*une histoire est pleine d'un langage indiscret*[1].

SUR LE SONNET

Celle qu'avait Hymen à mon cœur attachée[b].

Et, depuis le trepas qui lui ferma les yeux, L'eau que versent mes yeux n'est jamais etanchée. On dit encore *étancher sa soif ;* mais je ne scay si on dit *etancher des larmes*, comme on dit *etancher le sang*. Pour moi, je dirois plutôt arrester [171-172] les larmes.

La rigueur de la mort se voulut assouvir Et mon affection n'en put avoir dispense. C'est ce qui ne signifie rien, ou qui est du moins tres mal exprimé. Mon affection ne put avoir dispense de la rigueur de la mort.

NC. — 1. *Ed.* — Rien sur cette épitaphe pas plus que sur le sonnet suivant.

a. Au sujet de *passant*, Ménage (p. 542) écrit : « Les Anciens enterraient leurs morts dans les chemins publics. De là vient que, dans leurs tombeaux, on parle ordinairement aux passants. *Adsta, viator ; perge, viator, iter* » : ce qu'on pratique aussi dans les nôtres, quoique cette coutume d'enterrer les morts dans les chemins ne soient pas en usage parmi nous. (Additions et changements, p. 595).

b. Ce sonnet, dit Ménage (p. 543) a été fait, non pour la femme de Malherbe qui lui a survécu, mais pour M[me] Puget « fille de M. Hallé, doyen des Maîtres des Comptes de Paris. »

SUR LE SONNET

Sur la Mort d'un Gentilhomme qui fut assassiné[a].

BELLE AME AUX BEAUX TRAVAUX SANS REPOS ADONNÉE.

SI PARMI TANT DE GLOIRE ET DE CONTENTEMENT RIEN TE FASCHE LA BAS. Il n'y a rien de plus bas ; et il a fait une faute contre l'art quand il a ecrit,

> Rien te fasche LA BAS, c'est l'ennui seulement
> Qu'un indigne TREPAS ait clos ta destinée.

J'ay remarqué la meme faute en un autre endroit :

> Comment faites vous CAS de chose si petite,
> Vous de qui chaque PAS fait naistre mille fleurs.

On ne dit point *si rien vous fasche*, pour *si quelque chose vous fasche*. Mr de Racan l'a ecrit de meme et a mal ecrit dans la Consolation à Mr de Bellegarde, sur la mort de Mr de Termes, son pere :

> Desormais ce guerrier est, selon son envie,
> Parvenu par la mort a la Celeste vie,
> Apres s'estre assouvi des apas de l'honneur :
> Les Dieux l'ont retiré des mortelles alarmes,
> Et si RIEN à present peut troubler son bonheur,
> C'est de te voir pour luy repandre tant de larmes.

IL FAUT PAR LA RAISON AVOUER SON MAL-HEUR. Que veut dire : *Il faut avouer son mal-heur par la raison* ?

ET TELLE QU'ELLE VIENT PRENDRE SON AVANTURE. Prosaïque, bas, etc.

a. « Je ne connais non plus ce gentilhomme qui fut assassiné, dit Ménage (p. 544), que celui qui mourut âgé de cent ans. »

SUR L'EPIGRAMME

Pour une fonteine

VOY TU, PASSANT, COULER CETTE ONDE ⁓[a]

Voy tu, passant, couler cette onde Et s'escouler incontinant ⁓ Ainsi va[1] la gloire du monde, Et rien que Dieu n'est permanent. *Incontinent* est bas. *Permanent* n'est pas mieux receu que perdurable, dont Mr de Racan s'est servi.

Bien que je brûle incessamment
D'une ardeur qui ne peut s'eteindre,
Et que je meure sans me plaindre,
N'en ayez point d'estonnement,
Cloris ; vos beautez perdurables
Ont tant de grâces adorables, etc.

Pour le reste, Ovide a dit dans le 3. livre De l'Art d'aimer :

Eunt anni more fluentis aquæ.

et dans le 15. des Metamorphoses [172] :

[173] Assiduo labuntur tempora motu
Non secus ac flumen : nec enim consistere flumen,
Nec levis hora potest.

Ποταμὸς ὁ βίος ἡμῶν, dit St Basile dans l'homelie 24 ; St Augustin, sur le psaume 38 : *Momentis transvolantibus cuncta rapiuntur ; torrens rerum fluit : nihil de præterito revocatur.* Seneque, dans l'épitre 58, si je ne me trompe : *Corpora nostra rapiuntur flumi-num more*[2]. *Quicquid vides currit cum tempore. Nihil ex his quæ videmus manet. Ego ipse, cum loquor ista, mutatus sum.* On trouve la meme pensée dans Marc Antonin[b] : χειμάῤῥους ῃ[3] τῶν ὅλων

NC. 1. *Ed.* — Il y a « *fuit* », que Chevreau a trouvé probablement trop lourd et auquel il a substitué volontairement le mot « *va* » moins rude.

2. *Ms.* — « *mo* » sur un grattage.

3. *Ms.* — Il faudrait « ἡ ».

a. Rien dans les éditions sur cette *épigramme*, ni sur le *Fragment au cardinal de Richelieu*, qui vient après et une seule remarque assez courte sur le *Fragment aux Ombres de Damon*. Ménage se contente lui aussi (p. 544-549) de donner les renseignements qu'il a recueillis sur le motif de la composition des deux premières pièces et s'étend sur la 3e.

b. C'est l'empereur Marcus Aurelius Antoninus Augustus, ou Marc-Aurèle (121-180), auteur de *Pensées pour lui-même*, petit ouvrage en grec barbare, mais plein de maximes morales d'une élévation jusqu'alors inconnue.

χὸτία, *torrentis est instar rerum natura*, et nous avons déjà veu ce vers d'Horace[a] :

> Quod adest memento
> Componere œquus ; cœtera fluminis
> Ritu feruntur.

Malherbe a voulu que toutes les choses du monde passassent comme l'eau d'une fonteine ; les autres veulent qu'elles passent comme des Rivieres et des Torrents, et je ne puis m'empescher de mettre icy ce qu'a dit un Abbé de Bonneval sur ce sujet : AQUARUM nomine hominum generationes intellige, quœ sicut de fonte in rivum, de rivo in fluvium labuntur, ita homines de conceptu in partum et de infantuli ætate in senium, inquieto volumine properant et decurrunt. Voyez Gataker, sur la pensée de Marc Antonin. Mr de Maury, sur ces mots de l'Ecclesiaste : *Une generation passe, l'autre vient*, a paraphrasé tout ce que j'ay dit et assez bien, si je ne me trompe[1] :

> Cernis ut ille fluit declivi lubricus amnis
> Tramite, seque rapit, sequiturque, fugitque, morari
> Nescius, elapsam nec quis revocaverit undam.
> Sed premit hanc veniens ; premitur simul illa sequenti,
> Æquoreo donec se demum in gurgite condant.
> Segnior haud illo est rapiens mortalia fluxus,
> Omnia ut intereant nascuntur ; tempore crescunt.
> Tempore decrescunt et quœ senuere novantur,
> Quœque novata iterum rediviva labe senescunt,
> Et sese a fluxu rapidi nihil asserit œvi.

SUR LE FRAGMENT

A Mr le Cardinal de Richelieu

GRAND ET GRAND PRINCE DE L'EGLISE

Ce qu'il dit est beau pour la morale ; mais ce beau se trouve presque dans tous les livres. Les Philosophes et les Poëtes de

NC. — 1. *Ms.* — « *Et assez bien si je ne me trompe* » a été mis après coup.

a. Odes III, XXIX, v. 32-34.

l'Antiquité ont dit *que le sort faisoit les beaux et les mauvais jours : que la tristesse etoit la suivante de la joye : que la Bonne et la Mauvaise Fortune etoient sœurs jumelles*, etc. Il ajoute :

Nos jours filés d'or et de soye
Ont des ennuis comme des joyes [1],
Et par ce meslange divers
Se composent nos destinées,
Comme on voit le cours des années
Composé d'Etez et d'Hivers,

Seneque, dans l'epitre 107 : *Rerum contrariis constat æternitas, etc. : Hiems frigora adducit, algendum est, etc. Natura autem hoc quod vides regnum mutationibus temperat. Nubilo serena succedunt : turbantur maria cum quierunt : flant invicem venti : noctem dies sequitur : pars cœli consurgit, pars mergitur.* [173]

---

174 *SUR LE FRAGMENT*

Aux Ombres de Damon.

L'ORNE, COMME AUTREFOIS, NOUS REVERROIT ENCORE, RAVIS DE CES PENSERS QUE LE VULGAIRE IGNORE, EGARER A L'ECART NOS PAS ET NOS DISCOURS. C'est parler fort mal, car on ne dit point : *Je vous verray égarer vos pas : je vous verray égarer* vos discours.

ET COUCHÉS SUR DES FLEURS COMME ETOILES SEMÉES [2]. J'ay deja parlé [3] des *Fleurs* qui ont eté nommées des *Etoiles* et des

NC. — 1. *Ms.* — La rime de ces deux vers est mauvaise « *soye* » étant au singulier et « *joyes* » au pluriel. C'est que Chevreau s'est trompé dans sa citation. Le texte véritable porte :

Nos jours, filés de toutes soyes
Ont des ennuis comme des joyes,
(1re str. v. 5 et 6).

ce qui est correct, sans être fort élégant.

2. *Ms.* — Toute cette remarque a été raturée en tous sens. Les capitales même : « ET COUCHÉS, etc. » ont été l'objet d'une rature spéciale plus fortement accusée.

3. *Ms.* — Page 65.

Etoiles qui ont eté prises pour des *Fleurs*. On se souviendra de la pensée de Columelle :

Pingit et in varios terrestria sidera flores ;

des temples du Ciel, qui ont eté semés de fleurs par Manile :

Huic conferta licet cœli fulgentia templa
Cernere seminibus densis totisque micare
Floribus :

et de Platon[a], qui nomme le ciel λειμῶνα πολλῶν ἀστέρων. A ces observations, on peut ajouter le mot d'Eschyle, qui nomme la Nuit, dans son Prométhée : ποικιλειμῶνα, pratum variegatum ; l'autorité de St Jean Chrysostome, qui nomme l'Iris ou l'Arc-en-Ciel la *Rose du Ciel ;* la Rose et les Lys des *Arcs-en-Ciel* et des *Astres de la Terre ;* le passage de St Basile[b], où il est dit que *les prairies des Cieux sont émaillees de fleurs*, et les deux vers :

Inter Flora rosas et candida lilia ludens,
Purpureis virides hortos illuminat astris.

Je pourrois bien alleguer encore le madrigal du Stigliani :

Stelle fiori del Cielo,
E voi fioretti stelle della terra ;

le vers du chant 9. de l'*Adone :*

Dir si sian gigli in Cielo, o stelle in Terra ;

celui de l'ode amoureuse de Bernardo Tasso :

Nel dilettoso seno
De l'herbe tenerelle
Che sembravano un Ciel sparso di stelle :

ceux de la 3. ode de Guido Casoni[c] :

a. Platon, disciple de Socrate (427-347 av. J.-C.) fonda l'*Académie*, école philosophique célèbre, et composa de nombreux *Dialogues* d'un style admirable, où il met en scène Socrate discourant avec ses amis.

b. St Jean Chrysostome (347-407) et St Basile le Grand (329-379) sont les deux plus illustres *Pères de l'Eglise grecque*.

c. Gui Casoni, littérateur italien (1587-1640), fondateur de l'Académie des *Incogniti* de Venise a fait, entre autres ouvrages, *Vita di Tasso*, *Teatro poetico*, scènes historiques en vers, et *la Magia d'Amore*.

O bellissima Clori,
Vaga d'amor, che giri
Me ne' tuoi lumi e tu ne' miei desiri,
Mira que'vaghi fiori,
Che trà l'herbette belle
Sembrano en Ciel terren fiorito stelle.

Mais je m'assûre que les gens de Lettres ont deja veu toutes ces choses et qu'ils n'auront pas même oublié la stance qui est dans le Tebro Festante du Marin pour l'Elevation de Leon XI au Pontificat :

La terra e'l Ciel con pompe illustri e belle
Quinci e quindi scotean doppsi tesori,
E s'opponeam queste bellezze, e quelle,
Con riscontri[1] di raggi, e di colori,
Con vago paragon di fiori, e stelle
Garregiavan trà lor le stelle e i fiori,
Là, fiorito di stelle il Ciel ardea,
Qui, stellato di fiori il suo ridea.

Que les soleils nous seroient courts. Virgile a dit dans la 4. de ses Eglogues[a] :

Saepe ego longos
Cantando puerum memini me condere soles. [174]

[175] C'est ce qu'Homère nomme ἤματα μακρὰ et Pindare, dans l'ode 8 des Olymp., s'est servi du mot de *Soleil* pour *jour :*

...διαύλου
θ' ἁλίῳ ἀμφ' ἑνί μη-
νός τέ οἱ τωὐτοῦ κρανααῖς
ἐν Ἀθάναισι

NC. — 1. *Ms.* — « *ri* » final dans « *riscontri* » a été ajouté après coup en caractères plus petits et confus.

a. Chevreau ne fournit pas ici une indication exacte. Les vers de Virgile qu'il cite appartiennent, non à la 4e églogue, mais à la 9e. Ce sont les vers 51 et 52 de cette dernière.

Ce que Mr de Malherbe ajoute n'est pas moins commun et n'est pas moins beau :

Mais, ô loy rigoureuse à la race des hommes !
C'est un point arresté que tout ce que nous sommes,
Issus de peres Rois et de peres Bergers,
La Parque egalement sous la tombe nous serre,
Et les mieux etablis au repos de la terre
N'y sont qu'hostes et passagers.

Phocylide[a] dit que la mort rend tous les hommes égaux ; qu'il y a une patrie qui leur est commune ; que les rois y sont comme les moindres du menu peuple :

Πάντες ἴσοι νεκύες· ψυχῶν δὲ θεὸς βασιλεύει
Κοινὰ μέλαθρα δόμων αἰώνια καὶ πατρὶς ἅδης
Ξυνὸς χῶρος ἅπασι, πένησί τε καὶ βασιλεῦσιν.

Horace a fini l'ode 3. du livre 2. par ces vers :

Divesne prisco natus ab Inacho
Nil interest, an pauper et infima
De gente sub divo moreris,
Victima nil miserantis Orci.

Omnes eodem cogimur ; omnium
Versatur urna, serius ocius
Sors exitura et nos in œternum
Exilium impositura cymbœ,

S. Jérome[b] a dit sur le pseaume 81 : *Æqualiter omnes nascimur et Imperatores et pauperes : œqualiter et morimur omnes : œqualis enim conditio est*, et Prudence :

Hoc perdo solum quod peribit omnibus,
Regi, clienti pauperique et diviti.

Les trois derniers vers de la stance se trouvent par tout : *Peregrinus ego sum istic et inquilinus. Incola sum in terra. Mors si quidem migratio est. Abiit non obiit. Profectio est vita quam*

a. Phocylide de Milet (VIe siècle av. J.-C.) a fait, comme son contemporain Théognis, des sentences morales en vers.

b. St Jérôme (331-420 ap. J.-C.), *un des Pères de l'Eglise latine*, a donné en latin une traduction de la Bible (la *Vulgate*), la seule admise dans la liturgie catholique.

mortem putamus. Non est exitus sed transitus. Morieris : peregrinatio est vita : multum cum deambulaveris, domum redeundum est. Ciceron, dans Caton le Majeur : *Ex vita ista discedo tanquam ex hospitio, non tanquam ex domo. Commorandi enim Natura*[1] *diversorium nobis, non habitandi dedit.* On peut voir ce qu'a dit le Pere Corneille de la Pierre sur le verbe הלך du premier chap. de l'Ecclesiaste. *Generatio prœterit*[2]. Je ne scaurois m'empescher de dire icy qu'HOSTE ne vient pas de HOSPES, comme la pluspart se l'imaginent, mais de HOSTIS, qui autrefois signifioit étranger. Ciceron a dit dans le premier livre de ses Offices : *Illud etiam animadverto quod qui proprio nomine perduellis esset, is* HOSTIS *notaretur, lenitate verbi tristitiam vel mitigante.* HOSTIS *enim apud majores nostros ita dicebatur, quem nunc* PEREGRINUM *dicimus. Indicant duodecim tabulæ :* AUT STATUS DIES CUM HOSTE *itemque* ADVERSUS[3] HOSTEM ÆTERNA AUCTORITAS. *Quid ad hanc mansuetudinem, addi potest ∵ eum quicum bella geras tam molli nomine appellari ∵ quanquam nomen durius jam efficit vetustas : a* PEREGRINO *enim recessit et proprie in eo, qui contra ferret arma, remansit.* On peut voir encore Mr Dacier dans ses belles et savantes notes sur Festus, sur ces mots : *Hostis apud antiquos peregrinus dicebatur,* à la page 179. Malherbe poursuit :

Tout ce que la Grandeur a de vains équippages,
D'habillemens de pourpre et de suitte de pages,
Quant le terme est echeu n'allonge point nos jours.
Il faut aller tout nus où le Destin commande,
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut laisser nos amours [a] [175]

NC. — 1. *Ms.* — « N » sur un grattage.

2. *Ms.* — Ici un trou qui occupe sans doute la place d'un signe « II » de renvoi à la marge, où se trouvait une note transversale entièrement rayée, et qui se continuait jusqu'à « *Malherbe poursuit* » « Œ » de *prœterit* est très mal écrit.

3. *Ms.* — « *Adversus* » avait été écrit deux fois ; on l'a rayé une. Cette prescription appartient à la 3e des *Douze Tables,* code primitif des Romains ; la précédente appartient à la 2e.

a. Ménage (p. 546-547) note entre autres choses, que *nos amours* ne signifie pas ici *nos désirs,* mais *nos maîtresses.* « Quelque critique sévère, ajoute-t-il, pourrait trouver en cela quelque chose à redire. »

[176] *Quand le terme est echeu*, n'est pas trop noble[1]. *Et de toutes douleurs la douleur la plus grande*, il faut dire : *Et de toutes les douleurs la douleur la plus grande*. Il y a dans le pseaume 48 : *Ne craignez point, quand vous verrez quelqu'un enrichi et quand la gloire de sa maison sera plus grande qu'elle n'etoit ; car, lorsqu'il mourra, il n'emportera ni cette richesse ni cette gloire dans le tombeau*. Claudien a dit dans le 2. livre Du Ravissement de Proserpine :

Sub tua purpurei venient vestigia Reges,
Deposito luxu, turba cum paupere misti.

Properce, dans l'elegie 5. du livre 5 :

Haud ullas portabis opes Acherontis ad undas ;
Nudus ad infernas, stulte, vehere rates.

apres Priscus Laberius :

Tollit bona fide vos Orcus nudas in Charonium.

Silius Italicus, dans le 5. livre de la Guerre Punique :

Fugit hora rapitque
Tartareus torrens ac secum ferre sub umbras,
Si qua animo placuere, negat.

Horace l'a dit plus distinctement dans l'ode 14 du livre 2 :

Non si trecenis etc...
scilicet omnibus
Quicumque terræ munere vescimur,
Enaviganda, sive reges,
Sive inopes erimus coloni, etc...
Linquenda tellus, et domus et placens
Uxor, neque harum quas colis arborum
Te, prœter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur[a].

Properce, Silius Italicus et Horace expliquent assez le mot du vers de nôtre poëte : *Il faut aller tout nuds*, et, si on le veut, on

NC. — 1. *Ms*. — Cette phrase a été rayée.

a. Vers 5, 9-12, 21-24.

peut consulter le Pere Corneille de la Pierre et Drusius sur le verset 14. du chap. 5. de l'*Ecclesiaste : Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur*, et le meme Drusius, sur le verset 21 du premier chapitre de Job. La plus part des passages que nous avons veus, sur la mort[1], sont dans ces vers :

Homme, qui songes moins à ton heure derniere
Qu'aux plaisirs criminels dont ton cœur est charmé ;
Tu perdras bientôt la lumiere,
Et tu retourneras dans la même poussiere,
Dont la main de Dieu t'a formé.

Regarde ce que tu dois être,
Pour condanner l'excez de ton orgeüil :
On commence à mourir quand on commence à naître,
Et tous les pas qu'on fait conduisent au cerceuil.

Il n'est contre la mort ni fuitte ni deffence ;
En tous tems, en tous lieux, elle exige ses droits.
L'inhumaine qu'elle est soumet tout à ses loix,
Fait tomber sous ses coups la Vieillesse et l'Enfance,
N'a point d'egard à la Naissance,
Et rend egaux les Sujets et les Rois [176].

[177] Dans un état si deplorable,
Il faut quitter, sans espoir de retour,
Tous les objets de ton amour,
Et suivre enfin du Ciel l'arrest inexorable,

Tel est son ordre et tel est nôtre sort,
La lumière du jour n'est qu'une fois ravie
Et, quand on a passé de la vie à la mort,
On ne repasse point de la mort à la vie.

Ce qu'il ajoute sur l'infidelité du beau sexe est à peu pres de la force des vers suivans :

Crede ratem ventis, animum ne crede puellis ;
Namque est fœminea tutior unda fide.

NC. — 1. *Ms.* — Les trois derniers mots sont écrits en renvoi au dessus de la ligne.

Fœmina nulla bona est, aut, si bona contigit ulla,
Nescio quo fato res mala facta bona est.

Quid levius vento ? fulmen ; quid fulmine ? flamma ;
Quid flamma ? mulier ; quid muliere ? nihil.

Il ne faut pas oublier l'epigramme de Catulle et Florus, livre 9., chap. 4. : ... *etiam manu pulcher apparuit* [1].

Je ne dois pas oublier ici l'epigrame de Catulle :

Nulli se dicit mulier mea nubere malle
Quam mihi, non si se Juppiter ipse petat.
Dicit ; sed mulier cupido quod dicit amanti
In vento et rapida scribere oportet aqua ;

ni cette stance, sur le cœur d'une maitresse infidelle :

Mais quel esprit subtil, quels penetrants regards
Le perceraient de toutes parts ?
Et qui voudroit bâtir sur la foi d'une femme ?
C'est bâtir sur un lieu mouvant ;
C'est ecrire dans l'eau ; c'est semer dans la flamme,
Et se reposer sur du vent.

Menandre a dit :

οὐδὲν γυναικὸς χεῖρον, οὐδὲ τῆς καλῆς

Rien n'est plus méchant que la Femme,
Et la meilleure ne vaut rien [2].

XC. — 1. *Ms.* — Ceci, jusqu'à la fin de l'épigramme de Catulle, est en renvoi perpendiculaire à la marge et assez confus, la citation de Florus coupant en deux ce qui concerne Catulle et une partie, que nous avons marquée par des points, étant couverte par un bout de papier. Aussi a-t-on collé contre la page 177 une large bande sur laquelle a été inscrit ce qui suit.

2. *Ms.* — Ces deux vers sont écrits sur une petite bande de papier entièrement collée à la feuille et cachant en partie le texte raturé ; car, à partir de là, les ratures abondent. Les premières vont jusqu'à la fin de la citation grecque qui suit. Suspendues pour quelques lignes, elles reprennent à la remarque suivante : « *Qu'à peine à leur grand nombre* » et vont jusqu'à « *Mais je ne scay pas* », annulant les pages 178-180.

Je donneray memes icy un (texte caché) de la pensée de Menandre (texte caché) si l'on vouloit simplement traduire :

Toute femme texte caché).

parce qu'il ne veut pas nous (texte caché en excepter meme les plus belles. Il faut marquer necessairement, pour le faire entendre, qu'il n'y a rien de plus meschant que la femme, sans en excepter mesme la meilleure. Si *rien* n'etoit point repeté deux fois dans les vers suivans, la version seroit litterale et nette :

Rien n'est plus méchant que la femme,
Et la meilleure ne vaut rien.

En effet, ce mot signifie egalement bon et beau, comme le *Pulcher* des Latins, qui est le πολύχρος des Grecs, signifie egalement *beau, bon, fort, vaillant, brave :*

Victoresque ostentat equos satus Hercule pulchro
Pulcher Aventinus.

Apres cela, il n'est pas etrange qu'Horace ait ecrit :

Tydides melior patre,

pour marquer que Diomede etoit plus vaillant que Tydée, son pere, et dans ce demi vers du *Miles Gloriosus* de Plaute :

Ecquid fortis visa est ?

Forte signifie *belle*. C'est apres les Grecs et les Latins que nous disons *de fort* BELLES *troupes, de fort* BONS *hommes, le* MEILLEUR *regiment de toute l'Armée ;* de MECHANTS *soldats*, et que nous combattons en *gens de bien*, quand nous combattons en *gens de cœur*. Le *Thaeb* et le *Thab* des Chaldéens, le *Thob* des Hebreux, le *Thaiil* et le *Green* des Arabes[1] sont pris dans l'un et dans l'autre sens, c'est à dire qu'on peut quelquefois les expliquer par *bon* ou par *beau :* et, dans le passage de l'Ecriture où il

NC. — 1. *Ms.* — Entre « *le* » et « *Thaiil* » on avait écrit « *H. Green* » et l'on n'a songé à rayer que « *H. Green* » mis en marge, laissant par inadvertance l'article « *le* ». Du reste les mots « *Thaiil* » et « *H. Green* » sont peu lisibles, ce dernier surtout ; peut-être les avons-nous mal lus.

est dit que *Sara* etoit desirée parce qu'elle etoit *belle*, quelques uns ont rendu par le mot Latin qui signifie *bonne*, le mot Hebraïque et le καλὴ des Septante.

Le meme poëte[1] comptoit pour trois maux la mer, le feu et la femme : [177]

[178] Θάλασσα καὶ πῦρ καὶ γυνὴ, κακὰ τρία.

En un autre endroit :

Θησαυρός ἐστι τῶν κακῶν κακὴ γυνή.

C'est un tresor de maux qu'une mechante femme[2].

Ce tresor des maux est assez nouveau dans nòtre langue et je ne voudrois pas le justifier, quoi qu'il soit encore dans Euripide ; quoi qu'il y ait dans Plaute un *tresor de mal ;* des *tresors de plaies et de cicatrices ;* des *tresors de gresle et d'iniquité* dans l'Ecriture, et que Tertullien ait nommé l'Enfer *un tresor de feu.*

Ce qu'Eumolpus a dit dans Petrone : *Mulier quædam Ephesi*, etc., pourroit servir de commentaire ou d'exemple à cecy :

Dans nos obseques memes
Conçoivent de nouveaux desirs[a]

Qu'a peine en leur grand nombre une seule se trouve, De qui la foy survive et qui fasse la preuve Que ta carinice te fait. Icy *fasse la preuve* ne signifie rien. Voicy trois vers qui sont admirables, si *dessous* n'y etoit point :

Depuis que tu n'es plus, la campagne deserte
A dessous deux hivers perdu sa robbe verte,
Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs.

NC. — 1. *Ms.* — Chevreau avait mis d'abord « Menandre qui dit *qu'il n'y a rien de plus mechant que la femme sans excepter mesme la meilleure,...* » Tout cela a été raturé. Le texte sans rature reprend ensuite.

2. *Ms.* — Cette traduction en un vers français du vers grec de Ménandre et la remarque qui suit jusqu'à « *qu'Eumolpus a dit...* » ont été entièrement raturés.

a. C'est dit Ménage (p. 547) la pensée d'Ovide :

Funere sæpe viri vir quæritur.

Mainard a ecrit sur la mort de Henry le Grand :

> Devant que la robe de Flore
> Par six foix nos champs ait couverts,
> Il n'est orgeuil qui ne l'adore
> Comme le Mars et l'Univers etc. ;

et je ne puis assez m'étonner que le R. Pere Vavasseur[a] ait voulu reprendre Mr Godeau, pour s'estre servi de cette figure : *Cur hoc jocularis* nec satis *aperti* ·: *La terre couverte de sa robbe verte*, pro herba, ut si dicat COUVERTE DE SA ROBBE BLANCHE, pro[2] nive ·: *Sed Godellianæ locutionis menda non decrevi excutere*, dit cet auteur dans le petit livre qui a pour titre[3] ANTONIUS GODELLUS. *An Elegii Aureliani scriptor idoneus idemque poeta*. Est-il possible qu'un homme savant et délicat ait oublié que, dans le sens figuré, VESTIRE n'est autre chose qu'*embellir*, *orner*, *parer*, *couvrir*, *remplir*, etc. ·: que de *vestio* l'on a fait *investio*, *investitura* ·: que nous disons *prendre l'investiture d'un royaume* ; *estre revestu d'une charge* : *un bastion revestu de pierre ou de brique* : *le soleil revestu de splendeur et de lumière* ·: et que, dans les pseaumes, *Dieu est revestu de gloire et de force* ·: Nos voisins disent : *Un' huomo vestito di senso* ; *versi vestiti di nuove frasi, di cose belle*, apres Ciceron qui a ecrit : *Sed de M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit orator unus e multis, potius inter multos prope singularis fuit* ; *ita reconditas exquisitasque sententias* MOLLIS ET PERLUCENS VESTIEBAT ORATIO. J'ai vu, dans le 3o. verset du chapitre 6 de St *Mathieu*, des *herbes vestues*, εἰ δὲ τὸν χόρτον τοῦ ἀγροῦ σήμερον ὄντα, καὶ αὔριον εἰς κλίβανον βαλλόμενον, ὁ Θεὸς οὕτως[4] ἀμφιέννυσι : *Si Dieu donc a soin de vestir de cette sorte l'herbe des champs qui est aujourdhuy et qui sera demain jettée*

NC. — 1. *Ms.* — On a supprimé, au dessous, « *qu'un homme savant* ».
2. *Ms.* — Un trait après « *pro* », pour effacer « *nive* » mis trop près.
3. *Ms.*— « *Qui a pour titre* » était répété deux fois ; on l'a rayé une.
4. *Ed.* — Elles portent (p. 342) *οἴτος*. Les *Œuvres mêlées*, comme le manuscrit, ont *οὕτως* (p. 254).

a. François Vavasseur (1605-1681), jésuite et professeur a écrit avec élégance de la prose et de la poésie latines : des épigrammes, des élégies, etc. Il n'est pas nommé dans les *Œuvres mêlées* (p. 253), pas plus que dans l'édition de 1723 (p. 342), où pourtant ce passage est reproduit intégralement.
Antoine Godeau (1605-1672), *le nain de Julie*, fut très estimé pour son érudition, son esprit et son talent poétique.

dans le four. A la fin des Exercitations saintes de Daniel Heinsius, il y a une remarque sur cet ἀμφιέννυσι, et l'on peut voir celle de Casaubon sur le χόρτον et celle de Grotius sur le κλίβανον.

J'ai vu des champs et des arbres *vestus* dans Martial :

> Ridet humus, vestitur ager, vestitur et arbos ;

des campagnes *vestues de lumiere* dans le sixième livre de l'Enëide :

> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpureo ;

des prés *vestus d'herbes* dans un vieux poëte qui est allegué dans le 2. livre des Tusculanes de Ciceron :

> Cœlum mitescere, arbores frondescere, etc. [a],
> Fontes scatere, herbis prata convestirier ; [178]

[179] des *montagnes revestues de bois* dans le 3. livre de Tite-Live [b] *: Ipsi montes Epiri*, etc., *vestiti frequentibus silvis sunt* des vignes *vestues de feuilles et de grappes de raisin*, dans le 4. livre de Columelle : *Eæque* (vineæ), *ubi se frondibus et uvis vestierint teneris caulibus, nec dum adultis modus adhibendus est ;* Des champs *vestus de moissons* dans Ovide *:*

> Vestiti messibus agri,

et *vestus d'epics* (sic) dans Prudence, contre Symmaque :

> Unde seges late crinitis fluctuet agris [1]
> Densius, et gravidis se vestiat æquor aristis.

Tertullien a dit dans le chap. 2. *De Pallio :* SIC *et terram si recenseas temporatim vestiri amantem, propre sis eamdem negare*

XC. — 1. *Ed.* — Elles portent à tort (p. 345), avec les *Œuvres mêlées* (p. 255), « *fluctibus* » pour « *fluctuet* ».

a. Le texte véritable, emprunté, non au 2e, comme le dit Chevreau dans le manuscrit et dans les *Œuvres mêlées*, mais au 1er livre des Tusculanes (ch. XXVIII), porte *nitescere* et non *mitescere*. Il comporte cinq vers, dont il n'est donné ici que le premier et le dernier.

b. Ce passage est tiré, non du IIIe livre de Tite-Live, mais du XXXIIe, ch. 13. Au lieu de *frequentibus*, les éditions (p. 345) et les *Œuvres mêlées* (p. 255) portent *frequentissimis*.

memor viridem, cum conspicis flavam, mox visurus et canam. Ce *temporatim* est de la correction de Mr de Saumaise et l'on n'a qu'à voir ce qu'il a ecrit sur ce passage de Tertullien. Ciceron s'en est expliqué assez nettement dans le 2. livre de la Nature des dieux : *Ac si principio terra universa cernatur, etc., vestita floribus, herbis, arboribus, frugibus, quorum omnium incredibilis multitudo varietate distinguitur. Adde huc fontium gelidas perennitates, liquore perlucidos omnium riparum* VESTITUS VIRIDISSIMOS.

Pourquoy ne se serviroit on pas de cette *robbe*, puisque la Terre n'est autre chose que *Vesta*, qui a eté ainsi nommée, selon Servius et Isidore, *a vi sua stando*, ou bien *quod herbis, vel variis vestita*[1] *sit rebus*. Je sais bien que la plus part des savans ne sont pas d'accord avec Ovide, Servius et Isidore, et qu'ils font venir le mot de *Vesta* de ἑστία, ce[2] dernier du Chaldaïque אשתא, celui ci de אש et l'on n'a qu'à voir Martinius, Vossius, Finger, Beeman[a], etc. Mais je n'en suis pas icy aux origines[3].

Apres cela, il faut n'etre pas de bonne humeur pour trouver mauvais que Mr Godeau ait donné à la terre, une *robbe verte*, à l'imitation de Malherbe, et que l'un et l'autre lui aient donné une *robbe blanche*. Elle en change, selon Tertullien, trois fois l'année et, selon Cassiodore, quatre fois. *Prasinus color, virenti verno ; venetus, nubilæ hiemi : russeus* (ce *Russeus* est de la correction de Philippe Rubens[b]), *æstati flammeæ : albus, pruinoso auctumno dicatus est.* Je lui ay memes remarqué, dans Stace, une *robbe noire :*

> Ingenti tellurem proximus umbra
> Vestit Athos.

NC. — 1. *Ms.* — « *ves* » de *vestita* sur un grattage.

2. *Ms.* — « *ce* » sur un grattage.

3. *Ed.* — Ce dernier paragraphe, sur l'étymologie du mot *Vesta*, ne se trouve, ni dans les Œuvres mêlées, ni dans les éditions. Le reste s'y trouve (*Œuvres mêlées* p. 253-262 ; *Editions*, p. 342-347).

a. Ce sont des érudits qui se sont particulièrement occupés de commentaires sur l'Antiquité et de discussions étymologiques. Ils vivaient au XVIe siècle.

b. Il s'agit sans doute ici de Rubens Albert (peut-être aussi Philippe), qui vécut de 1614 à 1657 et qui a laissé un traité *De re vestiaria veterum*, édité en 1665 par Graevius. Les Editions et les *Œuvres mêlées* portent Rubeus.

et je suis trompé si je ne fais voir au moins *la robbe verte* et *la robbe blanche*. Dans une ode Bacchique adressée[1] à Mr Mainard, qui commence *Maintenant que du Capricorne*, il y a :

Le printemps vestu de verdure
Chassera bientost la froidure :
La mer a son flus et reflus.
Mais, depuis que nôtre jeunesse
Quitte la place à la vieillesse,
Le tems ne la rameine plus.

C'est dans le Receuil des vers imprimé en 1638 et Mr de Racan, qui est l'auteur de cette ode, a ecrit *A des Fontaines*[a], *pour une absence* :

Ces prés delicieux,
Quittants leurs robbes vertes,
Paraissent à nos yeux
Des campagnes desertes.
Ces champs sont depoüillés de fleurs et de moissons,
Et toujours couverts de glacons.

Le Tibre a une *robbe verte* dans les vers que De Lingendes a faits pour Ovide [179-180] et qui sont mis au commencement des Metamorphoses, traduittes par Renoüard[b] :

Le Tibre, de regret quittant sa robbe verte,
Publia sur ses bords,
Qu'il n'avoit jamais fait une si grande perte
Qu'il en faisoit alors.

Le Marin[c] a dit, dans les soupirs d'Ergaste :

Veston le piaggie pur Zefiro, e Flora
Di lieto verde, e di purpureo manto.

NC. — 1. *Ms.* — On a effacé « *à Mr Mainard* ».

a. Ce des Fontaines est sans doute un parent de Racan (V. Arnould, *Racan*, p. 7-9).

b. Nicolas Renouard, historiographe sous Louis XIII, a fait une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, qui eut beaucoup de succès.

c. Giambattista Marini ou le *cavalier Marin* (1569-1625) vint en France, où il introduisit le style affecté, précieux, brillant. Son ouvrage le plus répandu est l'*Adonis* ou l'*Adone*, composition mythologique, pittoresque et grâcieuse, produit d'une imagination déréglée. Les écrivains qui suivent sont moins connus.

Horatio Cardanetto, dans la 2. partie de ses Rimes choisies :

Zefiro già l'ignuda horrida terra
D'un bel rivo fiorito e verde manto
Riveste e copre.

Luigi Alamanni [1], dans l'Elegie de la Resurrection :

Cessa o madre Maria, cessa'l tuo pianto;
Spieghi le chiome il sol, l'aria s'allumi.
Posi la terra, e vesta il verde animanto.

Bernardo Capello commence un sonnet, sur le depart du cardinal Farnèse, par les vers suivans :

D'atre nubi velato, et volto in pianto
Per lo vostro partir, qui'l ciel si lagna,
E mesti i sette colli, et la campagna
Spogliansi il verde lor fiorito manto.

Bernardo Tasso ajoute meme que, près d'un beau *lac* [2], en Lombardie, cette robbe est toute semée d'Emeraudes :

Vesta di bei smaraldi ambe le sponde
Il figlivol di Benaco.

Dans les diverses descriptions de l'année, on peut voir ce vers de Palladius [a] :

Tristis hiems montes niveo velamine VESTIT ;

celui d'Eusthenius [3] :

Obtegitur tellus per frigora VESTE NIVALI.

NC. — 1. *Ed.* — *Les Editions* (p. 345) et les *Œuvres mêlées* (p. 259) portent « *Hamanni* ». Tout ce qui concerne « *robbe blanche, verte*, etc. » y est traité à peu près comme dans le manuscrit.

2. *Ms.* — « *Lac* » est au-dessus de la ligne.

3. *Ed.* — Les *éditions* et *les Œuvres mêlées* portent (p. 346 et 260) *Euthemius* au lieu de *Eusthenius*.

a. Rutilius Taurus Æmilianus Palladius, agronome latin (IVe s. ap. J.-C. ?) a fait un *De Re rustica* en 14 livres, compilation intelligente dans un style trop recherché.

Ces robbes nont pas trop déplcu à Claudien, qui a dit sur le consulat de Probinus et d'Olybrius :

Prima tibi procedat hiems, non frigore torpens,
Non canas vestita nives ;

sur les noçes d'Honorius et de la princesse Marie :

Mons latus Ionium cypri prœruptus obumbrat,
Invius humano gressu Phariique cubile,
Proteos et septem despectans cornua Nili ;
Hunc neque candentes audent vestire pruinœ,

et ailleurs :

Frigida ter decies nudatum frondibus Hœmum
Tendit hiems vestire gelu, totidemque solutis
Ver nivibus, viridem monti reparavit amictum.

Mr de Malherbe s'est fort bien servi de cette robbe, quand il a ecrit Henry le Grand :

Qui n'eust creu que ses murailles,
Que deffendoit un lion,
N'eussent fait des funerailles
Plus que n'en fit Ilion ;
Et, qu'avant qu'estre à la feste
De si penible conqueste,
Les champs se fussent vestus
Deux fois de robbe nouvelle,
Et le fer eûst en javelle [1]
Deux fois les bleds abbatus [2]. [180]

NC. — 1. *Ed.* — Elles portent à tort (p. 347), avec les *Œuvres mêlées* (p. 261) « *n'eust en javelle* ». La négation n'est pas dans le texte de Malherbe.

2. *Ed.* — A la suite de ces vers, elles portent (p. 347) une appréciation qui se retrouve dans les *Œuvres mêlées* (p. 261) ; mais, en plus, celles-ci donnent les deux vers italiens suivants :

Ma al fin del canto io mi trovo esser giunto,
Si ch'io farò, con vostra gratia, punto.

qui ne sont qu'une formule placée là pour terminer la lettre à *Monsieur*... (p. 262).

[181] Mais je ne seay pas si l'on peut dire : *Les murailles de cette ville ont bien fait des funerailles : il est à la feste d'une conqueste.* Je n'ecrirois pas encore AVANT QU'ESTRE, pour AVANT QUE D'ESTRE, ni DEVANT QUE *mourir*, pour AVANT QUE *de mourir*, et j'en ay promis une remarque. La voici donc sur AVANT, AUPARAVANT, et DEVANT. On dit AVANT *que de partir*, AVANT *qu'il partit*, ou AVANT *son depart*, il fit telle chose. *Vous estes bien* AVANT *dans les affaires*, c'est-à-dire *vous estes bien* AVANCÉ *dans le maniement ou dans la connaissance des affaires. Il a parlé* AVANT MOY. AUPARAVANT est toujours adverbe, et, par consequent, on ne peut dire : AUPARAVANT QUE *je parte* : AUPARAVANT QUE *de faire*. DEVANT est un nom quand il est opposé à *derriere*, comme *le devant d'une maison : un devant d'autel : prendre le devant, et les devants*. Il est preposition, quand il signifie *en presence*, comme : *Il harangua devant tout le peuple : il fit une belle action devant le Roy ;* et quand il signifie *vis-à-vis : Il est toujours devant son miroir ; nôtre flotte passa devant Malthe* (sic) ; *il loge devant la barriere des sergens :* et dans les significations suivantes : *Il se mit un voile devant le visage*[1] : pour *prevenir, devancer* et *aller à la rencontre*, comme *aller au devant de quelqu'un : aller au devant des difficultés*. Quand on dit : *Il est allé devant*, il y a quelque chose de sous-entendu. Par exemple : *L'Armée partira en huit ou dix jours, et le Roy ira devant*. Ici *devant* est preposition et non pas adverbe, car on sous-entend : Le Roy ira devant l'Armée, c'est à dire que la marche du Roy precedera celle de l'Armée.

C'est ce qui est nommé par les Rheteurs *Aposiopèse ;* par les gramairiens *Ellipse*, ce qui manque à la liaison du discours, ou *reticentia* par Quintilien qui, dans le chap. 3. du livre 9 de ses Institutions Oratoires a fort bien dit : *Quæ per detractionem fiunt figuræ, brevitatis, novitatisque maxime gratia petuntur.* Il n'y a rien de plus commun dans toutes les langues mortes ou vivantes et, pour la nòtre, je me contenteray de quelques exemples. Nous disons tous les jours : *Du couleur de feu* pour *du ruban de la couleur du feu : quand vous aurez passé une croix, prenez à gauche ;* pour *quand vous aurez passé un chemin, un lieu où est une croix.*

NC. — 1. *Ms.* — Cette expression a été rayée.

prenez le chemin qui se trouvera du coté de votre main gauche. il est d'un honneste homme de faire cela, pour *il est du devoir d'un honneste homme*, etc. : *les soldats de Cesar etoient plus braves que ceux de Pompée,* pour *que ceux de Pompée n'etoient braves* ou *que n'etoient braves les soldats de Pompée.* Cette figure est si ordinaire parmi nous, qu'elle fait souvent une des plus grandes beautez de nòtre langue, quoi que peu de gens y fassent reflexion et que ces manieres de parler nous soient communes avec celles des nations les plus polies et les plus barbares.

Et si tous ses appas sont encore en sa face. J'ay deja dit que le mot *face* n'etoit plus employé pour *visage :* et Mr de Vaugelas en a fait une remarque. Les anciens ont dit *la face d'un homme* pour *la taille. Quidam*, dit Gellius, dans le 29. chap. du 13. livre de ses Nuits attiques, FACIEM *esse hominis os tantum, et oculos et genas quod Græci πρόσωπον dicunt : quando* FACIES *sit forma omnis, et modus et* FACTURA *quædam corporis totius, a* FACIENDO *dicta, ut ab* ASPECTU SPECIES *et a* FINGENDO, FIGURA. *Itaque Pacuvius, in tragœdia quæ* Niptra *inscribitur, faciem dixit hominis pro corporis longitudine* :

Ætate integra, feroci ingenio, FACIE PROCERA virum.

Non solum autem in hominum corporibus, sed etiam in rerum cujusque modi aliarum facies dicitur. Nam montis et cœli et maris facies si tempestive dicatur, probe dicitur. Nous le disons fort bien en ce dernier sens et memes *resister en face.* Ceux qui auront du loisir de reste pourront voir, sur ces paroles de David : *Quærite faciem ejus*, le 39. chap. du premier livre des Animadversions de Drusius ; Glasius, dans sa Philologie sainte, et les Dictionnaires Hébraïques sur פָּנִים et פְּנֵי

Mais de les approcher d'une chose si rare, C'est vouloir que la rose au pavot se compare Et le nuage a la clarté. Il y a un Proverbe parmi les Grecs ῥόδον ἀνεμώνῃ συγκρίνεις, *vous comparez la Rose à l'Anemone*, c'est à dire des choses fort inegales : et, comme l'explique Charles Paschal, dans son Livre des Couronnes, le *plomb à l'argent, le cuivre à l'or, l'Anémone à la Rose* et *l'Homme au Singe.* [181]

[182] Theocrite[a] a dit :

> Ἀλλ' οὐ σύμβλητ' ἐστὶ κυνόσβατος, οὐδ' ἀνεμώνα
> Πρὸς ῥόδα. . . . .

quoi que cette fleur passe pour belle et qu'elle soit née des pleurs de Venus pour la triste mort de son Adonis :

> Αἷμα ῥόδον τίκτει, τὰ δὲ δάκρυα τὰν ἀνεμώναν.
>
> La rose vient du sang et des pleurs l'anemone.

Mais nôtre auteur, sans avoir egard au proverbe grec, s'est servi de la comparaison de la Rose et du Pavot, parce que l'odeur du Pavot est desagreable et que celle de la Rose est merveilleuse : que les poëtes qui en ont couronné Venus et les Grâces et qui ont donné à l'Aurore un char, une bouche, des mains et des bras de Roses, n'ont fait que couronner de Pavots la Nuit noire et triste :

> Interea placidam redimita papavera frontem,
> Nox venit et secum somnia nigra trahit.

qu'ils en ont fait croître devant les portes du Sommeil qui ne ressemble pas mal à la mort :

> . . . . letheo perfusa papavera somno.

Ainsi l'on peut dire que Malherbe semble avoir mis deux extremitez quand il a ecrit, en parlant des autres Dames[1] et de la Carinice de Damon, qu'il y avoit de la difference entre elles, comme *du pavot à la rose, de la nuit au jour* et *du nuage à la clarté.*

C'EST QUE L'AMOUR Y LOGE, ET QUE RIEN QU'ELLE FASSE N'EST CAPABLE DE L'EN CHASSER[2]. Je laisse à juger si cette expression est nette et pure et s'il ne faut pas ecrire : *Quoi qu'elle fasse, quelque chose qu'elle fasse, rien n'est capable de l'en chasser.* C'est la meme faute qu'il a faite ailleurs, quand il a ecrit :

> Si, parmi tant de gloire et de contentement,
> Rien te fasche la bas, c'est de voir seulement, etc.

NC. — 1. *Ms.* — « *D* » avait d'abord été écrit minuscule.

2. *Ms.* — Cette remarque aurait dû être placée devant la précédente, car les vers auxquels elle s'applique précèdent les autres.

a. Théocrite de Syracuse (IIIe s. av. J.-C.) est surtout connu pour ses *Idylles*, où il peint avec énergie et naturel des bergers poëtes, musiciens et chanteurs,

J'ay remarqué cette meme faute[a] en plusieurs auteurs, et je me souviens de la 4. stance d'une ode qui est de Motin[b] :

Mais que dis je, insensé ? mes maux sont incurables :
Je ne puis oublier tant d'aimables appas :
Si rien me peut guérir de leurs coups desirables,
Ce sera le trêpas.

Lui peut bien ressembler du front ou de la joue. Cette maniere de parler n'est nullement noble.

L'ame de cette ingratte[1] est une ame de cire, Matiere a toute forme incapable de rire. Cette figure est tres mal continuée. *Incapable de rire* n'exprime sa pensée que bien foiblement. Une ame de cire, ou la première matiere ne rit point : et il a raison de dire qu'elle en est incapable[2]. Cire. *Cera*, vient, selon quelques-uns de רכך *molliri, mollescere molle esse*, etc.

Et s'il s'en rencontre une a qui cela n'advienne. Vers pitoyable[c] [182].

---

183 *SUR LE FRAGMENT*

Les Peuples pipés de leur mine[1].

Pipés de leur mine. J'ay ouï dire autrefois κακοφογεῖν τὸν[3] κύβον. *Piper le dé : des dés pipés* pour de *faux dés*, dont l'on se sert pour

NC. — 1. *Ms.* — « N » sur grattage.

2. *Ms.* — Les textes de Malherbe consultés par nous portent « *élire* », qui est préférable.

3. *Ms.* — Pour *κακοφογεῖν τ.*

a. Ce n'est pas du tout une faute. *Rien* vient de rem et signifie proprement *quelque chose.* Avec une négation il signifie *nulle chose.* Sans négation il a parfois la signification de *peu de chose.* C'est alors un véritable substantif masculin et non féminin, comme il était autrefois d'après son étymologie.

b. Pierre Motin ami et compagnon d'aventures de Regnier (xvi[e] siècle) a fait des poésies licencieuses et sans qualités. Boileau signale sa froideur dans un vers de *l'Art poétique* (IV, v. 40), où il le met peut-être à la place de Cotin.

c. Après vient le fragment : *O toi, qui d'un clin d'œil*, négligé par Chevreau, étudié par Ménage (p. 549-551), plus trois autres fragments de 6, 12 et 10 vers négligés par nos deux critiques.

d. « Ces vers, écrit Ménage (p. 551) ont été faits par Malherbe contre les Mignons de Henri troisième, ce que j'ai appris de M. de Racan, qui l'a appris de Malherbe.

tromper ; et ceux qui joüent n'auront nulle peine à deviner ce que je veux dire. Mais il me semble que les honnestes gens disent aujourd'huy de *faux dés ;* que l'on ne dit plus *piper le dé*, ni *piper un home*, et qu'on se contente de prendre des oiseaux à la *pipée*[a].

Et borner[1] de Tyr a Calis. Calis a eté fait de Cadis, celui ci de Gades et le Latin *Gades* de *Gadir* גדירא גדר, *paries, murus, sepes, maceria*, etc., dit Buxtorf à la page 80 de son Dictionnaire chaldaïque et syriaque : *In Gadibus duabus insulis oppidum est, quod Phœnices ædificarunt et sua lingua* GADIR *nuncupaverunt, antea* TARTESSUM *appellatum, de quo Rufus Avienus in sua descriptione :*

> Pœnus quippe GADIR locum vocat undique septum ;

et Schlinder dit la meme chose à la page 283 de son Lexicon. A ceci, je n'ajouteray que la remarque de Thomas Reinesius, qui est la 25. du chap. 8. du traitté qui a pour titre ΙΣΤΟΡΟΥΜΕΝΑ. *Linguæ punicæ errori populari Arabicam et Punicam esse eandem opposita.* Voicy ce qu'il dit : GADIR vel GADES, τυρίων παλαιῶν ἐμπόρων ἀποικία : *Marciano in Perieg. et ipsæ opus phœnicum Pœnorumque sedes, etc., nomenclatio in scriptoribus punica lingua* SEPEM *et* SEPTUM *denotare consentientibus : Plinio lib. 4 cap. ult. Solino, Avieno, Isidoro, Egnatio Racem. cap. 15. Fuere enim eæ ad instar* φραγμοῦ ὀχυρώματος *et* CLAUSURÆ, *quam contra Hispanorum incursiones munivere et intra quam se continuere Pœni advenæ. Est autem ipsorum Ebræorum* גדר GADER, *quod exponunt* CLAUSURAM. *Ineptum igitur commentum Stephani, Suidæ, Eustathii est notionem* τοῦ Γάδειρα *et Græca lingua petendam dicique quasi* γῆς δειράν. *Melius Hesychius* Γάδειρα, τὰ περιφράγματα. Φοίνικες. *Etymologus :* Γάδος[2] *apud Phœnicas, quod ex*

NC. — 1. *Ms.* — Par erreur Chevreau a écrit « *bormer* » ou, du moins, le « *N* » est mal formé.

2. *Ms.* — « *Γάδος* » est écrit en renvoi à la marge pour remplacer ce même mot, dont l' « *o* » avait disparu par suite d'un trou causé sans doute par un grattage.

a. On dit encore fort bien *piper des dés, des cartes* dans le sens de les préparer pour tromper au jeu. On a dit également *piper* (pour tromper) *un homme*.

parvis et minutis ædificatum est significare tradit, et hinc Archelaum Phœnicis filium Γάδειρα *civitatem denominasse, teste Claudio Julio. Forte respexit hac expositione* τὸ קט *Kot sen Katon Ebr. 1. 8. parvum* πληθυντικῶν KETANAH קטנה *i. e. parva minuta commutatione litteræ* KOPH *in* γάμμα, *quæ non insolens adeo admissa.*

Il faut mettre ici l'autre stance entière et l'on verra si mon observation est juste :

De leur mollesse letargique,
Le Discord, sortant des Enfers,
Des mots que nous avons soufferts
Nous ourdit la toile tragique,
La justice n'eut plus de poids,
L'impunité chassa les Loix ;
Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des meschans,
Qui firent avoir à nos villes
La face deserte des champs.

Le poids de la justice pour *la balance* n'est pas assez noble. *Letargique* n'est pas trop bon pour les vers. Le verbe *chasser* n'est nullement propre, car on ne dit point les Lois sont chassées, et *banir*, *violer*, *abolir*, etc., ou quelque autre verbe seroit meilleur. Mais c'est peu de chose. *Cunæus* [a] sur ce vers du livre 3. des Dionysiaques de Nonnus :

...ὁμοστόργῳ δὲ μενοινῇ
Διχθαίην θρεπτῆρι γονὴν κουφίζεν ἀγοστῷ

a dit : *Exagitavimus jam antea duo* ἑρμηνείας *nobilia vitia. Unum erat tumor* [183-184]. *dithyrambicus dicendi modus, qui sublimen ideam male excederet ; alterum contrarium huic jejunitas et* ξηρότης *in his quorum natura* τὸ ὕψος *conveniebat, etc. Omnino necesse est ut pro materiæ genere varietur dicendi ratio eique par sit et æqualis tantaque ad hanc quanta ad illam fiat accessio : quantum*

a. Pierre Van der Kun, dit Cunaeus, savant hollandais (1580-1638) a écrit contre l'intolérance des faux savants une plaisante satire : *Sardi venales satyra Menippea in hujus saeculi homines plerosque inepte eruditos*, etc., puis un *Animadversionum liber in Nonni Dionysiaca* et *De republica Hebraeorum* souvent réimprimé et traduit.

illi decedit, tantum huic quoque auferatur. Hoc est illud quod voluit aristoteles, quum τὸ ἀνάλογον τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασιν *ubique observandum esse docet.* ἀνάλογον *autem appellat, ubi neque* περὶ εὐόγκων αὐτοκαβδάλως, *neque de parvis graviter, neque de vilibus ornate dicis. Quod si aliter, inquit, fit, jam comœdia esse videbitur.*

Demetrius de Phalere veut, comme Aristote, que l'on observe une juste proportion entre l'idée que nous nous formons des choses et les choses mèmes; que nous disions simplement les choses simples et petites et noblement celles qui sont grandes, τὰ μὲν μικρὰ μικρῶς, τὰ μεγάλα δὲ μεγάλως, et il condanne Theopompe de Chio pour en avoir usé d'une autre maniere. C'est sur cette loy, comme l'a remarqué Victorius, dans ses Commentaires sur ce Rheteur, que certains critiques ont fait le procez au Dante pour avoir nommé le Soleil, *la lampe du monde*, parce qu'une lampe [1] est quelque chose de trop salle [a] et de trop petit pour le soleil, qui n'est que lumiere et qui est quatre cent trente quatre fois [b] plus grand que la terre [2]. Thomaso Stigliani, pour ce sujet mème, dans son *Occhiale* contre Le Marin, s'est moqué de ce vers de l'Adone :

Dal Cielò onde esce il gran fanal di Delo.

Sapricio Saprici, dans son *Veratro*, qui est la réponse à l'*Occhiale*, en faveur du Marin, avoüe franchement que ce fanal ne lui sçauroit plaire : *Questa è una di quelle metafore chè à me non posson piacere :* et Girolamo Aleandri, qui a deffendu Le Marin contre l'auteur de l'Occhiale, ne luy [3] repond rien sur ce vers de

NC. — *1. Ms.* — Mot assez mal écrit, avec les deux premières lettres sur un grattage.

2. *Ms.* Chevreau avait d'abord écrit « *cent soixante fois* ». Il a mis au dessus la nouvelle indication aussi inexacte. Devant ce nom il y avait d'abord « *Le chevalier* ».

3. *Ms.* « *luy* » au dessus de la ligne.

a. Ce reproche était mérité du temps de Chevreau; mais il serait injuste maintenant que le gaz, le pétrole, l'acétylène et surtout l'électricité fournissent une lumière si brillante et si propre.

b. En réalité *le Soleil* est 1.300.000 fois plus grand que la terre.

l'Adone. *Fagiano* ou, si on le veut, Nicolao Villani, qui a repondu à l'un et à l'autre, s'en est expliqué fort[1] nettement en ces termes : *Chia mare il sole* FANAL DI DELO, *non si puo negare, che non sia mala traslatione, non già per la poca simiglianza che sia tra 'l sole è l fanale, perche lucerna e lampa, e face, è stato chiamato il sole da buoni scrittori : mà perche la voce* FANALE, *essendo humile e volgare, trasmette al sole della medesima qualità.* OLTRE *di ciò* FANAL DI DELO *sara pigliato da chi che sia, per lo vero* LANTERNONE *di quell' Isola.*

Le meme Demetrius que j'ay allegué a trouvé mauvais qu'Homere, ayant à decrire la querele et l'effroyable combat des dieux, ait dit que toute la terre en trembla et que tout le ciel fit entendre un bruit pareil à celuy d'une trompette. Apres cet horrible tremblement de terre, ce bruit de trompette est trop petit pour le ciel et ce n'est pas agrandir les choses ni les égaler ; c'est les diminuer et les affaiblir ; c'est nous dire que le bruit du ciel ne fut pas fort grand, quoiqu'Eustathius et Victorius puissent alleguer, puisqu'il ressembloit à celui d'une trompette, et ce n'est pas vrai-semblablement ce qu'Homere avoit dessein de nous faire croire.

Theopompe, dans la descente du Roy de Perse en Egypte, dit qu'il n'y eut ni ville ni peuple d'Asie qui n'envoiàt au Roy[2] des Ambassadeurs ; qu'il fut regalé de tout ce que l'art et la nature pouvoient fournir de plus precieux en ces pays là ; que parmi[3] les riches presents qu'on lui fit, il y eut des tapis rares, des vestes superbes, des[4] tentes dorées, des lits magnifiques, des vases d'or et d'argent ou garnis de pierreries ou travaillés avec une industrie merveilleuse ; une quantité inconcevable de bestes de charge, d'autres destinées pour les sacrifices ; des boisseaux pleins de tout

NC. — 1. *Ms.* — Entre « *fort* » et « *nettement* » il y un grattage et un trou.

2. *Ms.* — Ce dernier mot est surmonté d'un autre rayé et illisible, « *des* » peut-être.

3. *Ms.* — L' « *e* » de « *que* » est sur grattage et empâté ; « *parmi* » est au dessus de la ligne et en partie aussi (la 1re syllabe) sur un grattage.

4. *Ms.* — Le « *s* » de « *des* » a été enlevé par le grattage que nous venons de signaler à la ligne précédente, pour « *que* ».

ce qui pouvoit contenter le goust, des sacs[1], du papier, des[2] viandes salées, etc. Longin remarque, dans le chapitre 24 de son traitté *du Sublime*, que ces viandes salées, ces boisseaux, ces sacs ne peuvent [184-185] faire qu'un mauvais effet parmi tant de choses inestimables, parmi tant de vases d'or et d'argent, qui etoient couverts de pierreries : què ces derniers mots, pour estre trop bas, gâtent le reste qui est admirable et que l'historien est tombé dans le même endroit où il devoit le plus s'elever.

Cela supposé, le commencement de la stance de Malherbe est grand et beau. Mais, apres avoir ecrit, *que la Discorde sortit des Enfers : que la Justice n'eut plus de force ni de pouvoir : que l'impunité des crimes rendit les lois inutiles*, il devoit conclurre, selon sa pensée, que *le Demon des Guerres Civiles entra dans l'ame, s'empara de l'ame des mechans*. Commencer par la Discorde qui sort[3] des Enfers, par la justice banie, par toutes les Loix violées, c'est mal finir que de finir par une mousche. L'image de ce taon, *et le Taon des Guerres Civiles*, est trop petite pour celles qui la precedent et l'est encore pour cette autre qui la suit et qui nous represente des villes aussi desertes que la campagne. C'est à peu pres le *Parturient montes* d'Horace[a] et le[b]

Desinit in piscem mulier formosa superne[4]

du même poëte[c].

NC. — 1. *Ms.* — On a rayé « *remplis de* » qui était à la suite ; « *du* » est à la marge.

2. *Ms.* — Le « *d* » est sur grattage.

3. *Ms.* — « *Sort* » est sur un grattage et l'« *o* » ressemble à un « *e* ».

4. *Ms.* — Seulement dans le texte d'Horace il y a « *desinat* » dépendant de « *ut* » qui précède, au lieu de *desinit*.

a. *Epitres* II, 6 (*Art poétique*) v. 139.
b. *Epitres* II, 3, (*Art poetique*) v. 4.
c. Rien dans Chevreau au sujet de la fin d'une ode pour le roi : *Je veux croire que la Seine*, sur laquelle Ménage (p. 551-552) fournit une *Observation*.

SUR LE FRAGMENT

Et quand j'auray peint ton image.

Elle estoit jusqu'au nombril Sur les ondes paraissante[a]. Cette expression n'est pas supportable : *Elle etoit paraissante jusqu'au nombril*, et ce dernier mot est mesme de ceux que l'on ne peut plus ecrire fort honnestement. Plaute a dit, dans le premier acte des Menechmes : *Dies quidem jam ad umbilicum est dimidiatus mortuus*, pour *il est deja midy*, et la petite ligne qu est nommée *Umbilicus Solis* est assez connue des Astronomes. Le milieu de la Sicile en a eté nommé le *Nombril*[1] par Ciceron, dans la sixieme Oraison contre Verrés ; et l'on peut voir Varron et Strabon sur ce qui regarde le Temple de Delphes. Les Hebreux qui etoient persuadés que la ville de Jerusalem etoit dans le milieu de la Terre, ont dit qu'elle en etoit le טבור ou le nombril, et les Rabbins employent ordinairement ce mot pour une *eminence*. On pourra encore se souvenir de ces petits ornements de corne, d'os, d'yvoire, ou de bois, que l'on mettoit à la fin des Rouleaux ou[2] livres que l'on

NC. — 1. *Ms.* — Dans « *nombril* » toutes les lettres, à part les deux premières, sont sur grattage.

2. *Ms.* — « *Rouleaux, ou* » est écrit en renvoi à la marge.

a. Le passage étudié : *Elle estoit jusqu'au nombril, sur les ondes paraissante*, appartient à un fragment de quatre vers, séparé par trois étoiles et, par suite, indépendant sans doute du Fragment : *Et quand j'auray peint ton image.* Ménage donne quelques indications sur le Fragment : *Et maintenant encore,...* ; néglige l'Epigramme *à M. Colletet : Sur la mort de sa sœur ;* mentionne à peine les vers *sur le Portrait d'Estienne Pasquier qui n'avait point de mains*, et *sur le Portrait de Cassandre*, maîtresse de Ronsard : omet l'*Epitaphe de M. d'Is, parent de l'auteur et de qui l'auteur était héritier*, pour terminer par le sonnet de Malherbe : *Sur la mort de son fils*, tué par M. de Piles (pp. 552-558). Chevreau ne parle pas de toutes ces œuvres. Il faut dire, pour expliquer son silence et, dans certains cas, celui de Ménage, que les Poésies dédaignées ici, comme précédemment, sont très courtes, de peu d'importance ou constituant des morceaux détachées. Ménage n'a fourni pour celles dont il s'est occupé que des renseignements générauy ou anecdotiques. Il n'entre dans les détails que pour la composition du sonnet de Malherbe sur la mort de son fils, sans hasarder la moindre appréciation.

avoit achevés, d'où est venue la maniere de parler, *Rem ad umbilicum deducere*. Toutes ces figures ne sont pas pour nous ; et nous laissons le *Umbilicus Veneris* aux Historiens des Plantes, et aux curieux de Coquillages. Ce mot dans le sens propre, come nòtre auteur l'a employé, n'appartient plus qu'aux Medecins et aux Sages femmes, qui nomment les choses par leur nom : et en ceci, la Bienseance et l'Honnesteté ne nous permettent pas de les imiter.

C'est tout ce que j'avois à remarquer sur les Poësies de Mr de Malherbe : et, si parmi une infinité de belles choses qu'il nous a laissées, on en trouve d'autres qui sont mauvaises, que l'on se souvienne des Hebreux qui disent que toutes les heures ne sont pas faites pour les miracles ; et qu'on doit compter[1] entre les grands hommes ceux dont il est aisé de compter les fautes.

NC. 1. — *Ms.* — Ce mot a été mis à la place et au dessus de « *conter* » pour éviter sans doute toute confusion.

FIN



[187] TABLE

DES AUTEURS ALLÉGUÉS DANS CES REMARQUES[1]

A

1. Dans cette table où, à côté des auteurs, on trouve d'autres indications, nous avons respecté, comme dans tout le manuscrit, l'orthographe de Chevreau ; mais nous avons adopté l'ordre alphabétique dont il s'était parfois écarté ; cela rendra les recherches plus faciles. En outre, les prénoms et la qualité ont été mis à la suite des noms et en italiques, suivant l'exemple donné par l'auteur dans quelques cas. Certains noms, qui ne portaient aucune désignation de page, ont été laissés tels quels. Ils sont au nombre de huit. Enfin comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, nous nous contentons de signaler en note les noms et numéros supprimés, sans les faire figurer dans le corps de la table, où ils ne présentent aucune utilité. Ils appartiennent d'ailleurs en général à des passages rayés du manuscrit et en particulier aux pages 136 et 137, qui reproduisaient textuellement, une partie des deux Billets adressés par Chevreau à M. de La Ménardière (Cf. *Œuvres mêlées*, pp. 322-327 et 351-352).

2. On citait ici « *Adamantius*, 137 ». Mais cette indication a été rayée par la suite, comme toutes celles qui ont trait à des passages raturés ou supprimés.

3. Ici le chiffre 136 a été rayé.

4. C'est à l' « *S* » qu'il faudrait lire.

1. Les chiffres 104, 137, 139 ont été supprimés, le nom d'Aristote ne figurant dans aucune de ces trois pages ; mais 104 a été mis dans l'article sur Arioste, au-dessus de 97 et de 129.

2. On a supprimé 136.

3. Avant « *Le Bembe* », il y a un renvoi pour « *Benserade* », nom placé deux fois et qu'on a oublié d'effacer en marge après l'avoir mis une fois dans l'interligne, avant *Bernartius*. Nous l'avons supprimé. La rature a fait une tache sur 34 à l'article de « *Boccace* ».

4. On avait mis « *Brebeuf*, 47, 55 », à l'interligne ; on l'a rayé, pour le reporter également dans un interligne, avant « *Bryzon* ».

5. Ici, il y a un renvoi pour le chiffre 91 ; le chiffre 177 est un peu au dessus de la ligne, entre 167 et 91.

D

E

F

1. 97 est un peu au dessus de la ligne et de 137 rayé.

2. Cet article a été ajouté, partie en marge, partie dans l'interligne. Puis on a rayé « *Constantin Manassès*, 41 », qui figure à l' « *M* » et se trouvait ici après « *Nicée* ». Le chiffre 73 avait d'abord été mis avant 48 dans l'article sur Commines.

3. A la suite, un article a été rendu illisible par les ratures.

4. On a rayé 137 et un autre chiffre ; 138 est au dessus des deux ratures.

5. Cet article, mis à tort dans l'autre table, a été ajouté après coup à la marge avec un renvoi.

6. 24 avait été mis d'abord avant 23.

1. 136 a été supprimé. Avant « *Festus* » figurait « *Octavius Ferrarius* », 136. On a supprimé cet article.
2. 67 est au dessus de la ligne.
3. On a supprimé les chiffres 136, 137 qui correspondent à des passages raturés et 184, où l'on ne rencontre pas le nom d' « *Horace* ».
4. Déjà inscrit à la lettre C avec le numéro 174 pour la page.

K

L

M

1. 147 avait été mis tout d'abord avant 38.
2. On a supprimé 137 qui correspond à une page raturée.
3. 48 avait été mis d'abord avant 45.
4. On a rayé le numéro 136.
5. 136 a été supprimé, la page étant censée ne plus exister.
6. On a supprimé « *Maximien* 137 », le nom figurant dans un passage raturé.
7. Un chiffre illisible a été rayé après 177.
8. « *La Motte Le Vayer*, 35 », était inscrit à la marge aussitôt après « *Motin*, 182 », en face de l'interligne : nous l'avons mis à sa place.

N

O

P

1. Le chiffre 47 était répété deux fois ; nous l'avons supprimé une.
2. Article dans l'interligne.
3. Le chiffre suivant, 42 sans doute, a été rayé.
4. Placé après coup entre « *Politien* » et « *Pollux* », au bout de l'interligne.

Q

R

S [4]

1. Après cet article on lisait « *Ramirez de Prado*, 136 », supprimé en même temps que la page où il se trouvait cité.
2. Les articles sur « *Raimond des Martins* » et le « *P. Rapin*, » ont été inscrits après coup.
3. Cette indication a été mise après coup dans l'interligne.
4. Le premier article est devenu illisible par les ratures.
5. On a rayé 136 supprimé comme page.
6. Le chiffre 97 est au dessus de la ligne.

1. On a supprimé « *Q. Serenus*, 137 », au dessous de cet article.
2. Il y avait d'abord, comme chiffre 87 répété avec des grattages.
3. Cet article est dans l'interligne.
4. 137 a été supprimé avec la page.
5. Cet article a été mis en marge. On a supprimé les chiffres 63 et 81. Au dessous, on a rayé « *Tacite*, 63, 64 ». Cependant « *Tacite* » figure à la page 63.
6. 136 supprimé.
7. 63, sans doute, a été rayé.
8. Les chiffres 30 et 47 sont écrits au dessus de la ligne.
9. On a supprimé, à la suite, « *Torrentius*, 136, 137, » la page étant censée ne plus exister.

1. Cet article a été mis en renvoi à la suite de celui de « *Valesius* ».
2. 25 est au dessus la ligne ; 35 a été répété un peu plus haut, dans l'article « *Varchi* », ainsi que nous l'indiquons.
3. « *Villon*, 16 » se trouvent dans l'interligne.
4. « 177 » a été rayé, Virgile ne se trouvant pas à cette page, et 45, plus haut, a été mis au dessus de la ligne.
5. « *Ulpien* 143 », se lit dans l'interligne.

N. B. — Cette Table ne renferme pas tous les auteurs mentionnés dans le manuscrit. En voici onze qui ont été oubliés et dont nous avons dit un mot dans les notes : *Bolzani, Chorier, des Fontaines, Jéromina, La Vieuville, Maimonidès, Manuce Paul, Marc Aurèle, Passow, Sedenno et Schindlerus.*

[193] TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS CES REMARQUES

A

B

C

1. Après « *bâtir* », il y avait : « *Beau signifie quelquefois bon, brave*, 177 », qu'on a supprimé.
2. « *qui* » au-dessus de la ligne.
3. D'ici jusqu'à « *bride* » l'écriture est sur un grattage.
4. 44, placé après « *teste* », a été supprimé.

1. Nous ne savons pas ce que signifient les mots « *Je l'ay oubliée* » mis aussitôt après, à moins qu'ils s'appliquent aux « *Stances à Phylis* » (livre V), que Chevreau a oublié d'apprécier et dans lesquelles se trouve l'expression, dont il ne se rappelait peut-être pas d'ailleurs la provenance exacte.

2. « *peut* », d'abord supprimé, a été de nouveau écrit au dessus.

3. Tout ceci est peu exact. A la page 49, il est question d'un « *fleuve impérieux* », mais sans comparaison. La page 50 ne renferme de son côté que des citations italiennes.

4. Cet article est à la marge.

D

1. Il faut lire 21 au lieu de 121.

2. Avant le mot « *Dan* », il y avait « *Mr Dandilly* » supprimé, sans doute, comme nom propre figurant sur la première liste. On distingue encore des chiffres raturés.

E

1. « *A pié de l'eau*, 45 », a été mis hors de la ligne, à travers la lettre « *E* ».
2. En réalité, il n'est question d' « *ecrire* » qu'à partir de la page 11.
3. « *d'* », avant *Eustathius*, a disparu sous une tache.

1. Le mot « *ville* » a été oublié.
2. Pas d'indication de page.

G

1. « *blonde d'un* », a été mis en marge et dans l'interligne, *d'un* avait déjà été placé dans la marge opposée, puis rayé.

2. « *Front petit, aimé des Anciens,* 136 et 137. *Front petit,* 136 », ont été supprimés. « *Front* » a été mis ensuite dans l'interligne, ainsi que « *dans les étoiles* » un peu plus bas.

H

I

L

1. Cet article a été distingué à tort du précédent.

2. Avant « *Hostie* » un article a été supprimé sur « *Hoste* ». Cet article, qui se trouve page 175 à la marge, avait été rayé; de là sans doute sa suppression à la table.

3. Un mot avant « *Joan Sedeno* » a été rayé.

M

1. « *Ibid* » avait d'abord été mis, puis rayé, on l'a définitivement rétabli.

2. Entre « *manier* » et « *Marguerite* » les mots écrits à la marge ont été rayés au point d'être illisibles.

1. « *Mira* » est sur un grattage

2. Tout ceci est sur un grattage.

3. « *Playes d'un navire* » est mis à la ligne, souligné comme s'il s'agissait d'un article spécial. Cette expression se retrouve plus loin, au P. Ici nous l'avons mise à la suite.

4. Cet article a été ajouté après coup dans l'interligne. Il y a même été ajouté deux fois, au dessus et au dessous de « *non moins* ». Nous n'avons mis qu'une inscription, en supprimant le chiffre 37, qui est faux, une feuille sans numéro ayant été collée à la place d'une autre sans doute peu satisfaisante et le numéro 137 s'appliquant à la page suivante, commencement du livre deuxième.

1. « *pluye, de l'eau*, 45 » sont mis dans l'interligne.
2. « *point* » a été mis au dessus de « *plus* » rayé et « *plurier* » est sur un grattage.
3. Ici on a rayé Portrait de Circé, 135. Portrait d'Hélène, 136.

Q

R

1. Ici on a rayé « *Regeneration* ». *Renaissance*, 23.

2. Ici on a rayé « *Renaissance* Voyez *Regeneration* ».

3. Ce qui suit jusqu'à « *Rendre un dessein confondu* » a été mis en renvoi au bas de la page.

S

1. « *Signal n'a point de plurier* » a été rayé avant l'article sur « *Silence* ».

T

1. Ce qui suit a été ajouté après coup et en partie au-dessous de la ligne.
2. Cette dernière expression a été ajoutée après coup.
3. Après « *Superbe* » des traits sur des mots illisibles.
4. Ce chiffre est sur un grattage et assez confus.
5. Ici « *aimé* » a été oublié. De plus, le vrai numéro de la page est 92, non 93.

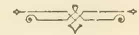
V

1. Traits sur « *Tresors de maux, de gresle, d'iniquité, de playes, de cicatrices, de feu*, 178 ».

2. Cette indication a été placée dans l'interligne suivie d'une croix † et des mots « *le P. Vavasseur 178* » effacés, comme appartenant à la première table.

3. Ici il y avait le chiffre « *64* », rayé plus tard comme noté à la suite.

Y



APPENDICE

Préambule des Remarques de Chevreau sur les Poésies de Malherbe.
Textes comparés
des Editions imprimées (1660, 1723) et du Manuscrit de Niort[1]

ÉDITIONS DE 1660 ET DE 1723

Nous avons eu plusieurs poètes en France, mais nous n'en avons point eu jusqu'ici qui aient tourné plus délicatement les vers que les a tournés M. de Malherbe ; et il s'est fait, par avance, la justice que la Postérité lui rendra, quand il a dit :

Les ouvrages communs vivent quelques années ;
Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

(Sonnet au roi).

Il a été le premier qui a réconcilié les Grâces avec les Muses, et qui en a fait cette agréable assemblée, dont il est parlé dans Euripide :

Οὐ παύσομαι τὰς χάριτας Μούσαις συγ-
καταμίγνυς, Ἡδίσταν συζυγίαν.
In Herc fur. (versu, 673.)

MANUSCRIT DE NIORT

Nous avons eu plusieurs poètes en France, mais nous n'en avons point eu qui aient tourné plus délicatement les vers que les a tournés M. de Malherbe ; et il s'est fait par avance, la justice que lui rendra la Postérité, quand il a dit :

Les ouvrages communs vivent quelques années ;
Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Il a été le premier qui a réconcilié les Grâces avec les Muses, et qui en a fait cette agréable assemblée, dont il est parlé dans Euripide :

Οὐ παύσομαι τὰς χάριτας Μούσαις συγ-
καταμίγνυς,
Ἡδίσταν συζυγίαν.

1. Nous avons adopté pour ces deux versions l'orthographe, l'accentuation, la ponctuation et l'écriture modernes, la conservation des formes anciennes n'offrant aucun avantage après l'étude que nous venons de faire.

ÉDITIONS DE 1660 ET DE 1723

Il n'a reçu même, en cette illustre compagnie, que les Grâces toutes *Célestes* ; et, s'il s'y en est rencontré de *Populaires*, il leur a donné la place qu'il ne leur pouvait refuser, et presque toujours celle que les autres ne pouvaient remplir.

Il lui est pourtant arrivé ce qui arrive ordinairement à ceux qui font de belles et de grandes assemblées ; qui, malgré leur diligence et leur soin, ne sauraient empêcher que, dans la foule et dans le tumulte, il ne s'y glisse toujours quelque trouble-fête, quelque étranger, quelqu'un de la lie du peuple. Quelque peine qu'il se soit donnée, il n'a pu prendre garde à tout ; et, de quelques lumières qu'il fût éclairé, il n'a pu voir certaines choses que d'autres ont vues, quoiqu'ils n'eussent ni ses yeux, ni ses lumières. Il a été un homme et c'est assez pour être sujet à faillir.

Mais, comme ceux qui publiaient les faiblesses et les imperfections des Empereurs, au milieu même de leurs triomphes, n'empêchaient point que ceux, dont ils découvraient les vices, ne reçussent les louanges et l'encens, dont on les avait trouvés dignes ; les défauts, que quelques-uns ont déjà remarqués en cet auteur, ne peuvent rien diminuer de son mérite, ni de sa gloire. L'or a sa terre ; le soleil a ses taches, et ses éclipses ; cependant l'un ne laisse pas d'être le plus précieux des métaux ; l'autre est la source même de la lumière.

Il faut avouer que les *Poésies de Monsieur de Malherbe* sont admirables ; pour le nier, il faudrait être ennemi du bon sens et de la raison. Mais il y aurait de l'ignorance et de l'opiniâtreté à soutenir qu'elles sont

MANUSCRIT DE NIORT

Il n'a reçu même, dans cette illustre et fameuse compagnie, que les Grâces toutes *Célestes*; ou, s'il s'y en est rencontré de *Populaires*, il leur a donné la place qui n'était pas en son pouvoir de leur refuser et peut-être celle que les autres ne pouvaient remplir.

Confessons pourtant qu'il est arrivé à notre auteur ce qui arrive ordinairement à ceux qui font de grandes et belles assemblées ; qui, malgré leur soin et leur diligence, ne peuvent presque jamais empêcher que, dans la foule et dans le tumulte, il ne s'y glisse quelque étranger, quelqu'un de la lie du peuple. Quelque peine qu'il se soit donnée, il n'a pas été possible qu'il prît garde à tout ; et, de quelques lumières qu'il fût éclairé, il n'a pu voir certaines choses que d'autres ont vues, quoiqu'ils n'eussent ni ses yeux, ni ses lumières. Il était homme et, par conséquent, sujet à faillir.

Mais, comme ceux qui publiaient les faiblesses et les imperfections des Empereurs, au milieu même de leurs triomphes, n'empêchaient point que ceux, dont ils découvraient hautement les vices, ne reçussent les louanges et l'encens, dont ils avaient été jugés dignes ; les défauts, qui ont été déjà remarqués dans les ouvrages de notre auteur, ne diminuent rien de sa réputation et de son mérite. L'or a sa terre ; le soleil a ses éclipses ; cependant l'un ne laisse pas d'être le plus précieux de tous les métaux : l'autre est la source de la lumière.

Il faut avouer que les *Poésies de Monsieur de Malherbe* sont admirables ; pour le nier, il faudrait être ennemi du sens commun et de la raison. Mais il y aurait de l'ignorance et de l'opiniâtreté à soutenir qu'elles

toutes également pures, également belles, également fortes. Il n'a pas toujours été inspiré de son bon génie, et les Grâces ont été quelquefois chez lui en mauvaise intelligence avec les Muses. Comme ceux qui l'ont devancé lui avaient laissé à cultiver un champ ingrat, il n'a pas été en son pouvoir d'en ôter toutes les pierres, et d'en arracher toutes les épines. On peut dire toutefois qu'il a cultivé ce champ, avec une industrie merveilleuse, et avec un bonheur extraordinaire ; que nous lui sommes redevables de tout ce qu'on y trouve aujourd'hui de plus riche et de plus beau. Ajoutons encore, que ce qu'on voit de plus net, de plus délicat et de plus pur dans les Poésies de M. de Malherbe est de lui ; que ce qu'il y a d'étranger, de bas et de rude, est un vilain reste du siècle passé. Peut-être même qu'après la chaleur de la composition, il a reconnu dans ses ouvrages, des fautes qu'il eût corrigées, s'il eût eu plus de loisir qu'il n'en avait ; ou qu'il a négligé les petites choses, pour conserver les plus grandes. Mais, comme il écrivait dans un temps qui n'était pas si supertitieux que le nôtre et que les langues vivantes n'ont rien d'arrêté, parce qu'elles dépendent de l'usage qui est bizarre et changeant, rejetons sur son temps et sur cet usage, ce qu'on trouve de plus vieux dans ses écrits. S'il y a quelque manière de parler obscure, et basse, ou quelque chose de pire, disons qu'il ne nous a donné que ses premières idées ; que ce n'est qu'en passant qu'il a fait quelquefois la cour aux Muses, parcequ'il était obligé pour ses affaires domestiques, de la faire à des Rois et à des Reines, dont les faveurs sont plus solides que celles des Muses.

sont toutes également pures, également fortes, également belles. Il n'a pas toujours été inspiré de son bon génie, et les Grâces ont été quelquefois chez lui en mauvaise intelligence avec les Muses. Comme les poètes qui l'ont devancé lui avaient laissé à cultiver un champ fort ingrat, il n'a pu en ôter toutes les pierres, ni en arracher toutes les épines. Il est pourtant vrai qu'il a cultivé ce champ avec une industrie merveilleuse, et avec un bonheur extraordinaire ; que nous lui devons ce que l'on y trouve de plus agréable et de plus riche. Ajoutons encore, que ce que l'on voit de plus délicat, de plus pur et de plus net, dans ses Poésies est de lui ; que ce qu'il y a d'étranger, de bas et de rude, est un vilain reste du siècle passé. Peut-être même qu'après la chaleur de la composition, il a reconnu, dans ses ouvrages, des fautes qu'il n'eût pas manqué de corriger, s'il eût eu plus de repos et plus de loisir qu'il n'en avait ; ou qu'il a négligé les petites choses, pour conserver les plus importantes et les plus grandes. Mais, comme il écrivait en son temps, qui n'était pas si scrupuleux que le nôtre et que les langues vivantes n'ont rien d'arrêté, parce qu'elles dépendent de l'usage, qui change toujours, rejetons et sur son temps et sur cet usage, ce que l'on trouve de plus vicieux dans ses écrits. S'il y a quelque manière de parler obscure, et basse, ou quelque chose de pire, disons que nous n'avons eu que ses premières idées ; que c'est en passant qu'il a fait aux Muses la cour qu'il était obligé de faire pour son intérêt à des Rois et à des Reines, dont les faveurs sont plus solides que celles des Muses.

ÉDITIONS DE 1660 ET DE 1723

Quoi qu'il en soit, il peut avoir failli par faiblesse et par négligence, et je ne voudrais pas l'imiter en toutes choses, ni me servir de tous les mots dont il s'est servi, parce qu'il en a de trop vieux ou de trop bas, et qu'il en a même employé qui ont une autre signification que celle qu'il leur a donnée. Je me contenterai de rapporter quelques exemples des uns et des autres.

MANUSCRIT DE NIORT

Quand il aurait fait des fautes considérables, comme il en a fait un assez grand nombre, souvenons-nous de ces paroles de Quintilien :

« *Neque id statim legenti persuasum sit, omnia quæ magni auctores dixerint, utique esse perfecta : nam et labuntur aliquando et cum Ciceroni dormitare interdum Demosthenes, Horatio vero etiam Homerus ipse videatur : summi enim sunt, homines tamen : acciditqueiis qui quicquid apud illos repererunt, dicendi legem putent ut deteriora imitentur, id enim est facilius, ac si abunde similes putent, si vitia magnorum consequantur.* Il a été homme comme je l'ai dit ; mais si grand homme, que je ne crains point de dire de lui ce que le même Quintilien a dit de Sénèque : *Foret optandum pares, aut saltem proximos illi viro fieri.*

Au reste, il ne peut être blâmé de personne pour avoir imité les anciens en plusieurs endroits et, quoiqu'il y ait beaucoup plus de gloire à donner un bon exemple qu'à le suivre, il est toujours beau d'en profiter et de s'en servir. Cette opinion n'a pas déplu à Virgile, qui a suivi, non seulement Névius, Ennius, Pacuvius, Lucilius, Furius, Bibaculus et Lucrèce ; mais qui a encore imité Théocrite, dans ses Eglogues ; Hésiode, Nicandre et Magon dans ses Georgiques ; Apollonius dans le quatrième livre de l'Enéide et Homère dans tout le reste de son ouvrage. Les guides mêmes que Virgile a pris, en ont eu d'autres qui les ont conduits et, comme les Latins se sont enrichis de la dépouille des Grecs, les Espagnols, les Italiens et les

Français se sont parés des richesses des uns et des autres. Il est vrai qu'il faut distinguer en cette rencontre les Pirates d'avec les Marchands et ceux qui empruntent ou qui trafiquent d'avec les autres qui veulent paraître et qui n'ont d'esprit que pour désoler. Mais il est temps de voir notre auteur et, si quelques-uns trouvent étrange que je m'attache en certains endroits à ce qu'ils nomment ordinairement bagatelle, qu'ils se souviennent que ces bagatelles font la délicatesse et la netteté de l'expression et que les mots de Saint-Jérôme à Lieta peuvent être ici fort bien appliqués : *Non sunt contemnenda quasi parva, sine quibus magna constare non possunt*. Peut-être encore qu'ils m'accuseront d'avoir chargé de trop de passages mes observations et je m'en tiendrai de bonne foi à leur sentiment. Ce ne sera pourtant, s'il leur plaît, que quand ils m'auront bien persuadé qu'il n'est ni agréable ni utile d'alléguer tant d'auteurs anciens et tant de modernes sur une même pensée, pour faire connaître la différence de leur caractère et de leur génie : que, dans les ouvrages de cette nature et partout ailleurs, l'abondance et la diversité ne servent de rien.

NOTE ADDITIONNELLE

Nous avons relevé çà et là, dans le manuscrit, un certain nombre d'inexactitudes et de fautes. Il en est d'autres que nous tenons à grouper et à signaler ici, à cause de leur caractère spécial.

Ce sont d'abord plusieurs mots italiens ou espagnols, sujets à contestation, mais qui peuvent provenir d'un texte différent du nôtre, comme *loghi* (p. 31, l. 15) ; *fera* (p. 38, l. 25) ; *tolto* (p. 153, l. 1) ; *essalarlo* (p. 213, l. 24) ; *dexando, cabernoso* (p. 312, l. 18) ; *figilivolo* (p. 321, l. 31) ; *vitii, s'offerse*, (p. 322, l. 1 et 4) ; *ischiffare*, mis à la place de *lochi, ferro, tolto, essaltarlo, dejando, cavernoso, figlivolo, vizii, sofferse, incitare* ; puis, quelques nombres erronés, quoique très bien écrits, tels que : *quatrième* pour *quarantième* (p. 114, l. 24) ; *chant* 7 pour *chant 4* (p. 208, l. 16), et les mots *Χέσεις* (p. 30, l. 13) ; *cum bonis* (p. 82, l. 16) ; *Ἡλίου* (p. 100, l. 2) ; *oycra* (p. 225, l. 5) et *τιθαίνειν* (p. 363, l. 11), écrits à tort, au lieu de *σΧέσεις*, *pro bonis*, *Ἥλιος*, *ouyra* et *τιταίνειν*.

Notons aussi qu'à la 2e Table du Manuscrit, il manque *bout*, du verbe *bouillir*, objet pourtant d'une remarque page 180 (81 du ms).

En outre, la fin de la note *2* de la page *174* est à supprimer ; car la syllabe *Re*, signalée par le Manuscrit, est bien répétée 8 fois et non 7, puisqu'elle se rencontre deux fois dans *exurere*.

On peut également considérer comme inutiles les notes *3* de la page *206* et de la page *212*, qui reproduisent à peu près les notes *2* et *b* de la page *203*, ainsi que la répétition de la *Vie* de certains auteurs, tels que : *Casaubon*, *Marolles*, *Sanctius*, *Tassoni* et *Renouard*. Nous les avons maintenues cependant, parce qu'elles ont trait au fameux plagiat de Ménage ou à des écrivains, dont la personnalité peu en vue n'avait qu'à gagner à être rappelée.

ERRATA

Lire : *Concertés*, non *concentrés* (p. II, n. 1) ; *avancer*, non *annoncer* (p. XX, l. 11) ; *par*, non *pour les Observations* (p. XXXII, l. 24) ; *1666*, non *1686* (p. XLVIII, l. 11) ; *gelsomino*, non *gelsonnino* (p. 33, l. 13) ; *interdixit*, non *interdexit* (p. 39, l. 18) ; *nobis*, non *non* (p. 43, l. 14) ; *luctificus*, non *ludificus* (p. 67, l. 11) ; *di*, non *dit* (p. 81, l. 6 ; p. 84, l. 24 et p. 309, l. 9) ; *Judex*, non *Judda* (p. 82, l. 13) ; *canzoni*, non *canroni* (p. 84, n. a) ; *περικείμενον*, non *περκείμενον* (p. 89, l. 19) ; *ces mots*, non *cela mots* (p. 91, n. a) ; *μέλλουσι*, non *μέλλουσ* (p. 97, l. 23) ; *cieca*, non *cœca* (p. 101, l. 9) ; *equitavit*, non *equitaxit* (p. 103, n. 2) ; *Polybe*, non *Polylie* (p. 108, n. a) ; *infame*, non *infamie* (p. 111, l. 15) ; *lapides*, non *lapider* (p. 115, l. 14) ; *πλεῖστοι*, non *πλεῖσται* (p. 118, n. c) ; *κακοζηλίαν*, non *κακοζηλαίν* (p. 122, l. 16) ; *dicat*, non *ditca* (p. 127, l. 13) ; *ἀνθρώποισιν*, non *ἀνθώποισιν* (p. 131, n. 1) ; *sdegno*, non *sidegno* (p. 132, l. 20) ; *sospiri*, non *sospiti* (p. 140, l. 15) ; *λαμπομενον*, non *λαμπρόμενον* (p. 145, l. 10) ; *Sanctius*, non *Sandius* (p. 157, l. 28) ; *havea*, non *haven* (p. 160, l. 3) ; *à qui*, non *à quoi* (p. 180, n. b) ; *auribus*, non *auribue* (p. 184, n. a) ; *nel*, non *vel*, (p. 188, l. 30) ; *πρὸ*, non *πρ* (p. 206, l. 13) ; *io*, non *sio* (p. 213, l. 10) ; *Properce, non Prosperce* (p. 219, n. b) ; *sacrificiis*, non *sacricifiis* (p 225, l. 25) ; *cantando*, non *cantado* (p. 227, l. 1) ; *di te* non *dite* (p. 231, l. 8) ; *poesia*, non *pœsia* (p. 232, l. 7) ; *fiero*, non *firo* (p. 232, l. 14) ; *potest*, non *potet* (p. 241, l. 5) ; *ve*, non *ne* (p. 269, l. 23) ; *accende*, non *occende* (p. 281, l. 17) ; *injan*, non *injane* (p. 291, l. 27) ; *mot*, non *mal* (p. 293, l. 1) ; *114*, non *414* (p. 293, n. b.) ; *Praxiteles*, *aera* et *inter*, non *Prasciteles*, *ra* et *aeinter* (p. 295, l. 8 et 12) ; *ajoute* et *les*, non *ajouts* et *lce* (p. 297, l. 22) ; *chant 2*, non *chant* (p. 307, l. 12) ; *tu*, *a mi*, non *iu*, *ami* (p. 312, l. 20 et 22) ; *pulcherrima*, non *pulcherima* (p. 325, l. 10) ; *roi qui*, non *ro iqui* (p. 335, n. b.) ; *malavoglienza, cosa, cadeva, mè, divulgati, maestro, colore*, non *mal avoglienza, coso, cadena, me, divulgati, mæstro, coloro* (p. 338, l. 4, 10, 17, 24, 29) ; *si*, non *s* (p. 353, l. 6) ; *pomi*, non *promi* (p. 360, l. 23) ; *vocaretur, rei*, non *notaretur, vel* (p. 373, l. 12) ; *elogii*, non *elegii* (p. 379, l. 12) ; *ammanto*, non *animanto* (p. 383, l. 8) ; *σύμϐλητ'*, non *σύμϐλπτ'* (p. 387, l. 2) ; *chiamare*, non *chia mare* (p. 392, l. 3) ; *généraux*, non *généray* (p, 394, n. a).

Rectifier quelques signes de ponctuation, lettres, accents et esprits, oubliés ou placés d'une façon inexacte.